



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

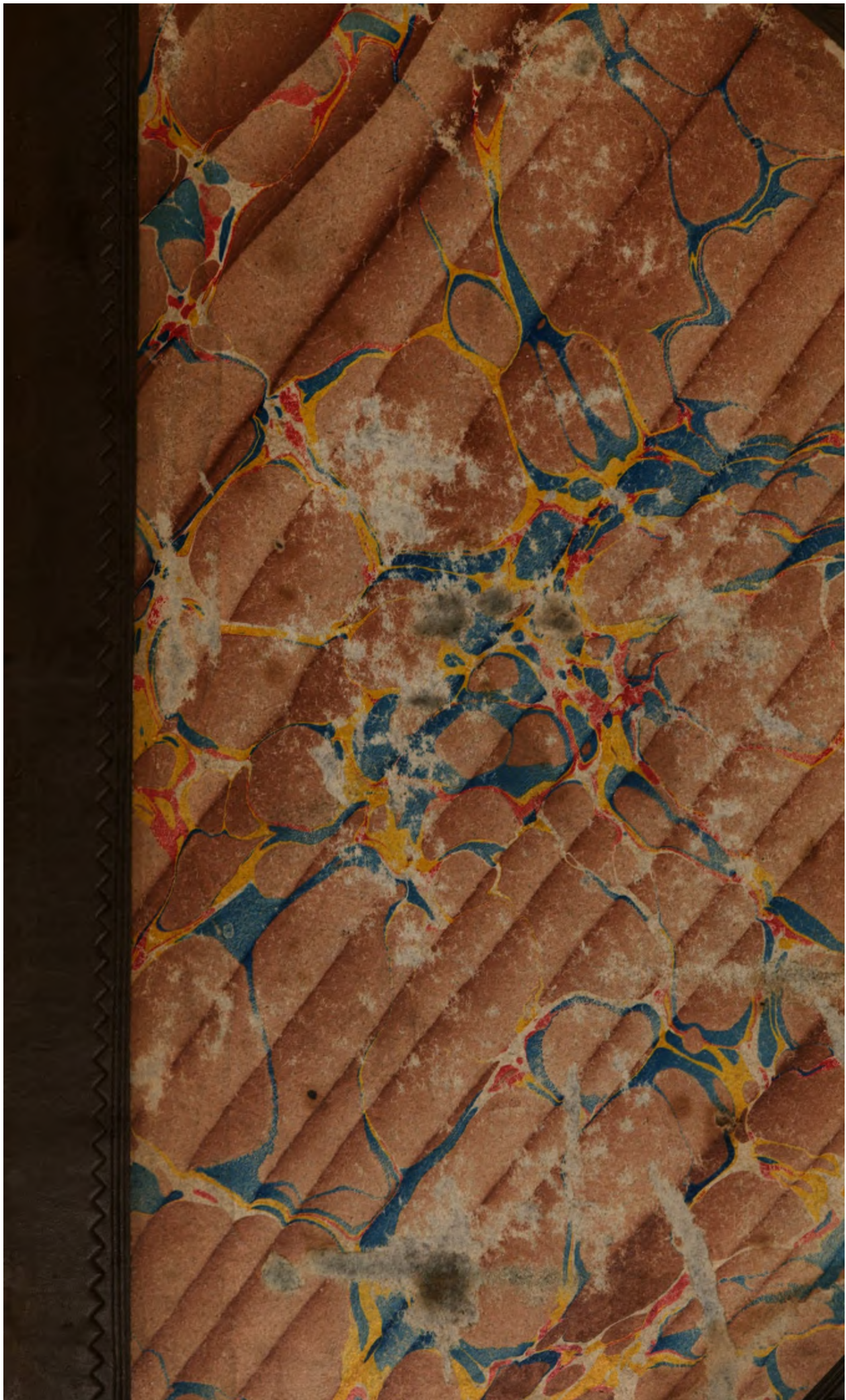
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

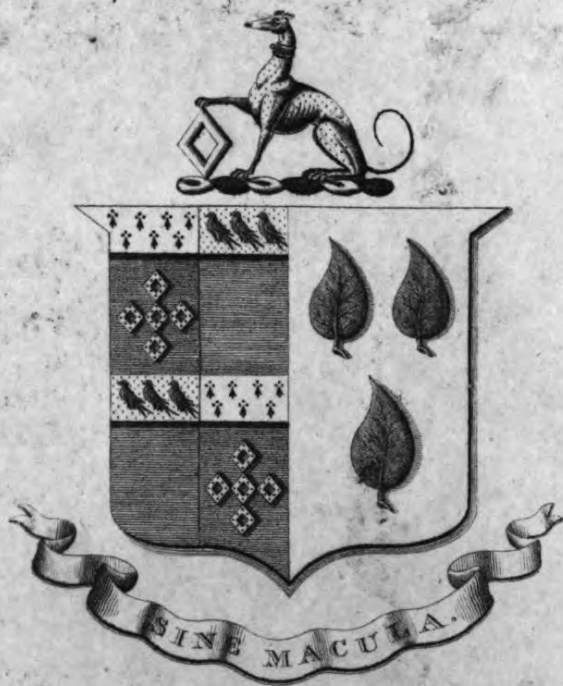
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



BOUND BY JATKINSON
oppo site
Belfrey Church High Petergate
YORK
Arms & Crests worked in Gold



N. Northiffe.

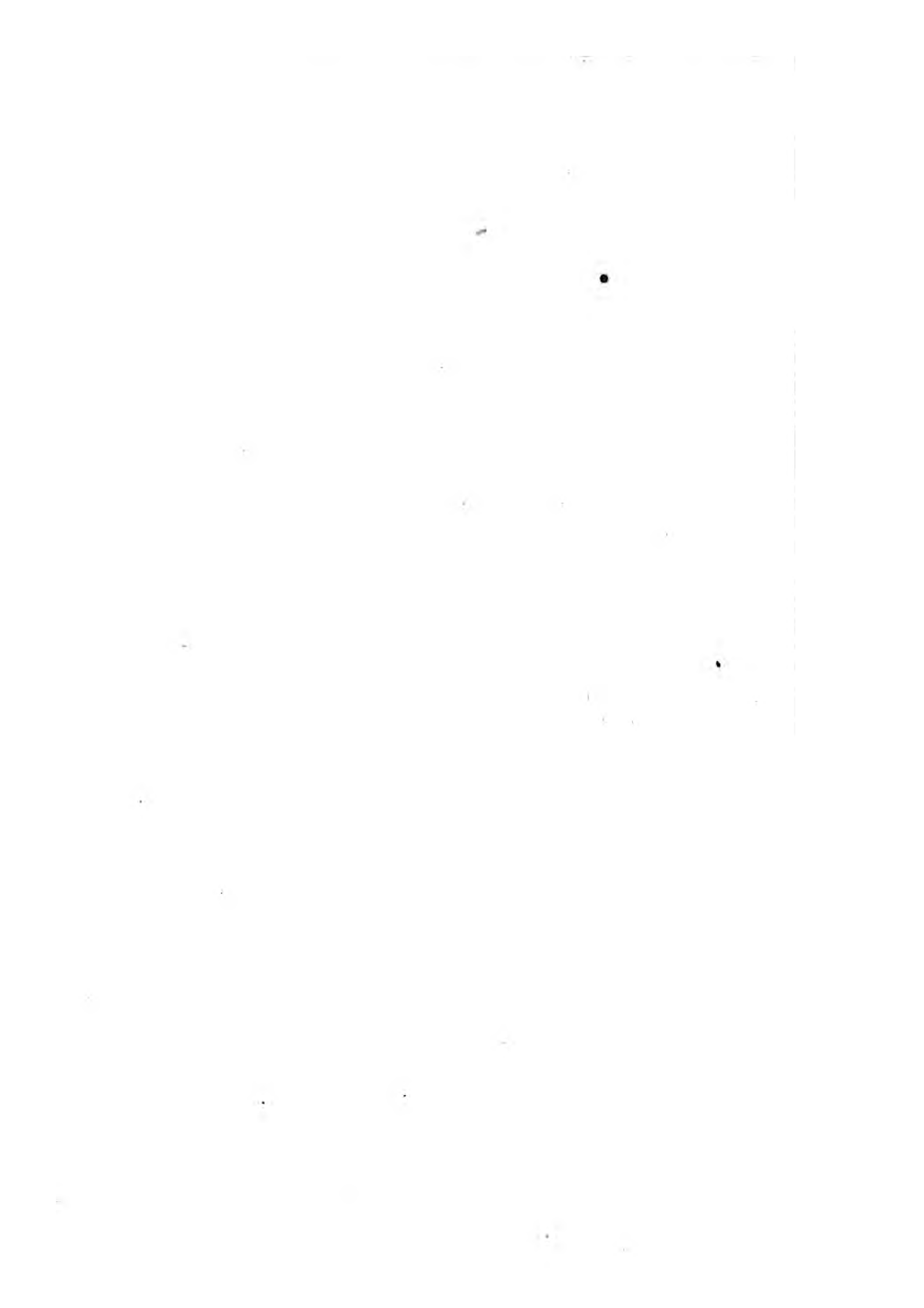
SON
gate
Gold

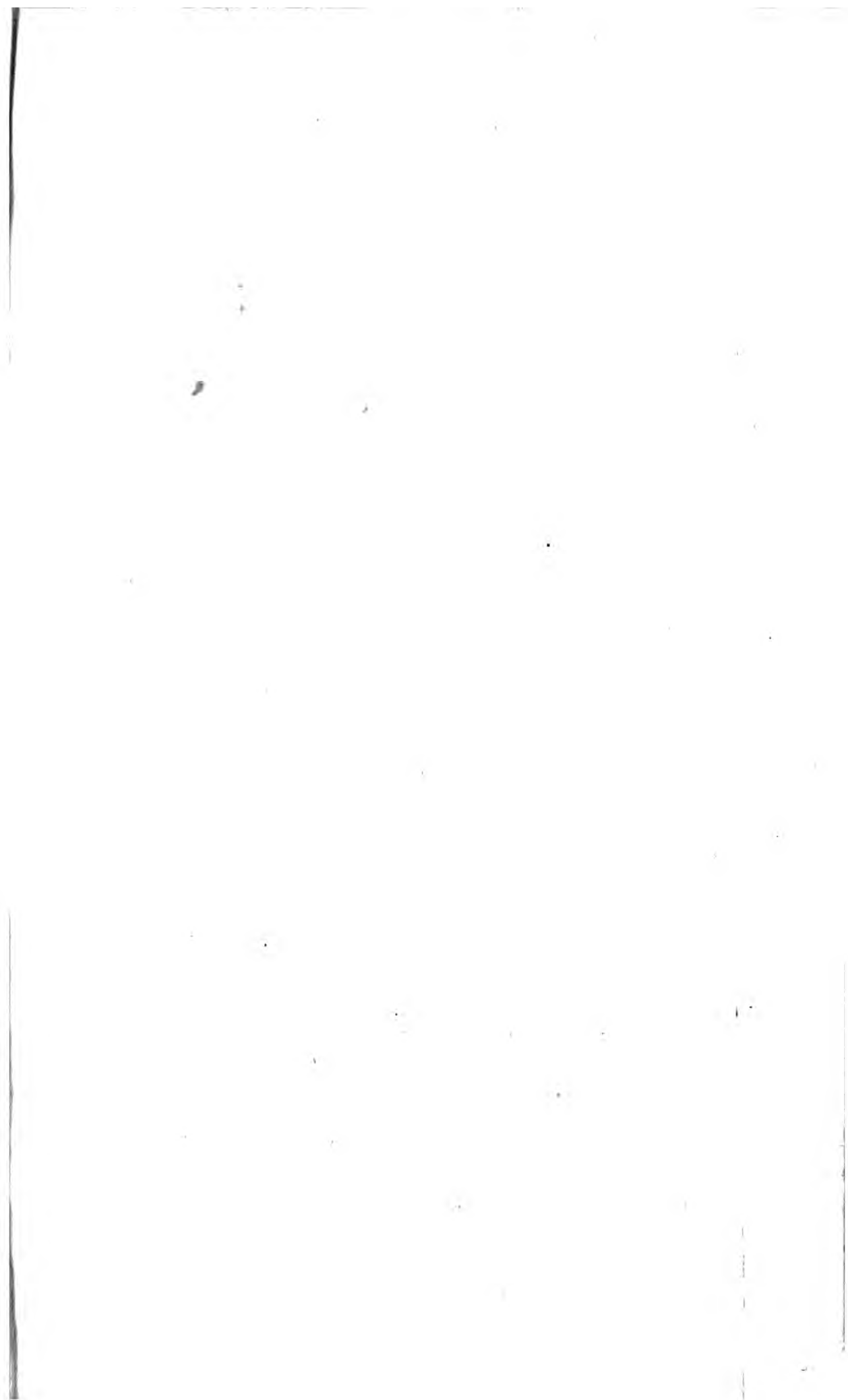
~~UNS. 159 e 10~~

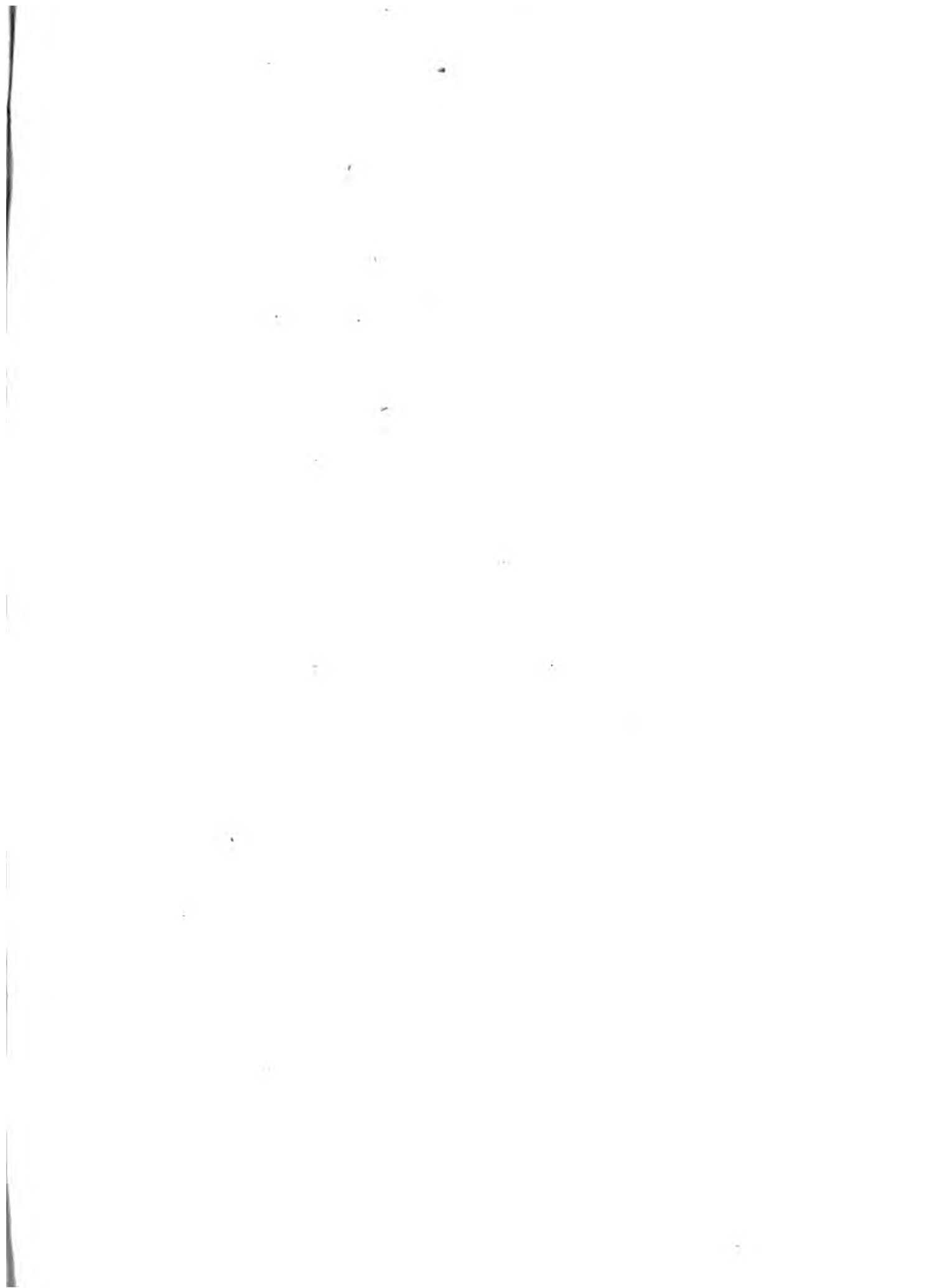


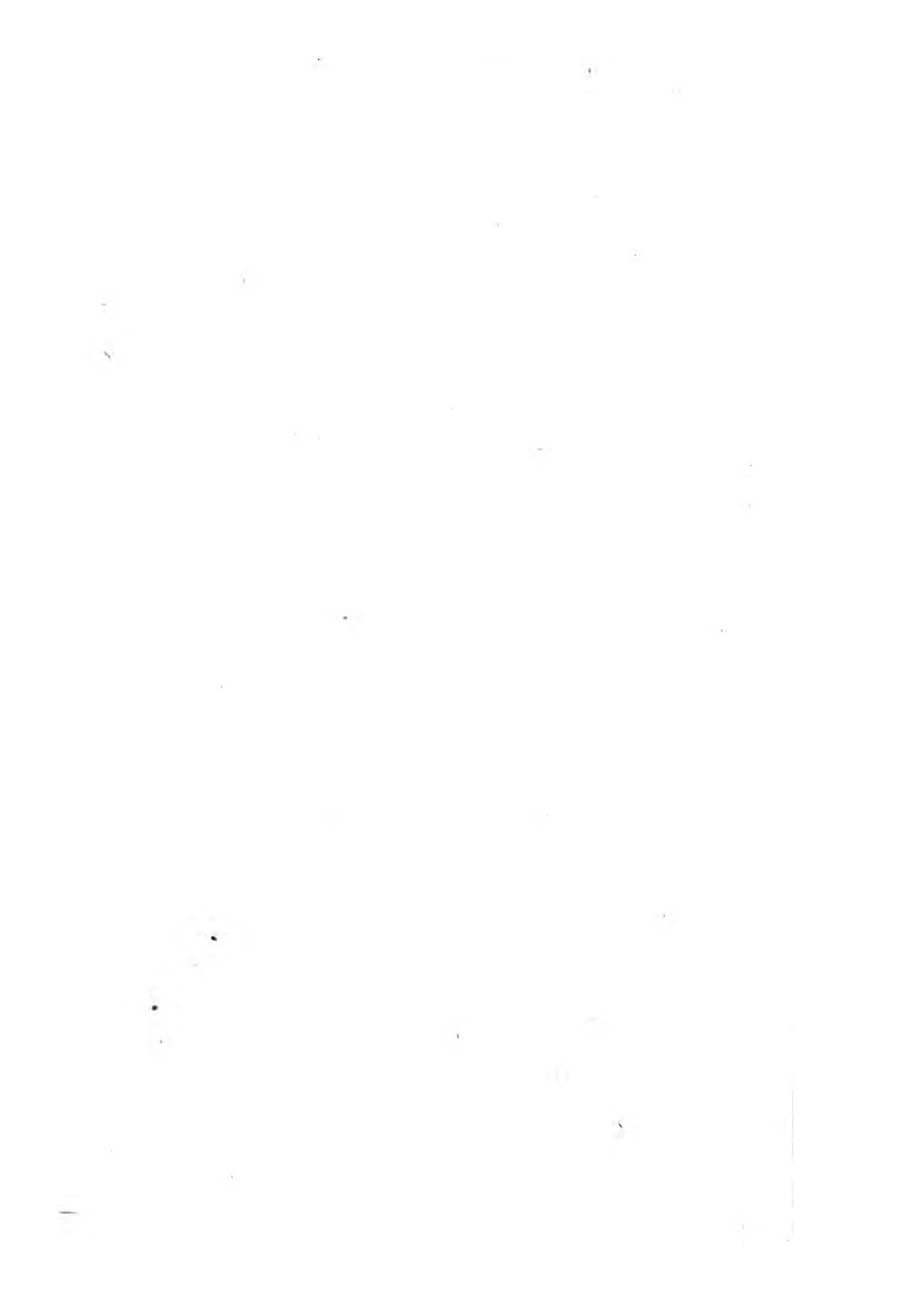
Vet. Fr. III B. 4519

~~V64.1812 (5)~~









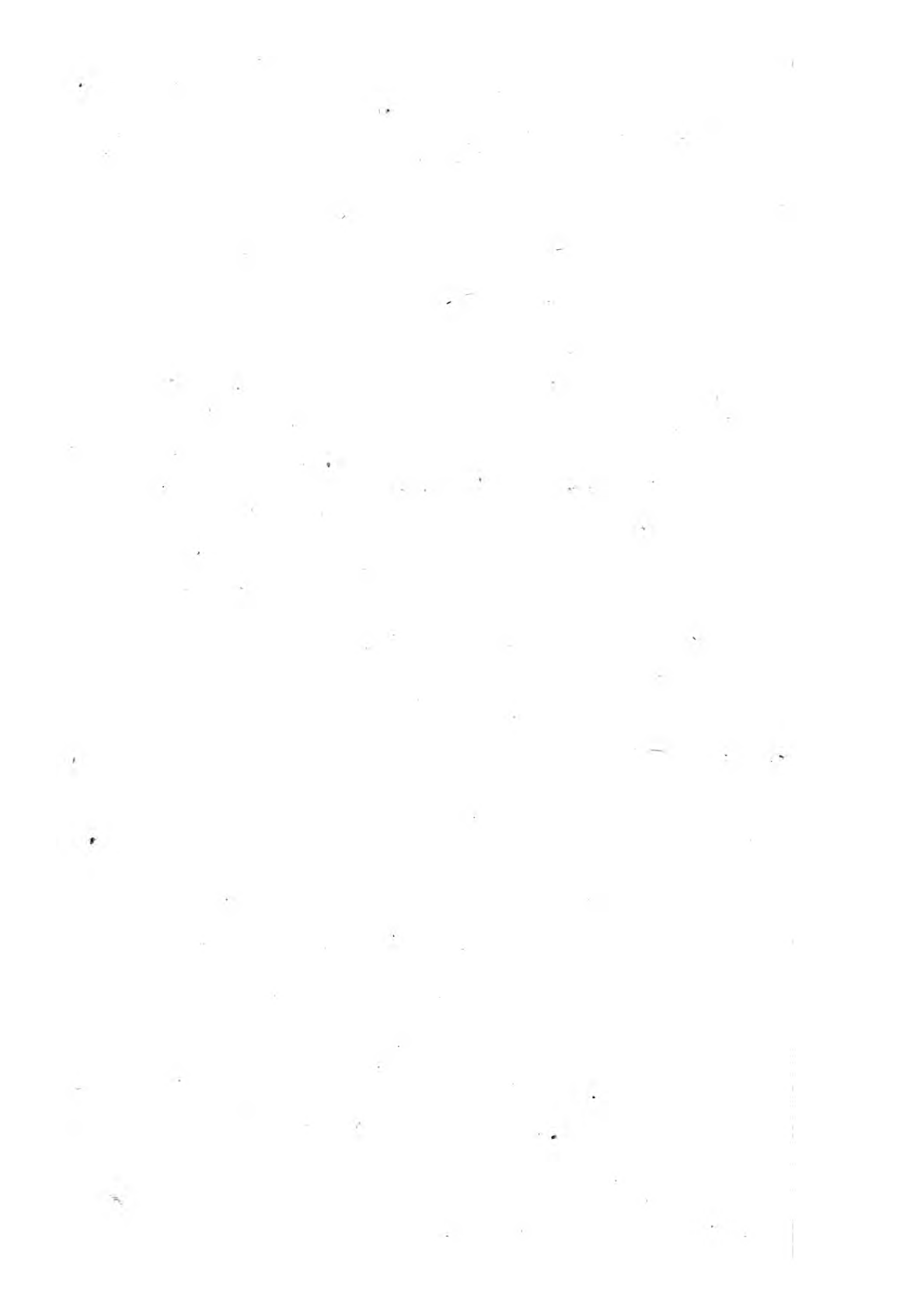
CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE, CRITIQUE, etc.

Première Partie.

T. V.



CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE,

ADRESSÉE

A UN SOUVERAIN D'ALLEMAGNE,

DEPUIS 1765 JUSQU'EN 1768,

PAR LE BARON DE GRIMM

ET PAR DIDEROT.

Première Partie.

TOME CINQUIÈME.

~~~~~

PARIS,

LONGCHAMPS, LIBRAIRE, RUE DU CIMETIÈRE-S.-ANDRÉ, N<sup>o</sup>. 3.  
F. BUISSON, LIBRAIRE, RUE GILLES-CŒUR, N<sup>o</sup>. 10.

~~~~~

1813.



CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE,
PHILOSOPHIQUE,
CRITIQUE, etc.

SEPTEMBRE 1765.

CE sera toujours pour moi un sujet d'étonnement de voir Descartes partir de son doute, se faire une loi inviolable de ne regarder comme vrai que ce qui est évident, c'est-à-dire, ce qui est clairement contenu dans l'idée de l'objet de sa méditation, et être conduit par ce principe à la chimère des idées innées, au roman des tourbillons, à une foule d'erreurs et de systèmes insoutenables. Comment un homme qui commence sa philosophie par dire, je doute, je nie, j'affirme, donc je pense; je pense, donc je suis: comment cet homme, se tenant à des procédés si simples, n'admettant que des propositions inattaquables, arrivera-t-il aux notions d'esprit, de Dieu, et de tant de termes vides de sens dont sa métaphysique et la philosophie moderne sont remplies? Il est

2 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

évident qu'il sera obligé, dès le second pas, de perdre de vue son principe; ou bien, en s'y tenant, sa philosophie lui donnera des résultats bien différens de la philosophie de Descartes.

Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à suivre M. Thomas dans l'analyse des procédés de son philosophe. Descartes, dit-il, avait senti en lui l'être qui pense, c'est-à-dire l'être qui doute, qui nie, qui affirme, qui conçoit, qui veut, qui a des erreurs, qui les combat. Cet être intelligent, continue-t-il, est donc sujet à des imperfections..... Cela me paraît évident..... Mais toute idée d'imperfection suppose l'idée d'un être plus parfait..... A la bonne heure. Que cela soit encore évident, j'y consens..... De l'idée du parfait naît l'idée de l'infini..... Quel conte et quelle chute! L'idée d'un être plus parfait que moi, et l'idée du parfait absolu, sont deux idées très-différentes dont je conçois l'une, mais dont l'autre est déjà vague et obscure, et un composé immense d'idées indéterminées; et c'est de cette idée du parfait que naît l'idée de l'infini! Mais qu'est-ce que c'est que l'infini? Ce n'est pas à coup sûr une idée, c'est un terme vide de sens. Vous voyez (mon cher monsieur Thomas) que votre philosophe est déjà à mille lieues de son principe d'évidence. Vous me demandez après cela, comment l'homme dont les facultés intellectuelles et morales sont bornées de toutes parts, comment cet être si faible a-t-il pu embrasser et concevoir l'infini?... Concevoir! je vous assure qu'il

ne l'a jamais conçu ; mais cet être si faible, si borné, est un peu fou de son naturel : il a de l'imagination, et cette imagination le tourmente sans cesse, et lui fait souvent substituer ses rêves et ses chimères à la réalité et à l'essence des choses..... Cette idée de l'infini, poursuit M. Thomas, ne lui est-elle pas étrangère ?..... Oh ! pour cela, complètement, absolument. Voyons ce qui s'ensuit..... Cette idée ne suppose-t-elle pas hors de l'homme un être qui en soit le modèle et le principe ? Cet être n'est-il pas Dieu ?...,.....,.... Quelle chaîne de conséquences gratuites ! d'où il résulte, suivant la philosophie analysée par M. Thomas, que toutes les autres idées claires et distinctes que l'homme trouve en lui, ne renferment que l'existence possible de leur objet, et que l'idée seule de l'être parfait renferme une existence nécessaire Et pourquoi l'idée de l'être parfait entraîne-t-elle une existence nécessaire ? Je veux mourir si je le conçois, dira-t-on, parce que ce qui n'est pas nécessaire ne peut être parfait. Cela s'appellerait jouer avec des mots. Je sens que tout ce qui est nécessaire, par la raison même que cela est et ne saurait ne pas être ; mais je ne concevrai jamais la nécessité de ce que je ne vois pas, et dont je n'ai, par conséquent, aucune raison d'affirmer l'existence. Quand je vous ai permis de dire que toute idée d'imperfection suppose l'idée d'un être plus parfait, je ne vous ai point accordé le droit de conclure de l'idée d'un être plus parfait à son existence réelle ; car de ce que je puis con-

4 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

cevoir un être plus parfait que l'homme, il ne s'ensuit pas que cet être existe; et de l'existence d'un être plus parfait que l'homme à l'existence d'un être parfait par excellence, il y a encore un intervalle immense dont l'œil ne saurait mesurer l'étendue. C'est pourtant cette idée de l'être parfait et de son existence nécessaire qui devient pour Descartes le commencement de la grande chaîne et la base de sa philosophie. N'est-il pas bien étrange qu'un philosophe qui a commencé par douter de tout ce qu'on avait pensé et affirmé avant lui, et qui s'est promis de ne s'en rapporter sur toutes choses qu'à l'évidence, ait posé de tels fondemens à son édifice ?

Il est évident qu'un homme né avec le génie de la méditation, et élevé parmi un peuple doux et sauvage, ou jeté dans une île déserte loin de nos opinions, de nos rêveries, de nos absurdités métaphysiques et théologiques, commencerait sa philosophie par le même principe que Descartes, et n'arriverait de sa vie à aucun des résultats de la philosophie cartésienne. Sa philosophie, à lui, serait claire et précise. Il dirait : je pense, donc je suis; mais il ne dirait pas : il y a au-dedans de moi un être qui pense; car qu'est-ce que c'est que cet être ? Il y a en moi *moi*, voilà tout ce que je sais clairement. Vous me demandez comment je pense : je n'en sais rien; mais je ne sais pas mieux comment je digère, comment je marche, comment je dors, comment je crois et décrois dans un certain espace de temps donné. Pourquoi voulez-vous

que je conçois mieux la pensée que le mouvement? N'est-il pas plus philosophique de dire je l'ignore, que d'abuser de son imagination pour inventer des explications incompréhensibles et des mots qui ne signifient rien? Ce que je sais, c'est qu'il y a en moi une succession d'idées et d'images. Savoir si ces images n'existent que dans mon cerveau, ou si elles y sont excitées par l'action des objets extérieurs sur mes sens; c'est une question que je ne pourrai jamais résoudre avec quelque degré de certitude. Si, comme je suis porté à le croire, il ya hors de moi une succession d'objets extérieurs, comme il y a en moi une succession de pensées et d'images et de perceptions, il existe un univers indépendant de mon existence. Je conçois que cet univers, ou, ce qui est la même chose, la matière ne peut avoir eu de commencement. Je conçois qu'elle est nécessaire et éternelle, quoique je ne conçoive pas clairement ce que c'est que d'être éternel. Vous me dites à présent que la matière ne peut penser; mais connaissez-vous assez l'essence de la matière pour me dire quelles sont les propriétés qu'elle peut avoir, et celles qu'elle ne saurait avoir; et quand je vous aurai accordé que la matière ne peut penser, m'expliquerez-vous l'opération de la pensée d'une manière plus satisfaisante, ou vous croirez-vous plus savant quand vous aurez supposé quelque hypothèse impertinente sur laquelle vous aurez bâti un roman inintelligible? Vous me parlez de deux substances unies en moi d'une manière sur-

6 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE;

naturelle : vous me parlez d'un être hors de l'univers, et qui a créé cet univers ; et vous ne pouvez me dire ce que c'est que créer. Vous dites que je périrai et que je ne périrai point. Vous établissez une liaison entre moi et un être que vous dites vous-même incompréhensible. Vous m'imposez des devoirs envers lui. Vous prétendez que cet être peut disposer de mon sort à son gré, comme si mon sort n'entraît pas aussi nécessairement dans l'enchaînement des choses que celui de l'astre qui nous éclaire, et celui de la foudre que j'écrase sans le savoir. . . . Mon ami, réveillez-vous ; car vous croyez philosopher, et, à coup sûr, vous rêvez.

Voilà quel serait à peu près le résumé de la philosophie du solitaire élevé loin de nos écoles, et le discours qu'il tiendrait à Descartes et à ce Leibnitz plus grand que Descartes : discours que le sage Locke écouterait en silence, et que Bayle recommanderait à la tolérance universelle. Malheureusement aucun philosophe ne peut être de bonne foi sur aucun des grands objets de la philosophie, sans compromettre sa sûreté. Avec un désir inextinguible de connaître la vérité, l'homme ne hait peut être rien tant que la vérité ; il ne la recherche qu'à condition qu'il trouvera le mensonge.

La grande plaie du genre humain, depuis quelques siècles, c'est qu'on ait jugé, en ces derniers temps, le mensonge et les impertinences métaphysiques immédiatement liés avec le maintien

de l'ordre public et du bonheur des sociétés. Au lieu de respecter l'erreur, à l'exemple du gouvernement d'Athènes et de Rome, seulement parce que le peuple ne pouvait en être désabusé, on a dit : sans erreur, plus de gouvernement ; et l'on a vu poser la tranquillité et la prospérité des empires sur la base précaire et frêle de quelques paralogismes. Il n'est pas singulier que ceux qui trouvaient, par le moyen de ces paralogismes, une considération et une fortune que les autres n'obtiennent de l'Etat qu'à force de mérite et de services, fissent tous leurs efforts pour persuader aux maîtres du monde que leur sûreté et l'obéissance des peuples étaient fondées sur la protection que le gouvernement accorderait à certaines idées métaphysiques, tandis qu'ils se disaient eux-mêmes exempts d'obéissance envers leur souverain ; mais il est bien étrange que ceux qui se mêlent de gouverner aient pu adopter des principes si nuisibles à l'intérêt public, et si opposés à leur propre autorité. Les plus simples réflexions sur la nature de l'homme leur auraient appris que l'amour de l'ordre et de la justice, qui est né avec l'homme, et qu'il ne dépend pas de lui de pervertir ni d'éteindre ; que cet amour, soutenu par la vigueur des bonnes lois, est le seul bien efficace des sociétés. Si l'intérêt particulier est souvent tenté de relâcher ce lien pour un petit moment à son avantage, il trouvera, dans une bonne constitution, toute la masse des citoyens réunie contre lui sous l'étendard des lois, pour le maintien

8 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

de l'ordre et de la justice. Ce sont les passions des hommes qu'il faut craindre; les opinions ne sont dangereuses que lorsque le gouvernement cesse de les regarder avec indifférence; dès ce moment, l'ambition s'en fait l'instrument le plus redoutable au repos des empires. Il faut sans doute des préjugés aux hommes : sans eux, point de ressort, point d'action; tout s'engourdit, tout meurt. En tournant ces préjugés vers l'amour du bien public, de la patrie et de la véritable gloire, vous formerez un peuple de citoyens généreux, courageux, vertueux, quelles que soient d'ailleurs leur métaphysique et leur théologie; en les fixant, au contraire, sur des opinions également futiles et inintelligibles, vous parviendrez enfin à avilir une nation, et à en faire un troupeau de pédans, de sots, de fripons, d'esprits cruels, turbulens et absurdes, parmi lesquels il n'y aura de sûreté pour la sagesse, qu'autant qu'elle se réduira à l'inaction et au silence, et qui fatigueront sans cesse le gouvernement par leurs dissensions et leurs querelles toujours ridicules, souvent sanglantes, et tant de fois funestes au genre humain.

Tant de siècles de tristes expériences ont en vain prêché cette vérité aux hommes; tant de massacres, tant d'horribles et inutiles cruautés accumulés d'âge en âge, l'ont inutilement attestée! L'empire de l'absurdité est resté affermi. Le génie de tant de grands hommes s'est épuisé, en sa faveur, dix-huit cents ans de suite. Tous leurs efforts se

sont réduits à déraisonner sur la spiritualité de l'âme, sur la liberté des actions, et sur d'autres énigmes jugées efficaces et indispensables à la tranquillité publique; et ils ont vécu inutilement pour le progrès de la vérité, pour la gloire des nations, pour le bonheur du genre humain. Pour comble d'aveuglement et d'inconséquence, en persécutant les philosophes pour des opinions prétendues dangereuses, on a fondé la sûreté des empires sur un système dans lequel un instant de repentir suffit pour réparer soixante années de forfaits et de crimes.

Les arts viennent de faire une perte considérable par la mort de M. le comte de Caylus, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, et membre honoraire de l'Académie royale de peinture et de sculpture, décédé à l'âge de soixante-treize ans, après une longue maladie de langueur. On disait de lui, avec assez de vérité, qu'il était le protecteur des arts et le fléau des artistes, parce qu'en les encourageant, en les aidant de sa bourse, il exigeait une déférence aveugle pour ses conseils; et, après avoir commencé par le rôle de bienfaiteur, il finissait souvent par celui de tyran. Mais si son caractère pouvait avoir des inconvéniens pour les artistes, le bien qu'il a fait aux arts emporte de beaucoup la balance de ses torts. Le comte de Caylus jouissait au moins de soixante mille livres de rente; il n'en dépensait pas dix mille par an pour son entretien. Des bas

10 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE;

de laine, de bons gros souliers, un habit de drap brun avec des boutons de cuivre, un grand chapeau sur la tête; voilà son accoutrement ordinaire, qui n'était pas assurément ruineux. Un carrosse de remise faisait le plus fort article de sa dépense. Tout le reste était employé à faire du bien et à encourager les talens. Se présentait-il un jeune homme avec d'heureuses dispositions, et sans pain, comme il convient à un nourrisson des Muses; le comte de Caylus l'établissait dans l'atelier d'un bon maître de l'Académie, payait sa pension, présidait à son éducation, et pourvoyait à tout. Le public lui doit, de cette manière, les talens de Vassé et de plusieurs jeunes artistes de l'Académie de peinture et de sculpture.

Les gens du monde reprochaient au comte de Caylus cette simplicité outrée dans les habits, comme une affectation et un air de singularité. Ils prétendaient que, n'ayant pas embrassé le métier des armes, ainsi que l'auraient exigé son état et sa naissance, et n'ayant pu, par conséquent, aspirer aux décorations du service militaire, il avait cherché à se distinguer par des mœurs totalement opposées à l'élégance et à la recherche des mœurs des gens de la cour et de la bonne compagnie. Il se pourrait que cela fût un peu vrai, sans que le comte de Caylus le sût lui-même.

Ce qu'il y a encore de singulier dans un homme qui s'était entièrement voué à l'étude et à la passion des arts, c'est qu'il avait l'air rustre et les

manières dures, quoiqu'il eût beaucoup de bonhomie dans le fond. Ce qui n'est pas moins étrange, c'est qu'avec ces goûts, qui paraissent supposer tant de délicatesse et de chaleur d'âme, il n'avait pas l'air sensible; il écrivait platement, sans imagination et sans grâce. Au reste, à l'Académie de peinture et de sculpture, il prêchait l'étude de l'antique; à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il s'était livré à l'étude des *Antiquités égyptiennes*, sur lesquelles il a donné plusieurs ouvrages remplis de recherches savantes. Il fut l'ami particulier de Bouchardon et de Carle Vanloo; il a suivi de près ce dernier.

Le comte de Caylus avait une belle et franche aversion pour les médecins et pour les prêtres, et il est mort sans tomber entre les mains ni des uns ni des autres. Il avait été anciennement attaqué d'une maladie dangereuse, dans le temps que son oncle, le célèbre évêque d'Auxerre, janséniste, vivait encore. Ce prélat et tous ses parents étaient autour de son lit, et cherchaient une tournure pour lui proposer les sacrements. Je vois bien, leur dit le malade, que vous voulez me parler pour le bien de mon âme... Tout le monde se sentit soulagé à ces mots... Mais, continua-t-il, je vais vous dire mon secret, c'est que je n'en ai point... Et l'évêque et toutes les parentes dévotes de reculer d'horreur, et de se signer; mais, malgré toutes leurs exhortations, le malade les assurait toujours qu'il n'avait point d'âme, et qu'il devait le savoir mieux qu'un autre. Dans le cours

12 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

de sa dernière maladie, au lieu de tâcher de corriger un sang corrompu par un régime doux et sage, il ne changea rien à sa manière de vivre, mangeait beaucoup, comme à son ordinaire, et toutes sortes de drogues, jusqu'à ce qu'enfin toute la masse du sang fut gangrenée. Comme il méprisait la douleur, et que le mal ne pouvait quasi venir à bout d'un tempérament robuste et vigoureux, il sortait dès qu'il pouvait se soutenir, et il ne pardonnait pas à ses amis de s'informer de l'état de sa santé. La veille de sa mort, il se promena encore dans son carrosse avec une fièvre épouvantable, et ayant le transport au cerveau; il rentra et se coucha pour mourir. Tant de résistance contre la maladie n'avait d'autre but que d'échapper aux prêtres et aux secours de l'Eglise. Son curé, qui s'appelle M. Chapeau, étant venu le voir pendant que l'excès du mal le retenait chez lui malgré lui, il lui dit : Monsieur le Curé, je vous entends; vous pouvez vous épargner la peine de revenir. Le temps est mauvais, et je vous promets de ne pas sortir d'ici *sans chapeau*. Il lui a tenu parole; il a bien fallu que M. Chapeau vînt le chercher pour le transporter dans sa paroisse.

Le comte de Caylus a nommé son plus proche parent, le marquis de Lignerac, son légataire universel. Il a laissé son cabinet au Roi. Il a fait quelques autres legs. Il a ordonné que si la fantaisie prenait à ses héritiers de lui ériger un mausolée, on choisît pour cela une urne étrusque

qui est dans son jardin , et sur laquelle on grave-
rait simplement son nom, avec les mots : *de l'Acadé-
mie royale des inscriptions et belles-lettres*. Il
ajoute dans son testament, qu'il ne trouve rien
dans le costume de la religion qui s'oppose à
l'exécution de ce projet.

Il y a plus de vingt ans que M. de Voltaire
donna une tragédie intitulée *Adélaïde Dugues-
clin*, qui tomba. Pendant son séjour à la cour de
Prusse , il la renvoya à Paris , sous le titre du *Duc
de Foix* , et elle fut jouée avec succès. M. le ma-
récchal de Richelieu ne voulant donner que des
pièces nouvelles pendant le prochain séjour de la
cour à Fontainebleau , avait ordonné aux comé-
diens de reprendre cette pièce sous son ancien
titre. C'est ainsi qu'elle doit être jouée à la cour le
mois prochain , et c'est ainsi qu'elle vient de re-
paraître sur le théâtre de Paris avec des applau-
dissemens universels. Le duc de Foix a donc re-
pris son nom de Vendôme ; son frère , celui de
Nemours ; Lisois , le nom de Coucy ; et Amélie ,
celui d'Adélaïde Duguesclin. On n'a point con-
sulté l'auteur sur cette métamorphose ; on s'est
simplement contenté de jouer la pièce telle qu'elle
était tombée , et tout le monde l'a trouvée avec
raison très-supérieure au *Duc de Foix*. Je ne sau-
rais me lasser d'admirer la justice du public. Il
commence toujours par siffler généreusement ses
maîtres , qu'il ne devrait jamais envisager sans le
plus profond respect ; mais ils ne sont pas sitôt

morts qu'il s'amende, et qu'il applaudit ce qu'il a sifflé : ce qui a le double avantage et de réparer un tort envers le mort qui n'en peut plus jouir, et de se servir du suffrage qu'on lui accorde pour déprimer les vivans. M. de Voltaire ne peut reprocher à son siècle de n'en avoir pas été traité en homme supérieur ; car je crois qu'il n'y a point d'homme de génie qui puisse se vanter d'avoir éprouvé autant d'injustices et autant d'ingratitude que lui. Il a fallu qu'il arrachât les suffrages et les applaudissemens pendant trente années de suite ; et au milieu de ses succès et de sa gloire, on disait aussi impudemment que généralement, qu'il n'était qu'un écolier en comparaison du vieux et barbare Crébillon, et même qu'il ne savait pas faire des tragédies. Mais enfin, à quelque excès que l'envie, la jalousie, la secrète douceur d'outrager un grand homme aient porté leur frénésie, le moment de la justice est du moins arrivé encore du vivant de M. de Voltaire, et en récompense du bon esprit qu'il a eu de se tenir à cent lieues du théâtre de sa gloire, on lui pardonne de se faire admirer, et il jouit de la douceur de se voir traité comme s'il était mort.

Je ne dis pas qu'*Adélaïde Duguesclin* soit une de ses meilleures pièces : elle est faiblement écrite, elle languit dans quelques endroits ; mais elle a, comme toutes les pièces de M. de Voltaire, un grand dessin et des beautés d'un genre supérieur. Il était beau de montrer un héros d'un caractère généreux, mais violent, en proie aux

malheurs d'un amour sans espérance, et de lui donner son frère pour rival, de l'exposer au crime de fraticide afin de le ramener à la raison et aux sacrifices qu'elle exigeait de lui. Le troisième et le cinquième acte sont admirables, et les noms de Bourbon, de Vendôme, de Nemours, de Duguesclin, de Coucy, devaient intéresser et toucher un auditoire français. Cependant, lorsque cette pièce parut pour la première fois, elle commença comme on vient de la reprendre par

Noble sang Duguesclin,

et le nom de Duguesclin choqua le parterre, et il ne voulut pas laisser continuer la pièce. Et lorsqu'à la fin de la tragédie, Vendôme, rendu à la raison et à ses devoirs, se résout aux sacrifices les plus difficiles, et, s'adressant au sage Coucy, lui demande :

Es-tu content, Coucy?....

un plaisant du parterre répondit : Couci-couci; et la pièce tomba. Il fallait peut-être rire de cette saillie, parce qu'il est toujours bon de rire; mais il ne fallait pas qu'elle influât sur le sort de la pièce. Ce vers est aussi resté à la reprise, et n'a fait rire personne. Le duc de Vendôme ayant ordonné le supplice de son frère, était convenu avec Coucy qu'il serait averti par un coup de canon de l'exécution de ses ordres. Ce coup de canon se tire à l'instant où Vendôme, déchiré par ses remords, appelle un officier, et lui ordonne de courir empêcher l'exécution de son frère. Il

contribua beaucoup à la chute de la pièce dans sa nouveauté. Il a fait un effet terrible à cette reprise, et il a arraché plus d'une fois un cri d'effroi involontaire à tout le parterre.

Il n'est point douteux que cette pièce ne reste au théâtre sous le titre d'*Adélaïde Duguesclin*, surtout si le rôle d'Adélaïde peut être mieux rempli. La belle Dubois n'était rien moins qu'une touchante Adélaïde; sa monotonie, son jeu froid, sans passion et sans nuances, a beaucoup nui au succès de la pièce, qui est singulièrement dû à la manière supérieure dont M. Le Kain a joué le rôle du duc de Vendôme. On peut dire que cet acteur partage en cette occasion la gloire du succès avec M. de Voltaire.

Le jour de l'apparition de *Pharamond* sur la scène française, on donna sur le théâtre de la Comédie italienne la première représentation d'*Isabelle et Gertrude*, ou *les Sylphes supposés*, opéra comique en un acte, par M. Favart, la musique de M. Blaise. Cette pièce fut plus heureuse que *Pharamond*, elle eut un grand succès. Il n'y a rien à dire de la musique : ce sont des chansons, de petits airs qui n'en méritent pas le nom; et dès que M. Blaise veut s'élever au-delà du couplet, il devient mauvais. Quant à la pièce, c'est le conte de M. Guillaume Vadé, qui a pour titre l'*Education des Filles*, mis sur la scène. On va donner à Fontainebleau *Ce qui plaît aux Dames*, autre conte de ce précieux recueil de M. Vadé de Fer-

ney. Si cette pièce n'est pas charmante, ce sera bien la faute du poète. Celle de l'*Education des Filles* pouvait l'être aussi ; mais elle est bien mal faite , et son succès est dû en grande partie au jeu de madame Laruette , qui joue le rôle d'*Isabelle* avec tant de naïveté, d'innocence et de simplicité , qu'elle enchante. Les scènes d'*Isabelle* avec sa mère et avec son amant font un effet charmant au théâtre, et acquièrent par son jeu un prix qu'on ne peut sentir à la lecture. Je demande pardon à Madame Laruette , autrefois mademoiselle Villette ; j'ai toujours fort mal pensé de son talent, et, malgré sa jolie voix, j'étais persuadé qu'elle ne deviendrait jamais actrice. Elle s'est singulièrement formée depuis quelque temps , et c'est avec grand plaisir que je me rétracte. Son exemple prouve que l'application et l'étude soutenue par de bons conseils peuvent suppléer au défaut de dispositions naturelles.

La bienséance de notre théâtre n'a pas permis à M. Favart de laisser madame *Gertrude* dévote comme elle l'est dans le conte. Ainsi ce M. *André* du conte, qui rend les gens heureux, est devenu M. *Dupré* ; et la mère, au lieu de parler à sa fille d'exercices spirituels, est obligée de feindre qu'elle a un commerce avec les sylphes qui lui apparaissent sous la forme de quelque ami ; commerce innocent et pur qu'on ne peut mériter qu'à force de vertu. Cette fiction est insipide et sans naturel ; et il faut avoir le goût déjà bien faux pour se prêter à la supposition qu'une jeune fille de

quinze ans verra son petit voisin qui en a vingt , et croira que c'est un sylphe qui a pris la forme de son petit voisin. Voulez-vous savoir pourquoi nous n'avons plus de comédie depuis Molière , et pourquoi ce grand homme devait tout à son génie et rien à son siècle ? C'est que nos petites mœurs s'opposent à toute vérité, et que leur raffinement, qui augmente tous les jours avec la corruption générale , rétrécit aussi tous les jours la carrière du théâtre. Dans la comédie anglaise de Cibber , qui a pour titre *le Mari nonchalant* , la toile se lève, et l'on voit le mari étendu et dormant sur un canapé à côté de la chambrière de sa femme, qui dort également avec la gorge découverte et ses habits dans un assez grand désordre. La femme entre; elle reste un moment surprise, et puis elle ôte son fichu de son cou , en couvre sa chambrière et se retire. Le mari se réveille, reconnaît le fichu de sa femme, et en reste interdit. La chambrière veut tourner l'aventure en plaisanterie ; ce qui est bien dans le caractère d'une créature de cette espèce. Son maître ne le trouve pas bon, ce qui engage la scène; et voilà la véritable comédie. Ce tableau est même plein de goût. Je n'approuve pas le désordre des pièces anglaises ; mais si l'on pouvait combiner leur vérité avec la régularité française , on aurait enfin une comédie. Nous n'osons désigner sur le théâtre aucun état de la société, excepté celui de médecin et de procureur ; car vous jugez bien que les caractères vagues de petit-maître ou de robin ne représenteront jamais les mœurs d'un

homme de la cour ou d'un homme de robe avec une certaine vérité. Un maître des requêtes et un conseiller au parlement sont tous les deux de la robe ; mais leurs mœurs sont très-différentes. Ayez le génie de Molière, faites la comédie du Conseiller au parlement , et vous verrez si l'on se soucie de la véritable comédie. Elle n'existera jamais en France ; mais ce ne sont pas les honnêtes gens qui s'y opposeront. Ils redoutent peu la licence la plus effrénée ; ils n'y voient point de risque pour eux , et cela suffit pour leur tranquillité. Ce sont les fripons qui persuadent aux sots que tout serait perdu si l'on accordait à la presse et aux spectacles publics une certaine liberté ; et ils ont de bonnes raisons pour établir ce principe. Chose indubitable : si vous voyez une nation s'industrier pour multiplier les entraves de la presse et des théâtres , si vous entendez dire à chaque moment que la satire est un fléau qu'on ne saurait trop réprimer , comptez que cette nation est sans mœurs ; comptez aussi que ses ouvrages d'art et de génie ne sauraient avoir un certain caractère de vigueur. Le *Tartuffe* est l'ouvrage de l'homme le plus sublime des siècles modernes ; et voyez cependant comme tout l'art du poète a été employé à affaiblir le caractère principal , afin de le rendre susceptible de la représentation. Si Molière avait osé faire de son *Tartuffe* un prêtre qui, en qualité de directeur des consciences , s'empare de l'esprit du mari et de la femme, et des affaires

de toute la maison ; fait déshériter le fils, envoie la fille au couvent, séduit la femme sous le langage mystique de la religion, réussit dans cet infâme dessein, et parvient à ruiner cette famille de fond en comble ; si, bien loin d'être puni à la fin contre toute vraisemblance, en vertu de notre pitoyable système dramatique, ce fourbe triomphait insolemment de l'imbécillité de ses dupes trop tard déçues, alors le *Tartuffe* serait devenu un ouvrage important et public, digne à jamais de servir d'école aux mœurs et d'instruction à une nation éclairée.... Et nos filles seront témoins des séductions qu'un fourbe emploie pour abuser la femme de son bienfaiteur ?.... Oui ; car si vous étiez digne du spectacle que je propose, la vertu de vos enfans ne serait pas fondée sur l'ignorance des sexes et du but de la nature ; vous ne cherchiez pas à prolonger cette ignorance jusqu'au moment où elle ne peut finir sans danger, et vous abandonneriez un système funeste aux mœurs, et qui est devenu, parmi nous autres peuples froids et dévots, la source des désordres et de la débauche.

Le petit roman de *Sara Th....*, par M. de Saint-Lambert, m'a donné occasion de faire quelques perquisitions au sujet de l'histoire véritable qui en a fourni l'idée. Tout se simplifie à mesure qu'on perce jusqu'à la vérité. Cette *Sara* prétendue charmante est une vieille fille de qualité qui s'est

coiffée de son laquais, et qui l'a épousé. Il est vrai qu'avant de consommer ce beau mariage, elle a fait un testament qui, en réservant à son digne époux une partie de son bien, assure le reste à sa famille ; mais elle en a sagement gardé la jouissance jusqu'à sa mort ; et si elle était d'âge à avoir des enfans, le testament tomberait de lui-même. Elle ne s'est point retirée à la campagne, mais elle vit à Londres dans le mépris qu'elle mérite, et l'on prétend que les mauvais traitemens qu'elle a essuyés du cher objet de sa passion, après le mariage, l'ont convaincue depuis qu'il ne faut pas toujours suivre son penchant.

Si nous avions un Fielding en France, il ferait une parodie excellente du petit roman de M. de Saint-Lambert, en suivant le tableau véritable. Ce serait encore le parent qui parlerait, et qui se plaindrait de la mauvaise foi avec laquelle l'auteur du petit roman a exposé les faits. Cet ouvrage pourrait être plein de gaieté et d'un très-bon ton de plaisanterie.

Il vient d'arriver ici une aventure assez fâcheuse à M. Gatti, médecin consultant du Roi. Il avait inoculé madame la duchesse de Boufflers, il y a deux ans et demi. Elle n'avait pas pris la petite vérole ; mais comme elle avait eu un peu d'inflammation autour de la plaie, quoique sans fièvre, M. Gatti avait cru pouvoir l'assurer qu'elle était à l'abri de la petite vérole. Elle vient de l'avoir na-

22 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE.

turellement, et cette légèreté du médecin retardera peut-être les progrès de l'inoculation en France. Tous ceux qui n'étaient qu'à demi persuadés, reculeront leur conversion. Quant à M. Gatti, cette aventure lui fera certainement grand tort; et j'en suis fâché, car c'est un homme d'esprit et de mérite, mais malheureusement il est un peu léger.

OCTOBRE 1765.

APRÈS l'usage que Descartes a fait de sa méthode , il doit être permis de se défier un peu des éloges qu'elle a reçus , et qui viennent d'être renouvelés dans tous les discours qui ont concouru pour le prix de l'Académie française. C'est moins par sa philosophie , qui est déjà oubliée , que par sa méthode, que ce philosophe est regardé comme le régénérateur de la raison , et le premier moteur des progrès qu'elle a faits en Europe depuis cent ans.

En convenant que la marche de Descartes est celle d'un philosophe distingué, et que son *Traité de la Méthode* est un excellent ouvrage , j'avoue que je ne puis attribuer à la méthode en général les avantages dont on prétend que nous lui sommes redevables. Il en est de la méthode ou de l'ordre qu'il convient de suivre dans la recherche de la vérité , comme des règles inventées pour la perfection des beaux arts ; jamais ces règles n'ont fait faire un beau tableau , une belle tragédie ; jamais la méthode n'a produit un ouvrage de génie. On n'assurera pas sérieusement , je pense , que sans la méthode de Descartes , Newton et Leibnitz n'auraient pas été ce qu'ils sont. Si l'on entend par méthode ce qu'Horace appelle *lucidus ordo* , il est évident qu'elle n'est point de

24 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE;

l'invention de Descartes , mais qu'elle est inséparable de la bonne philosophie, et aussi ancienne qu'elle. Il est impossible qu'un homme de génie appliqué à la recherche de la vérité n'observe une certaine marche , et n'établisse une chaîne de communication entre ses idées ; et c'est en quoi consistera sa méthode : mais chaque homme de génie aura la sienne , comme chaque grand peintre a sa palette , chaque grand poète son faire. Cette méthode , au contraire , qui consistera dans un recueil de préceptes généraux et dans une route commune , tracée et prescrite à tous les philosophes , ne sera jamais d'aucune utilité aux esprits supérieurs ; elle ne pourra être une ressource que pour les esprits vulgaires. Peu s'en faut que je ne définisse la méthode , une science qui apprend aux hommes médiocres le secret de faire un livre avec les idées d'autrui , et aux sots celui de se donner les airs des gens d'esprit ; mais c'est un grand mal d'avoir souffert cette usurpation en philosophie , et que les écoliers aient pu parler avec un ton de maître : rien n'a fait autant de tort à la véritable science , que le bavardage.

Lorsqu'on étudie sans prévention la philosophie des anciens , on est frappé de voir que tout a été pensé avant nous , et que depuis que nous sommes sortis de la barbarie , nous n'avons presque pas fait un pas en avant , si l'on en excepte ce que l'invention fortuite de quelques instrumens nous a fait découvrir en astronomie et en phy-

sique; encore les anciens avaient-ils pressenti presque toutes les grandes vérités qui ont été constatées depuis. On ne dira point sérieusement, je pense, qu'on s'aperçoit dans la philosophie de Thalès, d'Anaxagore, de Pythagore, de Socrate et des grands hommes sortis de son école, du défaut de la méthode de Descartes. On ne croira point que le plus beau génie de Rome, Cicéron, en transférant dans sa langue toutes les richesses de la philosophie grecque, ait manqué de clarté et d'ordre. Quel est donc le mérite de cette méthode qui n'a rien fait découvrir depuis cent ans, qui n'a servi ni à Newton ni à Leibnitz, et dont tous les grands hommes de l'antiquité se sont si bien passés? Son mérite est d'avoir porté les premiers coups efficaces à ce jargon barbare des écoles qui avait subjugué toutes les têtes, ou plutôt d'avoir fait écrouler un édifice déjà ébranlé par des coups multipliés pendant cent ans de suite. Cette gloire est assez solide pour qu'on ne songe pas à en altérer l'éclat par de fausses suppositions.

Mais cette méthode de Descartes nous préservera-t-elle du moins du retour de la barbarie? Cet esprit géométrique qui s'est emparé de toutes les écoles de l'Europe, nous garantira-t-il du malheur de retomber dans le jargon philosophique, et de nous payer de mots pendant quelques milliers d'années, comme il était arrivé? Qui osera résoudre ce problème? Lorsqu'on voit d'un côté l'influence de la liaison politique et mutuelle de tous les peuples, la prompt communication

des lumières d'une extrémité de l'Europe à l'autre; le mouvement prodigieux porté dans toutes les parties par l'industrie et le commerce, l'établissement des postes et de l'imprimerie, on est tenté de croire que les progrès de la raison ne finiront plus qu'avec notre planète, et que le genre humain, à mesure qu'il vieillira, deviendra de plus en plus éclairé, sage et heureux. Quand on considère en revanche combien les bons esprits sont rares, combien il y a de têtes absurdes; quand on pense que la multitude se paye toujours de mots, que ceux qui parlent le même langage, qui emploient les mêmes expressions, n'ont quelquefois pas une notion commune entre eux; quand on voit combien le nombre des penseurs est petit, et que le grand nombre même des philosophes ne font que le métier de broder sur un fond qui n'est pas à eux, alors on commence à douter que la raison et la vérité soient faites pour l'homme.

J'aperçois dans la succession des siècles quelques hommes d'un génie supérieur, d'une trempe d'esprit particulière; mais je les vois épars et rares. J'aperçois aussi quelques âmes privilégiées qui, sans avoir reçu le don de créer, savent sentir et entendre. Voilà ce qui compose l'élite du genre humain, entre laquelle il s'établit une liaison et une correspondance de lumières, de sentimens et d'amitié, que ni la différence de nation, ni la diversité de mœurs, ni la distance des lieux, ni celle des temps, ne peut ni vaincre ni altérer. C'est dans cette élite que réside la sagesse des nations;

c'est à elle qu'est confié le dépôt des connaissances et des ouvrages de génie en tout genre ; le reste des hommes , incapable de recevoir et de souffrir la lumière, demeure étranger à la véritable science, et lui refuse tout droit d'indigénat.

En étudiant les révolutions de l'esprit humain, on remarque que les instans de lumière ont été excessivement courts, qu'ils ont été comme l'effet de quelque effort heureux et merveilleux de la nature , et l'ouvrage d'un très - petit nombre d'hommes de génie, d'abord contredits, calomniés et persécutés , ensuite approuvés , adoptés et exaltés, souvent sans meilleure connaissance de cause , et bientôt après défigurés par ceux qui se disaient leurs sectateurs et leurs disciples. Ces révolutions m'ont l'air d'être périodiques. Lorsque l'absurdité est parvenue à son plus haut degré, on s'en dégoûte. Alors, s'il se trouve un bon esprit, il l'attaque , et en prenant bien son temps, il réussit à l'abattre ; mais il n'apprend pas pour cela aux hommes à se préserver de l'erreur. Tout ce qu'il produit sur eux se réduit ordinairement à mettre un autre *Dictionnaire philosophique* à la mode. On croit, en se servant de ses termes et en se moquant des termes anciens, être aussi profond philosophe que lui. Le jargon change, mais la raison y gagne-t-elle ? Que lui importe que tel terme soit plutôt à la mode que tel autre ? Toute l'école socratique, et toutes les sectes qui en sont sorties, n'ont jamais su ce que c'était que l'esprit et le cœur qui jouent un si grand rôle dans nos

moralistes ; il n'y a point de mot ni en grec , ni en latin , pour exprimer ces deux termes dans l'acception que nous leur donnons. Croirons-nous pour cela que Socrate ne savait pas faire de la morale , qu'un dialogue de Platon ne vaut pas bien une maxime de la Rochefoucauld ou une page de la Bruyère , et mettrons-nous les *Essais* de M. Nicole au-dessus des *Tusculanes* de Cicéron ? Tout est périodique dans ce monde , tout est mode parmi les hommes. Je crains qu'il ne vienne un temps où les termes favoris de la philosophie moderne soient aussi absurdes que le jargon de l'école péripatéticienne. Il ne faut pour cela que du temps et des commentateurs ; et peut-être sommes-nous moins éloignés de cette époque que nous ne croyons. Alors , notre gravitation , notre attraction , nos forces centrifuges et centripètes pourront paraître aussi barbares que les quiddités et les entéléchies de la philosophie scolastique ; et le mot d'esprit que nous mettons à toute sauce , jouera un aussi beau rôle que les facultés occultes. Ce sera alors la tâche d'un nouveau Descartes , de profiter à propos de la satiété de notre jargon pour le battre en ruine , de remettre pour un petit moment les choses à la place des mots , et d'obliger les subalternes , d'abord , d'arrêter un peu le cours de leurs sottises , et puis de les reproduire en les parant du dictionnaire à la mode.

Le très-petit nombre d'excellens esprits , le nombre prodigieux d'esprits absurdes et de têtes étroites , ne sont pas propres , encore une fois , à

rassurer sur le sort de la philosophie et sur les progrès de la raison; et je crains que, malgré l'étalage que nous aimons à en faire, l'histoire que je viens d'en tracer ne soit véritablement celle de tous les siècles et de toutes les écoles.

Dans l'histoire de Descartes, ses panégyristes devaient surtout insister sur l'application de l'algèbre à la géométrie, qui est de son invention. Car c'est en cela principalement qu'il s'est montré créateur et homme d'un grand génie; et cette gloire lui demeurera, lorsque tous les discours composés à sa louange seront oubliés, et qu'il ne restera plus trace d'aucune de ses vues, ni d'aucun de ses rêves philosophiques.

Le vertueux auteur de l'*Année Littéraire*; dans la guerre qu'il fait, depuis longues années, à M. de Voltaire, avec autant de succès que de bienséance, n'a pu voir sans chagrin la gloire que celui-ci a recueillie de la justification de cette malheureuse famille Calas, à laquelle il a servi de défenseur et de père depuis son désastre. Jean Fréron, pour soutenir toujours la beauté de son rôle, s'est fait écrire une lettre par un prétendu philosophe protestant, dans laquelle, pour enlever à M. de Voltaire la part qu'il a eue à la justice rendue à la famille Calas, il cherche à jeter du louche sur toute cette déplorable aventure. Je n'ai pas lu ces horreurs; je peux dire avec plus de vérité, je crois, que M. de Voltaire, que je n'ai jamais lu l'*Année Littéraire*; mais il faut

30 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE;

être le dernier des hommes pour oser attaquer l'innocence d'une famille si cruellement opprimée, simplement parce qu'elle compte parmi ses défenseurs un homme qu'on a intérêt de décrier. Cette bassesse, commise après le jugement souverain rendu en faveur de ces infortunés, mériterait même une punition exemplaire, si l'innocence était efficacement protégée parmi nous. Il faut aussi être le dernier des hommes, pour supporter patiemment le châtement qu'il a plu à M. le marquis d'Argens, brigadier des armées du roi, d'infliger audit Jean Fréron. Cet officier, justement indigné de la bassesse de ce journaliste, vient d'écrire et de signer une lettre qui est imprimée depuis quelques jours, et à laquelle tout homme qui n'a pas perdu tout sentiment d'honneur ne peut répondre qu'en se faisant tuer par celui qui l'a écrite, ou qu'en lui perçant le cœur. Le vertueux Fréron ne prendra pas ce parti-là ; il s'enveloppera dans sa vertu. La réponse de M. de Voltaire à M. d'Argens, aussi imprimée, n'est pas moins terrible pour le célèbre folliculaire. Le mot, *je sais bien qu'il n'en aurait pas été touché*, est un des plus cruels qu'on ait jamais dits d'un bandit.

Jean Fréron vient de faire un voyage en basse Bretagne, pour recueillir la succession d'une nièce qui lui est échue inopinément, et qu'on dit assez considérable, vu le trafic lucratif que la défunte faisait de ses charmes dans les ports les plus fréquentés de la province. Cette succession

engagera peut-être ce grand homme à se reposer désormais sur ses lauriers, auxquels la lettre de M. d'Argens vient d'ajouter un beau rameau. En passant par Rennes, Jean Fréron a cru pouvoir disserter sur les affaires du parlement de Bretagne comme sur le procès du malheureux Calas. M. de la Chalotais, procureur général du Roi, instruit de ses propos, l'a fait venir chez lui : « Comment vous appelez-vous?—Monseigneur, je suis Fréron. — Je ne connais pas Fréron, mais on m'a rendu compte de vos propos, et je vous conseille de quitter Rennes sous vingt-quatre heures, si vous ne voulez pas qu'on en fasse justice. » M. Fréron, avant de suivre le conseil du magistrat, a voulu voir la comédie. Dès qu'on l'a vu entrer dans la salle, tout le monde a crié ! *l'Écossaise*, *l'Écossaise* ; *donnez-nous l'Écossaise*. Le héros de *l'Écossaise* a jugé prudent de se retirer, et de ne pas assister à la représentation d'une pièce où il joue un si beau rôle. En arrivant à Brest, le commandant des galères lui a fait demander s'il venait prendre possession de son bénéfice. Ces honneurs multipliés rendus à Jean Fréron tout le long de sa route ne l'amuse pas, je crois, tout-à-fait autant que les oisifs de Paris qui en sont instruits par la renommée.

Quoiquela folie de Jean-Jacques Rousseau soit de n'être pas philosophe, les prêtres lui en accordent les honneurs malgré lui, et le font traiter en conséquence. Les nouvelles de Neufchâtel disent

que le pasteur Montmollin, son bon ami, et qui l'avait admis à la sainte-table il y a deux ans, vient de le faire chasser par ses paroissiens de Moëtier-Travers, à coups de pierres. Le pauvre Jean-Jacques s'est retiré dans le canton de Berne, malgré le décret qui y subsiste contre lui, et l'on assure que s'il veut y demeurer en repos, le gouvernement ne l'en empêchera pas. On nous a montré un dessin qui représente le véritable paysage de Moëtier-Travers. On voit sur le devant Jean-Jacques Rousseau, en habit arménien, qui fait l'aumône à un pauvre, tandis que le pasteur Montmollin exhorte ses paroissiens à lui jeter des pierres. Comme ce tableau est moral, nous tâcherons de le faire graver avec cette inscription simple et naturelle: *Le pasteur Montmollin exhorte ses paroissiens à jeter des pierres à Jean-Jacques Rousseau qui fait l'aumône aux pauvres.*

Il paraît une foule d'écrits contre ce pauvre Jean-Jacques: mais ils ne lui feront pas autant de mal que les pierres de Moëtier-Travers. Les *Lettres écrites de la plaine* en réponse à celles *de la Montagne*, ou *Défense des Miracles contre le philosophe de Neufchâtel*, sont d'un philosophe qui mérite une place entre M. de Caraccioli et M. de Keranflech. Il est aussi plat que le pays d'ou il écrit. La *Lettre d'un Anonyme à M. Rousseau*, est une brochure grand in-8.º de 250 pages, qui attaque son *Contrat Social*. Il paraît aussi un *Anti-Contrat Social* et une *Lettre*

de *Jean-Louis Rousseau*, fils naturel de Jean-Jacques Rousseau, par M. Vincent, avocat; brochure de 30 pages. Cette lettre est une froide et insipide plaisanterie.

Le trente du mois dernier on avait annoncé la tragédie de *Phèdre* sur l'affiche de la Comédie française. La salle se trouva bien garnie, parce qu'on espérait de voir M. Aufresne dans le rôle de Thésée, qu'il avait joué supérieurement quelque temps auparavant, et où il s'était surtout fait admirer par un jeu muet qui portait le trouble dans tous les cœurs pendant ce récit si célèbre, si beau et si déplacé que Théràmène vient lui faire de la mort d'Hippolyte. La toile se lève, et au lieu du palais de Phèdre, on voit un paysage, et dans le fond deux maisons l'une à côté de l'autre, toutes les deux d'assez chétive apparence. Au même instant, M. Prévile s'avance en habit de valet, et demande au parterre la permission de jouer une pièce nouvelle, la crainte de l'auteur et sa modestie ne lui ayant pas permis de se faire afficher. Le parterre ayant agréé la requête, on joua à la place de *Phèdre* le *Tuteur dupé* ou *la Maison à deux portes*, comédie en prose et en cinq actes, par M. Cailhava Destandoux, qui arriva, il y a quelques années, du fin fond de la Gascogne, avec une comédie intitulée le *Présomptueux*, si je m'en souviens bien, et sifflée en moins d'une demi-heure. Le *Tuteur dupé*, joué ainsi par surprise, a eu un sort plus heureux;

il a été bien accueilli, et M. Cailhava Destandoux a été obligé de comparaître en personne pour recevoir les applaudissemens et les félicitations du parterre. Il aurait bien dû faire jouer à son nom un rôle dans sa pièce; car je le trouve tout-à-fait théâtral. Comme je n'étais pas du secret, je n'ai pu voir le *Tuteur dupé* qu'à la seconde représentation; elle a été bien reçue, mais il y avait peu de monde. On a continué depuis à la jouer, et elle est à sa sixième ou septième représentation.

Cette pièce est du genre de celles qu'on nomme pièces à intrigue. Tout y roule ordinairement sur les fourberies et les ruses d'un valet qui s'intéresse au mariage d'un couple amoureux dont il est gagné, et qui le fait réussir en dépit de quelque vieux tuteur qui s'y oppose. Voilà le sujet du *Tuteur dupé* en deux mots; il n'est assurément pas neuf. M. Merlin, valet du vieux tuteur, y fait tout; il dénoue et renoue la pièce à tout moment, et la mène ainsi d'acte en acte jusqu'à la fin. M. Cailhava Destandoux a eu le bon esprit de tenir son Merlin sans cesse sur la scène. Il a prévu que ce rôle serait joué par Prévillè : et ce charmant acteur sait se faire applaudir malgré qu'on en ait. Son jeu, plein de verve et d'originalité, entraîne. Le succès du *Tuteur dupé* lui est dû entièrement; sans lui la pièce n'aurait pas été jusqu'à la fin.

Ce n'est pas que l'auteur ne mérite des encouragemens. Il a de la gaieté, et même des ressources dans la tête; mais notre goût est si éloigné de ce genre, et ce genre est si éloigné de la bonne co-

médie ! Il pouvait être bon et vrai dans le siècle de Plaute , dont M. Cailhava a emprunté son sujet. Les esclaves étaient alors réellement les chefs et les machinistes de toutes les intrigues ; mais aujourd'hui que l'invention du papier et de l'encre et de la cire d'Espagne réduit les valets au rôle de simples commissionnaires dans la plupart des intrigues amoureuses , et qu'il est rare qu'un valet soit l'arbitre des résolutions importantes et des révolutions domestiques , il n'y a plus ni goût ni vérité à lui faire jouer ce rôle dans nos comédies. Ce n'est pas là ni la comédie de Térence , ni celle de Molière ; c'est la farce italienne , imitée elle-même d'après la comédie de Plaute , transportée sur le théâtre français sans les masques , et arrangée avec un peu plus de régularité. Ce genre ne peut donc avoir ni vérité , ni but moral ; il ne représente ni les mœurs , ni les conditions , ni le cours véritable et naturel des événemens. Quand le poète a beaucoup d'esprit , ses pièces peuvent servir d'amusement et de délassement après le travail ; elles peuvent offrir le spectacle des ressources de sa tête , des finesses et de l'originalité de son esprit. Ainsi , cette sorte de drame a cela de particulier , que c'est le poète qui y est en spectacle , et non pas la chose représentée ; au lieu que les autres ouvrages dramatiques ne sont bons qu'autant que l'idée de l'auteur ne s'offre jamais au spectateur.

Sous ce point de vue on pourrait faire un parallèle entre M. Cailhava Destandoux et

M. Goldoni; car, dans le fait, celui-ci ne s'est point élevé au-dessus de ce genre de comédie à intrigue. La partie des mœurs de ses pièces et ses discours sont quelquefois vrais, mais toujours communs et plats. En revanche, il a des ressources infinies dans la tête, et il entend l'imbroglia supérieurement. Donnez-lui une clef, un portrait, une corbeille; il ne lui en faut pas davantage pour faire une pièce qui vous amusera depuis le commencement jusqu'à la fin. Il tirera un parti infini du plus petit accident avec une adresse merveilleuse; il préparera des riens, et s'en servira un moment après avec un grand avantage et avec une extrême finesse. Il s'en faut bien que M. Cailhava Destandoux, malgré son nom magnifique, puisse soutenir sur ce point le parallèle avec son rival, le modeste et humble Goldoni.

Dans sa pièce, il s'agit donc de duper un vieux tuteur, M. Richard, qui, au moment d'épouser la vieille Argante, sa voisine, se coiffe d'une jeune pupille appelée *Emilie*, qu'il élève dans sa maison. Cette jeune personne n'est point du tout d'avis d'épouser son vieux tuteur. Elle aime tendrement un jeune homme qui s'appelle *Damis*, et qui est favorisé par la vieille Argante, tante d'Emilie, surtout depuis que cette vieille a quelques pressentimens de l'infidélité que M. Richard se propose de lui faire. Mais rien n'est gagné si l'on ne peut mettre le valet de M. Richard dans les intérêts des jeunes amans. Ce M. Merlin est un homme de ressource, plein d'adresse et d'industrie; la promesse d'une bonne récompense et la

main de Marton, femme de chambre de madame Argante, l'attachent bientôt au sort d'Emilie et de Damis.

Merlin, en frappant sur le mur mitoyen des deux maisons, avait remarqué un son creux; il s'était leurré l'imagination avec l'idée d'un trésor qu'il trouverait dans ce mur. Point du tout, en détachant la tapisserie, il découvre une porte secrète de communication, qui donne dans la maison de madame Argante. Il vient annoncer cette bonne nouvelle aux deux amans; il leur dit en sanglotant d'être bien joyeux. Il pleure parce qu'il n'est pas encore consolé de n'avoir pas trouvé de trésor; il leur recommande de rire, parce qu'au moyen de cette porte, dont M. Richard n'a point de connaissance, ils pourront se voir tout à leur aise. Ce Merlin qui en pleurant presse les jeunes gens de rire, sans leur dire pourquoi; voilà un échantillon du comique de M. Cailhava Destandoux qui a réussi, mais qu'il était aisé de rendre plus plaisant : car on ne se désespère pas de n'avoir pas trouvé un trésor; il fallait donc trouver à Merlin un sujet réel de désolation, et cela n'était pas difficile.

Voilà donc une porte de communication qui conduit Emilie dans la maison de madame Argante, où Damis est logé. Le jardinier de M. Richard voit, par les fenêtres, Emilie avec un jeune homme chez madame Argante. Il vient en avertir son maître, et lui conseille d'aller les surprendre. Ce n'est pas là le compte de Merlin, qui, en sa qualité de fripon, a toute la confiance de son

maître, comme cela doit être, tandis que l'honnête jardinier passe pour un benêt. Merlin fait sentir à M. Richard, qu'ayant rompu avec madame Argante, il ne lui convient point d'aller chez elle. Merlin ira à sa place, pour vérifier le fait. M. Richard restera devant la maison, afin qu'Emilie ne puisse en sortir sans être vue, et le jardinier ira voir dans la maison de M. Richard si, comme le prétend Merlin, Emilie est dans son appartement. En effet, Merlin court bien vite dans la maison de madame Argante, avertir la jeune pupille. Elle repasse par la porte secrète, et le jardinier est fort sot de la trouver à la porte de son appartement.

Cependant il jure sur son dieu qu'il l'a vue un moment auparavant par les fenêtres, dans la maison de madame Argante; et Merlin, pour ôter tout soupçon à M. Richard, qui est fort sot et qui se prétend très-fin, est obligé de dire que la personne que le jardinier a prise pour Emilie, est la sœur d'Emilie. Il est établi dans la pièce que cette sœur, qui s'appelle Hortense, ressemble si parfaitement à Emilie, qu'il n'y a pas moyen de les distinguer l'une de l'autre..... A la bonne heure, on se prête au théâtre à ces suppositions absurdes : mais Hortense est en ville et au couvent!..... cela est vrai, mais M. Merlin sait mentir en cas de besoin. Il assure qu'elle vient d'arriver dans le dessein d'épouser son vieux tuteur, dont la tête lui tourne. M. Richard est fâché de causer du tourment à une jeune personne, mais il ne peut donner la préférence à Hortense sur Emilie : celle-ci est douce et tendre, l'autre est folâtre, enjouée,

capricieuse. On est aussi prévenu qu'elle va toujours habillée en amazone. M. Richard est résolu de la voir, et de lui ôter toute espérance. Son projet est de la marier avec Damis.

Au milieu de toutes ces menées, la pièce est arrivée au cinquième acte. Il s'agit de trouver un dénouement. Rien n'est plus aisé. Il y a un double contrat à signer, celui de Damis avec Hortense, et celui de M. Richard avec Emilie. Au moyen d'un escamotage, le notaire fait signer au vieux barbon son contrat de mariage avec la vieille Argante d'un côté, et de l'autre celui d'Emilie avec Damis; et, pour qu'il ne reste point d'incertitude sur la tricherie, Damis s'est glissé dans la maison de M. Richard par la porte secrète, et en sort publiquement avec Emilie en présence de M. Richard qui en reste stupéfait, mais qui est obligé de consentir à leur mariage, et de donner la main à Argante. On prétend qu'à la première représentation le dénouement était fondé sur ce que le notaire se trompait de porte, et qu'il entrait chez madame Argante au lieu d'entrer chez M. Richard. On dit aussi que l'auteur a d'autres dénouemens tout prêts, et que dans un cas de besoin il pourrait en changer à chaque représentation.

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fait rire, qu'il a des saillies assez plaisantes, qu'il noue, dénoue et renoue son intrigue avec assez de facilité. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que pour faire réussir les ruses de son Merlin, il a été obligé de rendre son vieux tuteur excessivement bête. Molière n'a pas recours à ces malheureuses ressources, et le

vieillard de l'Andrienne joué par Dave est lui-même très-rusé, et raisonne toujours juste : voilà des gens qui valent la peine d'être trompés. Je conseille à M. Cailhava Destandoux de s'en tenir à ses succès dramatiques, et de ne point ambitionner les succès de l'impression; car sa pièce tomberait infailliblement à la lecture, et si bas, qu'il aurait peut-être lui-même de la peine à se persuader son succès au théâtre.

J'étais assis à côté d'un homme grave, et je m'extasiais sur la manière dont Prévile savait faire valoir les moindres détails de son rôle, et en escamoter, pour ainsi dire, les mauvais à l'attention du public : Vous avez raison, me dit mon homme avec un grand sérieux, c'est un charmant acteur que ce Prévile. Je crois, Dieu me pardonne, s'il l'entreprenait, qu'il ferait réussir le *Pater*.

On vient de donner sur le théâtre de la Comédie italienne *le Petit-maître en Province*, opéra comique en un acte de M. Harny, la musique d'un violon nommé M. Alexandre. Ce M. Alexandre est un faiseur de notes; il sait le secret de la plupart des musiciens français, c'est de mettre une pièce entière en musique sans avoir une seule idée musicale. En revanche, le poëte n'est pas sans mérite. Il fait à la vérité des tirades, et pas toujours du meilleur ton; mais il les fait avec facilité et quelquefois même avec élégance. Il y a des choses plaisantes dans sa pièce. Le héros est un des agréables de Paris, qui a toutes les passions à la mode. Il est surtout cocher dans l'âme; c'est là l'expres-

sion propre et une des grandes prétentions de nos jeunes gens de qualité. Ce petit-maître se rend en province pour épouser la fille d'un gentilhomme campagnard. Elle est riche, belle, charmante, cela va sans dire. Son futur s'établit dans le château avec toute la fatuité d'un homme de son espèce. Il donne des ordres pour l'embellissement de la maison et des jardins, comme s'il était chez lui. Il était arrivé avec un grand train de chevaux, de chiens, de valets. Ces valets sont habillés de riches habits bourgeois où il n'y a trace de livrée; c'était aussi un peu la mode avant la dernière guerre. Quant à monsieur le Marquis, il passe les deux tiers de la journée en frack, le fouet à la main, faisant le cocher et exerçant ses chevaux. Vous jugez bien que monsieur le Marquis, si enchanté de lui-même, n'enchanté pas la personne qu'il vient épouser, et qui aime un jeune homme de sa province plein de raison et de mérite; mais le petit-maître a pour lui la mère de sa prétendue, vieille folle très-digne de protéger un petit fat. Le chef de la famille est absent. A son retour, il est étrangement scandalisé de trouver sa maison et ses jardins à moitié culbutés. Il chante pouilles à son jardinier et plus encore à sa femme, et il se propose bien d'en dire son sentiment à son prétendu gendre, lorsque celui-ci paraît dans son accoutrement de cocher, le fouet à la main, suivi d'un de ses gens. Le campagnard, qui est fort brusque, mais bon homme au fond, ne veut pourtant pas humilier son gendre devant son cocher; c'est-à-dire qu'il prend le valet pour le maître et

le maître pour le cocher. Cette méprise, qui est plaisante, a fait grande fortune.

Cependant le petit fat est toujours soutenu par la mère; et pour la désabuser, son mari l'amène pendant que le petit-maître fait un portrait excessivement satirique de son beau-père et de sa belle-mère. Cette dernière, outrée, change de dessein; le petit-maître est renvoyé, et l'on donne la fille au jeune homme qu'elle aime. Toute cette dernière moitié de la pièce ne vaut pas l'autre. En général, M. Harny n'a point d'invention, et son dénouement est détestable. Cette manière de faire venir ses personnages sur le derrière du théâtre, tandis que ceux qui sont sur le devant trahissent leur secret sans s'apercevoir qu'on les écoute; voilà la grande ressource de nos poètes pour amener un dénouement; par l'usage continuel qu'ils en ont fait, elle est devenue aussi fastidieuse qu'elle est dénuée de vraisemblance. Le *Petit-maître en Province* a beaucoup réussi. Il faut espérer que M. Harny trouvera une autre fois des moyens plus heureux pour intriguer et dénouer sa pièce, et que tout son mérite ne se réduira pas à quelques jolis détails.

Il existe un poëme épique dans le goût de *la Pucelle*, intitulé *la Chandelle d'Arras*, en dix-huit chants. Cela vient de Hollande. L'auteur est un certain M. Du Laurent, mathurin défroqué, et qui a de bonnes raisons pour n'être pas en France. Il a déjà publié un autre poëme, il y a quelques années, intitulé *le Balai*, dans lequel on remarqua un portrait de M. le

cardinal de Bernis, noyé dans un tas de platitudes et d'impertinences. Ce M. Du Laurent est assurément un détestable poète, ses indécentes et ses obscénités à part; mais si ce M. Du Laurent avait été élevé dans le monde, et qu'il eût su prendre le ton de la bonne compagnie, et se former le goût, il n'aurait pas manqué de talent. Il rencontre quelquefois une demi-douzaine de vers qui rappellent la manière de M. de Voltaire; mais sa bonne fortune ne dure pas long-temps, et il se noie bientôt après dans un tas de bêtises et d'ordures. La *Chandelle d'Arras*, grâce à la vigilance de la police, ne se trouve pas à Paris.

Ce qui m'a bien rappelé la manière de M. de Voltaire, c'est un jeune homme de vingt ans, fils d'un horloger de Paris, appelé Gudin, et protestant, qui nous a lu ces jours passés deux chants d'un poème épique dans le goût de l'*Arioste*. Cela m'a paru plein de chaleur, de verve, d'originalité, de folie, de goût, d'élégance et de poésie, autant qu'on en peut juger d'après une lecture rapide faite dans un cercle très-nombreux. Au commencement de son poème, un chevalier errant fort engoué de la vertu des dames, rencontre dans une forêt un autre chevalier noir, triste comme un bonnet de nuit, montant la garde auprès d'un tombeau, et criant à tout venant qu'il n'y a point de femme honnête au monde. Le combat s'engage sur ce seul propos. Un troisième chevalier survient, sépare les combattans et veut juger leur différent. Il se trouve que le chevalier noir a parcouru tous les pays; qu'il a été partout

44 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE.

trahi, et qu'en dernier lieu, il a surpris sa maîtresse à Rome avec un homme qu'il a poignardé dans un premier mouvement, et qu'il a ensuite reconnu pour son meilleur ami. C'est cet ami intime aux soins duquel il doit son dernier brevet de cocu, qui repose dans ce tombeau. Les chevaliers conviennent que ce cas est fâcheux : cependant celui qui a séparé les champions dit qu'il ne faut pas outrager tout le sexe, qu'il est des femmes dont la vertu est au-dessus de toute attaque, qu'il a le bonheur de posséder une maîtresse dont le cœur n'a jamais été à personne. Et il ne l'a pas sitôt nommée que l'autre chevalier lui dit qu'il ment, et que c'est là le nom de sa maîtresse qui est un modèle de vertu au-dessus de tout soupçon ; et cependant le chevalier noir prétend que c'est précisément celle qui lui a été infidèle, et dont la trahison a coûté la vie à son meilleur ami. Tout cela est très-gaiement et très-plaisamment conté. Les trois chevaliers font leur paix, et se rendent de là dans un jardin où ils surprennent leur belle dans un bosquet et dans les bras d'un musulman qui jure par Allah qu'il n'a jamais connu de plus aimable créature. Je ne sais si M. Gudin parviendra à ordonner un plan général, à composer une fable intéressante, à choisir un sujet heureux pour son poëme ; mais s'il y réussit, il fera un ouvrage supérieur à celui de la *Pucelle* : car il m'a paru avoir tout autant d'agrémens, de grâce et de chaleur que l'auteur de *Jeanne d'Arc*, et bien plus d'invention et d'originalité. Tout cela est très-libre ; mais c'est la faute ou le privilège du genre.

NOVEMBRE 1765.

SPECTACLES *donnés à Fontainebleau sur le Théâtre de la Cour.*

M. LE MARÉCHAL DE RICHELIEU, premier gentilhomme de la chambre du roi, en exercice cette année, a voulu qu'on ne représentât, sous ses auspices, que des pièces nouvelles devant leurs majestés, et ces représentations ont été continuées jusqu'à ce moment sans interruption, malgré l'état de monseigneur le Dauphin et les inquiétudes que donne sa santé.

L'ouverture du théâtre s'est faite par la tragédie de *Cinna*, de Pierre Corneille, pour faire débiter Aufresne devant le roi dans le rôle d'Auguste. On dit que cet acteur n'a pas plu. Il faut espérer qu'on n'en permettra pas moins au public de Paris de s'en accommoder.

Le second spectacle a été rempli par la représentation de *Thétis et Pélée*, opéra du vieux berger Fontenelle, que M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, a essayé de remettre en musique, quoiqu'un certain Colasse, disciple de Lully, l'ait psalmodié, il y a environ quatre-vingts ans: entreprise sacrilège, dont l'impunité prouve la décadence des mœurs et l'approche du jugement dernier, à ce que prétendent nos vieilles perru-

ques; car ce qu'il y a de plus sacré en France, après les poésies de M. le Franc de Pompignan, ce sont les paroles d'un opéra; quand une fois elles ont été mises en psalmodie par un soi-disant musicien, et braillées par les aboyeurs et les glapissantes de l'Académie royale de musique, il n'est plus permis à aucun mortel d'y toucher. Il est vrai que si j'avais le génie de Hasse ou de Pergolesi, je me garderais bien d'enfreindre cette loi; et depuis *Cadmus*, premier opéra de Quinault, jusqu'aux *Amours de Tempé*, dernier chef-d'œuvre de feu Cahusac, tous les poèmes dont la boutique lyrique de Paris est en légitime possession, seraient bien respectés par moi, notamment *Thétis et Pélée*, du vieux berger Fontenelle, et son fameux acte du *Destin*. Parbleu, il est bien question, quand on veut effrayer les hommes sur les arrêts cachés et irrévocables du *Destin*, de placer de chaque côté du théâtre une file de polissons en barbe grise, et les bras croisés, et de leur faire brailler quelques vers métaphysiques sur la mélodie d'un hymne luthérien! et puis, cette foule de dieux qui jasant avec une familiarité charmante!

UN MINISTRE DU DESTIN.

Dieu de la mer, quel sujet vous amène?

NEPTUNE.

Mon amour pour Thétis cause toute ma peine,
 Jupiter vient troubler mes feux :
 Prononcez qui de nous verra remplir ses vœux!

LE MINISTRE.

Destin, un grand dieu te demande
Quel succès tu veux qu'il attende.
Dans tes secrets il cherche à pénétrer :
Daigneras-tu les déclarer?

Après quoi, d'autres polissons en barbe grise, et les robes retroussées, font des gambades et des entrechats; et cela s'appelle, sur le livret, faire un sacrifice et des libations au *Destin*, c'est-à-dire, remplir la cérémonie la plus grave et la plus auguste envers le dieu le plus redoutable que les hommes se soient jamais forgé.

Mais je n'ai garde d'exploiter cette vieille boutique de marionnettes, autrement dit théâtre de l'Académie royale de musique, et qui menace ruine de tous côtés par sa pauvreté et par sa vétusté. Je suis seulement bien aise de vous observer que c'est la faute de la poésie plus que de la musique si l'opéra français est plat et ennuyeux, et que ce sont les poètes qui, avec leur genre faux et puérilement merveilleux, ont égaré le musicien, et empêché la musique de s'établir en France. On dit que, dans l'essai que M. de La Borde vient de faire, la partie du chant, c'est-à-dire, la psalmodie, est mauvaise, et les airs de danse jolis. Pour moi, je donnerais la plus belle psalmodie, et le plus bel éclat de voix de mademoiselle Arnould, pour un de ses bons mots, et toutes les notes de M. de La Borde pour les solfeggi de Leo.

48 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

Troisième spectacle. *Renaud d'Ast*, opéra comique en deux actes, les paroles de M. le Monnier, auteur du *Cadi Dupé*, et de quelques autres mauvaises pièces; la musique de MM. Trial et Vachon, jeunes musiciens de M. le prince de Conti. On a trouvé la musique assez jolie, et la pièce détestable. Elle n'est assurément pas bonne; mais j'en ai vu, en ce genre, réussir de plus mauvaises. C'est encore un vieillard qui veut épouser sa pupille, et à qui son neveu, secondé par son valet et par la jardinière de son oncle, l'escamote. Faible et maussade imitation de la pièce *On ne s'avise jamais de tout*.

La tragédie d'*Adélaïde Duguesclin*, donnée pour quatrième spectacle, a eu un succès universel.

Le cinquième a été rempli par *Silvie*, opéra nouveau en trois actes, avec un prologue : les paroles de M. Laujon, secrétaire des commandemens de M. le comte de Clermont; la musique de MM. le Berton et Trial; succès médiocre, poème insipide et froid. Dans le prologue, l'Amourse fait forger, par Vulcain et par ses cyclopes, des armes tout exprès pour faire une niche à Diane. Dans la pièce, il blesse avec ces armes une nymphe de Diane appelée *Silvie*. Elle devient amoureuse d'un jeune chasseur appelé *Amintas*, qui brûle déjà en secret pour elle. Lorsque Diane s'aperçoit de ces feux profanes, elle veut faire du bruit; mais l'Amour élève son temple sur les débris de celui de la chaste déesse, et couronne ces

tendres amans; et il faut voir comme cela est intéressant et chaud!

A *Silvie* a succédé *Palmire*, ballet héroïque en un acte. *Palmire*, reine d'Amathonte, est destinée à *Zélénor*, prince de Chypre, qui l'adore, et dont la valeur vient de se signaler par la défense du temple de l'Amour. Le grand-prêtre de l'Amour brûle en secret pour la belle *Palmire*, et afin de l'enlever à *Zélénor*, il fait prononcer un faux oracle. On ne reprochera pas à cet oracle d'être équivoque et obscur; il dit à *Palmire*, de la part de l'Amour, en termes très-exprès :

Tu ne dois être unie
Qu'au ministre de mes autels.

Les deux amans se désolent; mais l'Amour ne souffre pas long-temps la supercherie de son fripon de prêtre. Il arrive tout courant pour le chasser, après quoi il unit *Zélénor* à *Palmire*, et pour ne pas faire mentir l'oracle prononcé, il déclare *Zélénor* son grand-prêtre à la place du fourbe. Je crois qu'il faut déférer l'auteur de ce poëme à ces messieurs contre lesquels M. l'archevêque de Novogorod-la-Grande vient de donner un mandement schismatique; car un dieu qui n'est pas de l'avis de l'assemblée de son clergé, et qui vient exprès pour en chasser le président, à cause d'un petit oracle supposé à son profit, c'est un petit vétilleux de très-mauvais exemple. Cet auteur est, suivant le livret, M. Chamfort; mais M. Chamfort s'en défend comme de

meurtre. Il prétend qu'il a assez de ses propres péchés, sans se charger des péchés d'autrui. Il a raison aujourd'hui qu'on lui attribue aussi la tragédie de *Pharamond* exclusivement. Ainsi, malgré le livret, *Palmire* passe généralement pour être de M. le duc de La Vallière. Je plains de tout mon cœur celui qui sera obligé de la reconnaître pour son enfant. On assure que le mérite de la musique répond parfaitement à celui du poëme. Elle est de M. Bury, surintendant de la musique du roi. Le roi très-chrétien donne sans doute, par charité chrétienne, le pain à trois ou quatre surintendants de musique, que leur science musicale ne pourrait mettre à l'abri du besoin dans tout le reste de l'Europe. Jéliote a chanté le rôle de Zélénor, et n'a pas fait plaisir, à ce qu'on m'a dit.

Ce ballet héroïque, qui est tombé à plat, a été suivi d'une pantomime héroïque, intitulée *Diane et Endymion*, en trois actes; imitation des ballets que M. Noverre fait pour les fêtes du duc de Wurtemberg. J'en ai vu aussi, de ce genre, de très-beaux à la Cour de Manheim; mais ces ballets ont tout un autre système que ceux de l'opéra français. On y marche bien plus qu'on ne danse. On y voit bien moins de pas et de danses symétriques que de gestes et de groupes; on n'y connaît point ces deux files de danseurs et de danseuses rangées de chaque côté du théâtre. Cet arrangement de bal ne peut tout au plus avoir lieu qu'après le dénoûment, lors-

qu'il n'est plus question que de terminer la pièce par un divertissement général. Je n'ai pu encore savoir l'effet du ballet de *Diane et Endymion*, et si l'on s'y est conformé au protocole ordinaire de l'opéra français, ou s'il a été réellement dessiné d'après les principes de M. Noverre; ce que je sais, c'est qu'outre la beauté des décorations, ce genre exige une musique délicieuse, et qu'il faut faire faire cette musique par Cannabich, par Toeschi ou par Rodolphe, et non pas par M. le surintendant Bury. On dit que la décoration du temple de la lune a été superbe.

Quand je dis que M. Chamfort a assez de ses propres péchés, c'est que j'ai vu un certain acte d'opéra, intitulé *Zénis et Almasie*, qui doit être joué demain à Fontainebleau, qui porte son nom, et qui est un bien gros péché. Il n'est pas croyable qu'une nation qui a tant de chefs-d'œuvre sur l'un de ses théâtres, souffre dans la même capitale de telles pauvretés et de telles extravagances sur un autre de ses théâtres. C'est qu'on a cru pendant près de cent ans que ce pitoyable merveilleux était de l'essence de l'opéra. Ici c'est un génie, père, qui pour éprouver la vertu de son fils, dont il veut faire un héros avant de couronner son amour pour une jeune reine d'Égypte, le tourmente comme un misérable, et après mille tourmens cruels, se fait connaître à son fils pour le cher papa, et lui dit que tout cela n'est qu'une plaisanterie. Ce père, tout génie

52 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE ;

qu'il est, est fou à enfermer ; les deux amans sont deux benêts , le poète le troisième , et à tout événement nous garderons un brevet de quatrième , jusqu'après la représentation , au service de ce M. De la Borde , premier valet-de-chambre du roi , qui en a fait la musique. On attribue ce poème également à M. le duc de La Vallière.

Mais le *Triomphe de Flore* , autre acte d'opéra , précédé d'une comédie en vers , intitulée *Églé* , l'emporte pour la platitude sur tout ce qui a été joué à la Cour. Les sujets de Liparus , roi de Liparie , sont désolés par des calamités de toute espèce , entre autres par des vents , c'est-à-dire (car il est bon de s'expliquer) que les enfans d'Éole ont ravagé leurs campagnes. Le bon Liparus est fort fâché de tout cela , et ne sait qu'y faire. Sa fille Liparis est , malgré les grands vents , amoureuse d'un prince général des armées de Liparie. Ce brave général bat les ennemis de Liparus comme plâtre ; les vents cessent ; Flore paraît et répare le mal qu'ils ont fait : c'est-à-dire , suivant une note de l'auteur , qu'après l'hiver arrive le printemps , et que le général liparien épouse la princesse Liparis de Liparie. L'auteur a l'insolence de dire que tout cela n'est qu'une allégorie , et que la Liparie c'est comme qui dirait la France. En vérité la tête lui tourne. A la bonne heure que lui , M. Vallier , colonel d'infanterie , de l'académie d'Amiens , soit le meilleur poète de la Liparie , c'est tout ce que je peux lui accorder. Il a pris pour devise :

Ne peut-on plus combattre pour son maître ?

Il faut chercher à l'amuser,

Tudieu , quel amuseur ! si M. Vallier n'avait pas mieux combattu pour son maître qu'il ne l'a amusé , la France serait actuellement ravagée par ses ennemis , comme la Liparie par les vents. Il faut croire qu'on défendra la cour aux poèmes de cet amuseur , ne fût-ce qu'à cause des allusions et des adulations indécentes et réellement offensantes pour la majesté royale. La musique de cette Liparie est d'un autre surintendant, appelé M. Dauvergne. Je n'ai pas ouï dire s'il a heureusement rendu les vents de M. Vallier.

On dit que la comédie d'*Églé*, du même poëte, était quelque chose de plus terrible encore que les vents de *Liparie*, qu'elle a précédés. Cette comédie était ornée d'un ballet, et ce ballet était une dispute entre le sentiment et l'amour , immédiatement après le déluge. M. Vallier aime les calamités physiques. Les premières bergères, au sortir de cette inondation, doivent décider la querelle. Les suivans du Sentiment dansent d'abord autour d'elles , mais si lentement et si nonchalamment que les bergères se mettent à bâiller et à s'endormir. Les suivans de l'Amour et les Plaisirs arrivent , au contraire , sur un air gai ; et voilà les bergères réveillées et décidées en leur faveur. Les suivans du Sentiment veulent se montrer encore , mais on les chasse. Si mademoiselle Guimard, qui est le principal suivant du Sentiment, ne savait où trouver gîte, je la

recueillerais volontiers pour une nuit. Cet ingénieux ballet de l'amuseur Vallier m'a rappelé un certain acte d'opéra de ma connaissance, que l'auteur avait intitulé *le Ballet de l'Ennui*. On y voyait un pauvre officier d'infanterie, nouvellement réformé, faisant un beau monologue à l'aspect de sa bourse vide. Ce monologue est interrompu par un chœur de créanciers qu'on entend et qu'on ne voit point. Une entrée de Regrets danse tristement autour de l'officier; cette cohorte est relevée par une entrée de Projets qui danse trop vaguement pour empêcher l'irruption des créanciers : mais lorsque l'officier est aux abois, le théâtre change; on voit dans le fond s'élever des châteaux en Espagne; l'Espérance descend du ciel; une suite d'Expédiens dansent si affectueusement autour des créanciers, que ceux-ci quittent la partie : après quoi l'officier d'infanterie prend possession des châteaux en Espagne. Cette excellente plaisanterie est de M. de Martange, aujourd'hui maréchal de camp, et qui serait, je crois, un peu plus propre que M. Vallier à remplir sa devise.

Le seul spectacle qui ait réussi, outre la tragédie d'*Adélaïde*, c'est la *Fée Urgèle*, fête théâtrale en quatre actes, autrement dit, *Ce qui plaît aux Dames*, conte de M. Guillaume Vadé de Ferney, mis au théâtre et exécuté par les acteurs de la Comédie italienne. Cette pièce, qui a eu un succès général, sera incessamment jouée à Paris. Le poëme est d'un anonyme aidé et

corrigé par M. Favart, lequel on dit aidé à son tour par M. l'abbé de Voisenon ; car ce pauvre Favart ne peut rien faire qu'on ne lui donne son meilleur ami pour teinturier. S'il n'était question que de bons mots, j'y consentirais ; mais Favart a cent fois plus de talent qu'il n'en faut pour se tirer d'une pièce comme la *Fée Urgèle*, ou *Gertrude et Isabelle*. La musique d'*Urgèle* est de M. Duni ; j'en ai vu la partition. Cela est d'un style un peu vieux et faible, mais d'ailleurs plein de finesse, de charme, de grâce et de vérité. C'est toujours, malgré sa faiblesse, l'homme chez lequel nos jeunes compositeurs devraient aller à l'école.

On devait donner à la cour *le Philosophe sans le savoir*, comédie nouvelle, en prose et en cinq actes, de M. Sedaine, reçue depuis plusieurs mois par les comédiens français ; et pour que la représentation devant leurs majestés pût être mieux exécutée, la pièce devait être jouée à Paris la veille.

Beaucoup de nos beaux-esprits qui, pour avoir obtenu quelques petits succès passagers sur le Théâtre français, regardent M. Sedaine avec dédain comme un faiseur d'opéra comiques, ne feraient pas mal de le saluer avec plus de respect. Je fais plus de cas de son petit opéra, *On ne s'avise jamais de tout*, et de *Rose et Colas*, et surtout du *Jardinier et son Seigneur*, que de tout ce que nos grands faiseurs nous ont donné en comédies sur le Théâtre français depuis quinze ans, sans

excepter *Nanine* et *l'Ecueil du Sage*. Je ne connais pas M. Sedaine. Il est maître maçon, et je ne lui donnerais pas ma maison à bâtir, de peur qu'il ne songeât au plan d'une jolie pièce lorsqu'il faudrait songer au plan de mon appartement. Je ne connais pas sa comédie du *Philosophe sans le savoir*, mais je sais que cette pièce, au moment d'être jouée, a été arrêtée par ordre de la police; et l'auteur n'ayant pu s'arranger avec le censeur, il est fort douteux aujourd'hui qu'elle paraisse jamais sur le théâtre. Un duel conseillé par un père a mis toute la police en alarmes; on a craint sans doute que, le lendemain de la représentation, tous les enfans de famille ne demandassent l'aveu de leurs parens pour se couper la gorge. Cependant j'entends dire quelquefois qu'il règne une humeur si pacifique parmi la jeunesse de tous les ordres, qu'il ne serait pas peut-être hors de saison d'ordonner les duels avec autant de sévérité qu'on en a employé à les défendre dans le siècle précédent. Quoi qu'il en soit, il est évident que la police ne veut pour auteurs dramatiques que des faiseurs de plats lieux communs qui s'accordent avec la mesquinerie de notre morale perpétuellement opposée aux mœurs d'une nation qui a de l'honneur et de l'élévation: tout poète qui a la force et le talent de crayonner le tableau des mœurs, doit être proscrit. Montrez-moi un père qui fasse une belle capucinade à son fils, et vous serez sifflé peut-être, mais vous aurez approbation et privilège; mais montrer un père

qui ne veut pas que son fils, après avoir fait une étourderie, commette aussi une lâcheté, et qui lui conseille au théâtre le seul parti que tout homme d'honneur voudrait que son fils prît dans le monde, s'il avait le malheur de se trouver en pareille circonstance, oh! ce serait du plus dangereux exemple. On voit bien que nous ne sommes pas dans le siècle des Corneille. Le cardinal de Richelieu n'aurait pas eu la peine aujourd'hui d'ameuter ses roquets beaux-esprits contre le Cid; car si le bon Pierre était venu porter son Cid à M. Marin, censeur de la police, il l'aurait envoyé souper avec M. Sedaine.

Voilà bien du chagrin, me direz-vous, pour la suppression d'une pièce. Il est vrai; mais qui peut calculer ce que le succès d'une pièce et la considération qui en résulte peuvent sur l'âme d'un poète? Et si notre pédanterie ne nous coûtait qu'une bonne pièce, il y aurait encore de quoi s'affliger. D'ailleurs, c'est l'esprit public qu'il faut considérer en toute occasion; il ordonne des grandes choses comme des petites; et lorsqu'il s'oppose toujours à toute énergie, à toute élévation, à toute vérité, il faut trembler, parce que Jésus-Christ a dit que c'est la fin du monde.

En attendant que M. Marin se décide définitivement sur la pièce de M. Sedaine, ou l'oblige de la gâter assez convenablement pour pouvoir être jouée, je le supplie de vouloir bien se faire donner par ses inspecteurs et exempts de police une solution aux questions suivantes :

Savoir si Louis XIV a fait une loi bien sage en défendant les duels, ou si cette loi n'a pas été plutôt la sauve-garde du lâche, et une horrible et cruelle rigueur envers l'homme d'honneur? Savoir, par conséquent, à quel point il convient de protéger et d'encourager la lâcheté dans une nation?

Savoir si le législateur peut s'élever directement contre les mœurs publiques et contre les préjugés conformes à ces mœurs, ou s'il ne faut pas s'y prendre tout autrement quand on veut réussir à détruire une opinion, à déraciner un préjugé? Et dans le cas dont il s'agit, savoir si Louis XIV n'aurait pas mieux fait, sans défendre ni ordonner les duels, de statuer des peines infamantes et graves contre l'auteur de l'insulte, quel que fût le succès du duel?

Savoir si cette loi de Louis XIV a réellement contribué à abolir les duels, ou si leur rareté actuelle n'est pas plutôt une suite de l'adoucissement général des mœurs de tous les peuples de l'Europe? Ces Messieurs voudront bien considérer à cet égard que le duel n'est pas défendu en Angleterre par la loi, et qu'il n'y est cependant pas plus commun aujourd'hui qu'en France. La loi, en Angleterre, ne connaît que le meurtre qu'elle punit de mort, et l'homicide qui est l'action de celui qui tue un homme en duel. Dans ce dernier cas, la loi absout l'accusé s'il sait lire le caractère gothique.

Enfin, je voudrais que ces Messieurs exami-

nassent pourquoi la valeur des Romains a fini avec les jeux des gladiateurs; s'il convient de régler une grande nation comme un troupeau de moines; s'il est bon de réformer tout abus sans distinction, ou si un législateur éclairé ne fait pas bien de se souvenir du mot de Sénèque: *Sic enim vitia virtutibus immixta sunt ut illas secum tractura sint?* Ce qui veut dire qu'il est des vices et des vertus qui se tiennent si intimement, qu'en corrigeant les uns vous anéantissez les autres; principe qui n'est pas encore reconnu dans les couvens des capucins.

Lorsque ces Messieurs auront publié dans l'Avant-Coureur leur réponse à mes petites questions, je leur en fournirai d'autres.

M. Harny a fait imprimer sa petite pièce du *Petit-maître en Province*. On voit, par la préface, que cette pièce a été faite pour le Théâtre français, et qu'ensuite l'auteur y a ajouté ce qu'on appelle en France des *ariettes*, pour en faire un opéra comique. Je crains que M. Harny ne soit un petit fat à qui son petit succès a tourné la tête, et je puis l'assurer qu'il n'y a pas de quoi; car malgré un peu de facilité, malgré ses tirades toujours hors du véritable dialogue de la scène, je n'ai pu découvrir en lui aucun talent pour le théâtre. Il se plaint beaucoup des comédiens français, et il ne tient pas à lui de nous persuader que, par le peu d'accueil qu'ils font aux auteurs, ils nous privent d'une succession de

Molières. J'ai cherché M. Harny parmi les collatéraux les plus éloignés de cette tige, et n'ai jamais pu le trouver. Je me déclarerai pour lui contre les comédiens, dès qu'il m'aura apporté une bonne pièce, outre les siennes, qui n'ait pas été jouée, même une médiocre, que les comédiens n'aient pas tenté de faire réussir. M. Cailhava d'Estandoux a joui plus modestement de son succès; il n'a point fait de préface à sa pièce, et son *Épître dédicatoire* à madame la marquise de Villeroy respire l'humilité d'un grand homme.

Il paraît que les premières nouvelles des insultes faites à M. Rousseau dans le village de Motier-Travers ont été fort exagérées, et que la conformité de son sort avec celui de Saint-Etienne, premier martyr, n'est pas bien constatée. Si l'on peut se fier aux perquisitions ordonnées par la justice, tout se réduit à quelques cailloux jetés dans les fenêtres de M. Rousseau, par des ivrognes que le hasard avait rassemblés à sa porte sans aucun dessein. Avec une imagination ardente, il est aisé de transformer de petits cailloux en une grêle de grosses pierres, et deux ou trois ivrognes en une troupe d'assassins. Le pauvre Jean - Jacques était d'ailleurs trop mal à Motier-Travers, pour y rester davantage. Quand il n'aurait eu d'autre pénitence que d'assister trois ans de suite aux sermons de son pasteur Montmollin, comme il faisait régulièrement, c'était bien faire son enfer en ce monde.

Il paraît que l'ennui résultant inévitablement de la continuité de ces devoirs, et l'impossibilité de le cacher à la longue, et de donner sans aucun relâchement des marques d'estime et d'égards à un sot à qui l'on a affaire tous les jours, ont occasioné le premier refroidissement entre M. Rousseau et son sot pasteur, et que le mécontentement de M. de Montmollin couvait depuis long-temps sous cendres, lorsque les *Lettres de la Montagne* l'ont fait éclater. On trouve le détail de toutes ces tracasseries dans une lettre de Goa, écrite par un partisan de M. Rousseau, appelé M. du Perroux, un des plus riches citoyens de Neufchâtel. Cette lettre, ennuyeusement et pesamment écrite, a été réimprimée avec une réfutation de ce libelle, par le professeur de Montmollin. M. du Perroux est triste et lourd, au lieu que M. de Montmollin est divertissant à force d'être bête et plat : il écrit d'ailleurs un français délicieux, c'est ma foi le Trublet de Neufchâtel. Si j'avais un parallèle à faire, je dirais que celui-ci est plus finement, et M. de Montmollin plus naïvement sot. Il convient s'être sincèrement réjoui d'admettre M. Rousseau, dont la célébrité faisait tant de bruit, à la sainte table en 1762, quoique plusieurs de ses confrères regardassent cette admission comme un trop-fait de la part de M. de Montmollin. « Je vous » avoue, ajoute-t-il dans un moment d'effusion, » qu'indépendamment du plaisir que j'en ressentais pour le salut de M. Rousseau, mon amour » propre était flatté de cet événement, que je re-

» gardais comme un des plus glorieux de ma
 » vie. » Ses griefs contre M. Rousseau ne l'empê-
 chent pas de rendre justice à ses bonnes qualités.
 Il dit « qu'il s'est fait aimer d'abord par son affabi-
 » lité et par son silence; et que quoiqu'il ne soit pas
 » riche, ni près de là, il s'élargit beaucoup sans
 » éclat le jour qu'il communia. » La première fois
 que M. de Montmollin voudra faire l'éloge d'une
 dame charitable, je lui conseille de prendre garde
 à ses termes. Enfin, dans ces derniers temps, il
 y eut une négociation entamée entre M. de Mont-
 mollin et son pénitent, pour détourner l'orage
 dont il était menacé. Le pasteur propose divers
 expédiens à M. Rousseau (je parle toujours son
 langage), entre autres, qu'il voulût bien promet-
 tre qu'il ne communierait pas aux fêtes de Pâque,
 tant pour l'édification que pour son propre bien.
 M. Rousseau hésite quelques momens sur sa ré-
 ponse. Enfin il dit : Si vous me garantissez pour
 les fêtes suivantes, je pourrai bien me rendre à
 vos raisons. Le sage Montmollin ne veut pas ga-
 rantir la communion à M. Rousseau pour les fêtes
 suivantes; et voilà la négociation rompue.

Le dénoûment de toute cette tracasserie n'est
 pas aussi gai que ces détails. M. Rousseau, excédé
 de la charité active de son pasteur, a pris occa-
 sion du tumulte des ivrognes devant sa maison,
 ou en a été réellement assez effrayé pour se reti-
 rer du village de Motier-Travers, dans une petite
 île du canton de Berne. Leurs excellences de
 Berne, malgré l'assurance contraire que nous

avait donnée ici un de leurs membres, n'ont pas voulu souffrir le malheureux Jean-Jacques sur leur territoire, et l'ont fait prier d'en sortir. On prétend qu'il leur a écrit pour les supplier de le mettre en prison jusqu'au printemps prochain, s'offrant de pourvoir à sa subsistance, de n'être à charge à personne, de ne recevoir et de n'écrire des lettres qu'avec l'agrément de ceux qui le garderaient, ne se réservant, au surplus, que la promenade d'un petit jardin dans le lieu où l'on voudrait l'enfermer, et promettant de quitter le pays au retour de la belle saison. La réponse à cette déplorable requête a été un nouvel ordre de se retirer, et l'on dit qu'en conséquence M. Rousseau a pris la route de Berlin pour se rendre auprès de mylord Maréchal, d'où il compte, au printemps prochain, passer en Angleterre. Je ne suis pas de l'avis de ceux qui croient M. Rousseau dédommagé de tous ses malheurs par la célébrité qui y est attachée, et je pense que depuis qu'il a quitté l'asile de Montmorency, il est un des plus malheureux hommes de la terre. On le dit actuellement malade dans un village d'Alsace.

Il faut dire un mot d'une querelle un peu plus gaie, qui s'est élevée à Genève sur les miracles, et dont j'étais très-mal instruit quand j'ai eu l'honneur de vous dire que le bon patriarche de Ferney n'y avait point de part. C'est au contraire lui qui a fait et fait encore tous les frais de cette

dispute, et ce sont quelques originaux de Genève qui en payent les dépens. Je ne crois pas qu'il ait rien fait de plus fou et de plus gai depuis *Candide*, de plaisante mémoire, et sans excepter les facéties Pompignanes. Il faut donner ici un précis historique de cette dispute, qui est encore plus piquante quand on connaît l'intérieur de Genève.

M. Claparede, pasteur de Genève et homme d'esprit, s'avise, je ne sais à l'instigation de quel mauvais esprit, de publier une défense des miracles de l'ancien et du nouveau Testament contre les attaques de M. Rousseau. Aussitôt il se trouve à Ferney un proposant, c'est-à-dire un jeune étudiant en théologie, qui se destine au ministère du saint Evangile, lequel prend la liberté de proposer à M. le professeur Claparede quelques questions sur les miracles. Ce n'est pas que lui, proposant, ne soit un très-bon croyant; mais il est quelquefois exposé à entendre les discours des incrédules. Il s'adresse avec humilité à son maître pour lui demander des armes contre eux. Au fond, il ne fait guère que rabâcher ce que le caloyer et d'autres gens de sa clique nous ont dit plus d'une fois.

M. Claparede n'était pas assez sot pour répondre aux questions du proposant; mais ne voilà-t-il pas un certain M. Nedham qui se trouve, en passant à Genève, avec un neveu de l'archevêque de Narbonne, dont il est gouverneur, et qui se fourre, pour son malheur, dans cette dispute? Ce M. Nedham est Irlandais, soi-disant Anglais.

M. le proposant dit qu'il est Anglais, comme Arlequin est Italien. Il prétend aussi que M. Nedham a été jésuite, et qu'il sait faire des anguilles avec de la farine : ce qui est vrai, c'est que M. Nedham a fait anciennement des observations microscopiques avec M. de Buffon. Il s'est cru assez fort pour répondre aux questions du docte proposant sur les miracles, et assez plaisant pour parodier la troisième lettre dudit proposant, toujours sur les miracles. M. Nedham, que le proposant appelle aussi le *Jésuite des Anguilles*, devait se souvenir que ce n'est pas tout d'être lourd et ennuyeux, qu'il faut encore être poli. C'est ce qu'il oublia : il nomma, dans un de ses doctes écrits, très-impoliment et très-indiscrètement M. de Voltaire ; et voilà mon proposant en campagne contre M. Nedham, mettant en pièces ses miracles, ses anguilles et ses réponses.

Il y a déjà quatorze lettres de publiées sur cette querelle, les unes plus plaisantes que les autres, et il y en aura peut-être encore autant, car ce diable de proposant trouvera le secret d'y mêler à la longue toute la terre. Voici quelques-uns des acteurs qui ont paru jusqu'à présent : 1°. Un certain capitaine allemand, appelé M. le comte..., riche, honnête homme, et ne croyant pas aux miracles, lequel voyant qu'on ne se presse pas, à Genève, de donner au jeune proposant une cure, lui offre une place de déiste dans sa maison, avec cent écus patagons de gages : 2°. Madame la comtesse son épouse, qui, étant dévote, et croyant aux

miracles, exige du proposant, lorsqu'il est installé, de lui transporter une montagne. Cette montagne ôtait une très-belle vue à la maison de campagne de madame la comtesse. La douzième lettre, qui rend compte à M. Covelle du succès de ce miracle, est une des plus folles. 3°. Ce M. Covelle se trouve dans cette dispute sans sa faute; il n'a pas écrit comme M. Nedham, mais il y a à Ferney des gens qui écrivent pour lui. C'est que M. Covelle, citoyen de Genève, et horloger très-réellement existant, eut, l'année dernière, une aventure qui eut un grand succès à Ferney. Ayant eu le plaisir de faire un enfant à mademoiselle Ferbot, sa concitoyenne, il fut cité au consistoire, pour rendre compte du bâtard résultant de ce plaisir. M. Covelle se présente devant le vénérable consistoire avec une noble assurance. On lui propose de se mettre à genoux, M. Covelle demande pourquoi. On lui dit que c'est pour s'humilier devant Dieu. Volontiers, Messieurs, si vous voulez vous humilier avec moi, car cela est toujours de saison. Messieurs du consistoire insistent pour que le pénitent se mette seul à genoux. M. Covelle se fâche, et leur dit : « Messieurs, voilà comme vous nous avez toujours traités depuis Louis le débonnaire; mais ce sera jusqu'à Jean Covelle exclusivement, s'il vous plaît. » Il dit, et quitte le consistoire, et plaide contre lui, et prouve qu'un citoyen n'est pas obligé de se mettre à genoux devant une assemblée de prêtres, pour avoir fait un enfant; et, qui pis est,

M. Covelle gagne son procès. Le bruit de son héroïque résistance à la tyrannie des prêtres ayant retenti à Ferney, M. Covelle est invité d'y venir passer une journée. Lorsqu'il arrive, on ouvre les deux battans, on sonne le tocsin du château, on le reçoit avec tous les honneurs dus à son courage, on tire un feu d'artifice, on lui donne une fête dans les formes; de sa vie M. Covelle n'avait reçu tant de distinctions : voilà aussi ce qui lui a valu l'honneur de jouer un rôle dans l'affaire des miracles, et ce qu'il faut savoir quand on veut lire ses lettres avec un peu d'édification. J'ai dit qu'il y en avait jusqu'à présent quatorze. On les a brûlées à Genève. Je crois qu'elles sont excessivement rares, et qu'on n'en a imprimé que très-peu d'exemplaires. Malgré tous les soins que je me suis donnés, je n'ai pu encore les avoir. La quatorzième est écrite à M. Covelle par un certain M. Beaudinet, citoyen de Neufchâtel, qui lui rend compte de ce qui s'est passé à Motier-Travers, au sujet de M. Rousseau. Les miracles reviennent toujours. M. Beaudinet prétend qu'un certain comte de Neufchâtel en a fait un assez remarquable en résistant pendant sept années de suite à toutes les forces de l'Europe, et que, si après cela il prenait fantaisie audit comte d'envoyer des démons dans un troupeau de cochons, et de les noyer, lui, M. Beaudinet, ne l'en estimerait pas davantage.

Il a paru dans le cours de cet été, pendant l'assemblée du clergé, un mémoire pour les curés à portion congrue, écrit par M. Le Clerc, avocat au bailliage de Caen, et signé par soixante-trois curés de Normandie. Il vient aussi de paraître un mémoire pour les curés du diocèse de Chartres, sur la modicité de leurs bénéfices, et sur l'insuffisance des portions congrues, écrit par M. Janvier de Flainville, avocat au parlement et au bailliage de Chartres, et signé par un très-grand nombre de curés de ce diocèse. Le revenu annuel d'un curé à portion congrue est de trois cents livres, c'est-à-dire, que tous ceux qui ne sont pas gros décimateurs, et c'est le plus grand nombre, meurent de faim, tandis que des fainéans d'abbés possèdent des bénéfices simples de quarante et cinquante mille livres de rente, dont ils ne font pas toujours l'usage le plus édifiant. Mais, en cela comme en autre chose, ceux qui ont eu le pouvoir et le crédit en main, ont tout arrangé pour le mieux, c'est-à-dire, par rapport à eux. On inventa anciennement les bénéfices simples ou sans charge d'âmes, en faveur de ceux qui étaient envoyés en conversion, ou pour autres intérêts de la religion, parce que leur mission empêchait leur résidence. Vous voyez ce que cela est devenu avec le temps. Les gros bénéficiers ont tout, et ne convertissent plus personne, et les seuls prêtres utiles dans l'ordre de la religion sont privés même du nécessaire. On s'était per-

suadé que la dernière assemblée du clergé s'occuperait de cet objet, et fixerait la portion congrue à six cents livres; mais ces messieurs ont été trop occupés de la prééminence de la puissance spirituelle sur la puissance temporelle, pour pouvoir songer aux intérêts du clergé subalterne : ce sera pour une autre fois. J'ai d'ailleurs ouï dire à un respectable prélat de cette assemblée, qu'il en était des curés comme des paysans, qui ne valaient qu'autant qu'ils étaient vexés et écrasés par les impôts. Je pense que sa grandeur, tout bon évêque diocésain qu'elle est avec quarante mille écus de rente, serait encore meilleur pacha à trois queues.

On vend furtivement les actes de cette assemblée, publiés peu de jours avant sa séparation, et supprimés par arrêt de la Cour du parlement. Ces actes contiennent une condamnation de l'*Encyclopédie*, du *Livre de l'Esprit*, d'*Émile*, du *Contrat Social*, et d'autres ouvrages que peu de nos saints prélats sont en état d'entendre; ensuite une déclaration sur la *Bulle Unigenitus* et sur la *Doctrine des Deux Puissances*. Je n'ai rien à ajouter à ce que M. l'archevêque de Novogorod-la-Grande a dit à ce sujet dans son pieux mandement, malheureusement trop peu connu pour l'édification publique. Je laisse aux critiques des siècles à venir à examiner comment ceux qui tenaient tout de la libéralité du prince et des peu-

70 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
ples, pouvaient leur soutenir, sans les fâcher,
qu'ils avaient tout par la grâce de Dieu.

Lorsqu'après l'assassinat juridique de Jean Calas, sa malheureuse veuve fut mise hors de cour et de procès par le parlement de Toulouse, la première douceur qu'elle éprouva dans la retraite où elle pleurait des malheurs sans exemple, ce fut de se voir enlever ses deux filles par la maréchassée au milieu de la nuit. Elles furent mises par lettres de cachet dans deux couvens différens de Toulouse, pour y être converties à la religion catholique. Tandis que l'aînée éprouva les traitemens les plus durs et les plus rigoureux, la cadette eut le bonheur de trouver dans son couvent des âmes plus sensibles, bientôt elle en fit la conquête; et depuis que les lettres de cachet ont été révoquées, et les filles rendues à la mère, la cadette a toujours entretenu une correspondance d'amitié avec une des religieuses du couvent qui lui a servi de prison. Vous ne serez pas fâché, peut-être, de lire une de ces lettres : elle n'est pas propre à réconcilier avec une religion qui porte les âmes féroces à haïr et à poursuivre jusqu'à la mort ceux qui pensent autrement, et qui tourmente les âmes tendres, et les tient dans des angoisses cruelles sur le sort des personnes qui ne sont pas de leur croyance, et qu'elles ne peuvent s'empêcher d'aimer. Le frère dont il est question dans cette lettre, est Louis Calas, qui s'est fait

catholique avant la catastrophe, et qui en est dans le fait la principale cause. Le clergé vient de lui obtenir une gratification de mille écus, pour l'empêcher de se repentir de sa conversion.

A Mademoiselle Nanette Calas.

De notre monastère de Toulouse, ce 29 septembre.

† Vive Jésus!

Votre lettre, ma petite amie, m'a comblée de joie. J'étais au moment de vous écrire, pour soulager l'affliction dont mon cœur était pénétré, au risque d'y mettre le comble par votre réponse. Je m'informais de vos nouvelles à ceux que j'en croyais instruits, et l'on m'assura que vous étiez si fort dans les bonnes grâces de l'ambassadeur d'Angleterre, que je m'attendais à tout moment d'apprendre un grand mariage dans ce royaume. Je ne vous cache pas que la mort me serait plus douce, et que j'en prendrais des regrets jusqu'à mon dernier soupir.

Vous direz sans doute : qu'est-ce que cela fait ? Je suis aussi ferme en France qu'en Angleterre. Ma chère Nanette, l'espérance est la dernière chose qui meurt en nous : tout le temps que vous ne serez pas liée, je pourrai espérer que vous le serez un jour avec quelqu'un qui vous mènera au point que je désire. Grand Dieu, serait-il possible que de si rares vertus et des qualités uniques dont le ciel vous a comblée, ne pussent vous servir que pour cette vie ! Il faudra que le ciel soit

d'airain, si nous n'en arrachons ce que nous désirons. N'y mettez pas obstacle, ma chère petite. Conservez l'intégrité de mœurs qui vous est si naturelle. Ne perdez pas, par la séduction du monde, les heureuses dispositions de votre caractère. Où trouver un cœur comme le vôtre ? Il est inimaginable que vous conserviez le souvenir de ce qui est si loin de vous, avec cette tendresse, ces attentions, ce désir de nous être utile. Il est vrai que vous me devez quelque chose par les sentimens de mon cœur qui vous est dévoué bien plus que je ne puis l'exprimer.

Je ne suis point en retraite. Je la commencerais le onze du mois prochain jusqu'au vingt. J'ai une grâce à vous demander, ne me la refusez pas. Durant ces dix jours, dites à Dieu : Seigneur, exaucez-la, s'il est utile à mon salut. Je ne vous demande, mon cher cœur, rien de plus, ainsi que toute notre communauté, qui est transportée de vos lettres. Pas une ne vous oubliera, et toutes à l'envi vous font mille tendres complimens. Notre sœur de Heunaud, Violet, etc.

Je ferai vos complimens à toutes vos connaissances. Notre supérieure grillerait de vous voir sur tout ce que nous lui disons de vous. Elle vous remercie, et vous assure de son amitié. Je vous prie d'assurer de la mienne la chère maman et la chère sœur. Je suis bien sensible à leur souvenir.

Vous ne vous êtes point aperçue du vide que vous laissez dans votre lettre, mais mon cœur le

sent. Vous ne me dites pas un mot de vous , rien de votre santé , ni de vos plaisirs , ni de vos peines. Comment me traitez-vous , ma chère petite amie ? croyez-vous que je n'ai pas un cœur comme vous ? Ah ! si vous le voyiez ce cœur , vous vous y trouveriez bien empreinte.

Je recevrai avec grand plaisir l'estampe dont vous me parlez. J'y verrai ma chère petite en figure , si je ne puis la voir en réalité : pourvu qu'il n'y ait point de nudités. Je prends grande part au nouveau bienfait du roi en faveur de M. votre frère Louis. Oserais-je vous demander s'il se soutient dans la catholicité ? Je crains la réponse ; mais je suis persuadée que de quelque façon qu'il en soit , c'est à votre bon cœur qu'il doit cette gratification , malgré..... Je vous reconnais à ce trait. Vous aurez employé vos protections en sa faveur. Vous voilà tout au long , je vous connais jusqu'au fond.

N'oubliez pas que Dieu ne vous a donné un cœur que pour lui. Adieu , ma très-chère petite amie , que j'aime très-tendrement. Je suis et serai toujours toute à vous.

Signé, sœur ANNE-JULIE FRAISSE ,
de la Visitation de Sainte-Marie.
Dieu soit béni !

Notre sœur de Heunaud se fâche de ce que je ne vous dis pas qu'elle vous aime de tout son cœur.

J'aime bien de tout mon cœur cette tendre et aimable sœur Julie de la Visitation de Sainte-Marie de Toulouse, et je suis fâché de lui dire qu'il n'est pas dans la nature humaine que sa chère petite Nanette se convertisse à la religion du capitoul David, quoiqu'il soit devenu fou depuis le jugement souverain, et actuellement enfermé comme tel, ni à la croyance des sept conseillers fanatiques qui ont fait périr son père sur un échafaud. Que sœur Julie prenne donc son parti, et tâche de calmer son tendre cœur sur le salut de son amie, et que le ciel accorde à sa chère petite, ainsi qu'à sa sœur aînée, un époux bon hérétique, honnête, sensible, tendre, digne, en un mot, de posséder un cœur tel que le sien ! La souscription pour l'estampe aurait pu servir de moyen au public de doter ces deux orphelines dont la tutelle lui appartient ; mais d'autres fanatiques y ont mis obstacle. Telle qu'elle sera, elle pourra du moins contribuer à remplir en partie cet objet, et être un monument d'humanité et de bienfaisance bien honorable pour la nation. M. le duc de Choiseul vient de faire souscrire cent louis d'or pour deux estampes, et madame la duchesse d'Enville en a souscrit cinquante pour un exemplaire.

On a représenté, le 5 de ce mois, devant leurs majestés, à Fontainebleau, l'*Orpheline léguée*, comédie en vers libres et en trois actes, par M. Saurin, de l'Académie française ; et le len-

demain cette pièce a été jouée à Paris, sur le théâtre de la Comédie française.

L'Orpheline léguée n'a point réussi à Paris, et son succès à la cour n'a pas été bien brillant. En retranchant les choses qui ont le plus choqué, on lui a procuré quelques faibles représentations. On ne peut nier que ce ne soit l'ouvrage d'un homme d'esprit. Un style assez facile, quelques tirades bien faites, quelques détails heureux, quelques traits comiques en font foi; mais le naturel, le talent, la force comique manquent partout. La pièce est singulièrement vide d'idées et d'action, et dépourvue de ressources; on est à tout moment tenté de demander, avec l'abbé Terrasson, qu'est-ce que cela prouve? Même en supposant le plan supérieurement exécuté, l'on n'en saurait rien; car cela n'a aucun but. Je crois cependant que si l'auteur n'avait eu que l'ambition d'en faire une petite pièce en un acte, elle aurait pu avoir beaucoup de succès, à cause du dénoûment qui est bien dans nos conventions théâtrales, et ménagé avec art.

Je suis bien fâché de traiter M. Saurin avec cette sévérité; après avoir dit beaucoup de mal de sa pièce, je dirai beaucoup de bien de sa personne. C'est un très-honnête homme, un peu de sapin, mais plein de sens, et doué d'un esprit et d'un cœur également droits. Il a épousé, il y a quelques années, une assez jolie femme, qu'on dit fort touchée de cette chute. C'est un vilain métier que celui d'un faiseur de feuilles. Sans l'obligation

76. CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

qu'il m'impose de dire impitoyablement la vérité, j'aurais vu l'*Orpheline léguée*, j'en aurais été fâché, et puis, je n'y aurais plus pensé. C'est ce que je conseille à M. Saurin. A sa place, je renoncerais entièrement à la carrière dramatique; pour la courir avec quelque avantage, il faut être possédé d'un démon qui ne l'a, je crois, tourmenté de sa vie.

Préville a joué le rôle du Philosophe anglo-mane, mal, à mon sens. Quoique ce rôle ne soit pas bon, je crois qu'Aufresne en aurait fait quelque chose; mais Aufresne n'existe plus pour nous. On dit qu'il a exigé des conditions qu'il n'était pas possible de lui accorder, du moins la première année; et se refusant à toute espèce d'accommodement, il a pris la route de La Haye. S'il est juste d'encourager les talens, il ne faut pas que les récompenses qu'on leur accorde deviennent un sujet de dégoût pour les autres. Je tenais moins à cet acteur à cause de ses talens, que par le bien que j'étais sûr que sa présence ferait à la longue au jeu de ses camarades; je désirais encore beaucoup en lui; mais j'étais convaincu qu'il ramènerait surtout le jeu de la tragédie au ton de la vérité et de la nature, qu'on a trop perdu de vue depuis quelque temps. Au reste, je ne désespère pas de revoir bientôt M. Aufresne. On dit qu'il a de la vanité; ainsi, il lui faut, outre de l'argent qu'il trouvera partout, une monnaie qui ne se trouve qu'à Paris, c'est la vivacité des applaudissemens: dans une ville où il y a huit cent mille

âmes de rassemblées, cette monnaie circule avec une vitesse qui en double et triple le prix en moins de rien : Monsieur Aufresne, je me flatte que vous vous ennuierez bientôt de ne pas tâter de cette monnaie-là.

Vous croyez bien qu'on a dit que M. Saurin a oublié une syllabe dans le titre de sa pièce, et qu'elle doit s'appeler l'*Orpheline reléguée* : car, dieu merci, en fait de pointes, il n'est pas possible de nous le disputer, et je défie qu'on en invente qui n'ait été dite à Paris, lorsque l'occasion s'en est présentée.

Il a aussi couru une mauvaise épigramme que voici, contre cette pauvre *Orpheline* :

Dans une froide comédie,
Le dur Saurin dit qu'un cheval
Veut parler à quelqu'un : expression hardie !
Langue nouvelle, et qui ne va pas mal
A l'auteur qui jouit du bonheur sans égal
D'entendre quelquefois parler l'Académie.

La clôture des spectacles de Fontainebleau s'est faite le 9, par un acte d'opéra intitulé *Frosine* ; la musique de M. Le Berton, les paroles de M. de Moncrif, de l'Académie française, lecteur de la reine. Ce spectacle a eu du succès. Jéliote y a pris congé du théâtre de la cour, et a reçu de grands applaudissemens. Le poëme n'est qu'une copie du *Sylphe*, opéra de M. de Moncrif, autrefois célèbre. C'est bien peu de chose ; mais enfin M. de Moncrif a quatre-vingt-dix ans

au moins, et il est beau à cet âge-là d'être dans le monde sans aucune infirmité, de souper à fond tous les soirs en bonne compagnie, et de faire encore des actes d'opéra, même mauvais. Ce poète presque centenaire a fait de mauvais ouvrages, à la bonne heure; mais il a fait quelques chansons et quelques romances d'un goût si exquis, qu'il faut lui accorder une des premières places parmi ceux qui se sont exercés dans ce genre.

Deux jours auparavant on avait représenté *Thésée*, tragédie lyrique de Quinault, remise en musique par M. Mondonville. Si un ange était descendu du ciel avec une nouvelle musique de *Thésée*, il serait tombé, à cause d'un reste de vénération agonisante pour le révérend père Lully; il y a vingt ans que cet ange eût été brûlé vif avec sa partition, comme sacrilège, devant la grande porte de l'Académie royale de Musique. Le pauvre Mondonville, avec sa petite musique de guinguette, est donc bien heureux d'avoir risqué son essai dans un temps où tout tend à la tolérance; il est tombé tout platement sans émouvoir la bile des défenseurs du goût antique. On donnera dans peu sur le théâtre de Paris, l'opéra de *Thésée*, du vieux Lully, et l'on se contentera de rajeunir seulement les airs de danse, sans toucher à cette sacrée psalmodie dont nos aïeux nous ont transmis l'habitude de nous extasier.

On imprime à Genève trois nouveaux volumes de mélanges à ajouter aux œuvres de M. de Vol-

taire. Ces trois volumes entreront difficilement ici, où la vigilance de la police augmente de plus en plus. La plus grande partie des morceaux qui composent ces nouveaux volumes, sont connus, sans compter *le Traité de la Tolérance et la Philosophie de l'Histoire*, qui en font la principale partie. Il n'y a guère que le troisième de ces volumes qui contienne des morceaux non connus. C'est de la philosophie un peu superficielle et légère, mais toujours agréable à lire; c'est du rabâchage, mais le rabâchage du plus bel esprit de l'Europe qui a toujours de la grâce, et le langage de la raison, lors même qu'il se trompe.

M. Le Kain, acteur de la Comédie française, vient de faire imprimer la tragédie d'*Adélaïde Duguesclin*, avec la permission de M. de Voltaire. On trouve à la tête un petit précis des raisons qui ont occasioné la chute de cette pièce dans sa nouveauté, et ces raisons sont tout-à-fait édifiantes. Ce qui ne l'est pas tant, c'est que cette édition n'est pas fort soignée. Je crois qu'on trouvera cette tragédie dans un des trois nouveaux volumes, imprimée avec plus de soin et d'exactitude.

DÉCEMBRE 1765.

M. L'ABBÉ MORELLET, après nous avoir fait attendre long-temps, vient enfin de publier sa traduction du livre des *Délits et des Peines*. Cette traduction mérite plus d'un reproche. Premièrement, elle a été imprimée avec si peu de soin, qu'on est arrêté à tout moment par les contresens les plus grossiers; chaque page fourmille de fautes, en sorte qu'on est obligé sans cesse de recourir à un énorme *errata* qui se trouve à la tête du livre. Cette négligence rebute de la lecture de l'ouvrage le plus intéressant qui ait paru depuis fort long-temps, et qui méritait le plus d'être soigné. En second lieu, on a affecté d'imprimer cette traduction dans un goût gothique, soit pour dérouter les ennemis de la philosophie, soit pour d'autres raisons moins essentielles. Cette plaisanterie rendant la lecture pénible aux yeux qui n'y sont pas faits, a déplu à beaucoup de monde; elle me conviendrait assez si le livre n'était pas d'ailleurs défiguré. Mais ce qui me le rend insupportable, ce qui est d'une témérité inouïe, ce qui ne peut venir que dans la tête d'un bel esprit français, c'est que le traducteur, pour jouer un rôle important dans tout ceci, a prétendu que M. Beccaria ne savait pas ordonner ses idées, et qu'il

avait besoin de lui, abbé Morellet, pour l'ordre dans lequel il fallait les présenter. En conséquence de cette hypothèse, il a non-seulement changé l'ordre et la succession des chapitres, mais il s'est permis de bouleverser toute la contexture de l'ouvrage, d'ôter des passages d'un chapitre pour les transporter dans un autre.

Cette témérité n'est en vérité pas d'un homme d'esprit; elle serait risible, si l'importance du livre ne la rendait (1) impertinente et répréhensible. Comment a-t-on la confiance de se flatter qu'on ordonnera les idées d'un esprit juste, profond, lumineux, d'un homme tel que M. Beccaria, mieux que lui, parce qu'on sait les translater de l'italien en français? Quelle étrange présomption, et quelle folie de croire qu'il n'y a qu'en France où l'on ait le secret de mettre de l'ordre dans ses idées, comme si tout bon esprit n'avait pas sa marche, son ordre, sa méthode! L'opération de M. l'abbé Morellet n'augmentera pas mon goût pour l'art de cette méthode universelle qui apprend la science de faire un livre, ni mon respect pour ses prétentions orgueilleuses. Le jour qu'on érigera le métier de faiseur de livres en communauté, et que nos fabricans littéraires se seront fait passer maîtres, comme les maîtres fabricans de bas et de bonnets, M. l'abbé Morellet peut compter sur ma voix pour être syndic de la com-

(1) L'ouvrage de Beccaria est aujourd'hui estimé à sa juste valeur. Ce n'est point la traduction française de M. Morellet qui a fait tomber le *Traité des Délits et des Peines* dans une espèce d'oubli.

munauté, maître carreleur et inspecteur général, avec droit d'examiner tout livre nouveau, de le toiser, décarreler, recarreler, souder, plomber, etc.; mais jusqu'à ce que lettres-patentes lui soient expédiées, je croirai en ma conscience qu'il a cruellement gâté le livre de M. Beccaria, et qu'en vassal téméraire et déloyal, il s'est rendu coupable de félonie envers son seigneur suzerain.

Il faut avoir la tête étroite comme une ruelle, pour tomber dans une tentation de cette espèce. Si l'on s'était avisé de faire cette petite opération au livre de l'*Esprit des Lois*, elle aurait causé, avec raison, un soulèvement général. Cependant cet essai eût été bien moins déplacé sur l'ouvrage d'un génie brillant et plein de fougue, tel que le président de Montesquieu, et dont le tissu n'est souvent lié que par des fils imperceptibles. Mais un esprit sage, délicat et d'une marche paisible, comme notre philosophe milanais, monsieur l'abbé, de par les bancs de la Sorbonne et le Dieu vivant que vous y avez si souvent et si méthodiquement démontré, je vous jure qu'il n'avait pas besoin de vos lisières, et qu'il vous saura mauvais gré de lui en avoir mis malgré lui.

J'ai lu le livre des *Délits et des Peines* avec le plus grand plaisir, en italien; et si l'on passe à l'auteur un langage quelquefois trop géométrique, je ne vois point de reproches à lui faire; aussi j'ai été surpris d'entendre dire aux person-

nes qui venaient d'en lire la traduction, que cette lecture avait ses difficultés, que ce n'était pas un ouvrage à lire de suite, qu'il y avait beaucoup de choses louches et inintelligibles. On a raison; mais c'est moins l'original que la traduction qui a ces défauts. Le traducteur l'a si habilement dépecé, qu'il en est résulté un ouvrage de marquetrie, où il n'y a plus ni proportion ni harmonie.

Sa maladresse est souvent singulière. M. Beccaria sait toucher à certaines matières délicates avec une finesse et une légèreté infinies; son grand art est de faire résonner certaines cordes sans paraître y avoir porté les doigts. Par exemple, dans le huitième chapitre, où il traitait de la division des délits, il avait trouvé moyen de dire un mot, en passant, du crime de lèse-majesté, et de nous en parler d'une manière adroite et subtile; et ne voilà-t-il pas le traducteur qui prend ce passage, le transporte au beau milieu du livre, en fait un chapitre à part, qui devient un galimatias, parce qu'il ne tient plus à rien, et qu'il intitule bravement du *Crime de lèse-majesté*, terme que l'auteur s'était très-bien dispensé de prononcer! Monsieur l'abbé, je reprends mes lettres patentes. Quand on a la fureur de décarreler et recarreler chez les autres, il faut en savoir un peu plus long.

Ce qui me donne de l'humeur, c'est que cet essai informe en empêchera un meilleur. Aucun homme de mérite ne voudra prendre la peine de nous faire une traduction exacte et littérale; et

moins M. l'abbé Morellet aura réussi avec la sienne, moins il sera disposé peut-être à réparer sa faute; d'ailleurs, pour être l'interprète d'un homme tel que M. Beccaria, il faudrait avoir l'âme aussi sensible, aussi douce, aussi délicate que lui; il faudrait avoir beaucoup de goût, beaucoup de grâce et de flexibilité dans le style; il faut donc renoncer à l'espérance de lire dans la langue la plus répandue, un des ouvrages qui méritait le plus de l'être, et dont il était aisé de rapprocher la traduction du mérite de l'original.

M. l'abbé Morellet est l'auteur de ces Observations sur une dénonciation de la *Gazette littéraire*, qu'on a empêché avec tant de soin de paraître l'été dernier, et que personne n'a lus depuis qu'on en a toléré la distribution : c'est qu'il faut l'à-propos à tout. Si M. l'abbé Morellet ne m'avait pas donné tant d'humeur, je dirais qu'il y a d'excellentes choses dans ces observations, quoiqu'en général elles soient un peu languettes; mais il prend mal son temps pour me demander un éloge.

Les ennemis de la philosophie ont prétendu que le livre des *Délits et des Peines* a été fabriqué en France; qu'ensuite il a été envoyé en Italie pour y être traduit en italien, et publié en cette langue, afin d'en pouvoir être retraduit en français. Il disent que c'est là une nouvelle ruse que les philosophes de France ont imaginée pour répandre leurs opinions dangereuses, et ils s'applaudissent de leur sagacité de savoir si bien pénétrer

dans les complots les plus cachés. Ces Messieurs sont diablement fins; il faudrait qu'un philosophe se levât de bon matin pour les attraper. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que cette opinion s'est assez généralement établie à Paris, et qu'on vous dit à l'oreille, avec un certain air fin et de satisfaction : Ce livre-là ne nous vient pas de si loin. Cela n'est pas si sot pourtant qu'on le croirait bien. Sans compter qu'il est d'usage et de bon ton de parler mal des philosophes, sans compter qu'on fait un acte de sagacité et de pénétration en démêlant ainsi leur profonde politique, et qu'il n'y a rien de si satisfaisant que d'être fin, on établit encore tacitement et implicitement le théorème qu'il n'y a qu'en France où l'on ait le sens commun, et où l'on puisse faire un bon livre; et cela ne laisse pas que d'être consolant sous un autre point de vue.

M. Beccaria occupe à Milan une chaire de jurisprudence. Il est fort jeune; il jouit dans son pays d'une grande considération que l'Europe partagera bientôt avec l'Italie. Son ouvrage a été attaqué par des moines et d'autres marouffes, avec beaucoup d'emportement : c'est dans la règle. Dans cent cinquante ou deux cents ans d'ici, quelques hommes d'état éclairés et intègres tâcheront d'en profiter pour le bonheur des peuples confiés à leurs soins : c'est encore dans la règle. Les hommes ne deviendront pas sages, parce que cela n'est pas dans la règle; mais à moins que quelque grande calamité physique ne

s'en mêle, les habitans du petit coin qu'on appelle Europe, ne laisseront pas que d'avoir quelques superstitions, du moins sans être plus à plaindre. J'ai oui dire à un janséniste que Jésus-Christ avait très-mal fait de défendre à ses disciples de faire descendre le feu du ciel, parce que cette méthode aurait terminé beaucoup de disputes; et si le philosophe Beccaria avait été enlevé comme le prophète Elie dans un char de feu, il aurait eu beau jeter son manteau, au diable s'il se fût trouvé dans toute l'Europe un philosophe curieux de le ramasser.

Les pédans disent, suivant leur refrain ordinaire, que les idées du philosophe milanais sont fausses et dangereuses. Je suis bien éloigné de les prendre pour des arrêts infallibles, émanés du trépied d'un oracle, et je crois qu'il y en a plusieurs qui, par leur importance, exigent d'être approfondies long-temps avant de faire prendre au législateur un parti décisif; mais quand le principe, que la cruauté et la rigueur des supplices ne répriment pas efficacement le crime, ne serait que très-peu vraisemblable, l'intérêt des mœurs et des gouvernemens, le bonheur du genre humain, exigeraient du moins que ce principe ne fût pas rejeté légèrement. Tous les essais sont encore à faire dans la science du gouvernement et de la législation, et un homme de génie à la tête d'un grand ou d'un petit Etat, ne se plaindra pas que ses prédécesseurs ne lui aient pas laissé de l'occupation.

Si j'avais à attaquer le livre des *Délits et des Peines*, ce serait par ses fondemens ; je n'entraînerais pas pour cela l'édifice, je le reprendrais simplement sous œuvre pour l'asseoir sur des fondemens plus solides. Les hommes sont des enfans ; leur vie se passe à jouer avec les mots, à s'en payer, à en avoir peur. Le philosophe ne vaut pas mieux, à cet égard, que l'homme frivole et léger, qui n'a jamais rien pensé. Voyez, je vous supplie, toute cette belle doctrine du *Contrat social*, exprès ou tacite, dont on fait la base du droit de la souveraineté et de l'obéissance des peuples. M. Beccaria fonde sur ce principe tout son ouvrage. Il soutient que tout homme, en se mettant en société, n'a prétendu céder que la moindre partie de sa liberté, et retirer en revanche de l'association les plus grands avantages possibles. Il n'est pas probable, dit-il, qu'un homme ait prétendu mettre dans le contrat jusqu'au sacrifice de sa vie, puisqu'il n'a contracté que pour la mieux conserver : donc la société ne peut la lui ôter légitimement, même pour crime, etc., etc. J'appelle cela jouer avec les mots. Je sais que c'est ainsi que raisonnent tous nos professeurs en droit naturel et en politique, et que le *Contrat social* joue le plus grand rôle immédiatement au sortir de l'état de nature, dont je n'ai jamais trouvé trace dans l'histoire de l'homme. Je suis fâché de n'avoir pas le loisir de faire des élémens du droit naturel, comme je les entends ; je tenterais du moins de débarrasser une bonne fois cette partie de la philosophie d'un fa-

tras de mots et d'idées métaphysiques qui ne signifient rien, sur lequel nos meilleurs esprits se sont appesantis depuis bien long-temps, et sur lequel M. Jean-Jacques Rousseau bavarde si éloquemment depuis quelques années. O le beau scandale que mon catéchisme politique exciterait parmi les enfans de la philosophie !

Aimable philosophe de Milan, daignez m'écouter : vous êtes doux et sensible, vous n'avez point d'entêtement, et je suis curieux de votre suffrage. Je suis né citoyen libre d'une ville impériale que l'orgueil de la liberté n'a point enflée. J'ai changé plusieurs fois de domination, suivant les différentes provinces d'Allemagne où le sort m'a conduit. Je vis depuis bien des années en France sous la domination d'un monarque qui ne se dit engagé qu'avec Dieu, et non avec la nation. Je vous assure que personne n'a jamais prétendu nulle part avoir contracté avec moi, et que je ne me souviens pas d'avoir donné une seule fois mon consentement à aucun acte de législation et de gouvernement. Ainsi, s'il vous arrivait de me demander ce que j'ai prétendu mettre au jeu, ou bien me réserver, je croirais infailliblement que vous voulez vous moquer de moi. Pourriez-vous me citer un seul homme sur la terre qui ait jamais entendu parler ailleurs que dans les écoles, d'un contrat passé entre lui et la société, ou l'Etat où il vit ? Voulez-vous à présent que je vous dise ce que je pense ? Ne soyons pas enfans, et n'ayons pas peur des mots.

C'est que, de fait, il n'y a pas d'autre droit dans le monde que le droit du plus fort; c'est que, puisqu'il faut le dire, il est le seul légitime. Le monde moral est un composé de forces comme le monde physique : ne vouloir pas que le plus fort soit le maître, c'est à peu près aussi raisonnable que de ne vouloir pas qu'une pierre de cent livres pesant pèse plus qu'une pierre de vingt livres. C'est la science du calcul et de la combinaison des différentes forces qui fait les véritables élémens du droit naturel et du droit des gens. Que ce soit par la force des armes, ou par celle de la persuasion, ou par celle de l'autorité paternelle, que les hommes aient été subjugués dans le commencement, cela est égal; le fait est qu'ils n'ont pu éviter d'être gouvernés, et qu'ils le seront toujours; qu'un homme seul ne peut rien contre la masse, et qu'il faut, quelque hypothèse que vous supposiez, qu'il souffre la pression de cette masse; que l'état des sociétés est un état forcé dont l'action et la réaction sont continuelles, et qu'il est aussi absurde de vouloir assurer aux empires une tranquillité permanente qui consisterait dans la cessation de la réaction, que de certifier à un homme qu'il ne recevra jamais de dommage injuste de la masse générale, ou qu'il peut transiger à volonté avec elle.

En ce cas-là, me direz-vous, le despote le plus dur sera le maître le plus légitime, et le genre humain n'a qu'à casser aux gages tous les philosophes et tous les prédicateurs de la justice et de

90 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE ;
l'humanité. Malheureusement le monde va ainsi dans les temps de ténèbres ; mais lorsque les siècles de barbarie sont passés, lorsque des mœurs plus douces ont succédé à des mœurs féroces, la force qui constitue l'autorité change de forme comme les mœurs. Les souverains comprennent que le moyen le plus sûr de rendre leur pouvoir durable, c'est de faire du bien aux hommes, et de se faire aimer de leurs sujets. La masse des forces morales et des sociétés se balance et se calcule sur d'autres données, mais qui n'en sont pas moins des forces réelles : la force des opinions a toujours produit de plus grandes choses dans ce monde que la force des armes.

Sage et sensible Beccaria ! il vous reste encore une assez belle tâche à remplir ; c'est d'apprendre au plus fort, quel qu'il soit, suivant les différentes constitutions des sociétés, l'art de connaître ses forces, et de les employer à son véritable intérêt, à sa plus solide gloire, qui sont inséparables de la gloire, du bonheur et de l'amour des nations. Déchirez hardiment ce contrat social qui n'exista jamais, et dont l'idée n'a jamais épargné ni un crime ni une plaie au genre humain, et croyez que vos vues, pleines de philosophie et de sensibilité, sur les délits et les peines, pour n'avoir pas une assiette imaginaire sur je ne sais quelles conventions idéales, n'en seront pas moins dignes d'être le bréviaire des législateurs. Mais si jamais la philosophie doit faire des progrès solides, il faudra commencer par guérir les philosophes de

la peur des mots, et de l'abus qu'ils ne cessent d'en faire.

Timoléon de Cossé, duc de Brissac, chef d'une des plus illustres maisons de France, a conservé les mœurs et le ton de la chevalerie au milieu d'un siècle qui en est fort éloigné. Brave, altier, désintéressé, galant et doucereux avec les femmes, courtois avec tout le monde, le prince héréditaire de Brunswick lui a, à la vérité, appris qu'il n'était pas habile général; mais personne ne doute que ce ne soit un preux chevalier et un valeureux guerrier. A l'armée, il conversait sans cesse avec le soldat, et ses propos étaient excellens. Les jours qu'on ne marchait point, il montait le soir dans son quartier sur un tonneau, ayant toujours son cordon bleu sur son habit, et là, il lisait la gazette aux grenadiers assemblés autour de son tonneau, et faisait les commentaires les plus propres à perpétuer l'esprit militaire. M. Déon a fait connaître le style de M. le duc de Brissac, en insérant une de ses lettres dans son fameux recueil. Il faut conserver ici une autre lettre de M. le duc de Brissac, qui a couru l'été dernier. C'était une réponse à madame la comtesse de Gisors, fille de M. le duc de Nivernois, qui l'avait prié de solliciter les juges de M. le curé de Saint-Sulpice, Dulau-Dallemans, contre son concurrent l'abbé de Noguès. Ce procès avait partagé tout le faubourg Saint-Germain, et était devenu une affaire de la plus grande importance.

Les molinistes tenaient pour M. Dulau, les jansénistes pour M. Noguès. La cour même y prit une grande part, et l'on a vu, dans les gazettes, la lettre de félicitation que M. le Dauphin jugea à propos d'écrire, après le gain du procès, à M. Dulau-Dallemans. Voici de quoi il était question : M. Dulau avait résigné la cure de Saint-Sulpice, une des plus considérables de Paris, entre les mains de M. le comte de Clermont, prince du sang, et en sa qualité d'abbé de Saint-Germain, patron de la cure. En conséquence de ce sacrifice, on donna une riche abbaye à M. Dulau, et le prince patron nomma l'abbé Noguès pour lui succéder. Celui-ci, connu pour janséniste, souleva contre lui tous les molinistes de la paroisse, que madame la comtesse de Gisors, amie intime de M. l'archevêque de Paris, se faisait gloire de commander. Intrigue, cabale, rien ne fut épargné de part et d'autre pour triompher d'une manière éclatante ; mais M. Dulau prit un parti courageux et décisif. Un curé qui a résigné sa cure, peut se repentir de sa résignation pendant un certain espace de temps limité. Alors la résignation est nulle. M. Dulau, après avoir reçu et accepté l'abbaye qu'on lui avait donnée, se repentit. Sa résignation fut nulle, et il ne resta que l'acceptation de l'abbaye de valable. C'est ce que le parlement lui-même, qui portait l'abbé Noguès de toutes ses forces, ne put s'empêcher de juger dans son arrêt. Le repentir du curé de Saint-Sulpice ne surprit personne, parce que M. Dulau est depuis

long-temps un homme fort décrié ; mais cela n'empêcha pas le parti moliniste de triompher, comme s'il avait le plus grand saint à sa tête. En fait de parti, il est question de succès, n'importe par quels moyens, et la probité qui échoue a mauvaise grâce vis-à-vis la friponnerie qui réussit. La morale de M. le duc de Brissac n'admet pas cette doctrine. Pour entendre sa lettre, il faut se souvenir de tout ce que je viens de dire, et savoir qu'il est marguillier d'honneur de la paroisse, et que l'église de Saint-Sulpice n'est point achevée.

LETTRE de M. le duc de Brissac à madame la comtesse de Gisors.

« Ma seule, unique et essentielle déité veut donc que j'aie domquichotter pour les paroissiaux intérêts de sa conscience couleur de rose ? Elle m'ordonne le rôle de valet de tragédie d'un schisme en faubourg Saint-Germain, à moi qui galope une place dans Calais assiégé. L'équitable marguillier d'honneur d'un temple commencé, doit porter par écrit ses sollicitations fondées sur l'amour des héroïnes de nos bandières processionnelles. Je n'ai vécu qu'avec nos drapeaux et nos étendards. Nourri de détails unis avec l'honneur, j'ai vu démissions valoir, d'autres refusées selon la volonté du chef. J'ai vu qu'autrefois faire et dire, était un terminé inviolable. Sur quoi tabler dans ces climats nouveaux, où les formes sont en continuelle bataille avec le

fond? Que la volonté de Dieu soit faite au profit de nos âmes en leur direction! Je ne balayerai jamais la mienne, ma chère sœur, de l'amour que vous m'avez inspiré. »

Signé, le duc de BRISSAC.

La lettre qu'on attribue à M. le Dauphin est mémorable sous un autre point de vue ; elle est adressée à l'honnête M. Dulau-Dallemans, et conçue en ces termes :

J'aurais peine à vous exprimer, Monsieur, la joie que j'ai ressentie de l'heureux succès de votre affaire, et plus encore de la manière dont la paroisse y a applaudi. Jouissez de votre triomphe ; il n'est pas celui de l'orgueil, mais de la vertu qui sait toujours reprendre ses droits et se faire reconnaître lorsqu'elle est véritable. Elle doit aussi vous être un sûr garant de mes sentimens.

M. Bouchaud, docteur agrégé de la Faculté de Droit, vient de traduire de l'anglais des *Essais historiques sur les Lois*, vol. in-12 de près de 400 pag. L'auteur de ces *Essais* est un Ecossais dont le nom n'est pas connu. Le premier *Essai* présente une *Histoire de la Jurisprudence criminelle* ; le second, *l'Histoire de la Propriété*. M. Bouchaud y a ajouté des observations sur la *loi Cincia*, célèbre dans la jurisprudence romaine. Nous avons en Allemagne une *Dissertation latine* sur cette loi, par un savant connu dont le nom ne

me revient pas. Je ne veux pas accuser M. Bouchaud légèrement ; mais je crains qu'il n'ait pillé, sans s'en vanter, cette *Dissertation* d'un bout à l'autre. Au reste, on peut comparer ces *Essais* avec le livre des *Délits et des Peines*. Le traducteur Bouchaud a cela de commun avec le traducteur Morellet, qu'il a aussi décomposé son original, et fait plusieurs transpositions qu'il a jugées nécessaires.

M. de Brosse, président à mortier au parlement de Dijon, vient de publier, en 2 gros volumes in-12, un *Traité de la Formation mécanique des Langues, et des Principes physiques de l'étymologie*. Ceux qui aiment ces sortes de recherches, trouveront dans cet ouvrage des observations très-fines et très-curieuses. L'auteur, qui est membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, s'est occupé de ces recherches depuis nombre d'années. Je crois même qu'on en a inséré quelques-unes dans l'*Encyclopédie*.

Discours sur cette question, s'il est plus difficile de conduire les hommes que de les éclairer ; par M. l'abbé Millot, écrit de 28 pages. Mon cher monsieur l'abbé Millot, les hommes ont été conduits dans tous les temps ; nous attendons encore celui où ils seront éclairés, car les lumières d'un siècle éclairé résident dans un très-petit nombre d'élus qu'on ne peut comprendre sous le nom générique d'hommes. Donc il ne fallait pas vingt-

huit pages de verbiage pour nous prouver que les hommes sont plus difficiles à éclairer qu'à conduire, parce que cette vérité, si neuve d'ailleurs, peut, comme vous voyez, se démontrer en deux lignes.

M. l'abbé A.....t, qui fait la guerre aux philosophes dans les *Petites Affiches* de Paris, dont il est rédacteur, vient de faire imprimer la *Mort d'Abel*, drame en trois actes et en vers, imité du poëme de M. Gesner. Bien imaginé, monsieur l'abbé; le ramage cadencé de vos vers alexandrins fait à merveille dans le gosier du père des hommes et de ses premiers enfans. Monsieur A.....t, quoique vous soyez un des abbés les mieux peignés de Paris, vous n'avez pas l'ombre de goût; et (1) si cette petite observation vous révolte, parce que vous avez écrit des fables qui ont eu une sorte de succès, c'est que vous n'entendez pas seulement ce que c'est que du goût, et que vous croyez de bonne foi que son temple est dans la boutique des *traits galans*, ou chez mademoiselle Alexandre, marchande de modes.

Parmi les almanachs dont il paraît dans cette saison une foule innombrable, nous avons distingué l'année dernière l'*Almanach des Muses*, destiné à ramasser les pièces fugitives qui ont couru à Paris pendant l'année. Cet almanach vient de

(1) On voit que l'esprit de parti a dicté ce jugement sur M. l'abbé A.....t, qui est un de nos plus estimables littérateurs.

reparaître pour la seconde fois ; mais la moisson de 1765 n'a pas rendu comme celle de 1764. Il n'y a que très-peu de jolies pièces, et le plus grand nombre en est pitoyable. Les plus mauvais poètes remplissent presque toute la place. Les compilateurs diront que ce n'est pas leur faute s'il n'a rien paru de mieux ; mais ils ont tort. Il était très-aisé de mieux composer cette rapsodie, et vous avez lu, à la suite de ces feuilles, nombre de pièces qui, sans être des chefs-d'œuvre, avaient plus de titres pour être choisies, que les platitudes de M. d'Arnaud, de M. Légier, de M. de la Dixmerie, de madame Guibert, de M. Tricot, et d'autres polissons dont le *Mercur*e même ne voudrait pas conserver les productions.

Il vient de paraître un gros volume grand in-8°, intitulé *les Plagiats* de M. Jean-Jacques Rousseau, de Genève, sur l'éducation. On ne peut nier la conformité de plusieurs passages de M. Rousseau avec d'autres passages de Montaigne et de Locke, etc. ; mais il fallait surtout indiquer dans ce livre, à qui M. Rousseau a volé sa manière, son style, son éloquence, son coloris. Tout a été dit en morale ; ainsi, la manière de dire fait tout. L'auteur de ces *Plagiats* en promet la suite ; mais, quand il n'y aurait pas une de ses recherches pénibles qui ne fût évidente et incontestable, il peut compter qu'il n'enlèvera pas à M. Rousseau un seul lecteur, et qu'il aura bien de la peine à en trouver pour sa compilation, malgré l'attention

98 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
qu'il a eue de lui donner le format des œuvres
de M. Rousseau.

Cet auteur célèbre va se rendre en Angleterre sans aller à Berlin. C'est du moins ce que M. Hume nous a dit, et ce que d'autres personnes qui l'ont vu à Strasbourg m'ont confirmé. Vu le décret de prise de corps qui subsiste contre lui, le gouvernement n'a pu permettre qu'il passât l'hiver à Strasbourg, et je l'en crois actuellement parti. On a fait, pendant son séjour dans cette ville, un journal d'autant plus plaisant, qu'il paraît fait sérieusement.

JOURNAL.

Ce 9 Novembre 1765.

Jean-Jacques Rousseau s'est rendu aujourd'hui, à deux heures après-midi, à la salle du spectacle, pour y voir la répétition générale de son opéra, et y donner ses avis. Je l'ai vu de très-près, et à loisir, pendant plus de deux heures et demie que la répétition a duré. Il est fort parlant, et il paraissait être à son aise sur le théâtre, où il a placé les acteurs lui-même, et leur a fait répéter son opéra tout entier, en les faisant recommencer fort souvent. Il ne leur a pas passé la moindre faute, non plus qu'à la musique, qui y était complète, et qu'il a fait exécuter très-doucement et très-simplement, ainsi que le chant. Je lui ai entendu dire que les gens du village parlant simplement, ils devaient chanter de même.

Ses ajustemens sont fort simples; il est habillé

en Arménien, excepté un bonnet de drap petit gris avec une bordure de poil de quatre à cinq doigts de hauteur. Je ne sais si le bonnet en est doublé, car il ne l'ôte jamais à personne.

Ce 10.

L'opéra du *Devin du village* a été exécuté aujourd'hui avec tout l'applaudissement possible, hors le Colin, qui ne vaut rien; mais la petite chanteuse a fait des merveilles. Cette pièce a été précédée de la *Jeune indienne*, et suivie des *Fêtes tyroloises*, grand ballet pantomime. La musique a été exécutée on ne peut mieux. Le spectacle était rempli dès quatre heures et demie; on a été obligé de rendre l'argent à beaucoup de monde qui n'a pu trouver place.

Jean-Jacques avait envoyé dès le matin chez le directeur de la comédie, pour qu'on lui retînt une loge grillée sur le théâtre pour quatre personnes, dont il avait voulu payer les places ainsi que la sienne, et il n'a pas été possible au directeur de refuser son argent.

Ce 12.

M. Angar a été lui rendre visite, et lui a dit: Vous voyez, monsieur, un homme qui a élevé son fils suivant les principes qu'il a eu le bonheur de puiser dans votre *Émile*. Jean-Jacques a répondu à M. Angar: *Tant pis, monsieur, pour vous et pour votre fils; tant pis.*

Ce 13.

Il a été présenté à M. de Blair de Boisemont

100 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
par M. de Saint-Victor, lieutenant de roi de la
place. Il avait été chez M. le maréchal de Contades
quelques jours avant, dont il a été très-bien reçu,
à ce qu'on assure.

Ce 14.

Dès le 11 il avait demandé à être présenté à
M. le Préteur, qui lui avait fait dire de venir au-
jourd'hui à onze heures du matin. Il vient d'en
sortir après avoir eu un quart d'heure d'entretien
avec lui.

Ce 15.

Il a été à la Comédie.

Ce 16.

Il a été au concert qui se donne tous les same-
dis chez M. de Chastel, trésorier de la province.
Il avait été à celui de la ville le 11 de ce mois, où
il y a bonne musique. Il paraît s'amuser ici et y
être content.

Ce 17.

Il ne sort pas aujourd'hui, il est un peu indis-
posé.

Ce 18.

Il va aujourd'hui au concert de la ville, où il
doit entendre la fille de Barbesan, chirurgien-
major en second de l'hôpital militaire, qui doit
chanter, *J'ai perdu mon serviteur*, morceau de
son opéra.

Jean-Jacques Rousseau a plusieurs lettres de
crédit chez différens banquiers dont il ne fait pas
grand usage, entre autres sur M. Sollikoff qui

lui a ouvert sa caisse. Il en a pris trois louis d'or, disant qu'il n'avait besoin que de cela.

Le bruit est général que des personnes en place ont écrit au ministre pour savoir si on pouvait le garder ici sans inconvénient. C'est par l'envie qu'on a qu'il reste, que l'on prend cette précaution. Il est bien accueilli; mais il le serait bien davantage, si l'on pouvait avoir cette permission pour lui : car il paraît très-disposé à rester ici jusqu'au mois de mars ou d'avril prochain, pour rétablir sa santé.

Pendant que M. Rousseau voyage pour trouver un asile, la fermentation excitée à Genève par les *Lettres de la Montagne* s'est manifestée plus que jamais au moment où le peuple s'est assemblé pour nommer aux charges de l'Etat. Toutes les élections ont manqué jusqu'à présent. Rien ne prouve mieux que ces troubles, qu'il n'est pas si aisé de rendre les hommes heureux; car s'il existe un gouvernement doux et paternel par sa constitution et par ses effets, il me semble que je l'ai trouvé à Genève. Les boute-feux du peuple n'ont aujourd'hui même aucun grief à alléguer contre les Conseils; mais les esprits ont reçu une impulsion, une secousse, et ils en sont agités machinalement. Je crois que tout homme d'état (ce qui est autre chose qu'un barbouilleur de papier) qui voudra se donner la peine d'examiner la constitution de Genève, regardera le droit négatif dont la bourgeoisie voudrait dé-

pouiller le Conseil, comme la véritable sauve-garde de la constitution, sans laquelle elle serait sans cesse exposée aux troubles que chaque brouillon serait le maître d'exciter.

A mon grand regret, M. de Voltaire a voulu jouer un rôle dans ces querelles. Les honneurs rendus à M. Covelle lui ont captivé l'affection du peuple, qui, jusqu'à ce moment, l'avait toujours regardé de mauvais œil. Un des mécontents vient de lui dédier une brochure qui est un tissu d'injures contre le Conseil d'état et contre la famille Tronchin, à laquelle M. de Voltaire a quelque obligation. Il a cru devoir se défendre de cet honneur par la lettre que vous allez lire. Je suis tout-à-fait fâché qu'il soit mêlé dans ces querelles. Il est toujours enfant; flatté dans ce moment de jouer le rôle de médiateur, il n'en sent pas les dangers; mais bientôt, semblable au savetier dans le *Médecin malgré lui*, l'enfant médiateur aura mécontenté les deux partis, et s'apercevra trop tard de la sottise qu'il y a, à un voisin, de se mêler d'une querelle de ménage.

LETTRE de M. de Voltaire à M. Tronchin-Calandrin, conseiller d'état de la république de Genève, du 13 novembre 1765.

Immédiatement après avoir lu, monsieur, le nouveau livre en faveur des représentans, la première chose que je fais est de vous en parler. Vous savez que M. Keat, gentilhomme anglais

plein de mérite, me fit l'honneur de me dédier, il y a quelques années, son ouvrage sur Genève; celui qu'on me dédie aujourd'hui est d'une espèce différente, c'est un recueil de plaintes amères. L'auteur n'ignore pas combien je suis tolérant, impartial et ami de la paix; mais il doit savoir aussi combien je vous suis attaché, à vous, à vos parens, à vos amis et à la constitution du gouvernement.

Genève, d'ailleurs, n'a point de plus proche voisin que moi. L'auteur a senti peut-être que cet honneur d'être votre voisin, et mes sentimens qui sont assez publics, pourraient me mettre en état de marquer mon zèle pour l'union et pour la félicité d'une ville que j'honore, que j'aime et que je respecte. S'il a cru que je me déclarerais pour le parti mécontent, et que j'envenimerais les plaies, il ne m'a pas connu.

Vous savez, monsieur, combien votre ancien citoyen Rousseau se trompa quand il crut que j'avais sollicité le Conseil d'état contre lui. On ne se tromperait pas moins, si l'on pensait que je veux animer les citoyens contre le Conseil.

J'ai eu l'honneur de recevoir chez moi quelques magistrats et quelques principaux citoyens qu'on dit du parti opposé. Je leur ai toujours tenu à tous le même langage; je leur ai parlé comme j'ai écrit à Paris. Je leur ai dit que je regardais Genève comme une grande famille dont les magistrats sont les pères, et qu'après quelques dissensions, cette famille doit se réunir.

Je n'ai point caché aux principaux citoyens que s'ils étaient regardés en France comme les organes et les partisans d'un homme dont le ministère n'a pas une opinion avantageuse, ils indisposeraient certainement vos illustres médiateurs, et ils pourraient rendre leur cause odieuse. Je puis vous protester qu'ils m'ont tous assuré qu'ils avaient pris leur parti sans lui, et qu'il était plutôt de leur avis qu'ils ne s'étaient rangés du sien. Je vous dirai plus, ils n'ont vu les *Lettres de la Montagne* qu'après qu'elles ont été imprimées; cela peut vous surprendre, mais cela est vrai.

J'ai dit les mêmes choses à M. Lullin, secrétaire d'état, quand il m'a fait l'honneur de venir à ma campagne. Je vois avec douleur les jalousies, les divisions, les inquiétudes s'accroître; non que je craigne que ces petites émotions aillent jusqu'au trouble et au tumulte; mais il est triste de voir une ville remplie d'hommes vertueux et instruits, et qui a tout ce qu'il faut pour être heureuse, ne pas jouir de sa prospérité.

Je suis bien loin de croire que je puisse être utile; mais j'entrevois (en me trompant peut-être) qu'il n'est pas impossible de rapprocher les esprits. Il est venu chez moi des citoyens qui m'ont paru joindre de la modération à des lumières. Je ne vois pas que dans les circonstances présentes il fût mal à propos que deux de vos magistrats des plus concilians me fissent l'honneur de venir dîner à Ferney, et qu'ils trouvassent bon que

deux des plus sages citoyens s'y rencontrassent. On pourrait, sous votre bon plaisir, inviter un avocat en qui les deux partis auraient confiance.

Quand cette entrevue ne servirait qu'à adoucir les aigreurs, et à faire souhaiter une conciliation nécessaire, ce serait beaucoup, et il n'en pourrait résulter que du bien. Il ne m'appartient pas d'être conciliateur; je me borne seulement à prendre la liberté d'offrir un repas où l'on pourrait s'entendre. Ce dîner n'aurait point l'air prémédité, personne ne serait compromis, et j'aurais l'avantage de vous prouver mes tendres et respectueux sentimens pour vous, monsieur, pour toute votre famille, et pour les magistrats qui m'honorent de leurs bontés.

Le 30 du mois dernier, sur les onze heures du matin, une commission du Châtelet s'est transportée à l'hôtel de la Comédie française, pour assister à la répétition du *Philosophe sans le savoir*, comédie en prose et en cinq actes, par M. Sedaine, retenue à la police depuis plus d'un mois pour des raisons de la dernière importance, dont j'ai eu l'honneur de vous faire part. Cette descente du Châtelet devait enfin décider si nous verrions le *Philosophe sans le savoir*, ou non. La commission était composée de M. de Sartine, lieutenant général de police, de M. du Lys, lieutenant criminel, et de M. le procureur du roi au Châtelet. Le poète, très-sagement, avait prié ces magistrats de vouloir bien mettre leurs femmes

de la commission.... Mais elles n'entendent rien à la partie de la législation, a dit M. de Sartine.... N'importe, a repris M. Sedaine, elles jugeront le reste. M. Sedaine a de l'esprit ; sans cette précaution, nous n'aurions peut-être jamais eu la satisfaction de voir sa pièce. Madame de Sartine est fort aimable ; madame la lieutenant criminelle a de fort beaux yeux, sans compter un naturel charmant. Les beaux yeux de ces dames ont fondu en larmes pendant toute la répétition. La sévérité des magistrats n'a pu tenir contre de beaux yeux en larmes. D'un autre côté, on a obligé le poète à quelques sacrifices, désavoués à la vérité par la raison et le bon sens, mais convenables à l'esprit de pédanterie qui souffle depuis quelque temps ; et de tout cela, il est résulté que le 2 de ce mois on a donné la première représentation d'une pièce charmante que le public n'osait plus se flatter de voir.

Le sort de M. Sedaine est de tomber à la première représentation, et puis de se relever peu à peu aux suivantes, et puis de tourner les têtes à la sixième ou septième, et puis d'être joué vingt fois de suite avec un concours de monde prodigieux. J'ose prédire que tel sera le sort du *Philosophe sans le savoir*. Médiocrement applaudi à la première représentation, il a toujours été accueilli de plus en plus aux suivantes ; incessamment on en sera ivre. Je ne puis savoir mauvais gré au public de cette gradation. Indépendamment de la nouveauté du genre qui doit le dé-

router , parce qu'il n'a point d'objet de comparaison, la touche de M. Sedaine est si légère, si spirituelle, il prépare ses effets avec tant de finesse, il a dans toute sa manière une si grande délicatesse, que je ne suis point étonné que le grand nombre ne sente et n'entende qu'à la longue. L'hippocrène de ce poète n'est point de ces liqueurs fortes, impétueuses, qui enivrent du premier coup; c'est un breuvage délicieux qui charme les sens peu à peu, et finit par s'en emparer avec la plus douce volupté. Le langage de M. Sedaine est aussi fin et aussi délié que celui de la musique; pour en saisir toutes les beautés, il faut l'entendre plusieurs fois de suite. On ne sent tout le charme d'un excellent opéra qu'à la troisième ou quatrième représentation; il en est précisément de même des pièces de M. Sedaine.

J'attends nos journalistes et leur précieux bavardage sur cette pièce. Le beau champ qu'ils auront pour déraisonner magnifiquement, et comme ils vont s'en donner! Et moi, comment ferai-je pour vous donner une idée de cette charmante pièce, qui ne sera pas peut-être imprimée sitôt, et qui n'aura pas peut-être non plus à la lecture le même charme qu'à la représentation? Comment pourrai-je faire passer dans une froide analyse la grâce et la fraîcheur du coloris, la légèreté et la délicatesse de la touche de ce poète? Il faut compter sur votre indulgence, et demander pardon à Dieu et à M. Sedaine de tout le tort que je lui ferai.

Commençons d'abord par faire connaissance

avec cette aimable famille dont les intérêts vont bientôt devenir les vôtres, à moins que je ne réussisse à affaiblir et à défigurer entièrement le tableau du poëte. (*Suit l'analyse de la pièce.*)

Je ne me souviens pas d'avoir jamais eu au spectacle une émotion plus délicieuse que celle que j'éprouvai à la première représentation de cette charmante pièce. Mon seul regret était de ne la pas voir recommencer tout de suite. Quoique je ne connusse l'auteur, pas même de vue, je me sentis tout à coup embrasé pour lui de l'amitié la plus vive et la plus tendre. Je l'ai vu depuis; son air simple, serein et tranquille n'est pas propre à diminuer l'intérêt qu'inspire son ouvrage. Je pense que tout homme qui a le goût du vrai et de l'honnête, ne peut penser à M. Sedaine et à sa pièce avec indifférence, et j'ai éprouvé que l'attache qu'on met à son succès peut aller jusqu'à troubler le sommeil.

Mais j'aime mieux laisser parler M. Diderot. Je lui écrivis le lendemain de la première représentation. J'avais à réparer avec lui. Il avait vu la pièce plus de huit mois auparavant, il m'en avait parlé avec enthousiasme, et je m'étais un peu moqué de lui : non que je n'eusse bonne opinion des talens de M. Sedaine, mais je connaissais encore mieux la facilité de mon philosophe de créer de très-belles choses, et de croire ensuite de la meilleure foi du monde les avoir vues dans l'ouvrage qu'on lui a montré. Voici la réponse qu'il fit à ma lettre.

« Si je savais, mon ami, où trouver Sedaine,

» j'y courrais pour lui lire votre lettre et vos
» observations. Ouf! je respire. Voilà le jugement
» que j'en ai porté, et hier en l'écoutant, à cha-
» que instant je me suis surpris pensant à vous
» et devinant vos transports.

» Mais une chose dont vous ne me parlez point,
» et qui est pour moi le mérite incroyable de la
» pièce, ce qui me fait tomber les bras, me dé-
» courage, me dispense d'écrire de ma vie, et
» m'excusera solidement au jugement dernier,
» c'est ce naturel sans aucun apprêt, c'est l'élo-
» quence la plus vigoureuse sans l'ombre d'effort
» ni de rhétorique. Combien d'occasions de pé-
» rorer auxquelles on ne se refuse jamais, sans le
» goût le plus grand et le plus exquis! Exemple :
» je me suis couché le plus tranquille, le plus
» heureux des pères, et me voilà!

» Vous avez raison, ne nous plaignons pas
» encore du public. Il faut être un ange en fait
» de goût, pour sentir le mérite de cette simpli-
» cité-là. J'ai quelquefois eu hier la vanité de
» croire, au milieu de deux mille personnes, que
» je le sentais seul; et cela, parce qu'on n'était
» pas fou, ivre comme moi, qu'on ne faisait pas
» des cris.... Je ne pouvais souffrir qu'on dît froi-
» dement, avec un petit air de satisfaction indul-
» gente: Oui, cela est naturel... Saindieu! croyez-
» vous qu'on mérite ces ouvrages-là, quand on
» en parle ainsi?

» Au sortir, l'abbé Lemonnier me fit entrer
» au café. Un blanc-bec s'approche de lui, et

» lui dit : L'abbé, cela est joli. A l'instant je me
 » lève de fureur, et je dis à l'abbé : Sortons, je
 » n'y saurais tenir. Comment, mordieu ! vous
 » connaissez des gens comme cela ?

» Oui, mon ami, oui, voilà le vrai goût, voilà
 » la vérité domestique, voilà la chambre, voilà
 » les actions et les propos des honnêtes gens,
 » voilà la comédie.

» Ou cela est faux, ou cela est vrai. Si cela
 » est faux, cela est détestable. Si cela est vrai,
 » combien il y a sur nos théâtres de choses dé-
 » testables, et qui passent pour sublimes !

» J'étais à côté de Cochin, et je lui disais : Il
 » faut que je sois un honnête homme, car je sens
 » vivement tout le mérite de cet ouvrage. Je m'en
 » récrie de la manière la plus forte et la plus
 » vraie ; et il n'y a personne au monde à qui elle
 » dût faire plus de mal qu'à moi, car cet homme
 » me coupe l'herbe sous les pieds.

» J'attends à présent tous nos petits censeurs
 » de la rue Royale. Je ne me donnerai pas la
 » peine de les contredire ; mais leur jugement
 » va devenir pour moi la règle et la mesure du
 » goût qu'ils ont.

» Eh bien, monsieur le plaisant, m'en croirez-
 » vous une autre fois quand je vous louerai une
 » chose ? Je vous disais que je ne connaissais
 » rien qui ressemblât à cela ; que c'était une des
 » choses qui m'avaient le plus surpris ; qu'il
 » n'y avait pas d'exemple d'autant de force et de

» vérité, de simplicité et de finesse. Dites le
 » contraire si vous osez.

» Je sens bien, je juge bien; et le temps finit
 » toujours par prendre mon goût et mon avis.
 » Ne riez pas : c'est moi qui anticipe sur l'avenir,
 » et qui sais sa pensée.

» Il faut que je vous voie aujourd'hui. Hartmann
 » m'a envoyé un clavecin; nous en causerons ce
 » soir. Bonjour. Je vous embrasse de tout mon
 » cœur. Il me semble que vous me soyez plus cher
 » encore; cette conformité de voir et de sentir
 » me serre contre vous d'une manière délicieuse.
 » Comme je vous baiserais, si vous étiez à côté
 » de moi ! »

M. Diderot ne sait ce qu'il dit quand il prétend que c'est à lui que les succès de M. Sedaine pourraient nuire; jamais un homme de génie n'a fait tort à un homme de génie, et je n'ai jamais ouï dire qu'un beau tableau du Corrège ait gâté un beau tableau de Raphaël. On a dit aussi que puisque c'est là la véritable comédie, celle de Molière ne vaut donc rien. Quelle bêtise! mais nous sommes toujours extrêmes, et à Paris il n'y a point de goût qui ne soit exclusif. S'il était possible qu'un homme de génie traitât avec succès un sujet, sans l'avoir créé lui-même, on pourrait donner celui du *Philosophe sans le savoir* à cinq ou six poètes de la première force; chacun l'aurait tourné à sa manière, et au lieu d'une pièce nous en aurions eu cinq ou six charmantes, et toutes différentes les unes des autres, quoique le sujet fût

le même : ce n'est pas l'ouvrage qui manque, ce sont les ouvriers. M. Sedaine nous tourmente à sa manière ; M. Diderot nous aurait tourmentés à la sienne : Molière, avec le même sujet, nous aurait fait mourir de rire. Si vous en doutez, je vous demanderai si le sujet du *Tartuffe* est bien comique ? On y rit pourtant depuis le commencement jusqu'à la fin, quoique la pente du sujet soit tournée à l'horreur, et même à la terreur. Messieurs les bavards, un mot ! Tâchons d'avoir des hommes de génie, et puis nous déraisonnerons tant que nous voudrons ; leurs ouvrages resteront. Je ne dis point que si M. Sedaine continue à faire des pièces pour le Théâtre français, il ne réussisse à en chasser Néricault Destouches et la Chaussée, comme, avec deux ou trois opéras comiques, il est parvenu à chasser d'un autre théâtre tous ces Favart, ces Panard, ces Piron, ces Collé qui mettaient l'épigramme et les tours d'esprit, et souvent l'équivoque, à la place du naturel et de la force comique ; mais le jour que M. Sedaine aura fait enterrer Destouches et la Chaussée, avec leur froid et faux genre, les gens de goût lui feront chanter un *Te Deum*.

Deux jours après le *Philosophe sans le savoir*, on a donné sur le théâtre de la Comédie italienne la première représentation de la *Fée Urgèle* ou *ce qui plaît aux dames*, fête théâtrale en quatre actes, qui a eu un grand succès à la cour, et qui a médiocrement réussi à Paris. Cela est froid et

sans intérêt. La représentation m'a confirmé dans l'idée que je m'étais formée du poëme après l'avoir lu. L'auteur n'a su tirer aucun parti du sujet, qui était charmant. Ce rôle de la vieille qui occupe presque tout entier les derniers actes, et qui a eu un si grand succès à Fontainebleau, a ennuyé à Paris, parce que, dans le fait, il n'est ni intéressant ni agréable. La musique est de M. Duni : elle m'a paru un peu faible et d'un goût un peu passé; il y a cependant des choses charmantes dans le premier acte et dans la première moitié du second. Dans les deux autres il n'y a presque plus de musique, et les petites tirades de M. Favart, débitées par la vieille, n'en dédommagent point.

Les comédiens italiens ont dépensé 20,000 liv. en habits et en décorations pour mettre cette pièce au théâtre; ils auront de la peine à faire de grands profits avec ce spectacle. Pitrot, à qui ils donnent 2000 écus pour être leur maître des ballets, et qu'ils auraient dû chasser le lendemain de son premier essai et de son début, ce détestable Pitrot a achevé de casser le cou à cette pauvre *Fée Urgèle* par un ballet pantomime de sa composition, intitulé le *Pouvoir des Dames*. C'était un chef-d'œuvre de bêtise. Il était d'ailleurs d'une longueur si excessive, que le parterre, assommé d'ennui et craignant de coucher à la comédie, se mit à pousser de profonds gémissemens, surtout lorsque, vers la fin, Pitrot s'avança sur le bord du théâtre pour faire une pirouette qui dura elle seule une demi-heure. Jamais je n'ai vu un

désespoir plus plaisant. Quand enfin , après cet éternel ballet, l'acteur s'avança pour annoncer la seconde représentation de la *Fée Urgèle*, le parterre s'écria d'un ton suppliant et pitoyable : A la bonne heure ; mais point de ballet. Il faut que ce Pitrot soit bête à manger du foin. Il faisait jadis les beaux jours du théâtre de Dresde , où il faisait exécuter , tant bien que mal , les ballets qu'il avait vus à Paris ; mais depuis qu'il nous donne du sien , c'est un homme prodigieux.

M. Dorat vient de nous faire présent des *Tourterelles de Zelmis*, poëme en trois chants, orné de vignettes et d'estampes, et très-élégamment imprimé. C'est un ramage plein de grâce, un sifflement de serin on ne peut pas plus agréable, que la poésie de M. Dorat ; mais autant en emporte le vent : quand il a fini, on se demande ce que cela veut dire, et on se le demande inutilement. Cet aimable serin n'a pas une idée dans son petit cervelet. Nulle invention. Tout se réduit à un choix de mots agréables, mais qui ne signifient rien. Ce poëme est précédé de réflexions sur la poésie érotique ou voluptueuse, et ces réflexions sont l'ouvrage d'un enfant. Je crains que M. Dorat ne reste toute sa vie enfant et serin. Cette volière de jeunes poëtes que nous voyons se peupler depuis quelques années, deviendra importune à la longue. Cela ne sait rien, cela n'apprend rien, cela ne veut pas étudier les modèles de l'antiquité, cela veut courir les spectacles, les cercles,

les promenades, et puis chanter : l'éducation d'un poète demande autre chose.

Ce qu'il y a de pis, c'est qu'avec cette ineptie et cette ignorance, nos jeunes poètes ont encore la fureur de faire les héros. Ceux d'entre eux qui ont été sifflés au théâtre se jettent dans la poésie héroïque, évoquent les mânes de tous les grands hommes de l'antiquité, et les font jaser en vers français alexandrins. M. Barthe, émule de M. Dorat, ou M. de La Harpe, ou quelque autre poète au-dessous d'eux, peut-être M. Parmentier, vient de jouer ce tour à Caton d'Utique, en lui faisant écrire une lettre en vers français à César, au moment où ce dernier soutient de la liberté de Rome vient de se donner la mort pour ne point tomber entre les mains de son vainqueur. On ferait du Caton de M. Barthe, ou autre, un fort bon écolier de rhétorique au collège de Clermont, dit de Louis-le-Grand. On voit même qu'il a bien lu sa *Bible* ; car il fait des prédictions sur Rome, qui sont merveilleusement imitées d'après les *Lamentations* du prophète Jérémie sur la cité sainte.

Jean-Baptiste-Louis Crevier, professeur émérite en l'Université de Paris, vient de mourir à l'âge de soixante-treize ans. Il a ennuyeusement continué l'*Histoire* du bonhomme Rollin, qui n'est la meilleure pour l'instruction de la jeunesse que parce qu'il n'y en a pas d'autre. Il a aussi fait une

Histoire de l'Université de Paris en plusieurs volumes, et d'autres ouvrages qui respirent tous la platitude et la pédanterie d'un bon janséniste qu'on croirait à mille lieues du centre de la lumière ou à quelques siècles en arrière du nôtre.

Nous venons de perdre aussi une femme de lettres, morte depuis peu, non physiquement, mais littérairement; c'est-à-dire, que madame Belot, qui a traduit l'*Histoire* de M. Hume, et qui ne s'en est pas acquis un honneur immortel, est perdue pour la carrière des lettres. Elle vient d'épouser M. de Meinières, président retiré du parlement, mais qui passe pour y avoir conservé un grand crédit. C'est un des aigles de l'auguste corps; et quand on est à portée d'éplucher un de ces aigles, on se forme bien vite une idée assez juste de tout le nid: ce n'est pas de ce nid-là que nous viendra le salut de la France. M. le président de Meinières a une assez belle bibliothèque. Il a dépensé trente mille livres pour faire copier les registres du parlement. Il avait logé madame Belot dans sa maison, pour qu'elle pût se servir de sa bibliothèque. Il a fini par l'épouser pour qu'elle pût y coucher; et ce mariage a fourni pendant quelques journées aux entretiens de Paris.

Il y a une madame Benoist de par le monde qui a cru devoir nous consoler, sans perte de temps, de la mort littéraire de madame Belot, en publiant un roman de sa façon, intitulé *Elizabeth*, en quatre parties. Madame Benoist nous prend pour

des enfans. Elle sait qu'on tâche de les endormir quand ils ont du chagrin, et elle a voulu nous faire essayer de ce remède.

On a imprimé en Hollande une *Histoire du Compère Mathieu*, qu'on ne trouve pas à Paris. Le Compère Mathieu est un fripon associé à un autre fripon, et ces deux fripons sont philosophes, et justifient toutes leurs coquineries par des préceptes de morale tirés des écritures des plus célèbres philosophes français. C'est avoir exécuté en roman le noble projet de l'auteur de la comédie des *Philosophes*. Chemin faisant, le Compère Mathieu rencontre un troisième fripon, espagnol et dévot, lequel se permet bien toutes les infamies possibles, mais sans jamais manquer aux pratiques de religion. L'auteur de ce beau roman mériterait un brevet de pensionnaire honoraire de la maison royale de Bicêtre. Ils s'appelle M. l'abbé Du Laurent, ex-mathurin retiré en Hollande, auteur du *Balai*, poëme héroïque, et d'autres beaux ouvrages. Il vient de désavouer publiquement la *Chandelle d'Arras*, autre poëme héroïque, et la *Fille de la nature*, roman licencieux et obscène.

Le défenseur de M. Rousseau contre son ancien pasteur M. de Montmollin, l'ennuyeux M. Dupeirou n'a pas cru devoir laisser la réfutation pastorale sans réponse. Il vient de publier une seconde *Lettre* relative à M. Rousseau, avec les

pièces justificatives , et une troisième servant de *post-scriptum* à la seconde. M. Dupeirou assure le lecteur étranger, en homme d'honneur, que c'est pour lui seul qu'il reprend la plume, parce que les lecteurs du pays connaissent tous M. le pasteur de Motiers. Je remercie M. Dupeirou pour ma part de lecteur étranger ; il m'a fait bâiller tant qu'il a voulu. Quand on est fanatique et plat, on s'attache ordinairement à la cause d'un homme célèbre pour avoir la satisfaction de jouer un rôlet : celui de M. Dupeirou est bien insipide. Il prétend nous dévoiler tous les ressorts cachés de la conduite de M. de Montmollin , et il dit les plus grandes pauvretés. Il résulte de son laborieux récit que M. de Montmollin est un petit homme d'église qui a sa petite vanité , sa petite sottise , ses petites manœuvres , sa petite hypocrisie ; mais tout cela résultait bien plus agréablement de la lecture des propres écrits de M. de Montmollin publiés par icelui pour sa défense. On y voyait un coin de platitude originale et amusante , au lieu que la platitude de M. Dupeirou est ennuyeuse. Ce qu'il y a de précieux dans ce fatras dégoûtant, ce sont deux rescrits du roi de Prusse en faveur de M. Rousseau, ou plutôt de la tolérance. Le genre humain serait bien malheureux s'il était partout gouverné sur ces principes ; il faudrait bien alors qu'il fût sage, et c'est pour lui de tous les états le plus pénible. On lit aussi parmi les pièces justificatives une lettre de M. Rousseau à M. Dupeirou, où il rend compte de ses tracas-

series avec M. de Montmollin. Je conviens que le style de M. Rousseau est un peu différent de celui de M. Dupeirou son apologiste, et de M. de Montmollin son antagoniste; mais je n'aime pas cette manière d'arranger toujours sa morale et ses principes suivant la situation où l'on se trouve. Il prétend que dans le temps où il se louait publiquement de la conduite vraiment pastorale de M. de Montmollin envers lui, il se sentait repoussé malgré lui par son air et son regard sinistres. Il fallait imprimer en 1762, lorsque M. de Montmollin l'admit à la sainte table, qu'il était touché de la charité de ce pasteur malgré sa mauvaise physionomie, ou il n'en fallait jamais parler; car le moyen de se fier à vous, si vous vous réservez le droit de mettre en tout temps à ce que vous avez dit, des correctifs qui disent le contraire? Ce pauvre Jean-Jacques devrait bien s'interdire désormais tout éloge; car jusqu'à présent il a toujours été dans le cas de révoquer ses louanges au bout d'un certain temps: il est malheureux de se tromper toute sa vie sur ceux avec lesquels on a à vivre. On vient de lui accorder un passe-port pour traverser le royaume et s'embarquer à Calais, et on l'attend ces jours-ci à Paris, où il doit s'arrêter quelques jours pour partir ensuite avec M. Hume pour l'Angleterre.

Il y a dans sa lettre des choses excellentes sur l'esprit des gens d'église. Il prétend qu'après avoir établi leur compétence sur tout scandale, ils excitent le scandale, et puis, en vertu de ce scan-

dale, ils s'emparent de l'affaire scandaleuse pour la juger; semblables, dit-il, à ce chirurgien dont la boutique donnait sur deux rues, et qui, sortant par une porte, estropiait les passans, puis, rentrant subtilement, ressortait par l'autre pour les panser. La différence qu'il y a, selon M. Rousseau, entre ce chirurgien et tous les clergés du monde, c'est que le chirurgien guérissait du moins ses blessés, au lieu que ces Messieurs, en traitant les leurs, les achèvent.

On a imprimé une tragédie intitulée *Eudoxe*, qui n'a jamais été jouée. Ce n'est pas qu'elle ne soit merveilleusement découpée sur le patron de nos tragédies modernes. D'abord, elle est toute de l'invention du poëte anonyme, sans aucun fondement historique : usage que M. de Voltaire a introduit sur la scène, et dont nos poëtereaux se sont prévalus sans aucune mesure. Ensuite on y trouve tous les ingrédiens essentiels à une tragédie française, comme un tyran plus méchant que la gale; des conspirations, des emprisonnemens, des soulèvemens, des empoisonnemens, des répudiations, de fausses imputations, le tout terminé par le coup de poignard que reçoit celui qui veut le donner, suivant le dernier goût et la mode la plus nouvelle, et comme il arrive tous les jours dans le monde; car on sait que cet assassinat par escamotage est la chose du monde la plus naturelle. Il faut que l'auteur d'*Eudoxe* soit plus bête que ses confrères; il y en a parmi

eux qui ont été joués, même avec quelque succès, et dont les intrigues et les dénouemens sont tout aussi vraisemblables et bien combinés.

Quand vous condamnerez *Eudoxe* au feu éternel, malgré ses vertus, vous ordonnerez qu'on allume son bûcher avec *Lucrece*, autre tragédie non jouée, en trois actes et en prose ; je dis avec *Lucrece*, malgré sa chasteté. Ceci est le coup d'essai d'un jeune homme. Tarquin en fit un, sur cette beauté célèbre, qui promettait davantage.

ANNÉE 1766.

JANVIER.

IL a paru, sur la mort du Dauphin, un fatras d'odes, de stances et de poèmes; et dans tout ce fatras, il ne se trouve pas un morceau médiocre. Le prétendu discours du prince mourant, à son fils aîné, a été déclaré faux par la *Gazette de France*. Il m'avait paru un peu trop peigné; mais celui qu'on lui a substitué, ne le vaut pas, à beaucoup près.

Nous avons aussi, sur la perte de ce prince, une foule de mandemens de nos évêques. M. l'archevêque de Paris a fait dans le sien une petite excursion sur les philosophes, qui ne manquera pas d'être imitée par nos prélats de province. C'est un pauvre homme que le faiseur des mandemens de M. l'archevêque de Paris! il n'y a pas, dans tout son opuscule, un pauvre petit mot digne d'entrer dans l'éloge de l'héritier présomptif d'un grand royaume: et c'est à de telles têtes que l'éloge et l'instruction des princes sont abandonnés! O pauvre genre humain, que ton sort est à plaindre! Piron ayant été voir M. l'archevêque de Paris, le prélat, dès qu'il l'aperçoit, lui demande, en présence de beaucoup de

monde : Monsieur Piron, avez-vous lu mon mandement? Et vous, monseigneur? lui demanda le poète. On ne change pas de caractère comme de système. Piron s'est fait dévot, mais il est resté mordant et caustique.

C'est une bête bien bizarre que cet animal bipède et sans plumes qu'on appelle homme! Piron a fait, dans sa première jeunesse, une ode malheureusement trop célèbre, et véritablement blâmable, puisqu'elle outrage les bonnes mœurs. Sur le déclin de l'âge, la peur du diable le saisit; et pour s'en délivrer, il fait imprimer, dans le *Mercur de France*, en expiation de sa faute de jeunesse, un *De profundis* en vers français. Ainsi, il espère que le Père Eternel, en faveur des rimes d'un psaume hébreu, voudra bien fermer les yeux sur cette fameuse ode adressée jadis au dieu des jardins, et qu'il lui tiendra compte de l'intrépidité avec laquelle il s'est rendu ridicule aux yeux du public, en faisant amende honorable avec grande componction. Pauvre Piron, que la paix de l'âme soit avec toi! J'ai ouï dire à M. de Voltaire que LaFontaine, se sentant près de sa fin, voulut absolument qu'on le mît dans un tombeau, et qu'on le promenât par toutes les rues de Paris, pieds nus, en chemise, la corde au cou et torche allumée, en expiation de ses contes. Cela n'est pourtant pas trop extraordinaire. Les poètes ne doivent pas avoir l'âme forte. La même oscillation dont ils ont besoin pour saisir, créer et produire, doit les rendre naturellement timides

et pusillanimes; et lorsque l'âme n'est pas fortifiée contre ces transes par un raisonnement sain et vigoureux, les préjugés de l'enfance doivent tôt ou tard maîtriser une tête incertaine et sans consistance. Depuis sa conversion, M. Piron fréquente donc les dévots et les prélats; mais il paraît que ceux-ci ne s'en trouvent pas mieux.

Jean-Jacques Rousseau a fait son entrée dans Paris le 17 décembre dernier. Le lendemain il s'est promené au Luxembourg en habit arménien; mais comme personne n'était prévenu, personne n'a profité du spectacle. M. le prince de Conti l'a logé dans l'enceinte du Temple, à l'hôtel de Saint-Simon, où ledit Arménien a eu tous les jours nombreuse cour en hommes et en femmes. Il s'est aussi promené tous les jours à une certaine heure sur le boulevard, dans la partie la plus proche de son logement. Cette affectation de se montrer en public, sans nécessité, en dépit du décret de prise de corps, a choqué le ministère, qui avait cédé aux instances de ses protecteurs en lui accordant la permission de traverser le royaume pour se rendre en Angleterre. On lui a fait dire, par la police, de partir sans autre délai, s'il ne voulait pas être arrêté; en conséquence, il quittera Paris samedi 4 janvier, accompagné de M. David Hume, qui repasse en Angleterre, mais qui se propose, s'il faut l'en croire, de revenir passer beaucoup de temps à Paris. M. Hume doit

aimer la France ; il y a reçu l'accueil le plus distingué et le plus flatteur. Paris et la cour se sont disputé l'honneur de se surpasser. Cependant M. Hume est bien aussi hardi dans ses écrits philosophiques qu'aucun philosophe de France. Ce qu'il y a encore de plaisant, c'est que toutes les jolies femmes se le sont arraché, et que le gros philosophe écossais s'est plu dans leur société. C'est un excellent homme, que David Hume ; il est naturellement serein, il entend finement, il dit quelquefois avec sel, quoiqu'il parle peu ; mais il est lourd, il n'a ni chaleur, ni grâce, ni agrément dans l'esprit, ni rien qui soit propre à s'allier au ramage de ces charmantes petites machines qu'on appelle jolies femmes. O que nous sommes un drôle de peuple !

Pour revenir à Jean-Jacques, voici une lettre qui a couru à Paris pendant son séjour, et qui a eu un grand succès.

LETTRE du Roi de Prusse à M. Rousseau.

Vous avez renoncé à Genève, votre patrie ; vous vous êtes fait chasser de la Suisse, pays tant vanté dans vos écrits ; la France vous a décrété : venez donc chez moi. J'admire vos talens, je m'amuse de vos rêveries, qui, soit dit en passant, vous occupent trop et trop long-temps. Il faut, à la fin, être sage et heureux. Vous avez fait assez parler de vous par des singularités peu convenables à un véritable grand homme. Démontrez à vos ennemis que vous pouvez quelquefois avoir le sens

commun; cela les fâchera sans vous faire tort. Mes Etats vous offrent une retraite paisible; je vous veux faire du bien, et je vous en ferai si vous le trouvez bon; mais si vous vous obstinez à rejeter mes secours, attendez-vous que je ne le dirai à personne. Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudrez. Je suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits; et ce qui, sûrement, ne vous arrivera pas vis-à-vis de vos ennemis, je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être.

Cette lettre est de M. Walpole, fils du célèbre ministre du roi Georges II d'Angleterre. Ce M. Walpole est à Paris depuis le mois d'octobre dernier, et se propose d'y passer l'hiver. C'est un homme fort considéré en Angleterre. Il est auteur de divers ouvrages estimés; il a fait entre autres un roman en vieux langage gothique, qui a eu beaucoup de succès. Dans la préface de ce roman, il attaque les derniers écrits de M. de Voltaire contre Shakespear, d'autant plus attaquables, qu'ils ne sont pas de bonne foi. M. Walpole a une mauvaise santé; il est souvent tourmenté de la goutte.

A propos de M. de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau, il faut conserver ici une anecdote qu'un témoin oculaire nous conta l'autre jour. Il s'était trouvé présent à Ferney, le jour que M. de

Voltaire reçut les *Lettres de la Montagne*, et qu'il y lut l'apostrophe qui le regarde; et voilà son regard qui s'enflamme, ses yeux qui étincellent de fureur, tout son corps qui frémit, et lui qui s'écrie avec une voix terrible: Ah! le scélérat! ah! le monstre! il faut que je le fasse assommer. . . . Oui, j'enverrai le faire assommer dans les montagnes entre les genoux de sa gouvernante. . . . Calmez-vous, lui dit notre homme, je sais que Rousseau se propose de vous faire une visite, et qu'il viendra dans peu à Ferney. . . Ah! qu'il y vienne, répond M. de Voltaire. . . . Mais comment le recevrez-vous? . . . Comment je le recevrai? . . . Je lui donnerai à souper, je le mettrai dans mon lit, je lui dirai: Voilà un bon souper; ce lit est le meilleur de la maison; faites-moi le plaisir d'accepter l'un et l'autre, et d'être heureux chez moi.

Ce trait m'a fait un sensible plaisir. Il peint M. de Voltaire mieux qu'il ne l'a jamais été; il fait en deux lignes l'histoire de toute sa vie.

Nous avons un neveu, appelé M. l'abbé Mignot, conseiller au grand conseil, cour souveraine établie principalement pour les affaires ecclésiastiques, mais qui, croyant ses prérogatives attaquées, a donné sa démission, il y a quelque temps, sans que le roi ait daigné jusqu'à présent s'expliquer sur ce sujet. Quand je dis nous avons un neveu, c'est-à-dire, le vénérable patriarche de Ferney, dont les parens doivent jouir du droit d'a-

doption le plus étendu dans toutes les églises de l'Europe où sa suprématie est reconnue. Du reste, il n'existe aucun point de ressemblance entre l'oncle et le neveu. L'oncle est sec comme une allumette, le neveu est gros comme un tonneau; l'oncle a des yeux d'aigle, le neveu a la vue extrêmement basse. Tout ce qui les rapproche, c'est que le neveu est un fort honnête homme, et l'oncle est un bienfaisant, malin et charmant enfant. Ce neveu n'a jamais prétendu aspirer aux lauriers de la poésie; mais il a cru pouvoir partager avec son oncle la réputation d'historien; et voilà le mal. Nous devons déjà à cette prétention une *Histoire de l'Impératrice Irène*, et une *Histoire de Jeanne I^{re}, Reine de Naples*; et voici un nouveau morceau que la plume féconde du neveu vient de publier sous le titre d'*Histoire des Rois catholiques, Ferdinand et Isabelle*, en deux vol. in-12 assez considérables.

On ne reprochera point à M. l'abbé Mignot de n'avoir pas bien choisi son sujet. La réunion du royaume de Castille au royaume d'Aragon, la conquête du royaume de Grenade sur les Maures, la découverte du Nouveau-Monde, l'établissement de l'inquisition, l'affermissement de l'autorité souveraine sur les débris du désordre féodal; révolution qui n'est arrivée en France que plus de cent ans après, sous le ministère du cardinal de Richelieu: quel champ pour un grand historien! Ferdinand, Isabelle, Christophe Colomb, le cardinal de Ximenès, le grand capitaine: quels

personnages pour un grand peintre, sans compter ceux auxquels ils avaient affaire ! L'esprit de ce siècle, ce mélange de grandeur, de bassesse, d'ambition, de crimes, de grandes qualités ternies par la fourberie la plus vile, ou par la superstition la plus horrible : quel tableau pour un philosophe ! Tout est grand ici, excepté le talent de l'historien. Il fait d'inutiles efforts pour être au niveau de son sujet ; il n'y réussit pas un seul moment. Son ouvrage est faible, aride, froid, sans style et sans verve. On y remarque surtout ce signe infail-
lible du défaut de talent, que l'auteur a de commun avec le plus grand nombre de ses confrères les historiens modernes, de ne savoir tracer la liaison entre les causes et les effets ; de donner des résultats tout autres que ceux que la narration avait préparés ; de donner de faux coups de crayon et au tableau des affaires et à la physionomie des personnages. On s'épuise à chercher les raisons pourquoi le talent de l'histoire est si rare parmi les modernes. Rien n'est plus simple. Il faut avoir longtemps manié les grandes affaires, quand on veut se permettre de les narrer ; il faut être homme d'état consommé, il faut que l'expérience seconde le talent, quand on veut faire le métier d'historien. Un homme de cabinet et de lettres, quelque esprit et quelque mérite qu'il ait d'ailleurs, ne peut se flatter de réussir dans cette carrière à côté d'un Thucydide et d'un Xénophon. C'est donc à la forme de nos gouvernemens qu'il faut s'en prendre, si nous manquons d'historiens ; elle a rendu

la profession d'homme d'état et celle d'homme de lettres presque incompatibles : la combinaison contraire n'aurait pas fait du neveu un grand historien ; mais elle aurait merveilleusement servi l'oncle.

Jean-Baptiste Ladvocat, docteur et bibliothécaire de Sorbonne, censeur royal, vient de mourir de la poitrine. Il était du nombre des érudits, qui diminue de plus en plus en France. Cessavans ont bien leur mérite, et surtout leurs prétentions ; ils se prisent et se méprisent entre eux, et se chamaillent au milieu de Paris, sans que personne s'en doute. Les chanoines réguliers de Sainte-Genève ont actuellement un petit bibliothécaire dont le nom ne me revient pas (1), mais qui ne veut souffrir personne dans sa carrière. Il a attaqué M. Capperonnier, garde de la bibliothèque du roi ; un certain M. Debure, libraire et bibliographe, qui a écrit sur les livres rares ; et notre feu bibliothécaire de Sorbonne a eu aussi plus d'un assaut à soutenir de sa part.

M. l'abbé Ladvocat, après s'être fait grand théologien à force d'étude, était devenu athée à force de réflexions, comme il arrive quelquefois aux bonnes têtes de la Sorbonne. Un jour, à la vacance d'une chaire de théologie, on eut à choisir entre trois concurrens. Le premier était bon chrétien et fort bête ; le second était savant, mais n'avait point de mœurs ; le troisième avait des mœurs, mais il était athée : on s'en tint au dernier,

(1) L'abbé Mercier Saint-Léger.

et c'était M. l'abbé Laduocat⁽¹⁾. Il n'a jamais eu de tracasseries dans son corps ; il en imposait aux sots par son savoir et ses connaissances. Il était serein et fin , et avait un art singulier de faire deviner sa façon de penser , sans jamais rien prononcer de positif, sans exposer sa sûreté , sans manquer à la décence de son état. Feu M. le duc d'Orléans lui avait donné une pension. Un jour il l'envoya chercher pour lui communiquer quelques doutes sur l'interprétation d'un passage hébreux de l'Ancien-Testament. Le théologien lui représenta avec beaucoup de discrétion qu'il ferait mieux de s'occuper de choses plus dignes de sa naissance, que de s'embarrasser des subtilités grammaticales d'un passage hébreux. Le prince lui dit : Monsieur l'abbé Ladvocat, je vous ai fait venir pour m'expliquer un passage , et non pour me donner des conseils ; et le lendemain , la pension de M. l'abbé fut rayée. M. l'abbé Ladvocat a vécu heureux : le mal qu'il s'était donné pour arranger la bibliothèque de la Sorbonne, a ruiné sa santé, et l'a conduit au tombeau à l'âge d'environ cinquante-cinq ou six ans.

M. Armand , doyen des acteurs de la comédie française, vient de mourir dans un âge fort avancé. Il y avait plus de quarante ans qu'il était au théâtre de Paris, et il a voulu mourir dans l'arène sans la quitter. Il jouait les rôles de valet , et ce qu'on

(1) L'abbé Ladvocat n'a laissé percer dans aucun de ses écrits la moindre trace d'athéisme.

appelle rôles de caractères ; il avait plutôt l'adresse d'un habile bateleur que le talent d'un grand comédien. Son jeu avait ordinairement la charge de la farce , et plaisait au parterre ; mais il faut convenir aussi qu'il avait une grande gaieté , et cette qualité est bien précieuse dans un comédien : un homme qui s'amuse le premier est presque toujours sûr d'amuser les autres. Depuis une dizaine d'années , les grands succès de Préville ont donné un peu de chagrin à Armand ; il a été obligé d'abandonner plusieurs rôles qu'on ne pouvait plus voir jouer par d'autres , quand Préville y avait mis son esprit et sa tournure.

Armand portait dans la société la même gaieté qu'il avait sur le théâtre. Il avait de l'esprit ; il était bon vivant , et aimait passionnément le plaisir. Le roi lui demanda à Fontainebleau , à l'avant-dernier voyage , combien il avait de bâtards. Il en accusa trente-trois , tous en vie , et il n'était pas capable d'en imposer à son roi. Armand avait une façon de penser très-décidée. Il s'était choisi pour confesseur un petit homme qui ne lui avait pas appris à penser chrétiennement , mais à qui il avait appris à vivre , comme lui , joyeusement. Il ne voulut pas entendre parler de sacremens. Le petit confesseur , désespérant de son crédit , s'adressa à Préville : celui-ci prêcha son camarade mourant avec tant d'onction et de véhémence , qu'il se soumit à tout. Je doute que le petit confesseur jouât aussi bien un rôle de Crispin ; il m'a l'air d'un pauvre comédien , puisqu'il ne sait se

tirer d'un mauvais petit rôle qu'il répète tous les jours. Cela me rappelle un autre sermon pathétique, prêché en pareille circonstance. Une grande dame avait une femme-de-chambre, jeune et jolie, qui se mourait de la poitrine, et qu'elle aimait beaucoup. La pauvre petite malade ne voulut absolument pas recevoir les sacremens, et sa maîtresse montra la plus grande répugnance à l'y forcer malgré elle. Une autre de ses femmes se chargea de la négociation, et promit d'y réussir. Elle entra en effet dans la chambre de sa camarade, et lui dit : Eh bien, mademoiselle, qu'est-ce donc ? Comment donc ? Pourquoi donc ? Fi donc ! Eh bien donc ! Allons donc ! La malade n'eut point de réponse à de si bonnes raisons, et prit le parti de se faire administrer.

Nous avons encore perdu, dans le cours de l'année dernière, un certain M. Panard, chansonnier et faiseur d'opéras comiques, c'est-à-dire, de ces anciens opéras comiques à vaudevilles, d'un genre et d'un goût détestables, mais qui est absolument balayé du théâtre depuis cinq ou six ans. On ne peut plus jouer aujourd'hui une seule de ces pièces qui eurent tant de vogue dans leur nouveauté. Que d'esprit de perdu ! Ces messieurs avaient supérieurement la tournure du couplet, un choix de mots rare et une facture singulière, mais nul véritable talent pour le théâtre. Au contraire, ils en ont chassé le naturel jusqu'à ce qu'on les en eût chassés à leur tour. Il ne reste

de toute cette bande de chansonniers, que M. Favart et M. Collé, excellens dans deux genres différens. Panard, Galais et compagnie ont passé leur vie au cabaret, poussant le désouci de la vie au plus haut degré. Un jour, c'était le Vendredi-Saint, sortant tous ivres d'un cabaret, l'un d'eux dit : *Mes amis, c'est aujourd'hui ce jour terrible; toute la nature est affligée, la terre chancelle sous nos pas, il ne fait pas bon dans les rues.* Ils rentrèrent dans la taverne, et n'en sortirent que le jour de Pâques. Galais avait été épicier, et avait fait banqueroute; deux heures avant sa mort, il envoya des couplets à Panard. « J'avais, » dit-il, dans le sixième, résolu d'en faire autant » qu'il y a d'apôtres; mais certain fossoyeur est là » qui m'attend, accompagné de plusieurs autres. » C'est à peu près le sens et la tournure; mais je ne me rappelle pas le couplet au juste.

M. Noël, musicien de la cour de Brunswick, est venu à Paris avec un instrument appelé *pantaléon*, du nom de son inventeur Pantaléon Hebenstreit, Saxon. Cet instrument est une espèce de *tympanon* qui a 276 cordes, et se joue avec deux baguettes. On dit qu'il n'y a aujourd'hui que deux hommes en Europe qui en jouent; et je n'en suis pas étonné, car c'est, sans contredit, l'instrument le plus difficile qui existe. M. Noël a une exécution supérieure. Il fait avec ses deux baguettes des choses qui feraient honneur à un habile claveciniste usant de ses dix doigts. La

grande difficulté est de faire chanter un instrument qu'on touche avec des baguettes, dont le jeu est naturellement sec et heurté ; il m'a semblé que M. Noël possède bien ce secret. C'est aussi une des plus belles têtes que j'aie entendues, lorsqu'il s'abandonne à l'inspiration et aux fantaisies.

L'instrument du *pantaléon* fut porté en France dès son invention, comme on le voit dans le *Dialogue sur la musique des anciens*, auquel ce *pantaléon* donna lieu. L'inventeur se fit entendre chez la célèbre Ninon de Lenclos en 1705, devant une nombreuse compagnie. Tout le monde fut d'autant plus émerveillé, qu'il venait, dit l'auteur, d'un pays peu sujet à produire des hommes de feu et de génie. On était alors, en France, dans l'heureuse persuasion que tout ce qui n'était pas français mangeait du foin et marchait à quatre pattes. Cette opinion a duré fort long-temps, ainsi que la vanité et l'ignorance sur lesquelles elle est fondée. Je crois avoir encore vu le temps où un Allemand donnant quelques symptômes d'esprit, était regardé comme une espèce de prodige. Depuis quinze ans la nation s'est éclairée et instruite. On commence à croire que l'esprit et le génie sont de tous les pays ; on lit les poètes allemands dans de mauvaises traductions, et l'on convient assez qu'en fait de musique, il faut que la France se mette à l'école en Allemagne. Le *Dialogue sur la musique des anciens*, imprimé à Paris en 1725, est d'ailleurs curieux et instructif. Il est de l'abbé de Châteauneuf, qui fut amoureux fou

de Ninon, âgée de quatre-vingts ans. Ce fut lui qui mena Voltaire, encore enfant, chez cette Ninon si célèbre, qui joua un rôle si singulier de son vivant, et qui a conservé une si grande réputation après sa mort.

On a reçu ici, de Hollande, quelques exemplaires en contrebande d'un ouvrage intitulé : *L'Antiquité dévoilée par ses usages, ou Examen critique des principales Opinions, Cérémonies et Institutions religieuses et politiques des différens peuples de la terre*; par feu M. Boulanger. Trois gros volumes in-12. Ceci est le développement des idées que vous avez pu avoir dans les *Recherches* de l'auteur sur le *Despotisme oriental*, publiées pour la première fois en 1762. M. Boulanger prétend que toutes les idées religieuses des différens peuples répandus sur ce globe, tiennent originairement à des calamités et des catastrophes physiques, dont l'effroi et la tradition se sont propagés de génération en génération. Cette vue est grande et philosophique, et peut être juste sous quelques rapports : je suis fâché seulement que M. Boulanger l'ait voulu réduire en système, et nous prouver géométriquement que les idées superstitieuses des Juifs ont été universelles parmi tous les peuples de la terre. Il y a peu de choses plus évidentes que la haute antiquité de ce globe; tout prouve aussi qu'il a subi de grandes révolutions, dont on peut, avec quelque vraisemblance, fixer la dernière à six mille ans de notre âge.

Des catastrophes physiques doivent faire une impression prodigieuse sur des êtres faibles et doués d'imagination, tels que l'homme. Si la moitié du genre humain était exterminée par quelque fléau affreux et subit, la frayeur de ceux qui survivraient serait sans doute extrême, et les porterait, à coup sûr, à attribuer leurs malheurs au courroux de quelque puissance invisible. De là, l'idée d'un dieu vengeur, commune à tous les peuples; et l'on a eu raison de dire qu'un dieu qui ne serait que bon, n'aurait point d'autels parmi les hommes, et qu'il faut qu'il soit terrible pour être adoré. Jusque-là, M. Boulanger a raison; mais quand ensuite il veut prouver que tous les symboles religieux sont les mêmes parmi tous les peuples de la terre, l'amour du système le porte sans doute trop loin, et l'égare. Ses vues ne sont pas d'ailleurs assez nettes; son érudition, au lieu de les éclairer, les embrouille. On aperçoit beaucoup de lueurs, mais on n'en sent pas tous les résultats. Il faut premièrement ne jamais donner ses conjectures pour des démonstrations; il faut, en second lieu, porter ses conjectures au plus haut point de clarté possible. M. Boulanger n'observe ni l'un ni l'autre de ces principes. On lit, à la tête de son livre, un précis de sa vie, esquissé fort à la hâte par M. Diderot. Ce précis est intéressant.

Un faiseur de poétique tirerait, ce me semble, un grand parti des idées de M. Boulanger. Il montrerait comme quoi la verve poétique a pris, ainsi que les religions, sa source dans les catastrophes

physiques arrivées dans notre planète, et comment, en s'en éloignant, elle s'est affaiblie successivement, en sorte que les Grecs ont eu moins de verve que les anciens peuples asiatiques, les Romains moins que les Grecs, et qu'il en reste à peine quelques traces parmi les peuples modernes. Quelle verve pourrait avoir un Parisien au milieu de ce tas de pierres symétrisées, et qui n'a jamais vu ni des montagnes s'écrouler, ni des torrens briser leurs digues, ni des volcans s'ouvrir une route, ni des tremblemens de terre renverser des villes? Cette idée mériterait d'être développée davantage.

L'année dernière M. Dorat, pour augmenter le nombre de ses héroïdes, fit abandonner Zéila par son perfide amant, nommé Valcour, dans une île déserte où il l'avait conduite, le tout pour qu'elle eût occasion de lui écrire une héroïde dans laquelle elle lui reproche sa trahison. Ce Valcour avait d'autant plus de tort, que Zéila lui avait conservé la vie parmi les sauvages dont elle avait reçu le jour. On voit, parmi les aimables agaceries dont l'*Avant-coureur* est plein, la lettre d'une inconnue qui reproche à M. Dorat sa dureté envers cette pauvre Zéila, et d'avoir fait commettre ce crime par un Français. Cette lettre a donné des remords à M. Dorat. Il a fait une réponse de Valcour à Zéila, où celui-ci se justifie autant qu'il est possible, et se repent de tout ce qui n'est pas pardonnable dans sa conduite. Cette lettre de Val-

œur est pour le moins aussi froide que l'était celle de cette pauvre Zéila. Ainsi, qu'ils aillent se rejoindre, et qu'ils ne se séparent jamais; cela leur épargnera les occasions de s'écrire. M. Dorat a en même temps réimprimé trois autres héroïdes qui avaient déjà vu le jour, mais qu'il a considérablement retouchées. Heureusement voilà tout, et M. Dorat nous promet de ne nous plus donner rien d'héroïque. Il conçoit que nous pouvons en avoir assez, et il vaut mieux le sentir tard que jamais. Toutes ces petites productions sont ornées d'estampes et de vignettes en taille douce. M. l'abbé de Galiani disait un jour *que ce poëte se sauve du naufrage de planche en planche*. Cette plaisanterie donna lieu à l'épigramme suivante, que M. Dorat a la bonne foi de rapporter lui-même, car M. Dorat n'a point de fiel, et entend raillerie :

Lorsque j'admire ces estampes,
 Ces vignettes, ces culs de lampes,
 Je crois voir en toi, pauvre auteur,
 Pardonne à mon humeur trop franche,
 Un malheureux navigateur
 Qui se sauve de planche en planche.

M. du Rozoi a fait, il y a plusieurs années, un siège de Calais que les comédiens n'ont pas voulu jouer. Quand M. du Rozoi a vu le succès de M. du Belloi, il a pris de l'humeur, et il a dit que celui-ci l'avait volé. Pour lui faire passer son humeur, on l'a mis pendant quelque temps au Fort-l'Evêque. Cela est bien sévère. M. du Rozoi était

assez puni, ce me semble, d'avoir fait une pièce cent fois plus méchante que celle de son heureux rival. Quoi qu'il en soit, M. du Rozoi vient de publier un poëme en six chants, intitulé *les Sens*. C'est un terrible poëte que ce M. du Rozoi! Son poëme est imprimé avec un faste, une élégance, des estampes, des vignettes; mais aussi voilà tout ce qu'on y trouve de bon. M. Dorat dit plaisamment : *De quoi se mêle ce faquin, d'imiter notre luxe ?*

Un autre poëte, M. de Saint-Peravi, vient de publier des *Stances sur une Infidélité*, et une *Épître sur la Consommation*. Voilà qui est gai. Que le diable emporte celui-là! si on le laissait faire, il nous donnerait la goutte, la gravelle, la pierre, et pis encore. Qu'il garde ses présens pour lui. Je conviens qu'en le lisant, on pourrait gagner la consommation; mais ce ne sera pas moi.

Nous avons depuis quelques jours les trois nouveaux volumes de *Mélanges* de M. de Voltaire, qui renferment principalement le *Traité de la Tolérance* et la *Philosophie de l'Histoire*. Le troisième de ces volumes est composé de rapsodies, pour la plupart bien mauvaises : c'est, ma foi, le fond du sac, mais qu'il ne fallait pas exposer à la vue publique. Un pot - pourri, un dialogue entre un chapon et une poularde; un chapitre sur Pierre-le-Grand et sur J.-J. Rousseau, plein d'injures contre ce dernier; un chapitre des

ignorances ; ah ! quel chapitre ! Heureusement , cela n'empêche pas que M. de Voltaire n'ait fait *la Henriade* , et cent autres ouvrages immortels.

Un libraire de Hollande vient d'imprimer un volume intitulé : *Lettres de M. de Voltaire à ses Amis du Parnasse* , avec des notes historiques et critiques ; brochure grand in-8° de 200 pages. Les lettres qui composent ce recueil ont été écrites successivement, depuis 1760 , à différentes personnes ; elles ont couru Paris , soit imprimées , soit en manuscrit , et vous en avez lu la plus grande partie à la suite de ces feuilles. Quelque polisson les a ramassées à mesure qu'elles couraient Paris , et en a formé ce recueil , qu'il a vendu ensuite à un libraire d'Amsterdam ; et si le libraire l'a bien payé , il n'y a pas grand mal à cela. Mais ce qui est moins excusable , c'est que ledit polisson , qu'on ne connaît pas , a mêlé le texte de beaucoup de notes satiriques injurieuses à M. de Voltaire , et remplies de mensonges. Il a même falsifié le texte , et soit par ignorance , soit par malice , intercalé des passages qui n'ont jamais existé dans les originaux de ces copies. Je dis par ignorance ou par malice , parce que je ne suis pas encore décidé si c'est la méchanceté ou la bêtise qui prédomine dans l'honnête éditeur de ces lettres. Il a fourré dans cette rapsodie une épître en vers , que M. Dorat adressa à mademoiselle Arnould , il y a quelques années. C'est avoir le tact heureux , que d'attribuer à M. de Voltaire une épître de M. Dorat. Au reste,

on n'a pas voulu laisser entrer ce recueil à Paris ; et c'est en Hollande qu'il faut le chercher.

Nous vivons, grâce au ciel, dans un siècle où tous les arts, attelés avec la philosophie, marchent d'un train de chasse vers la perfection ; aussi nous en usons bien comme gens accoutumés au luxe de l'abondance et des richesses. Tandis qu'un pauvre diable de fiacre fait durer et marcher des rosses qui peuvent à peine se soutenir, un jeune seigneur, fringant et leste, campé en cocher sur le devant de son diable, crève, en moins d'une matinée, le plus superbe attelage. Nous voyons ce tableau moral se composer et se décomposer tous les jours dans les rues de Paris, et nous ne songeons guère à en faire notre profit. Il y a quelques années qu'un mauvais plaisant publia une *Encyclopédie perruquière*, dans laquelle on vit, en gravure, plus de cent quinze sortes différentes de perruques. Ce beau livre fut oublié au bout de huit jours. Quand je pense combien il sera un jour précieux pour la postérité, supposé qu'il puisse échapper aux injures du temps et à notre indifférence, je pleure sur l'aveuglement et sur l'ingratitude de notre âge. Je redoute cet endurcissement à l'égard d'un autre grand homme qui vient d'inscrire son nom dans les fastes de l'immortalité, en prenant la qualification modeste de sieur Le Gros, coiffeur des dames. Tous les grands cœurs ont toujours été jaloux de servir les dames, et si je fais de moi quelque estime, c'est parce qu'en imitant

de loin le noble Le Gros , je brûle aussi de me consacrer à leur service. Le sieur Le Gros n'est pas celui qui crie à l'Opéra trois fois la semaine , d'une voix de fausset , comme une ouaille de saint Antoine qu'on écorche , et qui à chaque fois croit avoir chanté : le nôtre , sans crier , a su porter la renommée de son art d'un bout de l'Europe à l'autre ; car il nous assure qu'il a fait annoncer son ouvrage à l'impératrice de Russie , à la reine de Suède , à toutes les princesses de l'Europe qui se piquent de goût , et qui ont su approfondir le grand art de la toilette. Cet ouvrage fait un volume in-4°. intitulé : *Livre d'Estampes de l'art de la Coiffure des dames françaises, gravé sur les dessins originaux d'après mes accommodages, avec le Traité en abrégé d'entretenir et de conserver les cheveux naturels.* Ce livre précieux n'a que cinquante-quatre pages ; mais combien de secrets importants dévoilés dans ce petit espace ! Les seules manières différentes de coiffer les dames sont portées au nombre de vingt-huit , et représentées en autant de têtes de femmes. Ces têtes enluminées sont , à la vérité , horribles pour le dessin ; mais M. Le Gros a voulu nous prouver qu'il n'imitait pas la fausse délicatesse de ce peintre à qui l'on avait donné , à l'article de la mort , un mauvais crucifix à baiser , et qui fit un dernier effort pour se relever , et pour crier : « Fi ! qu'on m'ôte cette » tête ; elle n'est pas ensemble. » Parmi les vingt-huit têtes de M. Legros , dont aucune n'est ensemble , les quinze premières représentent les coiffures les

plus distinguées et les plus nobles pour la cour et la ville; les treize autres, les plus élégantes pour les bals et les théâtres. Il est vrai que les femmes de Paris, auxquelles on ne peut pas plus disputer la compétence sur ce point, qu'à un pair de France le droit d'être jugé par le parlement, chambres-assemblées; il est vrai, dis-je, que les femmes de Paris ont mis notre illustre Le Gros et son livre en poussière, qu'elles ont déclaré toutes ses vingt-huit coiffures détestables sans rémission, qu'elles les ont cédées aux filles et aux courtisanes à perpétuité, et qu'à l'exception de deux ou trois de ces vingt-huit coiffures, et encore tout au plus, aucune des autres ne peut servir à une femme qui se pique de goût et de décence: mais qui ne sait ce que peut l'envie qui s'attache sur les pas d'un grand homme? Le beau sexe s'est soulevé contre les talens de l'illustre Le Gros: au lieu de créateur, on a voulu le réduire au rôle d'imitateur, et le restreindre à représenter, avec une froide exactitude, la manière dont les femmes de la cour et de la ville ont coutume de se coiffer. On a dit qu'il était affreux d'en imposer aux étrangers et à la postérité sur un article aussi essentiel: mais

C'est le sort d'un héros d'être persécuté.

Le grand Le Gros en a fait l'épreuve avant d'être dans l'art de la coiffure, où il s'est formé seul et sans maître, après avoir été cuisinier chez M. le marquis de Bellemare, « *dont, dit-il, j'ai fait un* » *livre de cuisine qui n'est point encore imprimé,*

» *parce que je n'ai point eu le temps de le finir; car*
» *il aurait été très-utile pour l'armée et pour la*
» *ville.* » C'est, comme vous voyez, parler avec l'é-
légance d'un prophète. Ainsi, la casserole ou le
peigne en main, M. Le Gros a toujours été brillant
et grand; mais aussi toujours en butte à l'envie.
Heureusement un étalage de trente poupées toutes
coiffées, pendant la foire St.-Ovide, en 1763, a ré-
duit ses ennemis au silence. Il n'y a pas un mot à
perdre de son discours préliminaire, d'où je viens
de tirer ces détails précieux. Il nous apprend qu'il a
établi aux Quinze-Vingts une académie divisée en
autant de classes que l'Académie des sciences. Sa
modestie l'oblige de demander pardon d'employer
pour son établissement les termes d'académie et
de classes; mais il nous prouve sans réplique que
ce sont pourtant les termes propres de la chose,
et qu'en certains cas la modestie est contrainte
de céder à la force de la vérité.

MARS 1766.

PARMI les *Contes moraux* de M. Marmontel, il y en a un qui a singulièrement plu aux femmes, et dont je n'ai jamais pu sentir le mérite : c'est celui de la *Bergère des Alpes*. Il n'a pour moi ni naturel, ni intérêt, et je ne sais m'attendrir sur des malheurs que le poëte arrange paisiblement dans son cabinet. Quand je dois donner des larmes à l'infortune, je veux y voir la main du sort, et non celle de l'auteur. Dans les arrangemens du sort, je remarque une nécessité inévitable : dans ceux du poëte, je ne vois que sa volonté ou son caprice, et je demande : Pourquoi le veut-il ainsi, puisque cela pourrait être autrement ? Aussi toutes ces prétendues situations pathétiques qu'il invente me laissent froid comme marbre, et je suis moralement sûr que la *Bergère des Alpes* ne me coûtera jamais une larme.

Qui croirait que le conte de la *Bergère des Alpes*, si dépourvu de naturel et de vérité, a tenté presque tous nos faiseurs de pièces pour le mettre en opéra comique ? Les comédiens italiens ont refusé plus de douze pièces ; et enfin un mauvais esprit a tenté M. Marmontel lui-même de traiter ce sujet : M. Kohaut l'a mis en musique, les comédiens l'ont joué, et la pièce est tombée.

Deux mois avant l'apparition de la *Bergère des*

Alpes à la Comédie italienne, c'est-à-dire, le 15 décembre de l'année dernière, on en a donné une sur le théâtre de la Comédie française, en un acte. Il faut convenir que celle-là ne peut prendre le pas sur celle de M. Marmontel; mais l'auteur a eu le bon esprit de faire jouer le rôle de la bergère par mademoiselle Doligny, et celui du vieux paysan par M. Prévile; et, grâce à cet arrangement, la pièce a eu quelques représentations. Elle n'a pas gagné à la lecture, et le public lui a rendu toute la justice qu'elle mérite. C'est un M. Desfontaines, jusqu'à présent inconnu parmi les poètes, qui s'est déclaré père de cette bergère, fille d'un mauvais naturel, qui a résolu de donner du chagrin à tous ceux qui en voudront faire quelque chose. Il n'y a pas jusqu'à Vernet qui n'en ait fait un mauvais tableau pour le cabinet de madame Geoffrin, autant toutefois qu'il est possible à Vernet d'être mauvais; car quoique la totalité du tableau soit sans effet, les détails en sont précieux, et nos poètes seraient bien heureux qu'on en pût dire autant de leurs pièces.

On a remis sur le théâtre de la Comédie italienne *Tom Jones*, comédie en musique et en trois actes; le poëme de l'insoutenable Poinciset, la musique de M. Philidor. Cette pièce était tombée l'année dernière malgré sa belle musique; la platitude du poëte avait entraîné le musicien dans la ruine. Comme le sujet de la pièce est

charmant, on a consulté M. Sedaine : celui-ci a supprimé plusieurs pousinades, a mieux arrangé le second et le troisième actes, et à la faveur de ces changemens et de la belle musique que Philidor n'a eu garde de changer, *Tom Jones* a beaucoup réussi à cette reprise. C'est sans difficulté le meilleur ouvrage de Philidor. Ce compositeur a beaucoup de nerf et de chaleur, un style très-vigoureux, beaucoup de noblesse et de coloris dans sa musique. On lui reproche de piller avec une grande intrépidité les meilleurs compositeurs d'Italie. Cela est vrai ; mais il faut encore avoir beaucoup de mérite quand on veut piller comme lui. Plût à Dieu que M. Kohaut sût piller ainsi ! Quant à Pousinet, je ne lui pardonnerai, ni à la vie ni à la mort, d'avoir volé à M. Sedaine le sujet de *Tom Jones*, car c'était à celui-ci qu'il appartenait de droit ; et quoiqu'il ait supprimé bien des pauvretés, il n'a pu donner aux rôles de Tom Jones et de Sophie Western tout le charme et tout l'intérêt qu'ils auraient acquis sous sa main, s'il avait traité le sujet à sa manière.

Une jeune actrice, mademoiselle Mandeville, a débuté sur ce théâtre dans l'opéra comique. Elle ne sait pas encore chanter ; mais elle a une fort belle voix, et la figure noble et intéressante. C'est un sujet de grande espérance, si elle ne tombe pas dans le désordre, aussi contraire à la perfection des talens qu'à celle des mœurs.

La Comédie française a fait débiter sur son théâtre mademoiselle Sainval, qu'on avait annoncée d'avance comme devant nous consoler de l'absence de mademoiselle Clairon. On ne dira pas qu'elle n'ait pas choisi de beaux rôles : elle a joué successivement celui de Phèdre, d'Alzire et de Camille dans les *Horaces*. Elle n'a ni figure, ni talent ; c'est la plus belle médiocrité que j'aie jamais vue ; mais la belle Dubois, aujourd'hui notre unique ressource, étant plus occupée à peupler l'Etat de bâtards qu'à perfectionner son talent, et se trouvant ou grosse ou en couches la moitié de l'année, il a bien fallu souffrir mademoiselle Sainval, ou bien se résoudre à se passer de tragédies.

On croit aujourd'hui que mademoiselle Clairon n'est pas entièrement perdue pour le théâtre, et qu'elle reparaitra après Pâques. Il y a de grands projets sur le tapis pour favoriser la Comédie française. On prétend qu'elle sera érigée en Académie royale dramatique par lettres patentes enregistrées au parlement. Par cette forme on n'espère pas lever l'excommunication des prêtres ; elle est trop absurde pour ne pas subsister encore long-temps ; mais l'état de comédien ou de membre de cette académie aura du moins ses droits civils ; et comme, en vertu de leur institution, les comédiens font partie de la chambre du roi, on dit qu'on accordera aux acteurs le titre de valet-de-chambre du roi, et aux actrices celui de femme-de-chambre de la reine. On assure

que c'est sous cette condition que mademoiselle Clairon consent de reprendre le service, et d'oublier les duretés de M. le maréchal de Richelieu, et les horreurs de la prison du Fort-l'Évêque. Si cela est, nous verrons immédiatement après sa rentrée, *Gabrielle de Vergy*, tragédie nouvelle de M. du Belloi.

On peut compter parmi les auteurs célèbres de ce siècle, le roi de Pologne Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, qui vient de mourir à Lunéville, au grand regret de cette province. Il a beaucoup écrit. On a recueilli ses ouvrages sous ce titre : *Œuvres du Philosophe bienfaisant*. On y remarque plus de bonne volonté que de talent. Son livre sur *le Gouvernement de Pologne* passe pour ce qu'il a fait de mieux. Le sort de ce prince est encore plus singulier que son caractère et ses qualités personnelles, et cette singularité d'étoile s'est soutenue jusqu'à la fin; car périr par le feu à l'âge de quatre-vingt-huit ans, ce n'est pas une destinée commune, et il est douloureux pour ceux qui perdent à sa mort, de penser que, sans cet accident, il aurait pu vivre encore quelques années. Ce prince n'avait jamais porté de robe de chambre; il se servait d'une redingote de ratine: la reine, sa fille, lui ayant fait honte de cette coutume, pendant le séjour qu'elle fit à Lunéville l'automne dernier, elle l'obligea de mettre une robe de chambre dont elle lui fit présent. C'est dans cette robe de chambre qu'il a été brûlé. On

disait d'abord que le feu y avait pris en tombant de sa pipe, et l'on remarquait que ce feu se serait amorti sur la ratine, au lieu qu'il a pris avec rapidité à l'ouate dont la robe de chambre était garnie; et sur cela, on raisonnait à perte de vue sur la fatalité de ce présent. Il passe aujourd'hui pour plus vrai que ce prince, qui voulait absolument être seul dans son cabinet, ayant appelé pour avoir du feu pour sa pipe, et n'ayant pas été entendu tout de suite, a cédé à son impatience naturelle, et que voulant prendre du feu dans sa cheminée, il a eu le malheur d'y tomber. Il a été secouru fort vite : un vieux valet de chambre, nommé Sister, s'y est brûlé la main considérablement. Ce Sister était au roi dans le temps qu'il était encore staroste. Stanislas n'a pas voulu conserver l'épithète de bienfaisant au-delà de sa mort; il n'a laissé de pension à personne : tous ses bienfaits envers ses grands et petits officiers, se réduisent à une année de gages. Ce n'est pas récompenser en roi un valet-de-chambre qu'on a conservé depuis sa starostie. Toute sa maison devra donc uniquement aux bontés du roi ce que sa majesté daignera faire en sa faveur. Beaucoup de subalternes, qui ont vieilli au service de ce prince, seraient fort à plaindre si le roi s'en tenait aux termes du testament de son beau-père; mais c'est ce que sa bonté ne lui permettra pas. Voilà, je crois, le dernier compagnon des travaux et de la gloire de Charles XII qui vient de mourir. Sa mort est une perte irré-

parable pour la Lorraine. Rien n'est plus touchant que la douleur répandue parmi les habitans de Nancy et de Lunéville. Le dernier jour, pendant l'exposition du saint-sacrement et les prières de quarante heures, les rues et les temples retentissaient de cris et de gémissemens; et lorsqu'on sut que le roi était expiré, la foule se porta au château : on fut obligé de lui ouvrir les portes qu'on avait fermées, et tout le peuple se jeta sur son corps en l'arrosant de larmes et en se frappant la poitrine. Je doute qu'on fasse à Stanislas une plus belle oraison funèbre que celle-là.

L'Académie royale de peinture a fait une perte dans la personne du chevalier Servandoni, mort dans un âge avancé. Cet artiste jouissait d'une grande réputation en France, et était célèbre dans toute l'Europe. Il passait pour avoir beaucoup de génie en architecture et en décoration. Il a bâti l'église de Saint-Sulpice, qui n'est pas encore achevée extérieurement, et qui est trop mal placée pour produire le moindre effet de beauté ou d'agrément. Quant à son génie pour la décoration théâtrale, j'en ai toujours ouï parler avec admiration; mais je ne suis pas assez vieux en ce pays-ci pour en juger par moi-même. Je n'aime pas à déprimer le mérite, surtout lorsqu'il est généralement reconnu; au contraire, personne ne lui rend justice et hommage plus volontiers que moi : mais ce qui m'a quelquefois donné des soup-

cons sur celui de Servandoni, c'est que son génie n'a pas laissé de traces sur nos théâtres. Je sais qu'un homme supérieur ne transmet pas son génie à ses successeurs ; mais il en reste cependant quelques vestiges dans les ouvrages de ceux qui le suivent ; et comme je vois dans tous nos projets de décoration une symétrie choquante , qui ne m'offre jamais qu'une toile au fond et des coulisses sur les côtés ; comme je n'y ai jamais aperçu de décoration en diagonale, mais toujours de face , ce qui lui procure tous les avantages de l'uniformité la plus fatigante ; comme je vois nos théâtres toujours éclairés également , et que nos décorateurs ne savent seulement pas que pour produire de grands et de frappans effets , il faut, dans l'occasion , éteindre d'un côté et forcer de lumière d'un autre ; je suis quelquefois tenté de croire que jamais homme d'un vrai talent ne s'est mêlé d'un théâtre où les premiers élémens de l'art sont si peu connus. Je conviens que l'éloge d'un Bibiena , d'un Quaglio , ne se lit pas dans le *Mercur de France* , et que Servandoni ou Boucher et compagnie , y ont été souvent élevés aux nues ; mais malgré cela , les premiers pourraient bien avoir beaucoup de mérite ; car les superbes décorations que j'en ai vues , ne me sont pas sorties de la tête. Un certain Nicolini, aujourd'hui attaché à la cour de Brunswick, savait aussi ce que c'est que décorer un théâtre.

Servandoni est mort dans la pauvreté : c'était, comme on dit, un panier percé qu'il n'était pas

possible d'enrichir. Dans ses projets, il comptait l'argent pour rien; et en cela il avait certainement l'allure d'un homme de génie.

Les Anglais ont une jolie comédie qui a pour titre *le Roi et le Meunier*, et qui est traduite depuis nombre d'années. Le sujet est intéressant et théâtral. Un roi s'égare à la chasse, et se trouve trop heureux d'être recueilli, vers la nuit, par un meunier qui ne le connaît pas. Cet accident lui apprend à connaître une vie et des mœurs dont il n'avait point d'idée; il lui fournit aussi l'occasion de réparer l'injure qu'un de ses courtisans a faite à cette honnête famille rustique, par l'enlèvement d'une jeune et aimable payanne. Je souhaite à tout souverain de s'égarer une fois de sa vie chez un meunier qui ressemble à celui de la pièce anglaise.

M. Sedaine en a fait un opéra comique il y a trois ou quatre ans, intitulé *le Roi et le Fermier*. Cette pièce a eu plus de cent représentations sur le théâtre de la Comédie italienne. On ne l'a pu jouer cet hiver à cause de la mort de mademoiselle Collet, jeune actrice de ce théâtre, très-médiocre dans tous les rôles, excepté celui de *Betzy*, dans cette pièce, qu'elle jouait si bien, qu'aucune actrice n'a encore osé s'en charger. *Betzy* ne ressemble pas mal à Victorine; elle en a la naïveté et la gentillesse; mais vous n'apercevrez dans l'une qu'une petite paysanne simplement et rustiquement élevée. Le caractère de

Victorine a reçu tout un autre développement.

M. Collé, lecteur de M. le duc d'Orléans, a voulu traiter le même sujet pour la Comédie française; et pour jeter plus d'intérêt dans sa pièce, il y a placé Henri IV au lieu d'un roi quelconque. Cette idée est heureuse, et l'auteur pouvait se flatter d'intéresser, par ce moyen, jusqu'à ses ennemis à son succès. Car, quel Français pourrait désirer la chute d'une pièce où Henri IV joue un rôle? Malgré cela, il fallait un grand talent pour faire cette pièce supérieurement, et l'exécution de M. Collé ne répond que médiocrement à l'attente du public. Cet homme n'a point de force comique. Les meilleurs traits de sa pièce sont tirés de l'original. Le rôle de Henri IV, passé la scène de sa réconciliation avec Sully, n'est point fait. Il fait un pauvre, et quelquefois un mauvais personnage chez le meunier, et Henri IV y eût été sublime. Quant aux paysans, M. Collé, au lieu du ton naïf, leur donne le ton grivois, ce qui est fort différent. Il ne sait pas mieux faire parler l'homme d'état et le courtisan. Ce qu'il y a de bien, est tiré mot pour mot des mémoires de Sully. On ferait un parallèle très-intéressant entre M. Sedaine et M. Collé, mais qui tournerait absolument à l'avantage du premier. Ce dernier n'a point de talent pour le théâtre. Vous ne manquerez pas de remarquer dans ce parallèle, que M. Sedaine prend ses spectateurs pour des gens d'esprit, et que M. Collé les prend au contraire pour des

bêtes. Quand il a une pauvre petite finesse à employer, il meurt de peur qu'elle ne nous échappe, et il a grand soin de nous la bien faire remarquer par quelqu'un de ses personnages. Ah! qu'il ne faut pas faire comme cela, monsieur Collé! et que votre maître Sedaine ne s'y prend pas ainsi! C'est pour les gens d'esprit qu'il faut travailler, sans quoi ils se moquent de vous; et les bêtes, sur qui vous comptez, ne se piquent pas de reconnaissance : ils vous font faux-bond en répétant machinalement ce qu'ils ont entendu dire aux gens d'esprit.

M. Collé a intitulé sa pièce *la Partie de Chasse de Henri IV*, comédie en trois actes et en prose. Le premier acte se passe au château de Fontainebleau. C'est la bouderie de Henri IV avec le duc de Sully, et la réconciliation. Le second se passe dans la forêt, et le troisième au village de Lieursain, chez le meunier. Cette pièce n'a pas été jouée. On a dit que Henri IV était trop près de notre temps, pour être mis sur le théâtre. Ainsi, l'auteur a fait simplement imprimer sa pièce, et l'a ornée de quatre estampes gravées d'après les dessins de Gravelot, afin de la vendre plus cher. Son succès a été médiocre à la lecture, et elle est déjà oubliée. Elle aurait plus réussi au théâtre, parce que le public assemblé aurait fait, pour le nom de Henri IV, ce qu'il n'aurait pas fait en faveur du poète Collé. Elle a été jouée deux fois au château de Bagnolet, sur le théâtre de M. le duc d'Orléans. J'ai assisté à la première

représentation. Vous jugez bien que le succès en fut très-brillant, surtout le petit-fils de Henri IV jouant lui-même dans la pièce, et jouant supérieurement; car M. le duc d'Orléans est un excellent acteur, et il y a, dans la troupe de Bagnolet plusieurs autres acteurs d'un grand talent, entre autres M. le comte de Bonnac-Donnezan. L'auditoire était composé d'environ deux cents personnes de la première distinction. Ce prince a accepté, comme de raison, la dédicace de cette pièce; mais on ne peut rien lire de plus plat que cette *épître dédicatoire*. Vous trouverez aussi beaucoup d'incorrections dans le style de M. Collé; et cela est bien singulier de la part d'un homme qui a fait tant de chansons et de parodies qui sont des chefs-d'œuvre pour le choix des mots et l'originalité des tournures. Mais tirez un homme de son genre, et il n'est plus le même. M. Collé, qui sait faire des tours de force incroyables quand il danse sur la corde, sait à peine marcher quand il est à terre.

Il a donné à sa pièce le titre général de *Théâtre de Société*; il compte sans doute faire ainsi imprimer successivement ses autres pièces. J'en ai vu jouer une à Bagnolet, intitulée *la Vérité dans le vin*, qui m'a paru charmante; mais les mœurs y étant représentées comme elles sont, on ne peut espérer de la voir sur un théâtre public. Il y a dans cette pièce un évêque d'Avranches, vieux, caduc, dévot, bourrelé de remords, après avoir été libertin et débauché dans sa jeunesse.

Il a un petit, bâtard abbé, qui passe pour son neveu, et qui est un aussi grand vaurien que son oncle. Ces mœurs sont peut-être aussi vraies que celles de M. Sedaine; mais il s'en faut bien qu'elles soient aussi touchantes. Nous avons de M. Collé, jusqu'à présent, outre la comédie de *Dupuis et Desronais*, qui a été jouée avec succès, une pièce intitulée *la Veuve*, qui est d'un froid magnifique; et *le Rossignol*, opéra comique dans le goût ancien des vaudevilles, genre aussi détestable pour le bon goût que contraire aux bonnes mœurs, par les allusions et les équivoques obscènes qui en font tout le piquant. Nous devons à M. Sedaine de nous avoir délivré de ce mauvais genre.

Le bon et grand Henri n'a pas à se louer de nos auteurs, depuis que M. de Voltaire ne s'en occupe plus. Un certain M. de Bury a donné, il y a plus de six mois, une *Histoire de la Vie de Henri IV*, qui n'a pas fait la plus légère sensation à Paris. Je ne connais point de préjugé plus légitime et de condamnation plus cruelle. Il faut être un écrivain bien détestable, quand on ne s'attire aucune attention en écrivant la *Vie de Henri IV*. M. de Bury a sans doute travaillé pour la province et pour les pays étrangers, où le nom du héros fait épuiser une édition avant qu'on sache que son historien ne vaut rien. On a fait de cette *Histoire* en même temps une édition *in-4°*, et une autre en quatre volumes *in-12*. Ainsi, l'au-

teur a compté sur du débit. Il faut nous en tenir sur ce point à l'histoire que Péréfixe a écrite de la vie de Henri IV. Elle fait bien connaître l'homme, et elle est fort bonne, du moins jusqu'à ce qu'un philosophe s'empare d'un sujet dont le héros sera à jamais cher à tout bon Français.

M. Gaillard, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, le même qui, l'année passée, partagea si injustement le prix de l'Académie française avec M. Thomas, vient de donner une *Histoire de François I^{er}, roi de France*, en quatre gros volumes in-12, qui doivent encore être suivis de deux autres. Cet ouvrage a réussi. M. Gaillard a du style. Il sait présenter les faits avec clarté, et même avec intérêt. C'est dommage qu'il soit si fécond en réflexions, et que ces réflexions soient ordinairement triviales et de peu de sens; mais à tout prendre, M. Gaillard est un historien très-supérieur à M. de Bury et à M. l'abbé Mignot.

Après le brillant succès du *Philosophe sans le savoir*, la Comédie française se proposait de jouer la tragédie de *Barneveld*, par M. Lemierre, auteur d'une tragédie d'*Hypermnestre*, qu'on joue de temps en temps, et de quelques autres qui sont tombées à leur première apparition.

On ne reprochera pas à M. Lemierre de n'avoir

pas choisi un beau sujet. Quel homme à peindre, que Barneveld! quelle sublimité d'âme! quelle simplicité de mœurs! quelle vertu sans aucune forfanterie, sans aucun fard! Ce généreux et inflexible vieillard versant son sang, plutôt que de renoncer à son système de patriotisme et de céder à l'ambition du prince d'Orange, est, de tous les personnages modernes, peut-être le plus théâtral, celui qui approche le plus de l'héroïsme des temps antiques. Quel tableau, d'ailleurs, que celui de cette république confédérée, alors dans toute sa force de vertu et de patriotisme, et dont la naissance tient du prodige, celui des querelles sanglantes des Arminiens et des Gomaristes, qui ont tant servi de prétexte à la haine et à l'ambition; celui enfin du prince d'Orange et de tous les acteurs nécessaires à cette grande tragédie! Si quelque chose peut me consoler de n'avoir pas vu la tragédie de Barneveld, c'est qu'en conscience je ne crois pas M. Lermierre en état de la faire.

Elle existe cependant, et l'on parlait déjà du jour de sa première représentation, lorsque des raisons imprévues l'ont fait défendre. Il ne tiendra qu'à nos poètes de se regarder désormais comme des personnages importants. Leurs ouvrages sont examinés aujourd'hui avec sévérité, comme si le repos des empires en dépendait. Incessamment il faudra qu'un poète, avant de choisir un sujet, l'envoie dans toutes les cours de l'Europe, pour savoir s'il lui sera permis de le traiter.

L'ambassadeur de Hollande auprès de cette cour, a suscité les premiers scrupules contre la tragédie de ce pauvre M. Lemierre. Il a trouvé je ne sais quelle espèce d'indécence qu'on jouât à Paris la tragédie de Barneveld, au moment où le prince d'Orange majeur, serait installé à la Haye dans sa dignité de stathouder, tandis que ce même Barneveld est joué journellement en Hollande, sous le titre de *Calamède*, et qu'on y joue tant qu'on veut la pièce de *la Bataille de Hochstedt*, et d'autres sujets peu agréables à la France. Le ministre des affaires étrangères, sur les représentations de l'ambassadeur de Hollande, a fait examiner la pièce de M. Lemierre. On n'y a rien trouvé d'injurieux à la maison de Nassau. On y a changé quelques expressions relatives à l'Espagne. L'ambassadeur s'est dit satisfait, et l'on a rendu la pièce aux comédiens, lorsque la police s'en est emparée. Elle a trouvé mauvais que M. Lemierre fit juger Barneveld par une commission. Le pauvre poète a eu beau représenter que ce n'était pas sa faute, mais celle de l'histoire; le roi ayant jugé à propos de révoquer la commission de Saint-Malo, on n'a pas voulu qu'il y en eût une autre sur le théâtre de Paris; et la tragédie de Barneveld est restée supprimée.

Les comédiens ne voulant point perdre le peu de temps qui leur restait jusqu'à la clôture des spectacles, se sont mis à étudier tout de suite la tragédie de *Gustave Vasa*, présentée à la Comédie française par M. de La Harpe, depuis en-

162 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
viron six semaines , et reçue avec acclamation.
En conséquence, on donna le 3 de ce mois la
première représentation de la tragédie de *Gus-
tave* ; et, malheureusement pour le poète, ce fut
aussi la dernière. Jamais chute n'a été moins équi-
voque, ni moins contestée.

Nos faiseurs de tragédies ne manquent pas par
le choix du sujet. M. de La Harpe peut se vanter
d'avoir bien choisi. Le héros à qui la Suède est
redevable de toute sa gloire, mérite bien d'être le
héros d'une tragédie ; mais il faudrait que l'âme
du poète fût au niveau de son sujet, et c'est ce
qu'on voit rarement. Quant à l'âme de M. de La
Harpe, il faut qu'elle renonce absolument à la
carrière dramatique. Après la tragédie de *War-
wick*, on pouvait concevoir quelque espérance de
son talent ; mais *Timoléon*, *Pharamond* et
Gustave ne nous permettent plus la moindre illu-
sion à cet égard. Ce jeune homme est froid ; il
n'a nulle espèce d'invention, ni de ressource dans
la tête. Il est vrai qu'il a du style, qu'il fait bien
les vers, et je crois qu'il a de l'esprit : ainsi il lui
reste bien des parties de littérature où il pourra
s'exercer avec succès. Malheureusement il a fait
la sottise de se marier, et de s'exposer à toutes
les suites de l'indigence avec une femme et des
enfants sans fortune ; un peu de vanité et de pré-
sompion lui a fait d'ailleurs une foule d'ennemis,
et sa chute a excité en général peu de compas-
sion.

Dieu préserve M. de La Harpe de faire des tra-

gédies, et nous de les voir ! Je conviens que la cour de Stockholm, en sa qualité d'ancienne alliée, serait en droit de porter des plaintes contre lui pour avoir fait d'un des plus grands héros de la Suède un pauvre et mesquin personnage. Si le grand Gustave Vasa n'avait su que jouer le rôle que M. de La Harpe lui donne, il aurait traîné des jours obscurs et sans gloire dans les mines de la Dalécarlie, ou plutôt il n'aurait jamais été digne d'y travailler. Sa chère sœur, l'insipide Eléonor, a achevé de le tuer sur le Théâtre de Paris. Dès le second acte le pauvre Gustave a tourné à la mort. Son agonie a été longue et pénible.

Quinze jours avant la représentation, on a rendu à M. de La Harpe un petit service d'ami en publiant une traduction de *Gustave Vasa, le libérateur de son pays*, tragédie anglaise, par Henri Brooke. Cette pièce parut à Londres en 1739. On ne peut se dissimuler que M. de La Harpe l'a connue, et qu'elle lui a donné l'idée de la sienne ; mais partout il a affaibli son modèle. Il s'en faut bien que je regarde la tragédie anglaise comme un chef-d'œuvre ; mais du moins on y trouve un germe de situations tragiques. Gustave y est grand, et M. de La Harpe en a fait un bavard et un nigaud. Le projet de l'entrevue de Gustave et de Christierne est de la plus grande beauté dans la pièce anglaise. C'est une pauvreté dans la tragédie française. Le poète anglais n'est du moins pas froid. Son imitateur est froid, faible et languissant.

Notre Piron a fait une tragédie de *Gustave*, il y a une trentaine d'années. Cette pièce eut beaucoup de succès; elle est même restée au théâtre, et on la joue de temps en temps. Tout cela est fait à la française; mais aussi long-temps que nos auteurs dramatiques ne sauront pas peindre les mœurs des personnages qu'ils mettent sur la scène, ni l'esprit des peuples et des siècles dont ils empruntent leurs sujets, je regarderai leurs pièces comme des ouvrages faits pour amuser ou épouvanter des enfans; mais jamais je ne les croirai dignes de servir d'instruction et de leçon aux souverains et aux nations: c'est pourtant là le véritable but de la tragédie.

Le bon dévot et mordant Piron n'a pas trouvé bon que M. de La Harpe prît la peine de faire un *Gustave* après lui, comme il appert par deux épigrammes publiées avant et après la représentation de l'infortuné *Gustave*. L'Évangile nous ordonne de quitter père et mère pour le royaume des cieux; mais il n'exige pas d'un père poète de devenir indifférent pour ses enfans.

ÉPIGRAMME *de la veille.*

Souvent qui refait, refait pis :
 Sémiramis, Rome sauvée,
 OEdipe, Oreste recrépis.....
 Vins de la dernière cuvée.
 Camarade, à vous la corvée.
 J'ai laissé *Gustave* imparfait;
 Retouchez-y : mais gare un trait

Que vous et moi nous devons craindre.
 Messieurs, crîra quelque indiscret,
 Mévius gâta le portrait,
 Bavius l'achève de peindre.

EPIGRAMME *du lendemain.*

Brave sans pareil,
 Enfant de Dédale,
 Ou fils du Soleil,
 La chose est égale :
 Encore deux chutes !
 Quatre culebutes
 Elèvent bien haut.
 Lourd, froid, sec, éthique
 Dans le dramatique ;
 Publie aussitôt
 Une poétique ;
 Et partant de là,
 Bientôt te voilà
 Membre académique.

On voit par ces épigrammes, entre autres choses, que la dent que Piron a eue toute sa vie contre M. de Voltaire, ne lui est pas encore tombée. Après la première représentation de *Sémiramis*, M. de Voltaire, rencontrant Piron au foyer de la Comédie, lui demanda ce qu'il en pensait. « Vous voudriez bien, lui dit Piron, que je l'eusse faite. » Ma foi, M. Piron pouvait le vouloir aussi en toute sûreté ; car c'est une des plus belles de M. de Voltaire, et celle qu'on joue avec le plus de succès et d'éclat aujourd'hui.

Pour revenir à *Gustave Vasa*, vous connaissez le morceau d'histoire que l'abbé de Vertot en

a écrit, et qui est fort estimé. M. l'abbé Raynal a traité le même sujet dans ses *Anecdotes historiques*; mais la réputation de son prédécesseur a fait grand tort à son ouvrage,

De la Prédication. C'est le titre d'une brochure de 176 pages, qui a fait quelque sensation à Paris. Elle est de M. l'abbé Coyer, connu par différentes bagatelles morales : c'est ainsi qu'il a lui-même intitulé ses écrits, et c'est le terme propre. Parmi ces bagatelles, celle de *la Prédication* est la meilleure. Le plan de ce petit ouvrage était excellent. L'auteur voulait prouver que tous ceux qui se mêlent de prêcher les autres, comme poètes, orateurs, prêtres, philosophes, etc., n'ont fait que le métier de bavards, depuis que le monde existe; bavards qu'on écoute par passe-temps quand ils ont du talent, et dont on se moque quand ils n'en ont point, mais qui, éloquens ou non, n'ont jamais corrigé personne. Le véritable prédicateur, le seul qui prêche avec fruit, c'est, suivant M. l'abbé Coyer, le gouvernement, parce qu'il joint au débit de la morale, la force de l'exemple et de l'exécution. Ainsi quand le Gouvernement sait bien prêcher, tout va bien; et quand il prêche mal, tous les sermons des autres prédicateurs, c'est marchandise perdue. Vous voyez que le texte de M. l'abbé Coyer était excellent, qu'il était susceptible d'une tournure également philosophique et plaisante, que ce petit écrit pouvait être un chef-d'œuvre

de morale et de plaisanterie ; mais l'exécution n'y répond que très-imparfaitement , et le prédicateur Coyer ne prêche pas mieux que ses prédécesseurs et ses collègues, dont il se moque. La chaleur qui règne dans sa brochure est une chaleur de déclamation qui s'évapore à l'instant , et qui ne pénètre pas au cœur : son petit sermon ne laisse aucune impression ; on l'écoute , et puis on n'y pense plus. La première partie du sermon est ce qu'il y a de mieux , parce que l'auteur y fait une courte énumération de tous ceux qui , depuis le commencement du monde , ont prêché inutilement : c'est qu'après tout la satire est aisée , et qu'en attaquant des abus , on peut facilement se promettre du succès ; on peut aussi se flatter d'avoir un sujet inépuisable , parce que partout où il y a des hommes , tout fourmille d'abus. Mais lorsque , dans la seconde partie de son sermon , M. l'abbé Coyer veut montrer aux gouvernemens comment il faut qu'ils prêchent pour édifier les peuples , il devient commun , mesquin et plat. Il veut établir des censeurs , et donner aux chefs de famille une autorité illimitée sur leurs femmes , leurs enfans et leurs domestiques ; il veut régler les mœurs d'une nation comme la police d'un couvent de moines. M. l'abbé Coyer est un pauvre homme qui a de bonnes intentions , mais voilà tout. Lisez dans l'ouvrage de M. Beccaria le chapitre de *l'esprit de famille* , et comparez-le avec le bavardage de notre prédicateur , et vous verrez ce que c'est que le coup

d'œil d'un philosophe, en comparaison d'un détailleur de lieux communs. De quoi s'agit-il dans le gouvernement d'une grande nation? C'est de lui donner des lumières et de l'élevation. A mesure que les hommes s'éclairent, leurs mœurs s'adoucissent; et lorsqu'on leur a fait connaître la gloire, ils conçoivent une idée de leur dignité, qui les éloigne d'une foule de crimes : la plus grande partie des maux dont le genre humain est affligé, prend sa source dans la bassesse des sentimens et dans la fausse direction de leur énergie.

M. le marquis de Luchet vient de publier le premier volume de son *Histoire de l'Orléanais*, depuis l'an 703 de la fondation de Rome jusqu'à nos jours. Ce volume in-4° contient plus de 500 pages, et doit être suivi de deux autres volumes de pareille force. Ah! le cruel historien que M. le marquis de Luchet! Quels efforts il fait pour développer des choses que tout le monde sait! Avec quelle emphase il dit des pauvretés! Et tout cela est soutenu d'un style, ah! quel style! Il faudrait d'abord que M. le marquis de Luchet apprît son rudiment, avant de se mêler d'écrire. Ma foi, j'aime mieux vous parler de M^{me} de Luchet que de monsieur; c'est une citoyenne de Genève, appelée mademoiselle Delon, pleine d'esprit naturel, d'enjouement et de folie. La joie la suit partout, et le défaut de fortune n'influe pas sur sa bonne humeur. Ainsi l'ouvrage de son mari

pourra tomber , son souper en pourra souffrir ; mais sa gaieté n'en souffrira pas , et c'est ce qui me console. Madame de Luchet est née à Gènes , où des affaires de commerce avaient fixé pour quelque temps son père et sa mère. Elle y a pris le goût de la musique italienne. Elle chante agréablement , surtout le bouffon ; elle a en tout un naturel très-aimable. Elle a à Genève une sœur , madame Cramer , qui a infiniment d'esprit. Celle-ci a osé entreprendre une traduction de l'*Arioste* , qui pourra lui faire une réputation , si elle a le courage d'aller jusqu'au bout. M. de Luchet , qui a épousé mademoiselle Delon il y a environ un an , est vraiment homme de condition. Il portait avant son mariage , je ne sais pourquoi , le nom de M. de La Roche du Maine , qui n'était pas le sien. Il est triste , pour un gentilhomme , d'être réduit à faire le métier de mauvais écrivain.

M. de Sainte-Foix vient de publier un dernier volume de ses *Essais historiques de Paris*. C'est le 5^{me}. Le premier but de cet ouvrage était de recueillir quelques anecdotes curieuses sur les rues , sur les différens quartiers et sur certains édifices de Paris. Cet Essai ayant beaucoup réussi , M. de Sainte-Foix a voulu faire l'historien , et à propos des rues de la capitale , il a traité différens points de l'histoire de la monarchie ; de conteur d'anecdotes assez agréables , il est devenu historien assez ennuyeux. Dans ce dernier volume , l'objet de l'auteur est de montrer la conformité ou la

différence entre nos mœurs, nos idées, nos usages et nos coutumes, et les mœurs, les idées, les usages et les coutumes des autres nations. Les peuples anciens et modernes, proches et éloignés, barbares et policés, l'auteur met tout à contribution : le tout est assaisonné d'anecdotes, de traits, de mots dits par des personnages célèbres. On parcourt ce volume avec plaisir, quoiqu'assurément il ne soit pas trop fort de philosophie.....

CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE.

ÉPÎTRE de *Ferney*, du 3 janvier 1766.

M. le duc de Choiseul m'a écrit, mon cher frère, qu'il avait parlé pour la pension de M. d'Alembert, qu'il n'y avait nul mérite, et qu'il n'avait été qu'un enfonceur de portes ouvertes.

Voilà ses propres paroles : je vous prie instamment de les rapporter à notre cher philosophe. Avouons donc que M. le duc de Choiseul a une belle âme. Ce qu'il a fait pour les Calas le prouve assez : rendons-lui justice. Il y a eu du mal-entendu dans la protection qu'il a donnée à l'infâme pièce de P..... Il lui avait fait entendre que les philosophes décrieraient le ministère. Nous ne devons point avoir de meilleur protecteur que ce ministre généreux, qui a de l'esprit comme s'il n'était pas grand seigneur ; qui a fait de très-beaux vers, même étant ministre ; qui a

sauvé bien des chagrins à de pauvres philosophes ; qui l'est lui-même autant que nous ; qui le paraîtrait davantage si sa place le lui permettait.

Mon cher frère, tout est tracasserie , et personne ne s'entend. On m'a rendu un compte très-fidèle de la présente lettre à madame du Deffand, dont quelques fragmens ont couru sous mon nom. Elle n'en a point donné de copies ; quelques indiscrets en ont retenu des bribes. Il s'agissait d'une mauvaise plaisanterie que je reprochais à madame du Deffand : vous savez, en pareil cas , combien on augmente , combien on altère le texte.

Lisez ces vers avec vos amis , mais n'en laissez point prendre de copie. Je ne veux pas me brouiller avec les moines de Sainte-Geneviève. Soufflot (1) trouverait mes vers mauvais. Je vous embrasse tendrement.

ÉPÎTRE *du 6 janvier 1766.*

Je prie instamment mon cher frère de faire mettre ces trois vers-ci :

A vu sans s'alarmer qu'on t'adressât des vœux ;
Elle-même avec nous t'eût rendu cet hommage.
Tu l'as trop mérité ; c'est toi, c'est ton courage, etc.

à la place des trois qui commençaient ainsi :

N'entend point nos regrets, n'exauce point nos vœux, etc.

Je lui aurai une très-grande obligation. Je ne

(1) Nom de l'architecte qui bâtit l'église de Sainte-Geneviève. Il s'agissait des vers sur la mort de M. le Dauphin.

172 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE;
veux me brouiller ni avec Sainte-Geneviève, ni
avec ses moines.

LETTRE de M. Boursier, du 6 janvier 1766.

Vous m'avez recommandé, monsieur, de vous envoyer les petites brochures innocentes qui paraissent à Neufchâtel et à Genève : en voici une que je vous dépêche. Il serait à souhaiter que nous ne nous occupassions que de ces gaietés amusantes ; mais nos tracasseries, toutes frivoles qu'elles sont, nous attristent. M. de Voltaire, votre ami, a fait long-temps ce qu'il a pu pour les apaiser ; mais il nous a dit qu'il ne lui convenait plus de s'en mêler, quand nous avons un président qui est un homme aussi sage qu'aimable. Nous aurons bientôt la médiation et la comédie, ce qui raccommodera tout.

Le petit chapitre intitulé *du czar Pierre* et de *J.-J. Rousseau*, est fait à l'occasion d'une impertinence de Jean-Jacques, qui a dit, dans son *Contrat insocial*, que Pierre I^{er} n'avait point de génie, et que l'empire russe serait bientôt conquis infailliblement.

Le Dialogue sur les Anciens et les Modernes, est une visite de Tullia, fille de Cicéron, à une marquise française. Tullia sort de la tragédie de *Catilina*, et est tout étonnée du rôle qu'on y fait jouer à son père. Elle est d'ailleurs fort contente de notre musique, de nos danses, et de tous les arts de nouvelle invention, et elle trouve

que les Français ont beaucoup d'esprit, quoiqu'ils n'aient pas de Cicéron.

J'ai écrit à M. Fauche (1). Voilà, monsieur, les seules choses dont je puisse vous rendre compte pour le présent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé BOURSIER.

ÉPÎTRE *du 13 janvier* 1766.

Mon cher ami, j'ai reçu vos deux lettres du 6 et du 9 de ce mois. Je réponds d'abord à l'article de Merlin. Son correspondant, pressé d'argent, est venu trouver mon ami Wagnière, qui lui a prêté cinq cents francs, moyennant quoi ledit correspondant a donné un billet de cinq cents livres de Merlin, payable à l'ordre dudit Wagnière. Cela s'arrangera vers les échéances. Je compte que, tout philosophe que vous êtes, vous avez de l'ordre, étant employé dans les finances.

Ce monstre de vanité et de contradictions, d'orgueil et de bassesse, Jean-Jacques Rousseau, ne réussira certainement pas à mettre le trouble dans la fourmière de Genève, comme

(1) Nom d'un libraire de Neuschâtel. Quant à M. Boursier, prétendu citoyen de Genève et commerçant, demeurant dans les rues basses, je le crois propre frère de M. l'abbé Bazin, de M. Covelle, de M. Beaudinet, de M. le Proposant Théro et d'une foule d'autres braves gens. Si vous savez bien votre catéchisme indien, vous devez dire au bout des doigts les quarante-huit métamorphoses de Vitnou. Je crois que celles du patriarche sont plus nombreuses.

il l'avait projeté. Je ne sais si on l'a chassé de Paris, comme le bruit en court ici, et s'il s'est en allé à quatre pates ou avec sa robe d'Arménien. Figurez-vous qu'il m'avait imputé son bannissement de l'Etat de Berne, pour me rendre odieux au peuple de Genève. J'ai heureusement découvert et hautement confondu cette sourde imposture. Je sais bien que tout homme public, à moins qu'il ne soit homme puissant, est obligé de passer sa vie à réfuter la calomnie. Les Frérons et les Pompignans qui m'ont accusé d'être l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, n'ont pas réussi, puisque les noms de ceux qui ont fait la plupart des articles sont aujourd'hui publiquement connus.

Il en est de même des lettres des sieurs Covelle, Beaudinet, Montmollin, etc., à l'occasion des miracles de Jean-Jacques, et je ne sais quel cuistre de prédicant. On m'impute plusieurs de ces lettres; mais, Dieu merci, M. Covelle m'a signé un bon billet, par lequel il détruit cette accusation pitoyable. Il m'a fallu prévenir la rage des hypocrites qui me persécutent encore à Versailles; et qui veulent m'opprimer à l'âge de soixante - douze ans, sur le bord de mon tombeau. On en parlait, il y a quelques mois, devant les syndics de nos Etats de Gex. Les curés de mes terres y étaient avec quelques notables. Ils me connaissent; ils savent que j'ai fait un peu de bien dans la province, et que je ne me suis pas borné à remplir tous les devoirs de chrétien

et d'honnête homme. Ils signèrent un acte authentique, et ils me l'apportèrent à mon grand étonnement. Il est trop flatteur pour que je vous le communique; mais enfin il est trop vrai pour que je n'en fasse pas usage dans l'occasion, et que je ne l'oppose, comme une égide, aux coups que la calomnie, couverte du masque de la dévotion, voudra me porter.

J'attends tous les jours le ballot de Fauche. Je n'entends point parler des boîtes que vous m'aviez promises par le carrosse de Lyon, à l'adresse de MM. Lavergne père et fils, banquiers à Lyon. Je ne sais plus ce que fait Bigex.

Tronchin part le 24. Je me flatte, mon cher ami, qu'il raccommodera votre estomac, lequel n'a pas soixante-douze ans comme le mien.

Je ne vous parle point de M. de Villette. Je ne répons pas de sa conduite. Il m'a paru aimable; il m'a gravé, il a fait des vers pour moi. Je ne l'ai point gravé, j'ai répondu à ses vers: il faut être poli. Je ne suis point poli avec vous, mon cher ami; mais je vous aimerai tendrement jusqu'à mon dernier soupir.

ÉPÎTRE *du 18 janvier 1766.*

Mon cher frère, je souhaite la bonne année à madame Calas, par le petit billet que je vous adresse, et vous la lui donnerez par l'estampe que vous lui destinez. Je peux donc me flatter

de voir le mémoire des Sirven? Le véritable Elie n'obtiendra peut-être pas un arrêt d'attribution, mais il obtiendra un arrêt d'approbation au tribunal du public. Il sera regardé comme le protecteur de l'innocence, et tant qu'il sera au barreau, il sera le refuge des opprimés.

Je voudrais bien savoir ce qu'a dit Protagoras, en voyant ce petit extrait auquel il ne s'attendait point du tout.

Platon était peut-être le seul homme capable de faire l'histoire de la philosophie. Quand il en sera aux deux premiers siècles de notre ère vulgaire, un autre serait embarrassé, et c'est où il triomphera.

Quelle horreur de persécuter des philosophes! Les Romains, plus sages que nous, n'ont pas persécuté Lucrèce. Jamais personne n'a parlé plus hardiment que Cicéron, et il a été consul. Mais il n'avait pas affaire à des Welches. Il convient à des Welches que Fréron s'enivre à Paris, et que je meure au pied des Alpes.

ÉPÎTRE *du 27 janvier 1766.*

J'ai vu ce buste d'ivoire, mon cher ami: le buste est long, et les bras sont coupés. Il y a une draperie à l'antique sur un justaucorps. On a coiffé le visage d'une perruque à trois martéaux, et par-dessus la perruque d'un bonnet qui a l'air d'un casque de dragon. Cela est tout-à-fait dans le grand goût et dans le costume. J'espère que

ces pauvres sauvages étant conduits, feront quelque chose de plus honnête (1).

Il y a un polisson de libraire à Paris, nommé Guislin, qui demeure quai des Augustins; je vous supplie de vouloir bien ordonner à Merlin de fournir un des six exemplaires complets à ce Guislin, en y fonnant Jeanne-d'Arc, que Pankoucke doit fournir. Voici un petit *memorandum* pour ce Guislin, que votre protégé Merlin lui donnerai.

J'ai une cruelle fluxion de poitrine : je ne peux ni parler, ni dormir, ni dicter, ni voir, ni entendre. Voilà un plaisant buste à sculpter. Portez-vous bien, mon cher frère, et soit que je vive, soit que je meure, éc. l. inf.

ÉPÎTRE du 2 février 1766.

Mon cher frère, il y a deux hommes attendris et hors d'eux-mêmes; c'est Sirven et moi. Vous trouverez ici mes remerciemens au généreux M. de Beaumont; je vous prie de les lui faire passer. Je renverrai incessamment son mémoire. Je commence à espérer beaucoup. Il me paraît bien difficile qu'on résiste à des faits si avérés, à de si bons raisonnemens et à tant d'éloquence.

M. Bastard, premier président du parlement de Toulouse, que sa compagnie tient toujours exilé à Paris, pourra nous servir bien utilement.

(1) Il était question d'un buste du patriarche, exécuté par un ouvrier de Saint-Claude qui fait de très-jolies figures en ivoire.

Je ne vous dis rien du factum ; vous verrez exactement ce que j'en pense dans la lettre que j'écris à l'auteur. Je vous enverrai le billet de Merlin dès que je serai sorti de mon lit, où je suis, et que j'aurai fouillé dans mes paperasses.

Mes voisins les Genèveois sont toujours très-tranquilles. On n'a pas voulu me croire. J'assurai toujours qu'il n'y aurait pas la moindre ombre de tumulte. Il est plaisant de se donner la peine d'envoyer des ambassadeurs, parce que dans une petite ville, fort au-dessous d'Orléans et de Tours, il y a deux avis différens. Depuis les grenouilles et les rats qui prièrent Jupiter de venir les accommoder, il ne s'est vu rien de semblable.

Je suis toujours très-languissant. J'ai besoin du repos de l'âme. Je voudrais qu'on cessât de prendre garde à moi, et qu'on ne m'imputât point de mauvaises plaisanteries que deux hommes de l'Académie de Berlin ont faites depuis quelques mois sur les miracles de Rousseau. Ce sont des lettres dont en effet quelques-unes sont assez comiques, mais qui pourraient l'être davantage, si on s'était livré à tout ce que le sujet fournissait.

Je n'ai point encore reçu le ballot de Fauche. Tout le monde m'abandonne dans cette rude saison. Vous en jugerez par la réponse que je fais à Briasson. Je recommande ce petit billet à vos bontés.

ÉPÎTRE du 4 février 1766.

Il est arrivé , il est arrivé , le ballot Briasson. On relie jour et nuit. Je grille d'impatience. Mille complimens à Protagoras.

Voici un certificat de ma façon pour les Sirven. Consultez avec Elie s'il est admissible. Je voudrais bien que ce divin Elie m'envoyât un précis de son mémoire dépouillé entièrement des accessoires qui sont nécessaires pour les juges , et qui ne font que ralentir l'intérêt et refroidir les lecteurs étrangers. J'enverrais ce précis à tous les princes protestans , et à l'impératrice de l'Eglise grecque. Je l'accompagnerais d'un petit discours sur le fanatisme , qui n'est pas d'un bigot , mais qui est , je crois , d'un bon citoyen. Mon cher frère , je veux soulever l'Europe en faveur des Sirven.

Voici une feuille que je détache des *Mélanges* , et que je vous envoie , pour en régaler Elie. Je ne sais plus où demeure l'indolent Thiriot.

ÉPÎTRE du 12 février 1766.

Mon cher frère, je n'ai pu encore lire *Vingtème*, et j'en suis bien fâché ; *Vingtème* me tient au cœur : les relieurs sont bien lents. Je vous envoie une lettre pour un M. Dorville (1), que je n'avais pas l'honneur de connaître , mais à qui j'ai beau-

(1) Auteur du *Voltaire portatif* dont il est question ici.

coup d'obligations. C'est une bonne âme à qui Dieu a inspiré de me peindre au public en miniature. Lisez, je vous prie, la réponse que je lui fais : je voudrais que vous en prissiez une copie, et que vous la fissiez lire à Platon.

Ne pourrais-je point, par votre protection, avoir de Merlin une douzaine d'exemplaires de ce recueil ? Je les lui payerais exactement. Il faut que je jôue un tour honnête à ce malheureux archevêque d'Auch. Il n'y aurait qu'à mettre pour lui à la poste le premier tome de ce recueil, et insérer à l'article Dieu un gros papier blanc, sur lequel il y aurait ces mots : *Que la calomnie rougisse, et qu'elle se repente.* Faites-lui cette petite correction, je vous en supplie ; je lui en prépare d'autres, car je n'oublie rien.

J'ai grande impatience de savoir ce que vous pensez du mémoire d'Elie. Je vous réponds que je lui donnerai des ailes pour le faire voler dans l'Europe.

Est-il vrai que l'*Encyclopédie* est débitée dans tout Paris sans que personne murmure ? Dieu soit loué ! On s'avise bien tard d'être juste.

Vous m'aviez promis de petits paquets par la diligence, adressés à MM. Lavergne et fils, banquiers à Lyon, avec lettre d'avis. Souvenez-vous de vos promesses, et ne laissez point mourir votre frère d'inanition.

AVRIL 1766.

LE triste événement qui a privé la France de l'héritier présomptif de sa couronne, nous a attiré une foule d'écrits lugubres. Paris n'est occupé depuis trois mois que d'oraisons funèbres, dont aucune n'occupera la postérité. Il serait aussi impossible que superflu de passer en revue tout ce qui a été écrit et imprimé à ce sujet ; il suffit de dire un mot des morceaux qui ont fixé l'attention du public.

Le premier est un *Portrait de feu Monseigneur le dauphin*, dédié au dauphin son fils, et orné en effet du portrait de ces deux princes. C'est un écrit de 40 pages, attribué à M. le marquis de Saint-Mégrin, fils du duc de la Vauguyon, gouverneur des enfans de France. Quelques-uns ont prétendu que c'est un ci-devant soi-disant jésuite, appelé Cérutti, qui a tenu la plume pour en laisser l'honneur à M. de Saint-Mégrin. Si cet éloge est l'ouvrage d'un homme de lettres, il n'y a rien à en dire, parce qu'il n'y a point d'idées ; mais si c'est un jeune homme de la cour qui l'ait écrit à l'âge de vingt ans, il mérite beaucoup d'attention par la sagesse et la noblesse de l'élocution, par l'élégance et la grâce du style, par je ne sais quoi de distingué dans le ton, qui est celui d'un homme du monde plutôt que d'un auteur. Cet

éloge est, à tout prendre, ce qui a paru de mieux à l'occasion de la mort de M. le dauphin, parce qu'il est simple et noble et éloigné de toute déclamation.

L'oraison funèbre, prononcée dans l'église de Paris, le premier mars dernier, par messire Charles de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, et imprimée depuis, n'a point eu de succès. C'est l'ouvrage d'un homme d'esprit, mais faible, sans éloquence et sans talent. Une femme qui aurait débité au coin du feu ce que dit le prélat sur la difficulté du rôle d'un dauphin, passerait avec raison pour avoir la causerie fort agréable; mais un orateur doit ou savoir manier d'autres textes, ou agrandir les petites choses, quand il se permet d'y toucher. M. l'archevêque de Toulouse est jeune : il passe pour avoir beaucoup d'esprit. Il est regardé comme devant être un jour à la tête du clergé; mais l'esprit de conversation et de conduite, et le talent, sont deux choses fort diverses. M. l'archevêque de Toulouse me paraît faible et frêle de génie, comme de constitution. Il ne se publie pas de mandement, d'instruction pastorale, d'oraison funèbre, ou d'écrit épiscopal quelconque, sans qu'il y soit fait mention honorable de la philosophie de nos jours, qui, suivant l'expression favorite de ces messieurs, sape les fondemens de l'autel et du trône; et ils ont leurs bonnes raisons pour plaquer leur boutique immédiatement contre le palais du gouvernement, et pour persuader aux imbéciles

que ces fondemens s'en ressentiraient, si l'on venait à abattre cet absurde et impertinent édifice qui menace ruine de toutes parts. On a appelé cette sortie contre les philosophes, le point d'orgue des évêques. Les musiciens français appellent point d'orgue ce que les chanteurs italiens nomment *cadenza*, par laquelle ils terminent les airs, et où ils montrent leur savoir-faire. Ainsi quand la sortie contre les philosophes est forte et véhémence, on dit que l'évêque a fait un fort beau point d'orgue. Ces points d'orgues ne réussissent pas toujours. Celui que l'évêque du Puy en Vélai, frère de l'illustre Pompignau, fit, il y a quelques années, dans sa fameuse *Pastorale*, lui attira la semonce d'un quakre, qui se conservera parmi les écrits de cet abominable Guillaume Vadé, résidant à Ferney. J'avais parié que M. l'archevêque de Toulouse se dispenserait de faire le point d'orgue. Ce prélat passe pour avoir lui-même un grand faible pour les philosophes, et pour en connaître tout le mérite; il me paraissait d'ailleurs bien indigne d'un homme d'esprit de ternir par ces déclamations puériles l'éloge de l'héritier d'un vaste royaume; mais je me suis trompé, et j'ai perdu ma gageure: il est vrai que le point d'orgue de M. l'archevêque de Toulouse est faible et exigü comme le reste de son ramage. Ce qu'il y a de plus beau dans cette oraison funèbre, c'est une vignette, gravée d'après le dessin de Cochin, qu'on a mise à la tête, et qui a paru d'un grand goût.

On ne s'attendait guère à rire dans une occasion si lugubre ; le révérend Père Fidèle de Pau , capucin de la province d'Aquitaine , a cependant trouvé le secret de divertir Paris avec son oraison funèbre de M. le dauphin , prononcée dans l'église des Capucines de Paris , et publiée en même temps que celle de M. l'archevêque de Toulouse. Ce capucin a de l'esprit , de la chaleur , et peut-être plus de talent qu'aucun de ceux qui se sont escrimés sur le même sujet ; mais comme il a partout le goût d'un capucin , il a été ridicule partout. Je suis persuadé que ce discours a fait le plus grand effet à l'entendre prononcer , et que les capucines s'en entretiennent encore avec admiration. Le capucin présente son héros sous tous les aspects : fils , époux , frère , guerrier , humain , savant , religieux , etc. Comme fils , il dit que Louis n'avait pas sitôt une insomnie , que le compatissant dauphin perdait le repos. Quant à la reine , il prétend que les cinq siècles passés ne virent point de telle mère , et il demande si les dix siècles à venir verront un tel fils. Question sentant l'hérésie , pour le remarquer en passant , surtout dans la bouche d'un capucin qui doit croire la fin du monde prochaine , et ne pas s'attendre à dix autres siècles , après un siècle aussi pervers que le nôtre. En qualité de frère , le capucin assure que les dames ses sœurs , qui sont par leur mérite et par leur rang au-dessus des asiatiques potentats , avaient dans son cœur une place de préférence. Pour peindre l'époux , il apostrophe la dauphine elle-

même : Dites-nous , ô Princesse de douleur, si le dauphin fut pour vous un prince du bel amour ? Comme guerrier, il le représente au milieu de la bataille de Fontenoi , et en fait un tableau capucinièrement magnifique. Comme humain, il nous dit cavalièrement : Messieurs, cherchez ailleurs qui vous aime ; il mourut l'autre jour à Fontainebleau. Comme savant, il nous assure que monseigneur était le voyant de la cour de Versailles , et que, si nous consultons la pitoyable Envie, elle nous répondra qu'il en savait trop pour un prince. Quant à l'article de la religion , le point d'orgue du capucin est superbe ; il prétend que ce sont les mauvais raisonnemens des déistes qui ont fait mourir M. le dauphin de chagrin , et que si sa bouche est à jamais fermée, c'est moins par le silence de la mort que par le regret de n'avoir pu dicter l'arrêt du supplice des philosophes. Qui croirait qu'un aussi sage défenseur de la bonne cause , un capucin si chaud, si éloquent et si charitable , ait été traité comme un encyclopédiste ? A peine son oraison funèbre avait-elle amusé Paris pendant trois jours, qu'elle fut supprimée par ordre supérieur : après quoi l'archevêque de Paris ôta au pauvre P. Fidèle ses pouvoirs de prêcher et de confesser. Le capucin, qui savait que tout Paris s'entretenait de son discours, ne put s'empêcher de dire à M. l'archevêque : Convenez , monseigneur, qu'il y a là-dedans un peu de jalousie de la part de M. l'archevêque de Toulouse ; et en s'en allant, il dit tristement : Ou

m'avait bien dit que le mérite supérieur était persécuté en France ; mais je n'ai pas voulu le croire..... En effet, c'est un étrange abus de l'autorité, que d'interdire un pauvre capucin pour avoir fait de son mieux une oraison funèbre. Ce capucin était d'ailleurs un ardent défenseur de l'Eglise contre la philosophie de nos jours. Il avait fait, il y a quelque temps, un gros livre, sous le titre du *Philosophe dithyrambique*. Personne n'avait lu ce gros livre ; mais l'auteur étant devenu célèbre par son oraison funèbre, on l'a cherché, et l'on a trouvé de quoi s'y amuser. Cela est plein de chaleur et plaisant à force d'injures. Hélas ! est-ce là le salaire que devait attendre le défenseur de la cause de notre sainte mère l'Eglise ? Il a repris le chemin de Pau, sa patrie, où il aura le loisir de méditer dans sa cellule sur l'injustice et l'ingratitude du siècle.

L'oraison funèbre que M. l'abbé de Boismont a prononcée en présence de l'Académie française dont il est membre, a eu un grand succès le jour de son débit. Elle n'a pas aussi bien soutenu le jour de l'impression ; cependant elle a encore trouvé des partisans : je leur pardonne. M. l'abbé de Boismont est un habile garçon joaillier qui travaille fort bien en faux. Il sait brillanter ses pierres et leur donner de l'éclat ; il est vrai que quand on les approche du feu, elles fondent comme du beurre. La plupart du temps, ses phrases ne sont belles qu'autant qu'on ne les entend pas ; dès qu'on veut y chercher du sens,

on n'y trouve que du commun ou du faux, et plus souvent du galimatias.

M. Thomas, orateur profane, a cru devoir confondre sa voix avec celle de tant d'orateurs sacrés, et prononcer un éloge du dauphin qui pût satisfaire les philosophes, les citoyens, les gens de goût, auxquels il est difficile de digérer cette foule de passages de mauvais latin, et ces pauvretés déclamatoires dont les productions de nos prélats abondent. M. Thomas a voulu nous crayonner, sous les traits du feu dauphin, l'image d'un prince accompli, persuadé que quelques vérités utiles à ceux qui comme lui sont destinés à gouverner, honorent plus sa mémoire que tous les vains éloges qu'on pourrait lui prodiguer. Voilà donc le projet de son discours; mais en outrant le tableau, il l'a manqué, et il n'a contenté aucune classe de lecteurs. On aurait pardonné à M. Thomas de faire du dauphin un Trajan ou un Marc-Aurèle, pour avoir occasion de dire des vérités utiles aux princes; mais le prince que peint M. Thomas est un être chimérique qui n'exista jamais nulle part, et qui n'existera dans aucun siècle. Le tableau en est froid et sans intérêt; la monotonie d'un style toujours également élevé et emphatique, le rend fatigant. Ceux qui n'aiment pas les sermons ont demandé de quel droit M. Thomas donnait des leçons aux rois. Il faut convenir que si M. Thomas a cru de bonne foi au prince dont il célèbre la mémoire le quart des qualités qu'il lui accorde, il ne des-

cend pas à coup sûr de cet apôtre qui ne croyait qu'après y avoir touché. Quant à moi, si les panégyriques sont un tribut qu'on doit indispensablement à la gloire des princes, je voudrais du moins qu'ils fussent prononcés de leur vivant et en leur présence, parce que chacun se comparant alors en secret au tableau que l'orateur en aurait fait, mesurerait du moins d'un coup d'œil tout ce qui manquerait à la ressemblance, et saurait à peu près ce que la nation attend de lui. Ce que je pardonne moins à M. Thomas, ce sont quelques idées peu justes que j'ai rencontrées dans son éloge. Il examine, par exemple, si la sensibilité dans un prince n'est pas plus dangereuse qu'utile, et si la raison seule et l'amour général de l'ordre ne suffisent pas pour faire le bien? Il décide la question en plaignant ceux dont l'âme indifférente et froide en peut faire de pareilles. Cela est bientôt dit; mais un philosophe ne se paye pas d'une injure, et ne va pas si vite. M. Thomas dit des choses merveilleuses du sentiment et de ses effets sur l'âme d'un prince. Il dit que c'est lui qui humecte ses yeux de toutes les larmes qui se répandent, qui le fait frissonner à tous les gémissemens, qui le fait palpiter à la vue de tous les malheurs, qui porte sur son cœur le contre-coup de tous les maux épars sur trois cents lieues de pays.... Si cela était, qu'un prince sensible serait à plaindre! Il ne résisterait pas vingt-quatre heures au spectacle affligeant et aux cris de l'infortune. Mais comme la sensibilité ne donne point

d'oreilles pour entendre de trois cents lieues, ni d'yeux pour percer, à travers le faste des demeures royales, dans la chaumière du pauvre et dans le réduit de l'opprimé, ni de cœur qui se sente déchirer à chaque injustice qu'on commet à son insu et en son nom; comme, au contraire, la sensibilité peut exposer le souverain à favoriser le courtisan qu'il aime aux dépens du citoyen qu'il ne connaît pas, et à d'autres actes de prédilection, de compassion, très-touchans dans un particulier, très-opposés à la justice dans un prince, il faut que M. Thomas permette à la froide et calculante sagesse de balancer si un prince juste n'est pas un plus grand présent du ciel pour des peuples nombreux, qu'un prince sensible. Cette sagesse, injuriée par M. Thomas, confinera peut-être la sensibilité dans le cœur des princes qui ont le bonheur de gouverner de petits Etats, parce que leurs yeux peuvent tout voir, leur oreille peut tout entendre, et le puissant ne peut opprimer le faible sans que ses cris ne retentissent jusque dans le palais de leur maître commun. Le tableau que M. Thomas fait de la religion est fort beau pour l'orateur, mais perdra aussi de son prix aux yeux du philosophe.

Le service qu'on a célébré dans la cathédrale de Paris pour le repos de l'âme de l'infant don Philippe, duc de Parme, nous a procuré son oraison funèbre, prononcée par M. l'abbé de Beauvais. Ce sujet était beau pour un homme éloquent. L'infant était à la vérité souverain d'un

petit Etat; mais il s'était appliqué à le rendre heureux; mais il avait choisi pour ministre un homme d'un mérite éminent, M. du Tillot, aujourd'hui marquis de Felino; mais on voyait dans Parme des couvens convertis en manufactures, les arts et l'industrie encouragés de toutes parts; mais l'infant don Ferdinand recevait une éducation digne d'un prince, sous la conduite de M. de Kéralio et de M. l'abbé de Condillac, tandis que son cousin germain, le roi de Naples, était livré aux idiots et aux superstitieux. Il y a dans tout cela certainement de quoi faire l'éloge funèbre d'un prince; mais ce n'est pas M. l'abbé de Beauvais qui l'a fait. Ces messieurs qui font de si belles sorties sur le peu de gens à talens qui restent à la France, ne feraient pas trop mal de leur demander de temps en temps quelques idées pour en étoffer un peu leurs pitoyables amplifications de rhétorique : car enfin on a beau avoir de la morgue, quand, dans le peu d'occasions qu'on a de se montrer, on est constamment plat, on court grand risque de tomber à la fin dans le mépris.

Il nous revient encore l'oraison funèbre du roi de Pologne, duc de Lorraine, dont un jeune prélat, M. de Cucé, évêque de Lavaur, s'est chargé. Nous verrons ce que saura faire M. l'évêque de Lavaur. On a dit que la vie d'un dauphin n'était ni assez publique, ni assez active, ni assez variée pour fournir le sujet d'une oraison

funèbre; la vie de Stanislas offrira peut-être assez d'événemens à un orateur : mais y a-t-il un sujet stérile pour un homme éloquent ?

M. Villaret, secrétaire de la pairie de France, vient de mourir assez subitement, et à un âge peu avancé. Il avait fait, dans sa première jeunesse, le métier de comédien en province. A la mort de l'abbé Velly, il entreprit de continuer son histoire de France, et son travail eut du succès. On créa en sa faveur la place de secrétaire et garde des archives de la pairie; et pour faire les appointemens de cette place, chaque duc et pair donna cinquante écus par an. On a reproché à M. Villaret la prolixité dans ses derniers volumes; mais comme le libraire payait mille écus par volume, il était naturel que l'auteur cherchât à en faire le plus qu'il lui était possible. C'est M. l'abbé Garnier, de l'Académie des inscriptions et belles lettres, qui s'est chargé de la continuation de cette histoire, pour prix et somme de quinze cents livres par volume. MM. les ducs et pairs ont nommé aujourd'hui pour leur secrétaire M. Gibert, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et fort au fait de l'histoire de France. Il avait pour concurrens M. Gaillard et M. Thomas. Cette place donne trois ou quatre mille livres par an, un logement au Louvre, et point d'occupation.

19 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

M. de Julienne, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, honoraire de l'Académie royale de peinture et sculpture, entrepreneur de la manufacture royale des Gobelins, vient de mourir dans un âge très-avancé. Il était possesseur du secret de cette belle couleur d'écarlate qui n'a rien de pareil en Europe; il a laissé ce secret, en mourant, à M. de Montullé, ancien secrétaire des commandemens de la reine. Il laisse aussi une superbe collection de tableaux, dont la vente se fera dans quelque temps d'ici, lorsqu'elle aura été suffisamment annoncée en Europe. Son cabinet passait, parmi les cabinets particuliers, pour un des plus beaux de Paris.

Mademoiselle Clairon vient de redemander de nouveau sa retraite, qui lui sera accordée. Elle s'était engagée à remonter sur le théâtre, supposé qu'on accordât aux comédiens l'état de citoyen, que moins la loi qu'un reste de préjugé et d'opinion gothique leur refuse. Lorsque cette affaire a été proposée au conseil du roi, avec le projet d'ériger la Comédie française en Académie royale, quelques-uns du conseil ont observé que les privilèges accordés aux comédiens par Louis XIII, n'ayant pas été révoqués, il ne tenait qu'à eux de les faire valoir dans l'occasion. Sur quoi le roi a décidé qu'il n'y avait rien à innover à cet égard. Si mademoiselle Clairon peut se consoler de ne plus occuper le public de son talent, elle prend le meilleur parti pour

sa réputation et pour son repos. Les dispositions du public ne lui étaient plus favorables; on ne cherchait que les occasions de l'humilier, et sa rentrée lui aurait préparé des chagrins.

M. Rousseau a pris très au grave la lettre du roi de Prusse, fabriquée à Paris par M. Walpole. Il est naturellement porté à croire aux complots, aux noirceurs; ainsi, selon lui, cette lettre couvre un grand mystère de la plus profonde iniquité. Tout ce mystère se réduit à égayer un peu le public aux dépens d'un auteur qui n'est pas gai. Si le monarque prenait les choses aussi vivement que l'auteur, si Frédéric était de l'humeur de Jean-Jacques, cette lettre pourrait devenir le sujet d'une guerre sanglante. Elle a été imprimée en français et en anglais dans les papiers publics de Londres, et M. Rousseau vient d'écrire à ce sujet, à l'auteur du *London Chronicle*, la lettre suivante.

A Wootton, le 3 mars 1766.

Vous avez manqué, monsieur, au respect que tout particulier doit aux têtes couronnées, en attribuant publiquement au roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance et de méchanceté, dont, par cela seul, vous deviez savoir qu'il ne pouvait être l'auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature, comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprend, monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris,

et, ce qui navre et déchire mon cœur, que l'imposteur a des complices en Angleterre. Vous devez au roi de Prusse, à la vérité et à moi, d'imprimer la lettre que je vous écris, et que je signe en réparation d'une faute que vous vous reprocheriez sans doute, si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument. Je vous fais, monsieur, mes sincères salutations.

Signé, J. J. ROUSSEAU.

M. Walpole vient de retourner en Angleterre, et il ne tient qu'à la chambre des communes, dont il est membre, de lui faire son procès pour avoir fabriqué cette lettre. La Providence, qui s'appelle ainsi parce qu'elle prévoit les choses de loin, l'en a puni d'avance en l'affligeant de la goutte la mieux conditionnée qu'il y ait en Angleterre, après celle de M. Guillaume Pitt.

Pour compléter l'histoire de Jean-Jacques sur le continent, il faut savoir que la vénérable classe des pasteurs de Neufchâtel, très-mécontente de ce que le conseil souverain de cette principauté n'a pas voulu seconder ses projets de lapidation concernant ledit Jean-Jacques, a porté plainte au roi de Prusse des atteintes données par ledit conseil souverain aux droits bien reconnus de ladite vénérable classe. Sur quoi sa majesté a bien voulu répondre ce qui suit :

« Le roi, sur le très-humble mémoire de la
» compagnie des pasteurs de la souveraineté de

» Neufchâtel et de Valengin , concernant les
 » prétendues atteintes que le conseil aurait don-
 » nées depuis quelque temps aux droits dont
 » elle , ainsi que ses membres , devaient jouir ,
 » ordonne d'y répondre que sa majesté , bien
 » loin d'acquiescer à la très-humble demande
 » de ladite compagnie à ce sujet , ne pouvait
 » s'empêcher d'être très-mal satisfaite des pro-
 » cédés inquiets , turbulens et tendans à sédi-
 » tion , que lesdits pasteurs avaient tenus rela-
 » tivement à un homme que sa majesté daignait
 » honorer de sa protection. Fait à Postdam ,
 » ce 26 février 1766. »

Et a sadite majesté daigné ajouter de sa propre main :

« Vous ne méritez pas qu'on vous protège , à
 » moins que vous ne mettiez autant de douceur
 » évangélique dans votre conduite , qu'il y règne
 » à présent d'esprit de vertige , d'inquiétude et
 » de sédition. »

Signé FRÉDÉRIC.

La louable imprimerie de la vénérable paroisse de Ferney a cru de son devoir de répandre , autant qu'il dépendait d'elle , cette double réponse , en y ajoutant l'avertissement suivant :

« Ces deux pièces essentielles étant tombées
 » entre nos mains , nous les rendons publiques ,
 » afin qu'elles servent à jamais d'exemple à tous
 » les princes , d'instruction à tous les magistrats
 » de l'Europe , et de sauve - garde à tous les

» citoyens. Fait dans notre résidence, le 20 mars
 » 1766. »

On vient de nous envoyer d'Allemagne un exemplaire d'un volume in-12 intitulé, *Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique, par l'abbé de Fleury*. On voit à la tête le portrait de ce pauvre abbé de Fleury, l'épaule gauche dévotement couverte de son manteau; mais on a oublié de lui faire faire le signe de la croix de sa main droite; car, à coup sûr, il se serait signé plus d'une fois en lisant son abrégé, et à l'inspection de la première page de l'avertissement, il aurait cru son abrégeur possédé par Belzébuth et consorts. Voilà donc la destinée de feu l'abbé de Fleury à peu près pareille à celle de feu l'abbé Bazin: ils ont trouvé, celui-ci un neveu éditeur, celui-là un neveu abrégeur. Fleury méritait bien cet honneur; c'était un honnête homme qui aimait la vérité historique par-dessus tout, et à qui elle arrachait des aveux qu'on n'aurait pas pardonnés aujourd'hui; mais, de son temps, l'Eglise n'était pas encore ombrageuse comme aujourd'hui, et entendait mieux raillerie. Nous avons souvent sollicité M. Hume, pendant son séjour en France, d'écrire une *Histoire Ecclésiastique*. Ce serait en ce moment une des plus belles entreprises de littérature, et un des plus importants services rendus à la philosophie et à l'humanité. L'abbé de Galiani serait peut-être, de tous les hommes en Europe aujourd'hui, le plus

capable d'exécuter ce projet. M. de Voltaire n'a plus une vigueur de tête assez soutenue pour se charger d'un pareil travail ; il tournerait son sujet trop du côté de la plaisanterie et du ridicule. En attendant, l'*Abrégé* dont nous parlons, quoique fait sèchement, peut servir. On attribue cet *Abrégé* à un monarque digne de toutes les couronnes, excepté de la couronne éternelle, dont le ciel veuille le préserver, lui et ses pareils !

Il court depuis quelques jours un manuscrit , un *Mandement* de l'archevêque d'Aix contre M. le marquis d'Argens , chambellan du roi de Prusse. Ce *Mandement* fait fortune : c'est une des meilleures plaisanteries qu'on ait faites depuis long-temps ; elle ne pouvait venir plus à propos. Je ne doute pas qu'elle ne rende les points d'orgue de nos prélats un peu moins fréquens. On dit que le roi de Prusse a pris cette tournure pour faire quitter au marquis d'Argens la Provence , où il est tenu depuis deux ans.

On vient de recueillir en trois volumes in-12 les OEuvres de théâtre de M. Guyot de Merville. Cet auteur s'avisa , à l'âge de quarante ans , d'écrire des comédies , que les acteurs des deux théâtres refusèrent , la plupart du temps , de représenter. M. Guyot de Merville était naturellement chagrin et tracassier ; il était de ces gens à qui , si on les en croit , tout le monde a

toujours joué les tours les plus abominables. Il paraît que ce pauvre poète n'a jamais eu d'aussi cruel ennemi que lui ; il aurait fallu avoir autant de talent qu'il avait bonne opinion de lui-même, et il eût été heureux ; mais malheureusement ses pièces sont froides , ennuyeuses et sans naturel. *Le Consentement forcé* est cependant resté au théâtre, et se joue de temps en temps, sans que je l'en estime davantage. Ce pauvre diable important s'était fait champion du poète Rousseau, dans sa querelle avec M. de Voltaire. Son héros s'était fait chasser de France ; et lui, il s'expatria de chagrin, et après avoir erré quelque temps en Suisse et autour du séjour de M. de Voltaire, il finit par se noyer, d'ennui et de désespoir, dans le lac de Genève, en 1755, âgé d'environ soixante ans. Il fallait noyer ses pièces de théâtre avec lui. Ce recueil en contient plusieurs qui n'ont jamais été ni jouées, ni imprimées. L'éditeur se flatte qu'on pourra les mettre au théâtre. Je plains les comédiens, s'ils n'ont que cette ressource pour faire une bonne année.

M. de Nesle a publié, au commencement de cette année, *les Préjugés du Public sur l'Honneur, avec des observations critiques, morales et historiques*, trois volumes in-12. Ce M. de Nesle, que je n'ai pas l'honneur de connaître, a résolu de couler tous les préjugés à fond. Il a déjà publié *les Préjugés du Public en Littérature*. A ces préjugés ont succédé *les Préjugés*

des anciens et nouveaux Philosophes sur la nature de l'âme humaine, ou *Examen du Matérialisme*, en deux volumes; et il ne compte pas rester en si beau chemin. Le seul préjugé qu'il aura de la peine à déraciner, c'est le préjugé, malheureusement très-légitime, du public contre ses talens, qui sont décriés au point que personne n'a voulu lire ses pieuses et vertueuses platitudes.

Il faut atteler M. de Nesle avec cet impitoyable barbouilleur de papier qui s'appelle marquis de Caraccioli, et qui vient de publier un *Eloge historique du pape Benoît XIV*. Il appartient bien à un pied-plat de cette espèce de prononcer le nom du plus aimable pontife qui ait jamais été assis sur la chaire de saint Pierre! Qu'il garde ses dictions pour célébrer la mémoire de Clément XIII, quand il aura pris congé de ses brebis.

M. de Surgy vient de publier un *Eloge historique de M. le marquis de Montmirail*, fils de M. le marquis de Courtanvaux et neveu de M. le maréchal d'Estrées. C'était en effet un jeune homme de la plus grande espérance, également cher aux militaires et aux gens de lettres, et que nous avons vu moissonné à la fleur de son âge, il y a environ quinze ou seize mois. Sa mort est une perte réelle pour la France, que peu de jeunes gens de son âge et de son rang

200 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
promettent de réparer. M. de Surgy nous apprend que M. de Montmirail l'honorait d'une amitié particulière. Il s'intéressait singulièrement aux progrès de l'histoire naturelle, comme le prouvent les observations qu'il a fournies à M. de Buffon, et ses travaux à l'Académie des sciences. C'est lui aussi qui avait engagé M. de Surgy à composer les *Mélanges intéressans et curieux*, ou *Abrégé d'Histoire naturelle, morale, civile et politique de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et des Terres polaires*. Ce recueil est estimé. Nous en avons cinq volumes : M. de Surgy vient d'y en ajouter cinq autres, qui le rendent complet. Il a mis à la tête du dernier volume cet éloge de M. de Montmirail, qu'on vend aussi séparément, avec un portrait en taille douce assez ressemblant. Je crois vous avoir déjà dit que M. de Surgy s'est chargé, de concert avec M. de Querlon, de la continuation de l'*Histoire des Voyages*, entreprise par feu l'abbé Prévost.

M. Loiseau de Mauléon, célèbre avocat au parlement, vient de donner un mémoire pour la défense de trois soldats aux Gardes ; et ce mémoire a fait du bruit, tant par la singularité de la cause que par la manière dont l'auteur l'a traitée. Des trois soldats, deux étaient ivres ; le troisième, qui les avait joints, était de sang froid. Les deux premiers prennent querelle dans un passage avec des bourgeois ivres aussi ; le troisième, en homme prudent, saisit un de ses camarades, et le pousse

dans la rue , où il le retient pour l'empêcher de se battre. Pendant ce temps-là l'autre soldat , accablé par les six bourgeois ivres , tire son épée pour se faire jour , et au même instant un de ces malheureux se jette sur lui , s'enfile lui-même , et est tué roide. La populace s'assemble , on fait venir la garde , qui n'arrête que le soldat que son camarade avait empêché de prendre part à la querelle. Les témoins embrouillent l'affaire , parce qu'ils confondent les actions des différens soldats dont ils ignorent le nom. M. le maréchal de Biron , colonel des Gardes Françaises , obtient des lettres de grâce dans lesquelles les trois soldats sont compris , mais où , par erreur , on désigne comme auteur du meurtre celui qui ne l'avait pas commis. Lorsqu'il est interrogé , on lui conseille de se dire en effet auteur du meurtre , parce que sans cela les lettres de grâce ne peuvent servir. Cet aveu hasardé rend sa cause plus fâcheuse que jamais : car , comme on avait déposé que ce soldat avait été retenu dans la rue par son camarade , les juges en inférèrent qu'étant de son propre aveu l'auteur du coup , il l'avait porté de dessein prémédité , et non pour sa défense. En conséquence , ils refusèrent d'entériner ses lettres de grâce ; et voilà ce malheureux sur le point d'être condamné au supplice pour un meurtre qu'il n'a pas commis. Alors ses camarades se montrent et découvrent la vérité. Celui qui a fait le coup produit des témoins qui l'attestent. Il y a dans cette aventure une foule

de circonstances bizarres, avec un mélange singulier de bonne foi et d'héroïsme. On ignore encore quel sera le sort de ces trois soldats. Leur avocat a expliqué cette affaire très-embrouillée avec beaucoup de précision et de vraisemblance. La partie pathétique se ressent un peu de la déclamation reçue au barreau ; et c'est dommage.

Le *Siège de Calais* nous a valu *Le Siège de Beauvais*, ou *Jeanne Laisné*, tragédie en cinq actes, par M. Araignon, avocat au parlement. Ah! qu'elle tragédie! M. Araignon rend justice à son heureux rival, M. du Belloi, quoique, pendant qu'ils s'amusaient en Allemagne, celui-ci, comme il dit, l'ait forcé de vitesse par sa sublime tragédie du *Siège de Calais*. En effet, elle est sublime en comparaison du *Siège de Beauvais*.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE.

ÉPÎTRE du 2 février 1766.

Mon cher ami, me voilà bien embarrassé. Je n'ai point Vagnière (1); il est allé voir à Lausanne son père qui se meurt d'une maladie contagieuse qui désole notre pauvre pays. Il risque beaucoup dans ce voyage : j'en suis très-inquiet ; mais je ne puis empêcher un fils d'aller prendre soin de

(1) Nom du secrétaire du patriarche. Il l'avait fait venir de Suisse pour en faire son postillon, et il est devenu son secrétaire. C'est un garçon de mérite qui est très-nécessaire à son maître.

la vie de son père. Voici des papiers très-importans sur l'affaire de Sirven, pour le généreux M. de Beaumont. Je n'ai actuellement ni le temps, ni la force de lui écrire : je vous supplie de lui dire à quel point va mon enthousiasme pour lui; c'est précisément le même que je me sens pour vous.

ÉPÎTRE *du 19 mars 1766.*

M. de la Leu, mon cher ami, vous donnera tout ce que vous prescrirez. J'attends avec mon impatience ordinaire cette estampe et le mémoire de notre prophète Elie : il est sans doute signé de plusieurs avocats, dont il faut payer la consultation. Vous êtes le seul qui vouliez bien rendre ces services essentiels à la philosophie; daignez donc donner à M. de Beaumont ce qu'il faudra : vous ferez prendre ce qui sera nécessaire chez M. de la Leu. Oh! que j'aime cette philosophie agissante et bienfaisante ! Il y a dans le discours de M. de Castillon un bel éloge de cette vraie philosophie, qu'il rend compatible avec la religion, ainsi qu'il le devoit faire dans un discours public. Le roi de Prusse mande que, sur mille hommes, on ne trouve qu'un philosophe; mais il excepte l'Angleterre. A ce compte, il n'y aurait guère que deux mille sages en France; mais ces deux mille, en dix ans, en produisent quarante mille, et c'est à peu près tout ce qu'il faut; car il est à propos que le peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit; il n'est pas digne

de l'être. J'ai lu Henri IV; je pense comme vous; mais je crois que si on permettait la représentation de ce petit ouvrage, il serait joué trois mois de suite, tant on aime mon cher Henri IV! et je ne vois pas pourquoi on prive le public d'un ouvrage fait pour les Français.

Pourriez-vous, mon cher ami, m'envoyer le *Philosophe sans le savoir*? J'ai bien de la peine à écrire de ma main: Vagnière est malade, et un autre copiste est occupé.

Voici une petite lettre pour la Leu, et une autre pour Briasson qui me néglige. Mais parlez-moi donc du *Dictionnaire*! Les souscripteurs l'ont-ils? Maître Baudet s'oppose-t-il à la publication? Les Baudets ne passeront pas les trois petits volumes de *Mélanges*; il faudra du temps, il faudra attendre qu'il y ait quarante mille pages.

ARTICLE de M. Diderot.

Vous me demandez, mon ami, ce que je pense de l'*Eloge du Dauphin*, par M. Thomas. Je ne vous répondrai pas autre chose que ce que je lui en dis à lui-même, lorsqu'il m'en fit la lecture.

Jamais l'art de la parole n'a été si indignement prostitué. Vous avez pris tous les grands hommes passés, présents et à venir, et vous les avez humiliés devant un enfant qui n'a rien dit ni rien fait. Votre prince valait-il mieux que Trajan? Eh bien, monsieur, sachez que Pline s'est désho-

noré par son *Eloge de Trajan*. Vous avez un caractère de vérité et d'honnêteté à soutenir, et vous l'allez perdre. Si c'est un Tacite qui écrit un jour notre histoire, vous y serez marqué d'une flétrissure. Vous me faites jeter au feu tous les éloges que vous avez faits, et vous me dispensez de lire tous ceux que vous ferez désormais. Je ne vous demande pas de prendre le cadavre du dauphin, de l'étendre sur la rive de la Seine, et de lui faire, à l'exemple des Egyptiens, sévèrement son procès; mais je ne vous permettrai jamais d'être un vil et maladroit courtisan. Si vous et moi nous fussions nés à la place du dauphin, il y aurait paru peut-être; nous ne serions pas restés trente ans ignorés, et la France aurait su qu'il s'élevait, dans l'intérieur d'un palais, un enfant qui serait peut-être un jour un grand homme: il ne valait donc pas pas mieux que nous? Or, je vous demande si vous auriez le front d'accepter votre éloge. Personne ne m'a jamais fait sentir comme vous combien la vérité, ou du moins l'art de se montrer vrai, était essentiel à l'orateur, puisque, malgré les choses hautes et grandes dont votre ouvrage est rempli, je n'ai pu vous accorder mon attention. On saura, monsieur, ce qui vous a déterminé à parler, et l'on ne vous pardonnera pas la petitesse de votre motif. Vous vous déshonorerez vous-même; oui, monsieur, vous vous déshonorerez sans faire aucun honneur à la mémoire du dauphin. Loin de me persuader, de me toucher, de m'émouvoir, vous m'avez indigné: vous

n'avez donc pas été éloquent. Je ne suis pas venu comme César avec la condamnation de Ligarius signée ; mais il eût fallu s'y prendre autrement pour me la faire tomber des mains. Si votre prince méritait la centième partie des éloges que vous lui prodiguez , qui est-ce qui lui a ressemblé ? qui est-ce qui lui ressemblera ? Le passé ne l'a point égalé , l'avenir ne montrera rien qui l'égale. Vous m'opposez des garans éclairés , honnêtes et véridiques de ce que vous dites. Je ne connais point ces garans ; je n'en conteste ni la véracité , ni les lumières ; mais trouvez m'en un parmi eux qui ose monter en chaire à côté de vous , et dire : J'atteste que tout ce que cet orateur a dit est la vérité. Le public réclamera , monsieur ; vous l'entendrez , et je ne vous accorde pas un mois pour rougir de votre ouvrage. Si j'avais comme vous cette voix qui sait évoquer les mânes , j'évoquerais celles de Daguesseau , de Sully , de Descartes ; vous entendriez leurs reproches , et vous ne les soutiendriez pas. Mais croyez-vous qu'un père qui connaissait apparemment son fils , puisse approuver un amas d'hyperboles dont il ne pourra se dissimuler le mensonge ? Que voulez-vous qu'il pense des lettres et de ceux qui les cultivent , lorsqu'un des plus honnêtes d'entre nous se résout à mentir à toute une nation avec aussi peu de pudeur ? Et ses sœurs et sa femme ? Pour ses valets , ils en riront. Si j'étais votre frère , je me leverais pendant la nuit , j'enleverais cet *Eloge* de votre portefeuille , je le brûlerais , et je croirais vous

avoir montré combien je vous aime. Seul, chez moi, le lisant, je l'aurais jeté cent fois à mes pieds, et je doute que le talent me l'eût fait ramasser. Vos exagérations feront plus de tort à votre héros que la satire la plus amère; parce que la satire aurait révolté, et qu'un éloge outré fait supposer que l'orateur n'a pas trouvé dans les faits de quoi s'en passer. C'est inutilement que vous vous défendez par le prétexte de dire quelques vérités grandes et fortes que les rois n'ont point encore entendues; ces vérités sont flétries, et restent sans effet par la vile application que vous en faites. Et que penseront les tyrans? Comment redouteront-ils la voix de la postérité? Qu'est-ce qui les arrêtera, lorsqu'ils pourront se dire à eux-mêmes: Faisons tout ce qu'il nous plaira; il se trouvera toujours quelqu'un qui saura nous louer? Vous êtes mille fois plus blâmable que Pline. Trajan était un grand prince; Trajan vivait, Pline lui donnait peut-être une leçon; mais le dauphin est mort, il n'a plus de leçons à recevoir: le moment d'être pesé dans la balance de la justice est venu; et c'est ainsi que vous tenez cette balance! Monsieur, monsieur, vous le dirai-je? si j'étais roi, je défendrais à tout rhéteur, et spécialement à vous, d'oser écrire une ligne en ma faveur; et si à la justice de Marc Antonin je joignais, malheureusement pour vous, la férocité de Phalaris, je vous ferais arracher la langue (1), et

(1) Avec quelle exagération le *philosophe* s'élève contre l'exagération!

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?

on la verrait clouée publiquement sur un poteau, pour apprendre à tous les orateurs à venir à respecter la vérité.

J'ai entendu du dauphin un éloge qui m'a plu, parce qu'il était vrai ; et en voici une courte analyse.

L'orateur n'avait eu garde de s'ériger en panégyriste. On peut être le panégyriste d'un roi ; mais il avait conçu que le rôle contraint , obscur , ignoré d'un dauphin , réduisait l'orateur à celui d'apologiste ; et vous allez voir le parti qu'il avait su tirer de cette idée.

Il commençait par plaindre la condition des princes. Il faisait voir que tous ces avantages qui leur étaient si fort enviés, étaient bien compensés par la seule difficulté de recevoir une bonne éducation. Il entrait dans les détails de cette éducation difficile , et il demandait ensuite à son auditeur , ce qu'il aurait été , lui qui l'écoutait , ce qu'il serait devenu à la place d'un dauphin.

Ensuite il rendait compte de l'emploi des journées du dauphin. Il en parlait sans enthousiasme et sans emphase ; puis il demandait à son auditeur ce qu'il était permis de se promettre d'un prince qui avait reçu le goût des bonnes choses et celui des bonnes lectures.

Il peignait la dépravation de nos mœurs. Il montrait la foi conjugale foulée aux pieds dans toutes les conditions de la société ; et il interrogeait son auditeur sur la sagesse et la fermeté d'un prince qui l'avait respectée à la cour.

De là , il passait à son respect pour le roi , à sa tendresse pour ses enfans et pour ses sœurs , à son attachement à ses amis , à son caractère , à son esprit , à ses actions , à ses discours et à quelques autres qualités domestiques personnelles et bien connues ; et il en tirait les pronostics les plus heureux en faveur des peuples qu'il aurait gouvernés.

Il avait réservé toutes les forces de son éloquence pour le beau moment de la vie de son prince , celui où l'on vit sa patience dans les douleurs , sa résignation , son mépris pour les grandeurs et pour la mort.

Mort , il le montrait seul , abandonné , solitaire dans un vaste palais ; et il demandait aux hommes : Quelle différence alors du fils d'un roi et d'un particulier ?

Après avoir ainsi arraché de moi un assez grand éloge du dauphin , il m'amenait à lui demander : Mais eût-il été un grand roi ? Et il avait eu le courage de répondre : Je n'en sais rien ; Dieu le sait. Ajoutant tout de suite : Qu'est-ce qu'un grand roi ? il disait , prince , son successeur , écoutez-moi ; voici ce que c'est qu'un grand roi ; et il faisait le plus effrayant tableau de la royauté. Ce tableau effrayait et par les qualités que l'éminence de la place exigeait , et par les circonstances multipliées qui en empêchaient l'effet. Puis , revenant à ses auditeurs , il disait : Messieurs , loin donc de verser des pleurs sur la cendre du dauphin , joignons nos voix à la sienne , et remercions avec lui la sa-

gesse éternelle qui , en l'enlevant d'à côté du trône qui lui était destiné , l'a soustrait à la terrible alternative de faire des millions d'heureux ou de malheureux : alternative dont tout le génie , toutes les lumières , toutes les ressources au pouvoir de l'humanité ne peuvent garantir.

Et c'est ainsi que mon orateur avait été éloquent , adroit même et vrai , et qu'il s'était fait ouvrir la porte de l'Académie , sans se proposer de l'enfoncer.

Le philosophe qui m'a communiqué cet article , a été lui-même éloquent en faisant l'éloge de M. le dauphin dans une autre langue. C'est celle de l'airain et du marbre, que les hommes ont bien su faire mentir au mépris de leur solidité. Comment n'abuseraient-ils pas d'une matière ourdie de chiffons , et aussi périssable que le papier ? Le roi ayant ordonné qu'on érigeât à M. le dauphin un monument dans l'église de Sens , où il a été enterré , M. le marquis de Marigny a demandé des projets pour ce monument à M. Cochin. Celui-ci s'est adressé au puits d'idées le plus achalandé de ce pays-ci. M. Diderot lui a broché quatre ou cinq monumens de suite. M. Cochin les présentera à M. le marquis de Marigny. Celui-ci les présentera au roi. Sa majesté choisira. Le directeur des arts et le secrétaire de l'Académie en auront la gloire et la récompense , et le philosophe n'en aura pas un merci. Tout cela étant dans la règle et ayant toujours été ainsi , il ne s'agit plus que

de conserver ici ces projets de monumens , en attendant que l'un d'entre eux soit exécuté.

PROJET de Tombeau pour M. le Dauphin.

Nota. Le roi voulant entrer dans les vues de madame la dauphine , on demande que la composition et l'idée du monument annoncent la réunion future des époux.

Premier Projet.

J'élève une couche funèbre. Au chevet de cette couche , je place deux oreillers. L'un reste vide , sur l'autre repose la tête du prince. Il dort , mais de ce sommeil doux et tranquille que la religion a promis à l'homme juste. Le reste de la figure est enveloppé d'un linceul. Un de ses bras est mollement étendu : l'autre , ramené par-dessus le corps , viendra se placer sur une des cuisses , et la presser un peu , de manière que toute la figure montre un époux qui s'est retiré le premier , et qui ménage une place à son épouse.

Les anciens se seraient contentés de cette seule figure , sur laquelle ils se seraient épuisés ; mais nous voulons être riches , parce que nous avons encore plus d'or que de goût , et que nous ignorons que la richesse est l'ennemie mortelle du sublime.

A la tête de ce lit funéraire , j'assieds donc la Religion. Elle montre le ciel du doigt , et dit à l'épouse qui est à côté d'elle , debout , un genou posé sur le bord de la couche , et dans l'action

212 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
d'une femme qui veut aller prendre place à côté
de son époux : Vous irez quand il plaira à celui
qui est là-haut.

Je place au pied du lit la Tendresse conjugale. Elle a le visage collé sur le linceul ; ses deux bras, étendus au-delà de sa tête, sont posés sur les deux jambes du prince. La couronne de fleurs qui lui ceint le front est brisée par derrière, et l'on voit à ses pieds les deux flambeaux de l'Hymen, dont l'un brûle encore, et l'autre est éteint.

Second Projet.

Au pied de la couche funèbre, je place un ange qui annonce la venue du grand jour.

Les deux époux se sont réveillés. L'époux, un de ses bras jeté autour des épaules de l'épouse, la regarde avec surprise et tendresse ; il la retrouve, et c'est pour ne la quitter jamais.

Au chevet de la couche, du côté de l'épouse, on voit la Tendresse conjugale qui rallume ses flambeaux, en secouant l'un sur l'autre. Du côté de l'époux, c'est la Religion qui reçoit deux palmes et deux couronnes des mains de la Justice éternelle.

La Justice éternelle est assise sur le bord de la couche. Elle a le front ceint d'une bandelette ; le serpent, qui se mord la queue, est autour de ses reins. La balance dans laquelle elle pèse les actions des hommes est sur ses genoux. Ses pieds sont posés sur les attributs de la grandeur humaine passée.

Troisième projet.

J'ouvre un caveau. La Maladie sort de ce caveau dont elle soulève la pierre avec son épaule. Elle ordonne au prince de descendre.

Le prince, debout sur le bord du caveau, ne la regarde ni ne l'écoute. Il console sa femme qui veut le suivre. Il lui montre ses enfans que la Sagesse, accroupie, lui présente. Cette figure tient les deux plus jeunes entre ses bras. L'aîné est derrière elle, le visage penché sur son épaule.

Derrière ce groupe, la France lève les bras vers les autels. Elle implore, elle espère encore.

Quatrième projet.

J'élève un mausolée; je place au haut de ce mausolée deux urnes, l'une ouverte, et l'autre fermée.

La Justice éternelle, assise entre ces deux urnes, pose la couronne et la palme sur l'urne fermée. Elle tient sur un de ses genoux la couronne, la palme qu'elle déposera un jour sur l'autre urne.

Et voilà ce que les anciens auraient appelé un monument; mais il nous faut quelque chose de plus. Ainsi,

Au-devant de ce mausolée on voit la Religion qui montre à l'épouse les honneurs accordés à l'époux, et ceux qui l'attendent.

L'épouse est renversée sur le sein de la Reli-

214 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
gion. Un de ses enfans s'est saisi de son bras, sur
lequel il a la bouche collée.

Cinquième projet.

Voici ce que j'appelle mon monument, parce
que c'est un tableau du plus grand pathétique,
et non le leur, parce qu'ils n'ont pas le goût qu'il
faut pour le préférer.

Au haut du mausolée, je suppose un tombeau
creux ou cénotaphe, d'où l'on n'aperçoit guère
d'en bas que le sommet de la tête d'une grande
figure couverte d'un linceul, avec un grand bras
tout nu qui s'échappe de dessous le linceul, et qui
pend en dehors du cénotaphe.

L'épouse a déjà franchi les premiers degrés qui
conduisent au haut du cénotaphe, et elle est prête
à saisir ce bras.

La Religion l'arrête en lui montrant le ciel du
doigt.

Un des enfans s'est saisi d'un des pans de sa
robe, et pousse des cris.

L'épouse, la tête tournée vers le ciel, éplorée,
ne sait si elle ira à son époux qui lui tend les
bras, ou si elle obéira à la Religion qui lui parle,
et cédera aux cris de son fils qui la retient.

Après ce que vous venez de lire, ne vous avisez
pas de jeter les yeux sur le récit des principales
circonstances de la maladie de M. le dauphin,
publié par M. l'abbé Collet, son confesseur ;

AVRIL 1766.

21

vous croiriez lire l'histoire de quelque capucin.
O les maudits panégyristes qui espèrent servir
la cause de la religion en ôtant à un prince toute
élévation , toute grandeur de sentimens dans ses
derniers momens !

MAI 1766.

LE conte de la *Reine de Golconde* est le chef-d'œuvre de M. le chevalier de Boufflers. Il le composa, il y a cinq ans, au séminaire de Saint-Sulpice, où il s'était enfermé pour se faire apprenti évêque, et d'où il sortit au bout de quelques mois, n'ayant d'autre preuve de vocation pour l'épiscopat, que l'histoire de cette aimable Aline. Aussi l'auteur prit-il son parti en galant homme, et au lieu d'ambitionner le rochet et l'étole, il alla ceindre son épée et faire la guerre aux ennemis du roi en Hesse. Sérieusement parlant, son conte de la *Reine de Golconde* est un peu libre, mais, à cela près, le plus joli ouvrage qui ait paru en ce genre depuis long-temps. M. de Voltaire pourrait l'avouer sans honte, et quoiqu'il ne soit pas infiniment moral, je donnerais volontiers pour lui tous les contes moraux de M. Marmontel.

Ce sujet était charmant à placer sur le théâtre, et on nous annonçait depuis deux ans un opéra fait par M. Sedaine et M. de Monsigny, qui devait faire époque sur l'ennuyeux théâtre de l'Académie royale de musique. Cet opéra vient d'être joué avec un succès qu'il faut attribuer à la dépense que les directeurs de ce spectacle ont faite en habits et en décorations ; car, d'ailleurs, le

public n'a point reconnu dans le poëme le génie et la touche de M. Sedaine, et les connaisseurs ont trop bien retrouvé dans la musique les maigres talens de M. de Monsigny. Mais comme il y a à Paris mille personnes en état d'apprécier le mérite d'un poëme, contre une qui se connaisse en musique, toutes les critiques se sont portées sur le poëte, et les défauts du musicien, bien autrement nombreux et barbares, ont à peine choqué.

Il faut cependant convenir qu'on n'a presque point fait de reproche au poëte qui ne soit fondé. La platitude et la barbarie du style ne sont point compensées ici par ces traits vrais, naïfs et heureux qui caractérisent les pièces de M. Sedaine. Il a assez bien et assez naturellement disposé le sujet; mais, à cela près, il n'en a pas tiré le moindre parti.

Monsieur Sedaine, consolez-vous cependant; car pour avoir fait un mauvais opéra, je ne vous estime pas un brin moins qu'auparavant, et vous auriez peut-être perdu dans mon esprit, si vous y aviez réussi. Souvenez-vous que M. de Voltaire, qui a excellé dans tous les genres, n'a jamais pu réussir dans celui-ci. Ses chutes sur ce théâtre lui ont toujours donné un titre de plus à mon admiration; son esprit juste et vrai n'a jamais su se plier au faux goût de ce genre, qu'une antique superstition lui a fait regarder comme admirable. Ce genre sera toujours fastidieux et insupportable aux gens de goût; et si Dieu fait jamais la grâce

218 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
aux Français de leur ouvrir les oreilles, et de leur faire comprendre ce que c'est que la musique, on ne croira jamais qu'une nation si polie et si cultivée d'ailleurs ait pu supporter cent ans de suite ce qu'elle appelle un opéra. Le vrai reproche que M. Sedaine a à se faire, c'est de n'avoir pas tenté de hâter cette révolution.

M. Marmontel vient de publier sa traduction de la *Pharsale de Lucain*, annoncée depuis si long-temps, et dont il avait inséré plusieurs échantillons dans le *Mercur de France*. La traduction que M. Masson, trésorier de France, a publiée de ce poëme l'année dernière, n'a point empêché M. Marmontel de faire imprimer la sienne en deux volumes *in-8^o*, d'une impression soignée et ornée de tout le luxe d'estampes et de vignettes qui s'est introduit depuis très-peu de temps, au grand dommage des acheteurs. D'un autre côté, cette édition magnifique n'a point empêché M. le trésorier de France d'en faire une nouvelle de sa traduction; et ni M. Marmontel, ni M. Masson, n'empêcheront le public de penser de la *Pharsale* ce que l'arrêt irrévocable des gens de goût a prononcé depuis plus de quinze siècles. On a souvent reproché à M. Marmontel sa passion pour ce poëte. Aussi a-t-il eu soin d'en parler dans sa préface avec une extrême modération. C'est comme un amant qui, n'osant avouer un attachement malheureux pour une femme que l'on a jugée sans beauté et sans mérite, cherche à faire

son apologie de la manière qu'il croit la plus propre à ramener les esprits. Tout ce que M. Marmontel voudrait nous persuader, se réduit à ce que les défauts de Lucain sont ceux de sa jeunesse; qu'un poëte mort à vingt-sept ans mérite de l'indulgence, et que s'il avait eu le temps de corriger son poëme, il en aurait fait une chose admirable. Mais que diable cela nous fait-il, si ce poëme, tel qu'il est, est ennuyeux et mauvais? D'ailleurs, qu'en sait M. Marmontel, pour nous donner de telles assurances? Est-il cousin-germain de Lucain? A-t-il passé une partie de sa vie avec lui, et juge-t-il d'après ses observations particulières? En ce cas, je l'écouterai quand j'aurai examiné le degré de lumière et de goût, et par conséquent de croyance, que je pourrai lui accorder. Supposé que Racine fût mort après sa tragédie des *Frères ennemis*, un académicien n'aurait-il pas beau jeu de venir nous dire aujourd'hui: Messieurs, si Racine eût vécu, il aurait fait des tragédies admirables; sa mort a privé la France de son plus grand poëte. Remarquez que cet académicien dirait une vérité, et que l'on se moquerait de lui à bon droit, parce qu'il n'aurait nulle raison de l'affirmer. Que M. Marmontel n'est-il plus vrai! Sa préface, traduite en termes clairs et précis, veut dire: Messieurs, j'aime Lucain à la passion; car vous croyez bien que je n'aurais pas passé des années à traduire son poëme, si je ne le trouvais admirable. Vous ne voulez rien accorder à mon poëte, vous me reprochez mon mau-

vais goût; vous pensez peut-être que je suis un homme d'esprit, mais de bois, et peu fait pour sentir les beautés de Virgile, auxquelles, en effet, je préfère le poëme de Lucain; mais je suis poltron, et je n'ai pas le courage de rompre avec vous en visière : j'aime mieux avoir l'air d'être en tout de votre avis, afin que vous soyez un peu du mien. Voyez si vous aurez le courage de me tout refuser, lorsque je me prête à tout, et que je ne vous dispute rien? Eh bien, qu'à cela ne tienne, monsieur Marmontel; dans le fond, je vous aime. Nous n'avons pas le même goût sur aucun point; mais qu'est-ce que cela fait? Ne sommes-nous pas tous les deux honnêtes gens? Vos plaisanteries dans la société, ne sont pas de la première finesse; vous riez un peu gros, mais enfin vous riez, et vous êtes bon compagnon. Faites seulement des tragédies comme Pierre Corneille, et soyez aussi naïf et aussi profond que Montaigne, et je vous promets que je vous passerai comme à eux votre malheureux faible pour cet Espagnol de Lucain.

M. Marmontel a encore une autre marotte, c'est de vouloir faire de César un homme modéré et sans ambition, et qui n'aurait jamais cessé d'être bon citoyen, si les injustices du sénat ne l'y avaient comme forcé. Voilà une idée dont les écoliers mêmes se moqueront, car on leur apprend assez d'histoire romaine pour cela. Notre académicien entre, à cet égard, dans beaucoup de détails sur l'injustice du sénat envers le peuple; et le moin-

dre défaut de cette dissertation, c'est de n'avoir pas assez distingué les époques. Qu'ont de commun les Romains du temps des décemvirs avec les Romains du temps des Gracques, et ces deux périodes avec l'époque de César? Un observateur tant soit peu attentif ne voit-il pas que l'esprit public d'un peuple change continuellement, et passe, de révolution en révolution, au milieu des mêmes principes de la constitution? Qu'on examine l'esprit public anglais, seulement depuis soixante ans : croira-t-on que les Anglais, sous le règne de Guillaume III, sous celui de la reine Anne, sous celui de Georges I^{er}., sous le ministère de Walpole, sous celui de M. Pitt, se ressemblent? et un raisonneur politique aurait-il beau jeu de confondre toutes ces époques, et d'argumenter de l'esprit public de l'une à l'esprit public de l'autre? Oui, sans doute, rien ne serait plus sûr pour déraisonner magnifiquement. Eh bien, c'est ce qui arrive tous les jours à nos faiseurs de livres. Ils disent les Romains, et j'ai toujours envie de leur demander de quel temps? Ils font bien pis; ils disent les anciens, et confondent sous ce nom vague différens peuples et différens pays qui n'ont absolument rien de commun. Notre faible vue, à mesure que les objets s'éloignent, les confond et les rapproche les uns des autres, et nous en raisonnons en conséquence de cette erreur de notre faible vue, et nous avons encore la puérile présomption de croire la vérité faite pour nous.

Au reste, le peu de personnes qui ont jeté les yeux sur la traduction de M. Marmontel, ont relevé plusieurs passages où le traducteur paraît n'avoir pas entendu le latin.

M. de Bury a fait, l'année dernière, une *Histoire de Henri IV* en plusieurs volumes. Personne, dieu merci, n'a lu cette histoire; et il ne faut pas être maladroit pour écrire, au milieu de la capitale, la vie du roi le plus cher à la nation, sans que la nation le sache. Ce M. de Bury est un polisson qui peut se placer hardiment à côté de M. le marquis de Luchet, si justement décrié pour ses talens historiques. Il a plu à M. de Bury d'attaquer, dans sa préface, l'histoire de l'illustre président de Thou, de la façon du monde la plus téméraire; et M. de Voltaire a cru devoir justifier la mémoire de cet homme célèbre, dans une feuille de 38 pages, qui vient de paraître. M. de Voltaire a tort. Il démontre qu'un homme qui écrit le français comme M. de Bury, c'est-à-dire comme un décrotteur, n'a pas le droit d'attaquer un homme du mérite de M. de Thou. M. de Voltaire a tort. Eh! que diable cela fait-il que M. de Bury attaque ou n'attaque pas, qu'il loue ou qu'il blâme? Quoi qu'il fasse et qu'il dise, il ne mérite certainement pas l'honneur d'être relevé par M. de Voltaire; mais puisque celui-ci se déterminait à le châtier, il fallait du moins en faire justice sévère, et le traiter avec le mépris et l'indignation convenables, et non comme si M. de Bury était quelque

chose. Voilà ce que je prends la liberté de remontrer à M. de Voltaire. Je sais bien qu'il n'est pas fâché de rapporter à cette occasion quelques lettres originales, déjà insérées dans le *Mercur*, et quelques propos connus de Henri IV, qui ne sont pas à la plus grande gloire de la religion catholique, apostolique et romaine ; mais il ne fallait pas mêler le sacré avec le profane, les mots du grand Henri avec les bévues et le jargon de ce Bury. M. de Voltaire lui reproche de parler de lui-même, et de nous dire qu'il a déjà donné au public une *Vie de Philippe de Macédoine*. Illustre patriarche, vous avez de l'humeur. Comment l'auriez-vous donc su, s'il ne vous l'eût pas dit ; et qui voulez-vous donc qui parle de M. de Bury, si ce n'est pas lui-même ?

On a imprimé à Londres, en français et en anglais, une lettre de M. de Voltaire, adressée à Jean-Jacques Pansophe, autrement dit Rousseau. Dans cette lettre, qui est défigurée par un nombre infini de fautes d'impression, M. de Voltaire se défend de l'imputation d'avoir nui à M. Rousseau à Genève : imputation certainement aussi fautive et aussi injuste qu'odieuse. Chemin faisant, M. de Voltaire dit à Jean-Jacques Pansophe beaucoup de vérités dures, qu'il aurait tout aussi bien fait de lui épargner. Ce pauvre Jean-Jacques est assez malheureux par son propre fait pour qu'on ait de l'indulgence pour lui, et qu'on ne prenne pas garde à ses écarts ; mais

M. de Voltaire n'entend pas cette morale, et il a été trop sensible à cette accusation pour l'oublier si vite.

Il faut passer en revue une foule de romans qui ont paru depuis peu.

Lucy Wellers est un roman anglais en deux volumes, traduit par un certain M. le marquis de La Salle. Cela est au-dessous du médiocre. Nous avons traduit tout ce que les Anglais ont de précieux en ce genre; mais pourquoi traduire le mauvais? Quant à nos traducteurs, quelque précipitation que feu l'abbé Prévost ait mise à faire ses traductions, il s'en faut bien qu'il ait été remplacé. On dit que ce roman est d'une dame de Londres; et puisque Paris a sa madame Bontemps, sa madame Benoist, sa madame Guibert, etc., etc., pourquoi Londres n'aurait-il pas les siennes?

On attribue à l'auteur de *Lucy Wellers* un autre roman intitulé *les Frères*, ou *Histoire de Miss Osmond*. Celui-ci vient aussi d'être traduit par M. Depuisieux, en quatre parties. Je ne sais si cette M. signifie monsieur ou madame Depuisieux; car madame Depuisieux était autrefois un auteur célèbre; mais depuis que M. Diderot ne la voit plus, elle paraît avoir quitté la littérature. Quoiqu'il en soit, ce roman de *Miss Osmond* est encore plus pitoyable que le précédent.

Ne lisez pas les plats et tristes *Mémoires du Chevalier de Gonthieu*, publiés par M. de La Croix, en deux volumes. Ce M. de La Croix a

bien les meilleures intentions du monde. C'est dommage que les gens à bonnes intentions soient de si pauvres poètes et de si ennuyeux auteurs.

Les *Mémoires d'une Religieuse*, écrits par elle-même, et recueillis par M. de L. . . ., en deux parties, sont d'une platitude bien plus amusante. Du moins on y trouve une amante qui, quand on la chagrine, a un débordement de bile tout prêt qu'elle vomit sur ses persécuteurs. Son amant s'était sauvé sur un toit, et là, s'appuyant sur une cheminée, il entend les gémissemens de sa triste maîtresse. Tout aussitôt ses forces l'abandonnent, les pieds lui manquent, et il tombe évanoui par le trou de la cheminée aux pieds de sa tendre amie, plein de sang et de suie. Je ne vous parle ici que des moindres merveilles de ce roman dont le style, répond parfaitement à la dignité et au pathétique du fond.

Après cela, je ne vous conseille pas de lire ni *Mahulem*, histoire orientale, ni la *Reine de Benni*, nouvelle historique, ni *Almanzaïde*, histoire africaine. Tout cela c'est de l'eau tiède auprès de notre *Religieuse*.

J'en dis autant des *Lettres galantes et historiques d'un Chevalier de Malte*. L'auteur de cette rapsodie a un secret sûr pour se défaire des gens dont il n'a plus besoin. Il les envoie à la guerre en détachement. Ils sont blessés et crèvent. Le pauvre chevalier de Malte périt ainsi lui-même sur les galères de la religion, le tout pour désoler une pauvre maîtresse qui de désespoir prend le voile.

Célianne, ou *les Amans séduits par leurs vertus*, est un nouveau roman publié par l'auteur d'*Elisabeth*, autrement dit madame Benoist; volume in-12 de plus de deux cents pages. J'approuve fort qu'un auteur mette sur le titre de ses nouvelles productions la notice de ses péchés précédens. Quand je vois un roman fait par l'auteur de l'insipide *Elisabeth*, je suis dispensé de le lire. Ici, les amans séduits par leurs vertus sont deux personnes mariées, que l'attrait de leurs vertus réciproques porte à manquer aux engagements du mariage; ou, sous une plume moins délicate que celle de madame Benoist, c'est la tendre et vertueuse Célianne prête à faire son mari cocu en faveur du vertueux Mozime. Madame Benoist se flatte que son roman sera un puissant préservatif contre l'amour pour toutes les jeunes femmes de Paris; et cet effet serait immanquable, si l'on pouvait leur persuader que l'amour est réellement aussi insipide que madame Benoist a le talent de le peindre.

En faisant passer toute cette cargaison de romans aux îles, on n'oubliera pas d'y joindre les *Passions des différens âges*, ou *Tableau des folies du siècle*, contenant quatre historiettes en un petit volume; savoir : *le Jeune homme*, *le Vieillard*, *la Jeune Fille*, et *la Vieille*. Je crois ce détestable chiffon d'une certaine chenille appelée Nougaret.

Les *Mémoires du marquis de Solanges*, en deux volumes, sont ce qu'il y a de plus passable

dans cet énorme fatras d'insipidités et de platitudes. Je ne sais qui est l'auteur de *Rose*, à qui nous les devons; mais parmi les aveugles il est aisé à un borgne de faire le voyant. Je conseille à l'auteur de *Rose* d'épouser l'auteur d'*Elisabeth*, et de nous laisser en repos.

Nous avons vu l'hiver dernier, sur le théâtre de la Comédie française, le début d'une Mademoiselle de la Chassaigne, qui avait choisi le nom de Saintval pour son nom de théâtre. Cette actrice, pompeusement annoncée, n'a répondu à l'attente du public sur aucun point. En conséquence, elle a été renvoyée du théâtre au bout de quelques semaines. Une autre mademoiselle de Saintval vient de débiter avec un succès bien différent. Son début a attiré beaucoup de monde à la comédie, et elle a réuni presque tous les suffrages. Elle a joué successivement les rôles d'Ariane, d'Alzire, et celui d'Aménaïde dans la tragédie de *Tanocrède*. On lui a trouvé de l'intelligence, de la chaleur et du pathétique, et elle a reçu dans tous ces rôles de grands applaudissemens. Cette actrice vient de Lyon, où elle a joué quelque temps. On ne doute point qu'elle ne soit reçue, et comme nous sommes aussi prompts à nous flatter qu'à nous décourager, nos connaisseurs nous assurent déjà que, par cette acquisition, mademoiselle Clairon sera remplacée. Je le voudrais. Je ne refuse pas à mademoiselle de Saintval du talent et de grandes

dispositions ; mais elle a un grand inconvénient, c'est qu'elle est excessivement laide. On assure qu'elle n'a pas vingt-deux ans, et elle a l'air d'en avoir quarante au théâtre. On ne saurait dire que la douleur l'embellisse, car elle devient plus laide à mesure que la passion l'anime et se peint sur son visage. Il est vrai que sa chaleur, et quelquefois la vérité de l'expression, entraînent en dépit de la laideur ; mais je doute que chez une nation véritablement enthousiaste des beaux arts, et en particulier de l'art dramatique, aucun talent, aucun avantage pût contre-balancer l'inconvénient de la laideur : la beauté, la grâce des formes et des figures paraissent la qualité principale et la plus essentielle du comédien, quoiqu'on puisse les posséder sans talent. Mademoiselle de Saintval n'a pu continuer son début, parce qu'elle est grosse de plus de cinq mois. On dit qu'elle a le malheur d'être passionnée pour un mauvais sujet, de mœurs aussi basses que d'extraction, et qui la maltraite indignement, sans pouvoir la guérir de son malheureux penchant ; autre raison pour espérer peu de mademoiselle de Saintval, malgré ses dispositions. Le désordre et la bassesse sont ce qu'il y a de plus contraire à la perfection de l'art dramatique. Il n'y a point de profession qui ait autant besoin d'enthousiasme et d'élévation de sentimens que celle du comédien ; mais vu que nous sommes des oisifs qui n'allons au spectacle que par désœuvrement, et très-peu curieux de

la perfection de l'art, tout est bon pour nous. La réception de mademoiselle de Saintval ne sera décidée qu'après ses couches, ce qui fera une espèce de second début; mais je crains que, malgré ses succès, elle ne parvienne jamais à mériter une place dans *l'Histoire du Théâtre français*, à côté des Lecouvreur et des Clairon.

Jean Astruc, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, vient de mourir, âgé de plus de quatre-vingts ans. C'était un praticien médiocre, et même très-mauvais, à ce que je crois; mais c'était un savant médecin. Son *Traité des Maladies vénériennes*, écrit en latin, l'a rendu célèbre parmi les médecins de toute l'Europe, et par les connaissances qu'il renferme, et par la manière dont il est écrit. Il s'en faut bien que son dernier ouvrage sur les maladies des femmes mérite le même éloge. Il est plein de faussetés; non que l'auteur ne sût dire la vérité, mais parce qu'il la sacrifiait à l'intérêt le plus frivole. Ainsi, dans ce dernier traité, pour soutenir un système qu'il a cru devoir adopter, il a mieux aimé changer la forme de la matrice dans les femmes, et la représenter autrement qu'elle n'est, que de convenir que son système est faux: procédé très-capable d'induire en erreur de jeunes médecins, mais dont le fait m'a été certifié par un grand et savant médecin. Astruc était un des hommes les plus décriés de Paris. Il passait pour fripon, fourbe, méchant, en un mot pour un très-mal-

honnête homme. Il était violent et emporté, et d'une avarice sordide. Il faisait le dévot, et s'était attaché aux jésuites dans le temps qu'ils avaient tout crédit et toute puissance. Il est mort sans sacremens, parce qu'il ne voyait plus rien à gagner par l'hypocrisie au-delà du trépas. C'est un savant et méchant homme de moins. Il était beau-père de M. de Silhouette, qu'un ministère de quelques mois a rendu l'objet de la haine publique. Ce gendre a aussi toujours affiché la dévotion, et le public ne croit guère plus à sa probité qu'à celle de feu son détestable beau-père.

JUIN 1766.

JE viens de parcourir rapidement *le Philosophe ignorant*, brochure in-8° de cent quatre-vingts pages, qui sort de la fabrique de Ferney, et qu'on ne trouve point à Paris.

Le plan *du Philosophe ignorant* était excellent; mais l'exécution n'y répond que faiblement. Un précis de la philosophie ancienne et moderne, partagé en idées claires et incontestables et en rêves obscurs et incompréhensibles, serait le livre élémentaire le plus utile et le plus nécessaire à mettre entre les mains de la jeunesse; mais ce précis demanderait une tête profonde, et à peine *le Philosophe ignorant* a-t-il faiblement effleuré la superficie des choses; sans compter qu'il tombe dans le même défaut qu'il reproche avec raison à Descartes. Celui-ci, en partant de son doute, si opposé en apparence au ton affirmatif, devint le philosophe le plus positif, le plus engoué de chimères et de systèmes imaginaires; *le Philosophe ignorant* tombe par timidité dans le même piège où la hardiesse et l'imagination ont conduit Descartes. Il dit à tout moment, par faiblesse, je comprends, lorsque la conscience lui dit certainement et nettement, je ne comprends pas.

Ainsi, après avoir expliqué superficiellement le

système de Spinoza, il entreprend de le combattre avec des armes bien puérides.

« Si les ouvrages des hommes, dit-il, supposent une intelligence, j'en dois reconnaître une bien supérieurement agissante en regardant l'univers. J'admets cette intelligence suprême, sans craindre que jamais on puisse me faire changer d'opinion. Rien n'ébranle en moi cet axiome : Tout ouvrage démontre un ouvrier. »

Qui croirait que ce fût là la manière de procéder d'un philosophe qui n'a que deux paroles : je comprends, ou bien, je ne comprends pas. J'admets sans craindre qu'on puisse me faire changer d'opinion, n'est certainement pas du dictionnaire de cette philosophie. Cela est bon pour professer un article de foi : M. Pluche est un raisonneur de cette force. Tout ouvrage démontre un ouvrier ; mais qui vous a dit que l'univers est un ouvrage ? Vous convenez ailleurs que le passage du néant à la réalité est une chose incompréhensible, que tout est nécessaire, et qu'il n'y a point de raison pour que l'existence ait commencé ; et puis, vous venez me parler d'ouvrage et d'ouvrier : vous voulez sans doute jouer avec les mots. Une production naturelle n'est point un ouvrage ; c'est une émanation nécessaire. Vous n'êtes pas l'ouvrage de votre père, parce qu'en vous faisant il ne savait pas ce qu'il faisait. Vous dites que, puisque tout est moyen et fin dans votre corps, il faut qu'il soit arrangé par une intelligence. Moi j'en conclus simplement que le mou-

vement et l'énergie de la matière sont des qualités certaines, existantes, agissantes, quoiqu'elles soient réellement incompréhensibles. En m'arrêtant de bonne foi à ce que je ne peux ni nier, ni comprendre, j'évite une foule d'inconvéniens, d'absurdités et de contradictions dont vous ne vous tirerez jamais, lorsque vous aurez une fois introduit l'intelligence suprême dans votre philosophie (1).

Mais pourquoi avancer de ces pauvretés, lorsqu'on se permet d'en combattre tant d'autres qui ne sont pas plus déraisonnables, ou qui sont même une suite nécessaire des premières? Pourquoi dire qu'il fallait que Spinoza fût ou un physicien bien ignorant, ou un sophiste gonflé d'un orgueil bien stupide, pour ne pas reconnaître une providence lorsqu'il respirait et qu'il sentait son cœur battre? C'est qu'on a eu la sottise de lier le système métaphysique, où tout est ténèbres, avec les idées morales, où tout est clair et précis, et de croire que s'il n'y avait plus de déraisonnemens à perte de vue sur l'Être-Suprême, il n'y aurait plus de morale, ni d'obligation parmi les hommes d'être justes et vertueux.

Rassurez-vous, mon cher philosophe igno-

(1) On publie littéralement ces morceaux de la Correspondance, qui peuvent caractériser l'esprit du 18^e siècle. On ne s'étonne point que le baron de Grimm ait écrit les pages qu'on vient de lire, et mille autres semblables; mais ce qui doit surprendre, c'est que ces pages étaient adressées à des souverains qui paraissaient y applaudir. Au reste, cette doctrine, que rejette aujourd'hui la philosophie corrigée par l'expérience, ne peut égarer personne, et doit servir à éclairer ceux qui écriront l'histoire.

rant qui faites l'enfant. Comptez qu'il n'est pas libre aux hommes d'aimer ou de haïr la vertu (1), d'estimer ou de mépriser le vice ; et puisque l'édifice de la morale n'est véritablement assis que sur cette base éternelle, malgré tous les étais chimériques que les hommes ont placés tout autour, comptez que cet édifice subsistera, quelles que soient les opinions métaphysiques des différens peuples, et en dépit de tous les sublimes bavards qui prouvent si éloquemment que tout va de mal en pis.

Le *Philosophe ignorant* n'est guère plus philosophe en combattant les principes de Hobbes. Voici l'apostrophe qu'il fait à celui-ci :

« Tu dis que dans la loi de nature, tous ayant
 » droit à tout, chacun a droit sur la vie de son
 » semblable. Ne confonds-tu pas la puissance
 » avec le droit ? Penses-tu qu'en effet le pouvoir
 » donne le droit, et qu'un fils robuste n'ait rien à
 » se reprocher pour avoir assassiné son père lan-
 » guissant et décrépit ? »

Voilà encore un jeu de mots assez puérile ; mais les hommes sont accoutumés à s'en payer. Je n'entends parler dans les écoles que de principes et de droit ; j'ouvre l'histoire, et n'y trouve que pouvoir et fait. Ainsi les hommes se partagent en deux classes, celle des raisonneurs qui sont toujours justes et modérés, et celle des acteurs qui se permettent toujours tout ce qu'ils peuvent. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'on passe al-

(1) Dans le système de Grimm, il serait difficile de dire ce que c'est que la vertu.

ternativement d'une classe à l'autre , suivant l'intérêt qu'on a d'agir , ou d'en imposer par des raisonnemens. Ne vaudrait-il pas mieux partir du principe simple , qu'à la vérité tout est force dans la morale comme en physique , que le plus fort a toujours droit sur le plus faible ; mais que , tout calcul fait , le plus fort est celui qui est le plus juste , le plus modéré , le plus vertueux ? Je défie tous les sophistes de me prouver le contraire. Je sais que ma manière de raisonner ne prévient pas plus les injustices que le bavardage de l'école ; mais du moins je vais au fait ; et si je pouvais persuader au puissant , comme je le crois possible , que son plus grand intérêt est d'être juste et modéré , puisqu'enfin il s'agit d'être puissant plus d'un jour , et de jouir de son pouvoir sans inquiétude , je croirais avoir fait faire un pas à la morale. Le *Philosophe ignorant* ne calcule dans l'exemple qu'il rapporte , que le bras vigoureux du fils et l'état décrépité du père. Il oublie que ce sont des êtres moraux , et qu'il faut par conséquent calculer la force de tous les sentimens moraux qui non-seulement contre-balancent la peine qu'un père languissant donne à un fils vigoureux , et l'intérêt qu'il aurait à s'en défaire , mais qui lui font de sa peine la plus douce des jouissances. Ainsi il propose dans le fait une action aussi absurde qu'elle serait abominable , et le fils serait dans le cas de regarder celui qui pourrait la conseiller , autant comme un homme jaloux de son bonheur , que comme un monstre étranger à tout

sentiment moral. Otez ce sentiment moral, qui est aussi naturel au fils que la vigueur de son bras, et vous verrez qu'il tuera son père décrépit sans remords et sans crime, comme le tigre qui déchire le voyageur. Tout est si bien force et droit du plus fort, que les hommes ne se sont réunis en société que pour tenir en respect leurs forces réciproques; et dans cet accord chaque individu n'a sacrifié son droit à la vie de son semblable que pour mettre en sûreté la sienne. O médecin, qui que tu sois, soit que tu te mêles de guérir les maux du corps ou ceux de l'âme, souviens-toi que tout est force, poulie, ressort, levier dans la nature; que ta science consiste dans le secret de donner du jeu à la machine, soit physique, soit morale, et que si tu n'es pas profond mécanicien, tes procédés seront toujours aussi inutiles que faux.

M. Huber, connu par différentes traductions allemandes, et particulièrement par celle des ouvrages de M. Gesner de Zurich, vient de nous donner un *Choix de Poésies allemandes* en quatre gros volumes in-8° assez joliment imprimés. Ce choix contient tous les genres de poésie, et les ouvrages de tous les différens poètes d'Allemagne, la plupart vivans. On trouve dans le premier volume les idylles et poésies pastorales, les fables et contes, et ce que le traducteur a appelé contes poétiques; le second volume contient les odes et la poésie lyrique; le troisième, la

poésie épique sérieuse et comique; le quatrième, les épîtres, élégies, satires, et la poésie didactique. M. Huber a mis à l'article de chaque poète une notice de sa vie et de ses écrits, aussi instructive qu'agréable. On ne peut lui reprocher que d'avoir un peu trop grossi son recueil, en y accordant place à des pièces assez médiocres. S'il avait été un peu plus sévère, et qu'au lieu de quatre volumes il se fût contenté de nous en donner trois, son choix eût été sans reproche et son succès plus grand. Sa traduction aurait eu besoin aussi d'être châtiée à plus d'un endroit. En général, cette édition s'est faite un peu vite; mais, malgré ses imperfections, elle a réussi. Au reste, M. Huber, Bavarois d'origine, après avoir passé environ douze ans à Paris, après s'y être marié, va partir avec sa femme et sa famille, pour s'établir à Leipsick en qualité de professeur de littérature française; et comme la religion catholique qu'il professe ne lui permet pas d'avoir ce titre dans les formes, et le réduit à ne donner que des leçons particulières, la cour de Dresde lui a assigné une pension annuelle de douze cents livres. Nous perdons à cet arrangement le seul traducteur de langue allemande dont les traductions aient eu du succès à Paris.

M. Robinet, auteur du *Livre de la Nature*, vient de donner le troisième et le quatrième volumes de cet ouvrage qui, par ce moyen, se trouve achevé. On dit que M. Robinet, qui réside à

Amsterdam, est un jésuite défroqué, et qui s'est converti à la religion protestante. Ce qu'il y a de sûr, c'est que M. Robinet n'est pas un homme sans mérite, qu'il a du style et l'esprit philosophique à qui l'on ne peut reprocher que d'être un peu trop systématique. Son système principal et favori est que tout est animé dans la nature, et que le monde n'est qu'un animal immense, dans lequel existent des millions d'animaux de différentes espèces. Ainsi non-seulement tout ce qui végète est rangé par M. Robinet dans la classe des animaux, mais les corps physiques comme l'eau, l'air, etc., ne sont que des amas de petits animaux d'une certaine nature qui se meuvent et vivent dans l'espace. On peut dire beaucoup de choses spécieuses pour accréditer ces idées; mais vous croyez bien aussi qu'un philosophe qui ne voit partout que des animaux organisés, quand on lui accorde la matière qu'on ne saurait lui refuser, se passe très-bien d'un Etre-Suprême; ou s'il prononce le mot de Dieu, ce mot ne peut guère signifier dans sa bouche que ce qu'il signifiait dans l'école d'Epicure.

C'est une chose vraiment effrayante que de voir à quel point les faiseurs d'esprit, d'abrégés, de pensées, de dictionnaires, de compilations de toute espèce, se sont multipliés depuis quelques années. Ce sont des chenilles qui rongent l'arbre de la littérature, et qui le mangeront enfin jusqu'à la racine.

On a donné, l'année dernière, l'*Esprit de M. Nicole*, moraliste dévot et célèbre parmi les aigles du Port-Royal du siècle précédent. Il y a des réputations bien étranges! Je soutiens que si les *Essais de Morale* de M. Nicole paraissaient aujourd'hui, ils n'auraient aucun succès. Leur platitude, leur trivialité, leur tristesse, les feraient mépriser de tout homme instruit et sensé. Mais on l'était si peu dans ce beau siècle de Louis XIV, que les plus pauvres d'esprit, portés par un parti, avaient le plus beau jeu du monde avec un public ignorant et ne connaissant d'autre philosophie que celle de son catéchisme. Lisez, je vous supplie, dans les *Essais de Nicole*, le chapitre des personnes sèches, et de la manière dont il faut les supporter, et vous verrez un persiflage d'une platitude et d'un ridicule incroyable, et dans lequel un jeune libertin trouverait cent sottises et cent équivoques.

On a publié depuis peu les *Pensées de Pope*, avec un abrégé de sa vie, extrait de l'édition anglaise de ses œuvres. Volume *in-12* de plus de 300 pages.

On vient de donner aussi l'*Esprit de mademoiselle de Scuderi*, en un volume *in-12* de 500 pages. Vous croyez bien que le chapitre de l'amour doit occuper une place considérable dans l'*Esprit de mademoiselle de Scuderi*; aussi tient-il la moitié du livre. Si les *Essais* de M. Nicole déposent de la pauvreté, de la morale du siècle précédent, les ouvrages de mademoiselle

Scuderi, et la vogue qu'ils ont eue, peuvent en constater le mauvais goût. On connaît le faux bel esprit, le précieux et l'affectation de l'hôtel de Rambouillet, et le respect imbécile que le public avait pour lui; mademoiselle de Scuderi y jouait un grand rôle. On y décidait avec un air important et grave, des questions bien insipides et de grandes pauvretés. Vous trouverez plusieurs de ces questions dans le recueil dont nous parlons. Par exemple: lequel marque le plus d'amour, ou de s'en taire, ou d'en parler, ou des soupirs ou des larmes? Lequel donne plus de satisfaction à un amant, de louer sa maîtresse ou d'en être loué? Auquel paraît le plus le pouvoir de l'amour, ou à faire qu'une bergère aime un roi, ou qu'un roi aime une bergère? et d'autres niaiseries semblables qu'on agitait avec un grand sérieux, et sur lesquelles on dissertait à perte de vue. Molière, ce grand homme si supérieur à son siècle, osa le premier se moquer de ces afféteries pédantesques dans ses *Précieuses ridicules*. Racine et Despréaux, nourris de la lecture des anciens, vinrent ensuite réformer le goût du public, que le berger Fontenelle et le spirituel La Motte auraient de nouveau gâté, si le plus bel esprit et à la fois le plus solide, M. de Voltaire, n'avait arrêté les progrès de la corruption. Sur quelque objet qu'on porte ses regards, cet homme immortel est sans doute celui à qui la France, et peut-être l'Europe, ont les plus grandes obligations. Mademoiselle de Scuderi eut le malheur

de survivre à sa réputation, car elle mourut en 1701, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, lorsque tout Paris n'était rempli que des noms de Molière, de Racine, de Despréaux, et qu'il n'y avait plus guère que les vieilles caillettes et leurs amans surannés qui lisaient *Clélie* et *le Grand Cyrus*, en déplorant le mauvais goût du siècle.

L'impunité des compilateurs est si grande, qu'on a imprimé sous le titre, *le Goût de bien des gens*, ou *Recueil de Contes Moraux*, un volume in-12 de 300 pages, dans lequel on n'a fait que voler au *Mercur de France* les différentes pièces fugitives en vers et en prose qu'il a publiées en ce dernier temps.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE
DU PATRIARCHE.

ÉPÎTRE du 24 mars 1766.

Je n'ai, mon cher ami, que l'esquisse du *Petit Discours contre le Fanatisme*, qu'on prétend envoyer à quelques princes et à quelques philosophes d'Allemagne et des autres pays étrangers; mais il faudra le faire cadrer, si cela se peut, avec le *Mémoire du prophète Elie*. Ce Mémoire m'a paru susceptible d'être un chef-d'œuvre d'éloquence. Je vous remercie de m'avoir fait connaître l'éloquence des capucins. Je ne sais pas qui a fait l'article *unitaire*, mais je sais que je l'aime de tout mon cœur.

ÉPÎTRE *du 4 avril 1766.*

Mon cher ami, il n'y a qu'une pauvre petite lettre à la poste d'Italie, pour M. d'Alembert. Je la lui ai envoyée dans un paquet adressé à M. d'Argental, qui demeure dans son quartier.

Je saurai demain si vous avez reçu une lettre adressée à M. d'Ausch, ou plutôt à frère Patouillet, auquel il n'avait fait que prêter son nom.

M. Thomas m'a envoyé l'*Eloge de M. le Dauphin*. Il y a de l'éloquence et de la philosophie. Il n'est pas vraisemblable qu'il ait attribué à ce prince des qualités et des connaissances qu'il n'aurait pas eues; il se serait décrédité auprès des honnêtes gens. Enfin, de tout ce que j'ai lu sur ce triste événement, il est le seul qui m'ait instruit, et qui m'ait fait plaisir. Il y a quelques défauts dans son ouvrage; mais, en général, c'est un homme qui pense beaucoup, et qui peint avec la parole.

En lisant le *Dictionnaire*, je m'aperçois que le chevalier de Jaucourt en a fait les trois quarts. Votre ami était donc occupé ailleurs? Mais, par charité, dites-moi pourquoi ce livre, qui, à mon gré, est nécessaire au monde, n'est pas encore entre les mains des souscripteurs? Au nom de qui l'examine-t-on? Qui sont les examinateurs? Quelles mesures prend-on?

Vous m'aviez bien dit que la comédie que vous m'aviez envoyée était meilleure à voir qu'à lire. Bonsoir, mon très-cher philosophe.

ÉPÎTRE *du 23 mai* 1766.

C'est pour vous dire , mon cher ami , que M. Boursier vous a envoyé , sous l'enveloppe de M. Courteilles , la défense de l'illustre de Thou , contre les accusations du sieur de Bury.

Je soupçonne que le manuscrit est plein de fautes ; mais la faiblesse de mes yeux et mon état un peu languissant , ne m'ont pas permis de le corriger. Je pense que vous trouverez dans cet écrit des anecdotes curieuses et instructives. Si votre Merlin ne peut l'imprimer , vous pourriez le faire parvenir au *Journal Encyclopédique* , en l'envoyant contre-signé à un M. Rousseau , auteur de ce Journal , à Bouillon. Ce Bury mérite assurément quelque petite correction pour avoir traité un excellent historien , un digne magistrat et un très-bon citoyen , de pédant et de médisant satirique.

Vous recevrez probablement la semaine prochaine le buste d'ivoire ; il est à la diligence de Lyon , à votre adresse , comme je vous l'ai déjà mandé.

Vous avez sans doute reçu ma petite lettre pour Dumolard , et une autre pour mon cher Beaumont. Est-il vrai que les capucins ont assassiné leur gardien à Paris ? Pourquoi , lorsqu'on a chassé les jésuites , conserve-t-on des capucins ? Pourquoi ne les avoir pas fait tirer à la milice , au lieu des enfans des avocats ?

On prétend que l'assemblée du clergé sera

longue. J'en suis fâché pour les évêques , qui auront le malheur d'être séparés de leur troupeau , et de ne pouvoir instruire et édifier leurs diocésains. Ils aiment trop leurs devoirs pour ne pas finir leurs affaires le plus tôt qu'ils pourront.

Je n'ai encore nulle nouvelle des *factums* qui doivent m'arriver , ni de l'ouvrage de Fréret. J'attends de vous toutes mes consolations. Adieu, mon cher frère.

On donna, vers la fin du mois d'avril dernier, sur le théâtre de la Comédie italienne , un opéra comique en un acte , intitulé *les Pêcheurs*. La musique en fut fort applaudie ; mais la pièce ne réussit pas de même , et le dénouement fut sifflé. Les auteurs jugèrent à propos de retirer leur pièce après la première représentation , pour y faire des changemens. Elle vient de reparaitre avec un médiocre succès , qui se bornera à quelques représentations. Le poème *des Pêcheurs* est d'un certain marquis de La Salle. Il ne faut certainement pas être un Molière , pour faire de ces pauvretés-là. On a demandé pourquoi l'auteur a donné la préférence au métier de pêcheur sur celui de laboureur , ou de vigneron , ou de jardinier ; et on a eu raison , car les gens de la pièce ne sont pêcheurs que parce que l'auteur le veut ainsi , et cela ne fait ni froid ni chaud , ni à l'intrigue , ni au dénouement , ni même aux détails , ce qui est inexcusable. Cependant , malgré tout ce qu'on peut dire , cette pièce n'était

pas assez mauvaise pour qu'on ne pût lui faire grâce en faveur de la musique charmante de M. Gossec. Il y a là une foule d'airs qui peuvent soutenir le parallèle de tout ce qu'on a fait de mieux en ce genre en France ; et une nation passionnée pour la musique ne marchanderait pas tant sur une pièce qui n'a, dans le fond, rien de choquant. Il faut même dire que si M. de La Salle est sans invention, sans verve, sans force comique, il sent, en revanche, assez bien le rythme des vers qu'il faut pour les airs, et dont, excepté M. Anseaume, aucun de ceux qui se sont exercés dans ce genre ne se doute. La petite brochure de M. le chevalier de Châtellux, sur l'union de la musique et de la poésie, n'a pas fait une seule conversion. Mais c'est encore plus aux acteurs qu'au public qu'il faut attribuer le mauvais succès *des Pêcheurs*. Je ne sais pourquoi M. Caillot et M. Clairval n'ont pas daigné jouer dans cette pièce. Un musicien qui débute d'une manière aussi brillante que Gossec, méritait assurément d'être encouragé ; et il faut, ou que messieurs de la Comédie italienne n'aient pas senti le mérite de cette musique, auquel cas ils seraient des juges bien ineptes, ou qu'ils ne se soucient pas de faire réussir un jeune musicien, qui pourrait leur procurer d'autres succès, auquel cas ils n'entendent guère leurs intérêts. Le parterre, qui ne s'entend nulle part moins en musique qu'en France, juge du cas qu'il doit faire d'une pièce d'après celui que les comédiens

en font eux-mêmes. Quand il voit arriver les mauvais acteurs, et qu'il sait que les bons n'ont pas jugé à propos de se charger des rôles de la pièce, il la tient pour détestable, et au premier mot équivoque, plat ou froid, elle est sifflée. Il y a là un certain Triai qui double Clairval dans les rôles d'amoureux, et qui, à lui tout seul, serait capable de faire tomber la meilleure pièce. M. Gossec, originaire d'Anvers, est en France depuis dix ou douze ans. C'est un jeune musicien qui ne manquera pas de talent. Son petit opéra *des Pêcheurs* est plein de variété et de jolies idées; il va être gravé. Il a aussi publié beaucoup de musique instrumentale. On l'accuse de piller, et cela peut bien être; mais du moins sait-il le secret de Philidor, c'est-à-dire, piller avec goût et avec esprit.

Le 12 du mois dernier, M. Champion de Cicé, évêque d'Auxerre, a prononcé l'oraison funèbre de feu M. le dauphin devant l'assemblée générale du clergé de France, dans l'église des Grands-Augustins. J'ai ouï dire que jamais sermon n'a eu une vertu plus soporifique que celui-ci, et que nosseigneurs les prélats de l'Église gallicane, qui faisaient les honneurs de cette cérémonie, étaient tout honteux du froid mortel qui avait saisi tous les auditeurs. Il faut que M. l'évêque d'Auxerre ait le débit plus somnifère qu'un autre; car depuis que son oraison funèbre est imprimée, on s'aperçoit qu'elle est bien

aussi mauvaise que celles qui nous sont venues d'ailleurs sur ce triste sujet , mais qu'elle ne mérite aucune distinction particulière.

Depuis qu'on sait que M. du Belloi a dans son portefeuille une tragédie de *Gabrielle de Vergy* et de *Raoul de Coucy* , tous nos petits poètes ont voulu faire revivre ces noms dans leurs productions. On vient de réimprimer aussi à cette occasion, l'*Histoire véritable , galante et tragique de la comtesse de Vergy et de Raoul de Coucy , époux et amans fidèles* , en deux parties. Vous y trouverez des aventures bien tragiques , rapportées d'un style bien faible. Mais il ne paraît pas que ce soit le roman qui ait fourni à M. du Belloi le sujet de sa tragédie. *Gabrielle de Vergy* est cette épouse aussi vertueuse qu'infortunée , à qui un époux barbare et jaloux fait servir le cœur de son amant dans un repas. Ce monstre , après l'avoir vue manger de cet horrible mets , met le comble à sa rage en lui déclarant cet affreux mystère. Voilà assurément un sujet tragique. M. le duc de la Vallière en a fait une romance qui est assez connue. Je désire que M. du Belloi ait eu assez de talent pour traiter ce sujet. Depuis la retraite de mademoiselle Clairon , il n'a pas voulu risquer sa tragédie au théâtre , et il attend sans doute que cette célèbre actrice soit remplacée par quelque sujet au moins passable.

M. Monnet , ancien directeur de l'Opéra comique , a friponné le public avec son *Anthologie française*. Il avait annoncé ce recueil comme une élite des meilleures chansons , choisies par MM. Saurin , Marmontel , Collé , Crébillon fils , etc. ; et il se trouva ensuite que le seul rédacteur du recueil était l'abbé de La Porte , un des plus insignes polissons de la littérature , lequel y mit encore des notes d'une platitude inconcevable. On prétend que M. Monnet a été la dupe de sa mauvaise foi , et que le plus grand nombre de ses souscripteurs n'a pas jugé à propos de retirer ses exemplaires. Le dernier volume de ces chansons renfermait les chansons libres et joyeuses : maître Monnet vient de leur donner une suite , qui se vend séparément : cela est plein de sottises et d'ordures , dont la plupart appartiennent à M. Collé , l'Anacréon des mauvais lieux ; et maître Monnet n'a cependant pas osé imprimer les plus friandes.

L'impitoyable Lacombe , libraire compilateur , vient de publier un *Dictionnaire portatif des Arts et Métiers* , contenant , en abrégé , l'histoire , la description et la police des arts et métiers , des fabriques et manufactures de France et des pays étrangers ; deux volumes in-8° , faisant ensemble plus de 1300 pages. L'auteur anonyme de cette compilation est une guêpe qui vit du miel qu'il a volé dans les articles d'arts et de métiers insérés dans l'Encyclopédie et dans les

cahiers que l'Académie des sciences publie depuis quelque temps sur le même objet. M. Lacombe prétend qu'il faut ajouter à ce *Dictionnaire portatif* le *Dictionnaire de Chimie*, qu'on trouve également dans sa boutique.

M. l'abbé Poncelet vient de publier deux parties sur *la Nature*. La première traite de la nature dans la formation du tonnerre, et doit servir à la guérison de ceux qui en ont peur. La seconde montre la nature dans la reproduction des êtres vivans, des animaux, des végétaux, mais plus particulièrement du froment, et elle doit servir d'introduction aux vrais principes de l'agriculture. Tout ce qu'on peut dire de plus certain, c'est que M. l'abbé Poncelet de Paris et M. Robinet d'Amsterdam écrivent sur la nature d'une manière très-différente.

Le musicien Rameau a laissé, outre ses propres enfans, un neveu qui a toujours passé pour une espèce de fou. Il est une sorte d'imagination bête et dépourvue d'esprit, mais qui, combinée avec la chaleur, produit quelquefois des idées neuves et singulières. Le mal est que le possesseur de cette espèce d'imagination rencontre plus souvent mal que bien, et qu'il ne sait pas quand il a bien rencontré. Rameau le neveu est un homme de génie de cette classe, c'est-à-dire un fou quelquefois amusant, mais la plupart du

temps fatigant et insupportable. Ce qu'il y a de pis, c'est que Rameau le fou meurt de faim, comme il conste par une production de sa muse qui vient de paraître. C'est un poëme en cinq chants, intitulé *la Rameïde*. Heureusement ces cinq chants ne tiennent pas trente pages in-12. C'est le plus étrange et le plus ridicule galimatias qu'on puisse lire.

M. de Rochefort a publié, il y a dix-huit mois, l'*Essai d'une traduction de l'Iliade* en vers, dont l'Académie des inscriptions et belles-lettres a bien voulu agréer l'hommage, mais dont le public a jugé peu avantageusement, malgré la protection de l'Académie. Le traducteur est content du public: c'est apparemment un homme modeste, qui interprète favorablement le silence qu'on a gardé sur son *Essai*. En conséquence, il a entrepris une traduction toute entière de cette pauvre *Iliade*, dont il vient de publier les six premiers chants, et dont il promet religieusement la suite. Ce bon vieux père de la poésie a eu beaucoup à souffrir, en ces derniers temps, des Bitaubé et des Rochefort, sans compter les impertinences passées de La Motte-Houdart.

M. Dumourier a fait comme M. de Rochefort; il a donné, il y a quelque temps, l'*essai*

d'une traduction en vers du célèbre poëme italien intitulé *il Ricciardetto*. Il prétend que le public a été fort content, et il vient en conséquence de publier sa traduction toute entière. Dieu vous garde d'être assez injuste envers ce charmant poëme, pour le lire dans la version de M. Dumourier!

Depuis que M. Dorat a mis les héroïdes ornées d'estampes et de vignettes, à la mode, tous les petits poëtes ont voulu faire imprimer leurs thèmes avec le même luxe. En dernier lieu, M. Blin de Sainmore a fait reparaître ainsi sa *Lettre de Biblis à Caunus, son frère*, pour lequel elle a le malheur de brûler d'un amour incestueux; et sa *Lettre de Gabrielle d'Estrées mourante à Henri IV, son amant*. Nous connaissons déjà ces pauvretés. M. Mailhol a aussi publié une *Lettre en vers de Gabrielle de Vergy à la comtesse de Raoul, sœur de son amant, Raoul de Coucy*. Il a ajouté à son héroïde la romance connue de M. le duc de la Vallière sur le même sujet. M. Mailhol est un plus cruel poëte que M. Blin de Sainmore. On peut leur associer l'auteur inconnu de la *Lettre de Narval à Williams, son ami*. Ce dernier est un génie créateur qui doit tout à son invention: aussi n'a-t-il pas cru que son ramage eût besoin d'une estampe pour nous séduire.

On vient de publier les *Pièces fugitives* de M. François, de Neufchâteau en Lorraine, âgé de quatorze ans, associé des Académies de Dijon, de Marseille, de Lyon et de Nancy. Voilà un associé de plus d'académies qu'il n'a vécu de lustres. Malgré ces honneurs et ces productions précoces, quand vous les aurez lues, vous aurez de la peine à croire que M. François fasse, à dix-huit ans, une tragédie comparable à celle d'OEdipe, que M. de Voltaire fit à cet âge, sans être encore d'aucune académie.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE
DU PATRIARCHE.

ÉPÎTRE *du 30 mai 1766.*

Je me console vendredi au soir d'un très-vilain temps et des maux que je souffre, par l'espérance de recevoir demain samedi, 31 du mois, des nouvelles de mon cher frère.

Il faut que je lui fasse une petite récapitulation de tous les objets de mes lettres précédentes.

1° Le buste d'ivoire de son frère, parti de Genève probablement le 14 mai, adressé par la diligence de Lyon, au quai Saint-Bernard, à Paris.

2° La défense du président de Thou, dont il est bon de faire retentir tous les journaux et dont il convient surtout d'envoyer copie au Journal de Bouillon.

3° Le recueil complet que je suppose envoyé chez M. Chabanon.

4° Un autre recueil complet en feuilles, dont je vous supplie instamment de gratifier l'avocat libraire Lacombe, quai de Conti.

5° Un autre relié, pour M. Thomas.

6° J'accuse enfin la réception du mémoire d'Élie, pour M. de la Luzerne, et des mémoires pour et contre ce malheureux Lally. Le factum d'Élie me paraît victorieux; mais je ne sais pas quel est le jugement. Pour les mémoires de Lally, je n'y ai vu que des injures vagues; le corps du délit est apparemment dans les interrogatoires qui restent toujours secrets. Les arrêts ne sont jamais motivés en France, ainsi le public n'est jamais instruit.

Je suis bien plus en peine du factum en faveur des Sirven; mais je ne prétends pas que M. de Beaumont se presse trop. Je fais céder mon impatience à l'intérêt que je prends à sa santé, et à mon désir extrême de voir dans ce mémoire un ouvrage parfait qui n'ait ni la pesante sécheresse du barreau, ni la fausse éloquence de la plupart de nos orateurs. Quelle que soit l'issue de cette entreprise, elle fera toujours beaucoup d'honneur à M. de Beaumont, et sera utile à la société en augmentant l'horreur du fanatisme, qui a fait tant de mal aux hommes, et qui lui en fait encore.

Je ne sais plus que penser de l'ouvrage de

Fréret, je n'en entends plus parler. Vous savez, mon cher ami, combien il excitait ma curiosité. Il ne paraît rien actuellement qui soit marqué au bon coin. J'ai acquis depuis peu des livres très-rares, mais ils ne sont que rares. Je tâcherai de me procurer incessamment le recueil des vingt lettres de MM. Covelle, Beaudinet et compagnie; on ne les trouve point à Genève, où il n'est question que du procès des citoyens contre les citoyens. Je crois que, par ma dernière lettre, je vous ai prié d'envoyer à Lacombe deux petits volumes. Je vous recommande fortement cette bonne œuvre; l'exemplaire vous sera très-exactement rendu avant qu'il soit peu. Si vous avez quelque nouvelle des capucins, ne m'oubliez pas; vous savez combien je m'intéresse à l'ordre séraphique. Mes compliments à vos amis. Voici un petit mot pour Thiriot. Aimez moi.

ÉPÎTRE *du 2 juin 1766.*

En réponse a votre lettre du 23 mai, mon cher frère, il me manque, pour compléter mon Lally, la réponse qu'il avait faite aux objections par lesquelles on réfuta son premier mémoire. On dit que cette pièce est très-rare. Vous me feriez un grand plaisir de me la faire chercher, et de me l'envoyer.

Je suis charmé que vous soyez content du

petit buste. L'original est bien languissant. Il y a trois mois qu'il n'a pu s'habiller.

Je ne sais ce que c'est que cette lettre sur Jean-Jacques. Je soupçonne qu'il s'agit d'une lettre que j'écrivis, il y a quelques mois, au conseil de Genève, par laquelle je lui signifiais qu'il aurait dû confondre la calomnie ridicule qui lui imputait d'avoir comploté avec moi la perte de Rousseau. Je disais au conseil que je n'étais point l'ami de cet homme, mais que je haïssais et méprisais trop les persécuteurs pour souffrir tranquillement qu'on m'accusât d'avoir servi à persécuter un homme de lettres. Je tâcherai de retrouver une copie de cette verte romancine, et de vous l'envoyer. Je pense sur Rousseau comme sur les Juifs; ce sont des fous, mais il ne faut pas les brûler.

Je recommande toujours à vos bontés les exemplaires pour M. Thomas, pour M. le chevalier de Neuville à Angers, et pour Lacombe. On me fait espérer un *Fréret* de Hollande; mais les livres viennent si tard de ce pays-là, que j'ai recours à vous. La diligence de Lyon à Meyrin est très-expéditive.

J'ai eu l'honneur de vous parler dans une note, du salon de 1765, de la nouvelle invention de graver en manière de crayon : invention due à MM. François et Demarteau, graveurs, et infiniment précieuse pour les progrès de l'art. Celle

256 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
de M. Charpentier, autre graveur, ne l'est pas
moins. Cet artiste a trouvé le secret d'imiter le
lavis par la gravure; et cette imitation est si par-
faite, qu'en coupant les bords pour empêcher
d'apercevoir l'empreinte de la planche, d'habiles
connaisseurs seraient peut-être embarrassés de
dire si c'est une estampe ou un dessin qu'on leur
présente. On a déjà gravé plusieurs jolis mor-
ceaux dans ce goût du lavis et au bistre, et cette
nouvelle invention ne peut manquer de contri-
buer infiniment, ainsi que l'autre, à l'avancement
de l'art.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE.

ÉPÎTRE *du 23 juin 1766.*

Mon cher ami, j'ai chez moi actuellement
deux bons prêtres, dont l'un est fort connu de
vous, et fort digne de l'être; c'est M. l'abbé Mo-
rellet. Il est docteur de Sorbonne, comme vous le
savez. L'autre n'est que bachelier; mais l'un et
l'autre sont également édifiants. J'espère que l'un
d'eux, à son retour à Paris, pourra vous faire
tenir quelques-unes des bagatelles amusantes qui
ont paru depuis peu à Neufchâtel. Je vous en-
voie en attendant la lettre sur Jean-Jacques que
vous me demandiez, et que j'ai enfin retrouvée.
Je me flatte que j'aurai incessamment le mé-
moire de notre cher Beaumont, ce défenseur in-

fatigable de l'innocence. Le petit discours qu'on a préparé pour seconder ce mémoire, n'est fait absolument que pour quelques étrangers qui pourront protéger cette famille infortunée. Il ne réussirait point à Paris, et n'y servirait de rien à la bonté de la cause; c'est uniquement au mémoire juridique qu'il faut s'en rapporter; c'est de là que dépendra la destinée des Sirven. On m'a mandé que le parlement n'avait point signé l'arrêt qui condamne les jeunes fous d'Abbeville, et qu'il avait voulu laisser à leurs parens le temps d'obtenir du roi une commutation de peine; je souhaite que cette nouvelle soit vraie. L'excellent livre *des Délits et des Peines*, si bien traduit par l'abbé Morellet, aura produit son fruit. Il n'est pas juste de punir la folie par des supplices qui ne doivent être réservés qu'aux grands crimes.

Est-il vrai qu'on va donner *Henri IV* sur le théâtre de Paris? Son nom seul fera jouer la pièce six mois; je l'ai toujours pensé ainsi. Mes tendres complimens à Platon, je vous en prie.

Il faut conserver ici le souvenir d'une guérison singulière que M. Tronchin vient de faire. Ce célèbre médecin a pris, au commencement de cette année, possession de la place de premier médecin de M. le duc d'Orléans. Un prieur des Prémontrés de Blois est venu le consulter. Ce moine était tourmenté depuis un grand nombre d'années, de maux de tête insupportables. Ces dou-

leurs étaient si excessives , que dans les accès qui se renouvelaient presque tous les jours, le malade était souvent tenté de se briser la tête contre le mur. Les temps d'orage et d'intempérie dans l'atmosphère lui étaient le plus funestes. M. Tronchin, après avoir examiné l'état et les symptômes de cette maladie , a ordonné au malade de se faire couper deux nerfs qu'il lui a indiqués , l'un au milieu de la joue , l'autre un peu plus en arrière, près de l'oreille. Le malade ayant déclaré qu'il aimait mieux souffrir l'opération la plus douloureuse, que d'être exposé davantage aux douleurs qu'il supportait depuis tant d'années , le chirurgien Louis n'a pourtant pas voulu faire l'opération prescrite sans avoir un ordre par écrit, signé de M. Tronchin. Cette opération s'est donc faite , il y a environ deux mois, sous les yeux et la conduite de M. Tronchin. Elle a fait beaucoup de bruit. La faculté de médecine, au désespoir des succès éclatans d'un rival si redoutable, n'a rien oublié pour rendre cette entreprise d'abord ridicule , et ensuite odieuse. On répandit dans Paris que le moine en était à toute extrémité, qu'il n'en réchapperait pas ; et le couvent des Prémontrés de Paris, où le malade se faisait traiter , était assiégé tous les matins par une infinité de gens qui venaient savoir de ses nouvelles , et qui espéraient en apprendre de mauvaises. Le fait est que le prier n'a jamais été en danger de cette opéra-

tion , qu'il en est entièrement rétabli aujourd'hui, et qu'il est parfaitement guéri de ses maux de tête. J'ai ouï dire à M. Tronchin qu'il avait eu occasion d'ordonner quatre fois cette opération dans le cours de sa pratique ; que son premier essai de cette cure fut fait sur la femme de Rapin Thoyras , auteur de l'*Histoire d'Angleterre*, mais qu'il ne réussit qu'imparfaitement , parce qu'il ne fit couper que le nerf de la joue , sans toucher à celui près de l'oreille ; mais que les autres essais , en faisant les deux coupures , avaient toujours été suivis de la guérison parfaite du mal. Ce qui fait un honneur infini au savoir de notre faculté de médecine , c'est qu'elle n'avait jamais entendu parler de cette opération , qu'aucun chirurgien de France ne l'avait jamais faite , et que , parmi les cent soixante docteurs dont la faculté de Paris est composée , il n'y en a pas un qui sache quels sont les symptômes du mal de tête qu'on peut guérir par cette opération.

On s'occupe beaucoup à Paris de l'effroyable aventure qui vient d'arriver à Abbeville , dont on n'a entendu parler que confusément , et qui aurait rempli toute l'Europe d'indignation et de pitié , si les âmes cruelles qui ont été les auteurs de cette tragédie n'avaient forcé les avocats de l'innocence et de l'humanité au silence par leurs menaces. L'extrait d'une lettre d'Abbeville , joint à ces feuilles , vous mettra au fait des principales

circonstances. On prétend que ce qu'on y dit du sieur Belleval n'est pas exactement vrai; mais il est constant que des animosités particulières ont dicté la sentence d'Abbeville, et l'on assure que des motifs de la même trempe l'ont fait confirmer par un arrêt du parlement, qu'il faut conserver comme le monument d'une cruauté horrible au milieu d'un siècle qui se vante de sa philosophie et de ses lumières.

La nuit du 8 au 9 d'août 1765, un crucifix de bois, placé sur un pont à Abbeville, est mutilé à coups de sabre ou de couteau de chasse. Un peuple superstitieux et aveugle s'en fait un sujet de scandale. L'évêque d'Amiens, un des plus fanatiques d'entre les évêques de France, se transporte avec son clergé en procession sur les lieux, pour expier ce prétendu crime par une foule de cérémonies superstitieuses. On publie des monitoires pour en découvrir l'auteur. Cet usage de troubler par des monitoires les consciences timorées, d'allumer les imaginations faibles en enjoignant, sous peine de damnation éternelle, de venir à révélation de faits qui n'intéressent pas personnellement le déposant; cet usage, dis-je, est un des plus funestes abus de la jurisprudence criminelle en France. Plus de cent vingt fanatiques ou têtes troublées déposent. Aucun ne peut dénoncer l'auteur de la mutilation, qui sans doute n'avait pas appelé des témoins, à son expédition; mais tous rapportent

des oui-dire, des bruits vagues qui chargent la principale jeunesse de la ville de propos impies, de prétendues profanations, de quelques indécences qui pouvaient mériter tout au plus l'animadversion paternelle. La justice d'Abbeville instruit le procès de ces jeunes étourdis. Il n'est plus question de ce crucifix mutilé, mais on juge les prétendus crimes révélés au moyen des monitoires. Il est aisé de se figurer la consternation d'une petite ville, où cinq enfans des principales familles, tous mineurs, se trouvent impliqués dans une procédure criminelle. Leurs parens les avaient fait évader; mais la même animosité qui leur avait suscité cette cruelle affaire, dénonça leur fuite. On courut après eux, et des cinq l'on en prit deux, savoir le jeune chevalier de la Barre et un enfant de dix-sept ans, appelé Moisnel. La sentence rendue à Abbeville, le 28 février dernier, condamne Gaillard d'Estalonde à faire amende honorable, à avoir la langue et le poing coupés, et à être brûlé vif. Cet infortuné s'était heureusement sauvé en Angleterre avec deux de ses complices. Jean-François le Fèvre, chevalier de la Barre, est condamné, par la même sentence, à faire amende honorable, à avoir la langue coupée, ensuite la tête tranchée et son corps réduit en cendres. On sursit, par cette sentence, au jugement des trois autres accusés, dont l'un, Charles-François Moisnel, était en prison avec le chevalier de la

Barre. Les sentences criminelles ont besoin d'être confirmées par un arrêt du parlement dans le ressort duquel on les rend. L'affaire d'Abbeville est portée au parlement de Paris. Ici, ces jeunes malheureux, en se défendant par des mémoires imprimés, pouvaient espérer d'exciter la commisération publique; mais M. Lefèvre d'Ormesson, président à mortier, bon criminaliste, dont le chevalier de la Barre était proche parent, s'étant fait montrer toute la procédure d'Abbeville, jugea qu'elle ne serait point confirmée par le parlement, et empêcha qu'on ne défendît publiquement son parent et les autres accusés. Il espérait que ces enfans, renvoyés de l'accusation sans éclat, lui sauraient gré un jour d'avoir prévenu la trop grande publicité de cette affaire malheureuse. La sécurité de ce magistrat leur a été funeste; on peut poser en fait que le moindre mémoire, distribué à temps en leur faveur, aurait excité un cri si général, que jamais le parlement n'aurait osé confirmer la sentence d'Abbeville. Un arrêt du 4 juin passé l'a confirmée; et, après beaucoup de sollicitations inutiles pour obtenir grâce du roi, le chevalier de la Barre a été exécuté à Abbeville le premier juillet. Il est mort avec un courage et avec une tranquillité sans exemple. L'arrêt le déclare atteint et convaincu d'avoir passé à vingt-cinq pas devant la procession du Saint-Sacrement, sans ôter son chapeau et sans se mettre à genoux;

d'avoir proféré des blasphèmes contre Dieu, la Sainte-Eucharistie, la Sainte-Vierge, les saints et les saintes mentionnés au procès; d'avoir chanté deux chansons impies; d'avoir rendu des marques de respect et d'adoration à des livres impurs et infâmes; d'avoir profané le signe de la croix et les bénédictions en usage dans l'Eglise. Voilà ce qui a fait trancher la tête à un enfant imprudent et mal élevé, au milieu de la France et du dix-huitième siècle: dans les pays d'inquisition, ces crimes auraient été punis par un mois de prison, suivi d'une réprimande.

Il est certain que M. Pellot, conseiller de grand'-chambre, rapporteur du procès au parlement, a fait l'apologie des accusés, et a conclu, vu leur âge et d'autres circonstances, à les renvoyer déchargés de l'accusation; mais le parlement n'a pas jugé à propos de suivre ces conclusions. On a aussi remarqué que M. le premier président, qui a présidé à ce jugement terrible, était personnellement brouillé avec M. le président Lefèvre d'Ormesson; mais il y aurait trop à frémir, si des inimitiés particulières pouvaient influencer sur des arrêts de sang.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que toutes les âmes sensibles ont été consternées de cet arrêt, et que l'humanité attend un vengeur public, un homme éloquent et courageux qui transmette au tribunal du public et à la flétrissure de la postérité, cette cruauté sans objet comme sans

exemple. Ce serait sans doute une tâche digne de M. de Voltaire, s'il n'avait pas personnellement des ménagemens à garder dans cette occasion. Ses amis ont dû le conjurer de préférer sa sûreté et son repos à l'intérêt de l'humanité, et de ne point risquer d'imprimer la marque de l'opprobre à des hommes sanguinaires, résolus de le poursuivre lui-même au moindre mouvement de sa part. Huit avocats, parmi lesquels on lit les noms de Doutremont et de Gerbier, ont signé trop tard une consultation en faveur du jeune Moïsnel et des autres accusés, au jugement desquels l'arrêt avait sursis. Cette consultation, faite avec le plus grand ménagement et la plus grande simplicité, attendrirait le cœur le plus barbare. Le parlement, qui s'en est trouvé choqué, a voulu la supprimer juridiquement; il a mandé les avocats qui l'ont signée, et M. le premier président a été chargé de les tancer sévèrement : mais M. Gerbier a pris la parole, a défendu la conduite et les droits de ses confrères et les siens, et a déclaré que s'il y avait la moindre démarche juridique de faite contre cette consultation, tous les avocats étaient résolus de quitter le barreau. Cette déclaration a arrêté les procédures du parlement; mais toute l'édition de la consultation a été enlevée sous main, et il n'a plus été possible d'en trouver des exemplaires. On a réussi, par ces mesures, à étouffer cette horrible affaire dans le public. Paris s'en est peu

occupé ; le plus grand nombre n'en a jamais su au vrai les détails. On en a parlé un ou deux jours ; et puis, comme dit M. de Voltaire, on a été à l'Opéra-comique, et cette atrocité a été oubliée avec beaucoup d'autres. Les âmes sensibles ne l'oublieront jamais, et désireront toujours avec ardeur qu'elle soit transmise à la postérité comme un monument déplorable de la perversité des hommes, et que le nom des auteurs de cette cruauté demeure connu, et plus justement flétri que celui du jeune Moïnel et de ses complices, qui viennent d'être mis hors de cour après avoir été blâmés et déclarés infâmes.

Voilà les premiers fruits que nous recueillons du livre *des Délits et des Peines*, On dirait qu'à chaque réclamation un peu remarquable des droits de l'humanité, le génie de la cruauté se déchaîne, et, pour en faire sentir l'inutilité, suggère à ses suppôts de nouveaux actes de barbarie. L'historien du comté de Ponthieu rapporte qu'en 1706, un riche habitant d'Abbeville laissa par testament tout son bien à Louis XIV, à condition de l'employer à une croisade. Si jamais il fait une seconde édition de son histoire, je lui conseille de joindre à ce trait d'un fanatisme particulier, celui d'un fanatisme public, dans l'assassinat juridique du chevalier de la Barre. Il n'oubliera pas de remarquer que les deux chansons mentionnées au procès, dont l'une n'est qu'ordurière, sont connues depuis plus de cent ans,

et se chantent dans toutes les villes de garnison , où la discipline la plus sévère ne peut contenir la licence soldatesque sur des objets de cette espèce. C'est un garçon perruquier , excité par le monitoire , qui a déposé avoir entendu le chevalier de la Barre fredonner ces chansons le matin à sa toilette , pendant qu'il le coiffait.

Feu le comte de Caylus avait entrepris , tant par ses propres recherches que par des prix fondés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres , de couler à fond tous les monumens historiques de l'Egypte. Un jeune homme de Berne , appelé M. Schmidt , et attaché actuellement à la cour de Bade-Dourlach , a remporté successivement huit ou neuf de ces prix , ayant tous pour objet l'explication de quelque usage , quelque cérémonie , quelque vêtement égyptiens. Je crois que l'Académie n'avait pas beaucoup de peine à se décider entre les différens concurrens pour le prix d'Egypte , et que M. Schmidt était , la plupart du temps , le seul combattant dans un terrain si aride. Il vient cependant de s'élever un rival déterminé contre M. Schmidt ; et tandis que celui-ci était couronné pour avoir expliqué l'habillement des anciens rois d'Egypte avec plus de détail que n'en aurait pu donner le premier tailleur de la cour de Memphis , M. Ameilhon remportait un autre prix pour avoir fait l'his-

toire du commerce et de la navigation des Egyptiens, sous le règne des Ptolémées. Cet ouvrage vient de paraître en un volume in-8° de trois cents pages. M. Ameilhon est garde de la bibliothèque de la ville de Paris. Il ne disputera pas longtemps les prix égyptiens à M. Schmidt; car, si je ne me trompe, il vient d'être nommé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; et il n'est pas permis aux membres ordinaires de l'Académie de concourir pour le prix. La vue du comte de Caylus n'était vraiment pas fautive. Si nous connaissions à fond l'Égypte, nous posséderions la clef de tous les arts et de toutes les sciences des Grecs. Malheureusement les monumens manquent partout, et ce qui est parvenu jusqu'à nous est si imparfait, si plein de lacunes, si obscur et si inexplicable, qu'il ne faut pas se flatter de pouvoir jamais en tirer les élémens de la véritable histoire du genre humain. C'est pourtant à quoi nous menerait une connaissance bien approfondie de l'Égypte. J'oublie, il est vrai, que l'Académie des inscriptions possède deux hommes qui ne restent jamais court sur l'Égypte, qui la connaissent comme je connais ma chambre, et qui se croiraient personnellement offensés de mes doutes. J'en demande donc pardon à M. Guignes et à M. l'abbé Barthelemy; mais quand ils m'auront certifié avoir fait leur noviciat, il y a environ trois ou quatre mille ans, dans quelque séminaire de Memphis, et surtout

d'avoir eu quelque part dans la confiance des prêtres égyptiens, les plus cachés de tous les hommes, je les écouterai avec docilité, et j'adopterai sans scrupule toutes les importantes découvertes qu'ils voudront bien me transmettre.

Si la lecture de l'*Histoire de l'Orléanais*, par M. le marquis de Luchet, ne vous a point assommé, vous pouvez d'abord vous vanter d'avoir la vie dure; et puis les *Essais* du même auteur sur les principaux événemens de l'histoire de l'Europe, vous donneront le coup de grâce. Ces *Essais* forment deux petites parties. La première est consacrée à l'illustre Elisabeth, reine d'Angleterre. Vous avez déjà lu ce barbouillage sous un autre titre; il est seulement ici plus étendu. L'auteur soupçonne qu'Elisabeth, tout en établissant le protestantisme en Angleterre, pourrait bien au fond n'avoir été ni catholique, ni protestante. Vous voyez que M. de Luchet est fin comme l'ambre. Sa seconde partie sert à éplucher le caractère de Philippe II, roi d'Espagne, qui, tout grand politique qu'il était, n'échappe pas davantage à l'œil pénétrant de M. de Luchet. Je pardonne de tout mon cœur à ce terrible historien. Il a épousé ma bonne amie, mademoiselle Delon de Genève; il m'a l'air d'être mari commode; il faudrait avoir bien de l'humeur pour l'empêcher d'écrire, surtout quand on n'est pas

obligé de le lire. On dit cependant qu'il va quitter le métier de la littérature, pour se charger de l'entreprise des fiacres gris. On ne manquerait pas de lui appliquer le proverbe, *il écrit comme un fiacre*, s'il s'avisait de faire des livres pendant l'exercice de cette nouvelle dignité.

SEPTEMBRE 1766.

JAMAIS les productions théâtrales n'ont été plus rares que cette année. La Comédie française, depuis l'ouverture de son théâtre après Pâques, n'a pas donné la moindre nouveauté. Elle s'était flattée pendant quelque temps d'obtenir la permission de jouer *la Partie de chasse de Henri IV*, par M. Collé, et il est certain que le nom seul de Henri IV, aurait fait porter cette pièce aux nues, quelque médiocre et quelque mal faite qu'elle soit d'ailleurs. Mais la question ayant été agitée dans le Conseil d'Etat du Roi, et les avis s'étant trouvés partagés, sa majesté s'en est réservée la connaissance, et il a été décidé depuis que la pièce ne serait pas jouée. La tragédie de *Barneveld* ayant été également défendue, son auteur, M. Lemierre, en a présenté une autre, intitulée *Artaxerce*, et imitée du poëme lyrique du célèbre Métastasio. Cette tragédie, qui vient d'être jouée sur le théâtre de la Comédie française, est sans contredit une des plus belles lanternes magiques que jamais savoyard ait portée sur son dos. Un roi massacré dans son lit, lorsqu'il y pense le moins; son fils soupçonné de ce meurtre, et immolé par son frère, qui est cependant un garçon vertueux, et qui ne se prête pas sans regret à ces petits expédiens, qui en est même un peu

fâché lorsqu'il découvre que ce frère, trop promptement expédié, est innocent, mais qui n'en aime pas moins l'auteur et l'exécuteur de ces conseils; celui-ci, tranchant toujours toutes les difficultés par un petit crime, et n'étant contrarié que par un benêt de fils qui ne se sent pas la vocation de son père; deux ou trois complots, une coupe empoisonnée, une bataille, deux victoires remportées sans coup férir; enfin un bon coup de poignard dans le ventre d'un coquin: voilà certainement une suite de tableaux des plus récréatifs; et M. Lemierre ne manquerait pas de faire fortune en les portant, pendant les soirées de l'hiver, de maison en maison, pour faire venir la chair de poule à tous les enfans et à toutes les bonnes. Les enfans du parterre doivent l'encourager à ce parti. Ils ont bien applaudi sa pièce, et je parie pour huit représentations au moins, et peut-être pour onze. Il est vrai que tous ces effrayans tableaux ne causent pas la plus légère émotion, et que, malgré le mouvement continuel des acteurs, le spectateur reste froid comme glace; mais les nourrices et les sevruses, et leurs nourrissons, ne seront pas aussi difficiles à émouvoir.

Je ne prétends pas laver l'illustre Métastasio de toutes les fautes de M. Lemierre. Je sais que son plan est presque aussi vicieux que celui de son imitateur. C'est un grand malheur que dans les pièces d'un poète divin, doué de tout le charme de l'harmonie, de la plus séduisante magie de co-

loris , la contexture de la fable soit presque toujours puérile , et que la partie des mœurs , la plus essentielle de toutes , celle qui donne à un drame de l'importance et le véritable pathétique , y soit entièrement négligée. M. Lemierre ne peut se vanter au fond que d'avoir relevé tous ces défauts par une versification dure et faible , par un style prosaïque et incorrect , qui lutte toujours avec la difficulté de trouver l'expression propre , et qui ne peut la surmonter. Que la paix soit avec M. Lemierre et M. de Belloi ! Voilà deux terribles colonnes sur lesquelles la gloire du Théâtre français repose. *Artaxerce* peut faire le pendant de *Zelmire*. Je souhaite toute sorte de prospérité à M. Lemierre. On dit que c'est un honnête garçon , et qu'il est fort pauvre. Que ne dépend-il de moi de lui donner le talent de Racine !

J'ai appris , le jour de la première représentation d'*Artaxerce* , à mes dépens , que mademoiselle de la Chassigne , qui a débuté l'hiver dernier , et que je croyais renvoyée , a été reçue à l'essai. C'est une maussade créature de plus. Elle a joué dans la petite pièce. Le temps de ces essais est un temps d'épreuves bien dures de la patience des spectateurs.

Vous avez pu voir dans le salon de M. Diderot , que M. de Louthembourg , peintre de l'Académie , a une fort belle et fort aimable femme. Voyons maintenant si M. Lemierre est plus heureux en

chantant les grâces de la beauté qu'en maniant
le poignard de Melpomène.

VERS de M. Lemierre à madame de Louthembourg.

Quel est, dis-moi, charmante Eglé,
Cet adorateur de province,
Qui, ne se doutant pas que son talent soit mince,
S'en vient te haranguer de ce ton emmiellé?
Bon dieu, quel fatras de louanges!
L'amour-propre lui-même en serait ennuyé;
Et tu me fais presque pitié
D'être belle comme les anges.
La cour fait tant d'éditions ! Eh bien, j'en voudrais un
D'une forme toute nouvelle :
De par le roi, défense à tout sot importun
De faire bâiller une belle
Avec un éloge commun,
Ainsi qu'aux malbâtis de se mêler de danse,
Aux voix fausses de chant, au peintre de faubourg
De prendre en sa main pesante
Le pinceau qui nous enchante
Sous les doigts de Louthembourg.

On donne depuis environ un mois, sur le théâtre de la Comédie italienne, avec beaucoup de succès, un petit opéra comique, intitulé *la Clochette*, en un acte et en vers ; les paroles de M. Anseaume, la musique de M. Duni. Le poète a choisi pour sujet de sa pièce, *le conte de la Fontaine* qui porte le même nom. Ce conte n'est pas un des meilleurs du bon homme. Il n'a rien de piquant. Remarquez qu'il est tout

entier de l'invention du bon homme, et que l'invention était sa partie faible ; il n'est original, charmant, divin, que dans ses détails. Aussi ne manque-t-il jamais d'allonger son sujet tant qu'il peut, et dans ses fables et dans ses contes ; mais c'est alors qu'il montre tout son génie. Je ne serais pas surpris qu'aux critiques d'un goût un peu sévère, sa manière de narrer ne parût pas exempte de reproche, surtout dans les fables ; car pour les contes, comme le genre en lui-même est frivole, le nigaudage, et cette facilité avec laquelle le poète s'abandonne à son imagination naïve et piquante, leur donnent un charme et une grâce inexprimables : mais, quelque raison qu'on se crût de blâmer en quelques occasions la manière du poète, je doute qu'on eût jamais le courage de retrancher une ligne de ses ouvrages ; jusqu'aux défauts, tout y est précieux.

Quoique le conte de la *Clochette* soit peu de chose dans l'original, il était charmant à mettre sur la scène ; mais M. Anseaume s'y est bien mal pris, et y a bien mal réussi. Sa pièce est froide, plate et mal faite. Sedaine en aurait fait une pièce charmante ; mais ce Sedaine ne donne son secret à personne, et aucun de nos faiseurs ne cherche à le lui dérober. Malgré cela, la pièce de M. Anseaume, quoique froide et sans aucun intérêt, a réussi, grâce au jeu de théâtre que *la Clochette* ne pouvait manquer de produire. La musique en est jolie, quoique d'un goût un peu vieux et d'un style un peu faible. Notre bon papa

Duni n'est plus jeune ; les idées commencent à lui manquer , et il ne travaille plus que de pratique. Il vient de se mettre en route pour l'Italie ; j'ignore si c'est pour y rester , ou pour s'y rafraîchir simplement la mémoire. Ce qu'il y a de plus joli , à mon sens , se réduit à l'air de Colinette : *Mon cher agneau , quel triste sort !* et aux couplets en reproches entre Colin et Colinette : *A la fête du village*. Le poète a fait une bévue assez plaisante , dont le parterre ne s'est point aperçu. La scène se passe au milieu des champs , et lorsque Colinette se brouille avec son amant , elle lui dit : *Sortez*. Il faut croire que lorsqu'elle se brouillera dans sa cabane , elle lui ordonnera de rentrer. Cette observation ne porte , je le sais , que sur une misère ; mais elle prouve combien nos représentations théâtrales sont dénuées de vérité , puisque cette platitude n'a choqué personne. On dirait que chaque spectateur , en entrant dans nos salles de spectacles , s'est engagé à laisser la vérité à la porte , à ne lui rien comparer , et à n'exiger , dans ce qu'il verra et ce qu'il entendra , rien qui lui ressemble.

M. Falconet , sculpteur du roi et professeur de l'Académie royale de peinture et sculpture , vient d'être appelé par l'impératrice de Russie pour exécuter la statue équestre de Pierre - le - Grand. Cette statue doit être érigée à Pétersbourg , en bronze. Quel monument , et quelle entreprise ! C'est de toutes celles qu'un souve-

rain pourrait proposer dans ce siècle, la plus belle, la plus grande, la plus digne d'un homme de génie. Ce que Pierre-le-Grand a de sauvage et d'étonnant, cet instinct sublime qui guide un prince encore barbare lui-même, dans la réformation d'un vaste empire, le rend plus propre au bronze qu'aucun des souverains qui ait jamais existé. Je désire que le génie de M. Falconet soit au niveau de son entreprise. Je désire que M. Thomas, occupé d'un poëme épique dont Pierre-le-Grand doit être le héros, érige à ce grand homme un monument aussi durable que le bronze de M. Falconet. Le génie de Pierre aura ainsi servi à immortaliser deux Français; et ceux-ci, en transmettant à la postérité les honneurs rendus par Catherine à la mémoire du fondateur de l'empire de Russie, apprendront aux générations suivantes par quels monumens il convient de consacrer la mémoire de l'auguste princesse qui a osé porter à sa perfection l'ouvrage commencé par Pierre-le-Grand.

M. Falconet emmène avec lui une jeune personne de dix-huit ans, appelée mademoiselle Collot, son élève depuis plus de trois ans, et qui fait le buste avec beaucoup de succès. C'est un phénomène assez rare, et peut-être unique. Elle a fait plusieurs bustes d'hommes et de femmes très-ressemblans, et surtout pleins de vie et de caractère. Celui de notre célèbre acteur Prévile, en Sganarelle, dans *le Médecin malgré lui*, est étonnant. Je conserverai

celui de M. Diderot, qu'elle a fait pour moi. Celui de M. le prince de Gallitzin, ministre plénipotentiaire de Russie, est parlant comme les autres. Je ne doute pas que si ces différens bustes avaient été présentés à l'Académie, mademoiselle Collot n'eût été agréée d'une voix unanime; et c'est un honneur que son maître aurait dû lui procurer avant son départ pour Pétersbourg. Cette jeune personne joint à son talent une vérité de caractère et une honnêteté de mœurs tout-à-fait précieuses. Elle ne manque point d'esprit, assurément, et cet esprit est relevé par une pureté, une vérité, une naïveté de sentimens qui le rendent très-piquant, et qu'elle m'a promis de conserver religieusement. Le jour de son départ, je me ferai dévot, et je prierai jour et nuit celui qui tient dans ses mains le cœur des souverains, afin qu'il touche celui de l'auguste souveraine de la Russie, et qu'il le porte à permettre à Marie-Victoire Collot de faire son buste, et à lui ordonner, quand il sera fait, de l'envoyer à Paris embellir la retraite d'un homme obscur, mais tout rempli de la gloire de Catherine. Et, à chaque répétition de cette prière, j'aurai soin de faire le signe de la croix selon le rit de l'Eglise grecque, et de m'écrier, avec componction et frémissement d'entrailles : Seigneur, ne punis point l'audace et la témérité des vœux de ton serviteur, et regarde en pitié l'excès de sa confiance.

Nous avons fait depuis peu une perte qui mérite d'être remarquée. Mademoiselle Randon de Malboissière vient de mourir à la fleur de son âge. Elle avait environ dix-huit ou dix-neuf ans. M. de Bucklai, officier dans un de nos régimens irlandais, arriva quelques jours avant sa mort, dans le dessein de l'épouser; mais, dans le fait, pour lui rendre les derniers honneurs. Le jour marqué pour la célébration du mariage fut celui de l'enterrement. Cette jeune personne avait été destinée en mariage au jeune du Tartre, fils d'un célèbre notaire de Paris, et sujet de distinction pour son âge. Ce jeune homme, qui donnait les plus grandes espérances, fut enlevé l'année dernière par une maladie courte et vive, secondée de tout le savoir-faire du médecin Bouvard. On dit que la tendresse de Mademoiselle de Malboissière pour ce jeune homme, et la douleur qu'elle ressentit de sa perte, n'ont pas peu contribué à abrégé ses jours. Elle était déjà célèbre à Paris par ses connaissances. Elle entendait et possédait parfaitement sept langues, savoir, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, le français, l'allemand et l'anglais; elle parlait les langues vivantes dans la perfection. On dit ses parens inconsolables de sa perte, et c'est aisé à comprendre.

Cette perte en rappelle une autre non moins sensible; c'est celle du chevalier James Macdonald, baronnet, chef de la tribu des Montagnards d'Ecosse de son nom, décédé à Frescati en Italie,

le 26 juillet dernier , à l'âge d'environ vingt-quatre ans. Ce jeune homme vint à Paris après la conclusion de la dernière paix , et y passa près de dix-huit mois. Il étonna tout le monde par la variété et l'étendue de ses connaissances , par la solidité de son jugement , par la justesse et la maturité de son esprit. Pendant tout le temps que je l'ai connu , je n'ai jamais entendu traiter une matière à laquelle il fût , je ne dis pas étranger , mais sur laquelle il n'eût des connaissances rares. Tant de savoir et de mérite dans un jeune homme de vingt ans , de la plus noble simplicité de caractère , et exempt de toute espèce de pédanterie , ne laissait pas de choquer un peu , non-seulement nos agréables à talons rouges , qui , lorsque le chapitre des chevaux , des cochers et de la pièce nouvelle est épuisé , n'ont plus rien à dire , mais en général nos gens du monde qui , pour avoir vécu cinquante ou soixante ans , n'en sont pas moins ignorans. Mais leur humeur n'empêchait pas le chevalier Macdonald de vivre dans la meilleure compagnie de Paris , et d'y jouir d'une considération qui ne semblait pas faite pour son âge. Le chevalier Macdonald était roux et laid de figure ; il n'avait point de grâce ni d'agrémens dans l'esprit ; l'effet qu'il faisait malgré cela , prouve le pouvoir des qualités solides. Ce caractère d'esprit sérieux ne l'empêchait pas d'aimer la poésie , la peinture et la musique , et d'en avoir les meilleurs principes avec un goût naturel excellent et de la meilleure trempe. Il est mort d'un anévrisme au

cœur. L'état de sa santé ne lui a jamais permis d'espérer une longue carrière. Sa passion pour l'étude, et les fatigues d'esprit qu'elle entraîne, peuvent avoir contribué à abrégé ses jours. Après avoir passé dix-huit mois à Paris, il s'en retourna en Ecosse respirer son air natal. Il en revint il y a précisément un an, et nous trouvâmes sa santé meilleure. Il partit pour l'Italie où il vient de succomber, aux regrets de tous ceux qui l'ont connu. C'est un homme rare de moins. Il nous disait quelquefois qu'il avait un frère cadet qui valait mieux que lui, en quelque sens qu'on voulût prendre ce mot. Nous ne connaissons pas ce frère ; ainsi il ne peut nous consoler de la perte de sir James.

Les pièces qui ont concouru pour le prix de la poésie que l'Académie française distribue tous les deux ans, paraissent successivement. Vous savez que le choix du sujet est abandonné à chaque poète ; et ce n'est que le sujet du prix d'éloquence que l'Académie se réserve de donner. Elle a choisi pour sujet du discours à couronner l'année prochaine, l'éloge du roi de France Charles V, surnommé le Sage. Quant au prix de poésie de cette année, c'est M. de La Harpe qui l'a remporté par une épître en vers, intitulée *le Poète*. Son poème, *la Délivrance de Salerne*, et *la Fondation du Royaume des Deux-Sicules*, avait été couronné l'année dernière par l'Académie de Rouen. Ces couronnes académiques sont

malheureusement de faibles dédommagemens des disgrâces essuyées au théâtre ; c'est à la Comédie française qu'il eût été doux d'être couronné. On trouve dans l'épître couronnée par l'Académie française, des vers bien faits, du style, de la correction, de la sagesse et un ton soutenu ; mais on n'y trouve ni chaleur, ni force, ni enthousiasme. Il n'y a là certainement ni *ingenium*, ni *mens divinior*, ni *os magna sonaturum* ailleurs que dans le passage d'Horace, mis en épigraphe sur le titre. Cependant quel sujet, que de tracer le portrait du poète ! et comment est-il possible de rester froid quand on parle à l'être le plus chaud qui existe ? Comment ne se détache-t-il pas une étincelle de ce feu qui pénètre et dilate toutes les veines du poète, pour se glisser dans l'âme de celui qui ose lui donner des préceptes ? C'est là le principal défaut de l'épître couronnée. M. de La Harpe n'est certainement pas un homme sans talent ; mais il manque de sentiment et de chaleur : deux points essentiels sans lesquels il est impossible de se promettre du succès dans la carrière de la poésie. Mais quand on lui pardonnerait de ne s'être pas laissé gagner par la chaleur de son sujet, quand on regarderait son épître comme un ouvrage purement didactique, on n'en serait guère plus content. Ce n'est pas que tout ce qu'il y dit ne soit sensé ; mais tout cela est si superficiel et si faible, que quand un poète aurait, dans le plus éminent degré, toutes les qualités que M. de La Harpe

exige de lui, il serait encore un assez pauvre homme.

L'Académie a accordé un accessit à une *Épître aux malheureux*, présentée par M. Gaillard, si injustement couronné l'année dernière avec M. Thomas. Tout ce qu'on peut dire de cette épître, c'est que M. Gaillard est un gaillard bien triste; il ne voit partout qu'horreur, douleur et maux sans remède. Il saute d'objets en objets, et à force de toucher à tout, il n'en rend aucun touchant. Son épître finit par déplorer la perte d'une maîtresse que la mort lui a enlevée. On est un peu étonné de cette chute, après avoir vu le poète occupé de tous les grands maux de l'univers. Ce morceau est bien faible.

Un autre accessit a été accordé à une pièce en vers intitulée *la Rapidité de la vie*. On la dit de M. Fontaine, nouvelle recrue pour renforcer tout cet essaim de petits poètes qui s'est formé à Paris depuis quelques années. Ce morceau est encore plus faible que l'épître de M. Gaillard. Morale triviale et commune que les bavards, qui se décorent du titre d'orateurs sacrés, ont coulée à fond depuis qu'il est d'usage de monter dans une chaire en forme de tonneau renversé, et de débiter une suite de lieux communs au peuple chrétien. Quelques beaux vers cependant.

Ce M. Fontaine avait envoyé à l'Académie, pour concourir au prix, un autre *Discours en vers sur la Philosophie*, et il vient de le faire imprimer. Tout ce qu'on en peut dire, c'est que

M. Fontaine a de bons principes et de bonnes intentions. Il voudrait faire rougir le genre humain de l'ingratitude dont il a toujours payé ses bienfaiteurs, ceux qui ont osé l'éclairer et combattre les préjugés funestes de leur siècle, dont le peuple, aveuglé et stupide, est à la fois le défenseur et la victime. Ce sujet est grand et beau. Pourquoi faut-il que le poète qui a osé le choisir, ne soit pas au niveau de son sujet ! Malheureusement les fautes d'un siècle ne tournent pas à l'amendement d'un autre. Ce n'est jamais que la postérité qui fait justice des Mélitus et Anitus, et lorsque les cendres du bon et du méchant, du sage et du fanatique, sont confondues, qu'importe au bonheur du genre humain cette justice inutile et tardive, si elle ne sert du moins à effrayer les Omers sur le jugement de la postérité ?

Un poète qui ne se nomme pas, a concouru au prix par une *Épître à une dame qui allaite son enfant*. Bavardage trivial, lieux communs qu'on sait par cœur, et que le coloris du poète ne rend assurément pas intéressans.

L'Académie a d'ailleurs publié un extrait de plusieurs pièces qui ont concouru pour le prix; et cet extrait prouve, ou qu'il n'y a pas un seul sujet d'espérance parmi nos jeunes poètes, ou, s'il y en a, qu'il ne daigne pas prendre l'Académie pour juge. Elle a mis à la tête de ces extraits deux pages d'une poétique bien mince. Quand le plus illustre corps de la littérature se permet de parler poésie, et de dire ce qu'il désire dans

les pièces qu'on lui a adressées , il me semble qu'on devrait remarquer dans ses jugemens un sens , une profondeur , une sagesse qui inspirât du respect pour son goût et pour ses lumières. Quand Catherin Fréron dira d'une pièce qui manque de liaison et de succession dans les idées, que c'est comme un cercle qui tourne sur lui-même , que c'est du mouvement sans progrès , je le trouverai très-bon ; mais quand c'est l'Académie française qui parle si mesquinement , je hausserai les épaules. Elle pourrait ajouter que le poète ressemble , dans ce cas , à Arlequin courant la poste à s'essouffler , sans bouger de sa place.

LETTRE de Ferney, du 13 juin 1766.

Je demande une grâce à mon cher prophète ; c'est de vouloir bien me donner les noms et les adresses des personnes raisonnables et respectables d'Allemagne qui ont exercé leur générosité envers les Calas , et qui pourraient répandre sur les Sirven quelques gouttes du baume qu'ils ont versé sur les blessures des innocens infortunés. J'attends de jour en jour un *factum* de M. de Beaumont en faveur de la famille Sirven. Je ne sais s'il obtiendra justice pour elle ; mais je suis très-sûr qu'il démontrera son innocence. C'est le public que je prends toujours pour juge. Il se trompe quelquefois au théâtre , et ce n'est que pour un temps ; mais dans les affaires qui intéressent la société , il prend toujours le bon parti.

Deux parricides imputés coup sur coup pour cause de religion, sont, à mon avis, un objet bien intéressant et bien digne de notre philosophie. Mes tendres respects à ma philosophe.

LETTRE de Ferney, du 28 août 1766.

Que toutes les bénédictions se répandent sur ma belle philosophe et sur son prophète ! que leurs cœurs sensibles et honnêtes gémissent avec moi des horreurs de ce monde, sans en être troublés ! Qu'ils voient d'un œil de pitié la frivolité et la barbarie ! qu'ils jouissent d'une vie heureuse en plaignant le genre humain ! Le prophète me l'avait bien dit, les étoiles du nord deviennent tous les jours plus brillantes. Tous les secours pour les Sirven sont venus du nord. On pourrait tirer une ligne directe de Darmstadt à Pétersbourg, et trouver partout des sages.

J'ai vu dans mon ermitage deux princes qui savent penser, et qui m'ont dit que presque partout on pensait comme eux. J'ai béni l'Eternel, et j'ai dit à la raison : Quand gouverneras-tu le midi et l'occident ? Elle m'a répondu qu'elle demeurerait six mois de l'année à la Briche, avec l'Imagination et les Grâces, et qu'elle s'en trouvait tres-bien ; mais qu'il y avait certains quartiers où elle ne pénétrerait jamais, et quand elle a voulu en approcher, elle n'y a trouvé que ses plus cruels ennemis. Elle dit que la plupart de ses partisans sont tièdes, et que ses ennemis sont ardents.

Je me recommande aux prières de ma belle philosophe et de mon cher prophète.

L'empire de la Chine est devenu , de notre temps, un objet particulier d'attention , d'étude, de recherches et de raisonnement. Les missionnaires ont d'abord intéressé la curiosité publique par des relations merveilleuses d'un pays très-éloigné qui ne pouvait ni confirmer leur véracité, ni réclamer contre leurs mensonges. Les philosophes se sont ensuite emparés de la matière, et en ont tiré, suivant leur usage, un parti étonnant pour s'élever avec force contre des abus qu'ils croyaient bons à détruire dans leur pays. Ensuite les bavards ont imité le ramage des philosophes, et ont fait valoir leurs lieux communs par des amplifications prises à la Chine. Par ce moyen, ce pays est devenu en peu de temps l'asile de la vertu, de la sagesse et de la félicité; son gouvernement, le meilleur possible, comme le plus ancien; sa morale, la plus pure et la plus belle qui soit connue; ses lois, sa police, ses arts, son industrie, autant de modèles à proposer à tous les autres peuples de la terre.

Quelle vue sublime! s'est-on écrié, quel ressort puissant que celui qui constitue l'autorité paternelle comme le modèle de l'autorité du gouvernement! Tout l'État, grâce à ce principe, n'est plus qu'une vaste famille, où l'équité et la douceur règlent tout, où les gouverneurs, les administrateurs, les magistrats ne sont que des

chefs d'une même famille d'enfans et de frères. Quel pays que celui où l'agriculture est regardée comme la première et la plus noble des professions, et où l'empereur lui-même, à un certain jour de l'année, se met derrière la charrue, et laboure une portion d'un champ, afin d'honorer publiquement la condition du laboureur! On sait en quelle recommandation l'étude des lois, de la morale et des lettres est à la Chine; elle seule peut frayer le chemin aux places du gouvernement, depuis la plus petite jusqu'à la plus importante. La morale de *Confutzée*, que nous nommons vulgairement *Confucius*, mérite, de l'aveu de tout le monde, les mêmes éloges que les chrétiens ont donnés à la morale de l'Évangile. Si le peuple a ses superstitions, si ses bonzes le repaissent de fables et d'absurdités, tout le corps des lettrés, tout ce qui tient au gouvernement est très-éclairé, n'admet que l'existence d'un Être-Suprême, ou est même absolument athée. La population prodigieuse de cet empire, en comparaison duquel notre Europe n'est qu'un désert, suffit pour prouver infailliblement que ce peuple est le plus sage et le plus heureux de la terre. Il n'est pas guerrier, à la vérité, et il a été subjugué: mais voyez la force et le pouvoir de ses lois et de sa morale! les vainqueurs ont été obligés de les adopter et de s'y soumettre; en sorte que, vu ces avantages, si le peuple chinois, à l'exemple de la horde juive, voulait se regarder, par fantaisie, comme le peuple choisi

de Dieu, à l'exclusion de toutes les autres nations, il ne serait pas aisé de lui disputer cette prérogative.

Il faut convenir qu'un esprit solide, accoutumé à réfléchir, formé par l'expérience, et qui ne s'en laisse pas imposer par des phrases, ne sera pas séduit par ce tableau brillant; il sait trop combien les faits diffèrent ordinairement de la spéculation. Il ne s'inscrira pas précisément en faux contre les dépositions des panégyristes de la Chine; mais il en doutera sagement. Il ne se prévaudra, ni de l'autorité de l'amiral Anson, dans son Voyage autour du Monde, parce qu'enfin il peut avoir eu un peu d'humeur d'avoir été mal accueilli et trompé par les Chinois; ni de cet autre témoignage du bon homme John Bell, dont on a traduit la relation l'hiver dernier, et dont l'autorité paraît d'un poids d'autant plus grand, qu'il se défie davantage de ses lumières, et qu'il demande à chaque instant pardon d'avoir vu les choses comme elles sont. Un esprit sage voudra simplement suspendre son jugement; il désirera de passer une vingtaine d'années à la Chine, et d'examiner un peu les choses par lui-même, avant de prendre un parti définitif.

Il dira : Quel est le gouvernement dont les principes ne soient fondés sur l'équité, sur la douceur, sur les plus beaux mots de chaque langue ? Lisez les édits de tous les empereurs et de tous les rois de la terre, et vous verrez qu'ils sont tous les pères de leurs peuples, et qu'ils ne sont occupés

que du bonheur de leurs enfans. Cependant les injustices et les malheurs couvrent la terre entière. C'est une belle institution que celle qui établit des surveillans aux surveillans, qui fait garder ainsi la vertu des uns par la vertu des autres; il est seulement dommage que ceux qui surveillent les surveillans soient des hommes, par conséquent accessibles à toutes les corruptions, à toutes les faiblesses de la nature humaine. Il ne serait donc pas physiquement impossible que tous les mandarins, revêtus de l'autorité paternelle sur les peuples, fussent des hommes intègres et vertueux; mais il est moralement à craindre que ne pouvant prendre avec l'autorité des pères leurs entrailles, il n'y en ait beaucoup qui ne consultent, dans leurs places, que leur intérêt particulier, et qu'ils ne soient souvent fripons, méchans, rapaces, très-indifférens au moins sur le bien et sur le mal, comme on en accuse certains mandarins en Europe : ce qui n'empêche pas que sur cent il ne se trouve quelquefois un honnête homme, qui soit même assez benêt pour se faire chasser plutôt par ses confrères que de se faire le compagnon de leurs iniquités.

C'est une belle cérémonie, il faut l'avouer, que celle qui met tous les ans l'empereur derrière une charrue; mais il se pourrait qu'à l'exemple de plusieurs étiquettes de nos cours en Europe, elle ne fût plus qu'un simple usage, sans aucune influence sur l'esprit public. Je vous défie de trouver une plus belle cérémonie que

celle par laquelle le doge de Venise se déclare tous les ans l'époux de la mer Adriatique. Quelle élévation , quelle activité , quel orgueil utile cette cérémonie devait inspirer aux Vénitiens , lorsque ce peuple était effectivement le souverain des mers ! Aujourd'hui elle n'est plus qu'un jeu presque ridicule , et sans autre effet public que celui d'attirer une foule d'étrangers à la foire de l'Ascension.

Il serait aisé d'examiner , suivant ces principes d'une saine critique , les autres avantages de la Chine , et d'en tirer du moins des raisons de douter très-légitimes. La morale de Confucius n'est pas plus parfaite que celle de Zoroastre , celle de Socrate. Quel est le peuple policé qui n'ait eu ses sages et ses législateurs ? Si le peuple de la Chine est plein d'idées et de pratiques superstitieuses , quel avantage a-t-il sur le nôtre ? Il en résulte que le peuple est partout peuple. Cet empire a été subjugué ; mais le vainqueur a été obligé d'adopter ses lois et ses usages. Oui , comme les Romains adoptaient les dieux des provinces conquises ; ils n'en étaient pas moins les maîtres absolus. Le petit nombre est bien obligé de se conformer aux usages du grand nombre ; mais que lui importe de respecter des usages indifférens , pourvu qu'on respecte sa domination ? Il n'y a jamais eu que les chrétiens d'assez absurdes pour aimer mieux dépeupler et dévaster un pays de fond en comble , et de régner sur des déserts , que de laisser aux peuples conquis leur religion

et leurs usages. Je parlerai une autre fois de la population, et nous verrons si elle est une marque aussi infaillible de la bonté du gouvernement et de la prospérité publique, que la plupart de nos écrivains politiques voudraient nous le faire croire. Il suffit d'observer ici qu'en retranchant de la population chinoise les exagérations que tout homme sensé regardera comme suspectes, elle n'aura rien de merveilleux, si l'on veut avoir égard à la douceur d'un climat chaud, et au peu de besoins des habitans d'un tel climat. Je croirai sans peine qu'il périt moins d'enfans à la Chine que dans nos contrées européennes, quoique la constitution de ceux qui ont résisté parmi nous à la rigueur du climat, soit en général plus forte que celle des peuples qui vivent sous un ciel plus doux. Mais je me moquerai un peu de ceux qui voudront me persuader qu'à la Chine on abandonne les enfans à peu près comme nous jetons nos petits chats ou nos petits chiens, quand la portée de leur mère a été trop nombreuse. La population de l'Inde est immense, mais je ne l'ai jamais entendu citer comme un signe du bonheur de ces peuples et de la bonté de leur gouvernement. C'est que nous connaissons mieux l'Inde que la Chine, dont le peuple méfiant, rusé et fourbe, ne se laisse jamais approcher par les étrangers, et se refuse à tout commerce qui ne regarde pas le trafic, tout exprès pour donner occasion à nos faiseurs de systèmes de déployer les ressources de leur belle imagina-

tion. Remarquez que depuis Bacchus jusqu'à nos jours, tous ceux qui ont attaqué l'Inde, l'ont conquise, sans changer ni la religion, ni les mœurs, ni les lois, ni les usages de ses peuples; et dites-nous si vous regardez cela comme un signe de leur bonté.

Pour oser s'assurer de quelques vérités concernant la Chine, sans l'avoir vue et examinée de ses propres yeux, il faudrait que nous eussions plus de monumens de leur littérature. Un seul de leurs livres, même mauvais, nous en apprendrait plus que toutes les relations des missionnaires; mais nous n'avons que quelques extraits informes, fournis par le Père du Halde, dont le plus considérable est celui de la tragédie de *l'Orphelin de la maison de Tchao*, que M. de Voltaire a mise depuis sur le Théâtre français.

Il vient de paraître un roman chinois complet, et avec tous les caractères de l'authenticité. Ce roman a été traduit originairement en anglais par un homme au service de la compagnie anglaise des Indes, qui, ayant résidé long-temps à Canton, s'y était appliqué à l'étude de la langue chinoise, et, pour s'y exercer avec quelque fruit, avait entrepris cette traduction. Elle est de 1719. Le traducteur repassa alors en Angleterre, où il mourut en 1736.

On n'a publié ce roman à Londres que depuis peu de temps, et M. Eidous vient de le translater en très-mauvais français, suivant son usage.

Ce roman est extrêmement curieux et intéres-

sant. Ce n'est assurément pas par le coloris, car il n'y en a pas l'ombre; malgré cela, il attache, il entraîne, et l'on ne peut s'en arracher. Il y règne même une sorte de platitude tout-à-fait précieuse pour un homme de goût : cela fait mieux connaître le génie et les mœurs des Chinois, que tout le Père du Halde ensemble. On a mis des extraits de celui-ci, et d'autres voyageurs, en notes, pour expliquer les usages, sans la connaissance desquels le lecteur se trouverait arrêté à chaque page; et c'est ce qui achève de rendre cette lecture instructive et intéressante. Tiehchung-u est une espèce de Don-Quichotte chinois, un redresseur de torts, un réparateur d'injures; mais vous verrez quels sont le génie et la tournure de l'héroïsme chinois. La chasteté et la continence paraissent y entrer nécessairement. L'héroïne du roman, l'aimable Shuey-ping-sin, est une personne charmante. Outre la chasteté et les vertus, qui sont particulières à son sexe dans tous les pays du monde, elle possède au suprême degré le jugement, la pénétration, la ruse, toutes qualités dont les Chinois font un cas infini; c'est une personne à tourner la tête. Je ne reproche pas à son persécuteur, Kwo-khe-tzu, de l'aimer à la fureur; je lui reproche seulement les moyens odieux qu'il emploie pour l'obtenir.

Au reste, quand vous aurez lu ce livre, vous déciderez de la bonté du gouvernement chinois et de la beauté de ses mœurs, et vous verrez si

nous autres pauvres diables de l'Europe devons souffrir qu'on nous propose sans cesse de telles gens pour modèle. Il ne s'agit pas ici de dire que ce roman est peut-être un fort plat et mauvais ouvrage, et dont les Chinois ne font aucun cas. Sans compter qu'il n'est guère vraisemblable qu'un étranger choisisse un ouvrage sans mérite et sans réputation, pour le traduire de préférence, il est égal pour la connaissance des mœurs et de l'esprit public du pays, que l'ouvrage soit bon ou mauvais. Le chevalier de Mouhi remplira ses romans des fictions les plus impertinentes; il m'excédera d'ennui par ses platitudes; à cinq ou six mille lieues, ou à cinq ou six mille ans d'ici, ses ouvrages seront sans prix, parce qu'ils apprendront une foule de choses précieuses sur les mœurs, sur le culte, sur le gouvernement, sur la vie privée des Français. Quelque impertinent qu'il soit dans ses fictions, il n'introduira jamais un gentilhomme qui se laisse donner des coups de bâton, parce qu'il est contraire aux mœurs d'un gentilhomme de le souffrir.

Je ferai quelque jour une apologie dans les formes des plats et mauvais livres; ils sont sans prix pour un bon esprit. Pour la connaissance de l'esprit public de Rome, immédiatement après la perte de la liberté: esprit d'avilissement si incompréhensible, même en le comparant à l'époque de la liberté expirante à laquelle il touche immédiatement; pour cette connaissance, dis-je,

s'il fallait opter entre Tacite d'un côté , et Suétone et quelques écrivains de sa trempe de l'autre , je ne balancerais pas ; c'est Tacite que je sacrifierais..... Quoi , le plus profond génie ! et contre qui ! Oui , parce que l'homme de génie se rend maître de son tableau , et lui donne la face qu'il veut , au lieu que l'homme plat en est maîtrisé et en représente fidèlement l'ordonnance véritable. Et puis , tout ce qu'un plat livre apprend de vérités importantes sans y tâcher ! Tous ceux qui font quelque cas des progrès de la saine critique , doivent faire des vœux pour la conservation des mauvais livres.

Au reste , si ce que j'ai lu dans quelques *Voyages en Russie* est vrai , ce peuple observe dans le mariage plusieurs cérémonies qui ressemblent à celles qui se pratiquent à la Chine en pareille occasion : observation qui n'est pas peut-être à négliger.

Mais peut-être tout ce roman chinois dont on vient de nous donner la traduction , n'est-ce qu'un ouvrage supposé. Ma foi , en ce cas , que l'imposteur se montre , et si c'est un Européen , je le regarderai comme un des plus grands génies qui ait jamais existé. Il aura créé un système de mœurs tout-à-fait étranger à l'Europe ; système vrai et qui se tient dans toutes ses parties ; et ce n'est certainement pas une petite chose.

On a ajouté à ce roman l'argument d'une comédie jouée à Canton en 1719. Cette comédie est passablement mauvaise , au moins à en juger

par cette esquisse; mais c'est toujours du côté des mœurs et des inductions qu'on en peut faire sur la vie privée et sur les usages des Chinois, qu'il faut regarder ces pièces : ce sont des pièces servant utilement à l'instruction du procès. Après cette esquisse, on lit quelques fragmens de poésie chinoise, et puis un recueil assez considérable de proverbes et d'apophtegmes chinois; et cette lecture vous confirmera dans l'idée que le peuple chinois est sans élévation et sans énergie, et sa morale pratique très-convenable à un troupeau d'esclaves vexés et craintifs.

L'Académie royale de musique, d'ennuyeuse commémoration, vient de donner trois actes détachés et nouveaux, sous le titre de *Fêtes lyriques*. Le premier, intitulé *Lindor et Ismène*, est du plus grand tragique. Vous y trouvez une victime, un orage, des combats, un tapage effroyable, enfin l'apparition d'un dieu pour mettre les holà. C'est un chef-d'œuvre de platitude dont les paroles sont de feu M. de Bonneval, intendant des Menus Plaisirs du roi, et la musique d'un violon de l'Opéra qui s'appelle Francœur, et qui est neveu du directeur. Cet acte est tombé. Le second est un ouvrage posthume de Rameau. C'est peu de chose. Cet acte s'appelle *Anacréon*. On y voit ce poëte, dans sa vieillesse, s'amuser des amours de deux jeunes enfans dont le sort dépend de lui. Il fait croire à Chloé qu'il est épris d'elle, et Chloé n'a rien à refuser à son bienfaiteur; mais

cela la rend excessivement malheureuse, ainsi que son amant, le jeune Bathyle. Anacréon, après avoir joui quelque temps de leur inquiétude, les unit. Cela est froid, plat, sans finesse et sans grâce. Il fallait donner ce canevas à l'illustre Métastasio, qui en aurait fait une fête théâtrale charmante; mais feu Cahusac, qui est mort fou sans avoir vécu poète, n'est pas un Métastasio français. Il y a cependant des gens qui lui contestent la propriété de cet acte, parce qu'ils l'ont trouvé un peu mieux écrit que ses autres platitudes. Le troisième acte, c'est *Erosine*, qu'on a donné l'année dernière à la cour, pendant le voyage de Fontainebleau. Le poème est de M. de Moncrif, lecteur de la reine, et la musique de M. le Berthon, frappe-bâton de l'Académie royale de musique. Cet acte est le meilleur des trois, et, grâce à des danses qui ne finissent point, il a réussi. M. le Berthon n'entend pas trop mal ce mauvais genre, dont le moindre tort est de ressembler à un centon rapporté de pièces et de morceaux. En mêlant des passages italiens dont l'effet et l'harmonie font plaisir, au genre que Rameau a perfectionné, et qu'on nomme ballet dans le dictionnaire de ce théâtre, M. le Berthon réussit; mais ce n'est pas auprès de ceux qui savent ce que c'est que la musique.

Lorsque les premières nouvelles d'une race de géans découverte à l'autre extrémité du globe, nous sont venues l'été dernier de Londres, M. de

Bougainville, qui a fait deux voyages de ce côté-là, en a nié l'existence. En effet, ces Patagons n'ayant pas passé en revue à bord de son navire, il n'est pas obligé de les reconnaître en leur qualité de géans. Quoique M. Maty, secrétaire de la Société royale de Londres, nous en ait rapporté quelques titres assez authentiques, et que M. Maty ne soit pas précisément un idiot, je pense qu'un bon Français n'osera croire l'existence de ces géans que depuis quelques jours qu'elle vient d'être confirmée par un Français qui a été de l'expédition anglaise. Ce Français rapporte qu'il a vu et fréquenté plusieurs centaines de Patagons, dont la taille commune est entre huit et neuf pieds de France. Il a présenté au roi une fronde dont cette nation se sert, et avec laquelle elle lance des pierres monstrueuses. Cette fronde n'est certainement à l'usage d'aucun peuple connu, et M. de Bougainville, tout vaillant qu'il est, aurait de la peine à la soulever. Notre voyageur prétend que ce peuple de Patagons est fort doux, qu'ils se sont laissé mesurer sans humeur, qu'ils ont donné toutes sortes de marques de bonté à l'équipage, et que les Anglais se disposent à établir un commerce avec eux. Comme l'existence des géans est vraie depuis cette relation faite au roi, je parie que M. de Bougainville ne tardera pas à les avoir aperçus dans un de ses précédens voyages. *L'Avant-Coureur*, qui n'est point le moins bête de nos journalistes, remarque finement, à ce qu'on m'a dit, que les Anglais n'ont fait courir ce bruit que

pour couvrir un armement de quatre vaisseaux qu'ils veulent envoyer de ce côté-là. En effet, ces pauvres Anglais sont si bas, surtout sur mer; ils ont si grande peur des forces navales de la France et de l'Espagne, qu'ils ne peuvent risquer un petit armement qu'à force de ruses et de subtilités. Ils seront peut-être obligés de découvrir l'année prochaine une race de géans parmi les morues, pour faire leur pêche de Terre-Neuve plus à leur aise. Ces pauvres Anglais, ils font pitié! Au reste, puisqu'un dogue danois et un petit épagneul d'Espagne sont de la même race, je ne comprends pas la répugnance de M. de Bougainville à reconnaître pour confrère un Patagon de neuf pieds, tandis qu'il accorde cet avantage sans difficulté à un petit Lapon aveugle et rabougri.

M. l'abbé Arnaud et M. Suard, directeurs et auteurs de la *Gazette de France*, viennent de donner le dernier cahier de la *Gazette littéraire*, pompeusement surnommée *de l'Europe*. Ce journal se faisait sous la protection immédiate du gouvernement, et c'est peut-être ce qui a le plus nui à son succès. Les lettres, comme le commerce, n'ont besoin pour prospérer que de faveur et de liberté, et se passent très-bien de grâces particulières qui souvent ne font que gêner. La *Gazette littéraire* a eu toutes les peines du monde à se soutenir pendant deux années, et la dernière elle n'a fait que languir. J'en suis fâché; car y il régnait un très-bon esprit, et c'était le seul journal de ce

300. CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

pays-ci qu'on pût lire. Les auteurs se proposent de faire un choix des meilleurs morceaux, tant de *la Gazette littéraire* que du *Journal étranger* que M. l'abbé Arnaud faisait précédemment, et de le publier en quatre volumes in-12. Cela fera un recueil tout-à-fait intéressant et agréable.

M. de Chamfort, qui remporta il y a deux ans le prix de poésie de l'académie française, n'a pas eu le même bonheur cette année où M. de La Harpe lui a disputé et enlevé la couronne. M. de Chamfort avait concouru par un discours philosophique en vers, intitulé *l'Homme de lettres*, qui vient d'être imprimé. Tout cela est assez ennuyeux à lire. Nos jeunes poètes moralistes sont tristes à mourir, et si cela continue, je ne sais ce que deviendra la gaieté française. Ne peut-on donc prêcher la vertu sans tomber dans cet excès de tristesse, et sans faire bâiller tous ses lecteurs d'ennui? Je suis le serviteur de ces prédicateurs-là.

J'aime mieux ce cher M. Gaillard qui a concouru par cinq pièces pour accrocher le prix d'autant plus sûrement. Ce sera pour une autre fois. L'académie n'a accordé un accessit qu'à la plus triste de ces pièces; c'est une épître aux malheureux, et c'est la seule imprimée. Eh! pourquoi M. Gaillard ne nous fait-il pas présent de son poème sur *l'Art de plaire*, qui est un des cinq qu'il a envoyés à l'Académie? C'est à celui-là que je donne un *accessit*, parce qu'il nous aurait diverti

par sa platitude. Il débute par ces deux beaux vers :

Il est un art d'aimer, il est un art de plaire :
Je vais vous l'enseigner sans art et sans mystère.

Assurément Horace n'aurait pas tracassé M. Gaillard comme cet autre qui commençait son poème pompeusement : *Fortunam Priami*, etc. M. Gaillard ne s'appellera jamais le pompeux Gaillard.

Il y a encore quelques traîneurs qui ont aussi fait imprimer les pièces par lesquelles ils ont concouru pour le prix de l'Académie ; comme un M. Mercier par le *Génie*, poème de seize pages, et un avocat au parlement par une *Épître sur la recherche du bonheur*. Si vous voulez faire un fagot de toutes ces pièces rimées, vous n'oublierez pas d'y ajouter *le Génie, le Goût et l'Esprit*, poème en quatre chants, par M. du Rozoi, auteur du poème sur *les Sens, et les Dangers de l'Amour*, poème en deux chants, par un poète gardant l'incognito. Ce dernier morceau, c'est le roman de *Manon Lescaut*, de l'abbé Prévost, mis en vers en forme d'héroïde. Quoique M. du Rozoi et le poète anonyme n'aient pas concouru pour le prix, ils méritent bien l'honneur de grossir le fagot.

Et ce vieux radoteur de Piron, de quoi s'avise-t-il ? Il vient de faire imprimer un poème qui a pour titre : *Feu M. le Dauphin à la Nation en deuil depuis six mois*. Ce deuil est fini, seigneur

Piron. *Laius n'est plus, seigneur, laissez en paix sa cendre.* Je vous assure d'ailleurs qu'il ne dit plus un mot de ce que vous lui faites dire, et qu'il sait actuellement à quoi s'en tenir. Le sermon que Piron met dans la bouche du prince défunt, commence ainsi :

France, rosier du monde, agréable contrée,
Qui ne m'as, dans les temps, qu'à peine été montrée !

Il recommande aux Français de l'oublier et de chanter Louis vivant.

Chantez en Louis quinze un autre Louis douze ;
Aimez son sang, mes sœurs, la reine et mon épouse,
Veuve en qui je revis par les trois nourrissons
Qu'Henri, les trois Louis, elle et moi vous laissons.

Si l'on fait de tels vers en paradis, M. Piron y aura sûrement le pas sur M. de Voltaire. Qu'on fasse des vers durs et plats en paradis, le mal n'est pas grand, surtout pour des oreilles de bois ; mais qu'on y soit intolérant, tout comme dans ce bas monde, cela est très-punissable. Le prince défunt conseille aux Français, entre autres :

Et purgez vos contrées

Des contempteurs de l'ordre et des choses sacrées,
Esprits perturbateurs, dont l'orgueil impuni
Semerait dans vos champs l'ivraie à l'infini.

Voyez-moi un peu ce vieux coquin qui, pour obtenir de Dieu le pardon de ses péchés, croit n'avoir rien de mieux à faire que d'exterminer tout homme qui ne pense pas comme lui !

Fréquentez mes autels, et respectez mes prêtres.
Croyez, pensez, vivez comme ont fait vos ancêtres !

C'est un moyen sûr de rester aussi sots qu'eux. On pourrait observer à M. le Dauphin qu'il a oublié une chose essentielle au rosier du monde. *Unum porro est necessarium.* Que Piron se fasse capucin sans perte de temps, et qu'il se taise.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE
DU PATRIARCHE.

ÉPÎTRE *du 4 juillet 1766.*

C'est un grand hasard, mon cher frère, quand je peux écrire un mot de ma main. J'ai plus de plaisir à vous écrire mes pensées qu'à les dicter; il me semble qu'alors le commerce en est plus intime. Je vous recommande plus que jamais la cause de ces infortunés Sirven, qui ont le malheur d'être venus trop tard pour exciter le zèle du public, mais qui enfin seront secourus et justifiés. Nous voici dans ce mois de juillet où vous m'avez fait espérer le mémoire du prophète Élie. Il n'a point à travailler à présent au triste procès de M. de la Luzerne. C'est une affaire d'enquête et d'interrogatoire. Du moins, on m'a dit qu'à présent le ministère d'un avocat était inutile. Si cela est vrai, je vous conjure de plaider la cause des Sirven devant Élie.

Je vous prie d'envoyer à frère Grimm ce petit billet.

Je vous ai déjà dit que j'avais vu frère Bergier et plusieurs autres frères. La paix soit sur eux! Avez-vous la préface du roi de Prusse? C'est

304 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
dommage qu'il débute par la plus lourde bévue.

L'enchanteur Merlin peut-il corriger la sienne?
Cet enchanteur n'entend pas le latin.

Je vous prie, mon cher frère, de pardonner
à un vieux malade s'il n'écrit ni plus ni mieux.

ÉPÎTRE *du 7 juillet 1766.*

Mon cher frère, mon cœur est flétri; je suis
atterré. Je me doutais qu'on attribuerait la plus
sotte et la plus effrénée démence à ceux qui ne
prêchent que la sagesse et la pureté des mœurs.
Je suis tenté d'aller mourir dans une terre où les
hommes soient moins injustes. Je me tais, j'ai
trop à dire.

Je vous prie instamment de m'envoyer la lettre
qu'on prétend que j'ai écrite à Jean-Jacques, et
qu'assurément je n'ai point écrite. Le temps se
consume à confondre la calomnie. On vous de-
mande bien pardon de vous charger de faire
rendre tant de lettres.

ÉPÎTRE *du 21 juillet 1766.*

Aux Eaux de Rolle en Suisse, par Genève.

Je ne me laisse point abattre, mon cher frère;
mais ma douleur, ma colère et mon indignation
redoublent à chaque instant. Je me laisse si peu
abattre, que je prendrai probablement le parti
d'aller finir mes jours dans un pays où je pourrai
faire du bien. Je ne serai pas le seul. Il se peut
faire que le règne de la raison et de la vraie

religion s'établisse bientôt, et qu'il fasse taire l'iniquité et la démente. Je suis persuadé que le prince qui favorisera cette entreprise vous ferait un sort agréable si vous vouliez être de la partie. Une lettre de Protagoras pourrait y servir beaucoup. Je sais que vous avez assez de courage pour me suivre ; mais vous avez probablement des liens que vous ne pourrez rompre.

J'ai commencé déjà à prendre des mesures ; si vous me secouez, je ne balancerai pas. En attendant, je vous conjure de prendre au moins, chez M. de Beaumont, le précis de la consultation, avec les noms des juges. Je n'ai vu personne qui ne soit entré en fureur au récit de cette abomination.

Comme je serai encore quelque temps aux eaux de Suisse, je vous prie d'adresser vos lettres à M. Boursier, chez M. Souchai, à Genève, au Lion-d'Or.

Mon cher frère, que les hommes sont méchants, et que j'ai besoin de vous voir !

ÉPÎTRE *du 23 juillet* 1766.

Aux Eaux de Rolle en Suisse, par Genève.

Mon indignation, mon horreur augmentent à chaque moment, mon cher frère. Vous parlez de courage ; vous devez en avoir, vous et vos amis. Voici une lettre pour Platon. Il faudrait tâcher de prendre un parti, et si vous me donnez votre parole, je vous répons du succès, je dis même

306 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
du succès le plus flatteur. Il faut savoir quitter un cachot pour vivre libre et honoré. Je vous demande en grâce de m'obtenir l'extrait de la consultation, et les noms que j'ai demandés. Voici une lettre de Sirven pour Élie. Adieu. Tous mes sentimens sont extrêmes, et surtout celui de mon amitié pour vous.

ÉPÎTRE à *Platon*, du 23 juillet 1766.

On ne peut s'empêcher d'écrire à Socrate, quand les Mélitus et les Anitus se baignent dans le sang et allument les bûchers. Un homme tel que vous ne doit voir qu'avec horreur le pays où vous avez le malheur de vivre. Vous devriez bien venir dans un pays où vous auriez la liberté entière, non-seulement d'imprimer ce que vous voudriez, mais de prêcher hautement contre des superstitions aussi infâmes que sanguinaires. Vous n'y seriez pas seul, vous auriez des compagnons et des disciples. Vous pourriez y établir une chaire, qui serait la chaire de la vérité. Votre bibliothèque se transporterait par eau, et il n'y aurait pas quatre lieues de chemin par terre. Enfin vous quitteriez l'esclavage pour la liberté. Je ne conçois pas comment un cœur sensible et un esprit juste peut habiter le pays des singes devenus tigres. Si le parti qu'on vous propose satisfait votre indignation et plaît à votre sagesse, dites un mot, et on tâchera d'arranger tout d'une manière digne de vous, dans le plus grand secret, et sans vous compromettre. Le pays qu'on

vous propose est beau et à portée de tout. L'Uranibourg de Tycho Brahé serait moins agréable. Celui qui a l'honneur de vous écrire est pénétré d'une admiration respectueuse pour vous, autant que d'indignation et de douleur. Croyez-moi, il faut que les sages qui ont de l'humanité se rassemblent loin des barbares insensés.

ÉPÎTRE *du 28 juillet 1766.*

Aux Eaux de Rolle en Suisse, par Genève.

J'ai reçu toutes vos lettres, mon cher ami. Je suis toujours dans le même état, à la même place et dans la même résolution. Il y a un homme puissant dans l'Europe qui est aussi indigné que nous. Voici le moment de prendre un parti, pour peu qu'on trouve des âmes fortes et courageuses qui nous secondent.

J'ai dévoré le mémoire; je me flatte qu'il sera bientôt public. Notre ami Élie l'aurait fait plus éloquent. Ce mémoire devait être un beau commentaire sur le livre *des Délits et des Peines*. On dit que ce commentaire paraîtra bientôt; mais l'ignorant doit rentrer dans sa coquille, et ne se montrer de plus de six mois. Je crois vous avoir déjà dit quelque chose du lièvre qui craignait qu'on ne prît ses oreilles pour des cornes.

J'ai relu tous les détails que vous m'avez écrits. Vous jugez de l'impression qu'ils ont faite sur moi. Que ne puis-je être avec vous, et vous ouvrir mon cœur!

Si le Platon moderne voulait, il jouerait un bien plus grand rôle que l'ancien Platon. Je suis persuadé encore une fois qu'on pourrait changer la face des choses. Ce serait d'ailleurs un amusement pour vous et pour lui de faire une nouvelle édition de ce grand recueil des sciences et des arts, de réduire à quatre lignes les ridicules déclamations des Cahusac et de tant d'autres, de fortifier tant de bons articles, et de ne plus laisser la vérité captive. Il y a un volume de planches dont on pourrait très-bien se passer. En un mot, en réduisant l'ouvrage, je suis certain qu'il vous vaudrait cent mille écus. Mais, comme on l'a dit, il faut vouloir, et on ne veut pas assez.

On vous supplie de donner cours aux incluses.

LETTRE de M. Boursier, du 30 juillet 1766.

Je vous ai déjà mandé, monsieur, que j'avais reçu toutes vos lettres, tant sur les vingtièmes de Valromey, Bugey et Gex, que sur les autres objets. On signifia avant-hier à tous les villages de ces bailliages, qu'ils eussent à payer sur-le-champ le vingtième et la taille, sans quoi on mettrait tous les syndics en prison. Cette rigueur n'avait point été exercée jusqu'à présent. On croit que c'est pour payer les troupes qui sont en garnison à Bourg en Bresse et dans le voisinage. M. de Voltaire, votre ami, a payé sur-le-champ pour le village de Ferney. Il est toujours aux

eaux de Rolle en Suisse, et il me charge de vous faire les plus tendres complimens.

J'attends, monsieur, avec impatience le mémoire circonstancié que vous avez la bonté de nous promettre. Vous devez avoir reçu deux petits mémoires touchant l'établissement d'une nouvelle manufacture. J'espère que vous direz sur cela quelque chose de positif. Ce n'est assurément que manque de courage, et non pas manque de force, qu'on a tardé si long-temps à établir cette manufacture nécessaire.

Les plénipotentiaires médiateurs viennent de déclarer solennellement, et par écrit, que Jean-Jacques Rousseau n'est qu'un calomniateur. Cette déclaration, jointe à celle de M. Hume, est le juste châtement d'un polisson qui est devenu un scélérat par un excès d'orgueil. Il est plus coupable que personne envers la philosophie; d'autres l'ont persécutée, mais il l'a profanée.

Nos complimens, je vous prie, à M. Tonpla (1). Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
BOURSIER.

LETTRE de M. Boursier, du 1^{er} auguste 1766.

Nous vous remercions sensiblement, monsieur, des trois pièces que vous avez bien voulu nous envoyer, touchant le vingtième de Bresse et Bugy. La douleur de la mort de M. de Balarré (2),

(1) Platon.

(2) Le chevalier de la Barre.

310 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE;

causée par de mauvais médecins, qui n'ont pu s'accorder entre eux, a saisi votre ami de la plus vive douleur. Il est certain qu'on n'a point connu la maladie de ce pauvre enfant. Les médecins qui l'ont tué, n'ont songé qu'à leur réputation et à faire une expérience. Le mauvais régime a achevé ce que ces indignes médecins avaient commencé. Heureux qui n'a point affaire avec ces messieurs-là! La sobriété peut contribuer beaucoup à nous empêcher de tomber entre leurs mains.

Nos amis vous prient de nous envoyer votre sentiment sur la manufacture qu'on veut établir.

Savez-vous que les médiateurs de Genève ont donné une déclaration publique dans laquelle ils certifient que Rousseau est un infâme calomniateur? Voilà la qualification qu'il reçoit à la fois de la France et de deux cantons suisses. Ne trouvez-vous pas que le petit Jean-Jacques devient tous les jours un important personnage? Son orgueil sera un peu humilié. Il serait bien plus fâché s'il savait à quel point ses ouvrages tombent tous les jours dans le décri.

Vos amis vous font les plus tendres compliments. Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BOURSIER et C^e.

LETTRE de M. Boursier, du 4 août 1766.

J'ai communiqué à votre ami votre lettre du 28. Je vous ai écrit par nos correspondans de Lyon. Nous attendons, monsieur, des lettres d'Alle-

magne pour l'établissement en question. Je suis toujours très-persuadé que votre ami de Paris y trouverait un grand avantage. Il n'y a peut-être que la mauvaise santé de mon correspondant de Suisse qui pût déranger ce projet ; mais si la chose était une fois en train , ni ses maladies , ni sa mort , ne pourraient empêcher l'établissement de subsister. Il ne s'agit que de se rassembler sept ou huit bons ouvriers dans des genres différens , ce qui ne serait point du tout malaisé.

Le seigneur allemand à qui on s'était adressé , a eu la petite indiscretion d'en dire quelque chose à un jeune homme (1) , qui peut l'avoir mandé à Paris. On n'était point encore entré avec lui dans les détails ; on ne lui avait point recommandé le secret ; on a tout lieu d'espérer qu'étant actuellement mieux instruit , cette petite affaire pourra se conclure avec la plus grande discrétion.

On soutient toujours à Hornoi , que tout ce qu'on a dit du sieur Belleval est la pure vérité. Ces anecdotes peuvent très-bien s'accorder avec les autres ; elles servent à redoubler l'horreur et l'atrocité de cette affaire , qui est peut-être entièrement oubliée dans Paris : car on dit que dans votre pays on fait le mal assez vite , et qu'on l'oublie de même.

Nous doutons fort que le *Dictionnaire des Sciences et des Arts* soit donné de long-temps aux souscripteurs de Paris. Mais, quoi qu'il en soit , le projet de réduire cet ouvrage et de l'imprimer en

(1) Le fils de M. Tronchin , qui se trouvait alors à Berlin.

pays étranger est extrêmement approuvé. Plût à Dieu que je visse le commencement de cette entreprise ! je mourrais content, dans l'espérance que le public en verrait la fin.

On dit qu'on fait des recherches chez tous les libraires dans les provinces de France. On a déjà mis en prison, à Besançon, un libraire nommé Fantet. Nous ne savons pas encore de quoi il est question.

Toute notre famille vous fait les plus tendres complimens. Nous espérons recevoir de vous incessamment le mémoire en faveur du Breton, et ensuite celui du Languedochien.

Adieu, monsieur ; on vous aime bien tendrement.

Signé, BOURSIER et C^e.

On me recommanda, ces jours passés, une lettre pour un notaire ; en voici une autre qu'on m'adresse pour un procureur : l'amitié ne rougit point de ces petits détails.

LETTRE de M. Boursier, du 16 août 1766.

Monsieur, nous avons bien reçu votre lettre du 9 août, avec le mémoire concernant le procès, et notre correspondant remerciera bientôt l'avocat auteur du mémoire qui nous paraît convaincant.

Nous sommes toujours fort étonnés que vous ne nous disiez pas un seul mot de M. Tonpla, ni de ses idées sur les choses qui se sont passées et dont nous espérions ample détail.

La manufacture réussirait certainement, si elle était bien conduite, si on ne voulait pas dans les commencemens aller plus loin que les forces ne le permettent; mais comptez que la plus grande difficulté est de trouver des ouvriers.

Il ne nous est parvenu aucune nouvelle de Paris concernant la Bretagne, que le petit mémoire assez mal imprimé de M. de la Chalotais. Nous ne savons pas encore quelle impression il aura faite sur les juges.

Toute notre famille souhaite d'autant plus de bien à ce magistrat, qu'il nous a traités fort bien dans une affaire que nous avons à Rennes il y a quatre ans.

M. de Voltaire, votre ami, est toujours aux eaux de Rolle en Suisse avec M. et madame Dupuits; mais je ne crois point du tout les eaux convenables à sa vieillesse et à l'espèce de maladie dont il est attaqué. Je ne sais pas s'il reviendra à Ferney, ou s'il ira chez l'électeur palatin.

Nous n'avons aucune nouvelle dans notre ville de Genève. Les médiateurs travaillent avec un zèle infatigable à réunir les esprits. S'il y a quelque chose de nouveau dans vos quartiers, vous nous ferez plaisir de nous en faire part.

Vous savez combien notre famille vous est attachée, et combien je suis en mon particulier, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BOURSIER.

ÉPÎTRE *du 23 août* 1766.

Mon cher frère , je ne sais rien ; tout est-il oublié ? que fait-on ? que dit-on ? Un petit paquet pour vous et pour M. de Beaumont ne partira pas sitôt , mais il partira. L'incluse , à laquelle je vous prie de donner cours , est pour un homme qui est honnête , malgré sa profession. Je ne peux pas être aujourd'hui fort au long , parce que je suis un peu malade. Je n'ai point changé de sentiment , ni ne changerai. C'est ainsi que mon amitié pour vous est faite.

ÉPÎTRE *du 29 août* 1766.

Je vous envoie donc , mon cher ami , les lettres très-ennuyeuses écrites il y a vingt-deux ans par un polisson. Ces lettres ne prouvent autre chose , sinon qu'il était alors un mauvais valet , et qu'il a toujours été ingrat et orgueilleux.

Je vous supplie de me renvoyer ces lettres le plus tôt que vous pourrez , non-seulement parce qu'elles me sont nécessaires , mais parce qu'on m'a fait promettre de ne m'en point dessaisir.

Il est triste qu'un pareil homme ait écrit cinquante bonnes pages. Cela fait souvenir d'un fripon qui , ayant ouvert un bon avis dans Athènes , fut déclaré indigne de bien penser ; et on fit proposer son avis par un homme de bien.

Mais vous savez que j'ai de plus grands sujets de chagrin que ceux qui peuvent venir de Jean-Jacques. Les sottises de cet animal ne sont que

ridicules ; mais je ne reviens point des choses affreuses. Ma tristesse augmente , et ma santé diminue tous les jours ; je mourrai avec la douleur de voir les hommes devenir tous les jours plus méchans. Votre amitié vertueuse fait ma consolation.

Vous croyez bien que j'attends vos deux Hollandais avec quelque impatience.

OCTOBRE 1766.

M. DE LA MICHAUDIÈRE, intendant de la généralité de Rouen, à laquelle il a passé après avoir exercé successivement l'intendance d'Auvergne et de Lyon, vient de faire publier par un M. Messange, receveur des tailles, des *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen et de quelques provinces et villes du Royaume*. Cet écrit, qui fait un volume in-4° de 530 pages, a pour objet de prouver que depuis environ 60 ou 80 ans la population du royaume est considérablement augmentée. Assertion contraire à toutes les remontrances que tous les parlemens ont faites au roi depuis une quinzaine d'années, à toutes les idées répandues dans tous les écrits politiques qui ont paru dans le même espace de temps, et à l'opinion généralement reçue et parmi les hommes éclairés et parmi le peuple.

Il sera cependant difficile d'affaiblir les preuves sur lesquelles M. de la Michaudière a fondé son assertion. Ce magistrat a fait prendre un relevé des baptêmes et des mariages dans les registres des différentes paroisses des trois généralités ci-dessus nommées, pendant les dix ou douze premières années de ce siècle, ou les dix ou douze années qui l'ont précédé; et puis il a comparé

ce relevé au relevé des baptêmes et mariages des dix ou douze dernières années de notre temps, des mêmes paroisses. Le résultat de la comparaison de ces deux relevés est que la population de la France dans la seconde époque est plus forte que dans la première de vingt-un mille trois cent cinquante naissances, c'est-à-dire que la population de la France, depuis environ quatre-vingts ans, a reçu un accroissement de plus du dixième.

Quoique dans ses calculs M. de la Michaudière ait donné la préférence aux moindres villes sur les villes les plus considérables, parce que ces dernières peuvent avoir des causes d'accroissement fortuit et passager qui ne prouvent rien, ou qui prouvent même la dépopulation de l'Etat, j'aurais voulu, pour le dire en passant, qu'il eût plutôt pris le relevé des naissances dans les villages de ces généralités, parce qu'en comparant les deux époques, on aurait pu juger s'il y a en effet quelque réalité à l'opinion généralement reçue que les campagnes se dépeuplent, tandis que les habitans augmentent dans les villes.

Dans le fait, je crois que la question de la population n'a pas encore été envisagée sous son véritable point de vue, et qu'il s'en faut bien qu'elle soit éclaircie. Les hommes n'ont dans aucune science aussi puissamment déraisonné que dans la science du gouvernement et de l'administration des Etats. Il est incontestable que la grande population est un signe de bonheur et

318 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

de prospérité, et de la bonté du gouvernement. Partout où les hommes se trouvent bien, il ne reste point de place vide. Jamais, sous la tyrannie de l'Espagne, les marais de Hollande ne se seraient couverts de villes riches et florissantes qui regorgent d'habitans. La liberté batave a produit ce miracle; et s'il n'avait pas fallu cent années d'industrie et d'efforts contre la monarchie la plus formidable de l'Europe, et contre la puissance encore plus formidable des élémens, jamais la puissance des Provinces-Unies n'aurait existé. Mais un mauvais gouvernement ne dépeuple pas ses États dans la même proportion qu'un gouvernement bon remplit les siens. Il faut tourmenter les hommes long-temps; il faut surtout les attaquer dans cette portion de liberté naturelle, qu'aucun homme, quand même il le voudrait, ne peut engager à son souverain, et que son souverain n'a nul véritable intérêt de lui enlever; il faut les vexer cent ans de suite pour des opinions indifférentes, pour des formules absurdes, pour des pratiques ridicules; il faut les livrer sans retour à l'exaction et à la rapine journalière du financier qui transige avec son prince de la sueur de ses sujets, avant de les déterminer à changer de sol, surtout si leur sol natal a les avantages d'un climat doux et favorable. L'acte de la propagation est d'ailleurs si conforme au vœu de la nature, elle y invite par un attrait si puissant, si répété, si constant, qu'il est impossible que le grand nombre lui échappe. Il ne faut qu'un instant pour former un homme;

et tous les instans, depuis le commencement de l'année jusqu'à sa fin, y étant également propres, si vous combinez ce retour perpétuel de l'occasion avec le penchant qui y entraîne, vous trouverez que, malgré toutes les résolutions et les systèmes contraires, il est impossible que les hommes trompent le vœu de la nature d'une manière capable d'influer sensiblement sur la population. S'il est donc vrai qu'un accroissement de population soit un effet certain d'un bon gouvernement, il ne paraît pas aussi constant qu'un mauvais gouvernement produise toujours la dépopulation.

Tous les écrivains politiques mettent le luxe à la tête des causes principales qui dépeuplent un État. Sans examiner ce que c'est que le luxe, et s'il est possible de l'empêcher, je conviens qu'il existe parmi les nations où il s'est glissé, une classe de citoyens qui, jouissant d'une fortune bornée, et n'ayant pas l'espérance de l'augmenter, craignent effectivement de faire des enfans et d'être chargés des soins d'une famille; mais il faut considérer que cette classe se réduit à un très-petit nombre, qui n'est rien relativement à la totalité de la nation. Il faut considérer encore que le luxe entraîne surtout l'inégalité des fortunes, qu'il partage une nation en trois classes. La première, et la plus petite, jouit d'une richesse immense; la seconde, peu considérable aussi, jouit d'une fortune médiocre et bornée; la troisième, infiniment supérieure aux deux autres, et la plus nombreuse, est dans la mi-

sère, et n'a pour s'en tirer que son travail et son industrie. Or, si cette misère devient extrême, s'il est impossible au plus grand nombre de s'en affranchir, la population, bien loin d'en souffrir, y gagnera. Il est d'expérience que ce ne sont pas les gueux ni les esclaves qui redoutent d'avoir des enfans; au contraire, rien ne peuple comme eux : ils n'ont rien à perdre, ils ne sauraient rendre leur condition pire qu'elle n'est. Pourquoi se refuseraient-ils au seul plaisir qu'il leur est permis de goûter? Il ne faut pas non plus croire qu'il périt un plus grand nombre d'enfans élevés dans la misère, que de ceux qui sont élevés avec des soins et de la recherche; l'expérience de ceux qui sont à portée d'examiner ces phénomènes, est contraire à cette opinion. Ainsi, non-seulement le luxe ne dépeuple pas, mais, lorsqu'il est extrême, c'est-à-dire lorsque l'inégalité des fortunes est sans bornes et sans proportion, il peut devenir une cause de population; et l'on peut dire, avec la même vérité, qu'un gouvernement mauvais à un certain point, et d'une certaine manière, non-seulement ne dépeuple pas ses Etats, mais que ses vices même les plus funestes peuvent occasioner un accroissement de population.

Si un pays peut manquer d'hommes, il est évident que tel autre en peut avoir trop, parce qu'enfin les moyens de subsister, dans un certain espace limité, ne sont pas sans bornes. Il est donc désirable, pour un tel pays, d'être débarrassé

du trop grand nombre d'hommes dont il est surchargé, et il s'établit nécessairement, et sans qu'aucune puissance humaine puisse l'empêcher, une émigration avantageuse même au pays dont on sort. Pourquoi donc ces lois pénales qu'on publie depuis quelque temps de toutes parts contre les émigrations? Ces lois ne prouvent autre chose, sinon qu'il existe dans les États où elles sont promulguées, quelque vice, quelque absurdité, quelque ineptie ou religieuse ou politique, qui en chasse les hommes malgré qu'ils en aient : sans cela, l'émigration qui se ferait d'un pays n'y causerait jamais de vide, ou ce vide y serait incessamment rempli de nouveau. Ainsi, dans un pays bien gouverné, il n'existera à coup sûr aucune loi contre l'émigration.

Qu'importe à un gouvernement que le pays de sa domination regorge d'habitans, pourvu que ceux qui l'occupent soient heureux, et soient assez pour pouvoir se défendre contre l'ennemi? Ne vaut-il pas même mieux qu'il n'y ait en France que seize millions d'hommes, mais bien vêtus, bien logés, bien nourris, bien à leur aise, que vingt millions qui ne seront certainement pas si heureux, puisqu'enfin il faudra retrouver la subsistance des quatre millions d'hommes en sus aux dépens des seize millions, et en diminuer d'autant leur aisance? Voilà un des plus insignés sophismes politiques qu'on verra cependant bientôt dans un ouvrage d'une grande étendue, avec tout le cortège de sophismes subalternes qui doivent le

322 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

fortifier. Il n'est pas vrai qu'un moindre nombre d'hommes, dans un espace limité, soit plus à son aise qu'un plus grand nombre. Le bonheur politique des nations consiste dans l'activité qui multiplie leurs moyens et leurs ressources à l'infini. Il n'est pas rare de voir, dans une même étendue de terrain, où quelques familles éparses trouvaient à peine l'étroit nécessaire, régner l'abondance avec toutes les commodités de la vie, précisément parce que le nombre d'habitans a triplé et quadruplé. Tout souverain doit donc désirer de porter la population de ses États au plus haut degré possible, parce que c'est donner à ses sujets la plus grande activité possible, et que c'est cette activité, et non le nombre d'hommes plus ou moins à leur aise, qui fait non-seulement le nerf de l'État, mais aussi la source du bonheur public, d'autant plus sûrement que si la population devenait réellement trop abondante, la proportion entre le nombre d'hommes et les moyens de subsister se maintiendrait d'elle-même par une émigration insensible. Cette émigration nécessaire aurait encore l'avantage de ne faire perdre à un État que la partie la moins précieuse de ses sujets, c'est-à-dire les moins actifs, les moins industriels, les moins intelligens, les moins courageux; au lieu que l'émigration occasionée par quelque vue injuste ou absurde du gouvernement, prive ordinairement l'État d'une portion de citoyens infiniment utile et précieuse, comme la France a jugé à

propos de s'en jouer le tour par la révocation de *l'Édit de Nantes*.

De tout ceci, il résulte que les rédacteurs des *Remontrances*, et les autres faiseurs d'écrits politiques, pourraient bien avoir avancé à tort que le royaume se dépeuple; mais en admettant l'exactitude des recherches de M. de la Michaudière, je pense qu'on n'en peut ni n'en doit inférer ni pour ni contre la bonté du gouvernement et l'amélioration de son administration.

M. Messange a ajouté à ses recherches sur la population, d'autres recherches sur la valeur du blé en France et en Angleterre. Il prouve, toujours par les faits, que la valeur du blé a diminué dans ce dernier royaume depuis que l'exportation a été encouragée par une récompense, et que dans le même espace de temps la valeur du blé a aussi diminué en même proportion en France, où non-seulement toute exportation, mais même le commerce intérieur de province en province, était absolument prohibé. Voilà le même effet produit dans le même espace de temps par deux polices diamétralement opposées : et puis fiez-vous aux résultats des raisonneurs politiques ! M. Messange examine aussi s'il est réellement avantageux que le blé soit, comme on dit, à un bon prix, c'est-à-dire au-dessus de ce vil et bas prix auquel on l'achète dans les années abondantes. M. Messange est persuadé que ce bon prix est un cruel impôt sur le menu peuple, c'est-à-dire, sur le plus grand nombre.

324 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE ;

Tout ce qu'il y a de plus certain, c'est que la science du gouvernement est, de toutes les sciences, la moins avancée, que les problèmes politiques sont si compliqués, les élémens qui les composent si variés et ordinairement si peu connus, les résultats ainsi que la science des faits, la plus nécessaire de toutes, si hasardés et si arbitraires, qu'un bon esprit ne se permettra jamais de rien prononcer sur ces matières. Et quand vous aurez lu les *Principes de tout gouvernement*, ou *Examen des causes de la splendeur ou de la faiblesse de tout État considéré en lui-même, et indépendamment des mœurs*, qu'un auteur anonyme vient de publier en deux volumes in-12, vous verrez que cette science difficile n'a pas fait un pas sous sa plume.

Quelle est donc la lumière qui guidera un grand prince au milieu de ces ténèbres, s'il est vrai qu'il nous faut peut-être encore mille ans d'observations rigoureuses sur les faits, pour connaître seulement tous les élémens et leurs différens degrés d'action qui entrent essentiellement dans la combinaison d'un effet politique ? Outre un esprit éclairé et juste, c'est l'énergie et l'élévation de l'âme. Cette grande âme du prince se répandra bientôt sur tous les ordres de l'État ; elle pénétrera dans toutes les parties de l'administration, et imprimera son caractère à tous les actes de son règne, de même qu'un prince d'une trempe commune plongera par sa pusillanimité, ses incertitudes et son inapplication, ses États et

ses peuples bientôt dans l'engourdissement, c'est-à-dire dans la plus triste des situations où une nation puisse tomber.

Je ne puis quitter le livre de M. de la Michaudière sans me rappeler l'aventure du chevalier de Lorenzi avec ce magistrat. Le chevalier de Lorenzi, frère de ce comte de Lorenzi qui a été si long-temps ministre de France à Florence, et qui est mort depuis peu; ce chevalier, dis-je, est Florentin, et a servi en France. C'est un des plus singuliers originaux qu'on puisse rencontrer. Il est d'abord plein d'honneur, d'une douceur et d'une candeur rares. Il a beaucoup de science, mais tout est si bien embrouillé dans sa tête, que, lorsqu'il se mêle d'expliquer quelque chose, il dit des galimatias à mourir de rire, et qu'il n'y a que lui qui puisse entendre. Il est d'ailleurs, en fait de distractions, au moins égal à ce M. de Brancas du dernier siècle, dont madame de Sévigné raconte des mots si plaisans. Madame Geoffrin, en nous faisant un jour un sermon sur la gaucherie, cita pour exemple le chevalier de Lorenzi et M. de Burigny, tous deux présens, observant seulement que celui-ci était plus gauche de corps, et l'autre plus gauche d'esprit; ce qui fournit les deux points du sermon. Ajoutez à cela que le chevalier parle avec beaucoup de réflexion, et que son accent italien rend tout ce qu'il dit plus plaisant; et puis écoutez. Il y a quelques années que le chevalier de Lorenzi se trouve obligé

326 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

d'aller à Lyon pour affaires. M. de la Michaudière y était alors intendant. Le chevalier soupa avec lui tout en arrivant chez le commandant de la ville, qui le présente à M. l'intendant. Il y avait à ce souper un ami intime de M. de la Michaudière qui, le traitant familièrement, l'appelait souvent la Michaudière tout court. Le chevalier imagine que cet homme dit à l'intendant l'ami Chaudière, et en conséquence il l'appelle pendant tout le souper M. Chaudière, et malgré tout ce qu'on peut faire et dire, il ne comprend pas de toute la soirée qu'il estropie le nom de l'intendant d'une manière ridicule. Le lendemain, il est prié à souper chez M. de la Michaudière. Il y avait beaucoup de monde ; et entre autres M. le Normant, fermier général, mari de madame de Pompadour, qui se trouvait à Lyon de passage. Comme le chevalier de Lorenzi ne le connaissait point, il demande à son voisin quel est cet homme qui se trouvait à table vis-à-vis d'eux. Son voisin lui dit à l'oreille que c'est le mari de madame de Pompadour. Voilà mon chevalier qui appelle M. le Normant M. de Pompadour pendant tout le souper. L'embarras de tout le monde fut extrême ; mais il n'y eut jamais moyen d'expliquer au chevalier de quoi il était question. Voilà son début à Lyon. On ferait un Lorenziana très-précieux ; car tout ce que cet honnête chevalier a dit et fait dans sa vie est marqué au même coin d'originalité. Je lui dois

en mon particulier beaucoup, car c'est un des hommes qui m'a le plus fait rire depuis que j'existe.

Dans la disette qui règne cette année sur nos deux théâtres, les comédiens italiens se sont adressés à M. Favart, comme à un autre Joseph, pour avoir du pain. M. Favart leur a donné une espèce de pièce qui a été faite, il y a six mois, pour célébrer la convalescence de mademoiselle de Monconseil, après son inoculation. On vient de donner cette pièce sous le titre de la *Fête du Château, divertissement mêlé de vaudevilles et de petits airs*, et, grâce aux danses dont on l'a orné, ce divertissement a réussi. Il ne faut pas être bien difficile sur une bagatelle de cette espèce; ainsi je n'ai garde de la juger à la rigueur; mais ce que je lui reproche, c'est de n'être pas gaie. M. Favart use ici du secret du grand Poinciset; il croit que pour rendre une pièce gaie, on n'a qu'à faire dire aux acteurs qu'ils sont joyeux, qu'ils sont gaillards. Ces gaillards sont ordinairement d'une tristesse à vous faire pleurer d'ennui. C'est l'effet que m'a fait la *Fête du Château* en général. Il est vrai que ce détestable genre de l'ancien opéra comique, qui consiste en vaudevilles et en petits airs, ne manque jamais son effet avec moi; j'en sors moulu, harassé, comme d'un accès de fièvre, et il serait au-dessus de mes forces de voir une pièce de cette espèce deux fois. Il y a pourtant un joli mot dans cette *Fête du Château*.

Colette, qui a tout lieu de craindre que son père ne la marie contre son inclination, veut employer le docteur Gentil, médecin, pour médiateur. Du moins, je vous demande une grâce, lui dit-elle... Quoi?... C'est de dire à mon père que je suis sa fille. Ce mot est à la fois vrai, naïf et plaisant. Au reste, vous croyez bien qu'il est question d'inoculation dans cette pièce, et que M. le docteur Gentil est un médecin des plus agréables et des plus à la mode; ce qui ne l'empêche pas d'épouser à la fin la concierge du château. Mademoiselle de Monconseil, premier objet de cette fête, et dont la beauté mérite d'être célébrée par tous nos poètes, va épouser M. le prince d'Henin, de la maison le Bossu d'Alsace; et cet événement donnera sans doute occasion à M. Favart de faire une nouvelle *Fête du Château*, qui nous reviendra si la disette sur nos théâtres subsiste.

On a imprimé un *Essai théorique et pratique sur les maladies des nerfs*, écrit de 70 pages in-12. Je crois, d'après de grandes autorités, les vomitifs et les purgatifs très-nuisibles dans les affections nerveuses; ainsi un malade ferait assez mal de se fier à l'auteur de cet *Essai*. Au reste, nous avons ici depuis peu M. Pomme, soi-disant médecin d'Arles, et qui prétend guérir toutes les femmes de Paris de leurs vapeurs; il en a déjà des plus qualifiées sous sa direction, et il ne tardera sûrement pas à avoir de la vogue. Ce métier est excellent: on n'y risque rien, et l'on ne peut man-

quer de s'y enrichir; il ne s'agit que du plus ou du moins de fortune, suivant qu'on est bon ou méchant menteur. Le célèbre Printemps, soldat aux Gardes-Françaises, eut la plus grande vogue il y a quelques années : il donnait à tous ses malades une tisane qui n'était autre chose qu'une décoction de foin dans de l'eau; il prenait ses malades pour des bêtes, et il n'avait pas tort. Bientôt cette décoction de foin le mit en état de donner de bon fourrage sec à deux chevaux, qu'il mit devant un bon carrosse dans lequel il allait voir ses malades, tandis que maint docteur régent de la Faculté faisait sa tournée à pied et dans la boue. Aussi la Faculté présenta-t-elle requête à M. le maréchal de Biron, pour obliger Printemps de mettre équipage bas et de réserver tout le foin à ses malades.

Nous devons à la plume intarissable de l'illustre patriarche de Ferney un *Commentaire sur le livre des Délits et des Peines*, par un avocat de province. C'est le titre d'une brochure in-8° de 120 pages, qu'on ne trouve pas à Paris. On voit que la tragédie d'Abbeville et le procès qui pend en Bretagne, ont particulièrement donné lieu à cette brochure, quoique M. l'avocat de province n'ait eu garde de se livrer à tout ce que le patriarche aurait pu lui suggérer sur ces deux objets. En général, ce commentaire est très-superficiel; il n'est pas permis de traiter avec cette légèreté les plaies les plus funestes du genre humain. Il n'en est pas

de la barbarie des lois comme de quelque mauvaise règle de poétique qui peut pervertir le goût public. La première attaque les droits les plus sacrés de l'humanité, et lorsqu'on se permet de parler de ses déplorables effets, si ce n'est pas l'indignation la plus juste qui entraîne, il faut que le sujet soit traité avec l'éloquence la plus touchante. Il faut arracher au fanatisme son glaive, et à la calomnie la livrée et la sauve-garde des lois. Un autre tort de M. l'avocat de province, c'est de suivre mal à propos le projet favori du patriarche, de démolir la religion chrétienne. Chaque chose a son temps, et il ne faut pas confondre les matières quand on a à cœur l'amendement du genre humain. Au reste, je me flatte qu'il n'y a pas un mot de vrai à l'aventure que l'auteur raconte d'une fille de famille mise à mort pour avoir accouché clandestinement, et exposé son enfant dans la rue, où ensuite il a été trouvé mort. Il serait trop déplorable que de semblables scènes d'horreur se renouvelassent en France à tout moment, et la postérité serait à la fin en droit de nous prendre pour des Hottentots, avec notre beau siècle philosophique. Il faut chercher cette brochure en Suisse, où elle a été imprimée. Paris jouit du privilège de ne plus rien recevoir de tous ces poisons. Cette prérogative commence à devenir fort ennuyeuse.

M. Théophile de Bordeu, qui est un autre homme que M. Acéthophile le clairvoyant, vient

de publier un ouvrage intitulé , *Recherches sur le Tissu muqueux ou l'Organe cellulaire*, et sur quelques Maladies de la poitrine, avec une *Dissertation sur l'usage des Eaux de Barège dans les écrouelles*, volume in-12. M. de Bordeu est un homme de beaucoup d'esprit et un savant médecin. Je ne dis pas un grand médecin, car c'est tout autre chose. Un grand médecin est un homme de génie à qui il faut un talent et un coup d'œil que la nature donne, et qu'on n'acquiert pas à force de science. On trouvera peut-être, dans les écrits de ce médecin, un peu de propension et de goût pour le paradoxe. Le désir de dire des choses singulières est un écueil bien dangereux pour la vérité. Ce M. de Bordeu est le même qui a eu ce procès calomnieux à soutenir contre la Faculté de Paris, dont il est membre, et contre l'honnête docteur Bouvart son confrère, par qui il était accusé d'avoir volé à un homme mort entre ses mains, une montre et des manchettes de dentelle. Le parlement le déchargea de l'accusation, et obligea la Faculté de le rétablir dans tous ses droits, mais ne punit point les calomnieux; ce qui, comme beaucoup d'autres choses, prouve que la justice est une fort belle chose.

Il y a environ trois mois qu'on reçut à Paris les premières nouvelles de la brouillerie de Jean-Jacques Rousseau avec M. Hume. Excellente pâture pour les oisifs! Aussi une déclaration de guerre entre deux grandes puissances de l'Eu-

rope n'aurait pu faire plus de bruit que cette querelle. Je dis à Paris; car à Londres, où il y a des acteurs plus importans à siffler, on sut à peine la rupture survenue entre l'ex-citoyen de Genève et le philosophe d'Ecosse; et les Anglais furent assez sots pour s'occuper moins de cette grande affaire que de la formation du nouveau ministère et du changement du grand nom de Pitt en celui de comte de Chatham. A Paris, toute autre nouvelle fut rayée de la liste des sujets d'entretien pendant plus de huit jours, et la célébrité des deux combattans qu'on se flattait de voir incessamment aux prises, absorba toute l'attention du public.

Les partisans de M. Rousseau furent d'abord un peu étourdis de ce coup imprévu, et il survint à ses dévotes des migraines effroyables. Jusqu'à ce moment toutes les personnes avec lesquelles M. Rousseau s'était brouillé, après en avoir reçu des bienfaits, et il n'y en a pas mal, avaient toujours été condamnées dans son parti, sans autre forme de procès. Plus ces personnes mettaient de réserve dans leurs procédés envers l'illustre Jean-Jacques, moins elles daignaient s'en plaindre, plus elles étaient soupçonnées, et souvent accusées assez hautement par ses dévots d'avoir eu des torts essentiels envers lui. On ne pouvait prendre la même tournure à l'égard de David Hume. La joie qu'on avait ressentie de sa liaison avec Jean-Jacques était trop récente. On s'était tant applaudi des éloges réciproques dont ils s'accu-

blaient l'un l'autre ! On s'était tant promis de tirer de la durée de leur amitié un argument terrible contre les anciens amis de M. Rousseau ! D'ailleurs, la droiture et la bonhomie de M. Hume étaient trop bien établies en France ; les partisans de M. Rousseau avaient eux-mêmes tant vanté la chaleur avec laquelle son nouveau bienfaiteur avait travaillé pour lui procurer un sort heureux et tranquille en Angleterre ! et tout à coup le bon David se plaint d'être outragé par son ami Jean-Jacques de la manière la plus singulière et la plus indigne ! Cette aventure jeta le parti dans une étrange perplexité.

On sut bientôt confusément les détails de ce procès, un des plus bizarres et des plus extravagans, mais aussi des moins intéressans dont la mémoire se soit conservée parmi les hommes. On en parlait diversement et au hasard. M. Hume en avait adressé les principales pièces à M. D'Alembert, qui s'y trouvait impliqué contre toute attente ; M. Rousseau avait écrit de son côté à un libraire de Paris une lettre que je n'ai point vue, mais que ce libraire avait rendue publique, et dans laquelle M. Hume était défié de produire les lettres que M. Rousseau lui avait écrites. On assure que ce défi a été répété dans les papiers publics de Londres. En conséquence, M. Hume s'est déterminé à rendre publique toute sa correspondance avec M. Rousseau. Elle vient de paraître sous le titre d'*Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec*

334 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
les pièces justificatives, brochure in-12 d'environ
130 pages.

C'est M. Suard qui a été le traducteur et l'éditeur de M. Hume. Je ne sais pourquoi il dit dans son Avertissement que M. Hume, en rendant ce procès public, n'a cédé qu'avec beaucoup de répugnance aux instances de ses amis. Sans doute qu'il parle des amis de M. Hume en Angleterre; car pour ses amis en France, j'en connais plusieurs qui lui ont écrit exprès pour le dissuader de rendre cette querelle publique. En effet, si vous êtes forcé de plaider votre cause devant le public, je vous plaindrai de tout mon cœur; si vous vous avisez de vous soumettre sans nécessité à sa décision, je vous trouverai bien sot. Comptez que sa malignité ne cherche qu'à rire à vos dépens, et qu'il lui est fort indifférent de rendre justice à qui il appartient. Cette indifférence n'est pas même si opposée à l'équité naturelle, qu'on ne puisse la justifier; car de quel droit vous croyez-vous un personnage assez important pour me faire perdre mon temps avec vos tracasseries? Si vous avez des procès du ressort des lois, faites-les décider au Châtelet; si des procédés nobles et généreux vous ont attiré une méchante querelle que les lois ne peuvent ni ne doivent punir, ne dirait-on pas que vous êtes bien à plaindre? Sachez vous contenter d'avoir joué le beau rôle, et apprenez à mépriser la vaine opinion des autres. Mais il est écrit que chacun se battra avec les armes de son métier, et que les auteurs videront leurs querelles

à coups de plume, comme les militaires à coups d'épée. Les premiers en sont plus ridicules, et M. Hume, qui jusqu'à ce moment avait toujours résisté à la manie de ferrailler, s'est enfin enrôlé dans la confrérie, de peur d'attraper un legs dans le testament de mort de Jean-Jacques. Il y a apparence que tant d'honnêtes gens seront calomniés dans ce testament, que le philosophe d'Ecosse aurait très-bien pu se résoudre à en courir les risques avec eux. Quoi qu'il en arrive, son *Exposé* sera à coup sûr bien vendu. M. Suard, seul éditeur de cet *Exposé*, a mis à la tête un avis des éditeurs, qu'il aurait tout aussi bien fait de supprimer.

Je ne me permettrai point de juger le fond de cet étrange procès. Quant à M. Hume, quoique je l'aie assez vu pour savoir ce qu'il en faut penser, je n'ai point l'honneur d'être lié avec lui d'amitié, et je pourrais me permettre d'être son juge. Quant à M. Rousseau, c'est autre chose. J'ai été intimement lié avec lui pendant plus de huit ans, et je le connais peut-être trop bien, pour ne me point récuser quand il s'agit d'un jugement de rigueur sur ses faits et gestes. Il y a tout juste neuf ans que je me crus obligé de rompre avec lui tout commerce, quoique je n'eusse aucun reproche à lui faire qui fût relatif à moi, et qu'à son tour il ne m'eût jamais fait aucun reproche durant tout le temps de notre liaison. Vraisemblablement la probité et la justice ne me laissaient pas le choix entre une rupture ou le parti vil de trahir la vérité, et de déguiser mes sentimens

d'une manière déshonnête dans une occasion décisive dont M. Rousseau m'avait constitué le juge fort mal à propos, mais dont je pouvais juger avec d'autant plus de sécurité, que le procès m'était absolument étranger, et que le fond en était bien plus ridicule que celui qu'il vient d'intenter à M. Hume. J'ai toujours pensé que c'est manquer essentiellement et impardonnablement à un homme, que d'oser lui confier des sentimens révoltans, dans l'espérance qu'il pourra les approuver, les écouter du moins, et les passer sous silence. C'est dire à son ami : Je me flatte que vous n'avez au fond ni honneur, ni délicatesse; et je ne connais point d'offense plus grave. Je veux bien d'ailleurs qu'on soit fou, mais j'exige que l'on soit toujours honnête homme, même dans ses accès de folie. Au reste, M. Rousseau est le seul ami que j'aie perdu dans ma vie, sans avoir eu à regretter sa mort. Il se brouilla successivement avec tous ses anciens amis, qui nous étaients presque tous communs, et les réforma l'un après l'autre. Il convient dans une de ses lettres qu'il a souvent changé d'amis; mais il prétend cependant en avoir, et de très-solides, depuis vingt-cinq et trente ans. Je crois qu'il serait embarrassé d'en nommer un seul avec qui il ait conservé une liaison seulement de dix ans; car on ne peut appeler ami un homme qu'on a connu anciennement, sans avoir eu avec lui, dans l'intervalle, aucun commerce suivi d'affaires ou d'amitié. Je crois aussi qu'il a des reproches bien sérieux à se faire à l'égard de

plusieurs de ses anciens amis; mais je ne me compte point dans ce nombre. Je n'ai pas eu, comme plusieurs d'entre eux, le bonheur de lui rendre des services essentiels; ainsi il peut tout au plus être injuste avec moi; mais il ne peut être taxé d'ingratitude à mon égard, et je lui pardonne volontiers un peu de fiel contre un homme qu'il a malheureusement exposé à lui montrer la vérité sans aucun ménagement. Il n'en est pas moins certain que depuis l'instant de ma rupture, je ne me suis jamais permis de parler mal de sa personne; j'ai cru qu'on devait ce respect et cette pudeur à toute liaison rompue. J'ai vécu avec des gens qui ne l'aimaient pas, avec ses enthousiastes, avec les personnes neutres, et ne me suis jamais écarté de mon principe. On m'a souvent assuré que M. Rousseau n'en usait pas ainsi à mon égard, qu'il me nuisait dans l'esprit de tous ceux qui voulaient bien l'écouter, et l'on écoute volontiers le mal; que ses accusations pouvaient me faire d'autant plus de tort, que n'articulant jamais aucun fait contre moi, il donnait à entendre tout ce qu'il y avait de plus grave; qu'aussi j'étais parfaitement détruit dans l'esprit de toutes ses dévotes; et parmi ses dévotes il y avait des personnes du premier rang. J'ose me vanter qu'aucune de ces considérations ne m'a jamais fait changer de principe, et j'ai même eu l'esprit assez bien fait pour regarder la conduite de M. Rousseau à mon égard comme une marque d'estime qu'il me donnait. En effet, il n'ignorait pas avec quel avantage je

plaiderais ma cause contre lui, en la rendant publique, et en produisant des pièces bien plus singulières que celles que M. Hume vient de publier ; mais il a jugé que je ne me donnerais pas en spectacle au public, malgré l'honneur immortel de jouer la farce à côté de Jean-Jacques, et il a bien jugé ; et, s'il s'est douté que je me moquerais de l'opinion de ses dévotes, à qui je n'avais donné aucun droit de penser mal de moi, il a encore rencontré tout juste.

En conséquence de mon plan de conduite que je suis obligé de regarder comme excellent, sous peine de cesser d'être moi, voici comment j'aurais fait à la place de M. Hume, qui était de tout point bien autrement avantageuse que la mienne. En recevant la lettre douce et honnête du 25 juin, à laquelle je pouvais et devais si peu m'attendre, moi, gros David Hume, je me serais d'abord frotté les yeux ; ensuite, restant un peu étourdi, mon regard serait devenu aussi fixe et aussi prolongé que ce jour à jamais terrible et mémorable où David regarda Jean-Jacques ; mais, ce mouvement de surprise passé, j'aurais mis cette lettre dans ma poche. Le lendemain, j'aurais écrit à mon ami Jean-Jacques, pour le remercier de la bonne opinion dont il m'honorait, et de la couleur qu'il savait donner à mes services et à mes plus tendres soins, et puis je lui aurais souhaité le bonsoir pour toute sa glorieuse vie. Le surlendemain, je n'y aurais plus pensé, ou si j'en avais ressenti quelque peine malgré moi,

J'en aurais écrit à madame la comtesse de Boufflers à Paris, pour la remercier de m'avoir empâté d'un aussi joli sujet. Mais ni le surlendemain, ni aucun lendemain de l'année, je n'aurais consenti de mettre le public dans la confiance d'un procès qui ne lui importe en aucune manière.

Les personnes dont les noms sont supprimés dans ce procès, sont madame la comtesse de Boufflers et madame la marquise de Verdelin. Cette dernière est celle qui alla voir M. Rousseau l'année passée à Motier-Travers. Le grand prince est M. le prince de Conti. La personne distinguée qui fit visite à M. Rousseau à Londres, sans être connue, c'est le prince héréditaire de Brunswick. M. Tronchin a été autrefois, au dire de M. Rousseau, le plus grand médecin de l'Europe; j'en ai vu plus d'une fois la patente, écrite de la main propre de Jean-Jacques, et je ne sais si elle n'est pas consignée dans ses écrits; mais depuis que M. Tronchin a osé être fâché de voir la paix de sa patrie troublée par les *Lettres de la Montagne*, sentiment qu'on ne peut éprouver sans être l'ennemi le plus mortel de M. Rousseau, il a été justement dépouillé de sa qualité du plus grand médecin de l'Europe, et il est devenu jongleur, comme tout le monde sait: car tout talent, toute vertu, toute qualité dépend de la manière dont on est avec J.-J. Rousseau.

A ne considérer sa grande lettre que du côté littéraire, ses amis ont prétendu qu'elle était du moins un chef-d'œuvre d'éloquence, et que la

340 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
péroraison surtout en était d'un grand pathétique; mais ils oublient que la véritable éloquence consiste principalement à savoir donner à chaque sujet le ton qui lui convient. Si vous traitez des pauvretés et des balivernes avec une emphase que les événemens les plus tragiques comporteraient à peine, vous pouvez paraître éloquent si l'on veut, mais vous passerez pour fou bien plus sûrement encore. Don Quichotte, qui prend des moulins à vent pour des géans, et qui se bat contre eux à toute outrance, est certainement plein de courage, d'héroïsme et de la plus noble valeur; mais aussi il est bien plus ridicule encore qu'il n'est vaillant. Pour moi, les beaux coups d'épée qu'on porte aux moulins à vent m'affectent si peu, que je préfère la lettre de M. Horace Walpole à M. Hume, qu'on lit dans ce recueil, à toutes les autres pièces du procès, parce que cette lettre a du caractère, et que je fais grand cas du caractère.

Au reste, je pense que personne ne peut lire cet étrange procès sans se sentir une pitié profonde pour ce malheureux Jean-Jacques; car s'il lui arrive d'offenser ses amis, il faut convenir qu'il s'en punit bien cruellement: et quelle déplorable vie que celle qui se consume dans d'aussi folles et d'aussi pénibles agitations! Je défierais son ennemi le plus acharné de lui suggérer, dans la position où il est, un plus mauvais conseil que celui qu'il a pris de lui-même, de se brouiller avec M. Hume sans l'ombre de sujet. J'avais toujours

été persuadé qu'il prenait un fort mauvais parti en préférant l'Angleterre à d'autres asiles; mais je ne m'attendais pas à une révolution aussi bizarre et aussi prompte. Il est aisé de prévoir qu'il ne pourra pas long-temps résider dans ce délicieux séjour de Wootton, et que la première réforme tombera sur l'ami Davenport, la seconde sur la nation anglaise; mais il n'est pas aussi aisé de prédire en quel coin de la terre l'ami Jean-Jacques pourra finir ses jours tranquillement. Il paraît démontré qu'il mène avec lui un compagnon qui ne le peut souffrir en repos nulle part. Il aura du moins pendant quelques mois la douce satisfaction de préparer une réponse non succincte à l'*Exposé succinct* de M. Hume. Cela soutient d'autant. Si mes conjectures se vérifient, celui de tous ses amis et ennemis qui n'attrape pas une bonne taloche dans cette réponse, pourra se vanter de l'avoir échappé belle.

Jean-Jacques est venu deux cents ans trop tard; son vrai lot était celui de réformateur, et il aurait eu l'âme aussi douce que Jehan Chauvin Picard. Au seizième siècle, il aurait fondé les frères Rousses ou Roussaviens, ou Jean-Jacquistes; mais, dans le nôtre, on ne fait point de prosélytes, et toute la prose brûlante n'engage pas l'oisif qui lit, à quitter le livre pour se mettre à la suite du prosateur,

On vient de nous envoyer de Suisse les *Prin-*

cipes du Droit de la Nature et des Gens, par feu M. Burlamaqui, avec la suite du *Droit de la Nature*, qui n'avait point encore paru, le tout considérablement augmenté par M. le professeur de Felice ; deux volumes grand in-8°, faisant ensemble près de mille pages. M. le professeur Fortunato Felice est un récollet italien qui a quitté son froc et l'Eglise romaine, et s'est établi dans le canton de Berne, où je vois qu'on l'a fait professeur. Vous connaissez l'ouvrage de M. Burlamaqui, qui est estimé. C'est l'ouvrage d'un bon raisonneur ; mais il manque de philosophie, comme ceux du savant Grotius et du célèbre Puffendorf. Si jamais les hommes s'avisent de mettre les choses à la place des mots, tous ces livres, et bien d'autres plus illustres ou plus en vogue dans ce siècle philosophique, tomberont en discrédit, et seront oubliés. Je crois que, malgré toute la science de nos docteurs, et tout le fatras de nos écoles, on est bien éloigné d'avoir débrouillé les premiers élémens du droit de la nature et des gens, et que nous ne sommes pas seulement encore sur la voie pour y parvenir. Quand je verrai un docteur en droit naturel et en droit public étudier la géographie avec une profonde application, je me persuaderai qu'il commence à entendre quelque chose à son affaire. On peut dire d'un bon philosophe ce qu'on dit communément d'un homme prudent ; c'est qu'avant tout il voit d'où vient le vent, et qu'en dé-

mêlant les véritables ressorts de la nature humaine, il aura souvent occasion de s'écrier : Affaire de géographie !

Sous ce point de vue, des institutions géographiques pourraient être un des plus grands livres et des plus intéressans dont un homme de génie pût enrichir notre siècle. Mais l'homme que je demande n'est certainement pas M. Robert de Vaugondy, quoiqu'il vienne de publier des Institutions géographiques en un gros volume grand in-8°. de près de quatre cents pages, et qu'il soit d'ailleurs qualifié géographe ordinaire du roi et du feu roi Stanislas de Pologne. Il a beau expliquer la sphère, traiter des pôles et des zones, je vous jure qu'il ne se doute pas de l'influence de tel vent, de telle montagne, de telle forêt, de tel fleuve, sur les mœurs, le génie, la morale, les préjugés, le gouvernement d'un peuple ; et lui, M. Robert de Vaugondy, et le récollet Fortunato Felice, et bien d'autres plus merveilleux qu'eux, seraient fort ébahis de voir des institutions géographiques devenir un cours de morale et de politique.

NOVEMBRE 1766.

LA question de la légitimité des naissances tardives est devenue, depuis quelque temps, le sujet d'une querelle assez vive. J'ai vu naître cette dispute. Il y avait, dans la maison que j'habite, un conseiller au parlement de Bretagne, appelé *M. de Villeblanche*; c'est le même qui a pu prendre sur lui de faire cet été l'office de procureur général dans le fameux procès de M. de la Chalotais. M. de Villeblanche avait intérêt de faire déclarer bâtard un enfant né dix mois et vingt jours après la mort de son père. Cet enfant, reconnu pour légitime, enlevait une succession assez considérable à des collatéraux. En conséquence, M. de Villeblanche s'adressa d'abord à des médecins et des chirurgiens, pour avoir des consultations conformes à ses intérêts. M. Louis, aujourd'hui secrétaire perpétuel de l'Académie royale de chirurgie, fut le premier qui prit la plume contre la légitimité des naissances tardives. Il condamna toutes les femmes du monde à accoucher au bout de neuf mois révolus, sous peine de voir leurs enfans déclarés bâtards, sans miséricorde, par lui, un des plus illustres membres de l'Académie de chirurgie. Je ne veux pas

juger à mort M. Louis, ni imiter à son égard la rigueur dont il use envers le beau sexe. Les femmes paresseuses n'ont pas beau jeu avec lui, comme vous voyez; mais il aura beau jeu avec moi, parce que j'ai depuis long-temps une dent contre lui dont je dois me méfier. Il avait opiné, dans la blessure du marquis de Castries, pour l'amputation du bras cassé par un coup de feu, et il avait condamné le malade à la mort sous vingt-quatre heures, supposé que l'opération ne se fît pas sur-le-champ. M. Dufouart, chirurgien très-habile, qui n'écrit pas autant de mémoires que M. Louis, mais qui opère et conduit une blessure avec une habileté peu commune, ne coupa pas le bras au marquis de Castries, le guérit de sa blessure, et mit son confrère au désespoir de s'être trompé dans ses pronostics. C'est déjà assez mal de préférer l'honneur de son raisonnement, vrai ou faux, aux bras et aux jambes de son prochain; mais ce qui m'a surtout brouillé avec M. Louis, c'est de le voir, durant toute la maladie de cet illustre blessé, occupé à lui jeter des inquiétudes sur son état, et à lui faire entendre qu'il pourrait avoir les suites les plus sinistres. Tout cela, traduit en français clair, signifiait que M. Louis aurait fort désiré que le marquis de Castries fût mort de sa blessure pour faire honneur à ses pronostics. Cela peut prouver un grand attachement et un grand amour pour ses idées; mais cela ne prouve pas un grand fonds d'honnêteté. J'ai aussi une grande antipathie pour les gens qui passent leur

346 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

vie à écrire sur des arts qui ne s'acquièrent qu'à force d'exercice. L'homme superficiel bavarde; l'homme profond n'en a pas le temps; il opère, il agit; il ne parle que dans ces occasions rares où il a des choses neuves et sûres à annoncer. Il est vrai que, moyennant cette méthode, on ne trouve pas son nom imprimé tous les mois dans vingt-cinq journaux, et qu'après tout, le plus sûr est de dire beaucoup de bien de soi, et de le répéter tant qu'on peut, parce qu'à force de le dire, on le persuade toujours à quelqu'un, et que cela fait quelque effet à la longue; mais il n'en est pas moins vrai qu'un homme supérieur dédaigne ces artifices. Ce qui a achevé de barbouiller M. Louis dans mon esprit, c'est d'avoir ouï dire à des chirurgiens très-célèbres, très-expérimentés, et, qui plus est, très-honnêtes, que ce qu'il a écrit, il y a quelques années, sur une nouvelle méthode à tenir dans l'amputation de la cuisse, était absolument faux. Ils prétendent que les nerfs ne se retirent pas de la manière dont il le dit, et que par conséquent tout l'édifice sur lequel il pose sa théorie n'est qu'un tas de suppositions et de faussetés dangereuses. Quand je vois que l'envie de faire des découvertes fait tenter des moyens aussi blâmables dans des choses de cette importance, qui intéressent la sûreté publique, et qui peuvent induire en erreur les jeunes élèves de chirurgie dispersés dans toute l'Europe, et justement séduits par l'autorité d'un homme célèbre, je deviens implacable.

M. Louis, dans l'opinion qu'il a embrassée sur les naissances tardives, a encore le malheur de se trouver d'accord avec les gens de sa profession les plus décriés du côté de la probité. L'illustre Bouvart, à qui personne ne dispute l'avantage d'être un des plus malhonnêtes hommes de Paris, consulté sur le procès de Bretagne, a écrit contre la légitimité des naissances tardives. Il permet pourtant aux femmes d'accoucher en tout honneur au bout de dix mois et dix jours. Ainsi le médecin Bouvart est pourtant moins sévère que le chirurgien Louis. Enfin Astruc, dont le seul nom, malgré son grand savoir, est devenu injurieux pour un homme d'honneur; l'honnête Astruc, peu de temps avant de mourir, a aussi traité la question des naissances tardives dans son *Essai sur les Maladies des Femmes*, et s'est rangé du côté de son illustre confrère Bouvart. Pendant que ces messieurs condamnaient ainsi les femmes paresseuses et tardives, celle qui leur avait fourni l'occasion de déployer leur sévérité, mourut en Bretagne avant le jugement définitif du procès qu'on lui avait suscité.

Je pardonne à MM. Astruc, Bouvart et Louis d'avoir déraisonné sur cette question avec tant d'assurance, et même d'avoir manqué à la probité si le cas y est échu, puisqu'ils nous ont procuré un excellent ouvrage intitulé *Recueil de pièces relatives à la question des naissances tardives*, en deux parties, grand in-8°. , par A. Petit, de l'Académie royale des sciences, docteur

régent de la Faculté de médecine de Paris.

M. Lebas, chirurgien, écrivit le premier pour la légitimité des naissances tardives. M. Petit, consulté sur la même question, se déclara pour le sentiment de M. Lebas. L'autorité de cet illustre et savant médecin devait être d'un très-grand poids. Non-seulement c'est un des plus grands anatomistes du royaume, mais il a suivi et pratiqué long-temps lui-même l'art des accouchemens, et avait par conséquent fait une étude particulière de cette partie de la science. Il donna cependant sa consultation sans attaquer, sans nommer même les personnes d'un avis contraire. L'aimable M. Bouvart, entraîné par la douceur ordinaire de son caractère, fit une réponse pleine d'injures à un homme qui ne lui avait pas seulement parlé. Ce procédé malhonnête, soutenu par feu M. Astruc, piqua M. Petit; et quand un homme d'un grand mérite s'avise de mettre ses ennemis en poussière, cet acte de justice tourne ordinairement au profit de la science. On peut compter le recueil de pièces que M. Petit vient de publier au nombre des meilleurs ouvrages qui aient paru depuis plusieurs années. La liste en est bien courte en France, où, dans une période de trois ou quatre années, il paraît bien une foule incroyable de brochures, mais à peine un seul livre qui reste. Celui de M. Petit restera. Il n'est pas seulement précieux aux gens de l'art et du métier, il est encore instructif et amusant pour tous ceux qui aiment à réfléchir et à porter leurs vues sur des ob-

jets intéressans ; et quoiqu'il soit écrit un peu longuement, il peut être regardé comme un chef-d'œuvre de logique, comme le modèle d'une excellente critique, pleine de sel et de plaisanteries sans emportement, et sans sortir des bornes du respect qu'un honnête homme se porte à lui-même, quelque droit que son adversaire lui ait donné sur lui. La manière de M. Petit est très-piquante ; il met son homme en poudre avec autant de fermeté et de franchise que de politesse, en lui faisant des complimens très-plaisans. Il transpire d'ailleurs, de tout ce qu'il écrit, une odeur d'honnête homme précieuse au lecteur, et qui le lie d'amitié avec son auteur. Je n'ai jamais vu M. Petit, mais son ouvrage m'inspire, sans y tâcher, un fort penchant pour lui. On sent que cet homme n'a à cœur que la vérité et le progrès de la science, qu'il écrit sans prévention et sans autre intérêt, qu'il n'estime pas une idée parce qu'elle est la sienne, mais parce qu'il la croit vraie et utile ; et qu'il reviendrait sur ses erreurs avec la même franchise avec laquelle il attaque les erreurs des autres. De tels hommes sont excessivement rares parmi les physiciens, et même parmi les philosophes. J'ai dit qu'on peut encore regarder l'ouvrage de M. Petit comme un chef-d'œuvre de logique et de raisonnement, et comme le modèle d'un écrit polémique. Ces modèles sont aussi fort rares. Beaucoup de gens savent faire un tissu de sophismes, et jeter de la poudre aux yeux de ces lecteurs superficiels qui se laissent séduire par

une tournure, et perdent de vue le fond ; mais l'art de raisonner d'une manière juste, droite et lumineuse, est excessivement rare. Ainsi, quand l'ouvrage de M. Petit n'intéresserait pas par un sujet en lui-même très-intéressant, il attacherait encore par la manière dont ce sujet est traité.

La première pièce de ce recueil est un mémoire sur la cause et le mécanisme de l'accouchement. Pour savoir si les naissances tardives sont possibles, il faut nécessairement connaître la cause et le mécanisme de la naissance de l'homme en général. Ainsi M. Petit commence par les développer. Il prouve, ce me semble, sans réplique, que l'action de l'accouchement s'opère par une contraction de la matrice, sans que l'enfant y concoure en aucune manière. Il expose l'existence, le mécanisme et la nécessité de cette contraction, et il explique tous les phénomènes de l'accouchement, d'après sa doctrine, avec une extrême facilité. Je ne suis pas assez savant pour dire si la théorie de M. Petit est absolument neuve ; mais, si elle lui appartient entièrement, on ne pourra s'empêcher de le mettre sur la ligne des plus illustres médecins de notre temps. Tout s'y explique d'une manière aussi ingénieuse que simple et naturelle, et je crois ce mémoire du petit nombre de ces écrits faits pour réunir le suffrage et des médecins savans et intègres, et de tous les esprits justes.

Après ce mémoire, on lit des observations sur ce que M. Astruc a écrit contre les naissances tardives. M. Petit le traite avec de grands égards,

comme un savant médecin..... tout le monde en tombe d'accord..... mais de plus comme un très-honnête homme, ami du vrai, dont l'esprit n'a jamais été offusqué par les nuages du sot orgueil, de la basse envie, ni par les prestiges de la stupide préoccupation, ou la maussaderie de l'humeur... Ah! monsieur Petit, vous êtes malin! Vous voulez que nous reconnaissons M. Astruc à ce portrait? Eh bien, oui, tout Paris crie qu'il a été bien exactement le contraire de tout cela; et vous, pauvre innocent que vous êtes, vous avez été tout seul la dupe d'un hypocrite qui n'a pu tromper personne? Ah! monsieur Petit, vous ne valez rien, et après avoir traité cet ami du vrai avec les plus grands égards, vous le battez à plate couture. Quant à ce point, il n'y a rien à dire.

Le troisième morceau est la consultation que M. Petit a donnée en faveur de la légitimité des naissances tardives. Cette consultation n'est qu'une suite de conséquences simples et claires de son premier mémoire. L'auteur prouve qu'il est absurde de dire qu'un fait est contre nature, quand la réalité de ce fait est prouvée, parce qu'il existe en vertu de lois aussi nécessaires que le fait le plus commun. Ainsi ce qui est rare et ce qui est ordinaire et commun, est également dans l'ordre naturel. Toute cette consultation est d'un très-bon physicien, d'un très-bon philosophe, d'un excellent esprit.

La seconde partie de ce recueil est toute entière consacrée à la correction de M. Bouvart. Celui-ci

s'était avisé de faire une critique pleine de fiel et d'injures de la consultation précédente. Il n'a pas semé en terre ingrate cette fois-ci. Il n'a pas considéré non plus qu'un sanglier, quelque sanglier qu'il soit, n'a pas beau jeu avec un Hercule, parce que l'Hercule met le sanglier en pièces. Ce Bouvart si hargneux, si méchant, si redoutable, fait presque pitié en sortant des mains de M. Petit. On voit qu'il n'a fait qu'amasser un tas d'inepties, et qu'il a compté que son ton rogue et décidé les ferait passer. Il est tombé en bonnes mains. Il y a, je crois, peu d'hommes en état de vous dépecer un raisonnement et d'en montrer le faible ou le faux d'une manière plus piquante, que M. Petit. Il a d'ailleurs une fermeté et une causticité qui, combinées avec cette odeur de probité et d'honnêteté dont j'ai parlé, donnent à son écrit un caractère tout-à-fait précieux.

M. Bouvart a très-mal fait de s'attaquer à son confrère M. Petit. Nous croyions jusqu'à présent que s'il était un homme dur, injuste, envieux, sournois et méchant, il était du moins assez bon médecin, assez savant physicien et passable philosophe. Nous ne pouvons nous cacher, après la lecture de ce recueil, que M. Bouvart n'est rien moins que cela; et il est actuellement prouvé qu'on peut être un très-méchant et un très-pauvre homme tout ensemble. Quoi qu'il en soit, nous lui avons toujours cette véritable obligation d'avoir assez ému la bile à M. Petit pour l'engager à prendre la plume et à développer une matière intéres-

sante d'une manière neuve, profonde et philosophique.

Puisque nous en sommes sur le chapitre de ceux qui aiment la vérité pour elle-même, il est bien juste de parler de M. de La Condamine. Il y a des gens dont l'étoile soutient un caractère de singularité jusqu'à la fin. Ce pauvre La Condamine, qu'on a appelé le syndic des insupportables, parce qu'il est sourd et curieux à l'excès, deux qualités qui ne s'entr'aident guère, et qui le rendent fatigant à tous ceux qui sont étrangers à la véritable commisération, se trouve attaqué d'une maladie extraordinaire. Elle consiste dans une insensibilité répandue sur toutes les extrémités de son corps, quoiqu'il se porte d'ailleurs parfaitement bien. Ainsi, il marche sans sentir ses pieds, il s'assied sans sentir ses fesses. On les lui frotte avec les brosses les plus dures, jusqu'à l'écorcher, et il sent à peine un léger chatouillement. Comme il est naturellement distrait, il lui arrive cent aventures, avec cette nouvelle infirmité. Il se couche, par exemple, avec ses pantoufles, croyant les avoir quittées. M. Tronchin, consulté par le malade, lui a fait sentir que son état était une suite nécessaire, et par conséquent irremédiable, de la vieillesse d'un corps usé par les travaux et les fatigues de toute espèce, même du plaisir. Il lui a, en conséquence, ordonné beaucoup de ménagemens et point de remèdes, et lui a d'ailleurs interdit toute espèce d'exercice

violent, d'application, et surtout le devoir conjugal. Peu de personnes, en effet, ont essuyé et supporté des fatigues plus étonnantes que M. de La Condamine. Après l'arrêt de défense prononcé par M. Tronchin, le malade a chanté son infortune dans les vers suivans :

J'ai lu que Daphné devint arbre,
Et que, par un plus triste sort,
Niobé fut changée en marbre :
Sans être l'un ni l'autre encor,
Déjà mes fibres se roidissent ;
Je sens que mes pieds et mes mains
Insensiblement s'engourdissent,
En dépit de l'art des Tronchins.
D'un corps jadis sain et robuste,
Qui bravait saisons et climats,
Les vents brûlans et les frimas,
Il ne me reste que le buste.

Malgré mes nerfs demi-perclus,
Destin auquel je me résigne,
De la santé que je n'ai plus,
Je conserve encore le signe.
Mais, las ! je le conserve en vain :
On me défend d'en faire usage ;
Ma moitié, vertueuse et sage,
Au lieu de s'en plaindre, me plaint.

Sa mère, en platonicienne,
Dit : Qu'est-ce que cela vous fait ?
N'avez-vous pas la tête saine ?
A quoi donc avez-vous regret ?
— Madame, à cette triste épreuve
Sitôt je ne m'attendais pas,
Ni que ma femme, entre mes bras,
De mon vivant deviendrait veuve.

M. de Voltaire n'a pas gardé le silence dans la querelle de M. Hume avec M. Rousseau. Il a fait imprimer une petite lettre adressée à M. Hume, où il a, pour ainsi dire, donné le coup de grâce à ce pauvre Jean-Jacques. Cette lettre a eu beaucoup de succès à Paris, et elle a peut-être fait plus de tort à M. Rousseau que la brochure de M. Hume. Elle est écrite avec une grande gaieté. Je suis étonné que M. de Voltaire n'ait pas donné un précis plus exact de la première lettre de Jean-Jacques qu'il rapporte. Elle commençait : » Je » vous hais, parce que vous corrompez ma patrie » en faisant jouer la comédie » ; et elle finissait : » Je frémis quand je pense que lorsque vous » mourrez sur les terres de ma patrie, vous serez » enterré avec honneur ; tandis que, lorsque je » mourrai dans votre pays, mon corps sera jeté » à la voirie. » Cette petite lettre de M. de Voltaire a été réimprimée tout de suite à Paris. On y a seulement retranché le passage suivant :

« Quelques ex-jésuites ont fourni à des évêques des libelles diffamatoires sous le nom de mandemens. Les parlemens les ont fait brûler. Cela s'est oublié au bout de quinze jours. »

Il faut placer ce passage après les mots : « Il y a des sottises et des querelles dans toutes les conditions de la vie. »

Le libraire de Paris a ajouté à son édition la lettre de M. de Voltaire à Jean-Jacques Pansophe, imprimée depuis plusieurs mois à Londres, mais qui ne s'était pas répandue en France. Cette lettre

est aussi tronquée en quelques endroits, autant que je puis m'en souvenir. Je me rappelle très-bien, par exemple, que la profession de foi que M. de Voltaire opposait à celle de Jean-Jacques Pansophe, commençait ainsi : « Je crois en Dieu » de tout mon cœur, et en la religion chrétienne » de toutes mes forces. » Au reste, M. de Voltaire persiste à dire que cette lettre n'est point de lui. Il prétend qu'elle est de M. l'abbé Coyer. Je conseille à l'abbé Coyer de prendre M. de Voltaire au mot, et nous dirons que cette lettre est ce que M. l'abbé Coyer a écrit de mieux, quoique je n'aie pas encore pu vaincre la conviction intérieure qui me crie qu'elle appartient à M. de Voltaire, malgré toutes ses protestations. M. Rousseau, de son côté, a écrit à son libraire de Paris, après la lecture de l'*Exposé succinct*, qu'il trouve M. Hume bien insultant pour un bon homme, et bien bruyant pour un philosophe, et qu'il trouve surtout les éditeurs bien hardis. Du reste, il ne s'explique pas davantage. Il paraît que tout ce qu'il avait de partisans parmi les personnes du premier rang, nommément M. le prince de Conti et madame la comtesse de Boufflers, ont pris fait et cause pour M. Hume. Si M. Rousseau était sage, il laisserait tomber toute cette absurde et vilaine querelle; il se hâterait de donner quelque nouvel ouvrage dont le succès effacerait bientôt, du moins pour quelque temps, jusqu'au souvenir de ses torts.

Ce qui vaut un peu mieux que cette tracasse-

rie, beaucoup trop fameuse, c'est que M. de Voltaire vient d'envoyer à son ami M. d'Argental, chargé de tout temps du département tragique, une tragédie toute nouvelle qui a été reçue à la Comédie française par acclamation. On dit que nous y verrons le contraste des mœurs des Scythes avec les mœurs asiatiques, et que le sujet est d'ailleurs entièrement d'invention. On dit aussi que le patriarche travaille à un roman théologique, et, pour peu qu'il ressemble au roman philosophique de *Candide*, il ne manquera pas d'être édifiant. Il a aussi, dans une nouvelle édition que nous ne connaissons pas, augmenté du double le *Commentaire sur le Traité des Délits et des Peines*; mais il ne paraît pas que les trois dialogues dont j'ai eu l'honneur de vous parler, aient jamais existé.

Comme nos Académies sont en usage de célébrer la fête du roi, il nous revient tous les ans un panégyrique de saint Louis, prêché devant l'Académie française, et un autre devant les Académies des sciences et des belles-lettres réunies. C'est un présent dont nous nous passerions fort bien. L'année dernière, c'était M. l'abbé Lecren qui prêcha devant l'Académie française; cette année, ç'a été M. l'abbé Vammale, secrétaire de l'archevêque de Toulouse. M. l'abbé Planchot a prêché devant Messieurs de l'Académie des belles-lettres et des sciences. Tous les ans on dit, de fondation, que le panégyrique de saint Louis a été très-beau, et tous les ans c'est un verbiage que

358 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

personne ne regarde. Saint Louis y est prôné comme un des plus grands rois qui aient jamais été. Je pense que l'auteur de l'écrit *des Commissions* en est bien convaincu, et qu'à son avis le siècle de saint Louis est un très-beau siècle. Il ne faut pas disputer des goûts. Les Français disent que si ce grand roi a été entraîné par les erreurs de son siècle, il en a préparé un meilleur. Quelle préparation, et quel préparateur! Qu'ils fassent donc une bonne fois le parallèle de ce saint couronné avec *Gustave Vasa*, ou *Pierre-le-Grand*, qui ont aussi préparé, quoique M. l'abbé Lecren et M. l'abbé Planchot n'aient pas encore prononcé leur panégyrique.

Madame Riccoboni vient de nous faire présent d'un nouveau roman en deux parties, intitulé *Lettres d'Adelaïde de Dammartin, comtesse de Sancerre, à M. le comte de Nancé, son ami*. C'est toujours le style et la manière de madame Riccoboni. Cette manière est pleine de grâces et d'agrémens. Un style rapide, léger, concis; des réflexions souvent vraies, toujours fines. Mais il faut convenir aussi que le fond de ce roman est peu de chose, que la fable n'en est pas heureuse, et que la lecture laisse très-froid sur l'intérêt de tous les acteurs. Cependant une femme charmante, mariée en premières noces à un homme d'un caractère détestable, qui en devient veuve, et se prend de passion pour un homme distingué en tous points, mais qui est marié; une telle femme pouvait, ce

me semble, inspirer de l'intérêt. C'est que l'auteur du roman manque de force, et qu'on ne fait rien qui vaille sans cela. Comment! madame de Sancerre aime un homme marié, elle aime sans espérance, et elle est d'une tranquillité à vous endormir? Ce n'est pas tout-à-fait là le caractère de la passion. Il est vrai que la femme de l'homme qu'elle aime sans espérance, est contrefaite, et qu'on lui promet que cette femme mourra en couche : ce qui ne manque pas d'arriver; mais tout cela est bien peu heureux, quoiqu'il en résulte le mariage de madame de Sancerre en secondes noces avec un homme accompli. Les incidens qui tiennent au fond, et qui sont imaginés pour retarder le dénouement, ne sont pas plus heureux. Le commencement du roman est un peu embrouillé et embarrassé de détails obscurs dont on ne sent pas encore la nécessité. C'est un grand art de ne développer du fond de sa fable que ce qu'il en faut, et qu'à mesure que la fable chemine. Avec ce secret on est clair, précis et intéressant. Les critiques d'un goût sévère diront encore que madame de Sancerre n'a pas le style de son caractère. Il est certain qu'une femme d'un caractère doux, sans aucune pétulance, d'une âme sensible et brisée par de grands malheurs, et qui a toujours poussé la patience jusqu'à l'héroïsme, n'a pas le style vif et pétillant de madame Riccoboni; mais c'est que c'est une grande affaire que de donner à chaque personnage son style, et il faut du génie pour cela. Le style de madame Riccoboni con-

vient à merveille à madame de Martigues , autre personnage du roman , d'un caractère vif, enjoué, étourdi. Le marin que l'auteur introduit à la fin, est une mauvaise copie de Friport dans la comédie de *l'Écossaise*. Ce roman, tel qu'il est, a pourtant eu une sorte de succès. On a dit froidement : *C'est assez joli*; mais lorsque *Juliette Catesby* et *Ernestine* parurent, on s'écriait : *Ah! que c'est charmant!* Madame Riccoboni a dédié sa *Comtesse de Sancerre* à David Garrick. Je n'aime pas son épître dédicatoire.

Les *Mémoires de madame la marquise de Crémy*, écrits par elle-même, font un autre roman nouveau, en deux volumes in-8°. assez considérables. On dit que ce roman a eu beaucoup de succès à la cour. Je ne serais pas étonné qu'il eût aussi un peu de vogue à Paris; car il est de cette heureuse médiocrité qui fait réussir pendant plus de huit jours révolus, et sur laquelle tout le monde s'écrie aussi, mais en bâillant, et avec un flegme qui pétrifie : *Ah! que c'est charmant!* Dieu me préserve, moi, de trouver cela jamais supportable! Cela n'a ni couleur, ni force, ni l'ombre du talent. C'est un camaïeu de trente pieds de haut sur cinquante pieds de large, d'un blafard, d'une faiblesse, d'une fadasserie, d'une insipidité à vous faire mourir. Madame de Crémy est une jeune personne qui vit dans le monde sous l'autorité d'une mère frivole et volage, et qui n'a que son plaisir en tête. Elle a contracté au

couvent une amitié fort étroite avec une religieuse qui s'appelle *madame de Renelle*. Cette religieuse dirige de son couvent les actions de la jeune personne. C'est une moraliste à vous faire périr d'ennui. Je trouve d'ailleurs sa morale d'un rétréci, et, la plupart du temps, d'un faux magnifique. Si j'avais une fille, je serais au désespoir de lui remplir la tête de ces pauvretés et de ces faussetés-là. Madame de Crémy s'en trouve si bien cependant, qu'elle résiste deux ou trois fois à des goûts très-décidés qu'elle avait pris pour des gens fort aimables en apparence, mais qui étaient ou dangereux, ou incapables de la rendre heureuse. Elle finit par épouser un homme qu'elle n'aime point du tout, et avec qui elle est parfaitement heureuse. Le résultat moral saute aux yeux : c'est qu'il faut toujours épouser les gens qu'on n'aime pas. En ce cas, je devrais épouser madame de Crémy quand elle sera veuve ; mais je ferai exception à la règle de la religieuse, et, en ma qualité d'hérétique, je persisterai à croire que la morale de couvent, si prudente et si méfiante, est une fort mauvaise morale pour une jeune personne bien née. Je ne serais pas étonné que la marquise de Crémy fût propre sœur du marquis de Roselle, trépassé depuis deux ans, après avoir été fort à la mode pendant quelques semaines. Si je devine juste, la mère de madame de Crémy serait madame Elie de Beaumont, femme de l'avocat de ce nom. On dit madame de Beaumont fort aimable, et

l'on assure que c'est une femme de mérite; ce que je n'ai nulle peine à croire. Je suis fâché seulement qu'elle s'obstine à faire des romans, car je sens qu'ils ne me tourneront jamais la tête. Mais, au fond, je n'ai aucune raison de lui attribuer celui-là; c'est de ma part pure affaire de nez, et il faut se défier de son nez.

Il n'y a point de polisson aujourd'hui qui, en sortant du collège, ne se croie obligé en conscience de faire une tragédie. C'est l'affaire de six mois au plus, et l'auteur voit la fortune et la gloire au bout. Il porte sa pièce aux comédiens, qui la refusent; il la fait imprimer : personne ne la lit; il n'y a pas grand mal à tout cela, excepté le renversement de fortune du poète, qui en devient irraccommodable. Un enfant d'Apollon de cette espèce, voulant se conformer à l'usage, vient de mettre au jour une tragédie de Pierre-le-Grand. C'est, comme vous voyez, un sujet tout-à-fait propre à être traité par un écolier. Aussi l'exécution répond parfaitement au mérite de l'auteur, qui ne s'est pas fait connaître, et que le nom de Pierre-le-Grand ne rendra pas célèbre. On ne peut lire jusqu'au bout cette informe production. Si vous y daignez jeter les yeux, vous verrez, entre autres beautés, comment l'auteur a su tirer parti du caractère de l'impératrice Catherine I^{re}, personnage non moins extraordinaire que le czar lui-même. Ah! le massacre! Pour ce, et autres méfaits résultans de sa pièce,

renvoyons le poëte à son collège, d'où il paraît s'être trop tôt échappé, et munissons-le d'une recommandation pour avoir le fouet bien appliqué tout en arrivant, et ce pendant six semaines, par forme de correction. Il a pris pour sujet la fin tragique du fils de Pierre; ainsi tout est plein de conspirations. Un des conjurés, poursuivi par ses remords, se jette aux pieds du czar, lui révèle le complot sans nommer les complices, et puis se tue aux yeux de son maître. Notre petit poëte ne sait pas, et ne saura peut-être jamais que les esclaves se laissent bien supplicier, mais qu'ils ne se tuent pas. Si un esclave savait se donner la mort, il cesserait bientôt de porter ce nom. Lorsque Pierre voulut punir la révolte des Strélitz, il les fit conduire sur la place, devant son palais, à Moscou. Là, ces malheureux se mirent à genoux, la tête sur le billot, au nombre de cent soixante, si je ne me trompe, pour recevoir le coup de hache, et restèrent dans cette attitude pendant deux ou trois heures, en attendant ce qu'il plairait enfin à leur maître irrité d'ordonner de leur sort. Voilà les mœurs des esclaves.

On vient de publier un abrégé de l'*Histoire de Port-Royal*, par M. Racine, de l'Académie française, pour servir de supplément aux trois volumes des œuvres de cet auteur, volume in-12 de trois cent soixante pages. Jusqu'à présent il n'avait paru qu'une partie de cette histoire, que

Despréaux regardait comme le plus parfait morceau d'histoire que nous eussions dans notre langue. Elle sera plus recherchée aujourd'hui par la célébrité du nom de Racine que par le fond du sujet, qui n'intéresse plus que quelques jansénistes. L'éloge de Despréaux vous paraîtra bien outré.

Le voyage de madame Geoffrin à Varsovie a été un sujet d'entretien et de curiosité pour le public pendant tout le cours de l'été. Le succès, qui justifie tout, a fait taire les censeurs. On a vu l'accueil qu'elle a reçu à Vienne; on l'a vue revenir avec la meilleure santé, tout aussi peu fatiguée que si elle rentrait d'une promenade; et ce qui avait paru ridicule et même téméraire, est devenu tout à coup beau et intéressant, suivant l'usage. Au mois de mai dernier, c'était une chose inconcevable qu'une femme de soixante-huit ans, qui n'était presque jamais sortie de la banlieue de Paris, risquât un voyage de plus de onze cents lieues, en comptant le retour, sans un motif de la dernière nécessité. En ce mois de novembre, c'est devenu une entreprise de toute beauté, d'un courage étonnant, une marque d'intérêt et d'attachement unique pour le roi de Pologne. Il faut que les oisifs aient une grande manie de juger de tout à tort et à travers. Je n'ai du moins jamais pu comprendre comment on mettait tant de chaleur à approuver ou à condamner des actions qui n'importent en aucune manière à qui

que ce soit, et qui doivent de toute justice être au choix et aux risques de chaque particulier. Depuis le retour de madame Geoffrin, on a vu à Paris des copies des lettres suivantes, et on n'aurait pas bon air de se présenter dans le monde sans les avoir vues.

RÉPONSE *de madame Geoffrin à une lettre que M. l'abbé de Breteuil, chancelier de M. le duc d'Orléans, lui avait écrite à Varsovie.*

Nota que M. l'abbé de Breteuil a une écriture très-difficile. Il fait des ronds, et prétend former des lettres; il écrit comme les autres effacent.

En voyant le griffonnage, plus griffonnage qu'on ne peut dire, de mon délicieux voisin, j'ai dit, on voit bien la peine qu'il s'est donnée pour que cela fût parfait en son genre. On m'avait annoncé ce chef-d'œuvre en m'apprenant que vous aviez fait tailler une plume pour vous surpasser. Hélas! il ne fallait pas vous donner tant de peine; la pate du premier chat qui serait tombée sous la vôtre, était tout juste ce qu'il fallait.

Pour donner à cette belle pièce toute la célébrité qu'elle mérite, je l'ai étendue sur une table, et j'ai crié: Accourez tous, princes et princesses, palatins et palatines, castellans et castellanes, starostes et starostines, enfin, peuplès, accourez; voilà un hiéroglyphe à expliquer, et dix ducats à gagner. Tous les états sont arrivés, et mes ducats me sont restés. Je n'avais pour toute ressource

que les sorciers ; mais ceux de ce siècle le sont si peu , que j'aurais encore perdu mon temps. Tout simplement je me suis adressée à mon cœur ; ce cœur si clairvoyant , qui sent si finement tout ce qui est fait pour le toucher , a deviné tout de suite que ce qui était inlisable pour les yeux , était très-lisible pour lui. Il m'a assurée que ces pieds de mouche exprimaient des témoignages très-tendres de l'amitié de mon délicieux voisin. J'ai chargé ce bon déchiffreur de vous répondre d'un parfait retour de ma part.

M. Dorat a publié , il y a quelques années , un *Essai d'un poëme didactique sur la déclamation théâtrale*. Cet essai ne fit point de sensation. Il vient de faire réimprimer ce poëme en trois chants , et par conséquent fort augmenté , et précédé d'un discours en prose de trente-six pages. Cette édition est ornée d'estampes , et soignée comme tout ce que M. Dorat fait imprimer. Ce jeune homme a certainement le talent des vers ; il a même une manière à lui qui est agréable et brillante ; mais il a deux grands défauts : premièrement , il fait trop de vers , et la sobriété n'est nulle part plus nécessaire qu'en poésie ; en second lieu , il manque d'idées. On lit tout un poëme comme celui-ci ; on entend un ramage assez agréable , mais qui ne signifie rien , et dont il ne reste rien. C'est que ces jeunes gens veulent se faire une réputation dans les lettres sans étudier , sans rien apprendre. Ils se font piliers.

des spectacles. De la comédie, ils vont souper en ville, se couchent tard, se lèvent plus tard encore, courent le matin les rues et les promenades publiques en chenille, et pensent qu'avec une vie aussi dissipée on peut parvenir au temple de mémoire. Ce n'était sûrement pas là la vie de Virgile, d'Horace, de Catulle. Je crains que M. Dorat, avec son petit talent, ne fasse jamais rien qui vaille, et j'en suis fâché. Il devrait bien renoncer à écrire en prose; ses discours préliminaires sont de dure et de fade digestion. Au reste, il faut être juste, et convenir qu'un poëme comme celui de la déclamation théâtrale aurait fait de la réputation à un poëte, il y a quarante ans, et l'aurait peut-être mis de l'Académie française; aujourd'hui une telle production est à peine aperçue. Le public est donc devenu bien sévère? Pas à l'excès; mais c'est qu'il était trop facile, et même plat, il y a quarante ou cinquante ans. Le premier chant de ce poëme traite de la tragédie; le second, de la comédie; le troisième, de l'opéra. L'auteur a dans son portefeuille un quatrième chant de la danse, et il aurait dû retarder cette nouvelle édition, pour ajouter ce quatrième chant, et rendre ainsi son poëme complet. Ce supplément nous procurera encore une nouvelle édition de ce poëme dans quelque temps d'ici.

M. Dorat a une singulière manie ou une singulière gaucherie dans l'esprit. Il s'est avisé d'adresser des épîtres à tous les gens célèbres ou à

la mode, sans les connaître, sans être lié avec eux ; et il a toujours trouvé le secret de les offenser dans des vers qu'il se proposait de faire à leur louange. Dans l'épître adressée à la belle Hollandaise, madame Pater, il fait la satire de la Hollande. Dans une autre, à M. David Hume, il dit le diable des Anglais. Il offense mademoiselle Clairon d'une manière très-sensible dans une épître qu'il s'avise de lui adresser. Aujourd'hui, il met le comble à cette folie en adressant une épître à M. de Voltaire, sur la complaisance qu'il a d'écrire à tout le monde. Cette épître, remplie de traits satiriques, a été lue et répandue par l'auteur et par ses amis dans plusieurs cercles. Quelques gens sensés ont représenté à M. Dorat qu'il était fort imprudent à lui de faire une satire contre M. de Voltaire, de s'en faire un ennemi sans nécessité, et de briguer ainsi une place dans quelque facétie entre l'ivrogne Fréron et l'archidiacre Trublet. M. Dorat a paru sentir la justesse de ces réflexions ; mais vous ne devineriez jamais le parti qu'elles lui ont fait prendre. C'est de faire imprimer cette épître, de peur, dit-il, qu'une copie infidèle et défigurée par la malignité, ne tombe entre les mains de M. de Voltaire. Il est vrai qu'en la faisant imprimer, il en a supprimé les traits les plus mordans ; il en a affaibli plusieurs autres, et il croit qu'elle pourra passer ainsi sans trop fâcher M. de Voltaire ; mais moi je crois qu'il se trompe. Il finit son épître par ces deux vers :

Je viens de rire à tes dépens,
Et je vais pleurer à Mérope.

M. de Voltaire n'aime pas qu'on rie à ses dépens ; il a fait ses preuves à cet égard , et je pense qu'il le prouvera aussi à M. Dorat ; et que si M. Dorat aime à rire aux dépens de M. de Voltaire , il n'aura pas long-temps les rieurs de son côté. Cette épître du rieur Dorat est suivie de deux autres. La première, adressée à M. de Pezay sur son voyage en Suisse, est en revanche un panégyrique du patriarche de Ferney ; c'est le contre-poison de la première. Vous l'avez lue dans son temps à la suite de ces feuilles. La seconde, adressée à M. de Saint-Foix, auteur de la petite comédie des *Grâces*, est peu de chose. Ces trois morceaux ont paru sous le titre de *Bagatelles anonymes*.

Ce n'est pas tout : M. Dorat a aussi voulu dire son mot sur la querelle de M. Rousseau avec M. Hume, en tant que M. de Voltaire s'en est mêlé par la lettre adressée à ce sujet au philosophe écossais. M. Dorat vient de faire imprimer *un Avis aux Sages du siècle*, c'est-à-dire à M. de Voltaire et M. Rousseau. Cet avis est en vers, et l'auteur fait observer à ces messieurs,

Que, grâce à leurs dissensions,
Souvent les précepteurs du monde
En sont devenus les bouffons.

Moi, j'observe à M. Dorat que les précepteurs

§70 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
du monde donneront à lui, écolier, cent coups
de verges bien appliqués.

On a imprimé en Hollande une traduction du premier *Alcibiade* de Platon, par M. Lefevre, petit in-8°. de près de cent pages. Je ne connais pas ce M. Lefevre; mais je sais qu'il traduit fort mal les dialogues de Platon. Il convient même qu'il n'aime pas à se donner beaucoup de peine, qu'il écrit à peu près comme il parle, et que le soir il donne à l'imprimeur ce qu'il a composé le matin. Or, en lisant sa préface, vous trouverez que cet homme, qui écrit comme il parle, parle comme un franc polisson. Il dit qu'il est bien aise de faire plaisir au public par ses traductions, mais qu'il est bien aise aussi de ne pas se chagriner, en se distillant la cervelle sur la préférence que tel mot pourrait disputer à l'exclusion de tel autre mot; que d'ailleurs ce qui n'est pas bon aujourd'hui, le sera peut-être demain.... Etc'est un homme qui parle, qui écrit, qui s'exprime ainsi, qui ose entreprendre de traduire les *Entretiens divins de Socrate*! Il faudrait, en punition de cette entreprise sacrilège, condamner cet impie à servir, pendant l'espace de trois ans, de facteur à *l'Année littéraire*, et autres ordures de cette espèce. Malgré cet aveu, il a l'impertinence de dire que, pour trancher court, il aura obligation à qui le convaincra de faux dans sa traduction. Ce Lefevre est à coup sûr quelque provincial; car, à Paris, les plus

détestables barbouilleurs n'écrivent pas de ces sottises.

Malgré l'impertinence du traducteur, vous lirez ce dialogue entre Socrate et Alcibiade avec un grand plaisir; vous sentirez, en lisant, ce charme inexprimable, cette dignité de votre être, cette élévation que la philosophie socratique sait si bien inspirer, et que M. Lefevre n'a pu défigurer entièrement. Vous y trouverez cette subtilité de raisonnement particulière au divin Socrate, qui touche immédiatement à la subtilité des sophistes, et qui en est cependant si éloignée. Vous verrez dans Alcibiade le modèle d'un petit-maitre d'Athènes aussi différent d'un freluquet de Paris, que le gouvernement d'Athènes l'était de celui de France; et dans Socrate, ce caractère de gravité, de sérénité et de supériorité auquel aucun philosophe moderne n'atteindra jamais, parce que, dans nos gouvernemens, le philosophe et l'homme d'État ne sont jamais réunis dans la même personne, et qu'ils n'étaient jamais séparés dans les gouvernemens anciens. Le but de Socrate, dans ce dialogue, c'est de prouver à Alcibiade qu'aucune chose ne saurait être utile, si elle n'est en même temps belle, honnête et juste; et il faut voir avec quel art il montre à son jeune homme l'absurdité de ses discours, quoique ces discours soient d'Alcibiade, c'est-à-dire d'un jeune homme plein d'esprit. Socrate traite à fond le chapitre de la nature humaine, de ses faiblesses, de ses défauts, des moyens de la fortifier

et de la rendre meilleure par les soins que nous devons prendre de nous-mêmes. Le charme de cette lecture dédommage un peu de cette foule d'insipides brochures dont nous sommes accablés.

On a traduit de l'italien des *Pensées sur le bonheur*, petite brochure in-12 de soixante-quatre pages. Vous lirez ces *Pensées* avec quelque plaisir. Elles sont d'un esprit juste, qui ne manque pas de finesse; et puisqu'il est dit qu'on ne pourra jamais écrire sur le bonheur que froidement, contentons-nous de ces *Pensées*. L'auteur est M. le comte de Véri, Milanaïs, qui vient de quitter la carrière des lettres pour celle des affaires, M. le comte de Firmian lui ayant procuré une place à Milan. La traduction des *Pensées sur le bonheur* nous vient de Suisse. M. le comte de Véri était un des principaux membres de cette coterie de Milan qui s'est réunie pour cultiver les lettres et la philosophie. Elle a publié pendant quelque temps une feuille périodique intitulée *le Café*, où l'on trouve des choses précieuses de plus d'un genre. Nous avons eu la satisfaction de voir ici deux membres de cette société; l'un, le marquis Beccaria, auteur du livre des *Délits et des Peines*; l'autre, le frère cadet du comte de Véri. Ce dernier, qui n'a pas vingt-quatre ans, d'une figure très-agréable, a de la grâce et de la finesse dans l'esprit. Il est auteur de plusieurs feuilles du *Café*. Le marquis Beccaria porte sur son visage ce caractère

de bonté et de simplicité lombardes qu'on retrouve avec tant de plaisir dans son livre. Nous n'avons pu le garder qu'un mois, au bout duquel il a repris la route de Milan. On dit qu'il a épousé une jeune femme contre le gré de ses parens, et qu'il en est excessivement amoureux et jaloux. On ajoute que, malgré sa douceur, il est naturellement porté à l'inquiétude et à la jalousie; et je le croirais volontiers. On prétendait qu'une brouillerie avec sa femme nous l'avait inopinément amené, et que le raccommodement survenu nous l'avait de même arraché au bout de quelques semaines. On dit aussi que sa douce moitié est fort jolie, et qu'elle n'est pas inexorable pour ceux qui soupirent autour d'elle. Pauvres philosophes, voilà ce que c'est que de nous! Un regard de la beauté nous attire ou nous renvoie à cent lieues, nous fait passer et repasser les Alpes à sa fantaisie. Pour le jeune comte de Véri, il a laissé son ami reprendre la route de Milan, et est allé faire un tour à Londres avec le Père Frisi, Milanais, barnabite, géomètre habile, professeur de mathématiques à Pise, homme d'esprit et de mérite; et, après s'y être arrêtés quelques semaines, ces deux voyageurs reviendront passer encore quelque temps avec nous. M. de Carmontelle les a dessinés tous les trois.

M. Clément de Genève, que M. de Voltaire appelait Clément Maraud, pour le distinguer de

Clément Marot, a fait, il y a une vingtaine d'années, une tragédie de *Méropé* qui n'a jamais été jouée. Il passa ensuite à Londres, où il publia, pendant cinq ans de suite, *une Année littéraire*. Comme ces feuilles étaient très-satiriques et très-mordantes, et qu'il y avait plus d'esprit qu'on n'en connaissait à Clément Maraud, on disait que M. de Buffon les fournissait à ce coquin subalterne, et décochait ainsi derrière lui des traits sanglans contre amis et ennemis. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet illustre philosophe a eu des liaisons avec ce mauvais sujet. Clément, ayant vidé ce vilain sac d'ordures, repassa en France, où il devint fou. On fut obligé de l'enfermer aux Petites-Maisons de Charenton. Comme sa folie n'était ni dangereuse, ni incommode, il a été relâché au bout de quelques années, et il vient de publier des *Pièces posthumes de l'auteur des cinq Années littéraires*. C'est un cahier de vers et de pièces fugitives, où l'on remarque le penchant du maraud pour la satire. Ce petit recueil inspire je ne sais quelle pitié humiliante et importune. L'auteur y plaisante sur son séjour aux Petites-Maisons. Il nous met en compagnie avec les fous qu'il y a vus. Il se donne pour trépassé, et assurément il l'est depuis long-temps pour tous les honnêtes gens et par tous les gens de goût. Si vous avez jamais vu les Petites-Maisons, vous en êtes sorti avec ce sentiment d'humiliation pénible que cette vue

inspire. La lecture des pièces posthumes de M. Clément vous fera éprouver ce sentiment de nouveau.

Dans le service qu'on a célébré à Notre-Dame, pour le repos de l'âme de la reine d'Espagne, Elizabeth Farnèse, M. Mathias Poncet de la Rivière, ancien évêque de Troyes, devait prononcer l'oraison funèbre de cette princesse; mais ce prélat se trouva indisposé au moment où il devait monter en chaire. Cette oraison funèbre vient d'être imprimée. Vous savez que dans ces occasions, comme en beaucoup d'autres, la chaire, qu'on dit consacrée à la vérité, est la chaire du mensonge et des mauvais lieux communs. Il faut espérer que ce morceau d'éloquence de M. Mathias Poncet fera la clôture du théâtre lugubre de Notre-Dame de Paris, qui a donné tant de représentations cette année, et que cette clôture durera long-temps, malgré les mauvaises nouvelles qui se répandent dans le public sur la santé de madame la dauphine.

376 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
SUITE DE LA CORRESPONDANCE
DU PATRIARCHE.

ÉPÎTRE *du 5 septembre 1766.*

On m'a fait voir enfin, mon cher ami, mes prétendues lettres imprimées à Amsterdam par le sieur Robinet. Il y en a trois qu'on impute bien ridiculement à Montesquieu. Les autres sont falsifiées, selon la méthode honnête des nouveaux éditeurs de Hollande. Les notes qu'on y a jointes méritent le carcan. Il est bien triste que votre ami ait été en relation avec ce Robinet.

Vous devez avoir actuellement la lettre du vertueux Jean-Jacques, à ce fripon de M. Hume, qui avait eu l'insolence de lui procurer une pension du roi d'Angleterre; c'est un trait qu'un galant homme ne peut jamais pardonner. Je me flatte que vous m'enverrez cette belle lettre de Jean-Jacques; on dit qu'il y a huit pages entières de pauvretés. Le bruit court qu'il est devenu tout-à-fait fou en Angleterre; physiquement fou, qu'on le garde actuellement à vue, et qu'on va le transférer à Bedlam. Il faudrait par représailles mettre aux Petites - Maisons une de ses protectrices.

Vous voyez que tout ce qui se passe est bien désagréable pour la philosophie. Tâchez de faire partir au plus tôt vos deux Hollandais. Je suis toujours très-affligé et très-malade.

Voici une lettre pour Protagoras, dont je vous supplie de mettre l'adresse.

ÉPÎTRE *du 10 septembre 1766.*

Je vous prie, mon cher ami, d'envoyer ce petit billet chez M. de Beaumont. Il m'est venu aujourd'hui deux Hollandais; j'ai cru que c'étaient les vôtres, mais j'ai été bien vite détrompé. Oh! que je voudrais, mon cher ami, vous tenir avec Tonpla! Je suis accablé des idées les plus tristes. Les injustices des hommes ne doivent pas vous rendre plus gai. Nous gémirions ensemble, et ce serait une consolation pour nous deux.

Ecrivez-moi vite pour désavouer l'imposture de ce malheureux Robinet. Bonsoir, mon ami; supportons la vie comme nous pourrons.

Les plus secrets Mystères des hauts-grades de la Maçonnerie dévoilés, ou le Vrai Rose-Croix, traduit de l'anglais, suivi du Noachite, traduit de l'allemand; volume in-8°, imprimé à Jérusalem, chez Desventes, libraire à Paris. Suivant l'auteur de ce beau livre, c'est Godefroi de Bouillon qui institua l'ordre des Maçons dans la Palestine, en 1330. L'ordre des Noachites est bien plus merveilleux et plus ancien. Il faut avoir donné de grandes marques de zèle dans l'ordre des Maçons, pour aspirer à une place dans celui des Noachites. Ces inepties viennent de vingt années trop tard. Dans le temps où les francs-maçons étaient à la mode, et assez nombreux pour qu'en certaines capitales la police fît attention à eux, ce livre aurait pu faire fortune; mais ce temps est passé.

378 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

On a imprimé une lettre de feu M. l'abbé Ladvocat, docteur et bibliothécaire de Sorbonne, dans laquelle il examine si les textes originaux de *l'Écriture* sont corrompus, et si la *Vulgate* leur est préférable; brochure in-8°. de cent trente-cinq pages. L'auteur se déclare pour la négative, malgré le respect que l'Église romaine ordonne de rendre à la *Vulgate*. La raison qui décide M. l'abbé Ladvocat pour les textes originaux, c'est que dans ces textes il n'y a que des fautes de copiste, au lieu que dans la *Vulgate* il y a encore des fautes de traducteur. Il est curieux de voir des hommes sensés discuter gravement de pareilles questions. M. le Proposant a certainement raison. Si ce livre est divinement inspiré, il faut, pour mériter notre croyance, qu'il ait été aussi divinement copié; car s'il y a une seule faute de copiste, il peut y en avoir mille; et que devient le fondement de notre foi? Cependant saint Jérôme, saint Augustin et plusieurs Pères de l'Église conviennent que ces textes sont corrompus. Moi, en ma qualité de fidèle, je soutiens que le Saint-Esprit n'a pas seulement inspiré les auteurs des livres sacrés, mais qu'il a inspiré et inspire encore tous les jours tous les copistes et tous les imprimeurs qui en multiplient les exemplaires, et que c'est bien le moindre miracle qu'il puisse faire en faveur d'un livre nécessaire au salut éternel du genre humain. M. l'abbé Ladvocat, qui, en sa qualité de docteur de Sorbonne, était athée, discute cette question

en savant théologien. Je me souviens de l'avoir fait mourir de la poussière avalée dans la bibliothèque de la Sorbonne ; mais cela n'est pas vrai, et il n'était pas assez mal avisé pour cela. Il est mort pour avoir négligé des hémorroïdes auxquelles se sont jointes une inflammation et la gangrène.

M. Changeux vient de publier un *Traité des Extrêmes*, ou *Éléments de la Science de la Réalité*, en deux gros volumes in-12. M. Changeux, dont j'ignorais jusqu'à la réalité de l'existence, nous apprend qu'il a entrepris ce *Traité* à l'occasion de l'article *Réalité*, qu'il destinait pour l'Encyclopédie. Il nous apprend encore qu'il a distingué la réalité de la vérité, et qu'en sa qualité de Descartes du dix-huitième siècle, il a voulu faire avec la première comme l'autre Descartes a fait avec la seconde, et par conséquent créer une science toute nouvelle, qui est celle de la réalité; science, suivant l'assertion de l'inventeur, plus utile que celle de la vérité, avec laquelle on ne pourra plus la confondre. Or, à force de se creuser la tête, M. Changeux a trouvé que sa science de la réalité porte sur un principe unique, et ce principe, c'est que les extrêmes se touchent sans se confondre, et que la réalité ne se trouve que dans le milieu entre ces extrêmes. C'est sur ce beau principe, si neuf qu'il est déjà devenu proverbe, que M. Changeux établit son

380 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
superbe corps-de-logis de la réalité. Il s'imprime d'étranges sottises et d'insignes platitudes en ce dix-huitième siècle. Si vous avez le courage de lire un peu du *Traité des Extrêmes*, vous y verrez que la vie et la mort ne sont pas des extrêmes; et, dans le fait, elles ne peuvent être que des milieux, en vertu du principe unique découvert par M. Changeux, sans quoi on ne naîtrait ni ne mourrait plus réellement. Ce que je sais, c'est que si les extrêmes se touchent sans se confondre, M. Changeux doit se trouver nez à nez contre Leibnitz, Newton et Locke.

ÉPÎTRE *du 26 septembre 1766.*

Je n'ai point reçu, mon cher ami, de réponse de M. Deodati. Il faut, ou qu'il ne soit point à Paris, ou qu'il soit malade, ou qu'il ne sache pas remplir les premiers devoirs de la société. Il me doit le témoignage de la vérité. Ma famille juge que la chose est importante. Je serai peut-être forcé de m'adresser à M. le lieutenant de police.

Je vous ai déjà mandé que M. le duc de Choiseul et M. le duc de Praslin souhaitaient M. de Chardon pour rapporteur. J'ignore les sentimens présens de M. de Beaumont sur ce choix; mais le point principal est l'impression de son mémoire. Je me flatte que M. d'Argental en aura le premier exemplaire.

Il me semble que le temps est favorable pour

faire imprimer cet ouvrage, et pour disposer les esprits. L'automne est un temps d'indolence et de désœuvrement pendant lequel on est avide de nouveautés.

Vous savez sans doute que le sieur Saucourt, juge d'Abbeville, n'a pas voulu juger les autres accusés, et l'on croit qu'il se démettra de sa place. C'est ainsi qu'on se repent après que le mal est fait. J'attends votre paquet, dans lequel j'espère trouver des consolations.

Si M. Boulanger, auteur du bel article *Vingt-tième*, vivait encore, il serait bien étonné que le blé coûte quarante francs le setier, et qu'on n'y mette point ordre; tout va comme il plaît à Dieu. Voulez-vous bien, mon cher ami, envoyer cette lettre au libraire Lacombe? Il y a aussi une lettre à lui adressée dans ce maudit recueil, et Lacombe sera sans doute plus honnête que Deodati. Bonsoir, mon très-cher ami.

ÉPÎTRE *du 10 octobre 1766.*

Mon cher ami, j'ai trouvé dans une de vos lettres, reçue le 4 octobre, un paquet de Russie. L'impératrice daigne m'écrire qu'elle établit la tolérance universelle dans tous ses états. Elle a la bonté de me communiquer la teneur de l'édit. Cet article, écrit de sa main, porte ces propres mots : « *Que la tolérance est d'accord avec la*

religion et avec la politique. » Apparemment que ce qui convient à la Russie n'est pas praticable dans d'autres États. Vous savez que nous ne nous piquons ni vous ni moi, dans notre obscurité, de raisonner sur les volontés des souverains. Je vous mande seulement le fait tel qu'il est. Je crois vous avoir instruit que le sieur Deodati m'a écrit. J'attends aussi des certificats de plusieurs autres personnes, et quand je les aurai, je ferai un petit mémoire pour le passé, le présent et l'avenir. La justification est si claire, que je n'aurai pas besoin de me mettre en colère; j'userai de la plus grande modération, et tous les journaux pourront se charger de ce mémoire. Je crois seulement que nous serons obligés de supprimer quelque chose du commencement de votre déclaration, qui pourrait effaroucher les ennemis des lettres.

Je me flatte, mon cher frère, que je recevrai bientôt le mémoire de feu M. de la Bourdonnaie, avec tout ce que j'attends.

Je suis très-curieux, je vous l'avoue, de lire la lettre de Jean-Jacques à M. Hume. On dit que c'est un chef-d'œuvre d'impertinence.

L'intérêt que vous prenez à M. et à madame de Beaumont ne vous a-t-il pas engagé à lire le factum de son adverse partie? Un seul mémoire ne met jamais au fait. Si le mémoire de M. de la Roque pouvait se trouver dans votre paquet, je serais bien content.

Vous n'avez rien reçu par M. de la Borde, mais

l'aîné Calas doit arriver à Paris avant cette lettre, et M. de la Borde devait aller de Ferney en Anjou.

Oh ! qu'il serait doux de vivre ensemble, et de se rassembler cinq ou six sages loin des méchants et loin des obstacles ! Comme on est bridé et garrotté de tous côtés !

Avez-vous des nouvelles d'Elie ? Ce pauvre Sirven se désespère. Je lui ai donné vingt fois des espérances qui l'ont trompé. Je suis la cause innocente de ses larmes ; il fait pitié.

Adieu, mon cher frère. Vos lettres sont ma plus grande consolation.

ÉPÎTRE *du 24 octobre 1766.*

Je reçois un petit billet de vous, mon cher ami, avec une lettre de M. le chevalier de Rochefort. Les choses que vous me demandez me rappellent que j'avais donné un petit paquet pour vous à M. de la Borde. Vous me mandâtes, il y a quelque temps, que vous n'aviez rien reçu de lui, et alors je crus que je ne lui avais rien donné. Mais, en y songeant bien, je suis sûr que je mis un petit paquet entre ses mains pour vous, ou du moins je crois en être sûr ; et je suis plus sûr encore que j'en ai donné un au jeune Calas, qui doit vous l'avoir rendu.

Je n'ai point encore entendu parler de celui qui

doit arriver à Meyrin. Je fais de tristes réflexions sur l'absence. Je n'en fais pas de gaies sur l'absence éternelle qu'il faudra bientôt essuyer. Vous savez, mon cher ami, comme il faut travailler à ma consolation.

Comptez-vous faire usage des trois lettres de Venise, de 1743? Si vous ne voulez pas vous en servir, renvoyez-les moi, je vous prie.

ÉPÎTRE *du 28 octobre 1766.*

On aurait bien dû m'avertir, mon cher ami, que j'étais fourré dans la querelle du *Philosophe bienfaisant* et du *Petit Singe ingrat*. Vous savez que je vous ai toujours dit que je ne connaissais pas cette lettre, qu'on prétend que j'avais écrite à Jean-Jacques. Si vous la retrouvez, faites-moi le plaisir de me l'envoyer; je veux voir si cette lettre est aussi plaisante que je le souhaite. Renvoyez-moi donc les trois lettres de ce Huron, écrites à M. du Theil.

Le projet de ce pauvre Boursier ne reste sans exécution que parce que vous ne lui fournissez pas les secours nécessaires. S'il avait seulement deux personnes de votre caractère, il se flatterait bien de réussir. Ces deux personnes, d'ailleurs, ne risqueraient rien de faire le voyage. Est-il possible que personne ne veuille entreprendre une chose si importante et si aisée, lorsqu'on est sûr de la plus grande protection!

Point de nouvelles de Meyrin. Êtes-vous bien sûr que le paquet a été mis à la diligence? Mes maladies augmentent tous les jours. Je m'imagine que l'elixir de Boursier pourrait seul me faire du bien; mais il faudrait que ce fût vous qui le préparassiez.

Je vous prie, mon cher ami, de faire mettre une enveloppe à la lettre de M. d'Alembert, et d'envoyer l'autre à son adresse.

Comme je vous embrasse!

ÉPÎTRE du 29 octobre 1766.

Point de nouvelles de Meyrin, mon cher ami; mais j'en ai du moins reçu du prophète Elie. Il dit qu'il a fini à la fin son *factum* pour les Sirven, qu'à son retour à Paris il va le faire signer par des avocats, et le faire imprimer. Dieu le veuille! Je vois qu'il est occupé d'affaires intéressantes et épineuses. Son procès, devenu personnel contre madame de Roncherolles, son autre procès pour les biens que réclame madame sa femme, me font une extrême peine. Mais enfin nous avons entrepris l'affaire des Sirven, il faut en venir à bout. Nous aurons gagné notre procès si cette aventure sert à inspirer la tolérance et l'humanité à des cœurs barbares qui ne les ont point connues.

Mandez-moi ce qu'on pense du procès de l'ingratitude contre la bienfaisance. Ce charlatan de Jean-Jacques n'est-il pas le mépris de tous ceux

qui ont le sens commun , et l'exécration de ceux qui ont un cœur ? Mes deux conseillers sont partis , mais l'un s'en va à sa terre d'Hornoy, l'autre à son abbaye. J'espère que vous les verrez cet hiver. Puisque je ne jouis pas de la consolation de votre société, il faut au moins que ma famille en jouisse.

Informez-vous, je vous prie, de ce qu'est devenu le paquet de Meyrin. Ne l'aurait-on pas fait partir par les rouliers, au lieu de le mettre à la diligence ? Délivrez-moi de cette inquiétude.

On annonce un livre qui me tente ; il est intitulé *Recherches des Découvertes attribuées aux modernes*. Envoyez-le moi, je vous prie, s'il en vaut la peine.

Voulez-vous bien faire dire à Merlin qu'il se prépare à payer, au commencement de l'année prochaine, les mille livres qu'il doit à son correspondant de Genève ? Ces mille livres appartiennent au sieur Wagnière. Merlin en devait payer cinq cents au mois de juin passé. J'en ai le billet ; je le chercherai quand je me porterai mieux, et je vous l'enverrai.

Bonsoir, mon cher ami ; voici une lettre que je vous prie de faire remettre chez M. Elie de Beaumont.

Renvoyez-moi donc les lettres de Jean-Jacques.

ÉPÎTRE *du 31 octobre 1766.*

Mon cher ami, ce pauvre Boursier est bien à plaindre; le paquet de Meyrin, sur lequel il avait fondé tant d'espérance, est sans doute perdu. Voyez, je vous en prie, s'il a été mis à la diligence de Lyon. Il faut que le commissionnaire que vous en avez chargé vous ait trompé. Il n'est nullement vraisemblable que ce paquet ait été égaré. Ayez la bonté de m'envoyer la feuille d'avis ou la copie de cet article du registre de Paris. Je la ferai représenter aux directeurs de Lyon, et je saurai au moins ce que le paquet est devenu. Mandez-moi ce qu'il contenait. Le monde est bien méchant!

Je me flatte qu'il y a quelque lettre de vous en chemin, qui m'apprendra ce qu'on pense dans le monde du procès de l'ingrat Rousseau contre le généreux Hume. Serait-il possible que ce malheureux Jean-Jacques eût encore des partisans à Paris? Si on m'avait averti que Jean-Jacques me mêlait dans ce procès, et qu'il m'accusait de lui avoir écrit en Angleterre, j'aurais pu vous fournir une petite réponse, qui pourrait être le pendant de la lettre de M. Walpole. S'il en était encore temps, je vous enverrais mon petit écrit, que vous pourriez joindre aux autres pièces du procès.

Bonsoir, mon très-cher ami; je suis bien affligé.

ÉPÎTRE *du 3 novembre 1766.*

Je reçois votre lettre du 27, mon cher et vertueux ami. Vous ne me mandez point ce que pense le public de la folie et de l'ingratitude de Jean-Jacques. Il semble qu'on ait trouvé de l'éloquence dans son extravagante lettre à M. Hume. Les gens de lettres ont donc aujourd'hui le goût bien faux et bien égaré! Ne savent-ils pas que la première loi est de conformer son style à son sujet? C'est le comble de l'impertinence d'affecter de grands mots quand il s'agit de petites choses. La lettre de Rousseau à M. Hume est aussi ridicule que le serait M. Chicaneau, s'il voulait s'exprimer comme Cinna et comme Auguste. On voit évidemment que ce charlatan, en écrivant sa lettre, songe à la rendre publique. L'art y paraît à chaque ligne; il est clair que c'est un ouvrage médité et destiné au public. La rage d'écrire et d'imprimer l'a saisi au point qu'il a cru que le public, enchanté de son style, lui pardonnerait sa noirceur, et qu'il n'a pas hésité à calomnier son bienfaiteur, dans l'espérance que sa fausse éloquence ferait excuser son infâme procédé.

L'enragé qu'il est m'a traité beaucoup plus mal encore que M. Hume; il m'a accusé, auprès de M. le prince de Conti et de madame la duchesse de Luxembourg, de l'avoir fait condamner à Genève, et de l'avoir fait chasser de Suisse. Il le dit

en Angleterre à qui veut l'entendre. Ce n'est pas qu'il le croie, mais c'est qu'il veut me rendre odieux. Et pourquoi veut-il me rendre odieux? parce qu'il m'a outragé, parce qu'il m'écrivit, il y a plusieurs années, des lettres insolentes et absurdes, pour toute réponse à la bonté que j'avais eue de lui offrir une maison de campagne auprès de Genève. C'est le plus méchant fou qui ait jamais existé. Un singe qui mord ceux qui lui donnent à manger, est plus raisonnable et plus humain que lui.

Comme je me trouve impliqué dans ses accusations contre M. Hume, j'ai été obligé d'écrire à cet estimable philosophe un détail succinct de mes bontés pour Jean-Jacques, et de la singulière ingratitude dont il m'a payé. Je vous en enverrai une copie.

En attendant, je vous demande en grâce de faire voir à M. d'Alembert ce que je vous écris. Il s'est cru obligé de se justifier de l'accusation intentée contre lui par Jean-Jacques, d'avoir voulu se moquer de lui. L'accusation que j'essuie depuis près de deux ans est un peu plus sérieuse. Je serais un barbare si j'avais en effet persécuté Rousseau; mais je serais un sot si je ne prenais pas cette occasion de le confondre, et de faire voir sans réplique qu'il est le plus méchant coquin qui ait jamais déshonoré la littérature.

Ce qui m'afflige, c'est que je n'ai aucune nouvelle de Meyrin. Je me porte toujours fort mal.

390 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
Je vous embrasse tendrement et douloureusement.

ÉPÎTRE *du 5 novembre 1766.*

J'espère, mon cher ami, que ce petit paquet vous parviendra. Celui de Meyrin est perdu, à ce que je vois. Je ne sais pas ce qu'il contenait; mais, si ce sont des choses qui vous intéressent, vous et ce pauvre M. Boursier, il faut ne rien négliger pour en savoir des nouvelles.

Il arrive quelquefois que de petits paquets restent dans un coin, et sont négligés par les commis de la diligence. Il se peut aussi que vous ayez oublié de faire écrire ce que le paquet contenait. L'inadvertance d'un cocher peut encore être cause de cette perte. J'ai écrit à Lyon, agissez à Paris; mettez-moi au fait, et tâchons de retrouver notre paquet.

On a joué *Olympie* cinq jours de suite à Genève. Vous voyez que Jean-Jacques a eu raison de dire que je corrompais sa République. Je n'ai pas été témoin de cette horrible dépravation de mœurs. Je suis toujours dans mon lit, et toujours me consolant par votre amitié.

Mais renvoyez-moi donc les trois lettres de Jean-Jacques. Je m'étais trompé sur les dates; il faut que je les vérifie. Bonsoir, mon cher ami, je n'en peux plus.

ÉPÎTRE *du 7 novembre 1766.*

Pas la moindre nouvelle de Meyrin, mon cher ami, et la tête me tourne. Nous avons ici les lettres originales de Jean-Jacques, écrites de sa main. M. l'ambassadeur me les a fait voir. Le secrétaire d'ambassade n'y parle que des coups de bâton que M. le comte de Montaigu voulut lui faire donner. M. du Theil ne répondit point à ses lettres, et lui donna l'aumône. Ce secrétaire d'ambassade, ce grand ministre était copiste chez M. le comte de Montaigu, à deux cents livres de gages. Voilà un plaisant philosophe ! Diderot lui criera-t-il encore, *ô Rousseau !* dans le dictionnaire encyclopédique ? Les enfans crient en Angleterre, *ô Rousseau !* mais dans un autre sens.

Au nom de Dieu, songez à votre paquet, et dites-moi ce que vous pensez de mademoiselle Durancy.

P. S. Consolons-nous, consolons-nous, le paquet est arrivé. On avait oublié de le mettre à Meyrin ; on l'a porté à Genève où il était resté. Il m'arrive. L'adresse était à Genève ; voilà la source de tout le malentendu et d'un si long délai.

Le pauvre Boursier a versé des larmes en lisant la lettre de votre ami. Pour lui, il a fait son marché ; il est prêt à partir à la première occasion. Il dit qu'il mourra avec le regret de n'avoir point vu l'homme du monde qu'il vénère le plus.

Il fera toutes vos commissions exactement et sans délai.

Mon cher ami, je n'ai pu lire votre lettre sans des transports de tendresse et d'horreur.

Comment vouliez-vous que je visse votre jeune joueur de clavecin? Madame Denis était malade. Il y a plus de six semaines que je suis au lit. Ah! nous sommes bien loin de donner des fêtes. Quand revient le défenseur des Calas et des Sirveu?

Il est indispensable qu'il donne son mémoire au plus vite.

Je vous serre entre mes bras malades. Embrassez pour moi vos amis.

On vient d'ériger dans l'église de Saint-Roch une espèce de mausolée à feu M. Moreau, père de feu M. de Maupertuis, et l'on a saisi cette occasion pour faire l'éloge historique de ce philosophe célèbre dans une longue et mauvaise inscription: car, depuis cent ans que nous avons une Académie royale des inscriptions, la France est à peu près le pays de l'Europe où l'on se connaît le moins en inscriptions, et où l'on en fait du plus mauvais goût. On voit aussi sur ce mausolée le médaillon de M. de Maupertuis; mais il n'est pas ressemblant. Ce monument est donc plutôt érigé à l'honneur du fils qu'à celui du père; quoique les cendres du fils reposent loin d'ici chez les capucins de Bâle, où Maupertuis est mort en odeur de sainteté, victime d'un caractère inquiet, envieux et ambitieux outre mesure. Tout ce que

je me souviens d'avoir ouï dire de son père ; c'est qu'il était excessivement avare. Maupertuis lui amenait tous les jours à dîner quelques beaux esprits ramassés au café où à la promenade. Toute cette jeunesse mangeait , buvait , et n'avait jamais assez ; et le père Moreau n'aimait pas cela. M. d'Alembert seul avait fait sa conquête. C'est un joli garçon que ce d'Alembert , disait-il à son fils ; cela ne boit point de vin , cela ne prend point de café , cela fait plaisir à voir à une table... M. de Maupertuis n'a été ni avare , ni heureux comme son père. Un amour démesuré de la célébrité , a empoisonné et abrégé ses jours. Il affectait en tout une grande singularité , afin d'être remarqué. Il voulait surtout l'être du peuple , dans les promenades et autres lieux publics , et il y réussissait par des accoutremens bizarres et discordans. Il n'aimait pas la société de ses égaux. Jaloux à l'excès de toute gloire littéraire , il était toujours malheureux de se trouver avec ceux qui pouvaient la disputer ou la partager. Il avait affecté une grande amitié pour la femme-de-chambre de madame la duchesse d'Aiguillon , qu'il voyait beaucoup ; mais si l'on n'avait jamais dit dans le salon de madame d'Aiguillon , que Maupertuis était monté à l'entresol de mademoiselle Julie , je crois que sa liaison avec mademoiselle Julie aurait peu duré. Il prétendait aussi avoir conçu une passion violente pour une jeune Laponne qu'il avait amenée en France , et qui y est morte. Il aimait à chanter des couplets qu'il avait faits

394 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
pour elle sous le pôle, et qu'il faut conserver
ici.

Pour fuir l'amour,
En vain l'on court

Jusqu'au cercle polaire;

Dieux! qui croirait

Qu'en cet endroit

On eût trouvé Cythère!

Dans les frimas

De ces climats,

Christine nous enchante;

Et tous les lieux

Où sont ses yeux,

Font la zône brûlante.

L'astre du jour,

A ce séjour,

Refuse sa lumière;

Et ses attraits

Sont désormais

L'astre qui nous éclaire!

Le soleil luit :

Des jours sans nuit

Bientôt il nous destine;

Mais ces longs jours

Seront trop courts

Passés près de Christine.

Le mausolée qui a donné lieu à cette petite digression, est de M. Huez, de l'Académie royale de sculpture. Ce monument ne rendra pas à M. Huez l'immortalité qu'il donne au père de Maupertuis. Il y a là un ange gardien des cendres de M. Moreau qui a l'air plus lourd et plus

paysan qu'un chantre d'une paroisse de village. Sa draperie est aussi lourde que toute sa figure, qui est de proportion colossale.

M. Léonard vient de publier des *Idylles morales* en vers, au nombre de six. Le but de l'auteur était de peindre les premiers sentimens doux et honnêtes de la nature, comme l'amour avec toute son innocence, l'amour filial, etc. On dit que M. Léonard est jeune, et qu'il mérite d'être encouragé; moi, au contraire, je trouve qu'il mérite d'être découragé. Puisqu'il est jeune et honnête, il mérite qu'on l'empêche de se livrer à la poésie. Pour être poète, il ne suffit pas d'avoir des sentimens honnêtes, il faut encore un talent décidé. Dans le genre de poésie où M. Léonard s'est essayé, il faut une facilité et une grâce de style, un choix d'images tendres et délicieuses, un charme et une douceur de coloris qui vous ravissent et vous enchantent. On voit bien que ce sont les *Idylles* de M. Gesner, de Zurich, qui ont donné à M. Léonard l'envie de faire les siennes; mais le singe qui prendrait l'Antinoüs pour modèle, n'en resterait pas moins singe. Gesner est un poète divin, et M. Léonard un honnête enfant, si vous voulez, et plus sûrement un pauvre diable.

M. Dancourt, ancien arlequin de Berlin, qui a réfuté le traité de M. Rousseau contre les spectacles, et qui est à la fois auteur et acteur,

396 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

a arrangé, pour le théâtre de Vienne, un ancien opéra comique français, pour pouvoir être mis en musique. Cette pièce, intitulée *les Pèlerins de la Mecque*, est une farce de le Sage. M. Dancourt l'a appelée *la Rencontre imprévue*. Il fallait faire un meilleur choix. On dit que la musique, du chevalier Gluck, est charmante.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE
DU PATRIARCHE.

LETTRE de M. Boursier, du 8 novembre 1766.

Permettez, mon cher monsieur, que je vous adresse cette lettre pour M. d'Alembert, de l'Académie des sciences, dont j'ignore la demeure.

Nous sommes toujours, ma femme et moi, très-inquiets de votre santé. M. Coladon voudrait savoir si vous vous trouvez bien des remèdes qu'il vous a fournis.

Je vous envoie un exemplaire de la *Lettre de M. de Voltaire à M. Hume*. Nos citoyens reviennent furieusement sur le compte de J. J. Rousseau ; on le regarde comme un fou et comme un monstre. Ce sera la seule réputation qui lui restera.

J'ai l'honneur d'être très-cordialement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

JEAN BOURSIER.

ÉPÎTRE *du 12 novembre 1766.*

Vous devez déjà avoir reçu , mon très-cher ami , la lettre par laquelle je vous mandais que le petit ballot était parvenu à M. Boursier par la messagerie de Lyon à Genève. Tout arrive , n'en doutez pas ; et il n'y a point de pays où le public soit mieux servi qu'en France. Tout le mal venait , comme je vous l'ai dit , de ce qu'on avait mis l'adresse à Genève , au lieu de la mettre à Meyrin , et qu'on n'avait pas envoyé de lettre d'avis pour Genève. Sans ces précautions, on court les risques d'un grand retardement.

Je vous ai mandé combien la lettre de M. Tonpla avait attendri M. Boursier. Je vous répète qu'il est bon de s'assurer de la personne dont on semble trop se défier. Je vous répète que cette personne donne tous les jours des paroles positives à M. Boursier , et que ce Boursier , en cas de besoin , pourrait faire face à tout.

Il a écrit à M. de Lamberta (1) , et il attend sa réponse ; il ne fera rien sans avoir le consentement de M. de Lamberta. Voilà tout ce que je sais.

Je vous envoie , par une autre lettre , celle que j'écrivis à M. Hume , le 24 octobre. Je vous en ai déjà adressé plusieurs exemplaires , mais je crains que M. Jannel , qui a des ordres très-positifs et très-justes de ne laisser passer aucun imprimé de Genève , n'ait confondu celui-ci avec

(1) M. d'Alembert.

398. CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

tous les autres ; il y a pourtant une très-grande différence. Ma lettre à M. Hume n'est qu'une justification honnête et légitime , quoique plaisante , contre les accusations d'un petit séditieux , nommé J. J. Rousseau , qui a osé insulter le Roi et tous ses ministres dans tous ses ouvrages , et qui mériterait au moins le pilori s'il ne méritait pas les Petites-Maisons. Ma lettre à M. Hume venge la patrie.

Voici une lettre tout ouverte que je vous envoie pour madame de Beaumont ; je vous prie , mon cher ami , de la lui faire parvenir , soit en l'envoyant à sa maison à Paris , avec certitude qu'elle lui sera rendue , soit en l'adressant à la terre du Vieux-Fumé , d'où madame de Beaumont a daté. Je ne sais pas où est cette terre du Vieux-Fumé. Je suppose qu'elle est près de Caen ; mais , dans cette incertitude , je ne puis qu'implorer votre secours.

L'affaire des Sirven devient pour moi plus importante que jamais ; il s'agit de sauver la vie à un père et à deux filles qui se désespèrent , et qui vont suivre une femme et une mère morte de douleur. M. de Beaumont aurait bien mieux fait de suivre cette affaire que celle de M. de la Luzerne. Il y aurait eu peut-être autant de profit , et sûrement plus d'honneur.

Mon cher ami , ne nous lassons point de faire du bien aux hommes ; c'est notre unique récompense.

ÉPÎTRE *du 17 novembre 1766.*

Mon cher ami , l'avocat de Besançon , auteur du *Commentaire des Délits et des Peines* , vous en envoie deux exemplaires par cette poste. J'y joins deux lettres à M. Hume.

Je vous supplie de vouloir bien mettre à la page 8 *des Certificats*, un *et* au lieu des *ni*. Il faut, que ce prétendu recueil de mes lettres, et un autre recueil, ne sont, etc.

Cette déclaration, mon cher ami, n'est que pour les journaux, et surtout pour les journaux étrangers. Je vous demande en grâce d'en faire tenir un exemplaire au directeur du journal de Bouillon, avec contre-seing, en mettant au bas de la page 8, qu'il est supplié de corriger la faute indiquée.

On dit que c'est Marc-Michel Rey, éditeur de Jean-Jacques, qui a imprimé le *Recueil nécessaire*. Cela est très-vraisemblable, puisqu'on y trouve une partie du *Vicaire Savoyard*. Je n'ai pas vérifié si la traduction de mylord Bolingbroke est fidèle. Les vrais philosophes, mon cher ami, ne font point de pareils ouvrages; ils respectent la religion autant qu'ils chérissent le Roi.

Tout ceci est en réponse à votre lettre du 10 novembre. Dites à madame de Beaumont que je serai le plus attaché de leurs serviteurs jusqu'au dernier moment de ma vie.

J'ai éclairci, avec M. de Laborde, la méprise

du petit paquet qui vous est parvenu, Ma mémoire de soixante-treize ans me trompait ; ce n'est point M. de Laborde , c'est M. le comte de Cucé , maître de la garde-robe du roi , qui avait eu la bonté de se charger de cette commission. Il pense en sage , et il agit en homme bien-faisant.

J'ai relu plusieurs fois la lettre de Tonpla ; elle serre mon cœur , et m'entraîne vers le sien. Que ne puis-je vous entretenir tous deux ! Mon âme s'unit à la vôtre plus que jamais.

Voudriez-vous bien avoir la bonté de faire tenir l'incluse par la petite poste ?

ÉPÎTRE *du 19 novembre 1766.*

Mon cher ami , j'ai écrit à M. Chardon ; j'ai fait souvenir M. le duc de Choiseul de la bonté qu'il a eue de nous le procurer pour rapporteur. Madame de Beaumont a dû recevoir la lettre que je vous envoyai pour elle. Je suis bien malade , mon cher ami , mais je ne suis pas oisif ; je mourrai en travaillant et en vous aimant.

ÉPÎTRE *du 21 novembre 1766.*

J'ai lu , mon cher ami , la lettre au docteur Pansophe qu'on m'attribuait. Je voudrais l'avoir faite , et sans doute si je l'avais faite , je ne la désavouerais pas. Elle est charmante , quoiqu'il y ait des longueurs et des répétitions. Il n'est pas

douteux qu'elle ne soit de l'abbé Coyer; mais s'il ne l'avoue pas, je dois regarder cette réticence comme un mauvais procédé à mon égard: sa gloire et son honneur doivent l'engager à dire la vérité.

Bonsoir. Je n'ai pas un moment à moi, et vous vous en apercevrez bientôt. Je vous embrasse vous et les vôtres.

ÉPIÎTRE du 24 novembre 1766.

Eh bien, mon cher et vertueux ami, imprime-t-on le mémoire pour les Sirven? Viendrons-nous enfin à bout de cette affaire qui intéresse l'humanité entière? Je vous ai dit sans doute, et si je ne vous l'ai pas dit, je le redis; et si je l'ai redit, je le redis encore; il est avéré, prouvé, démontré que ce malheureux Jean-Jacques ne m'avait écrit, pour prix de mes bontés, une lettre très-insolente sur les spectacles, que pour engager avec moi une querelle, pour soulever contre moi les prêtres et les gueux de Genève, et pour me faire sortir des Délices. M. Tronchin est très-instruit d'une partie de cette intrigue, et j'ai les preuves de l'autre. Il n'y a jamais eu de pareil monstre dans la littérature, pas même Fréron; voilà ce qu'il faut qu'on sache. Je me reprocherais de m'être même moqué de ce polisson, si je n'étais justifié par ses scélératesses.

Je vous prie d'envoyer ce petit billet à M. de Marmontel. J'espère qu'enfin l'abbé Coyer rendra gloire à la vérité.

Je vous embrasse aussi tendrement que faire se peut.

ÉPIÎTRE *du 28 novembre 1766.*

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 20 novembre. Le roi ne pouvait s'y prendre plus paternellement pour apaiser les troubles de Genève. Il fera dans cette taupinière ce qu'il a fait dans son royaume. Il a éteint les querelles indécentes et dangereuses des parlemens et des évêques. Il a tout remis dans l'ordre, et je joins dans les titres que je lui donne le nom de *Sage* à celui de *Bien-Aimé*.

M. Boursier écrit à M. d'Alembert. Vous voyez bien qu'il ne vous trompait pas, quand il disait qu'on pouvait absolument compter sur les offres de son correspondant. Ces offres ne sont point du tout à rejeter. Il n'y a point, à la vérité, de fortune à faire; mais on aura sûreté et protection.

M. du Cré dit qu'il vous a envoyé un paquet par votre directeur, et il suppose que vous l'avez reçu. Je crois que ce paquet doit être parti de Lyon. N'avez-vous point vu M. l'abbé Mignot depuis qu'il est de retour à Paris?

Je crois que l'affaire de M. Lamberta réussira.

Adieu, mon cher ami; je vous écris à bâtons rompus et fort à la hâte, étant entouré de monde et accablé de maladie. Mille complimens, je vous prie, à M. Tonpla.

N. B. On m'a envoyé la justification de Rousseau. Quel est le sot qui a écrit cette sottise ? Est-il vrai que c'est le libraire Pankouke ? En ce cas, il est digne de seconder le docteur Pansophe.

Encore un petit mot : M. de Beaumont a-t-il vu l'*Avis au Public* ?

DÉCEMBRE 1766.

ÉPÎTRE *du 8 décembre 1766.*

MON cher ami, j'ai remercié M. de Courteilles, dans les termes les plus passionnés, de la justice qu'il vous rendra sans doute. Vous devez d'ailleurs absolument compter sur M. d'Argental. Il est bien cruel que vous ayez besoin de protection, et que vous soyez réduit depuis si longtemps à consumer vos jours dans des travaux qui ne sont pas faits pour un homme de lettres. Mais enfin, puisque telle est votre destinée, il est juste que vous en tiriez l'avantage que vous méritez par vos services. Il est bien beau à vous, dans cette situation critique où vous êtes et qui m'intéresse si vivement, d'avoir trouvé du temps pour travailler au mémoire des Sirven avec M. de Beaumont. Je me flatte qu'il n'y aura point de phrases, mais une éloquence vraie, mâle et touchante, dans ce mémoire qui doit lui faire tant d'honneur. Il doit avoir reçu la lettre que je vous envoyai pour lui dans mes derniers paquets.

Je crois qu'il faudra laisser chez le banquier les deux cents ducats du roi de Pologne, avec ce que nous pourrons tirer des personnes généreuses qui voudront nous aider. Cela servira à payer en partie les frais du conseil qui seront immenses. Si

vous voyez madame Geoffrin, je vous supplie de me mettre à ses pieds.

Je ne sais pas assurément comment tournera le procès de M. de la Chalotais ; mais puisqu'il sera jugé par le conseil, je suis sûr de l'équité la plus impartiale.

Vous savez sans doute que Rousseau avait fait un projet de sédition dans Genève, qu'on a trouvé dans les papiers du nommé Lenieps, qui a été arrêté et mis à la Bastille. Rousseau devait venir se cacher dans le territoire auprès du lac, dans un endroit nommé le Paquis. Son dessein apparemment était d'être pendu ; c'est un homme qui cherche toute sorte d'élévation. Il est bien triste que les *O !* qu'on lui adresse dans l'*Encyclopédie* subsistent ; c'est un bien mauvais guide dans un dictionnaire, qu'un enthousiasme qu'on est obligé de désavouer.

Je n'ai point encore de réponse de l'abbé Coyer sur son bâtard dont il m'a fait passer pour père. J'ai assez d'enfans à nourrir sans adopter ceux des autres.

Adieu. Mandez-moi, je vous prie, en quel état est l'affaire qui vous regarde, et ne me laissez pas ignorer où en est celle des Sirven.

ÉPIÎTRE *du 15 décembre 1766.*

J'ai reçu à la fois, mon cher ami, vos lettres du 6 et du 8 décembre. Il y a de la destinée en tout ; la vôtre est de faire du bien, et même de réparer

le mal que la négligence des autres a pu causer. Il est très-certain que si M. de Beaumont n'avait pas abandonné pendant dix-huit mois la cause des Sirven qu'il avait entreprise, nous ne serions pas aujourd'hui dans les inquiétudes où nous sommes. Il ne lui fallait que quinze jours de travail pour achever son mémoire. Il me l'avait promis. Ce mémoire lui aurait fait autant d'honneur que celui de M. de la Luzerne lui a causé de désagrément; et assurément il aurait eu un honoraire aussi fort que celui que M. de la Luzerne a pu lui donner. Ce fut dans l'espérance de voir le factum des Sirven paraître incessamment, que l'on composa l'*Avis au Public*; c'est cet *Avis au Public* qui a valu aux Sirven les 250 ducats que vous avez entre les mains, les cent écus du roi de Prusse, et quelques autres petits présens qui aideront cette famille infortunée. J'ai empêché, autant que je l'ai pu, que ce petit *Avis* entrât en France, et surtout à Paris; mais plusieurs voyageurs y en ont apporté des exemplaires. Ainsi, ce qui nous a servi d'un côté, nous a extrêmement nui de l'autre; voilà le triste effet de la négligence de M. de Beaumont. Je vous prie de lui bien expliquer le fait, et surtout de lui dire, ainsi qu'aux autres avocats, que s'il y a dans ce petit imprimé quelques traits contre la superstition de Toulouse, il n'y a rien contre la religion. L'auteur, tout protestant qu'il est, ne s'est moqué que des reliques ridicules portées en procession par les Visigoths. Il n'a dit que tout ce que les gens sensés disent dans

notre communion. Si ce petit ouvrage, fait pour les princes d'Allemagne, et non pour les bourgeois de Paris, révolte quelques avocats, ou si plutôt il leur fournit un prétexte de ne point signer la consultation de M. de Beaumont, c'est assurément un très-grand malheur. Il n'y a que vous qui puissiez le réparer en leur faisant entendre raison, et en les faisant rougir du dégoût qu'ils donnent à leurs confrères. Vous mettez le comble à toutes vos bonnes actions en suivant avec chaleur cette affaire, qui sans vous échouerait entièrement. Ce dernier trait de votre vertu courageuse m'attache à vous plus que jamais.

La petite affaire de M. de Lamberta avec M. Boursier est en train : on fera une partie de ce qu'il désire, c'est-à-dire qu'on exécutera ses ordres, et qu'on ne lui donnera point d'argent. En attendant, je vous prie de lui avancer les cent écus dont vous serez remboursé. Mon cher Wagnière a prêté cinquante louis, qui font toute sa fortune, à un correspondant de l'enchanteur Merlin, qui lui a donné deux billets de Merlin, de vingt-cinq louis chacun, le premier payable au mois de juillet de cette année, et le second au mois de janvier 1767. Je vous prie très-instamment de préparer Merlin à payer cette dette sans aucune difficulté. Il serait triste que Wagnière eût à se repentir d'avoir fait plaisir. Je sais que Merlin doit de l'argent aux Cramers; mais Wagnière doit passer devant tout le monde. Vous ne reconnaissez point sa main dans cette lettre que je dicte : il est actuel-

408 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
lement occupé à transcrire la tragédie que l'on
doit vous montrer. M. d'Argental n'en a qu'une
copie très-informe et très-barbouillée ; je l'ai
prié de la jeter dans le feu en attendant la véri-
table. Je vous ai mandé, je crois, que j'avais
écrit à M. de Courteilles. Je voudrais bien savoir
le nom de l'auteur du petit ouvrage sur les
Commissions. On dit qu'il est de M. Lambert,
conseiller au parlement ; mais c'est ce dont je
doute beaucoup. Adieu, mon cher ami ; il ne
reste que la place de vous dire à quel point je vous
chéris,

ÉPÎTRE du 24 décembre 1766.

Voici, mon cher ami, la lettre que m'a écrite
M. de Courteilles à votre sujet. Il faudra bien,
tôt ou tard, qu'on fasse quelque chose pour vous ;
mais il est bien nécessaire que M. de Courteilles
vive.

Je ne perdrai pas patience ; j'attendrai le mé-
moire de M. de Beaumont. Quiconque désire,
passe sa vie à attendre.

Je suis très-fâché de la maladie du pauvre
Thiriot. Il est seul ; les dernières années de la vie
d'un garçon sont tristes. Il faudrait qu'il fût dans
le sein de sa famille.

Il y a, mon cher ami, actuellement à Genève
cent pauvres diables qui écrivent beaucoup mieux
que M. Totin, et qui ne sont pas plus riches. Tout

commerce est cessé. La misère est très-grande. Je suis d'ailleurs entouré de pauvres de tous côtés. Si vous voulez pourtant donner un louis pour moi à ce Totin, vous êtes bien le maître.

On dit que la tragédie suisse ne vaut rien, quoiqu'on y parle le langage de la nation. Il n'y a, de toutes les histoires de pommes, que celle de Pâris qui ait fait fortune.

Je me doutais bien que sa majesté trouverait la convocation des pairs au parlement de Paris, pour un procureur-général au parlement de Rennes, extrêmement ridicule. Il y a assurément plus de raison dans sa tête que dans toutes celles des enquêtes.

Je vous embrasse très-tendrement.

LETTRE de M. *Wagnière*, du 26 décembre 1766.

Je n'ai pu retrouver, monsieur, dans le désordre où nous sommes, le billet de douze cents livres. Je vous prie de m'adresser toujours vos lettres à Genève. Voici un petit billet par lequel j'annule tous autres billets. Ainsi les choses sont en règle. Vos amis vous font les plus tendres complimens. Ayez la bonté de n'écrire qu'à moi.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

WAGNIÈRE.

ÉPÎTRE *du 29 décembre 1766.*

Mon cher ami, j'ai reçu le 27 votre lettre du 23. L'abbé Mignot doit vous avoir montré une lettre de sa sœur. Nous vous demandons, elle et moi, le secret le plus profond.

Voyez, je vous prie, la lettre que j'écris aujourd'hui, 29, au conseiller du grand conseil, et que ce secret reste entre vous et lui, et M. d'Argental. Nous nous sommes sacrifiés pour lui comme nous le devons, et nous espérons qu'il fera quelque chose pour nous. Vous lui en parlerez si cela est nécessaire.

Je serais au désespoir, mon cher ami, de vous avoir chagriné en vous demandant un peu d'ordre. Ce n'est pas assurément pour moi, c'est uniquement pour les Sirven. Car il y a grande apparence que je ne pourrai plus me mêler de cette affaire, ni d'aucune. Je ne vous ai demandé que de vous rendre compte à vous-même des dépenses qu'on sera obligé de faire pour la procédure. Il ne s'agit que d'avoir un petit livret de deux sous dont on fait un journal; ce n'est pas là assurément une affaire de finance.

Vous n'aviez pas apparemment reçu la scène de l'*Embaucheur*. Vous ne m'accusez pas non plus la réception de ma lettre à l'impératrice de Russie. Nos lettres se seront croisées.

Je suis très-malade; je ne me soutiens que par un peu de philosophie. Je devais partir demain; ma faiblesse et le temps horrible de notre climat

m'en empêchent; mais je suis prêt à partir, s'il est nécessaire. Qu'importe où l'on meure? J'éprouve une grande consolation en voyant que mon petit de la Harpe vient de remporter le prix de l'Académie. Je mets ma gloire dans celle de mes élèves, et j'attends beaucoup de lui. Il n'y avait que deux hommes qui pussent avoir fait la lettre à Pansophe, l'abbé Coyer et de Bordes, qui étaient tous deux en Angleterre dans ce temps. Coyer nie fortement et avec l'air de sincérité; de Bordes nie faiblement, et avec un air d'embarras.

Pour celui qui a fait les notes, c'est un intime ami du docteur Tronchin, et je ne suis pas assez heureux pour être dans sa confiance. Je sais certainement que les notes ont été faites à Paris par un homme très au fait que vous connaissez; mais je ne veux accuser personne, et je me contente de me défendre. Il est triste d'avoir à combattre des rats, quand on est près d'être dévoré par des vautours. J'ai besoin de courage, et je crois que j'en ai.

Je ne sais ce que c'est que ce livre des *Plagiats* de Rousseau, imprimé chez Durand. Si je reste à Ferney, je vous prierai de me l'envoyer. Il est cité page 12, dans la triste et dure brochure des notes sur ma lettre à M. Hume.

A l'égard des Sirven, mon cher ami, continuez, et vous serez béni. Le temps n'est pas favorable, je le sais; mais il faut toujours bien faire, laisser dire, et se résigner. Quel beau rôle auraient joué les philosophes, si Rousseau n'avait pas été un

fou et un monstre ! mais ne nous décourageons point.

Vous sentez bien que je ne dois rien dire sur M. de la Chalotais. Je vous suis seulement très-obligé de m'avoir fait voir combien le roi est sage et bon. Vous ne m'avez rien appris ; mais j'aime à voir que vous en êtes pénétré comme moi. Je vous prie de faire mettre , si vous pouvez , cette déclaration dans le *Mercur*.

Voudriez-vous avoir la bonté de faire tenir d'abord cette lettre à M. l'abbé Mignot ?

M. Mallet, citoyen de Genève, ci-devant précepteur du roi de Danemarck, actuellement régnant, vient de publier son premier volume de l'*Histoire de Hesse*. Il s'était déjà fait connaître par une *Introduction à l'Histoire du Danemarck*, et c'est sans doute le succès de cet ouvrage qui a fait venir au landgrave de Hesse-Cassel l'idée de faire écrire l'histoire de Hesse par M. Mallet ; car c'est par ordre de ce prince que M. Mallet s'est chargé de cette entreprise. Pour en former un jugement plus sûr, il faut attendre que l'auteur l'ait portée à sa fin. Le premier volume finit avec le quinzième siècle ; ainsi les époques les plus intéressantes des divers landgraviats de Hesse restent à parcourir. M. Mallet est un esprit sage et solide, très-propre à se bien tirer d'une entreprise de ce genre. Il est clair et précis, et l'on s'en aperçoit dans ce premier volume, où il a débrouillé le chaos de l'ancienne histoire germa-

nique d'une manière assez satisfaisante. Son style est simple, quelquefois un peu embarrassé et pesant. Le séjour de Paris pourra corriger ces défauts. Au reste, M. Mallet a une excellente tête, un esprit plein de justesse et de finesse; il ne manquerait pas même de la petite pointe épigrammatique, s'il voulait s'en servir. C'est dommage qu'il soit accablé de vapeurs qui le portent souvent à la mélancolie; mais la justesse de son esprit ne lui permet pas d'attribuer aux objets extérieurs ce qu'il sent bien n'être que le défaut passager de son organisation. Aussi il écrit et parle avec sérénité, lors même qu'il souffre de ces accès de mélancolie. Il partage depuis quelque temps son année entre le séjour de Paris et de Genève.

M. Gazon Dourxigné vient de nous faire présent de l'*Ami de la Vérité*, ou *Lettres impartiales, semées d'Anecdotes curieuses sur toutes les Pièces de théâtre de M. de Voltaire*; brochure in-12 de cent quarante pages, dédiée à MM. les munitionnaires généraux des vivres des armées du roi. M. Gazon Dourxigné a eu, pendant la guerre, un emploi dans les vivres; mais MM. les munitionnaires l'ont réformé à la paix; et ce pauvre diable, pour avoir été dans les vivres, n'en meurt pas moins de faim. Vous n'avez pas peut-être besoin de ses lettres impartiales; mais lui, il a besoin de votre argent pour porter du pain à une femme et à des enfans qui

414 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
attendent après. Il passe en revue, dans sa brochure, toutes les pièces de M. de Voltaire, il en fait l'éloge qu'elles méritent; il en fait quelquefois la critique. Cela est d'une extrême platitude; mais M. Gazon Dourxigné meurt de faim.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE
DU PATRIARCHE.

ÉPÎTRE *du 2 juin 1766.*

En réponse à votre lettre du 23 mai, mon cher frère, il me manque, pour compléter mon Lally, la réponse qu'il avait faite aux objections par lesquelles on réfute son premier mémoire. On dit que cette pièce est très-rare. Vous me feriez un grand plaisir de me la faire chercher et de me l'envoyer.

Je suis charmé que vous soyez content du petit buste. L'original est bien languissant. Il y a trois mois qu'il n'a pu s'habiller.

Je ne sais ce que c'est que la lettre sur Jean-Jacques. Je soupçonne qu'il s'agit d'une lettre que j'écrivis, il y a quelques mois, au conseil de Genève, par laquelle je lui signifiais qu'il aurait dû confondre la calomnie ridicule qui lui imputait d'avoir comploté avec moi la perte de Rousseau. Je disais au conseil que je n'étais point l'ami de cet homme, mais que je haïssais et méprisais trop les persécuteurs, pour souffrir tranquillement qu'on m'accusât d'avoir servi à per-

séciter un homme de lettres. Je tâcherai de retrouver une copie de cette verte romancine, et de vous l'envoyer. Je pense sur Rousseau comme sur les Juifs ; ce sont des fous, mais il ne faut pas les brûler.

On me fait espérer un *Fréret* de Hollande ; mais les livres viennent si tard de ce pays-là, que j'ai recours à vous. La diligence de Lyon à Meyrin est très-expéditive.

Les jésuites sont enfin chassés de Lorraine. Je me flatte que les capucins, leurs anciens valets, seront bientôt rendus à la bêche et à la charrue qu'ils avaient quittées très-mal à propos. Ils n'étaient connus que comme de vils débauchés ; mais puisque l'ordre séraphique se mêle d'assassiner, il est bon d'en purger la terre. *Amen.*

ÉPÎTRE *du premier décembre* 1766.

Mon cher ami, j'ai prié M. d'Argental de vous mettre dans la confiance d'un drame d'une espèce assez nouvelle. Je ne veux rien avoir de caché pour vous. Je crois que cet ouvrage était absolument nécessaire pour confondre la calomnie ; cette calomnie dont je vous parlais si souvent en vous disant *écrasons l'infâme.*

Vous savez avec quel acharnement elle m'impute tous les mois quelque mauvais livre bien scandaleux que je n'ai jamais lu, et que je ne lirai jamais. Les mauvais poètes, ne sachant comment s'y prendre pour me perdre, après

m'avoir immolé à Crébillon, m'ont voulu immoler aux jansénistes. Ils se sont avisés de faire de moi un théologien, et ils prétendent, avec l'abbé Guyon et l'abbé Renouard, que je traite continuellement la controverse. Or, certainement un homme qui fait une tragédie, n'a guère le temps de controverser. Une tragédie demande un homme tout entier, et le demande pour long-temps. Non-seulement je me suis remis à faire des pièces de théâtre, mais j'en fais faire. Je m'occupe beaucoup de celle à laquelle la Harpe travaille actuellement sous mes yeux, et j'en ai de grandes espérances. J'ai dans ma vieillesse la consolation de former des élèves. Je rends par-là tout le service que je puis rendre aux belles-lettres. Il me semble que je ne mérite pas les cruelles persécutions que j'essuie depuis si long-temps. Mandez-moi donc à qui on attribue le petit livre savant et éloquent que vous m'avez envoyé avec une note de M. Thiriot. L'auteur de ce livre ne me traite pas comme les Guyons et les Frérons; je voudrais bien connaître cet honnête homme.

M. Boursier est toujours dans les mêmes sentimens; il dit qu'il se tiendra toujours prêt.

Les affaires de Genève doivent finir bientôt. Ce petit État devra au roi toute sa félicité, outre quatre millions cinq cent mille livres de rente, dont les Genèveois jouissent en France.

M. le chevalier de Beauteville leur a donné un projet qui est la sagesse même; s'ils ne l'accep-

taient pas, il faudrait qu'ils fussent plus fous et plus méchans que Jean-Jacques.

L'avocat de Besançon, auteur du *Commentaire sur les lois concernant les délits*, a beaucoup augmenté son ouvrage. L'édition est entièrement épuisée. Pourriez-vous demander à M. Marin si on permettra dans Paris l'entrée d'une nouvelle édition conforme à ce qui a déjà été imprimé, et très-circonspecte dans ce qui sera ajouté?

Savez-vous quel est le polisson qui a fait le plat ouvrage intitulé *la Justification de Jean-Jacques*, et qui prétend que Jean-Jacques est le seul philosophe dont la conduite soit conforme à ses principes?

Je vous embrasse tendrement, mon très-cher ami.

ÉPÎTRE du 3 décembre 1766.

Quel est donc, mon cher ami, le conseiller usurier, banqueroutier et enfui? Qu'a fait M. de Mazarin? Avez-vous vu M. d'Argental?

Voulez-vous bien envoyer ce petit mot à M. d'Alembert? Quand M. Thomas sera-t-il reçu? Le factum pour les Sirven est-il à l'impression? Je suis un grand questionneur, et je ne suis que cela aujourd'hui. La poésie m'avait transporté dans les espaces imaginaires; la métaphysique me replonge dans les abîmes; la faiblesse de mon corps succombe. Je vous embrasse.

ANNÉE 1767.

JANVIER.

Tout le monde connaît le conte de la *Pomme abattue* par Guillaume Tell , sur la tête de son fils. Suivant ce conte , Griesler ou un autre baillif avait fait exposer son chapeau dans la place publique , et avait ordonné qu'on lui rendît les mêmes honneurs qu'à lui-même. Guillaume Tell avait osé braver cet ordre insultant et absurde. Arrêté et condamné à mort , son tyran lui fait grâce de la vie ; mais , comme il passait pour un des meilleurs tireurs du pays , il exige de lui d'abattre une pomme placée sur la tête de son fils. Tell subit ce jugement cruel , et a le bonheur de toucher la pomme sans blesser son fils. Alors , le baillif remarque qu'il s'était muni d'une seconde flèche , et lui demande à quel dessein. Tell , poussé au désespoir , lui répond qu'elle était préparée pour lui percer le sein s'il avait eu le malheur de blesser son fils. Sans s'arrêter au peu de vraisemblance de tous ces faits , sans examiner si un père , réduit à une si affreuse extrémité , ne tire pas la première flèche dans le cœur d'un monstre qui

veut le forcer de tirer sur la tête de son fils , il est bon d'observer que ce conte s'est conservé dans la tradition populaire de plusieurs pays , et, si je ne me trompe , Saxon le grammairien le rapporte comme un fait arrivé en Danemarck , plus de cent ans avant l'époque de la liberté helvétique.

Quoi qu'il en soit , M. Lemierre a jugé à propos de mettre ce fait sur notre scène , et la tragédie de *Guillaume Tell* vient d'être jouée sur le théâtre de la Comédie française. Son succès répond moins au courage du héros qu'au mérite du poète ; et comme celui-ci est infiniment médiocre , le nom du héros disparaîtra , après quelques représentations passagères , des fastes de la scène française. Si l'on ne peut admirer la force du génie dans M. Lemierre , il faut du moins rendre justice à sa fécondité ; car voilà , en moins de deux années , la troisième tragédie de sa manufacture : la tragédie de *Barneveld* , qui attend toujours la permission de la police pour obtenir les honneurs du théâtre ; la tragédie d'*Artaxerce* , imitée du drame lyrique de Métastasio , qui eut quelques faibles représentations l'été dernier ; enfin celle de *Guillaume Tell* , qui en aura vraisemblablement sept. Dans cette dernière , l'auteur a scrupuleusement suivi la gazette ; il s'est attaché aux faits tels qu'on les conte , avec une exactitude tout-à-fait édifiante dans un poète.

Guillaume Tell est , dans la pièce , le libérateur de la Suisse. Cléofé est sa femme. Je ne sais

pourquoi M. Lemierre lui a donné un nom grec. Cela pourrait répandre des doutes sur son baptême. Elle s'appelait vraisemblablement Ursule ou Gertrude, et c'est fort mal à M. Lemierre de lui avoir changé un nom chrétien contre un autre qui n'est pas dans le calendrier. Le fils de Tell n'a point de nom du tout dans la pièce, attendu qu'il ne parle pas. Melchthal, Werner et Furst sont trois amis de Tell qui conspirent avec lui pour la liberté de leur patrie. Le baillif, que M. Lemierre a décoré du titre de gouverneur, s'appelle Gesler dans la pièce. C'est apparemment ce Griesler dont l'histoire a conservé le nom. Il a pour confident un certain M. Ulric, commandant de sa garde.

Je confesse que je n'ai point assisté avec une prévention trop favorable à la première représentation de cette pièce. On m'avait assuré qu'il n'y avait pas un mot désobligeant pour la maison d'Autriche, et j'ai trouvé cela bien poli de la part de Melchthal, de Werner et de Furst. Persuadé d'ailleurs que si le poète avait conservé à ses héros le langage simple et rustique qu'un homme de grand goût en aurait attendu, les comédiens n'auraient pas voulu jouer sa pièce, et que s'il avait mis dans leur bouche le sentiment énergique et généreux de la liberté, la police l'aurait prié de garder son ouvrage dans son portefeuille, j'avoue qu'une tragédie de Guillaume Tell exécutée avec cette circonspection, me paraissait d'avance un chef-d'œuvre de prudence ; et la pru-

dence des poètes est, de toutes les vertus, celle qui m'inspire le moins de vénération.

Je ne suivrai pas les cinq actes de cette pièce, qui sera sans doute imprimée; j'en viendrai sur-le-champ au dénouement.

Tell, qui a déjà soulevé tout le canton contre ses oppresseurs, Tell, dis-je, paraît au haut des rochers, et apercevant Gesler grim pant, il prend son arc, et lui tire une flèche dans le cœur; ce qui fait dégringoler ce pauvre méchant diable, et le fait tomber roide mort sur un lit de parade taillé exprès dans le roc pour le recevoir.

A ce coup décisif, tous les Suisses accourent; Tell est entouré de ses amis au haut du rocher; sa femme, son fils, Melchthal, Furst et d'autres amis sont en bas dans la plaine. On voit que le poète a beaucoup compté sur ce tableau; et en effet, si l'art de la tragédie consistait, comme celui de la lanterne magique, dans le talent de disposer un certain nombre de figures avec des attitudes variées et strapassées, M. Lemierre serait au moins le Sophocle de la France. L'oraison funèbre de Gesler, gisant là sur un canapé de pierre, est prononcée par Guillaume Tell, et le défunt n'y est pas autrement flatté. Sa mort est le signal de la liberté. On apprend que Werner en a levé l'étendard dans le canton voisin. Melchthal propose à l'assemblée de se réunir et de jurer de vaincre ou de mourir. Tell lui observe, du haut de son rocher, que

C'est un vœu trop commun;

et il finit la pièce en proposant une autre alliance :

Jurons d'être vainqueurs : nous tiendrons nos sermens.

Le parterre n'a pas eu le temps d'examiner si le parti que Tell propose n'est pas précisément le même que celui de Melchthal : car lorsque Tell dit à celui-ci, *c'est un vœu trop commun*, le parterre entendit, *c'est un peu trop commun*; et cet hémistiche l'amusa si fort, qu'il n'écouta plus le reste des généreuses dispositions du héros suisse. Il demanda même, à la fin de la pièce, l'auteur avec beaucoup de vivacité. On assure que Guillaume le Kain empêcha M. Lemierre de se montrer; en quoi il lui rendit service, car on n'aurait pas manqué de lui rire au nez, s'il se fût présenté sur le théâtre. M. Lemierre a obligation de ce succès, tel quel, uniquement à M. le Kain. Il est vrai que toutes les beautés de la pièce sont renfermées dans son rôle; mais si les autres rôles sont mauvais, il faut convenir aussi qu'ils ont été bien mal joués. Mademoiselle Dumesnil surtout a rendu le rôle de Cléofé de la manière du monde la plus ridicule.

Il serait aussi superflu qu'ennuyeux de relever tous les défauts de ce drame informe. Heureusement il est si court qu'il n'a pas eu le temps d'impatienter le public, et c'est ce qui l'a sauvé de sa ruine le jour de sa première apparition. Ce qui a le plus choqué, c'est le rôle de Gesler. Il est absurde à force d'être méchant. Nous avons déjà remarqué qu'il était aisé de trouver dans la dé-

testable politique d'Albert un motif suffisant de toutes les cruautés qu'il faisait exercer en Suisse. D'ailleurs, si M. Lemierre avait eu une étincelle de génie, il aurait senti que, pour rendre Gesler redoutable et terrible, il ne fallait presque pas le montrer dans la pièce. C'est la bonté qui rend le souverain, ou le ministre de la souveraineté, populaire et accessible; la méchanceté ne se commet pas ainsi. Elle dicte ses arrêts cruels du fond d'un palais, de l'intérieur d'un château dont la crainte et la méfiance gardent les portes. Ici, Gesler, sans cesse confondu avec les gens qu'il vexé et opprime, s'entend dire des sottises depuis le commencement de la pièce jusqu'à sa fin, et y riposte par des fureurs qui le rendent ridicule. On voit bien que M. Lemierre n'a rien de la méchanceté d'Albert; car celui-ci n'aurait jamais envoyé en Suisse un aussi plat coquin que son Gesler. M. Lemierre est un bon enfant; il ne sait pas que ceux qui font beaucoup de méchancetés n'en disent guère. C'est dommage que son style soit si dur, si inégal, si barbare, et réponde si peu à la douceur de ses mœurs et à la bonté de son cœur.

Observons, en finissant, que pour rendre le fils de Tell intéressant, il fallait lui donner un rôle dans la pièce. Le danger qu'il court ne nous fera jamais frissonner, si vous ne nous montrez qu'un magot muet pendant quelques minutes. Si j'avais entrepris de traiter ce beau sujet, j'aurais établi la scène dans l'intérieur de la chaumière de

Guillaume Tell. Là, je l'aurais montré donnant à son fils des leçons de servitude, afin de plier son génie aux circonstances et à la dureté des temps; et si j'avais eu quelque talent, ce contraste d'un citoyen simple, pauvre, fier, généreux sans le savoir, prêchant à son fils la docilité et l'esclavage, aurait pu être sublime. J'aurais tâché de dessiner le caractère du fils et de la mère d'une manière ferme et intéressante. J'aurais surtout voulu que la révolution se fît sans aucune conspiration préalable, qu'elle fût entièrement l'ouvrage des cruautés de Gesler, et que Tell procurât à la fin la liberté de la Suisse sans en avoir formé le projet. Et si j'avais réussi à rendre ma pièce en tout dissemblable à celle de M. Lemierre, je l'aurais jugée digne du nom glorieux des libérateurs de la Suisse.

Deux jours avant l'apparition de Guillaume Tell, on avait donné, sur le théâtre de la Comédie italienne, un opéra comique nouveau, intitulé *Esopé à Cythère*. Il était temps de voir finir la disette qui s'était emparée de nos théâtres; jamais année n'avait été moins féconde en nouvelles productions dramatiques que celle qui vient de finir. On accuse plusieurs auteurs des paroles d'*Esopé à Cythère*, pièce à scènes détachées, autrement dite à tiroirs. On prétend que Dancourt, jadis arlequin à Berlin, aujourd'hui comédien de province, en a fourni le fond, et que Favart, Anseaume, l'abbé de Voisenon et

M. de Pontdevesle ont brodé dessus. Je ne conseille à aucun de ces brodeurs de s'en vanter, si sa réputation lui est chère; ils ont fait là, sur un bien mauvais fond, une bien plate broderie. La musique, sans l'ombre d'idée, répond, par sa platitude, très-parfaitement au mérite du poëme. Elle est de M. Trial, directeur de la musique de M. le prince de Conti, et de M. Vachon, premier violon de la même musique. J'avais parié d'avance que toutes les fables de cette pièce seraient autant d'ariettes, et je suis bien fâché que nos gens aient été assez bêtes pour me faire gagner mon pari. Le moyen de faire un air sur une fable! Cela est tout aussi aisé que de mettre en musique les madrigaux de Quinault. Je commence à désespérer de voir jamais la musique s'établir en France.

Ici, Esope arrive à Cythère au commencement de la pièce. Il sent bien qu'il y fera un personnage assez ridicule; cependant il entrevoit que, moyennant ses fables, il pourra être de bon conseil. Madame Laruette, en Amour, reçoit M. Esope-Caillet avec beaucoup de bonté, et, après lui avoir chanté quelques airs qui ne signifient rien, elle le quitte en lui permettant d'exercer sa profession à Cythère. Alors on voit arriver successivement une bergère coquette, un berger amoureux et langoureux, un paysan jaloux et brutal, pour demander conseil. Esope renferme son conseil dans une fable qu'il chante, à quoi celui qui consulte répond par un remer-

ciment, et termine la scène par un duo dans lequel il se promet de faire comme Ésope lui a conseillé, tandis que celui-ci lui répète qu'il faut faire comme il lui a dit. Voilà la marche uniforme de toutes les scènes, et elle aurait suffi pour faire siffler la pièce, sans la dernière scène, qui tient elle seule plus de la moitié de la pièce. Dans cette scène, on voit arriver l'Opéra français en vieux seigneur romain, chevelure grise, l'air blême et mourant, mais toujours avantageux, appuyé sur une petite canne, accompagné de Thalie en habit de deuil. La figure de Laruelle en Opéra français a fait la fortune de la pièce. Cet acteur n'a proprement qu'une manière pour jouer tous les différens rôles dont on le charge ; mais sa manière est si plaisante, qu'il est toujours sûr de réussir. Ici, le seigneur Opéra et la dame Thalie viennent consulter Esope sur l'état fâcheux où ils se trouvent, état de langueur qui semble annoncer leur fin prochaine. Esope parle long-temps à Thalie sans la reconnaître. Il est ensuite très-surpris de la voir dans cet état de dépérissement. Il demande de qui elle est en deuil. Elle répond, de Molière, et ce trait est applaudi un quart d'heure de suite. Le seigneur Opéra se refuse à tous les expédiens de guérison qu'on lui propose, et dont le principal est de changer son récitatif. Il veut se tenir invariablement à son vieux système, et on lui prédit la mort. Après beaucoup de traits satiriques, l'Amour revient, et annonce les plus belles choses pour l'avenir ; et tous les acteurs se réu-

nissent pour chanter des couplets et un chœur. Je doute que cette mauvaise pièce survive de beaucoup à la tragédie de Guillaume Tell.

On prétend que MM. Rebel et Francœur, directeurs actuels de l'Académie royale de musique, se sont donné beaucoup de mouvement pour faire supprimer cette scène de l'*Esopé à Cythère*, et pour épargner ces plaisanteries outrageantes à la majesté de l'Opéra français. L'Opéra français est une si grande chose en France, qu'il est étonnant que ces messieurs n'aient pas réussi dans leurs démarches. Ces deux directeurs, qui ont soutenu le goût de l'ennuyeux Lulli dans toute sa pureté et dans toute sa platitude contre les dangereux novateurs de ces derniers temps, désespérant de résister plus long-temps au torrent avec avantage, vont enfin déposer les rênes du gouvernement à Pâques, et abandonner le sort de l'Opéra aux soins de MM. Trial et Berton, soutenus par M. Corby, ancien directeur de l'Opéra-Comique, réuni depuis quatre ou cinq ans à la Comédie italienne. Cette grande révolution tient tous les esprits en suspens depuis près de quinze jours; elle a fait oublier l'affaire de Bretagne. Heureuse nation qui ne prend pas le change sur ses véritables intérêts, et qui sait que le plaisir est tout, et que le reste n'est que de la fumée! Chacun forme des espérances ou des craintes, suivant qu'il croit la nouvelle direction favorable ou contraire à son système. Les vieux amateurs du

vieux genre meurent de peur que le vieux Lulli ne soit enterré à tout jamais le jour de la retraite de Rebel et Francœur. Pour moi, je ne suis pas assez sûr du goût des nouveaux directeurs pour me décider sur le degré de joie que ce changement doit me causer. Les principaux chanteurs et danseurs de l'Académie royale de musique ont présenté des remontrances au ministre pour avoir la direction de l'Opéra à eux, et il a été répondu à ces remontrances dans le style usité.

En attendant, l'Académie de musique donne, à la non-satisfaction du public, l'opéra *de Silvie*, paroles de M. Laujon, musique de MM. Trial et Berton, pastorale froide et ennuyeuse, qui a été jouée à la cour en 1765, pendant le voyage de Fontainebleau. Mademoiselle Arnoud ayant quitté le rôle de Silvie après la troisième représentation, on y a vu débiter une jeune actrice de dix-sept ans, appelée mademoiselle Beaumesnil, jolie comme une fleur, quoiqu'elle n'ait pas l'élégance, la grâce et le caractère théâtral de la figure de mademoiselle Arnoud. Mademoiselle Beaumesnil relève de couches; elle avait déjà fait une fausse couche auparavant; ainsi c'est une personne des plus formées pour son âge. Je crois que jamais actrice n'a débuté avec autant d'aisance. Si elle avait joué la comédie depuis plusieurs années, il ne lui serait pas possible d'avoir plus d'habitude de théâtre, ni de montrer plus d'intelligence. Elle a eu le plus grand succès. Si elle avait débuté dans un rôle moins mauvais,

elle aurait tourné la tête à tout Paris. Préville m'a assuré qu'à l'âge de sept ans cette fille jouait la comédie avec tout l'esprit et toute la finesse imaginables, et qu'elle aurait été la seule personne capable de remplacer mademoiselle Dangeville. En ce cas, je suis fâché que la Comédie française n'ait pas fait cette acquisition, car le caractère de la voix de mademoiselle Beaumesnil n'est pas agréable; et vu la nécessité et l'usage de crier à l'Opéra comme les possédés devant un crucifix, et le goût et la vocation que cette jeune actrice paraît avoir pour le plaisir, je ne lui donne pas dix-huit mois pour avoir perdu sa voix sans ressource. En général, comme sa figure est moins noble que jolie, elle aurait fait une actrice charmante à la Comédie française ou à l'Opéra-Comique, et perdra peut-être ses talens à l'Opéra français sans lui être de ressource.

En 1765, l'impératrice de Russie acheta la bibliothèque de M. Diderot, pour la somme de quinze mille livres, sans en avoir vu le catalogue, et fit mettre dans le marché la clause que le possesseur garderait cette bibliothèque jusqu'à ce qu'il plût à sa majesté impériale de la faire demander. Sa majesté y attacha en même temps une pension annuelle, pour récompenser le possesseur du soin et de la peine qu'il aurait de la garder; et la première année de la pension fut payée d'avance, et ajoutée au capital de la bibliothèque. En 1766, cette pension n'ayant pas été payée,

M. le général Betzky eut ordre de joindre à une de ses lettres le *post-scriptum* suivant :

« Sa majesté impériale ayant été informée, par
 » une lettre que j'ai reçue du prince Galitzin,
 » que M. Diderot n'était pas payé de sa pension
 » depuis le mois de mars dernier, m'a ordonné
 » de lui dire qu'elle ne voulait point que les né-
 » gligences d'un commis pussent causer quelque
 » dérangement à sa bibliothèque; que pour cette
 » raison elle voulait qu'il fût remis à M. Diderot,
 » pour cinquante années d'avance, ce qu'elle
 » destinait à l'entretien et à l'augmentation de
 » ses livres, et, qu'après ce terme échu, elle
 » prendrait des mesures ultérieures. A cet effet,
 » je vous envoie la lettre de change ci-jointe. »

Ce *post-scriptum* était daté du 30 octobre 1766, et accompagné d'une lettre de change de vingt-cinq mille livres, payable à l'ordre de M. Diderot. Je recommande cet article à l'attention de l'auteur de la Gazette du commerce; il n'aura peut-être de sa vie occasion de parler d'un marché pareil à celui-ci. En vertu de ce marché, M. Diderot vend sa bibliothèque, en conserve la jouissance et la possession, et acquiert une aisance qu'il ne pouvait jamais se flatter d'obtenir. Trente années de travaux n'ont pu lui attirer la moindre récompense de sa patrie; il a plu à l'impératrice de Russie d'acquitter, en cette occasion, la dette de la France : sa majesté a donné à ce philosophe, en dix-huit mois de temps, plus de quarante mille livres. Je recommande aux faiseurs d'abrè-

gés chronologiques et historiques de chercher, dans leurs fastes, le nom des souverains qui ont su récompenser le mérite avec cette magnificence, et allier, dans leurs dons, la délicatesse et la grâce à la plus noble générosité.

Une femme observait l'autre jour à M. Diderot qu'il était heureux, en choses délicates qui s'adressaient à lui comme on dit *que la balle va au joueur*. Ce philosophe étant, il y a quelque temps, chez Greuze, celui-ci le fit asseoir, et tira son profil. Le philosophe s'attendait toujours à recevoir du peintre ce profil en présent; cependant ce profil avait disparu de l'atelier de l'artiste sans arriver dans le cabinet du philosophe. Enfin, un beau matin, celui-ci reçoit le dessin, et la planche gravée d'après ce dessin, et les cent premières épreuves tirées. Greuze a mis au bas de l'estampe, tout simplement, *Diderot*. Elle a été gravée par Saint-Aubin, et c'est un chef-d'œuvre de gravure. C'est dommage que la ressemblance et la physionomie n'y soient point du tout. Un certain barbouilleur de la place Dauphine, nommé *Garand*, a fait pour moi un profil cent fois plus ressemblant. On demanda l'autre jour la raison pourquoi les peintres d'histoire réussissaient si peu dans le portrait? Pierre répondit : C'est parce que c'est trop difficile.

M. Cochin a fait graver en manière de crayon rouge, par Demarteau, le dessin allégorique sur

432 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
la mort de M. le dauphin, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous dire un mot. Cette estampe vient de paraître. En voici la composition. On voit en haut l'écusson du dauphin. Il est rayonnant. Les rayons lumineux qui partent de l'écusson tombent sur un cortège nombreux de Vertus personnifiées, placées au-dessous, immobiles. On les reconnaît à leurs divers attributs, et on discerne entre elles la Justice, la Valeur, la Vigilance, l'Étude, la Prudence, la Pudeur, la Tendresse conjugale, et l'Histoire qui écrit dans un livre placé sur la poitrine du Temps, qui a les mains enchaînées derrière son dos. Ce cortège était dérobé à nos regards par un grand voile que la Modestie avait tendu, et qui cachait tout le tableau. La Mort a déchiré ce voile. On la voit parmi ses lambeaux à terre, tournant le dos aux spectateurs, et couverte d'un linceul, qui n'en laisse apercevoir que les extrémités. A côté d'elle, la Modestie, assise, la tête voilée, cherche encore à s'envelopper des lambeaux du grand voile déchiré. Elle tourne le dos au cortège de ses compagnes; ainsi nous la voyons de face. C'est une belle figure. Elle fera bien de ne pas tourner la tête du côté gauche, parce que son nez donnerait droit dans le derrière du Temps enchaîné. Ce défaut de composition est choquant. On lit au bas de l'estampe ces deux vers tirés d'Ausone :

*Nempe quod injecit secreta modestia, velum
Scinditur, et vitæ gloria morte patet.*

et au-dessous de ces deux vers latins, ce vers français qui est de M. Diderot :

La mort a révélé le secret de sa vie.

En général, ce morceau est froid et obscur. C'est un amas de figures pressées les unes contre les autres, sans action, sans mouvement. Comme on ne les voit que jusqu'aux genoux, elles ont l'air d'être fichées en terre comme des fleurs dans une corbeille, et l'on pourrait appeler cette estampe la corbeille de vertus; ou bien elles ressemblent à une troupe de femmes entassées dans un bateau, et l'on craint toujours que ce bateau ne coule bas à cause du poids de sa charge. Du reste, point d'air entre les figures, point de plans qui fassent avancer et reculer les groupes. C'est qu'un graveur, quelque habile qu'il soit, n'entend pas assez la magie des ombres et de la lumière; c'est la science du peintre, et du grand peintre.

L'obscurité de la composition vient de ce qu'elle n'a point de sujet déterminé, défaut auquel il eût été facile de remédier avec un peu de chaleur de tête. On a mis l'Histoire au milieu du cortège des vertus que le voile dérobaît à nos yeux. C'est une absurdité. Il fallait que, placée hors de ce sanctuaire, elle attendît que la Mort en déchirât le voile, pour écrire ce qui s'offrirait à ses yeux. Voici donc le tableau comme je l'ai entendu arranger à M. Diderot, et comme je l'aurais trouvé intéressant.

La Mort, debout à gauche, et vue par le dos,

434 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
aurait déchiré le voile, et montré l'assemblée des Vertus. A droite, la Modestie, debout aussi, mais vue de face ou de profil, aurait cherché à s'envelopper des lambeaux du voile déchirés et tombans.

Toutes les Vertus se seraient portées d'action vers l'Histoire, pour être inscrites de préférence. La Justice aurait dit : C'est moi qui suis la base des autres; la Tendresse conjugale : C'est moi qui suis la plus rare; la Prudence : Que seraient mes sœurs sans moi? Mais l'Histoire, placée debout, et au premier plan, sur le devant, entre la Mort et la Modestie, tenant sa grande plume posée sur son livre éternel, à qui le dos du Temps enchaîné aurait servi de pupitre, leur aurait répondu en leur montrant du doigt la Modestie, qui cherchait encore à se dérober : C'est par celle-ci que je vais commencer; c'est d'elle que, dans ce moment, vous recevez le prix inestimable que vous avez. Et si l'artiste eût eu d'ailleurs le feu et la poésie de Rubens, l'art de donner des caractères, de mettre du mouvement dans sa composition, de faire avancer et fuir ses figures, nous aurions eu un tableau digne de l'idée, qui est certainement ingénieuse

Les écrivains célèbres ont ordinairement à leur suite un certain nombre de roquets qui, au premier signe de dispute, étourdissent le monde par leurs jappemens. La querelle de M. Hume avec M. Rousseau sera cause que ces roquets

nous importuneront pendant quelques mois. Il paraît déjà quatre feuilles en faveur de M. Rousseau , toutes écrites détestablement par des polissons qu'on ne connaît point, et à qui la faim, le néant, et vraisemblablement la misère, mettent la plume à la main. L'un a publié une *Justification de Jean-Jacques Rousseau*; un autre, un *Précis pour M. Rousseau*; un troisième, des *Réflexions posthumes sur le grand procès de Jean-Jacques avec David*; un quatrième s'appelle *le Rapporteur de bonne foi*. Aucun n'a un seul fait nouveau à alléguer; tous s'occupent à nous apprendre comment il faut voir les faits rapportés dans l'*Exposé succinct* de la contestation. Il y a, dans une de ces rapsodies, la lettre d'une femme, anonyme aussi, en faveur de M. Rousseau, qui est encore plus bête que le reste de ce plat barbouillage.

Mais si les apologistes de M. Rousseau m'ennuient avec leurs platitudes, je ne suis pas plus édifié des notes qui viennent de paraître sur la lettre de M. de Voltaire à M. Hume. Il fallait laisser cette lettre comme elle est, et n'y pas revenir; elle est fort gaie, et elle avait beaucoup réussi. Les notes qu'on vient d'y ajouter forment un vilain et dégoûtant libelle, dicté par la passion, qui est toujours bête, et où l'on reproche à M. Rousseau de vilaines choses qui, vraies ou fausses, ne doivent jamais souiller l'imagination et la plume d'un honnête homme. L'auteur de ces notes se fait d'ailleurs très-indiscrètement le

défenseur de M. Tronchin, de M. Helvétius, de beaucoup d'autres honnêtes gens qui ne l'avaient pas chargé : suivant la morale des procédés, il ne faut prendre en main que la cause de ceux qui vous ont choisi pour avocat. M. le marquis de Ximenès, qui a fait les honneurs de ces notes, dit tout haut qu'elles sont de M. de Voltaire. Je suis au désespoir d'être obligé d'y reconnaître son style et sa manière. M. Hume nous aurait épargné ces chagrins en gardant le silence sur sa tracasserie avec Jean-Jacques, qui, quoi qu'on en puisse dire, n'intéressait certainement pas le genre humain. Quant à M. de Voltaire, on peut dire qu'il sait très-bien assigner les différens départemens de ses affaires diverses. M. d'Argental et compagnie ont le département dramatique; d'autres, le département philosophique, et l'illustre Ximenès, éditeur de ces notes, le département des vilénies : car voilà déjà deux ou trois fois qu'il nous fait des présens de la part de M. de Voltaire, que ses vrais amis sont bien affligés de voir paraître. Ces notes finissent par un désaveu formel de M. de Voltaire, de la lettre à Jean-Jacques Pansophe; désaveu tout aussi inutile que la plupart des autres pièces de ce triste et absurde procès.

Le graveur Lemire et Basan, marchand d'estampes, proposent au public, par souscription, les *Métamorphoses d'Ovide*, représentées en une suite de cent quarante estampes in-4^o, dé-

diées à M. le duc de Chartres. La souscription sera ouverte jusqu'au mois de juillet prochain. Les souscripteurs payeront, en quatre termes différens, quatre louis; ils seront fournis pour le choix des épreuves suivant l'ordre du tableau, en sorte que les premiers en date auront les premières épreuves. Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront cinq louis, et n'auront d'épreuves que celles qui resteront après la fourniture des souscripteurs. Quant au texte, on lira l'original d'un côté et la traduction française de l'abbé Bannier de l'autre. Voilà qui s'annonce fort bien : or je dis que cela ne sera pas bien. Toutes ces entreprises n'ont jamais répondu à l'attente des amateurs. En dernier lieu, M. Fessard les a encore attrapés avec les *Fables de la Fontaine*, indignement exécutées par ce graveur. Ce que je sais, c'est que dans toute cette foule immense de dessins et de gravures qu'on a faits pour orner différens ouvrages de poésie et d'imagination, il ne s'en trouve pas un seul qu'un amateur voulût avoir dans son cabinet ou dans son portefeuille. Ces entreprises, bien loin même de tourner au profit de l'art, en hâtent la décadence, et ne doivent pas être encouragées. Il reste à ceux de nos graveurs dont le burin mérite quelque estime, un assez grand nombre de beaux tableaux à nous transmettre par la gravure; c'est à quoi ils doivent employer leur talent. S'ils ne peuvent ou ne veulent se charger d'un tel travail, qu'ils meurent de faim ou qu'ils fassent des souliers; car, pour leurs

images, je ne conseillerai jamais à personne d'en donner une obole.

Pendant que M. Lemire et compagnie nous préparent leurs images avec la traduction des *Métamorphoses* faite par l'abbé Bannier, un M. Fontanelle, dont je n'ai jamais entendu parler, nous a donné une nouvelle traduction des *Métamorphoses d'Ovide*, en deux gros volumes grand in-8° assez bien imprimés. Ces volumes sont encore ornés d'images. C'est une fureur qui se répand de plus en plus parmi nous, et qui rend les livres chers et de mauvais goût. Les Anglais, qui exécutent les plus beaux ouvrages en fait de typographie, n'ont pas la manie d'y ajouter de mauvaises images. Quant à M. Fontanelle, qui me paraît différer de feu M. de Fontenelle par plus d'une voyelle, on m'a assuré qu'il est l'auteur de cette mauvaise tragédie de *Pierre-le-Grand* qui a paru sur la fin de l'année dernière. S'il faut juger de son style par sa tragédie, on peut jeter sa traduction et ses images au feu. Mais avant de juger lequel mérite la préférence de l'abbé Bannier ou de M. Fontanelle, il faudrait que la possibilité de traduire en français un poëme tel que les *Métamorphoses d'Ovide*, me fût démontrée : or, c'est précisément le contraire qui m'est démontré. Je soutiens qu'il est impossible de traduire les *Métamorphoses*, à moins d'être aussi grand poëte qu'Ovide lui même : comment, sans cela, transmettre dans une autre langue ce coloris précieux qui fait le mérite particulier de ce superbe

poème? Un homme qui serait digne de le traduire, s'en désespérerait à chaque page; il n'y a qu'un pédant froid comme la glace, qui puisse achever patiemment un ouvrage qui ne peut lui plaire qu'autant qu'il n'en connaît pas la difficulté.

On parle beaucoup de la tragédie *des Scythes*, par M. de Voltaire. S'il m'est permis d'en juger d'après ce que j'en connais, on pourrait craindre que cette tragédie ne languît un peu en quelques endroits. Quoiqu'on y reconnaisse toujours le coloris de l'auteur de la *Henriade*, le style paraît un peu faible. Quant à la machine, elle est bien compliquée, et le moindre inconvénient, comme le plus ordinaire de ces sortes de machines, est que le discours des personnages est employé à faire savoir au spectateur toutes les choses dont le poète a intérêt de l'instruire; ce qui ôte au discours sa vérité et sa force. Remarquez que les deux dernières tragédies de M. de Voltaire, savoir, *les Scythes* et *Olympie*, ne sont proprement que des opéras dans le goût de *Metastasio*, et qu'avec très-peu de changemens on en ferait des drames lyriques.

Quant au ton, il a cette fausseté qui règne en général dans la tragédie française, et qu'un grand homme comme M. de Voltaire pouvait seul bannir de notre théâtre. La peinture des mœurs étrangères est sans doute précieuse; mais pourquoi y employer des couleurs françaises? Cette fausseté me rend la tragédie insupportable, et

j'aime mieux ne m'y jamais rencontrer avec des Romains, des Grecs, des Perses et des Scythes, que d'entendre cette suite d'idées françaises qui sort de la bouche de tous ces gens-là. Ils ne disent pas ce qu'ils doivent dire; ils disent ce que j'en dois penser. Ces Scythes, par exemple, qui se vantent sans fin et sans cesse de leur simplicité, comme si un peuple simple savait qu'il l'est! ils rejettent les présens des Persans comme des

Instrumens de mollesse, où, sous l'or et la soie,
Des inutiles arts tout l'essor se déploie.

Il n'y a qu'un peuple très-raffiné par le luxe qui puisse ainsi parler de quelques meubles de luxe. Il est d'ailleurs d'expérience générale qu'un peuple sauvage a toujours reçu avec avidité les meubles des peuples policés, quoiqu'il n'en connût pas l'usage, par la seule raison que la nouveauté a toujours droit d'intéresser et l'homme sauvage et l'homme policé. Voulez-vous, à présent, savoir à quel point cette fausseté est enracinée sur notre théâtre? lisez le portrait qu'Indatire fait d'Obéide dans la première scène de cette tragédie.

De son sexe et du nôtre elle unit les vertus :
Le croiriez-vous, mon père? elle est belle et l'ignore;
Sans doute elle est d'un rang que chez elle on honore ;
Son âme est noble au moins, car elle est sans orgueil ;
Jamais aucun dégoût ne glaça son accueil ;
Sans avilissement à tout elle s'abaisse ;
D'un père infortuné soulage la vieillesse ,
Le console, le sert et craint d'apercevoir

Qu'elle va quelquefois par-delà son devoir.
On la voit supporter la fatigue obstinée,
Pour laquelle on sent trop qu'elle n'était point née.

Je dis qu'il n'y a pas là un vers qui ne soit faux. Le fils d'un fermier général qui aurait fait ce portrait d'une fille de qualité pauvre, retirée en province avec un père indigent, serait un assez joli sujet, et mériterait d'épouser cette fille; mais le fils du Scythe Hermodan doit-il parler comme le fils d'un fermier général? Est-ce qu'en Scythie on savait ce que c'est que noblesse ou avilissement? Un peuple sauvage ne connaît que la vertu et le vice, que le bon et le mauvais. En tout cas, l'avilissement chez les Scythes aurait consisté à ne point servir son père, et dans mille ans il ne serait venu dans la tête du plus fieffé petit-maître scythe, de faire à Obéide un mérite d'un devoir si naturel et si indispensable. Je dis qu'aussi long-temps que la tragédie conservera ce ton faux, elle pourra amuser la jeunesse ignorante; mais elle ne plaira point à l'homme instruit, et ne sera pas digne d'un peuple éclairé. Malgré tout cela, je ne doute pas que la tragédie des *Scythes* ne réussît beaucoup à Paris si elle était jouée, et il en faut toujours venir à dire que la vieillesse de M. de Voltaire est bien différente de celle de Pierre Corneille.

Il y a quelques années que M. de Voltaire envoya très-incognito une tragédie du dernier *Triumvirat* de Rome, à M. le Kain, pour la faire

jouer. Le secret fut parfaitement gardé. On présenta la pièce aux comédiens de la part d'un auteur anonyme. On disait en confidence à quelques amateurs du théâtre que cette tragédie était d'un jeune jésuite qui, depuis la dissolution de la société, était tout près de courir la carrière dramatique, s'il pouvait y espérer quelque succès. La pièce fut jouée; elle tomba, et, qui pis est, elle fut oubliée au bout de huit jours. M. de Voltaire eut tort de garder ainsi l'incognito. Si les héros n'ont pas besoin d'aïeux, si tout l'éclat qui les environne vient de leur propre mérite, il n'en est pas ainsi de certains enfans faibles qui ont besoin de la gloire de leurs pères pour être tolérés. Mais je sais bien pourquoi M. de Voltaire se cacha alors. On lui avait fait un crime, plusieurs années auparavant, d'avoir traité le sujet d'*Electre* et celui de *Catilina*, mis sur le théâtre par le vieux Crébillon. Celui-ci avait aussi fait une tragédie du *Triumvirat* qui était tombée: M. de Voltaire craignit d'exciter de nouveau des clameurs, d'avoir osé encore tenter un sujet traité par son rival, qu'on avait eu l'audace de nommer, pendant trente ans de suite, son maître dans l'art du théâtre. Etrange sottise du public! Cette émulation entre deux poètes, qui ne pouvait être trop encouragée, qui tournait toute entière au profit de l'art, fut traitée alors de crime, et M. de Voltaire fut presque traité de voleur de grand chemin, qui envahit l'héritage de son voisin, et comme un monstre acharné à arracher

tous les brins de laurier de la tête d'un vieillard. Ce n'est pas qu'on s'intéressât à Crébillon, qui n'avait rien de recommandable quant au personnel, et qui est déjà presque oublié; mais l'envie d'abaisser son illustre rival, qui avait recueilli tous les lauriers de la littérature sur sa tête, se travestit en vengeresse de mauvais procédés, et cherchait à calomnier et à persécuter, en se couvrant du masque de la générosité. Ce n'est que depuis peu qu'on sait que M. de Voltaire est l'auteur de cette tragédie du *Triumvirat*, tombée ainsi que celle de Crébillon. Il vient de la faire imprimer sous le titre d'*Octave et le jeune Pompée*, ou le *Triumvirat*. Le sujet est historique, le caractère des personnages aussi; mais la fable est presque toute d'invention. Tout le tissu et le style en sont faibles, et quand on a lu cette pièce, on n'est pas étonné qu'elle n'ait point fait d'effet au théâtre. Malgré cela, je suis persuadé que le nom de M. de Voltaire lui aurait procuré un succès passager. Les temps sont changés. Cet acharnement, si ridicule et si honteux pour notre siècle, n'existe plus. Depuis environ dix ou douze ans, M. de Voltaire jouit du privilège d'un grand homme mort; l'envie et la calomnie n'osent plus siffler, ou du moins elles n'excitent plus que de l'horreur, et il ne faut pas nous faire honneur de cette justice tardive. Si M. de Voltaire jouit de quelque faveur au milieu de la haine qu'on porte à tous les autres philosophes de France, c'est à

son absence qu'il en est redevable. Au reste, si sa tragédie du *Triumvirat* est faible, les remarques sur les proscriptions dont il l'a accompagnée sont excellentes. C'est un morceau que vous lirez avec grand plaisir, et qui peut, je crois, se soutenir à côté des meilleurs écrits de cet illustre auteur. Il n'appartenait qu'à lui d'associer les persécutions religieuses de nos siècles modernes aux proscriptions des *Sylla*, des *Octave*, des *Marc-Antoine*, et de les intituler *des Conspirations contre les peuples*. Cette seule inscription du dernier chapitre de ces remarques est d'un homme de génie.

On vient d'imprimer à Paris une feuille intitulée *Réponse de M. de Voltaire à M. l'abbé d'Olivet*. Ce vieil académicien a fait faire une nouvelle édition de sa *Prosodie française*, ouvrage estimé. Il en a envoyé un exemplaire à M. de Voltaire, et c'est ce qui a donné occasion à cette réponse, dans laquelle on trouve plusieurs remarques utiles sur la langue, des observations sur Quinault et Lulli, sur le style du *Philosophe de Sans-Souci*, sur les langues anciennes et modernes. Cela est écrit avec l'agrément et la grâce qui n'ont jamais quitté la plume intarissable du patriarche de Ferney. Ce qu'il dit sur Quinault et Lulli est de l'évangile de l'autre siècle, et a passé de mode depuis que M. de Voltaire n'est plus en France. J'ose l'assurer qu'il est impossible de met-

tre en musique ces vers harmonieux et sublimes de la première scène de *Proserpine*. J'ose soutenir encore que la poésie dramatique doit être essentiellement différente de la poésie épique. Tout poète qui veut tirer ses sujets, pour le théâtre lyrique, des *Métamorphoses d'Ovide*, a déjà un projet absurde; et s'il veut imiter jusqu'au style d'Ovide dans des pièces faites pour être représentées, il peut se vanter de n'avoir pas les premières notions du goût véritable. Si les vers harmonieux et sublimes de Quinault sont bons pour la musique, il faut prendre *Metastasio* et le jeter au feu. C'est une exécution que je ne ferai pas encore ce mois-ci. Notre patriarche n'entend rien en musique, et pas grand'chose en peinture; mais son lot est assez beau pour qu'il puisse s'en contenter. On prétend qu'il fait actuellement un poème burlesque sur les troubles de Genève; c'est un peu trop tôt. Il faudrait que ces troubles eussent cessé, ou fussent près de leur fin; peut-être le ridicule pourrait-il alors être employé avec succès contre des gens assez fous pour s'attirer des maux réels et funestes dans la crainte de quelques maux incertains et imaginaires.

VERS à mettre au bas du portrait de M. de la Chalotais.

On assure que ces vers ont été trouvés écrits

446 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
au bas du portrait de M. de la Chalotais, qui est
dans la chambre de la Noblesse à Rennes :

Sa sagesse et sa fermeté
Ont fait pâlir la calomnie :
Qui lui voulut ôter la vie,
Lui donna l'immortalité.

La gravure du tableau de Greuse, connu sous le nom *du Paralytique*. ou de *la Récompense de la bonne éducation donnée*, vient d'être achevée, et cette estampe paraît depuis quelques jours. Elle est dédiée à l'impératrice de Russie, qui a acheté le tableau l'année dernière, pour la galerie impériale de Pétersbourg. Cette estampe a de l'effet; et puisqu'il ne nous reste en France de ce beau poëme que cette faible traduction, il faut bien s'en contenter. Elle a été gravée par Flipart, et se vend 16 livres. Ceux qui voudront l'avoir, feront bien de se dépêcher avant que les meilleures épreuves soient enlevées.

FÉVRIER 1767.

LE 22 janvier, M. Thomas prit séance à l'Académie française, et prononça, suivant l'usage, son discours de réception dans une assemblée publique. Cette assemblée fut aussi nombreuse que brillante. Il y a trois tribunes dans la salle de l'Académie, dont l'une est à la disposition du récipiendaire, l'autre à celle du directeur de l'Académie qui reçoit le nouvel académicien; la troisième appartient au secrétaire perpétuel de l'Académie, ou à celui qui, en son absence, en fait les fonctions; c'était cette fois-ci M. d'Alembert. Ces trois tribunes sont ordinairement réservées aux dames; mais quoiqu'elles fussent bien remplies, il y en avait encore un grand nombre de répandues dans le parquet, parmi les hommes les plus distingués de tous les ordres et de tous les états. M. Thomas est fort aimé, et ce concours le prouve bien. On battit des mains dès qu'il parut, et son discours fut interrompu à chaque endroit remarquable par des applaudissemens très-vifs.

Si des critiques sévères y ont trouvé quelques longueurs et de l'uniformité dans le ton, ils ne nient point que ce discours ne soit rempli de pensées fortes, de sentimens élevés, d'images brillantes; et s'ils osent accuser l'auteur d'orgueil,

ils ne peuvent disconvenir qu'il ne place cet orgueil de la manière la plus noble et la plus digne d'un honnête homme.

M. Thomas a voulu peindre dans son discours l'homme de lettres citoyen. Peut-être l'élève-t-il un peu trop; car il partage le soin de l'univers précisément entre l'homme d'état qui gouverne, et l'homme de lettres qui l'éclaire. Mais malheur à celui qui ne sait ennoblir sa profession, qui n'en sait agrandir la sphère! il y sera toujours médiocre. D'ailleurs, il n'y a qu'à s'entendre. Si le tableau que M. Thomas trace de l'homme de lettres ne peut convenir à tous les quarante que l'immortalité rassemble au Louvre; si l'abbé Bateux et l'abbé Trublet, et tant d'autres, n'ont pas le droit de s'y reconnaître, qui oserait contester à l'homme de génie son influence sur l'esprit public, et les révolutions qui en résultent; influence moins prompte, mais plus sûre et plus glorieuse que celle de la puissance, et dont les souverains mêmes ne peuvent se vanter qu'autant qu'ils savent allier le pouvoir au talent et à la capacité! Ainsi l'un de ces quarante, l'homme immortel qui a choisi sa retraite au pied des Alpes, lorsque, par l'effet aussi infaillible qu'imperceptible de ses écrits, le fanatisme sera tombé désarmé, la superstition devenue méprisable et ridicule, lorsque la lumière et la raison, répandues dans toute l'Europe, auront rendu les générations suivantes et plus éclairées, et plus douces, et meilleures; cet homme immortel, dis-je, sera

élevé par la postérité sur un piédestal, comme le plus grand bienfaiteur du genre humain; son nom sera grand et glorieux, tandis que celui de vingt rois, ses contemporains, sera effacé des fastes de l'humanité, et relégué dans ce catalogue obscur de souverains oisifs qui n'ont rien fait pour le bonheur de leurs peuples.

On ne saurait donc dire que M. Thomas ait précisément outré le tableau de l'influence de l'homme de lettres sur l'esprit public; car l'homme de génie est devenu réellement l'arbitre des pensées, des opinions et des préjugés publics; l'impulsion qu'il donne aux esprits se transmet de nation en nation, se perpétue de siècle en siècle, depuis que l'imprimerie et la facilité d'écrire ont établi cette communication de lumières et ce commerce de pensées qui s'étendent d'un bout de l'Europe à l'autre, et qui changeront à la longue infailliblement la face du genre humain, si quelque bouleversement universel du globe, quelque grande calamité physique, ne mettent point de bornes à leurs progrès. Ceux qui ont de la peine à accorder à l'homme de lettres un rôle si glorieux, ne font en cela que rendre publique leur secrète nullité. Ils s'accusent ainsi, sans le vouloir, de ne trouver en eux-mêmes aucun talent pour aspirer et concourir à de si nobles fonctions : ils voudraient concentrer toute la considération publique dans le rang et les avantages extérieurs de la fortune, parce qu'ils désespèrent de la partager à d'autres titres; mais je

vais les consoler, et leur prouver, pour leur plus grande satisfaction, que s'ils peuvent consentir d'être oubliés après leur mort, il n'ont rien à craindre pour la jouissance paisible de leurs prérogatives pendant leur vie.

C'est que tout homme qui rend des services au genre humain ne doit en espérer aucune récompense de son vivant. Pour jouir de sa gloire, il faut que ses travaux, après avoir été en butte à la haine et à la calomnie de ses contemporains, aient été consacrés par le temps; et cette consécration ne se fait que lentement. L'éloge du bienfaiteur du genre humain n'est dans la bouche des hommes que lorsqu'il ne peut plus l'entendre. Ainsi, tout homme de génie qui embrasse la profession des lettres fait un acte d'héroïsme volontaire ou involontaire. Que cet acte soit réfléchi ou non, son dévouement au bonheur de sa race n'est ni moins entier ni moins courageux que celui du citoyen généreux qui s'immole au salut de la patrie. Si la gloire qu'il aperçoit au bout de la carrière le soutient, s'il ose jouir d'avance de la reconnaissance de la postérité, il peut compter avec plus d'assurance encore sur l'ingratitude de son siècle. Il court deux dangers inévitables; l'un de combattre les opinions, les abus, les préjugés, sans le ressort de la crainte, puisqu'il n'a aucun pouvoir extérieur; l'autre, de ne pouvoir rien entreprendre sans faire sentir à ses égaux sa supériorité d'esprit; sorte d'empire que la vanité et la sottise ne savent pardonner. Ce n'est donc que

lorsque la génération, et avec elle les idées, se sont renouvelées, lorsque les barrières que l'intérêt a opposées aux progrès de la raison sont forcées, que l'homme de génie commence à prendre du crédit et à exercer du pouvoir sur les esprits. Son empire et sa gloire ne peuvent commencer que lorsqu'il a cessé de vivre.

Voilà l'histoire, chez tous les peuples et de tous les temps, de ces sages qui ne se sont pas bornés à plaindre les erreurs des hommes, et qui ont voulu y apporter des remèdes; et j'ose croire que si M. Thomas nous avait montré l'homme de lettres sous ce point de vue, son tableau en serait devenu moins emphatique, plus intéressant et plus pathétique. Jamais tableau n'eût été présenté au public plus à propos. Quel est aujourd'hui parmi nous l'homme de lettres de quelque mérite qui n'ait éprouvé plus ou moins les fureurs de la calomnie et de la persécution, qui n'ait été dénoncé au gouvernement comme écrivain dangereux, comme mauvais citoyen, et presque comme perturbateur du repos public; qui ne soit regardé, par le plus grand nombre de ses compatriotes, comme un homme que la société ne tolère que par un excès d'indulgence? Si des mœurs plus adoucies garantissent nos philosophes de ces violences qui ont signalé l'atrocité des siècles barbares, c'est avec regret que leurs ennemis les voient à l'abri de leur rage; et le poison de la haine agissant toujours avec la même activité, faut-il s'étonner qu'à la longue ni l'homme

452 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE;

d'état, ni le magistrat, ni la partie du public la plus saine et la plus équitable, ne puisse se défendre de son atteinte, et que, fatigué par des cris continuels, on se persuade enfin que celui qui est toujours attaqué ne saurait être entièrement sans reproche?

M. Thomas n'a pas osé tenter d'arracher à la calomnie son poignard, ni de faire rougir son siècle de ses injustices; mais, en accordant à l'homme de lettres une influence subite qu'il n'eut jamais, en le plaçant de son vivant à côté de l'homme d'état, il a été censuré d'exagération avec quelque raison. On s'est moqué de ce cabinet solitaire où l'homme de lettres, méditant, a la patrie à ses côtés, la justice et l'humanité devant lui, avec quelques autres satellites qui n'ont pas échappé aux plaisanteries de nos agréables.

Le grand défaut de M. Thomas, c'est d'être toujours trop uniformément élevé. Il faut savoir ménager des repos dans un tableau; il faut que des ombres fortes fassent sortir les clairs. C'est un art que Jean-Jacques Rousseau possède supérieurement. Il se repose, et puis il s'élance dans les nues avec une force qui entraîne tous ses lecteurs avec lui. Quand on ne sait pas ce secret, à force d'être sublime, on devient emphatique et fatigant.

Je souhaite à M. Thomas un peu de cette simplicité qu'il vante tant dans les ouvrages de son prédécesseur, et il ne lui manquera plus rien pour être grand écrivain. Alors il ne nous parlera plus

de ces crises violentes où les États se heurtent et se choquent; il ne nous fera plus marcher au bruit de la chute des empires, il ne cherchera plus les moyens de donner aux lois du poids contre la mobilité du temps; la correction du style même y gagnera, et ce soin fut toujours cher aux grands orateurs. Ainsi je ne voudrais pas lire, *associé à vos assemblées*; je crois qu'il serait plus correct de dire, *associé à vos travaux*. Je ne crois pas qu'en parlant du cardinal de Richelieu, on puisse dire : *Il vous fonda, messieurs*. Il me semble qu'il fallait dire : *Il fonda l'Académie*.

L'éloge de M. d'Alembert a été prodigieusement applaudi. Un roi, dit M. Thomas, appelle Socrate à sa cour, et Socrate reste pauvre dans Athènes. Si ce trait est historique, il faut convenir qu'il est heureusement employé. J'avoue de bonne foi que j'ignorais que Socrate eût été appelé par un roi de Macédoine; je ne me rappelle pas même le nom de ce roi Archélaüs cité par M. Thomas comme contemporain de Socrate; il faut que je reprenne un peu mon *Histoire de la Grèce*.

Quant à l'éloge de M. Hardion, auquel M. Thomas succède, je le regarde comme une gageure par laquelle l'auteur a voulu prouver qu'il n'y a point de sujet stérile pour un homme éloquent; mais en conscience cet éloge est trop long. La simplicité du style de M. Hardion, que M. Thomas compare à la modestie de sa personne,

était, en terme non académique, la pure platitude. Il est plaisant de voir M. Thomas lui faire un mérite de n'avoir eu ni force, ni finesse, ni profondeur, ni parure; M. Thomas serait bien fâché de mériter un seul mot de cet éloge. En général, il serait à désirer qu'on pût élaguer des discours de réception cet énorme fatras de louanges.

M. le comte de Clermont, prince du sang, devait, en sa qualité de directeur, répondre au discours de M. Thomas; mais ce prince ne va point à l'Académie. Il a consenti d'être un des quarante, il y a dix ou douze ans, on ne sait pourquoi. Il se rendit alors à l'Académie, et y resta cinq minutes, mais sans prononcer de discours de réception; il n'y est pas retourné depuis. Le sort l'ayant fait directeur de quartier, M. le prince Louis de Rohan Guémené, coadjuteur de Strasbourg, se trouvant chancelier de l'Académie, répondit au discours de M. Thomas. Cette réponse est courte, noble et simple. La dernière partie surtout m'a paru fort bien. Il y a, au commencement, un éloge des lettres un peu commun, et que j'aurais voulu retrancher.

Après cette cérémonie, M. Thomas a lu la plus grande partie du quatrième chant de son poème épique, *Pierre-le-Grand, empereur de Russie*. Le sujet de ce chant est le voyage du czar en France. Le poète, pour pouvoir mettre Pierre en conversation avec Louis XIV, a avancé son voyage en France de douze à quinze années.

On s'est beaucoup récrié sur cet anachronisme, et j'avoue que je me moquerais bien des crieurs s'il en résultait de grandes beautés. Il est bien question d'exactitude chronologique dans un ouvrage qui est fait pour l'éternité ! et vous verrez que le quatrième chant de l'*Enéide* m'enchanté, m'attendrit, me touche moins, parce que je sais qu'Enée et Didon n'ont pas même vécu dans le même siècle ! Mais j'avoue aussi que je ne sais pourquoi M. Thomas a préféré de mettre Louis XIV aux prises avec Pierre-le-Grand ; le personnage de Philippe d'Orléans, régent du royaume, m'aurait paru plus piquant et plus propre à ce rôle. Ce Louis XIV, malheureux et vieux, est triste à mourir. Il endoctrine le czar un peu pédantesquement. Si leur entrevue s'était réellement ainsi passée, je pense que Pierre, en se retrouvant le soir seul avec le Fort, lui aurait dit en confidence : Le bon homme radote, il n'y a plus personne ; ou, avec plus de philosophie, cette entrevue lui montrant la vanité de toutes choses, aurait été très-capable de diminuer et même d'éteindre le désir d'exécuter les sublimes entreprises que ce grand homme méditait. Ce qu'il y a de certain, c'est que Louis XIV, affaibli par l'âge et les malheurs, dégradé par son mariage avec la veuve de Scarron, et par le cailletage dévot, et par les tracasseries ecclésiastiques qui s'ensuivirent et qui l'occupèrent entièrement, était beaucoup moins propre à se trouver vis-à-vis de Pierre que cet aimable régent, qui ne croyait

456 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE;
pas en Dieu. En général, s'il n'était pas téméraire de juger, par un seul chant, de tout un poëme, je craindrais que celui de M. Thomas ne manquât de génie. Or, pour peindre à la postérité le créateur d'un nouvel empire, et un prince en tout point aussi singulier que le czar, il faut du génie à chaque vers. Dans le chant que M. Thomas a lu, Pierre ne joue que le second rôle. Il écoute, ou, quand il parle, il ne dit que des lieux communs qui n'ont rien de ce caractère énergique et sauvage que le poëte ne pouvait conserver trop précieusement au réformateur de la Russie. Ce chant ne renferme qu'une esquisse assez languissante du siècle de Louis XIV; esquisse ornée d'une immensité de beaux détails, mais dans laquelle il me semble qu'on ne remarque pas assez ce premier jet de génie qui s'élançe comme une belle fusée à travers l'obscurité. Ce chant, que des censeurs rigides ont appelé une gazette rimée, était donc le plus facile et le moins intéressant pour nous, qui savons le siècle de Louis XIV par cœur. C'est le siècle de la Russie qu'il fallait nous montrer; c'est là que le poëte peut cueillir des lauriers : tout y est neuf; rien n'a encore occupé le pinceau de ses rivaux.

M. de Silhouette, ministre d'état, ancien contrôleur général des finances, vient de mourir d'une fluxion de poitrine à un âge peu avancé. Je crois qu'il n'avait que cinquante-sept ans. On a prétendu qu'il était mort d'une ambition ren-

trée, comme on dit d'une petite-vérole rentrée. En effet, après avoir su s'élever d'une condition obscure aux premières places de l'État, il n'a pas su s'y conserver, et l'on assure qu'il n'a jamais pu se consoler d'avoir été renvoyé. Il avait été longtemps attaché à M. le maréchal de Noailles. De là il avait passé à M. le duc d'Orléans en qualité de secrétaire des commandemens. Il parvint ensuite à être chancelier, garde des sceaux de ce prince, et, en 1759, le roi le prit pour contrôleur général de ses finances; mais il ne put se maintenir dans cette place plus de huit mois, et son court ministère a été regardé comme une époque sinistre et malheureuse. M. de Silhouette avait des connaissances fort étendues; mais il avait, je crois, peu de talent. Le talent d'un ministre consiste dans la justesse des vues et des mesures. M. de Silhouette débuta par attaquer la finance, et ne vit point que le moment d'une guerre très-coûteuse n'était point du tout favorable pour cela. Toutes ses opérations manquèrent, et il perdit la tête. On lui reproche de ne l'avoir pas perdue assez pour négliger son intérêt particulier. Il trouva le secret de se faire une rente viagère de soixante mille livres avec une somme de vingt mille livres qu'il employa à acheter sur la place de mauvais effets qui n'avaient nul crédit, et qu'il fit ensuite prendre au roi pour comptant à leur première valeur. Il était plus noble de recevoir de son roi en pur don un bienfait, que d'avoir l'air de l'acheter par un vilain et indigne tripotage. La réputa-

tion de M. de Silhouette était très-mauvaise quant à son caractère moral. Il passait pour fripon et pour hypocrite. Il avait affiché toute sa vie une grande dévotion, et rien n'est moins indifférent quand on veut aspirer aux places. Il avait traduit dans sa jeunesse l'*Essai de Pope sur l'homme*, et l'ouvrage de Warburton, sur l'*Accord de la Foi et de la Raison*. Ces traductions, la première surtout, ne sont pas estimées, et l'auteur sentit bientôt que la carrière des lettres ne le menerait pas au but auquel il tendait. Depuis la mort de sa femme, il s'était retiré à la campagne, et entièrement livré aux pratiques de dévotion. M. de Silhouette parlait bien, avec netteté et précision, mais sans chaleur. Si par hasard il a été honnête homme, il est à plaindre, car il avait l'air faux et coupable.

M. Tercier, ancien premier commis des affaires étrangères, vient de mourir subitement à l'âge de soixante et quelques années. Il était de l'Académie royale des inscriptions et belles lettres. Il avait été aussi censeur royal; mais il perdit cette place et celle qu'il avait aux affaires étrangères, pour avoir donné son approbation au *Livre de l'Esprit*. C'était un bon homme qui ne voyait point de mal en tout cela. On fit, dans ce temps, une chanson qui disait que pour lui l'esprit était affaire étrangère. Sa disgrâce n'influa point sur sa fortune. On lui conserva ses pensions, et l'on prétend que le département des af-

faïres étrangères lui donnait souvent de quoi s'occuper dans sa retraite.

Nous avons aussi perdu un médecin appelé *M. Renard*; c'était l'Esculape du Marais. Une de ses dévotes disait un jour que c'était le premier médecin de Paris. Un mauvais plaisant ajouta, en entrant par la porte Saint-Antoine, parce que *M. Renard* logeait tout auprès. Ce *M. Renard*, trouvant un jour auprès d'une de ses malades un vieil abbé qui jouait tranquillement au piquet, il l'envisage, et lui dit : Que faites-vous là, monsieur l'abbé ? Allez-vous-en chez vous, faites-vous saigner; vous n'avez pas un instant à perdre. L'abbé, effrayé au dernier point, reste immobile. On le transporte chez lui; *M. Renard* le saigne trois ou quatre fois de suite, lui fait prendre l'émétique, et le trouve toujours aussi mal qu'auparavant. Le troisième jour, on appelle le frère du malade, qui était à la campagne. Il arrive en hâte : on lui dit que son frère se meurt; il veut savoir de quelle maladie; *M. Renard* lui dit que son frère, sans s'en apercevoir, avait eu une forte attaque d'apoplexie, mais qu'il l'avait heureusement découvert en lui voyant la bouche tout de travers, et qu'il l'avait secouru en conséquence. Eh ! monsieur, lui dit cet homme, il y a plus de soixante ans que mon frère a la bouche de travers. Eh ! que ne disiez-vous ! répondit le docteur en s'en allant, sans attendre l'effet de l'émétique qu'il venait d'administrer.

M. Mondonville s'est avisé de remettre en musique l'opéra de *Thésée*, psalmodié, il y a cent ans, par l'ennuyeux Lulli. Il a voulu faire avec le poëme de Quinault ce que les maîtres de chapelle d'Italie font avec tous les poëmes de Metastasio. Son essai a été très-infortuné. Ce nouveau *Thésée* avait déjà été joué sans succès à la cour, pendant le voyage de Fontainebleau de 1765. L'auteur ne se l'est pas tenu pour dit; il a voulu être joué à Paris, et il est tombé, comme on dit, tout à plat. Il a été obligé de retirer sa pièce avant la quatrième représentation, ce qui est sans exemple à l'Opéra; et pour comble de mortification, on y a donné aujourd'hui l'ancien *Thésée* à la place. Ce peuple est singulier dans ses jugemens en musique, et cette ancienne religion de Lulli, si décriée aujourd'hui, subsiste cependant encore dans les cœurs. L'opéra de Mondonville est précisément aussi plat et aussi pauvre que celui de Lulli. C'est une psalmodie tout aussi assoupissante. Qu'on donne le procès entre ces deux ouvrages à juger à tous les connaisseurs en musique, et je parie qu'ils ne trouveront pas le plus faible motif de préférence de l'un sur l'autre. Cependant, l'un est sifflé avec fureur, et l'autre applaudi avec enthousiasme. Ce pauvre Mondonville est bien à plaindre. Ses airs ne feraient pas fortune dans une guinguette d'Allemagne, et, dans sa patrie, il est la victime de l'ancienne religion. Il devait se souvenir que c'est un mauvais métier que de vouloir abattre les anciens autels; il faut les laisser

tomber. Il a raisonné comme mon ami le chevalier de Lorenzi, dans une autre occasion. Une femme avait à lui parler, et lui avait donné rendez-vous un dimanche à onze heures du matin. La conversation finie, elle lui propose de le mener à la messe. Le chevalier étonné lui demande : Est-ce qu'on la dit toujours ? Comme il y avait quinze ans qu'il n'y avait été, il croyait que ce n'était plus l'usage, et que même on n'en disait plus ; d'autant que, ne sortant jamais avant deux heures, il ne se souvenait pas d'avoir vu une église ouverte.

On avait préparé pour le jour de l'an, à la Comédie italienne, une petite pièce intitulée *l'Esprit du Jour*. Cette pièce, remplie de bêtises, a été fort applaudie, et cependant n'a pas osé reparaître, parce que l'on n'avait applaudi que pour se moquer des auteurs, qui sont aussi mauvais l'un que l'autre. Le poète s'appelle *Harny*, et le musicien *Alexandre*; mais ce n'est pas le grand.

J'ai eu occasion, ces jours passés, d'assister à une lecture de la tragédie des *Scythes*. Cette pièce m'a paru faiblement et souvent mal écrite; mais surtout elle ne m'a pas paru intéressante, et je doute que, dans l'état où elle est, elle puisse obtenir au théâtre même un succès passager. C'est déjà un assez grand malheur poétique qu'il y ait une loi en Scythie qui oblige les femmes de massacrer le meurtrier de leur époux de leurs propres

main; cette loi ne paraît pas naturelle , et je ne crois pas qu'il y ait jamais eu une nation sous le soleil qui ait commis au sexe le plus faible le soin de la vengeance sur le sexe le plus fort. Qu'Iphigénie, devenue prêtresse de Diane en Tauride, se trouve dans le cas de sacrifier son propre frère dans un pays où tous les étrangers qui abordaient cette plage fatale étaient dévoués à la déesse ; rien n'est plus naturel et plus intéressant : l'histoire nous prouve que tel a été de tout temps l'esprit de toute religion. Le code scythe, promulgué par Hermodan, ne me paraît pas aussi bien fondé dans la nature. Mais enfin, puisque M. de Voltaire avait besoin d'une loi qui ordonnât que la mort de l'époux serait vengée sur le meurtrier par la main de l'épouse, afin de pouvoir mettre Obéide dans la nécessité de lever le glaive sur le seul homme qu'elle eût jamais aimé, il fallait du moins arranger cette machine, en elle-même puérile, de manière qu'elle produisît quelque effet ; et elle n'en fait aucun. Il fallait qu'il fût d'usage en Scythie que, pendant la cérémonie du mariage, la femme s'engageât par serment à l'observation de cette loi et de quelques autres. Au moyen de cette formalité, nous aurions eu connaissance de cette loi dès le second acte ; et lorsque la querelle se serait engagée entre Athamare et Indatire, nous aurions pu concevoir quelque inquiétude. Au lieu que ni Obéide, ni le spectateur, ne connaissant cette loi qu'au moment où le poète en a besoin pour sa catastrophe, c'est-à-dire, au

cinquième acte, elle ne produit pas le plus léger frémissement pour le sort d'Obéide. En général, ni la fable, ni l'exécution, ni les détails, rien ne me paraît heureux dans cette nouvelle tragédie, et je fais des vœux pour que son illustre auteur consacre le reste de ses années à des occupations plus satisfaisantes pour le public, et plus glorieuses pour lui-même.

M. Servan, avocat général au parlement de Grenoble, a prononcé, à la rentrée de son corps, au mois de novembre dernier, un discours sur l'administration de la justice criminelle. Ce discours vient d'être imprimé, et forme une brochure *in-12* de cent cinquante pages. M. Servan est un prosélyte de la philosophie. C'est un magistrat fort jeune, et dont la santé est très-faible. Son discours se ressent de la bonté de son cœur, de sa jeunesse et de la faiblesse de sa constitution. Il est fondé tout entier sur les principes du livre des *Dé-lits et des Peines*. Nos philosophes se réjouissent que ce discours ait été prononcé par un avocat général au milieu d'un parlement. S'il l'avait été par maître Omer Joly de Fleury, devant le parlement de Paris, je pourrais m'en réjouir avec eux; mais un jeune magistrat qui se meurt de la poitrine, élevant sa voix du fond d'une province, n'a pas assez d'autorité sur les esprits pour faire la moindre impression; et s'il n'y prend garde, et que sa passion pour la philosophie transpire, il se fera des affaires avec son corps; car, dieu merci, la magis-

trature n'est pas moins opposée aux progrès de la raison en France que le clergé; ce qui nous donne une perspective très-consolante. Une autre considération qui m'empêche de partager la joie de nos philosophes, c'est que j'ai peine à me persuader que les enfans, même les mieux intentionnés, fassent jamais grand bien. Il nous faudrait à la place des vieux magistrats jansénistes et des jeunes magistrats philosophes, des hommes d'état éclairés et intègres; mais lorsque la sagesse et la fermeté de ces derniers se consomment à repousser les traits de la calomnie, les bons citoyens se désolent et pleurent sur la patrie.

On a publié cette année l'*Almanach des Muses*, ou le *Recueil des Pièces fugitives de nos différens poètes qui ont concouru en 1766*. C'est pour la troisième fois que cet almanach paraît, et l'idée en serait fort bonne si on pouvait l'exécuter avec un peu plus de liberté, et si celui qui s'en mêle voulait y mettre plus de goût et de soin. Ce n'est pas la peine de mettre à contribution le *Mercure de France*, pour nous donner un fatras de pièces qu'on ne saurait lire. M. Mathon de Lacour, éditeur de cet almanach, a soin de l'enrichir de notes critiques qui sont communément d'une bêtise rare. Il insère, par exemple, dans son recueil, une pièce de vers que M. de Saint-Lambert fit, il y a plus de douze ans, pour madame de Clermont d'Amboise, aujourd'hui princesse de Beauvau. Dans cette pièce, on trouve ces deux vers :

Et hors votre amour pour Titon ;
On n'a nul reproche à vous faire.

Le poëte parlait de l'opéra de *Titon et l'Aurore*, de Mondonville, qu'on jouait alors, et dont le succès était devenu une affaire de parti contre les partisans de la musique italienne. M. Mathon, pour éclaircir ce passage difficile, met en note au mot *Titon* : *Petit chien*. Ses observations de goût sont ordinairement aussi heureuses que ses remarques d'érudition. Il a ajouté à la fin de son *Almanach* une petite notice raisonnée de tous les ouvrages de poésie qui ont paru en 1766. Cette notice ne se trouvait pas dans les deux volumes précédens. Je lui demande, pour l'année prochaine, un meilleur choix, et point de notes.

On a aussi publié un *Almanach philosophique*, à l'usage de la nation des philosophes, du peuple des sots, du petit nombre des savans et du vulgaire des curieux, par un auteur très-philosophe. Si l'auteur fait usage de son almanach, il peut se ranger, en sûreté de conscience, dans la seconde de ces quatre classes. Son almanach est une plate et mauvaise rapsodie dont il est impossible de lire une ligne.

Tout est aujourd'hui philosophe, philosophique et philosophie en France. Ainsi c'est le moment de faire un *Discours sur la philosophie de la Nation*. Celui qui sort de la boutique de M. Merlin est fait par le philosophe le plus sot et le plus

borné qu'il y ait en ce royaume, où l'on remarque que la sottise prospère infiniment depuis quelques années.

Vous lirez avec plaisir le *Dialogue d'un curé de campagne avec son marguillier, au sujet de l'édit du roi qui permet l'exportation des grains*; par M. Gérardin, curé de Rouvre en Lorraine. Ce bon homme de curé, âgé de plus de soixante-dix ans, voyant la frayeur que le commerce des grains causait dans son canton, s'est avisé d'écrire ce dialogue pour guérir ses paroissiens de leurs inquiétudes déplacées. C'est un écrit plein de bon sens et véritablement populaire, tel qu'il en faudrait, sous un gouvernement éclairé, pour l'instruction du peuple sur tous les objets. Cela vaudrait bien un catéchisme rempli d'idées creuses. Si j'étais ministre, le curé de Rouvre aurait demain un bénéfice simple de six cents livres, en récompense de son dialogue.

Mylord comte de Clarendon est un seigneur anglais des plus qualifiés et des mieux accrédités à la cour. Pendant son séjour à la campagne, ce lord voit la fille d'un gentilhomme de ses voisins appelé *Hartley*; il en devient amoureux. Cette jeune personne, qui se nomme *Eugénie*, est en effet charmante de figure et de caractère, et bien capable d'inspirer une grande passion. Elle se trouve, dans l'absence de son père, sous la tutelle de sa tante, sœur du vieux Hartley, qui se pro-

pose d'en faire son héritière. Hartley a perdu sa femme, et il ne lui reste de son mariage qu'Eugénie et un fils, sir Charles, qui sert et qui est employé en Irlande. Si la beauté d'Eugénie a fait une forte impression sur mylord Clarendon, les agrémens de ce jeune seigneur n'ont pas échappé à la sensible Eugénie. Sa tante, de son côté, ambitieuse et vaine à l'excès, voit avec joie les commencemens de cette passion. Bientôt mylord Clarendon s'empare de son esprit, et la dispose à donner son consentement à un mariage secret qu'il projette. On profite de l'absence du père d'Eugénie; et sa tante, qui connaît l'aversion de son frère Hartley pour les grands et pour la cour, exerce tout son crédit sur l'esprit de sa nièce pour la déterminer à disposer de sa main à l'insu de son père, et à épouser secrètement un homme pour lequel elle ne se sent que trop de penchant. Ce mariage a donc lieu; mais mylord Clarendon, quoique plein d'honneur et d'élévation d'ailleurs, est de ces gens qui croient qu'on peut s'en dispenser avec les femmes. Son ambition, peu d'accord avec sa passion pour la fille d'un gentilhomme obscur, ne lui permet pas de contracter un lien aussi redoutable et aussi indissoluble. Il fait travestir son intendant en ministre, et abuse Eugénie et sa tante par un faux mariage. Eugénie porte déjà dans son sein le fruit de cette union clandestine, lorsque son père revient, et que son époux est obligé de reprendre la route de Londres.

Voilà le sujet que M. Caron de Beaumarchais a entrepris de traiter sur la scène française. *Eugénie*, drame en cinq actes et en prose, a été joué pour la première fois le 29 janvier, sur le théâtre de la Comédie française. Cette pièce avait été fort annoncée; son succès a bien peu répondu à l'attente de ses partisans, et sa chute est d'autant plus fâcheuse pour l'auteur, qu'il n'en peut rejeter la faute sur son sujet. Ce sujet est infiniment théâtral et susceptible du plus grand intérêt. Vous allez voir comment M. de Beaumarchais a réussi à le gâter entièrement, et à l'éteindre sans ressource.

Au reste, cet ouvrage est le coup d'essai de M. de Beaumarchais au théâtre et dans la littérature. Ce M. de Beaumarchais est, à ce qu'on dit, un homme de près de quarante ans, riche, propriétaire d'une petite charge à la cour, qui a fait jusqu'à présent le petit-maître, et à qui il a pris fantaisie mal à propos de faire l'auteur. Je n'ai pas l'honneur de le connaître; mais on m'a assuré qu'il était d'une suffisance et d'une fatuité insignes. J'ai quelquefois vu la confiance et une certaine vanité naïve et enfantine s'allier avec le talent, mais jamais je n'ai vu un fat en avoir; et si M. de Beaumarchais est fat, il ne sera pas le premier qui fasse exception.

Le sujet de sa pièce est le roman des *Amours du comte de Belflor et de Léonor de Cespèdes*, que vous avez lu dans le *Diable boiteux de Lesage*.

Quoique ce sujet soit à mon gré très-beau et très-théâtral, il n'est point sans inconvénient. Son plus grand défaut, celui qui est sans ressource, est d'avoir été traité par M. de Beaumarchais; mais un homme de beaucoup de talent aurait encore bien des écueils à éviter. Il sentirait d'abord que le rôle d'Eugénie est fini du moment où elle a la certitude du faux mariage et de son déshonneur. Dès ce moment, sa situation est si violente, qu'elle ne peut plus être montrée au spectateur que dans la convulsion et dans le délire du désespoir; elle doit avoir l'esprit et la raison aliénés. Si vous me dites que son rôle, bien loin de finir là, y commence au contraire à devenir sublime, je serai bientôt de votre avis; mais je vous supplierai de m'indiquer le poète capable de traiter et d'écrire ce rôle.

Une autre difficulté du sujet est de préserver mylord Clarendon de tout vernis d'avilissement: car un homme qui a la bassesse d'abuser d'une jeune personne charmante, vertueuse, d'une naissance moins illustre, mais, après tout, égale à la sienne, est un vil séducteur, mieux placé sur les galères que sur le théâtre. L'amour peut faire faire un grand crime, mais un crime n'est pas toujours une bassesse; et lorsque le crime est assez vil pour dégrader celui qui le commet, l'intérêt théâtral est fini. Or, comme il faut que le comte de Clarendon reste assez intéressant pour qu'Eugénie puisse à la fin lui rendre son

470 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE;

estime avec le don de sa main , il est de toute nécessité qu'il n'ait pas paru vil un instant aux yeux du spectateur. M. de Beaumarchais ne s'est pas seulement douté de cette petite difficulté; il a cru que quelques remords vagues, inspirés à mylord Clarendon par son valet, le prépareraient suffisamment au repentir nécessaire à la catastrophe, et rendraient à nos yeux une action infâme pardonnable. Je ne sais pourquoi M. de Beaumarchais nous croit si peu délicats. Il y a au quatrième acte une scène que j'ai sautée dans l'analyse, mais qui me revient ici, et qui est pour moi une démonstration que cet homme ne fera jamais rien, même de médiocre. C'est au moment où mylord Clarendon arrive, mandé par la tante d'Eugénie. Cette jeune infortunée et sa tante le reçoivent dans le salon, et avant de lui permettre d'entrer dans l'appartement d'Eugénie, elles l'interrogent sur toutes ses noirceurs, dont la tante a la preuve en poche. Clarendon nie tout comme le dernier des hommes, avec une effronterie révoltante; et lorsqu'on lui montre la lettre de son intendant, qui porte la conviction de son crime, il reste confondu comme un vil scélérat; et c'est ici que finit la scène, et l'auteur envoie prudemment mylord Clarendon se justifier dans l'appartement voisin. Si M. de Beaumarchais avait eu le moindre talent, une étincelle de bon sens, il aurait évité cette scène comme l'écueil le plus dangereux de son sujet; et il aurait mis tout son

savoir-faire à nous montrer Clarendon justifié autant à nos propres yeux que dans le cœur de son amante.

Mais comment réussir à rendre ce faux mariage excusable? Ce problème peut avoir ses difficultés, mais je ne le crois pas impossible à résoudre. Ce que je sais, c'est que je n'aurais pas écrit le premier mot de ma pièce avant d'avoir trouvé le moyen de conserver de l'intérêt au séducteur d'Eugénie. Pour cet effet, j'en aurais fait un jeune homme charmant, plein d'honneur, plein d'élevation, plein de délicatesse, plein d'agrémens. S'il a pu se porter, dans l'étourderie de la première jeunesse, jusqu'à abuser d'une jeune innocente en supposant un faux mariage, c'est que la folie et l'extravagance de cette tante, en affaiblissant son estime pour elle et pour sa pupille, lui ont, pour ainsi dire, suggéré cette idée, et l'ont fait tomber malgré lui dans ce piège. Si cela ne suffisait pas pour rendre son action excusable, bien loin de lui donner des valets capables de remords, je l'aurais entouré de mauvais et détestables conseillers; et l'on aurait vu clairement que ce malheureux moment où il a pu s'oublier n'est pas l'ouvrage de son cœur, mais celui des circonstances. Mais cette perfidie, en le mettant en possession d'une personne angélique, l'ayant aussi mis à portée de connaître tout ce qu'elle vaut; cette perfidie, dis-je, n'est pas sitôt consommée, que les remords les plus cruels, la passion la plus violente, l'envie la plus décidée

de réparer l'injure aux dépens de sa fortune , de son honneur , de sa vie , s'il le faut , maîtrisent tour à tour le cœur de Clarendon. C'est dans cette disposition qu'il doit être depuis long-temps , lorsque la pièce commence. C'est en se regardant comme le plus vil des hommes qu'il peut espérer d'effacer enfin son crime et de ne me pas trouver inexorable. Mais pour avoir une âme de cette trempe , il faut qu'il s'adresse à un autre faiseur que M. de Beaumarchais.

Eugénie a été sifflée à la première représentation. On a retranché beaucoup de platitudes ; on a remédié aux défauts les plus choquans , comme on a pu , et on l'a risquée une seconde fois. A cette représentation , elle a été vivement applaudie , et depuis ce moment elle a été prodigieusement suivie ; mais malgré cette révolution favorable , elle n'a pas cessé d'être regardée comme une mauvaise pièce. Elle aurait eu peut-être quinze représentations , sans une maladie survenue à Préville , et qui l'a fait interrompre à la septième. Le jeu de cet habile acteur , et celui de mademoiselle Doligny , ont beaucoup contribué à ce succès si peu mérité , et que la reprise et l'impression de la pièce ne confirmeront point.

On a fait cinquante mauvaises plaisanteries sur l'auteur d'*Eugénie* , parce qu'il est fils d'un horloger. C'est bien de quoi il s'agit ! On a fait mille contes de sa fatuité et de ses impertinens propos. Je voudrais qu'il eût montré le moindre talent , et je lui pardonnerais volontiers son ton suffisant ,

d'autant que je n'aurai jamais à en souffrir. Ce n'est pas M. de Beaumarchais, c'est son bas coquin de Clarendon, c'est son vieux radoteur de Hartley et sa folle de sœur, et cette petite Eugénie, obstinée à ne me pas déchirer le cœur, qui me font souffrir le martyr.

Il n'y a, dans toute la pièce, qu'un seul mot qui m'ait plu; c'est au cinquième acte, lorsqu'Eugénie, revenue d'un long évanouissement, rouvre les yeux et trouve Clarendon à ses pieds; elle le rejette en arrière, et s'écrie : J'ai cru le voir! Ce mot est si bien, il détonne si fort du reste, que je parie qu'il n'est pas de l'auteur. J'ai dit que cette pièce est tirée du *Diable boiteux*. Elle ressemble aussi au roman de *Miss Jenny*, par madame Riccoboni. C'est que l'une et l'autre ont mis à profit le roman de Lesage.

Quinault-Dufresne, ancien acteur de la Comédie française, vient de mourir à l'âge de soixante-quinze ans. Cet acteur a eu beaucoup de réputation dans son temps, et c'est le comédien le plus célèbre que nous ayons eu en France depuis Baron. Si l'on peut former un jugement d'après tout ce qu'on a entendu dire de diverses parts, il me semble que Dufresne avait encore plus d'avantages extérieurs que de talent. La plus belle figure, la voix la plus agréable, un air plein de grâce et de noblesse, enfin tout ce que la nature doit fournir pour former un comédien parfait, Dufresne le possédait dans un degré

éminent. Peut-être le Kain a-t-il plus d'entraille, plus de pathétique, plus de mouvemens et d'accens tragiques; mais malheureusement la nature lui a tout refusé, et, chez un peuple véritablement enthousiaste des beaux arts, il ne serait pas possible d'exercer ce métier sans ces qualités extérieures. Je n'ai jamais vu Dufresne, et c'est un regret que j'ai. Il était depuis plusieurs années dans un état de santé misérable. Il avait quitté le théâtre de bonne heure, et il y a plus de vingt-cinq ans qu'il s'en était retiré. Les Quinault tenaient alors le haut bout du Théâtre français. Dufresne jouait les premiers rôles tragiques et comiques. Son frère aîné, Quinault, jouait le haut comique; sa sœur cadette, les rôles de soubrette. Une sœur aînée avait été aussi au théâtre, mais peu de temps. Ces deux sœurs ont depuis joué une espèce de rôle à Paris. L'une et l'autre ont cherché à se donner une existence en attirant chez elles la bonne compagnie. L'aînée, entretenue jadis par feu M. le duc d'Orléans, avant sa dévotion, et depuis par le vieux duc de Nevers, père de M. le duc de Nivernais, passe aujourd'hui pour être mariée en secret avec ce vieux seigneur. Celle-là a toujours vécu dans le grand monde. La soubrette a voulu avoir pour elle et les gens du monde et les gens de lettres, et l'on a fait ce qu'on a pu pour lui faire une réputation d'esprit. Elle m'a toujours paru avoir plus de prétention que de fonds, et surtout point de naturel. Elle a eu pendant quelque temps un dîner qu'on appe-

lait le *dîner du bout du banc*, et où il se faisait des assauts d'esprit. Rien n'était plus fatigant et plus maussade que ces bureaux d'esprit ; mais heureusement cela a passé de mode , et le règne de la soubrette a moins duré que celui de sa sœur aînée. Ces sortes de phénomènes ne peuvent guère se voir qu'à Paris ; c'est un genre d'ambition particulier. Mais si l'on pouvait savoir avec exactitude toutes les peines que les deux sœurs de Quinault-Dufresne se sont données pour acquérir et conserver cette sorte d'existence qu'elles se sont procurée , on verrait peut-être avec étonnement qu'il a fallu moins de soins et d'efforts à Cromwell pour être maître de l'Angleterre, qu'il n'en a coûté à mesdemoiselles Quinault pour attirer et fixer chez elles quelques hommes célèbres et quelques gens de bon air.

Dufresne avait essuyé quelque dégoût de la part du public, et c'est ce qui occasiona sa retraite. Il commença un jour son rôle très-bas, parce que la situation et le bon sens l'exigeaient. Le parterre lui cria à diverses reprises : *Plus haut, plus haut!* et Dufresne, impatienté, répondit enfin : *Et vous, messieurs, plus bas.* Il fut mis en prison, et lorsqu'il reparut sur le théâtre, le parterre l'obligea de demander pardon à genoux. Dufresne se soumit, et quitta le théâtre six mois après. En quoi il fit très-bien ; car ceux qui traitent leurs gens à talens en esclaves, ne sont pas dignes d'en avoir, et l'avilissement ne

476 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
sera jamais un moyen de faire fleurir les beaux arts. Nous avons perdu, de nos jours, mademoiselle Clairon par une aventure de cette espèce. Mais Dufresne vécut heureux dans la retraite, au lieu que mademoiselle Clairon mourra de regret d'avoir quitté un métier qu'elle aime avec passion. Cette célèbre actrice partira au mois de mai prochain pour se rendre à Varsovie et y jouer la comédie, pendant l'été, devant le roi de Pologne. Elle compte être de retour à Paris vers le mois d'octobre.

ÉPITAPHE de M. l'évêque du Mans, qui vient de mourir.

Ci-gît, grâce à la Providence,
Le très-digne évêque du Mans,
Qui sut donner la préférence
Aux sept péchés mortels sur les sept sacremens.

On vient de publier le *Testament politique* du célèbre ministre d'Angleterre Robert Walpole, comte d'Oxford, en deux volumes in-12. Le notaire qui a rédigé ce prétendu testament n'est ni anglais ni politique. C'est le même qui nous a donné, il y a quelque temps, l'*Histoire du ministère de M. Walpole*; et, ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il n'a pas encore appris à écrire le nom de son héros, car il écrit toujours *Walpoole*. On assure que ce testament politique a été fabriqué à Paris par un certain M. Dupont; d'autres disent

qu'il est d'un Français errant, nommé le chevalier Goudard, auteur des *Intérêts de la France mal entendus*, et d'un *Discours politique sur le Portugal*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est d'un homme qui ne connaît ni l'Angleterre, ni l'Europe, ni les premiers élémens de politique. Le prétendu testament est précédé d'un *Recueil de Lettres de M. Walpole à différentes personnes*. Je ne serais pas éloigné de croire ces lettres originales, si elles étaient moins courtes; mais les lettres d'affaires ne s'écrivent pas comme des billets de société, et elles ont besoin d'une certaine étendue qui manque à celles-ci. Ainsi, si elles sont originales, je les crois du moins tronquées. On y trouve quelques particularités curieuses sur les inquiétudes qui agitaient l'Europe en 1728 et en 1730. L'objet du testament est de tracer la situation intérieure de la Grande-Bretagne, et ses rapports avec ses voisins. On voit, dans la première partie, un écrivain qui n'a point d'idées fixes. Il dit alternativement que l'Angleterre a trop et trop peu de liberté, trop et trop peu de commerce, trop et trop peu de crédit public. Peu s'en faut qu'il ne fasse de M. Walpole un missionnaire de la religion romaine. On voit à chaque page un homme qui n'a pas médité son sujet, et qui ne connaît pas le pays dont il parle. Ce qui fait la seconde partie de l'ouvrage est vague, décousu, sans ordre, et souvent obscur; du reste, rempli d'aperçus, de demi-vues et de quelques connaissances. Le style est, en général, incor-

478 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE;
rect, inégal, quelquefois trop figuré, et souvent
entortillé. Bonsoir à M. le notaire, qui ne sera ja-
mais le mien.

M. Horace Walpole, fils du ministre, est venu
passer l'hiver précédent en France. C'est lui qui
a écrit cette lettre du roi de Prusse à Jean-Jac-
ques Rousseau, qui est devenue l'origine de la
querelle de celui-ci avec M. David Hume. M. Ho-
race Walpole est un homme de beaucoup d'es-
prit, mangé de goutte, et d'une fort mauvaise
santé. Il a écrit différentes choses. Il ne faut pas
juger les ouvrages de M. Walpole comme ceux
d'un homme de lettres de profession, mais comme
des objets d'amusement et de délassement d'un
homme de qualité. On vient de traduire son ro-
man gothique intitulé *le Château d'Otrante*, en
deux petites parties. C'est une histoire de reve-
nans des plus intéressantes. On a beau être phi-
losophe, ce casque énorme, cette épée mons-
trueuse, ce portrait qui se détache de son cadre
et qui marche, ce squelette d'ermite qui prie dans
un oratoire, ces souterrains, ces voûtes, ce clair
de lune, tout cela fait frémir et dresser les che-
veux du sage comme d'un enfant et de sa mie!
tant les sources du merveilleux sont les mêmes
pour tous les hommes! Il est vrai que, quand on
a lu cela, il n'en résulte pas grand'chose; mais le
but de l'auteur était de s'amuser, et si le lecteur
s'est amusé avec lui, il n'a rien à lui reprocher. Le
dénouement pouvait être plus soigné; il fallait

expliquer là toutes les pièces mystérieuses qui avaient servi aux incidens dans le cours de l'histoire; mais l'auteur n'a pas jugé à propos de se donner cette peine. C'est l'infatigable M. Eidous qui a traduit ce roman avec sa correction et son élégance ordinaires. Dans la préface, M. de Voltaire est assez maltraité au sujet de ce qu'il a écrit, il y a quelques années, assez mal à propos, pour déprimer Shakespear. Je hais ces disputes nationales, dont la sottise se mêle presque toujours, même entre les plus grands esprits, et où aucun parti n'est ni équitable, ni de bonne foi. Quant à la question, si le mélange de tragique et de comique dans la même pièce est contraire au bon goût, un bon critique ne se hasarderait pas à la décider légèrement. Il est certain que si les princes et les personnes d'une condition élevée traitent les affaires sérieuses, les événemens intéressans et malheureux, d'un ton noble et pathétique, le ton des subalternes est bien différent, et l'on ne parle pas dans les antichambres des souverains comme dans leurs cabinets. Il est à remarquer aussi que la tragédie française est le seul drame existant qui ait adopté cette uniformité de ton qui lui a donné une uniformité de couleur très-insipide et souvent fatigante. Mais ceci serait l'affaire d'une discussion beaucoup plus longue, et le sujet d'un chapitre très-intéressant.

M. de Forbonnais, auteur de plusieurs grands

et petits ouvrages sur les finances et sur le commerce, vient de faire imprimer en Hollande des *Principes et Observations économiques*, deux volumes in-8°. Les principes forment le premier volume; dans le second, l'auteur fait ses observations sur divers points du système de l'auteur du *Tableau économique* qui a paru, il y a quelque temps, dans *la Philosophie rurale*. Depuis que l'économie politique est devenue en France la science à la mode, il s'est formé une secte qui a voulu dominer dans cette partie. M. Quesnay, originairement chirurgien, puis médecin de madame de Pompadour, et médecin consultant du roi, s'est fait chef de cette secte. Il s'est associé l'ami des hommes, M. le marquis de Mirabeau. M. Dupont, qui a fait pendant quelque temps la *Gazette du Commerce*, et un certain chanoine régulier ou prémontré, appelé Baudot, prêtre fort indécent, auteur d'un journal intitulé *les Ephémérides du Citoyen*, petit homme décidant et tranchant, sont aussi de cette clique. La *Philosophie rurale* est le Pentateuque de ces messieurs. Outre cet ouvrage, M. Quesnay a fourni à l'*Encyclopédie* les articles *Grains* et *Fermier*. Voilà les autels que M. de Forbonnais entreprend de sapper et d'abattre dans son ouvrage. Cette hostilité va engager une guerre opiniâtre et terrible, et déjà *les Ephémérides du Citoyen* se préparent à servir de champ de bataille.

M. de Forbonnais a d'abord établi des prin-

tipcs généraux de la science économique. Dans ces principes, il est concis, obscur et louche, suivant son usage. Ce sera le seul côté par lequel il se fera estimer de son adversaire. M. Quesnay est non-seulement naturellement obscur, il l'est encore par système, et il prétend que la vérité ne doit jamais être dite clairement. Après ces principes, M. de Forbonnais procède à l'examen du *Tableau économique* de ces messieurs, et des articles *Grains* et *Fermier*, et l'on ne peut nier que ses observations ne soient souvent excellentes, et qu'il n'ait taillé de la besogne à ses adversaires, s'ils veulent y répondre. Ainsi il y a là de quoi guerroyer pendant plus d'une campagne. Je suis de l'avis de M. de Forbonnais dans son avant-propos. Il remarque que dans les siècles d'ignorance on ne remonte jamais aux causes, et les faits ne conduisent point à l'instruction; dans les siècles éclairés, la philosophie généralise tout; l'observation des faits est dédaignée, et le génie se livre aux paradoxes. Donc, je dis, la vérité n'est pas faite pour l'homme. J'ajoute qu'elle l'est moins dans la science économique que dans aucune autre, parce qu'il y a pour chaque effet un si grand concours de causes différentes, agissantes en sens divers et par différens degrés, qu'il est impossible d'en connaître l'influence et l'infinité de combinaisons avec une certaine exactitude. Au reste, le vieux Quesnay est un cynique décidé. M. de Forbonnais n'est pas tendre: ainsi cette guerre ne se passera pas sans quelques faits d'armes éclatans.

On ne peut se dissimuler qu'il n'y ait beaucoup de rêveries dans les écrits du vieux cynique. Il dit, par exemple, quelque part dans son *Tableau économique*, ou dans son article *Grains*, qu'en suivant ses principes, il se faisait fort d'augmenter tous les ans le produit de la culture en France de vingt-quatre millions de setiers de blé. Or, chaque pays nourri, on estime qu'il se fait en Europe, année commune, une exportation de dix millions de setiers de blé, dont sept sont fournis par Dantzick, et les trois autres millions par la Grande-Bretagne, la France, la Sicile, les côtes d'Afrique, etc. Je demande à M. Quesnay qui pousse d'un trait de plume sa culture en France à un petit surplus de vingt-quatre millions de setiers, ce qu'il compte en faire? Puisque l'Europe entière n'a besoin pour vivre que d'une circulation de dix millions de setiers, il nous apprendra sans doute le secret de manger le double et le triple, le jour que, pour le bonheur de la France, il aura pris soin de sa culture. Je suis étonné que M. de Forbonnais m'ait laissé faire cette petite observation à son antagoniste.

On vient de faire une nouvelle édition de *l'Abrégé chronologique de l'Histoire et du Droit public d'Allemagne*, par M. Pfeffel, jurisconsulte du roi; deux vol. in-8°. Cet abrégé est un des meilleurs qu'on ait faits d'après celui de *l'Histoire de France*, par M. le président Hénault. M. Pfeffel, assez mauvais sujet, je crois, est Alsacien. Il a été

employé quelque temps par la cour de France à Ratisbonne, sous le baron de Mackau. Il se brouilla avec lui, et n'osa revenir en France. Il s'en alla à Munich, se fit catholique, et abandonna la fille d'un ministre protestant d'Alsace, qu'il avait épousée quelque temps auparavant, et qui avait eu des enfans de lui. Je le crois toujours à Munich. On dit qu'il a beaucoup contribué à l'établissement de l'Académie électorale qui y a été instituée depuis quelques années.

M. Anquetil, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, vient de publier *l'Esprit de la Ligue, ou Histoire politique des troubles de France pendant les seizième et dix-septième siècles*; trois volumes in-12. Tout est esprit en France, depuis que l'illustre président de Montesquieu a consacré ce mot. Ainsi, M. Anquetil appelle son Histoire *l'Esprit de la Ligue*, parce qu'il prétend y développer les causes et les ressorts secrets qui ont agi dans ces temps de malheur et de troubles; mais, dans le fait, c'est pour faire remarquer son ouvrage par un titre à la mode. Il faudrait le génie de Tacite pour écrire ce morceau de l'histoire de France avec une certaine supériorité, et M. Anquetil n'a pas ce génie-là. Ce n'est pas que pour un moine il n'ait écrit avec assez de sagesse et d'impartialité; mais que me fait ce mérite personnel et relatif à l'état de l'auteur, à moi qui ne veux lire que ce qui sera beau dans tous les temps, et indépendamment de toute considération per-

sonnelle? Dans le choix, j'aime cent fois mieux un ouvrage du temps et de parti, qu'un froid appréciateur posthume, qui, balançant sur chaque fait les différens récits des auteurs contemporains, prétend m'indiquer la vérité comme par privilège exclusif. Premièrement, un écrit de parti est ordinairement chaud, et la chaleur est une bonne chose; en second lieu, il me laisse l'avantage de percer moi-même à travers le langage de la passion jusqu'à la vérité: opération satisfaisante pour une bonne tête, et sur laquelle on n'aime pas à s'en rapporter au premier venu. Il faut être un critique sublime pour me dédommager de ces deux avantages, et cette espèce d'hommes est très-rare; et M. Anquetil n'est pas de cette espèce-là. Il lui restait la ressource de m'attacher par le style et par la manière; mais son style est sans séve, sans vie, sans force, et aussi mauvais que ses principes. Je souhaite le bonsoir à M. Anquetil, et je persiste dans l'opinion qu'un historien moine est un animal amphibie, qui n'est bon ni à rôtir ni à bouillir, à moins qu'il n'écrive l'histoire de son ordre ou la légende de quelque saint, auquel cas il a un droit bien acquis de placer son ouvrage dans le vaste recueil des absurdités humaines. Conjecture sur l'esprit du clergé, puisqu'esprit y a. Je suppose que Henri IV fût mort sans enfans, et que Louis XIII n'eût succédé qu'en qualité de plus proche héritier du trône, et que par conséquent la famille royale, qui occupe aujourd'hui le trône, ne des-

ne tendit pas de Henri IV en ligne directe; je dis et je soutiens qu'en ce cas les vertus de cet excellent prince seraient aujourd'hui presque oubliées, qu'il serait regardé comme semi-hérétique, que le clergé ne souffrirait son éloge qu'à regret, et que la passion des philosophes pour Henri IV serait un tort de plus qu'ils auraient, et dont on se servirait pour les dénoncer comme mauvais sujets du roi. M. Anquetil a mis à la tête de son livre une notice raisonnée de tous les ouvrages qu'il a employés dans son *Esprit de la Ligue*. Cette notice est assez bien faite. Vous trouverez parmi ces écrits une *Histoire de l'Origine et des Progrès de la Monarchie française, par Marcel*; et M. Anquetil observe que cet ouvrage est, pour le fond et à la forme typographique près, le même que l'*Abrégé de l'Histoire de France par M. le président Hénault*. « Si celui-ci, dit M. Anquetil, l'emporte pour le style et la multiplicité des » anecdotes, Marcel a l'avantage de joindre aux » principaux événemens, des preuves tirées des » auteurs originaux et des actes authentiques. Du » reste, c'est presque le même ouvrage, sinon » pour l'exécution, du moins pour l'idée. » Voilà une observation qui ne fera nul plaisir à ce pauvre président, qui a fondé toute sa gloire présente et à venir sur la gloire de son *Abrégé chronologique*.

CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE.

ÉPÎTRE *du 7 janvier 1767.*

Je ne sais si je vous ai mandé, mon cher ami, que j'ai eu une petite attaque qui m'avertit de mettre mes affaires en ordre.

Je n'ai rien à vous mander de nouveau. Vous aurez par le premier ordinaire la tragédie des *Scythes* imprimée. On n'en a tiré que très-peu d'exemplaires. Je vous prie de la donner à madame de Florian dès que vous l'aurez lue avec Platon. Vous savez qu'il est question de lui dans la préface.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

ÉPÎTRE *du 8 janvier 1767.*

Mon cher ami, en attendant que je lise une lettre de vous que j'attends aujourd'hui, il faut que je vous communique une réponse que j'ai été obligé de faire à M. le chevalier de Pezay, au sujet des vers de M. Dorat que vous devez avoir vus, et qui ne sont pas mal faits. Vous verrez si j'ai tort de regarder J.-J. Rousseau comme un monstre, et de dire qu'il est un monstre. Le grand mal dans la littérature, c'est qu'on ne veut jamais distinguer l'offenseur de l'offensé. M. Dorat a ses raisons pour suivre le torrent, puisqu'il s'y laisse entraîner, et qu'il m'offense de gaieté de cœur sans me connaître. J'arrête ma plume en attendant votre lettre, et je vous prie de communiquer à M. d'A-

lembert celle que j'ai écrite à M. de Pezay, avant que M. Dorat m'eût demandé pardon.

ÉPÎTRE *du 18 janvier 1767.*

Je n'ai que le temps, mon cher ami, de vous envoyer ces deux rogatons. Ils ont fait diversion dans mon esprit quand j'ai été accablé de chagrins. Envoyez-en un exemplaire de chacun à Thiriot; il en fera sa cour à son correspondant d'Allemagne.

J'attends de vos nouvelles, mon cher ami, sur l'affaire des Sirven et sur tout le reste.

ÉPÎTRE *du 19 janvier 1767.*

Je n'ai rien à vous mander, mon cher ami, sinon que je suis toujours bloqué par les neiges et par les soldats, que nous manquons de tout à Ferney, que nous n'avons nulle nouvelle de l'affaire de la Doiret, que je suis très-malade et très-affligé, et que votre amitié me console. Il me semble que si j'avais de l'argent, je le mettrais à la Banque royale. Cette opération de finances me paraît belle et bonne.

Je vous supplie de vouloir bien donner cours à l'incluse.

ÉPÎTRE *du 28 janvier 1767.*

Quoi que vous en disiez, mon cher ami, et quoi qu'on en dise, nous serons toujours dans des transes cruelles. Cette affaire peut avoir les

488 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE.

suites les plus funestes, puisqu'on a manqué le moment d'arrêter le mal dans son principe. Je m'abandonne à la destinée; c'est tout ce qu'on peut faire quand on ne peut remuer, et qu'on est dans son lit entouré de soldats et de neiges.

M. Chardon me mande qu'il a trouvé le mémoire de M. de Beaumont pour les Sirven bien faible, Vous étiez de cet avis; il est triste que vous ayez raison. Vous aurez incessamment les *Scythes*; j'y travaille encore,

On dit des merveilles de mon confrère Thomas, Je vous supplie d'envoyer l'incluse à votre ami.

Je souffre beaucoup, mais je vous aime davantage,

MARS 1767.

ÉPÎTRE *du 4 mars* 1767.

MON cher ami, le mémoire de Sirven réussira. Les traits du premier mémoire conservés dans le second feront un très-grand effet. L'éloquence perce à travers le style du barreau. Je vous adresserai les Sirven aussitôt que vous voudrez; vous serez leur protecteur à Paris. Je me réserve à vous écrire plus amplement sur leur compte quand je les ferai partir. Il faudra un passe-port de M. le duc de Choiseul. Nous sommes bien sûrs de n'être pas refusés.

La querelle qu'on fait à mon cher Marmontel n'est qu'une farce en comparaison de la tragédie des *Sirven et des Calas*. Cette farce sera sifflée. Voici un petit madrigal d'un jeune homme de Mâcon sur la Faculté sacrée :

Vénérables sorboniqueurs,
De l'enfer savans chroniqueurs,
Vous prétendez que Marc-Aurèle
Doit cuire à jamais dans ce lieu.
Pour récompenser votre zèle,
Puisse incessamment le bon Dieu
Vous donner la vie éternelle !

Vous voyez que les provinces se forment. Je n'ai pas le temps de vous parler beaucoup des

Scythes. Je vous dirai seulement qu'un serment de punir les gens de mort convient fort dans les premiers actes de *Tancrède* et de *Brutus*, mais qu'il serait un peu déplacé dans un mariage, et qu'il serait assez ridicule qu'une femme prévît qu'on tuera son mari, lorsqu'il n'est menacé par personne. Vous sentez qu'une telle finesse serait trop grossière.

Tout dépendra du rôle d'*Obéide*. Il faudra que le Kain se donne la peine d'adoucir et d'attendrir la voix de mademoiselle Durancy, qu'on dit un peu dure et un peu sèche. Si vous avez lu la préface que je voulais aussi faire lire à M. Diderot, vous aurez vu que mon intention n'était point de faire jouer cette pièce; mais puisque mes amis veulent qu'on la représente, j'y consens. Cela pourra donner quatre ou cinq représentations avant Pâques; les comédiens en ont besoin; après quoi je ne m'en mêlerai plus.

Je suis bien aise que la police ait passé ces deux vers :

Le premier de l'État, quand il a pu déplaire,
S'il est persécuté, doit souffrir et se taire.

et encore celui-ci :

Pouvais-tu rechercher cette basse grandeur?

La police a jugé sagement que ces choses-là n'arrivaient qu'en Perse.

Je vous remercie, mon cher ami, de l'intérêt que vous prenez à mes petites affaires. Je ne me suis point encore senti des arrangemens éco-

nomiques de M. le duc de Wurtemberg. J'écris à Cadix au sujet de la banqueroute des Gilly; mais j'espère très-peu de chose. Les Gilly n'ont fait que de mauvaises affaires.

Vous m'avez mandé par votre dernière lettre, que madame Lespinas désirait des sottises complètes. Il n'y a qu'à en prendre un recueil chez Merlin, le faire relier et le lui envoyer. Ce sera autant de payé sur les mille livres qu'il doit à Wagnière.

Je reçois dans ce moment une lettre de M. de Courteilles qui est enchanté de votre mémoire.

Je vous embrasse plus fort que jamais.

ÉPIÎTRE *du 6 mars 1767.*

Voici, mon cher ami, un petit mot pour M. de Lamberta. J'ai fait réflexion à votre proposition de préparer la chose. J'ai trouvé le secret de glisser au second acte, que les femmes dans ce pays-là vengent leurs maris quand on les a tués. Heureusement cela est dit tout naturellement et sans art. Je ne sais si on aura le temps de jouer cette rhapsodie. Je voudrais vous envoyer du Lamberta, mais comment faire? Bonsoir, mon cher ami.

MAI 1767.

LETTRE de M. Boursier, du 23 mai 1767.

NOUS avons reçu, monsieur, le beau discours de M. l'abbé Chauvelin (1). Je l'ai communiqué à M. de Voltaire, qui en a pensé comme vous. Il est un peu malade actuellement. C'est apparemment de la fatigue qu'il a eue de faire jouer chez lui les *Scythes*, et d'y représenter lui-même un vieillard. Je n'ai jamais vu de meilleurs acteurs. Tous les rôles ont été parfaitement exécutés, et la pièce a fait verser bien des larmes. Vous n'aurez jamais de pareils acteurs à la comédie de Paris.

Je sais peu de nouvelles de littérature. J'ai ouï parler seulement d'un livre de feu M. Boulanger, et d'un autre de mylord Bolingbroke, dont on vient de donner en Hollande une édition magnifique. On parle aussi d'un petit livre espagnol, dont l'auteur s'appelle, je crois, Zapata. On en a fait une nouvelle traduction à Amsterdam.

On calomnie l'Impératrice de Russie, quand on dit qu'elle ne favorise les dissidens de Pologne que pour se mettre en possession de quelques

(1) L'amphigouri débité en parlement à l'occasion de l'expulsion des Jésuites d'Espagne.

provinces de cette république. Elle a jure qu'elle ne voulait pas un pouce de terre, et que tout ce qu'elle fait n'est que pour avoir la gloire d'établir la tolérance.

Le roi de Prusse a soumis à l'arbitrage de Berne toutes ses prétentions contre les Neuschâtelois. Pour nos affaires de Genève, elles sont toujours dans le même état ; mais le pays de Gex est celui qui en souffre davantage. On disait que M. de Voltaire allait passer tout ce temps orageux auprès de Lyon ; mais je ne le crois pas. Il est dans sa soixante-quatorzième année, et trop infirme pour se transplanter.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, bien sincèrement, avec toute ma famille, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

B O U R S I E R.

JUIN 1767.

ÉPÎTRE *du 7 juin 1767.*

MON cher ami, voici enfin Sirven qui veut vous voir, vous remercier de vos bontés, et remettre son sort entre vos mains. Je ne crois pas qu'il doive se montrer avant que son procès ait été porté au conseil.

J'ai écrit à M. Cassen pour le supplier de presser le rapport de M. Chardon. Vous présenterez sans doute Sirven à M. de Beaumont.

J'ai bien peur que M. de Beaumont ne puisse pas à présent donner tous ses soins à cette affaire; il doit être si occupé de la sienne, qu'il n'aura pas le temps de songer à celle des autres. Mais comme il ne s'agit actuellement que de procédures au conseil, M. Cassen est en état de faire tout ce qui est nécessaire. Il pourra avoir la bonté de mener Sirven chez M. Chardon.

J'ai lu les inepties contre mon ami Bélisaire. Ces sottises sont écrites par des Vandales dont il triomphera.

On a fait contre ce pauvre abbé Bazin un livre bien plus savant, qui mérite peut-être une réponse. Tout cela part, dit-on, du collège Mazarin. Il faudra que nous disions comme du temps de la fronde, *point de Mazarin.*

J'espère que l'affaire du vingtième, qui est plus intéressante, sera finie avant que vous receviez ma lettre. Il faut bien payer les dettes de l'État; et on ne les peut payer qu'au moyen des impôts.

Voici un petit livre qu'on m'a donné pour vous. Personne n'est plus en état que vous de le réfuter.

Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

ÉPÎTRE *du 26 juin 1767.*

On me mande, mon cher ami, que les Huguenots d'un petit canton en Guienne ont assassiné un curé, et en ont poursuivi deux autres. Si la chose est vraie, ces messieurs n'ont pas la tolérance en grande recommandation, et on n'en aura pas beaucoup pour eux. Je ne veux pas croire cette horrible nouvelle. Pour peu qu'ils eussent donné lieu à une émeute, ils ne feraient pas de bien à la cause des Sirven. Je pense qu'alors il faudrait tout abandonner. Mais je me flatte encore que ce n'est qu'un faux bruit. Je n'ai point auprès de moi mon ami Wagnière. J'écris avec peine; je suis malade. Je finis, mon cher ami, en vous recommandant les incluses, et en vous aimant.

AOUT 1767.

LETTRE de M. Boursier, du 1^{er} auguste 1767.

L'AVENTURE de Sainte-Foix est très-vraie, et on informe criminellement depuis un mois. L'évêque d'Agen a jeté un monitoire. Il y a beaucoup de protestans en prison. On ne sait pas un mot de tout cela à Paris. Il y aurait cinq cents hommes de pendus en province, que Paris n'en saurait pas un seul mot; mais le ministère en est très-instruit.

Vous avez dû recevoir de votre ami la copie de la lettre qu'il a écrite au sieur Cogé. Il m'a dit qu'il était obligé de faire la guerre toute sa vie, mais que c'était l'état du métier. Il vous est toujours bien tendrement attaché. Toute ma famille vous présente ses obéissances. Est-il vrai que mon ancien compatriote Jean-Jacques Rousseau est établi en Auvergne?

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec les sentimens les plus inviolables, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BOURSIER.

LETTRE de M. Boursier, du 22 auguste 1767.

Je sais, monsieur, que vous vous amusez quelquefois de littérature. J'ai fait chercher l'*In-*

gêné pour vous l'envoyer, et j'espère que vous le recevrez incessamment. C'est une plaisanterie assez innocente d'un moine défroqué, nommé Dulaurent, auteur du *Compère Mathieu*.

J'ai vu à Ferney, depuis peu de jours, votre ami, qui est menacé de perdre entièrement les yeux, et dont la santé est très-altérée. Il m'a montré des lettres des ministres, de MM. les maréchaux de Richelieu et d'Estrées, et de toute la maison de Noailles, au sujet de la Beaumelle. Il m'a dit que ses démarches étaient absolument nécessaires, que les écrits de la Beaumelle étaient très-répandus dans les pays étrangers, et qu'on n'y recherchait même d'autre édition du siècle de Louis XIV que celle qui a été faite par ce malheureux, et qui est chargée de falsifications et de notes infâmes. Ce la Beaumelle est un énergumène du Languedoc, un esprit indomptable qu'il a fallu écraser. Le canton de Berne, outragé dans ses libelles, en a demandé justice au ministère.

On dit que M. de Beaumont fait le factum pour les protestans de Guienne, accusés d'avoir assassiné les curés. Je ne vois pas comment il peut faire à Paris un Mémoire sur une enquête secrète instruite à Bordeaux.

Pourriez-vous, monsieur, avoir la bonté de me faire parvenir le petit livre de la *Théologie portative*? Vous savez qu'on n'a pas voulu faire une seconde édition de l'ouvrage de mathéma-

498 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
tiques (1). Le libraire dit qu'on est surchargé d'é-
léments de géométrie. Il n'y a plus de livres qu'on
imprime plusieurs fois, que les livres condamnés.
Il faut aujourd'hui qu'un libraire prie les magis-
trats de brûler son livre pour le faire vendre.

Votre ami malade vous fait les plus tendres
complimens. Je vous prie de faire tenir le billet
ci-joint.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-
humble et très-obéissant serviteur,

BOURSIER.

(1) Il est question ici d'une seconde édition de l'*Histoire de la
Destruction des Jésuites*, par M. d'Alembert.

SEPTEMBRE 1767.

ÉPÎTRE *du 18 septembre 1767.*

JE saisis, mon cher ami, l'intervalle de ma fièvre pour vous envoyer de quoi réparer un peu les griefs de Merlin. Il peut imprimer cela sur-le-champ, car je ne veux point absolument de privilège, et ce n'est qu'à condition qu'il n'aura nul privilège que je lui donne ce petit ouvrage (1). Il nous amuse, il plaît aux officiers qui sont chez nous ; il plaira, s'il peut, aux Welches.

Je mets encore une condition à ce présent que je lui fais ; c'est que la pièce sera imprimée sur-le-champ, sans avoir été communiquée à personne.

Il y a un gros paquet pour vous, qui vous sera remis quand il plaira à Dieu. Tâchez que votre santé soit meilleure que la mienne. Je vous embrasse tendrement.

Je vous prie de faire donner cette lettre à Pan-koucke.

ÉPÎTRE *du 19 septembre 1767.*

Je vous ai envoyé, mon cher ami, une petite galanterie pour Merlin ; je vous supplie de vouloir bien faire un petit changement au premier acte.

(1) La comtesse de Givri.

500 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

Madame la comtesse dit à son fils :

Tous les grands sont polis. Pourquoi? c'est qu'ils ont eu
Cette éducation qui tient lieu de vertu.

Si de la politesse un agréable usage

N'est pas la vertu même, il est sa noble image.

Il faut mettre,

Leur âme en est empreinte, et si cet avantage

N'est pas la vertu même, il est sa noble image.

Je crois que Merlin peut tirer, sans rien ris-
quer, sept cent cinquante exemplaires, qu'il
vendra bien.

Je ne sais aucune nouvelle. Je suis entouré
d'officiers et de soldats, fort affaibli de ma fièvre,
et très-inquiet de votre santé.

Je rouvre ma lettre pour vous supplier de
mettre encore ce petit changement à la fin du
troisième acte.

Je dois tout pardonner, puisque je suis heureuse.

CHARLOT (*dans l'enfoncement*).

Qui peut changer ainsi ma destinée affreuse?

Où me conduisez-vous?

LA COMTESSE.

Dans mes bras, mon cher fils.

CHARLOT.

Moi, votre fils!

LE DUC.

Sans doute.

CHARLOT.

O destins inouïs!

LA COMTESSE (*l'embrassant*).

Oui, reconnais ta mère; oui, c'est toi que j'embrasse,
etc.

ÉPÎTRE *du 21 septembre 1767.*

Le malade demande comment se porte le malade. Il le supplie de faire coller sur la pièce cette dernière leçon, qui est la meilleure. Il demande à Merlin exactitude et diligence. Le *Huron* du sieur Dulaurent est défendu à Paris; mais on espère que la *Comtesse de Givri* aura permission de paraître.

Dernière leçon du commencement de la dernière scène du troisième acte.

MADAME AUBONNE.

J'ai mérité la mort...

LA COMTESSE.

C'est assez, levez-vous.

Je dois tout pardonner, puisque je suis heureuse :
Tu m'as rendu mon sang.

CHARLOT (*dans l'enfoncement*).

O destinée affreuse!

Où me conduisez-vous?

LA COMTESSE (*courant à lui*).

Dans mes bras, mon cher fils.

CHARLOT.

Vous, ma mère!

LE DUC.

Oui, sans doute.

JULIE.

O destins inouïs!

LA COMTESSE (*l'embrassant*).

Oui, reconnais ta mère; oui, c'est toi que j'embrasse,
etc.

ÉPÎTRE *du 23 septembre 1767.*

Le malade de Ferney est bien en peine du malade de Paris, et il attend avec impatience de ses nouvelles. Il soupçonne qu'on a fait une faute dans la dernière lettre où il est question de la *Comtesse de Givri*; on a fait dire à Charlot dans la dernière scène : *O destins inouïs!* et c'est à la belle Julie de le dire. Le malade des champs recommande à la bonté du malade de la ville, la comtesse, Charlot, Julie et l'intendant faiseur de contes. Puisse cette pièce vous amuser autant qu'elle nous amuse, et être utile à l'enchanteur Merlin!

Que faut-il faire pour Sirven? J'ai bien peur que cette affaire ne s'en aille en fumée.

DÉCEMBRE 1767.

ÉPÎTRE *du 14 décembre 1767.*

MON cher ami , je reçois votre lettre du 28 novembre , et vous devez avoir reçu la mienne du 2 décembre.

Je suis bien étonné qu'on ait imprimé à Paris l'*Essai historique sur les dissidens de Pologne*. Je ne crois pas que son excellence le nonce de sa Sainteté ait favorisé cette impression. On parle de quelques autres ouvrages nouveaux, entre autres de quelques lettres écrites au prince de Brunswick sur Rabelais, et sur tous les auteurs italiens, français, allemands, accusés d'avoir écrit contre notre sainte religion. On dit que ces lettres sont curieuses. Je tâcherai d'en avoir un exemplaire et de vous l'envoyer, supposé qu'on puisse vous le faire tenir par la poste.

Je laisse là l'opéra de *Philidor*. Je ne le verrai jamais; je ne veux point regretter des plaisirs dont je ne puis jouir. Tout ce que je sais, c'est que le récitatif de Lulli est un chef-d'œuvre de déclamation, comme les opéras de Quinault sont des chefs-d'œuvre de poésie naturelle, de passion, de galanterie, d'esprit et de grâces. Nous sommes aujourd'hui dans la boue, et les doubles croches ne nous en tireront pas.

Embrassez pour moi Protagoras, et aimez toujours votre tendre ami.

Puisse votre santé être en meilleur état que la mienne !

Je n'ai point encore reçu mon *Maréchal de Luxembourg*.

ÉPÎTRE du 11 décembre 1767.

J'attends demain une lettre de vous, mon cher ami; ainsi je vous réponds avant que vous m'ayez écrit; car l'éloignement du bureau de la poste me force toujours de mettre un grand intervalle entre les lettres que je reçois et celles que je réponds.

Je n'ai encore rien de madame de Sauvigni, rien de M. le duc de Choiseul; mais j'ai reçu un livre imprimé à Avignon, intitulé *Dictionnaire antiphilosophique*, qui est assurément très-digne de son titre. Les malheureux y ont ramassé toutes les ordures qu'on a vomies dans divers temps contre MM. Helvétius et Diderot, et contre quelqu'un que vous connaissez. La fureur de ces misérables est toujours couverte du masque de la religion. Ils sont comme les coupeurs de bourses qui prient Dieu à haute voix en volant dans l'église. L'ouvrage est sans nom d'auteur; le titre le fait débiter. Il y a des morceaux qui ne sont pas sans éloquence, c'est-à-dire l'éloquence des paroles; car pour celle de la raison, il y a long-temps qu'elle est bannie de tous les livres de ce caractère. Trois

jésuites, nommés Patouillet, Nonotte et Cérutti, ont contribué à ce chef-d'œuvre.

On m'assure qu'un avocat a déjà daigné répondre à ces marauds à la fin d'un livre qui roule sur des matières intéressantes.

Par quelle fatalité déplorable faut-il que des ennemis du genre humain, chassés de trois royaumes et en horreur à la terre entière, soient unis entre eux pour faire le mal, tandis que les sages qui pourraient faire le bien, sont séparés, divisés, et peut-être, hélas! ne connaissent pas l'amitié.

Je reviens toujours à l'ancien objet de mon chagrin. Les sages ne sont pas assez sages; ils ne sont pas assez unis; ils ne sont ni assez adroits, ni assez zélés, ni assez amis. Quoi! trois jésuites se liguent pour répandre les calomnies les plus atroces, et trois honnêtes gens resteront tranquilles!

Vous ne serez pas tranquille sur les Sirven. Je compte toujours, mon cher ami, que M. Cardon rapportera l'affaire incessamment devant le roi. Il sera comblé de gloire et béni de la patrie.

Avez-vous lu l'*Honnête Criminel*? Il y a quelques beaux vers. L'auteur aurait pu faire de cette pièce un ouvrage excellent; il aurait fait une très-grande sensation, et aurait servi notre cause.

Je suis toujours très-malade, je sens de fortes douleurs; mais l'amitié qui m'attache à vous est bien plus forte encore.

Je n'ai point encore le *Maréchal de Luxembourg*. Bonsoir, mon digne et vertueux ami.

ANNÉE 1768.

JANVIER.

L'AUTEUR du drame qui a pour titre *l'Honnête Criminel* a fini par où il aurait fallu commencer. Il a conçu l'idée de sa pièce d'après deux lignes que M. Marmontel a écrites sur ce sujet dans sa poétique française. Lorsque sa pièce s'est trouvée achevée et imprimée, M. Fenouillot de Falbaire a commencé à prendre des informations sur la vérité et les principales circonstances du fait; et il s'est donné beaucoup de mouvement pour en savoir exactement les détails, quand il n'a plus été dans le cas d'en profiter. L'intérêt du public pour ce drame a augmenté à mesure que la vérité du fait a été constatée, et l'auteur s'est très-bien trouvé de la compassion qu'aucune âme sensible n'a pu refuser au héros de sa pièce.

La lettre que vous allez lire renferme les véritables circonstances de cette aventure déplorable. Elle est datée du 9 décembre 1767, de Nismes, lieu de la scène, et elle a fait beaucoup de sensation à Paris.

« *L'Honnête Criminel* n'a point été envoyé

» ici, mon cher monsieur; j'ai seulement oui
» parler d'un exemplaire apporté par M. Alison;
» mais je n'ai pu le voir dans les vingt-quatre
» heures que cet ami a resté ici. L'auteur méri-
» terait sans doute le succès qu'il a obtenu,
» quand même son ouvrage n'y aurait d'autre
» titre que le choix du sujet. Ce choix décèle un
» cœur sensible et plein d'humanité, une âme
» honnête et compatissante, dont l'activité n'est
» arrêtée ni par les préjugés, ni par la différence
» d'opinions. Ces qualités sont bien préférables
» aux talens de l'esprit, et vont rarement sans
» eux, quand elles sont poussées à un certain
» degré.

» Le sieur Fabre, qui est le héros du drame
» dont vous me faites l'honneur de me parler,
» n'est plus ici. Son malheur, en ruinant sa pe-
» tite fortune, et causant la mort de son père, l'a
» mis dans la nécessité d'abandonner sa patrie,
» et d'aller chercher un nouvel établissement
» dans une petite ville des Cévennes, où il pût
» vivre à moins de frais en travaillant. Il y a formé
» une petite fabrique de bas de soie : il y passe
» des jours paisibles avec une de ses parentes,
» qui a eu la constance et le courage d'attendre
» la fin de sa détention pour devenir son épouse.
» Il est sans ambition, et je ne crois pas qu'il se
» déterminât facilement à faire le voyage de Pa-
» ris. J'en ai parlé à sa mère, qui a versé des
» larmes au récit que je lui ai fait des sentimens
» de M. de Falbaire; elle m'en a témoigné la

» plus vive reconnaissance. Son unique désir se-
 » rait d'obtenir pour son fils une grâce com-
 » plète, telle que le sieur Turge, son compa-
 » gnon d'infortune, l'a obtenue. Ce dernier a été
 » rétabli dans ses biens, droits et honneur, au
 » lieu que le sieur Fabre ne jouit de la liberté
 » qu'en vertu d'un brevet de congé expédié par
 » M. le duc de Choiseul, de sorte qu'il se trouve
 » encore dépouillé des droits de citoyen, et in-
 » capable d'aucune action civile. Il serait bien
 » digne du cœur généreux de madame la du-
 » chesse de Villeroy de procurer l'entier réta-
 » blissement de cet honnête infortuné; et je m'as-
 » sure que M. de Falbaire aurait une vraie satis-
 » faction de rendre son héros à la patrie. »

» Il est aisé, monsieur, de vous donner les
 » éclaircissemens que vous désirez sur l'aven-
 » ture du sieur Fabre. C'est un fait de notoriété
 » publique dans ce pays-ci. Les protestans qui
 » fourmillent dans notre province ont éprouvé
 » de fréquentes vicissitudes de tolérance et de
 » persécution, à raison des assemblées qu'ils
 » forment dans les déserts. Pendant un temps
 » de calme, on faisait aller chaque dimanche,
 » sur le lieu de l'assemblée de la ville de Nismes,
 » un détachement peu nombreux des troupes
 » de la garnison, commandé par un sergent.
 » Ces troupes revenaient pêle-mêle avec les per-
 » sonnes qui avaient formé l'assemblée, parais-
 » saient chercher par leurs discours à rassurer
 » ceux qui auraient pu les craindre, et à inspi-

» rer une confiance générale. Cette manœuvre
» avait duré plus d'un mois, lorsque tout à coup
» le sergent qui commandait le détachement or-
» dinaire, eut ordre d'arrêter quelques-uns des
» plus apparens des hommes qu'il trouverait sur
» le chemin de l'assemblée. Le sort tomba sur
» le sieur Turge et le sieur Fabre le père. Le fils
» de celui-ci, qui était en leur compagnie, avait
» pris la fuite en exhortant son père à le suivre;
» mais voyant que l'âge, la frayeur et la diffi-
» culté des chemins l'avaient mis dans l'impuis-
» sance d'échapper, et qu'il était tombé entre
» les mains des soldats, il rebrousse chemin,
» et vient se jeter au milieu d'eux, en les con-
» jurant de le recevoir en échange de son père.
» Celui-ci s'opposait à cette action généreuse, et
» s'écriait qu'il ne voulait point sacrifier son fils,
» jeune et plein de force, aux faibles restes de la
» vie d'un vieillard prêt à mourir. Ce combat
» touchant de l'amour paternel et de la piété fi-
» liale, qui aurait tiré des larmes des cœurs les
» plus durs, fit effet sur ceux des soldats. Ils s'at-
» tendrèrent, mais il leur fallait une victime : le
» devoir, dans les militaires, parle plus haut que
» la compassion. Les instances du fils décidèrent
» le choix : il fut emmené, et l'on renvoya le
» père, au désespoir de n'avoir pas la force de
» suivre son fils, lorsqu'il en avait le courage. »

» Peu de temps après cet événement, M. le ma-
» réchal de Mirepoix vint prendre le comman-
» dement de la province. Des gens qui cher-

510 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,

» chaient à se rendre nécessaires, persuadèrent à
» ce seigneur qu'il contraindrait facilement le
» ministre Paul Rabeau (1) de sortir du royaume,
» en menaçant les protestans de Nismes de con-
» damner leurs concitoyens selon la rigueur des
» ordonnances, et promettant au contraire leur
» liberté, si le ministre se soumettait à s'expatrier.
» Celui-ci crut devoir préférer l'intérêt public
» de son troupeau à l'intérêt de deux particu-
» liers; il persista dans la résolution de ne pas
» abandonner le pays, et les infortunés furent
» condamnés aux galères. Ils y furent conduits
» en effet. Le sieur Fabre y a gémi pendant
» près de sept ans. Au bout de ce temps-là, il
» eut le bonheur de faire parvenir à M. le duc
» de Choiseul un placet dans lequel il avait ex-
» posé ses malheurs. Ce ministre équitable et
» sensible lui fit expédier un brevet de congé
» qui lui rendit la liberté.

» Voilà, monsieur, l'histoire de l'*honnête cri-*
» *minel*, telle qu'elle s'est passée sous nos yeux,
» et que toute notre ville est en état de la racon-
» ter. Si M. de Falbaire désire d'autres éclair-
» cissemens, et qu'il veuille les tenir du héros
» lui-même, il peut écrire à M. Fabre le jeune,
» négociant à Ganges en Cévennes. Il me tarde
» beaucoup de connaître une pièce dont l'au-
» teur, en montrant des sentimens si généreux,

(1) Le gouvernement a été obligé jusqu'à présent de souffrir malgré lui ce ministre en Languedoc, et n'a osé sévir contre un homme qui a un si grand crédit sur l'esprit du peuple.

» me donne une si bonne idée de ses talens. Je
 » serai bien flatté si ce que j'ai l'honneur de
 » vous mander peut lui être utile, et satisfaire
 » sa noble curiosité. »

» J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens
 » que je vous dois, etc.,

Signé, VINCENT. »

En conséquence de cette lettre, M. Fenouillot de Falbaire s'est adressé directement à M. Fabre, qui lui a fait la réponse suivante, datée de Ganges, du 14 décembre 1767.

« Monsieur, j'ai reçu avec étonnement l'hon-
 » neur de vos deux lettres, avec la pièce de
 » théâtre que vous m'avez fait la grâce de m'en-
 » voyer sous le contre-seing de monseigneur le
 » duc de Choiseul. J'ai lu tout de suite l'*Honnête*
 » *Criminel*, qui m'a fait verser un torrent de
 » larmes, au souvenir d'un père dont la ten-
 » dresse pour moi était au-dessus de toute ex-
 » pression; mais quant à l'action généreuse que
 » vous exaltez avec tant de force, je l'ai toujours
 » regardée comme fort ordinaire, et que tout
 » fils à ma place aurait faite pour son père. Ce-
 » pendant, puisque vous désirez en savoir toutes
 » les circonstances par un mémoire certifié par
 » des personnes qui en ont eu connaissance,
 » j'aurai l'honneur de vous l'envoyer. Je n'ai ja-
 » mais pensé, monsieur, à m'en faire un mérite,
 » et je vous prierai conséquemment de vouloir
 » bien me ménager, et ne point prodiguer vos
 » éloges à une personne qui ne s'en regarde pas

» digne. J'ai abandonné ma patrie, et me suis re-
 » légué dans ce pays, où je croyais même pouvoir
 » habiter une campagne, ignoré du monde, et
 » y passer mes jours avec tranquillité et avec
 » une parente que j'aimais éperdument, avec la-
 » quelle je suis uni par des liens indissolubles,
 » et dans une très-médiocre fortune.

» Plus sensible que je ne saurais vous le dire,
 » aux bontés bienfaisantes de madame la du-
 » chesse de Villeroy, faites-moi la grâce de lui
 » faire agréer mes respects les plus humbles et
 » les plus soumis, puisque vous voulez bien
 » être mon protecteur auprès d'elle. Je suis bien
 » mortifié de ne pouvoir m'étendre davantage à
 » présent sur mon état actuel; j'ai le père de
 » mon épouse qui tend à sa fin, et il faut que
 » je lui rende les devoirs qui sont dus en pareille
 » occasion. Dès que j'en serai délivré, soit en
 » bien ou en mal, je me ferai une loi de se-
 » conder les désirs de madame la duchesse et
 » les vôtres, en travaillant au mémoire que vous
 » me faites l'honneur de me demander. Il m'en
 » coûtera beaucoup de rappeler des circons-
 » tances que je voulais oublier; mais j'ai appris
 » à céder aux décrets de la divine Providence,
 » qui sont toujours efficaces pour ceux qu'elle
 » protège. Il ne me reste présentement qu'à vous
 » assurer que je suis avec toute la reconnais-
 » sance possible, monsieur, votre très-humble
 » et très-obéissant serviteur,

Signé FABRE, le jeune.

» Si vous avez encore sujet de m'honorer de
 » vos lettres, ayez la bonté de vous servir exac-
 » tement de mon adresse de *Fabre le jeune* ;
 » parce que le paquet et les lettres que vous
 » m'avez envoyés étaient tombés entre les mains
 » d'un autre Fabre, qui est mon parent. »

Ces deux lettres ont infiniment augmenté dans le public l'intérêt et la compassion pour un infortuné dont la piété filiale, poussée jusqu'à l'héroïsme, a été récompensée de sept ans de galères, et qui, pour dédommagement de ses souffrances et de sa ruine entière, n'a pu encore obtenir la grâce d'être rétabli dans son état de citoyen, tandis qu'à peine délivré de ses chaînes il a repris son travail et son commerce avec une nouvelle activité, et qu'il contribue de toutes ses forces à la prospérité d'une ingrate patrie qui n'a employé toutes les siennes qu'à l'opprimer et à le perdre. O vertu ! si ce sont là tes épreuves et tes récompenses, les hommes ne sont plus dignes que tu habites parmi eux.

On dit que l'auteur de l'*Honnête Criminel* changera d'abord ce titre, qui est bien ridicule, et que la pièce sera intitulée *la Tendresse Filiale* ; qu'il en retranchera quatre ou cinq cents vers sur les avis que lui a donnés M. Marmontel, et que la pièce ainsi châtiée sera jouée le mois prochain sur le théâtre particulier de madame la duchesse de Villeroy. On dit aussi que l'on proposera aux personnes qui assisteront à cette représentation, de se taxer volontairement, et que

514 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE ;

cette souscription se fera au profit de M. Fabre ; mais j'aime à croire que cette souscription n'aura pas lieu. J'avoue que je ne pourrais souffrir qu'on traitât cette année M. Fabre comme on a traité l'année dernière M. Molé. Il s'en faut bien que je trouve l'état d'un comédien indigne d'un citoyen ; mais je ne veux pas qu'on confonde M. Fabre avec un comédien, ni qu'on suppose un seul instant qu'il doive être secouru de la même manière. M. Fabre est un homme que son malheur et sa vertu ont rendu sacré ; il faut donc respecter son malheur et sa vertu. Aucun de nous ne s'est trouvé dans le défilé terrible où une loi détestable et un hasard malheureux l'avaient conduit ; aucun de nous ne peut donc dire s'il aurait été un héros comme M. Fabre.

On ne désespère pas , si la pièce fait de l'effet sur le théâtre de madame la duchesse de Villeroi, d'obtenir la permission de la faire jouer sur celui de la Comédie française. Je dis que , quand elle serait encore plus mauvaise qu'elle n'est, elle réussira, et fera le plus grand effet chez madame de Villeroi, parce que la force du sujet, et la faveur secrète, mais générale, dont il jouit, entraîneront tous les cœurs ; mais je dis que, quoi qu'il arrive, la pièce ne sera pas jouée à la Comédie française : il s'en faut bien que nous en soyons là.

On nous a servi pour nos étrennes un *Dîner du comte de Boulainvilliers*, en trois services

bien garnis, c'est-à-dire trois entretiens bien étoffés, l'un avant dîner, l'autre pendant le dîner, le troisième après le dîner, pendant le café. Le titre de ce dîner porte l'année 1728, et nomme pour auteur M. de Saint-Hyacinthe ; mais ceux qui ont du palais, prétendent que ce dîner n'est pas servi depuis quarante ans, et qu'il sort tout fraîchement de la casserole du grand-maître des cuisines de Ferney. Il a un très-grand succès à Paris, quoique ce ne soit qu'une répétition des *Lettres sur les Miracles*, du *Caloyer*, du *Zapata*, et d'autres écrits de ce genre. La grande gaieté qui y règne a beaucoup contribué à ce succès, et la rareté de la brochure l'a augmenté. Il n'y a eu pendant très-long-temps qu'un seul exemplaire à Paris, qui a passé de mains en mains avec une rapidité étonnante ; et la fureur d'avoir ce *Dîner* a été si grande, qu'on en a tiré des copies en manuscrit, quoique la brochure ait soixante pages in-12 bien serrées, et d'un menu caractère. Dans le fait, cela a des longueurs ; c'est une répétition de tout ce qui a été réchauffé bien souvent dans cette cuisine ; mais cela fourmille de traits gais, brillans et plaisans. Le but du *Cuisinier* est de prouver que la religion chrétienne est de dure digestion pour les philosophes et les gens sensés, et de mauvaise digestion pour les citoyens et les bonnes âmes, en sorte que c'est, suivant M. de Saint-Hyacinthe, un ragoût à réformer de toute cuisine bien montée. Les interlocuteurs des trois entretiens sont

516 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE;

M. le comte de Boulainvilliers, madame la comtesse, M. l'abbé Couet et M. Fréret, qui sont priés à dîner. Tous ces personnages sont historiques. Vous connaissez les ouvrages du comte de Boulainvilliers; c'était un célèbre athée qui croyait à la science de l'astrologie. L'abbé Couet était en son vivant janséniste, et grand pénitencier de l'archevêché de Paris. Il mourut assassiné. Un dévot mélancolique, et moitié fou, étant venu se confesser à lui pour un cas réservé, que les grands pénitenciers ont seuls le pouvoir de remettre, l'abbé Couet le renvoya, et se mit en chemin pour regagner sa maison; mais à peine sorti de l'église, il reçut de son pénitent, qui l'avait suivi, trois coups de couteau, dont il mourut quelques jours après. Pour Fréret, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, c'était un fort savant homme, fort dépourvu de toute religion, et franchement athée. *La Lettre de Thrasibule à Leucippe*, imprimée depuis quelques années en Hollande, est bien certainement de lui. Je ne sais s'il est également et bien sûrement l'auteur de l'*Examen impartial des Apologistes de la religion chrétienne*. Vous croyez bien que M. Fréret et M. le comte de Boulainvilliers poussent de terribles argumens à M. l'abbé Couet, qui s'en tire comme il peut, demande à boire quand il est embarrassé, et finit par être de l'avis de ces messieurs et de madame la comtesse, qui dit aussi son mot. Le maître d'hôtel qui a servi ce *Dîner*

est un homme d'une gaieté intarissable. On lui a reproché de n'avoir pas fait parler ses personnages chacun selon son caractère; mais on ne peut reprocher à un homme de n'avoir pas exécuté ce qu'il ne s'est pas proposé. Son but était de faire, sous la forme d'un *dîner*, un précis et un catéchisme de la religion naturelle, et non de faire parler trois ou quatre personnages célèbres selon leur caractère. On sait bien que Fréret était brusque et dur dans la dispute, et que l'abbé Couet n'était pas un esprit fort. Il est fort douteux que ce dernier ait jamais dîné chez le comte de Boulainvilliers; M. de Voltaire sait tout cela mieux que ceux qui font ces observations. Il vivait dans la société du président de Maisons qui arrive ici avec l'abbé de Saint-Pierre et Dumarsais à la fin de la conversation. Cette société était alors réellement composée des meilleurs esprits et des plus instruits; mais ils étaient tous athées. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'ils se cachaient alors de M. de Voltaire, à cause de sa jeunesse, et parce qu'il avait été de tout temps déiste zélé; on le regardait dans cette société comme un estomac faible qu'il fallait supporter, et à qui la nourriture forte ne pouvait convenir. Le *Dîner* du comte de Boulainvilliers est resté excessivement rare, et je ne crois pas qu'il y en ait plus de six exemplaires à Paris. Ceux qui en sont friands feront bien de s'en approvisionner par la voie de la Suisse.

M. de Saint Hyacinthe, à qui le titre attribue le *Dîner du comte de Boulainvilliers*, était, je crois, militaire de son métier. La plaisanterie de Mathanasius pour ridiculiser les commentateurs empressés et emphatiques, plaisanterie qui eut une si grande vogue dans son temps, est de lui. On prétend qu'il est l'auteur d'un autre ouvrage qui vient de sortir de la boutique de Marc-Michel Rey d'Amsterdam. Il est intitulé : *Le Militaire philosophe, ou difficultés sur la religion, proposées au révérend Père Malebranche, prêtre de l'Oratoire ; par un ancien officier. A Londres. 1768.* On assure que cet ouvrage est connu en manuscrit depuis bien long-temps ; je n'en avais jamais entendu parler. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il ne sort ni de la manufacture de Ferney, ni de celle d'où nous sont venus le *Christianisme dévoilé*, la *Théologie portative*, et d'autres écrits de ce genre. C'est une troisième manière dont la source est ou véritablement ancienne, ou bien entièrement neuve et encore inconnue. Cela n'a pas le piquant des ouvrages de la fabrique de Ferney ; mais cela est fait avec une simplicité et un bon sens peu communs. Vous m'assurez, dit l'auteur, que par vos messes et par vos prières vous tirez des âmes du purgatoire. Je ne vous en demande pas tant ; je vous prie de me tirer, par vos messes, un homme seulement de la Bastille. Tout est écrit avec cette simplicité. L'ouvrage est partagé en dix-huit vérités. A la fin de chacune il y a un résumé en forme de syllogisme. Je crois que l'auteur peut

hardiment défier et le Père Malebranche, et tous les logiciens de l'Europe, de lui répondre en syllogismes aussi clairs, aussi précis, aussi nets que les siens. Serait-ce donc un avantage réservé à la vérité, d'avoir toujours un fatras de raisonnemens à perte de vue, à opposer aux objections les plus pressantes par leur simplicité même? L'auteur emploie les premiers chapitres ou les premières vérités de son livre à établir le droit, l'aptitude et le devoir indispensable de chaque homme d'examiner sa religion; il démontre ensuite la compétence de la raison humaine à juger ce procès, et il prétend qu'on est obligé d'abandonner sa religion quand on la trouve fautive et mauvaise. Après cela il entreprend de prouver qu'aucun livre ne peut être l'ouvrage de Dieu, qu'aucune religion factive ne peut établir ses faits avec certitude, pas même avec vraisemblance, et qu'il faudrait à chaque religion une suite continue et actuelle de miracles incontestables et toujours subsistans. La dix-septième vérité est que personne n'est obligé d'embrasser quelque religion que ce soit; et la dernière, que toute religion factive est contraire à la morale, ou lui est totalement inutile. Ce dernier chapitre est faible, et je ne serais pas fort étonné si l'on me disait qu'il a été ajouté après coup, et qu'il est d'une autre main. C'était cependant cette dix-huitième vérité qu'il fallait établir avec le plus de soin, et pousser jusqu'à l'évidence. En général, il n'y a dans tout ce livre ni force, ni chaleur, ni éloquence, mais simplement du bon sens; il est vrai

que ce bon sens est bien embarrassant pour ceux qui voudraient jouer le rôle du Père Malebranche, et résoudre les doutes du *Militaire philosophe*. Ce livre est resté aussi rare que la brochure du *Dîner*. Le prix courant du peu d'exemplaires de l'un et de l'autre qui ont échappé à la vigilance de la police, a été un louis et trente-six francs.

Une autre feuille qui n'a que trente-quatre pages d'impression, et qui est restée d'une excessive rareté, est intitulée *le Catéchume*. C'est un des morceaux les plus forts qui aient été faits contre la religion chrétienne. Le *Catéchume* ne nous dit pas d'où il vient; mais il nous apprend qu'ayant fait naufrage, il s'est sauvé sur une terre inconnue, où il a été recueilli par un peuple fort doux et fort humain. Après lui avoir donné tous les secours imaginables, on lui demande de quelle religion il est. Il demande à son tour s'il y en a plusieurs. Il avait cru jusqu'à présent qu'il n'y en avait qu'une universelle, et il apprend, non sans beaucoup d'étonnement, qu'il y en a au moins quatre ou cinq grandes qui se partagent la terre, sans compter les petites. On lui dit ensuite qu'il est avec des chrétiens, et pour lui faire entendre ce que c'est qu'un chrétien, on lui fait l'histoire de la vie et de la doctrine de Jésus-Christ, ou du moins de celle que ses disciples ont enseignée après lui. Tout ce précis historique est par demandes et par réponses, qui se font d'une manière très-serrée et avec une extrême concision. C'est le *Catéchume* qui questionne. A chaque réponse il est confondu

d'étonnement. La question qu'il forme ensuite n'est qu'une conséquence naturelle de la réponse qu'on lui a faite; malgré cela il ne rencontre jamais juste. Aussi il marche de surprise en surprise. Quand on lui a expliqué la trinité et les principaux dogmes, on le mène dans une église. Il n'y a proprement rien de nouveau dans cet écrit; mais tout ce qui a été dit sur cette matière à Ferney et ailleurs, est employé ici d'une manière neuve, et rapproché d'une manière originale et plaisante. Chaque question ne tient guère plus d'une ligne ou deux. Chaque réponse n'en tient pas davantage; et les questions et les réponses se succèdent avec cette rapidité depuis le commencement jusqu'à la fin. Il y a dans cette brochure de quoi exercer le tact de ceux qui se piquent de se connaître en manière et en style. Vient-elle de Ferney, n'en vient-elle pas? Cela n'est pas aisé à décider en dernier ressort. Il y a des choses d'une grande gaieté, il y a quelques mauvaises plaisanteries; il y en a d'un très-bon ton, il y en a de mauvais ton. Vers les deux tiers de la brochure il y a quelques longueurs. Il y a des phrases et des traits que je croirais de M. de Voltaire, comme si je les lui avais vu écrire; il y en a d'autres, mais en petit nombre, qui me paraissent tout-à-fait hors de sa manière. En un mot, la brochure est-elle de M. de Voltaire, n'en est-elle pas? Si l'on me disait oui, je n'en serais pas fort étonné; si l'on me disait non, je demanderais qui pourrait l'avoir faite.

Cette lassitude générale du christianisme qui se manifeste de toutes parts, et particulièrement dans les Etats catholiques, cette inquiétude qui travaille sourdement les esprits et les porte à attaquer les abus religieux et politiques, est un phénomène caractéristique de notre siècle, comme l'esprit de réforme l'était du seizième, et présage une révolution imminente et inévitable. On peut bien dire que la France est le foyer de cette révolution, qui aura sur les précédentes, du moins, l'avantage de s'effectuer sans qu'il en coûte du sang (1); mais dans les pays éloignés du foyer le feu n'en couve pas moins, et se manifeste depuis quelques années avec beaucoup de vivacité. Il vient de paraître en Italie un ouvrage intitulé *Di una riforma d'Italia, ossia dei mezzi di riformare i più cattivi costume, le più perniciose leggi d'Italia. Villafranca, 1767.* C'est-à-dire : *D'une réforme de l'Italie, ou bien des moyens de réformer les plus mauvais usages et les plus pernicieuses lois d'Italie.* L'auteur de ce livre parle avec beaucoup de respect de la religion; il n'en veut retrancher que les abus; mais je crains que la religion ne se trouve elle-même réformée à la suite de tous les abus dont il demande la réforme.

Le théâtre de la Comédie française a commencé l'année par la représentation d'une tragédie nouvelle en vers et en cinq actes, intitulée *Amélie.*

(1) La prophétie ne s'est pas accomplie dans tous les points, et la lassitude générale des déclamations et des fureurs contre la religion lui a fourni un nouveau triomphe.

Cette infortunée a fait, le 9 de ce mois, une chute des plus rudes et des plus éclatantes. Nos poètes semblent vouloir porter l'art de tomber à sa dernière perfection, et c'est à qui mieux mieux. L'auteur d'*Amélie*, M. D..... (c'est ainsi qu'on me l'a nommé), n'est pas auteur de profession. Il n'est pas non plus de la première jeunesse; il a, à ce qu'on assure, près de quarante ans.

Le 4 de ce mois on a donné sur le théâtre de la Comédie italienne la première représentation de *l'Ile sonnante*, opéra comique en trois actes, par M. Collé, lecteur de M. le duc d'Orléans, et la musique par M. Monsigni, à qui ce prince vient d'accorder une place de maître d'hôtel. *L'Ile sonnante* avait été faite pour le théâtre de M. le duc d'Orléans à Villers-Coterets, où elle fut représentée pendant le voyage de l'été dernier. Quelle que soit l'indulgence des spectateurs à qui un prince fait partager ses amusemens avec autant de politesse que de désir de plaire, *l'Ile sonnante* tomba à Villers-Coterets, comme on dit, tout à plat, et l'on n'osa jamais risquer de la jouer une seconde fois. Cet arrêt n'a pas épouvanté M. Collé, ou du moins il a voulu le faire ratifier par le public de Paris, qui a rendu le 4 de ce mois un arrêt confirmatif de la sentence de Villers-Coterets, sans mettre cependant le poète et le musicien hors de cour et de procès: c'est-à-dire que cette *Ile sonnante* aura pourtant quelques faibles représentations.

On trouve une *Ile sonnante* dans Rabelais. Celle de M. Collé est peuplée par des gens qui parlent en chantant, ou du moins en rimant. Aussi ses personnages s'appellent M. *Vivace*, ou à la française, *Vivatché*, M. *Piano*, M. *Presto*, madame *Mélophanie*, qui s'appelait à Villers-Coterets *Cacophonie*. Voilà des noms de bon goût! M. Collé, qui enrage depuis long-temps que l'opéra comique en musique ait écrasé ici l'opéra comique en couplets, a voulu faire la satire de l'opéra comique en musique; mais cette satire est la plus triste et la plus détestable de toutes les bouffonneries. Cela était digne d'être représenté sur le théâtre de Nicolet, entre *le Procès du Chat* ou *le Savetier arbitre*, et *les Ecosseuses de la Halle*, ambigu poissard, deux chefs-d'œuvre de l'immortel M. Taconet, auteur et acteur de ce théâtre, dont M. de la Place, dans le *Mercur de France*, vient de faire un éloge si pompeux et si extraordinaire que ses abonnés ne peuvent se dispenser de regarder le théâtre de Nicolet comme le théâtre de la nation, madame Nicolet comme une actrice qui fait parfaitement oublier mademoiselle Clairon, et M. Taconet comme un des plus grands hommes qui aient illustré la France. Si M. de la Place garde encore quelque temps le *Mercur*, il pourra bien le faire tomber sans ressource, à force d'illustres bêtises. Mais revenons à *Ile sonnante*. Tenez, monsieur Collé, la satire est naturellement chagrine, et n'est pas gaie, et une bouffonnerie qui n'est pas gaie est détestable. Les fous sont tristes au théâtre; c'est

le poëte qui fait un opéra bouffon , qui doit être fou , et non pas ses personnages. Voulez-vous savoir ce que c'est qu'une folie ? chantez-moi les couplets que voici :

Notre curé, maître Garnier,
Dit à la femme du meunier,
Eloignez-vous du presbytère.
Lairela , lairelanlaire,
Lairela,
Lairelanla.

Car si je vous y vois rentrer,
Je pourrais vous administrer
Le sacrement de l'adultère.
Lairela , lairelanlaire,
Lairela,
Lairelanla.

Vous me répondez que c'est vous qui avez fait ces couplets. Je le sais. Eh bien, monsieur Collé, voilà ce qui s'appelle des folies, et vos folies de l'*Ile sonnante* s'appellent, en français pur, des bêtises : or, être bête et être comique, sont deux choses fort différentes.

La musique de l'*Ile sonnante* a paru agréable en beaucoup d'endroits ; mais elle n'a pu faire réussir la pièce. La musique n'est pas faite pour faire parler des fous, encore moins des fous plats qui ne sentent rien et n'expriment rien.

Pour revenir à M. Collé, il a repris le projet, qu'il paraissait avoir abandonné, de faire imprimer toutes ses pièces sous le titre de *Théâtre de Société*. Pour former le premier volume, nous

526 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE ;

avons déjà *le Rossignol*, *la Veuve*, *la Partie de chasse de Henri IV*, *les Adieux de la Parade*, *le Galant escroc* ; pour le compléter, l'auteur vient de publier *le Bouquet de Thalie*, prologue qui a été composé pour être joué sur le théâtre de Bagnolet, avant *la Partie de Chasse de Henri IV* ; et *Tanzai*, tragi-comédie en verset en un acte, précédée de *la Lecture*, prologue en prose. *Le Bouquet de Thalie* a été fait à l'honneur et pour la fête de mademoiselle Marquise qui jouait, il y a quelques années, les principaux rôles de comédie sur le théâtre particulier de M. le duc d'Orléans à Bagnolet. C'est encore une satire de la tragédie, de la comédie larmoyante et de l'opéra comique nouveau, à qui M. Collé ne peut pardonner d'avoir tué l'opéra comique en vaudevilles. Ce prologue est peu de chose. Cependant la scène épisodique du marquis ivre, qui surprend sa femme avec son amant, qu'elle fait cacher pendant cette visite dans son cabinet de toilette, est excellente : aussi souvent que M. Collé a à faire parler des hommes corrompus, des femmes perdues, il est un des grands peintres qu'il y ait ; tirez-le de là, et il ne vaut plus rien. C'est un fort honnête homme, mais ce n'est pas un écrivain honnête. Sa tragi-comédie de *Tanzai* est le roman de Crébillon mis en action. Cela est encore honnêtement indécent, et du reste bien peu de chose. En revanche, le prologue de *la Lecture* qui est à la tête, est un petit chef-d'œuvre. C'est un auteur qui lit une pièce à un conciliabule de juges à la

mode. Ces juges sont un président, madame la présidente, chez qui la lecture se fait à la campagne, un commandeur, un chevalier, un abbé, et mademoiselle Gaussin. Tous ces rôles sont excellens, excepté celui de l'auteur, qu'il était aisé de rendre aussi comique que les autres, en lui donnant cette alternative de confiance et d'inquiétude, de tranquillité et d'alarmes qui sont les grâces et les fléaux de cet état : on dirait que M. Collé n'a pas osé peindre sa profession en ridicule. La lecture de la pièce est achevée, lorsque le Prologue commence : il y a de l'esprit à cela, car les lectures sont aussi insipides au théâtre que les repas. Il n'est donc plus question que de juger la pièce. Le président la trouve trop licencieuse ; c'est un sot grave et pédant que ce président. Sa femme n'y trouve rien de trop libre, et, après avoir dit son avis, elle sort avec le chevalier, et fait une absence des plus scandaleuses : personne ne peut se méprendre sur ce qu'elle fait avec le chevalier pendant qu'on disserte dans le salon sur la pièce, et il n'y a que M. le président qui ne soit pas inquiet de cette éclipse. Le commandeur est bègue. L'abbé est un de ces juges importans, de ces conseillers profonds qui donnent des avis en phrases coupées qui ne signifient rien. Il demande pour toute grâce en s'en allant, après n'avoir rien dit, de n'être pas cité. Ce rôle est excellent ; celui de mademoiselle Gaussin est charmant. Il est fait d'après nature ; c'est sa petite malice douce et naïve : on croit entendre

ce son de voix enchanteur qui lui faisait autant de conquêtes que ses yeux. Cependant M. Collé nous prend toujours pour des bêtes; il craint toujours que ses finesses ne nous échappent, et il les gâte en nous collant le nez dessus. Ainsi mademoiselle Gaussin dit plaisamment à la compagnie pour se moquer de l'abbé : *Messieurs, vous savez que M. l'abbé est un connaisseur*; et M. Collé, de peur que cette petite malice ne nous échappe, y ajoute *bêtement* en aparté, *qui ne se connaît à rien*. L'abbé dit très-plaisamment à l'auteur : *Si j'avais votre pièce entre les mains, pendant un mois seulement, je vous la culbuterais que vous ne la reconnaîtriez pas*. Mademoiselle Gaussin dit à cela avec son petit ton malin : *Je le crois bien*; et M. Collé lui fait ajouter platement : *car il la défigurerait*. Ces observations ne roulent que sur des misères, je le sais; mais elles montrent le goût d'un auteur. Heureusement il n'y aurait ici qu'à effacer.

M. Collé a publié en même temps le second volume tout entier de son *Théâtre de Société*.

Les pièces relatives à *Bélisaire*, qui nous sont venues de Ferney l'année dernière successivement en plusieurs cahiers, et dont les cuistres Riballier et Cogé ont fait tous les frais, viennent de recevoir pour pendant une brochure intitulée *Pièces relatives à l'examen de Bélisaire*, publiées par M. de Legge. C'est ainsi que les cuistres ont voulu se venger des brochures des philosophes;

et si, pour être plaisant, il n'était question que de parodier un titre, ils auraient parfaitement réussi. Mais comment des pédans plats et mal appris se soutiendraient-ils contre l'Hercule de Ferney? Leurs *Pièces relatives* sont une réponse à l'apologie de M. Marmontel, adressée au cuistre Riballier; une critique théologique du quinzième chapitre de *Bélisaire*, et une lettre de M. de Voltaire au cuistre Cogé, avec plusieurs réponses de ce cuistre, qui ne demande pas mieux que de se chamailler avec le premier homme de la nation, et qui serait même un dangereux maraud s'il avait autant de pouvoir que d'envie de nuire. Ce coquin fait parler le roi, et rapporte ses propres entretiens avec M. l'archevêque de Paris et M. l'avocat général, d'une manière aussi impudente que fautive; mais il ne rapporte pas la dernière pièce de cette correspondance que je vais insérer ici. C'est une lettre que M. de Voltaire a fait écrire par son laquais, en ces termes :

RÉPONSE *catégorique au sieur Cogé.*

« Mon maître, outre plusieurs lettres anonymes, a reçu deux lettres outrageantes et calomnieuses, signées *Cogé, licencié en théologie, et professeur de rhétorique au collège Mazarin*. Mon maître, âgé de soixante et quatorze ans, et achevant ses jours dans la plus profonde retraite, ne savait pas, il y a quelques mois, s'il y avait un tel homme au monde. Il peut être licencié, et ses procédés sont assu-

530 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE.

» rément d'une grande licence. Il écrit des injures
» à mon maître; il dit que mon maître est l'au-
» teur d'une *Honnêteté théologique*. Mon maître
» sait quelles malhonnêtetés théologiques on a
» faites à M. Marmontel, qui est son ami depuis
» vingt ans; mais il n'a jamais fait d'*Honnêteté*
» *théologique*; il ne conçoit pas même comment
» ces deux mots peuvent se trouver ensemble.
» Quiconque dit que mon maître a fait une pa-
» reille honnêteté, est un malhonnête homme, et
» en a menti. On est accoutumé à de pareilles
» impostures. Mon maître n'a pas même lu cet
» ouvrage, et n'en a jamais entendu parler. Il
» a lu *Bélisaire*, et il l'a admiré avec toute l'Eu-
» rope. Il a lu les plats libelles du sieur Cogé
» contre *Bélisaire*, et ne sachant pas de qui ils
» étaient, il a écrit à M. Marmontel qu'ils ne
» pouvaient être que d'un maraud. Si l'on a im-
» primé à Paris la lettre de mon maître, si on y
» a mis le nom de Cogé, on a eu tort; mais le
» sieur Cogé a eu cent fois plus de tort d'oser in-
» sulter M. Marmontel, dont il n'est pas digne de
» lire les ouvrages. Un régent de collège qui fait
» des libelles, mérite d'être enfermé dans une
» maison qui ne s'appelle pas collège. »

FÉVRIER 1768.

ON a donné le 25 du mois passé, sur le théâtre de la Comédie française, une petite pièce en vers et en un acte, intitulée *les Fausses Infidélités*, qui a eu un très-grand succès. L'auteur, M. Barthe, est un jeune homme, fils d'un négociant de Marseille, connu par des poésies fugitives et une petite comédie intitulée *l'Amateur*, qui a eu quelques représentations, et qui ne valait pas grand'chose. La comédie des *Fausses Infidélités* est très-supérieure à tout ce que M. Barthe a fait jusqu'à présent.

Cette pièce est, en général, écrite avec facilité et d'un bon ton; c'est une très-jolie petite pièce française. Elle n'a pas beaucoup de fond, ni de vérité; mais ce n'est pas de quoi il s'agit, et la critique aurait fort mauvaise grâce de s'appesantir sur un ouvrage de cette espèce avec beaucoup de sévérité. Il plaît, il amuse; il est donc parfait. La scène où les deux cousines écrivent leurs billets est un peu longue et pas assez piquante; aussi a-t-elle pensé faire tomber la pièce. Mais c'était la faute de Dorimène Prévile et d'Angélique Doligny, qui ont joué toutes les deux fort médiocrement à la première représentation: je ne sais si elles ont mieux fait depuis.

En général, madame Prévile joue avec finesse, mais sans grâce, et avec une grande sécheresse. Quel parti mademoiselle Dangeville aurait tiré du rôle de Dorimène, qui n'est pourtant rien ! Mais c'est que mademoiselle Dangeville ne sera jamais remplacée. La scène où les deux amis se font la confidence réciproque de la prétendue trahison de leurs maîtresses, est, comme je l'ai déjà dit, celle qui a décidé du sort de la pièce. Molé, qui a joué le rôle de Dormilly, a aussi infiniment contribué au grand succès qu'elle a eu. Il a joué avec une vivacité, une légèreté, une gentillesse dont il est difficile de se faire une idée quand on ne l'a point vu. C'est un acteur charmant dans le haut comique, qui s'est singulièrement formé depuis quelques années. On n'a pas été content de Prévile dans le rôle de Mondor. Prévile n'a pas le masque de ce rôle-là. Le mordant de sa voix, son menton en sabot, peut-être l'habitude que nous avons de le voir dans les rôles de Crispin et de valet, lui donnaient un air gascon et burlesque ; et le ridicule de M. Mondor est autre chose.

Deux jours après les *Fausse Infidélités*, on a donné sur le théâtre de la Comédie italienne les *Moissonneurs*, opéra-comique en trois actes, ou, pour parler comme nos auteurs, comédie en vers, mêlée d'ariettes. Cette pièce est de M. Favart, et la musique de M. Duni.

La fable de cette pièce est bien mal conçue,

bien mal ourdie, bien mal développée. Les scènes sont un tissu de choses simples artificieusement contournées et brodées de sentences, de maximes, de concetti à la Favart. On peut faire lire cette pièce aux jeunes gens, pour essayer s'ils ont le goût juste, et s'ils remarqueront la fausseté des discours, malgré l'apparence du vrai et l'affectation de la simplicité des sentimens. Le public n'a été choqué que de la trop grande abondance de sentences. On a dit que ce n'était pas là une comédie, mais un sermon; on a dit que le révérend père Favart était venu prêcher son petit carême, pendant le carnaval, sur le théâtre de M. Arlequin. La musique de M. Duni est très-faible; ce compositeur ferait bien de renoncer au métier, puisque son voyage en Italie ne lui a pas rafraîchi la tête. Il n'y a pas un seul morceau passable dans les deux premiers actes; et ce qu'il y a d'agréable dans le troisième, sont des airs que M. Duni a tirés de ses anciens opéras italiens, et adaptés aux paroles françaises. Malgré tout cela, les *Moissonneurs* ont eu un très-grand succès, et je soutiens et prédis qu'ils seront fort suivis. C'est que le spectacle en est agréable, qu'il rappelle les tableaux touchans et intéressans de la vie champêtre; et pour tout dire, c'est que le parterre et le gros du public aiment les sentences à la folie. Je le savais bien, et j'ai prédit son succès, malgré la faiblesse de la musique, malgré le faux naturel du poëte. Si M. Sedaine avait traité ce sujet avec le génie particulier qu'il a, et

avec l'art de manier un sujet qu'il possède au suprême degré, je suis sûr qu'il m'aurait fait pleurer depuis le commencement jusqu'à la fin, comme il m'est arrivé quelquefois à *Rose et Colas*.

J'ai lu quelque part, dans les ouvrages de M. de Bielefeld, la manière dont un ministre du roi de Prusse s'y prenait pour pénétrer les secrets du cabinet de Copenhague, du temps du roi Christian VI. Les ministres de sa Majesté Danoise, intrigués de savoir par quel moyen cet envoyé était parvenu à mandér toujours exactement les résolutions les plus cachées du conseil à son maître, cherchèrent à l'enivrer un jour pour découvrir son secret. Le ministre prussien le leur confia en effet. Il ne lui était pas difficile, disait-il, de savoir sur quoi roulaient à peu près les délibérations du conseil danois. Quand il était parvenu à en savoir l'objet, il examinait quel était le plus mauvais parti qu'on pût prendre sur cet objet, et il le mandait à Berlin comme pris. Il prétendait, au moyen de cette méthode, rencontrer au moins dix-neuf fois sur vingt. Je ne prétends pas, moi, contester la bonté de cette méthode ; je crois seulement qu'elle ne peut convenir à tous les cabinets de l'Europe indistinctement et dans tous les temps, et que, nommément à Copenhague, elle pourrait n'être pas bonne sous le ministère de M. le comte de Bernstorff ; mais je conviens que je m'en suis toujours servi avec succès dans toutes les opéra-

tions des théologiens : on peut compter qu'en toute occasion ils prendront toujours le parti le plus absurde. Ainsi, j'étais persuadé, malgré toutes les fluctuations de la Sorbonne, qu'elle ne nous frustrerait pas de la censure de Bélisaire. J'étais bien sûr aussi que M. l'archevêque de Paris ne nous priverait pas d'une instruction pastorale sur le beau sujet de la damnation éternelle de Marc-Aurèle, et de la nécessité de l'intolérance; et ce digne prélat vient de remplir mes espérances par un beau mandement portant condamnation de l'aveugle Bélisaire, lu aux prônes, publié, affiché dans tous les coins de Paris, à côté des remèdes contre le mal vénérien, et des spectacles de la foire Saint-Germain. On l'a affiché, entre autres, à la porte de l'Académie française au Louvre; et Duclos, le secrétaire de l'Académie, a écrit dessous : *Défenses sont faites de faire ici ses ordures*. La porte de madame Geoffrin, chez qui l'auteur de Bélisaire demeure, a aussi été gratifiée d'une affiche. Un bon bourgeois l'ayant entendu lire au prône, en parla à sa femme et à ses enfans, à dîner. *On a lu*, dit-il, *un mandement de M. l'archevêque....* Et qu'est-ce que dit M. l'archevêque?.... *Mais, autant que j'ai pu comprendre, il dit que toutes les religions sont également bonnes.*

M. Séguier, qui, depuis la retraite de maître Omer Joly de Fleury, est monté à la place de premier avocat général du roi au parlement de

Paris, vient aussi de publier un mandement sous le titre de réquisitoire fait en parlement contre un livre en deux volumes in-12 assez considérables, intitulé *Histoire impartiale des Jésuites depuis leur établissement jusqu'à leur première expulsion*. En conséquence de ce réquisitoire, le parlement a rendu un arrêt pour faire lacérer et brûler cette *Histoire impartiale* par la main du bourreau. Cet ouvrage a paru au commencement de l'année, et a fait quelque sensation. Les jansénistes l'ont trouvé très-partial. Il est de M. Linguet, avocat au parlement, connu par plusieurs ouvrages, et entre autres par une *Théorie des Lois civiles*, qu'il a publiée il y a environ un an. On dit ce M. Linguet un assez médiocre sujet quant à la conduite; mais je crois que son plus grand tort aux yeux de MM. du parlement, c'est d'avoir composé, en sa qualité d'avocat, une consultation en faveur de ces infortunés enfans d'Abbeville condamnés à la mort.... Cette consultation, signée par les plus célèbres avocats de Paris, déplut fort au parlement, qui, n'osant la supprimer, en fit acheter presque toute l'édition; de sorte que très-peu d'exemplaires parvinrent à la connaissance du public. Il ne serait pas impossible que cet auguste corps eût conservé quelque rancune contre M. Linguet. Il avait déjà eu envie de brûler, l'année dernière, la *Théorie des Lois civiles*; mais l'auteur s'étant permis, dans la préface, de rappeler l'histoire déplorable de la tragédie d'Abbeville, on aurait pu attribuer cette

sévérité à un ressentiment personnel, et la vengeance fut différée. Cependant, malgré le fagot allumé au bas du grand escalier, on n'a pu inquiéter la personne de l'auteur, qui n'avait pas fait imprimer son *Histoire impartiale* sans avoir la permission du vice-chancelier dans sa poche.

Je doute que M. Linguet obtienne jamais une place parmi nos bons écrivains, malgré les honneurs du bûcher que le parlement lui a décernés. Cependant, l'intérêt du sujet a fait lire son *Histoire impartiale*, qu'il a dédiée au roi de Prusse par une épître fort étendue, où il cause assez familièrement avec ce monarque, quoique, selon toutes les apparences, il ne soit pas fort lié avec sa majesté. S'il trouve les jésuites pas plus coupables en Europe que les autres moines, il fait en revanche un pompeux éloge de leur gouvernement au Paraguay. Voilà bien nos Français! ils ignorent ce qui se passe dans l'élection de Moulins ou d'Alençon, et ils savent par cœur, et au bout des doigts, tout ce qui se fait au Paraguay ou à la Chine; et ils vous en rendent compte avec une confiance des plus intrépides. Les dernières nouvelles venues d'Espagne semblent prouver que l'empire des jésuites, au Paraguay et dans les autres contrées du Nouveau-Monde, n'était pas moins précaire qu'en Europe.

On a réimprimé ici l'*Eloge du jeune prince Henri de Prusse, mort à dix-neuf ans de la petite-vérole, au mois de mai 1767*; par le roi de Prusse. Cet éloge a été lu dans une assemblée de

538 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE;

l'Académie royale des sciences de Berlin, le 30 décembre de l'année dernière. L'auguste auteur de cet écrit a raison; le plus bel éloge d'un prince de dix-neuf ans, c'est d'en mériter un. Celui dont il est question ici est très-digne de la plume du philosophe couronné qui demeure vers la Sprée, pour me servir des termes de M. Josias Rossette; on y voudrait cependant un peu plus de sentiment.

La fureur de compiler, d'abrégé, d'extraire, est si grande, qu'un certain M. de Montreille, qui est sans doute compagnon de la communauté des sangsues, vient d'abrégé le roman de *Robinson Crusoé*. Il dit qu'il en a surtout retranché les maximes dangereuses. Il peut compter que lui, il sera retranché de toute bibliothèque bien composée.

CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE.

ÉPÎTRE du 13 janvier 1768.

Je reçois votre lettre du 7 janvier, mon cher ami. Ne soyez point étonné de l'extrême ignorance d'un homme qui n'a pas vu Paris depuis vingt ans. J'ai connu autrefois un M. d'Ormesson, qui était conseiller d'état chargé du département de Saint-Cyr. Il n'était pas jeune; je ne sais si c'est lui ou son fils de qui dépend votre place. Il y a deux ou trois ans qu'un homme de lettres, qui était précepteur dans la maison, m'envoya des ouvrages de sa façon, dédiés à

un M. d'Ormesson, lequel me faisait toujours faire des complimens par cet auteur, et à qui je les rendais bien. J'ai oublié tout net le nom de cet auteur et celui de ses livres; j'ai seulement quelque idée que nous nous aimions beaucoup quand nous nous écrivions. Il me passe par les mains cinq ou six douzaines d'auteurs par an; il faut me pardonner d'en oublier quelques-uns. Mettez-vous au fait de celui-ci. Il avait, autant qu'il m'en souvient, une teinture de bonne philosophie. Il pourrait nous aider très-efficacement dans notre affaire. Mandez-moi à quel d'Ormesson il faut que j'écrive; je vous assure que je ne serai pas honteux. Mais surtout, mon cher ami, ne vous brouillez point avec l'intendant de Paris. Comptez qu'un homme en place peut toujours nuire. Madame de Sauvigni a de très-bonnes intentions, et, quoiqu'elle protège M. Mabile, je peux vous répondre qu'elle n'a nulle envie de vous faire tort; sa seule idée est de faire du bien à M. Mabile et à vous.

Encore une fois, n'irritez point une famille puissante. J'ai reçu aujourd'hui une lettre de M. le duc de Choiseul. Il ne me parle point de votre affaire; tout roule sur le pays de Gex et sur Genève.

M. d'Alembert ne m'a point accusé la réception du paquet d'Italie. Je voudrais bien avoir le *Joueur* de Saurin, qu'on va représenter; mais je serais bien plus curieux de lire le rapport que M. Chardon doit faire au conseil. Je compte lui écrire pour lui faire mon compliment de la vic

540 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE,
toire remportée sur le parlement de Paris. J'espère qu'il battra aussi le parlement de Toulouse à plate couture. J'espère que vous triompherez comme lui, et je vous embrasse dans cette douce idée.

ÉPÎTRE *du 15 janvier 1768.*

Je réponds en hâte, mon cher ami, à votre lettre du 7. Je ne conçois pas comment M. d'Argental peut hésiter un moment à faire parler M. le duc de Praslin. On augmente son crédit quand on l'emploie pour la justice et pour l'amitié. La timidité en pareil cas serait une lâcheté dont il est incapable.

M. Boursier m'a dit que vous vouliez avoir je ne sais quel rogaton d'un nommé Saint-Hyacinthe. Il demande par quelle voie il faut vous le faire tenir. Il dit que s'il tombait en d'autres mains, cela pourrait vous nuire dans les circonstances présentes. Je vous demande en grâce de ne point trop effaroucher ceux qui protègent le jeune Mabile. Vous connaissez cet excellent vers de La Motte :

Un ennemi nuit plus que cent amis ne servent.

La protectrice de Mabile paraît se rendre à la raison, et ne veut point du tout qu'on vous laisse sans récompense. Que le titulaire vive encore seulement six semaines, et j'ose croire que M. le duc de Choiseul parlera.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

ÉPÎTRE *du 18 janvier 1768.*

Je n'aurai point de repos, mon cher ami, que je ne sache l'issue de votre affaire. Je ne comprends rien à M. de Sauvigni. Je l'ai reçu de mon mieux chez moi, lui, sa femme et son fils. Madame de Sauvigni m'a donné sa parole d'honneur qu'elle travaillerait à vous faire donner une pension, si vous conserviez la place que vous avez exercée si long-temps. Cela ne s'accorde point avec une persécution. Madame de Sauvigni, d'ailleurs, semblait avoir quelque intérêt de ménager mon amitié. Elle sait combien j'ai été sollicité par son frère, qu'elle a forcé de se réfugier en Suisse; elle sait que j'ai arrêté les *factums* qu'on voulait faire contre elle.

J'ai prévu dès le commencement que M. le duc de Choiseul ne se mêlerait point de cette affaire, puisqu'il m'a répondu sur quatre articles, et qu'il n'a rien dit sur celui qui vous regarde, quoique j'eusse tourné la chose d'une manière qui ne pouvait lui paraître indiscrete : en un mot, je suis affligé au dernier point. Mandez-moi au plus vite où vous en êtes.

M. Boursier demande s'il y a sûreté à vous envoyer l'ancien ouvrage de Saint-Hyacinthe.

Vraiment on serait enchanté d'avoir le petit livre qui prouve que le clergé n'est point le premier corps de l'Etat. Il l'est si peu, qu'il n'a assisté aux grandes assemblées de la nation que sous le père de Charlemagne.

Je ne vous embrasserai qu'avec douleur jusqu'à ce que je sache que vous avez la place qui vous est due.

Adieu, mon cher ami.

ÉPÎTRE *du 27 janvier 1768.*

Mon cher ami, il y a deux points importants dans votre lettre du 18, celui de M. le duc de Choiseul et celui de M. d'Ormesson. Je pris la liberté d'écrire à M. le duc de Choiseul, il y a plus de deux mois, à la fin d'une lettre de six pages, ces propres paroles : « J'aurais encore la » témérité de vous supplier de recommander un » mémoire d'un de mes amis intimes, à M. le » contrôleur général, si je ne craignais que la » dernière aventure de M. le chancelier ne vous » eût dégoûté. Mais si vous m'en donnez la per- » mission, j'aurai l'honneur de vous envoyer le » mémoire; c'est pour une chose très-juste, et » il ne s'agit que de lui faire tenir sa promesse. »

M. le duc de Choiseul ne m'a point fait de réponse à cet article.

Quant à M. d'Ormesson, puisque vous m'apprenez qu'il est le fils de celui que j'avais connu autrefois, je lui écris une lettre qui ne peut faire aucun mal, et qui peut faire quelque bien. En voici la copie.

A l'égard des nouveautés de Hollande, que M. Brossier peut vous faire tenir pour votre petite bibliothèque, il m'a dit qu'il ne pouvait vous

les envoyer dans les circonstances présentes, qu'autant qu'il serait sûr que vous les recevriez ; il craint qu'il n'y en ait quelques-unes de suspectes, et qu'elles ne vous causent quelques chagrins. Comme j'ignore absolument de quoi il s'agit, je ne puis vous en dire davantage.

Notre peine, mon cher ami, ne sera pas perdue, si M. Chardon rapporte enfin l'affaire de Sirven. Que ce soit en janvier ou en février, il n'importe ; mais il importe beaucoup que les juges ne s'accoutument pas à se jouer de la vie des hommes.

On dit qu'il y a en Hollande une relation du procès et de la mort du chevalier de la Barre, avec le précis de toutes les pièces, adressée au marquis Beccaria. On prétend qu'elle est faite par un avocat au conseil ; mais on attribue souvent de pareilles pièces à des gens qui n'y ont pas la moindre part. Cela est horrible. Les gens de lettres se trahissent tous les uns les autres par légèreté. Dès qu'il paraît un ouvrage, ils crient tous : *C'est de lui, c'est de lui* ; ils devraient crier au contraire : *Ce n'est pas de lui, ce n'est pas de lui* ! Les gens de lettres, mon cher ami, se font plus de mal que ne leur en font les fanatiques. Je passe ma vie à pleurer sur eux.

Adieu, consolons-nous l'un l'autre de loin, puisque nous ne pouvons nous consoler de près.

M. Brossier enverra incessamment ce que vous demandez.

544 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE.

Voici une lettre d'une fille de Sirven pour son père.

LETTRE *de M. BROSSIER de Lyon, du 29 janvier*
1768.

Puisque votre ami, monsieur, veut absolument avoir les polissonneries que vous méprisez, je les lui envoie sous votre enveloppe. Je n'en fais pas plus de cas que vous, et c'est bien malgré moi que je me suis chargé de ces rogatons.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé BROSSIER.

MARS 1768.

M. DE FONTANELLE, qui diffère de feu M. de Fontenelle par plus d'une voyelle, a porté, il y a quelques mois, aux comédiens français, une tragédie en trois actes, intitulée *Éricie*, ou *la Vestale*. Cette pièce a été lue dans l'assemblée des comédiens, et reçue par acclamation. On se proposait de la jouer cet hiver; mais des obstacles imprévus en ont empêché la représentation.

Malgré la faiblesse extrême de cette tragédie, sa brièveté, et la beauté du spectacle, qui aurait permis à toutes nos jolies actrices de prendre l'habit blanc et l'écharpe de pourpre des vestales, lui auraient sans doute procuré un succès passager assez éclatant; mais M. Marin, censeur de la police, ayant senti l'application immédiate qu'on pouvait faire de tous les discours d'*Éricie* à nos couvens, n'a pas voulu prendre sur lui d'en permettre la représentation. Sur le refus du censeur, M. le lieutenant-général de police a pris le parti d'envoyer la pièce à M. l'archevêque de Paris, pour savoir son sentiment. Le saint prélat a nommé une commission composée de quelques curés de Paris, et de quelques docteurs de Sorbonne, pour juger et décider cet important

procès. On doit être bien étonné en pays étranger, où l'on ne peut apercevoir l'action des petits ressorts cachés, qu'une mauvaise esquisse de tragédie faite par un écolier, devienne une affaire d'État, et mette en l'air toutes les têtes graves du royaume. Le résultat de toutes ces délibérations, c'est que la pièce ne sera point jouée, et qu'il sera défendu à l'auteur de l'imprimer. L'auteur se moquera de cette défense, et fera paraître sa pièce clandestinement. Le public ne la lira point, et tout le monde sera content. Voilà ma prophétie, d'après une lecture que j'ai entendu faire de ce drame par un ami de l'auteur.

En attendant qu'il soit imprimé, M. de Fontanelle a voulu se laver du reproche d'ignorance que ses amis lui avaient fait vraisemblablement. On m'a assuré du moins que *l'Essai sur le feu sacré et sur les vestales*, qui vient de paraître en cent dix pages in 8°, était de lui. Nous devons au même auteur un roman en trois volumes, tout fraîchement publié, et intitulé *les Effets des passions, ou Mémoires de M. de Floricourt*. Ces mémoires sont remplis d'événemens romanesques et sans vraisemblance. La fécondité de la plume de M. de Fontanelle pourrait devenir en peu de temps un fléau redoutable en littérature.

Puisque nous avons eu occasion de parler de M. Marin, censeur de la police, il faut conserver ici une anecdote qui le regarde. Ce pauvre

M. Marin aime apparemment les sentences et les moralités de M. Favart à la folie. Au lieu de mettre à son approbation des *Moissonneurs* la formule ordinaire, *je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression*, il s'avise de faire un grand et pompeux étalage en ces termes : *Si l'on n'avait représenté sur nos théâtres que des pièces de ce genre, il ne se serait jamais élevé de question sur le danger des spectacles, et les moralistes les plus sévères auraient mis autant de zèle à recommander de les fréquenter, qu'ils ont souvent déclamé avec chaleur pour détourner le public d'y assister.* La pièce ne paraît pas sitôt avec ce magnifique passe-port, que les jansénistes font un bruit de diable. Le censeur, amateur de moralités, est obligé de supprimer son approbation, et d'y substituer la formule ordinaire. Malheureusement pour lui on présente en ce moment un tableau de diverses pensions à M. le contrôleur général, qui, en sa qualité de chrétien rigide, n'aime pas les spectacles, ni les gens qui les approuvent. Ce ministre trouve M. Marin couché sur son tableau, pour une pension annuelle de deux mille livres; il le raye d'un trait de plume, pour lui apprendre à s'extasier sur les moralités d'un opéra comique. L'infortuné amateur Marin sollicite actuellement le rétablissement de sa pension; il espère l'obtenir par ses protections et par ses amis; mais il est certain que cela n'est pas fait encore. Si cette manière de perdre ses pensions est jugée

conforme à l'équité, M. Marin doit trouver qu'il n'y a rien de si cher en France que le goût des sentences.

M. d'Arnaud a exécuté le tableau de M. de Fontanelle en camaïeu noir comme du charbon. Il n'a pas cherché à déguiser le nom de nos religieuses sous celui des vestales, il n'a pas transformé nos cloîtres en temples de Vesta ; il a nommé chaque chose par son nom. Son drame, en trois actes et en vers comme celui d'*Ericie*, est intitulé *Euphémie, ou le Triomphe de la Religion*.

On ne peut voir de roman plus dépourvu de vraisemblance et de naturel, plus impertinent et plus ridicule. La stérilité de l'auteur, le vide de sa tête et de son cœur, la froide emphase de sa diction, en rendent la lecture dégoûtante. Il tapisse toujours sa scène de tombeaux, de crucifix, de têtes de morts. Je ne hais pas ces sombres images ; il est peu de jours où elles ne m'occupent et ne m'inspirent cette mélancolie douce qui succède très-bien à la gaieté, et en est à son tour suivie ; mais je trouve que madame la princesse de Beauvau avait raison, lorsque le drame du *Comte de Comminges* parut, de dire que M. d'Arnaud dégoûtait du caveau. Ne pouvant être pathétique et touchant, il croit qu'il suffit de se barbouiller de noir de la tête aux pieds. Je vais solliciter pour lui la place de tapissier d'enterremens à la paroisse de Saint-Roch ou de

Saint-Eustache ; mais c'est à condition , parbleu ! qu'il n'écrira plus. Il nous annonce un roman qui contiendra la vie d'Euphémie , ses lettres , que sais-je ? Mais j'aimerais mieux me faire tout à l'heure moine , comme le révérend père Théotime , que d'en lire une ligne.

M. le duc de Randan , gouverneur de Franche-Comté , qui vient de prendre le nom de duc de Lorges , ayant été nommé maréchal de France au commencement de cette année , la province a voulu lui donner des fêtes à cette occasion ; mais ce seigneur a prié que , vu la rigueur de la saison , l'argent destiné à ces fêtes fût employé au soulagement des pauvres de la province. Cette bonne action aurait pu faire quelque bruit à Paris ; mais elle n'a pu se soutenir contre un conte qui s'est répandu en même temps , et qui a fait l'entretien du public pendant plusieurs jours. On disait que mademoiselle Guimard , célèbre danseuse de l'Opéra , venait de s'immortaliser par un acte de bienfaisance des plus rares. M. le prince de Soubise étant en usage de lui donner tous les ans quelque bijou pour étrenne , elle l'avait prié cette année de lui donner ses étrennes en argent , lui faisant entendre qu'elle en avait besoin. En conséquence ce seigneur lui envoya une somme de six mille livres : c'était pendant les grands froids du mois de janvier. Mademoiselle Guimard , munie de cet argent , se met en marche seule , sans domestique , monte dans tous les qua-

trièmes étages de son quartier, s'informant de tous ceux qui souffraient de la rigueur de la saison, donnant à chaque famille indigente de quoi se nourrir, se chauffer, se vêtir même, et dépensant ainsi en peu de jours, non-seulement les six mille livres qu'elle avait reçues, mais encore deux mille livres au-delà de son propre argent. On disait tous ces faits constatés par la police; car la vertu aime à cacher ses bienfaits, et jamais nous n'aurions su de mademoiselle Guimard l'emploi honorable et touchant de ses étrennes. Au récit de cette superbe action, l'admiration vous saisit, vous vous écriez de transport et d'ivresse, les entrechats de mademoiselle Guimard s'ennoblissent à vos yeux; et moi j'ai envie de faire ici le rôle de ce bon curé de village, qui, ayant prêché à ses paysans la passion de Notre Seigneur, et les voyant tous pleurer de l'excès de ses souffrances, eut quelque pitié de les renvoyer chez eux si affligés, et leur dit: Mes enfans, ne pleurez pourtant pas tant, parce que tout cela n'est peut-être pas vrai. Je meurs de peur que la belle action de mademoiselle Guimard ne soit vraie que comme cela. Tout ce que j'en ai pu savoir de plus certain se réduit à ce que son laquais, un jour, ne s'étant pas trouvé à son service après l'opéra, elle voulut le gronder; qu'il s'excusa et lui dit qu'il avait sa mère fort malade et dans une grande misère par le froid qu'il faisait; que sur cela la compatissante et tendre Guimard avait ordonné à son laquais de la conduire chez sa

mère, et qu'elle l'avait secourue avec beaucoup de soins pendant sa maladie. Ainsi calmons-nous. Peut-être aussi ne serait-il pas aussi édifiant qu'on le croirait bien, qu'une fille d'Opéra pût dépenser, sans se gêner, en huit jours de temps, une somme de huit mille livres en bonnes œuvres. Ce qu'il y a de certain, c'est que j'ai toujours tendrement aimé mademoiselle Guimard, et qu'il faut qu'elle soit aimable, car elle a beaucoup d'amis, quoiqu'ils disent que son excessive maigreur la fasse ressembler à une araignée. On dit qu'elle a le son de voix rauque et dur, et c'est un furieux tort à mes oreilles; mais comme je ne l'ai jamais entendue parler, ce défaut n'a pu diminuer ma passion pour elle. Elle a joué ces jours passés, chez madame la duchesse de Villeroy, le rôle de Victorine dans le *Philosophe sans le savoir*, avec beaucoup de succès, à ce qu'on dit, au son de la voix près. M. Marmontel, touché des huit mille francs distribués aux pauvres, a adressé à l'aimable danseuse une fort longue épître.

Il était aisé de prévoir que le mandement de M. l'archevêque de Paris contre le livre de *Bélisaire*, s'attirerait quelque marque de reconnaissance de la manufacture de Ferney. On y a imprimé un pamphlet qu'il n'y a pas eu moyen de se procurer imprimé. Le grand patriarche s'y est dépouillé de sa dignité prééminente, et pour traiter d'égal à égal avec le premier pasteur de l'Eglise

552 CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE.

de Paris, il s'est contenté de prendre le titre d'archevêque. Si, en sa qualité d'anglican, il est un peu hérétique en fait de dogme et sur l'article de l'hérarchie, personne ne lui contestera la solidité de sa morale avec un grand usage du monde.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE CINQUIÈME VOLUME.

- PHILOSOPHIE de Descartes ; réflexions à ce sujet*, page 1 et suiv.
- Mort du comte de Caylus ; son goût pour les arts*, 9.
- Adélaïde du Guesclin tombée il y a vingt ans ; reparait au théâtre sous le titre du Duc de Foix*, 13.
- Chute de Pharamond, tragédie. — Succès d'Isabelle et Gertrude, de Favart*, 16.
- Réflexions à l'occasion du Mari nonchalant ; comédie anglaise*, 18.
- Sara Th....., roman de Saint-Lambert*, 20.
- Aventure fâcheuse du médecin Gatti*, 21.
- Traité de la méthode de Descartes*, 23.
- Fréron met en doute l'innocence des Calas. — Châtiment qui lui est infligé. — M. de la Chalotais le chasse de Rennes*, 29.
- J. J. Rousseau forcé de quitter Moëtiers-Travers. — Il paraît plusieurs écrits contre lui*, 32.
- Le Tuteur dupé, comédie de M. Cailhava. — Idée succincte de la pièce*, 33.

Le Petit maître en province, opéra comique.
— *Esquisse de la pièce, 40.*

La Chandelle d'Arras, poëme, 41.

Fragment d'un poëme épique, par Gudin, 42.

Spectacles donnés à Fontainebleau. — Aufresne y débute dans Cinna. — Thétis et Pélée de Fontenelle. — Le Destin. — Renaud d'Ast. — Adélaïde du Guesclin. — Sylvie, opéra de Laujon. — Palmire, ballet héroïque. — Diane et Endymion, pantomime héroïque. — Zénis et Almazie, opéra. — Le triomphe de Flore, opéra. — Eglé, comédie. — Précis du ballet de l'Ennui. — La Fée Urgèle. — Le Philosophe sans le savoir, arrêté par la police, 45-59.

Véritables motifs de Jean-Jacques de quitter Moëtiers-Travers. — Sa requête aux magistrats de Berne rejetée, 60.

Querelle sur les miracles. — M. Covelle résiste à la tyrannie des prêtres, 63.

Mémoires sur les portions congrues, 68.

Actes de l'assemblée du clergé. — Condamnation de l'Encyclopédie, du livre de l'Esprit, d'Emile, du Contrat social, 69.

Lettre à mademoiselle Nanette Calas, 71.

L'Orpheline léguée, comédie de Saurin. — Epigramme sur cette pièce, 74.

Frosine de M. Moncrif, musique de Le Berton. — Nouv. musique de Thésée, par Mondonville, 77.

- Nouveaux mélanges de Voltaire*, 79.
Le livre des Délits et des Peines, traduit par M. l'abbé Morellet. — *Changemens dans la disposition de l'ouvrage*. — *Réflexions*, 80.
Le curé de Saint-Sulpice résigne sa cure. — *Cabale des molinistes et des jansénistes*. — *Lettres du duc de Brissac et de M. le Dauphin à ce sujet*, 91.
Essais historiques sur les lois, traduits par M. Bouchaud. — *Traité de la formation des langues*, par M. de Brosse. — *Est-il plus difficile de conduire les hommes que de les éclairer?* par l'abbé Millot. — *La Mort d'Abel*, drame, par M. l'abbé A.....t. — *Almanach des Muses*, 94.
Plagiats de J. J. Rousseau. — *Journal fait pendant son séjour à Strasbourg*, 97.
Fermentation excitée à Genève par les Lettres de la Montagne, 101.
Lettre de Voltaire à M. Tronchin, 102.
Le Philosophe sans le Savoir, de Sedaine. — *Jugement de Diderot*, 105.
La Fée Urgèle, de Favart et Duni, 112.
Tourterelles de Zelmis, poème de Dorat, 113.
Mort de M. Crevier, professeur, 114.
Elizabeth, roman de madame Benoist, 116.
Le Compère Mathieu, par Dulaurent, 117.
Deuxième et troisième lettres contre M. de Montmollin, 117.
Eudoxe, Lucrèce, tragédies non jouées, 120.

- Mort de M. le Dauphin. — Mot piquant de Piron à l'archevêque de Paris*, 122.
- J. J. Rousseau et M. Hume à Paris*, 124.
- Lettre de Walpole à J. J. Rousseau, sous le nom du roi de Prusse*, 125.
- Anecdote piquante sur Voltaire*, 126.
- Histoire des rois catholiques Ferdinand et Isabelle, par l'abbé Mignot*, 128.
- Mort de J. B. Ladvocat, docteur en Sorbonne; — d'Armand, acteur; — de Panard, auteur. — Anecdotes*, 130.
- Le pantaléon, instrument de musique*, 134.
- Antiquités dévoilées, par Boulanger*, 136.
- Valcour à Zéila, héroïde de Dorat. — Bon mot de l'abbé Galiani. — Epigramme*, 138.
- Les Sens, poëme par Durozoi. — Stances sur une infidélité. — Epître sur la consommation, par M. de Saint-Péravi*, 139.
- Nouveaux mélanges, par V...*, 140.
- Livre d'estampes de l'art de la coiffure des dames françaises, etc., par Le Gros*, 142.
- La Bergère des Alpes, opéra comique*, 146.
- Tom Jones, retouché par Sedaine*, 148.
- Début de mademoiselle Mandeville à l'Opéra-comique, — de mademoiselle Sainval à la Comédie française*, 149.
- OEuvres du philosophe bienfaisant. — Douleur que cause sa mort*, 150.
- Mort de Servandoni*, 152.
- Le Roi et le Fermier. — La Partie de Chasse*

- de Henri IV. — La Vérité dans le vin, par Collé, 154.*
- Histoire de la vie de Henri IV, par M. de Bury; — de François I^r, par M. Gaillard, 158.*
- Barneveld, non représenté sur la demande de l'ambassadeur de Hollande, 160.*
- Gustave Vasa, par La Harpe; Gustave Vasa, pièce traduite de l'anglais, 162.*
- Epigramme de Piron à ce sujet, 164.*
- De la prédication, par l'abbé Coyer, 166.*
- Histoire de l'Orléanais, par M. de Luchet, 168.*
- Cinquième volume des Essais historiques sur Paris, 169.*
- Correspondance du patriarche, 170, 202, 241, 252, 256, 284, 303, 376, 380, 396, 414, 486, 494, 538.*
- Mort de M. le Dauphin. — Oraisons funèbres de l'archevêque de Toulouse. — Du père Fidèle de Pau. — De l'abbé Boisemont. — Eloge par M. Thomas. — Réflexions sur cet éloge. — Oraison funèbre de don Philippe, duc de Parme, par l'abbé de Beauvais, 181.*
- Mort de M. Villaret, historiographe. — De M. Julienne. — Sa superbe collection de tableaux. — Retraite de mademoiselle Clairon, 191.*
- Lettre de Jean-Jacques, au sujet de celle de M. Walpole. — Réponse du roi de Prusse aux pasteurs de Neufchâtel, 193.*
- Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, par l'abbé de Fleury, 196.*

- Théâtre de Guyot de Merville*, 197.
Préjugés du public sur l'homme. — Eloge historique de Benoît XIV. — Du marquis de Montmirail, 199.
Mémoire de M. L. de Mauléon pour trois soldats aux gardes. — Le Siège de Beauvais, 200.
Observations de Diderot sur l'Eloge de M. le Dauphin, par M. Thomas. — Projets de tombeaux pour M. le Dauphin, par Diderot, 211.
La Reine de Golconde, opéra de Sedaine, 216.
La Pharsale de Lucain, par Marmontel, 218.
Histoire de Henri IV, par de Bury, 222.
Lettre de V. à J. J. Pansophe, 225.
Lucy Wellers; Histoire de miss Osmond, traduit de l'anglais. — Mémoires du chev. de Gonthieu, Mémoires d'une religieuse. — Célianne. — Mémoires du marquis de Solanges, etc., romans, 224.
Début de mademoiselle Sainval, 227.
Mort du médecin Astruc, 229.
Le Philosophe ignorant; réflexions, 231.
Poésies allemandes, trad. en français, 237.
L'Esprit de M. Nicole, — de mademoiselle Scudéri. — Pensées de Pope. — Le goût de bien des gens, 239.
Les Pécheurs, opéra comique, 244.
Oraison funèbre du Dauphin, par M. Champion de Cicé, 246.
Anthologie française, par Monnet. — Dictionnaire portatif des arts et métiers, 248.

- Sur la nature*, par l'abbé Poncelet. — *La Rameide*. — *Iliade*, trad. par Rochefort, 249.
- Il Ricciardetto*, poëme, trad. par Dumourier.
- *Lettre de Biblis à Caunus*, — de Gabriel d'Estrées à Henri IV, — de Narval à Williams, 250.
- Pièces fugitives de F. de Neufchâteau*, 252.
- Imitation du lavis par la gravure*, 255.
- Cure extraordinaire*, par M. Tronchin, 257.
- Affaire du jeune de la Barre*. — *Son procès*. — *Son exécution*, 259.
- Histoire du commerce et de la navigation des Egyptiens, sous les Ptolémées*, par Ameilhon, 266.
- Essais sur les principaux événemens de l'histoire de l'Europe*, par M. Luchet, 268.
- Artaxerce*, trag. par Lemierre. — *Vers à madame de Louthembourg*, par le même, 270.
- La Clochette*, opéra comique, 273.
- M. Falconnet appelé par l'impératrice de Russie*. — *Mademoiselle Colot, son élève*, 275.
- Mort de mademoiselle Randon de Malbois-sière*, 278.
- Mort de James Macdonald; son caractère; étendue et variété de ses connaissances*, 279.
- Epître de La Harpe couronnée par l'Académie*. — *Autres pièces qui ont concouru*, 280.
- Réflexions sur la population, les mœurs, le caractère et le gouvernement des Chinois*. — *Roman chinois, traduit de l'anglais par M. Eidous*, 286.

- Lindor et Ismène, — Anacréon, — Erosine; opéras. — Existence des Patagons confirmée, 296.*
- Dernier cahier de la Gazette de France, 299.*
- L'Homme de lettres, par Champfort. — L'Art de plaire, par Gaillard, 300.*
- Feu M. le Dauphin à la nation en deuil depuis six mois, par Piron, 301.*
- Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, etc., par M. de la Michaudière. — Réflexions générales sur les causes de la population des Etats, 316.*
- Principes de tout gouvernement, 324.*
- Anecdotes sur le chev. de Lorenzi, 325.*
- La Fête du château, opéra comique, 327.*
- Essai théorique et pratique sur les maladies des nerfs. — M. Pomme, médecin, 328.*
- Commentaire sur le livre des Délits et des Peines, par V...., 329.*
- Recherches sur le tissu muqueux, — sur quelques maladies de la poitrine, et une dissertation sur l'usage des eaux de Barèges dans les écrouelles, par Bordeu, 330.*
- Brouillerie de Jean-Jacques avec M. Hume. — Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre eux, traduit de l'anglais par M. Suard, avec les pièces justificatives, 331.*
- Suite de l'ouvrage intitulé Principes du droit de la nature et des gens, 342.*
- Institutions géographiques, par Rob. de Vaugondy, 343.*

- Question de la légitimité des naissances tardives, débattue entre MM. Louis, Astruc, Boucart. — Recueil de pièces relatives à cette question, par A. Petit, 344.*
- M. de la Condamine. — Sa maladie extraordinaire. — Ses vers à ce sujet, 353.*
- Lettre de V... sur la querelle entre MM. Rousseau et Hume, 355.*
- Panegyriques de Saint-Louis. — Lettres de la comtesse de Sancerre au comte de Nancé, par madame Riccoboni, 357.*
- Mémoires de la marquise de Crémy, 360.*
- Pierre-le-Grand, tragédie, 361.*
- Histoire de P. R., par Racine, 363.*
- Voyage de madame Geoffrin à Varsovie. — Sa réponse à M. l'abbé de Breteuil, 365.*
- Addition au poëme sur la déclamation, par Dorat. — Sa manie d'écrire à tous les personnages célèbres. — Son avis aux sages du siècle, 366.*
- Alcibiade de Platon, trad. par Lefevre, 370.*
- Pensées sur le bonheur, de M. de Véri, 372.*
- Pièces posthumes, par Clément. — Oraison funèbre de la reine d'Espagne, 374.*
- Le vrai Rose-Croix. — Le Noachite, 376.*
- L'abbé Ladvocat; examen des textes de l'Écriture, 378.*
- Traité des extrêmes, 379.*
- Mausolée érigé à Saint-Roch à M. Moreau. — Maupertuis. — Son caractère. — Ses couplets à une Laponne, 392.*

Idylles morales de Léonard, 395.

La Rencontre imprévue de Dancourt, 396.

Histoire de Hesse, par M. Mallet, auteur de
l'Introduction à l'Histoire du Danemarck,
412.

L'Ami de la vérité, par Gaz. Dourxigné, 413.

Guillaume Tell, par Lemierre. — *Observations*.
— *Esopé à Cythère*. — *Idée de la pièce*, 418.

MM. Trial et Berton, directeurs de l'Opéra, 427.

Sylvie, opéra de Laujon. — *Début brillant de*
mademoiselle Beaumesnil dans cette pièce,
428.

Libéralité de l'Impératrice de Russie à l'égard
de Diderot. — *Profil de Diderot par Greuse*,
426.

Dessin allégorique sur la mort du Dauphin, 431.

Brochures en faveur de Jean-Jacques contre
M. Hume, 434.

Métamorphoses d'Ovide, représentées en es-
tampes. — *Traduction par M. Fontanelle*, 436.

Les Scythes, tragédie; *le Triumvirat*, tragédie. —
Motifs qui ont déterminé Voltaire à garder
l'anonyme. — *Observations*, 439.

Réponse de Voltaire à l'abbé d'Olivet, 444.

Vers pour le portrait de M. de la Chalotais. —
Le Paralytique de Greuse, 446.

Discours de M. Thomas reçu à l'Académie
française. — *Lecture du quatrième chant de*
Pierre-le-Grand, 447.

Mort de M. Silhouette; son élévation rapide. —
Sa mauvaise réputation; ouvrages qu'il a
traduits, 457.

- Mort de M. Tercier, censeur, 458.*
Mort de M. Renard, médecin.—Anecdote, 459.
Thésée remis en musique par Mondonville. —
L'Esprit du jour, opéra comique, 460.
Réflexions sur les Scythes, tragédie, 461.
Discours sur l'administration de la justice cri-
minelle, par M. Servan, 463.
Almanach des Muses. — Philosophique, 464.
Dialogue d'un curé au sujet de l'édit sur l'expor-
tation des grains, 466.
Sujet du drame d'Eugénie de Beaumarchais.
— Réflexions sur la pièce et sur l'auteur, 467.
Mort de Quinault Dufresne. — Anecdote, 473.
Épithaphe de l'évêque du Mans. — Testament
politique de R. Walpole, 476.
Le Château d'Otrante de H. Walpole, 478.
Principes et observations économiques de M. de
Forbonnais, 480.
L'Esprit de la Ligue, par M. Anquetil, 483.
Madrigal sur la Sorbonne, 489.
Lettres de M. Boursier, 492-496.
Variantes pour la comtesse de Givri, 500.
Dictionnaire antiphilosophique, 504.
Véritables circonstances de l'aventure de l'hon-
nête criminel.—Réponse de M. Fabre à M. Fe-
nouillot de Falbair à ce sujet, 506.
Dîner du comte de Boulainvilliers. — Le Mili-
taire philosophe, attribué à St.-Hyacinthe.
—Idée de cet ouvrage.—Le Catéchumène, 518.
Di una Riforma d'Italia, 522.
Amélie, tragédie de M. D...; chute, 523.

- L'Île sonnante de M. Collé. — Couplets. — Sorbonne Théâtre de Société*, 523.
- Pièces relatives à l'examen de Bélisaire*, 528.
- Réponse catégorique au sieur Cogé*, 529.
- Les Fausses infidélités, de Barthe*, 531.
- Les Moissonneurs, de Favart et Duni*, 532.
- Méthode du ministre prussien pour pénétrer les secrets du cabinet de Copenhague*, 534.
- Bélisaire, censuré par la Sorbonne, et condamné par M. l'archevêque de Paris. — Anecdote*, 535.
- Réquisitoire et arrêt contre l'histoire impartiale des Jésuites, de Linguet*, 536.
- Eloge du prince Henri de Prusse. — Robinson Crusé abrégé*, 538.
- Ericie, ou la Vestale. — Essai sur le feu sacré. — Effets des Passions, par M. de Fontanelle*, 545.
- M. Marin, censeur. — Formule extraordinaire d'approbation donnée aux Moissonneurs. — Il est rayé du tableau des pensions*, 546.
- Euphémie, drame, par M. d'Arnaud*, 584.
- Bonne action du duc de Lorges. — Acte de bienfaisance de mademoiselle Guimard*, 549.
- Pamphlet contre l'archevêque de Paris, sorti de Ferney*, 551.

